



HAL
open science

La question raciale à l'African National Congress (ANC) post-apartheid : production de discours, régulation et changement dans un parti politique

Vincent Darracq

► To cite this version:

Vincent Darracq. La question raciale à l'African National Congress (ANC) post-apartheid : production de discours, régulation et changement dans un parti politique. Science politique. Institut d'études politiques de Bordeaux, 2010. Français. NNT : . tel-00541268

HAL Id: tel-00541268

<https://theses.hal.science/tel-00541268>

Submitted on 30 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La question raciale à l'African National Congress (ANC) post-apartheid : production de discours, régulation et changement dans un parti politique

Thèse pour le Doctorat en Science politique

Sous la direction de M. René OTAYEK

présentée et soutenue publiquement par

Vincent DARRACQ

Lundi 29 novembre 2010

Membres du jury :

M. François-Xavier FAUVELLE-AYMAR, Directeur de recherche CNRS-TRACES, Université de Toulouse 2; *rapporteur*

M. Julien FRETTEL, Professeur, Université Lille 2

M. Michel HASTINGS, Professeur, Université Lille 2 ; *rapporteur*

M. Denis-Constant MARTIN, Directeur de recherche FNSP-CEAN, Sciences Po Bordeaux

M. René OTAYEK, Directeur de recherche CNRS-CEAN, Sciences Po Bordeaux; directeur de thèse

Sommaire

SOMMAIRE.....	2
REMERCIEMENTS	8
RESUME – MOTS CLES.....	9
INTRODUCTION.....	10
1. CHAPITRE PRELIMINAIRE : LA CONSTRUCTION HISTORIQUE D’UNE IDENTITE PARTISANE AMBIGUË	53
1.1. <i>Un nationalisme flou et pluriel</i>	54
1.1.1. Entre non-racialisme et nationalisme africain	54
1.1.2. Entre caractère multi-classes et biais pro-travailleurs.....	57
1.2. <i>L’Afrique du Sud, une histoire de ségrégation et de mots</i>	58
1.2.1. Une double colonisation.....	58
1.2.2. Un 20 ^{ème} siècle de catégorisation et de ségrégation raciales.....	62
1.2.2.1. L’Union sud-africaine, les premières mesures de ségrégation et l’émergence du nationalisme afrikaner (1910-1948)	62
1.2.2.2. « Séparation » : le régime de l’apartheid (1948 - 1990).....	64
1.3. <i>Histoire d’un parti et d’un positionnement</i>	69
1.3.1. L’acte d’institution : le club des <i>gentlemen</i> indigènes	70
1.3.2. De la fondation à l’interdiction (1912-1960) : un nationalisme africain pour une Afrique du Sud non-raciale	76
1.3.2.1. Les premières années : entre modération et radicalisme avorté 76	
1.3.2.2. Le nationalisme africain de l’ANC Youth League et le non- racialisme de la Freedom Charter	78
1.3.2.3. La <i>Freedom Charter</i> , pierre angulaire du non-racialisme	81
1.3.3. Les années d’exil et de clandestinité : la combinaison du nationalisme et du marxisme	84
1.3.3.1. L’influence du SACP.....	85

1.3.3.2.	Des discours et des pratiques nationalistes alternatifs : le mouvement <i>Black Consciousness</i> et l'United Democratic Front	91
1.3.3.3.	Les années 1980 : vers le pragmatisme.....	94
1^{ERE}	PARTIE : LA PRODUCTION DE DISCOURS HETEROGENES	97
1.	UN NATIONALISME A « GEOMETRIE VARIABLE » : LA MISE EN SCENE CONTEXTUELLE D'IDENTITES COLLECTIVES PLURIELLES	98
1.1.	<i>Le code de la nouvelle Afrique du Sud</i>	100
1.2.	<i>Stratégies électorales et construction symbolique de groupes sociaux</i>	102
1.2.1.	La campagne formelle : non-racialisme et légitimité de la libération euphémisée.....	102
1.2.1.1.	Le mouvement pour tous.....	103
1.2.1.2.	Mots codés et légitimité anti-apartheid.....	107
1.2.2.	La campagne informelle : construction de groupes, imposition de catégories.....	109
1.2.2.1.	S'arroger le monopole de la représentation du groupe « Africains ».....	110
1.2.2.2.	Toucher et rassurer les Blancs : un mouvement pour tous	116
1.2.2.3.	Lutte de classement: "Noirs" vs "Minorités"	119
1.3.	<i>L'invention stratégique d'une nouvelle identité collective : la fraternité autochtone Africains – Afrikaners</i>	121
1.3.1.	Un rapprochement tactique.....	121
1.3.2.	Construction d'une identité nouvelle par l'autochtonie	125
2.	DE LA RECONCILIATION A LA « TRANSFORMATION » : LE PROCESSUS INTRA-PARTISAN DE PRODUCTION DE POLITIQUES	130
2.1.	<i>Le premier référentiel : la réconciliation raciale pour une nation nouvelle</i>	131
2.1.1.	La production stratégique d'un référentiel de la réconciliation .	131
2.1.2.	La construction symbolique volontariste de la « nation arc-en-ciel »	133
2.1.3.	Nelson Mandela, médiateur et icône de la réconciliation	138

2.2.	<i>La construction d'un nouveau référentiel dominant : « la Transformation »</i>	141
2.2.1.	La proclamation du nouveau référentiel.....	142
2.2.1.1.	La Conférence nationale de l'ANC de Mafikeng (décembre 1997) : l'introduction du nouveau référentiel.....	142
2.2.1.2.	Le « Two nations speech » : la mise à mort symbolique de la « rainbow nation »	147
2.2.2.	Des <i>inputs</i> sur les dirigeants	149
2.2.2.1.	Des résultats décevants : la frustration des dirigeants	150
2.2.2.2.	L'insatisfaction des militants	152
2.2.2.3.	L'obstruction des élites blanches.....	152
2.2.3.	Des médiateurs et leurs intérêts contradictoires.....	157
2.2.3.1.	Mandela, ou la caution du nouveau référentiel.....	158
2.2.3.2.	Thabo Mbeki, le nouveau référentiel pour légitimation.....	161
2.2.3.3.	Les « populistes » à la recherche de votes	165
2.2.3.4.	Le SACP et Cosatu, pour une remise en cause du système capitaliste sud-africain.....	171
2.2.3.5.	Pallo Jordan, pour remettre en cause les concessions de la transition	172
2.2.3.6.	Joel Netshitenzhe et Yunus Carrim : pouvoir articuler le nouveau référentiel	173

2^{EME} PARTIE : CONFLITS INTERNES SUR UN POSITIONNEMENT 177

1.	LE CONFLIT INTERNE SUR LA QUESTION DE CLASSE : LES « NATIONALISTES » CONTRE LA « GAUCHE ».....	178
1.1.	<i>La remise en cause du consensus fondateur</i>	179
1.1.1.	<i>Gear</i> , une rupture.....	180
1.1.2.	La Triple-Alliance, canal du factionnalisme.....	184
1.1.2.1.	Des courants internes délégitimés	184
1.1.2.2.	La Triple-Alliance, une structure organisationnelle particulière	186
1.1.2.3.	La constitution de deux groupes	187
1.2.	<i>Luttés symboliques sur l'identité de l'ANC</i>	191

1.2.1.	La question nationale contre les opposants à <i>Gear</i>	191
1.2.1.1.	L'usage stratégique du thème normatif du nationalisme	192
1.2.1.2.	Le socialisme et le statut dans le parti des non-Africains	195
1.2.2.	Luttes de classement : « nationalistes » vs gauche », « droite » vs « ultra-gauche »	196
1.2.2.1.	La mobilisation factionnelle du clivage gauche / droite	198
1.2.2.2.	La diffusion des catégories gauche / droite dans le parti	202
1.3.	<i>Se positionner vis-à-vis de la bourgeoisie africaine</i>	205
1.3.1.	Les mécanismes de la représentation de la bourgeoisie africaine par l'ANC	206
1.3.1.1.	La croissance des classes moyennes africaines dans l'Afrique du Sud post-apartheid (et dans l'ANC)	206
1.3.1.2.	La bourgeoisie africaine comme « force motrice » de l'ANC	209
1.3.2.	Le Black Economic Empowerment : les deux versions	210
2.	LE CHANGEMENT PARTISAN : ETRE OU NE PLUS ETRE UN MOUVEMENT DE LIBERATION NATIONALE	215
2.1.	<i>Changer et repositionner l'ANC : le Strategy and Tactics de 2007.</i> ..	216
2.1.1.	Une vision et un diagnostic de la société sud-africaine post- apartheid	218
2.1.2.	Tentative de repositionnement : du mouvement de libération nationale au parti politique social-démocrate	221
2.1.2.1.	Le nationalisme africain en berne	221
2.1.2.2.	Un répertoire nouveau pour s'adresser aux jeunes	225
2.1.2.3.	Repositionner le parti vers les classes moyennes	227
2.1.2.4.	Une idéologie spécifique : la social-démocratie	228
2.1.2.5.	Un parti-dominant dans l'espace-monde des partis	230
2.2.	<i>Le changement conflictuel et paradoxal</i>	233
2.2.1.	Des incitations plurielles et imbriquées	234
2.2.1.1.	Les incitations idéologiques : préciser l'identité du parti	235
2.2.1.2.	Les incitations matérielles : des jeunes leaders en quête de postes et de légitimité et la lutte de succession Mbeki vs Zuma	237

2.2.1.3. Les incitations symboliques : reconnaissance, prestige et processus de subjectivation	241
2.2.2. Les effets imprévus du changement dirigé	243
2.2.2.1. Le « Strategy and Tactics » dans la lutte de succession.....	244
2.2.2.2. Le paradoxe du changement : le « Strategy and Tactics » de l'ANC récupéré par un parti rival.....	250
3^{EME} PARTIE : LA QUESTION RACIALE DANS L'ORGANISATION DE L'ANC : REGLES INFORMELLES ET JEUX D'ACTEURS	260
1. COMMENT ETRE UN PARTI NON-RACIAL MAIS DIRIGE PAR DES AFRICAINS : REGLES FORMELLES ET INFORMELLES	261
1.1. <i>La question raciale et les règles pour la compétition pour les postes</i>	264
1.1.1. Une règle informelle : la représentativité raciale.....	265
1.1.1.1. Une règle prégnante et instrumentale	266
1.1.1.2. Une règle informelle : pourquoi et comment ?.....	269
1.1.1.3. Une application négociée et contextuelle.....	271
1.1.2. Une règle informelle : les dirigeants africains.....	276
1.1.2.1. Une règle informelle pour le nationalisme africain	277
1.1.2.2. Stratégies, luttes et marchandages autour de la règle.....	283
1.2. <i>Des règles de comportement.....</i>	285
1.2.1. Des règles de comportement pour les non-Africains.....	285
1.2.2. Une règle de bonne conduite	287
2. « <i>POURQUOI DEVRAIT-ON FORCEMENT AVOIR UN LEADER COLOURED ?</i> » :	
L'ANC DU WESTERN CAPE, OU UNE ANOMALIE INSTITUTIONNELLE DISPUTEE...	292
2.1. <i>L'ANC du Western Cape, un site institutionnel spécifique</i>	294
2.1.1. Le Western Cape : un environnement particulier.....	295
2.1.1.1. Une démographie à part : la question coloured	295
2.1.1.2. Une expérience du combat anti-apartheid spécifique : l'empreinte de l'UDF.....	299
2.1.1.3. Des dynamiques politiques spécifiques : une province échappant à l'hégémonie de l'ANC	302

2.1.2.	Un corps de règles nouveau pour un site institutionnel spécifique	304
2.2.	<i>L'instrumentalisation de la question raciale dans le factionnalisme : modalités d'une lutte</i>	309
2.2.1.	L'ANC du Western Cape, « noir » ou « africain » ?	309
2.2.1.1.	Conflits sur un positionnement.....	309
2.2.1.2.	Lutte de classement et référent non-racial.....	315
2.2.2.	La remise en cause de la règle du leader <i>coloured</i>	317
2.2.2.1.	Régions avant et arrière	318
2.2.2.2.	Retour à l'homogénéité institutionnelle : la (re)consécration du leadership africain dans l'ANC du Western Cape	321
	CONCLUSION	325
	BIBLIOGRAPHIE	331
	TABLE DES ANNEXES	367

Remerciements

Je remercie René Otayek pour avoir dirigé cette thèse avec bienveillance et intérêt. Je remercie également Dominique Darbon, Claire Bénit-Gbaffou, Aurélia Wa Kabwe Segatti et Denis-Constant Martin pour leurs conseils et leurs commentaires.

Ma gratitude va à Valérie, pour m'avoir (plus ou moins) supporté pendant ces quelques années, avec patience et tempérament. Je remercie également mes parents, ma sœur et mes amis, pour leur confiance et leur soutien. Je n'oublie pas Djopline, mon enjouée compagne velue de rédaction.

Je remercie tout le personnel, permanent ou de passage, de l'Institut Français d'Afrique du Sud (IFAS), qui a contribué à faire de mon séjour en Afrique du Sud une expérience extrêmement agréable.

Last but not least, mes remerciements vont à ces gens au sein de l'ANC qui ont accepté de me parler de leur parti et de leur pays. Sans eux, cette thèse n'aurait pas eu grand intérêt...

Résumé – mots clés

Résumé :

Dans ce travail, on utilise la question raciale comme un prisme pour étudier le parti politique African National Congress (ANC), en se focalisant sur trois problèmes de recherche : la production de discours, la régulation et le changement partisan. Notre postulat de départ est que le positionnement idéologique nationaliste de l'ANC est un positionnement ambigu et pluriel, entre non-racialisme et nationalisme africain, entre caractère multi-classes et biais en faveur des pauvres et des travailleurs. C'est un consensus hétérogène sur ce positionnement multiple qui « tient » le parti ensemble. On entend tout d'abord démontrer que dans le contexte de la nouvelle Afrique du Sud démocratique et non-raciale, ce positionnement pluriel amène le parti à développer des discours alternatifs et à construire des identités collectives emboîtées, notamment dans son offre électorale. On étudie ensuite comment le nouvel environnement post-apartheid, celui d'une société normalisée où les clivages raciaux et socio-économiques évoluent, met en péril le consensus sur lequel repose l'ANC et émet des pressions sur le parti pour qu'il change et se repositionne. Enfin, on démontre qu'idéologie et organisation sont liées : du positionnement pluriel de l'ANC sur la question raciale découlent des règles formelles et informelles d'organisation et de fonctionnement.

Mots clés : parti politique – régulation – changement – décision – Afrique du Sud

Introduction

Dans ce travail, on utilise la question raciale comme un prisme pour étudier le parti politique African National Congress (ANC), en se focalisant sur trois problèmes de recherche : la production de discours, la régulation et le changement partisan.

La question raciale constitue un révélateur puissant pour l'étude de l'ANC dans l'Afrique du Sud post-apartheid¹. En effet, l'ANC est un mouvement nationaliste², et la question raciale détermine ce que Daniel-Louis Seiler appellerait son « *projet* »³. L'ANC est fondé en 1912 par des notables et des professionnels africains en réaction à l'exclusion de la population africaine de la citoyenneté et de l'accès à la terre, entérinée par la nouvelle Union sud-africaine née de la coopération entre colons afrikaners et anglais à l'issue de la Guerre des Boers. Le but qui lui est alloué par ses fondateurs est alors de bâtir une solidarité et une unité des Africains, dépassant les tribalismes et les ethnismes, pour lutter plus efficacement pour l'accès aux droits politiques dans le nouveau régime. L'ANC s'institutionnalise donc comme le mouvement nationaliste de la population africaine, et ses rangs lui sont d'ailleurs réservés. Plus tard, il va se convertir au non-racialisme et à la vision d'une Afrique du Sud non-raciale où Blancs et Noirs ne formeraient plus qu'une nation. Il ouvre ses rangs, puis sa direction aux non-Africains ; cependant il reste, selon sa formulation, « *le mouvement de libération nationale des Africains* ».

Il faut à ce stade préciser ce que l'on entend par « question raciale en Afrique du Sud ». On utilise la définition de « race » reconnue dans l'univers anglophone, dont relève l'Afrique du Sud : une « race » est entendue comme une catégorie sociale basée sur la perception des différences physiques (contre l'ethnie basée sur la perception de différences culturelles), « *en ce qu'elles ont une*

¹ C'est-à-dire depuis les premières élections non-raciales d'avril 1994.

² On emprunte dans ce travail sa définition du nationalisme à Anthony Smith : un nationalisme est « *un mouvement idéologique dont le but est d'atteindre et de maintenir l'autonomie, la cohésion et l'identité d'un groupe social que certains de ses membres estiment être ou pouvoir devenir une nation* ».

SMITH Anthony. *State and nation in the Third world. The Western state and African nationalism*. New York : St Martin's Press, 1983. p. 139.

³ SEILER Daniel-Louis. *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*. Paris : Ellipses, 2003. p. 28.

incidence sur les statuts des groupes et des individus et les relations sociales »⁴. On considèrera donc ici les groupes raciaux comme des constructions sociales, issues de la rencontre entre la volonté de classification de l'Etat et l'appropriation et perversion de ces labels et catégories par des populations et leurs « porte-paroles », qui s'instituent en « races » pour participer à l'Etat et revendiquer des droits⁵. Les catégories et les labels raciaux ne recouvrent pas des groupes « objectifs », *a fortiori* biologiques (comme le veut le sens commun en France). Ils sont seulement des cadres de perception et d'interprétation du réel, construits et instrumentalisés par des acteurs, qui ont été et sont encore pertinents dans la société et le discours politique en Afrique du Sud.

Dans ce travail, on utilise la catégorisation raciale reconnue en Afrique du Sud, qui distingue quatre groupes de population: les Africains, les Blancs, les Indiens et les *Coloureds*. La première catégorie désigne les populations indigènes de langues bantoues, qui ne sont pas homogènes d'un point de vue culturel et linguistique; la deuxième recouvre la population d'origine européenne, laquelle est principalement constituée en Afrique du Sud de deux sous-groupes : les Afrikaners, population d'origine hollandaise, allemande et huguenote, arrivée au XVII^e siècle et au début du XVIII^e, et dont la langue, l'afrikaans, est un néerlandais créolisé, et les Anglophones, descendants des colons britanniques arrivés majoritairement au XIX^e siècle ; la troisième désigne les descendants de la population venue d'Inde au XIX^e siècle, soit « dans les valises » des Britanniques pour travailler dans les plantations de canne à sucre, soit pour se livrer à des activités commerciales ; quant à la quatrième catégorie, c'est une invention du régime de l'apartheid qui, tout à son travail d'étiquetage racial et de ségrégation, entendait y classer tous les individus qui ne rentraient pas dans les trois autres, notamment ceux issus des métissages entre colons afrikaners, autochtones *bushmen* et esclaves venus d'Afrique et d'Asie du Sud. Ce quatrième groupe, majoritairement établi dans les provinces du Western Cape et du Northern Cape, a

⁴ POUTIGNAT Philippe, STREIFF-FENART Jocelyne. *Théories de l'ethnicité*. Paris : PUF, 1995. p. 43.

⁵Voir par exemple:

MALIK Kenan. *The Meaning of Race: Race, History and Culture in Western Society*. Londres: Macmillan, 1996. 323 p.

MINANT Howard. Race and Race Theory. *Annual Review of Sociology*, 26, 2000. p. 169-185.

GILROY Paul. *There Ain't No Black in the Union Jack: The Cultural Politics of Race and Nation*. Chicago: Chicago University Press, 1991. 366 p.

développé une culture et un sentiment identitaire spécifiques, et s'est finalement réapproprié, tout en le réinterprétant, le label *coloured*⁶.

Ces labels ne sont pas neutres. Ils résultent d'un travail de classement, idéologiquement marqué (mené notamment par le régime de l'apartheid) et de phénomènes de subversion et de réappropriation : en un mot, ils sont des inventions, toujours conditionnées à des objectifs politiques. Les luttes de conquête, puis les luttes politiques, étaient aussi des luttes pour désigner, délimiter des groupes et les nommer⁷. La typologie que l'on reprend dans ce travail est donc inévitablement arbitraire. Mais aussi discutable qu'elle soit, elle n'est pas moins légitime qu'une autre, et on l'adopte ici pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est celle que privilégient les historiens de l'Afrique du Sud, sud-africains comme étrangers, à laquelle ils ajoutent la catégorie « Noirs » (*Blacks*), désignant l'ensemble des groupes non-blancs, que l'on reprendra également⁸. Ensuite, c'est la typologie adoptée par l'Etat et l'administration du nouveau régime post-apartheid : ces catégories structurent donc l'espace politique sud-africain contemporain et y sont socialement pertinentes⁹. Enfin, cette terminologie Africain / Blanc / Indien / *Coloured* / Noir est celle utilisée par l'ANC. Dans ce travail sur la question raciale à l'ANC, il ne s'agit pas tant de revenir sur la construction historique de ces catégories et d'en dévoiler l'arbitraire et la contingence, que d'étudier les usages qui en sont faits dans la sphère politique en général, et partisane en particulier.

La question raciale détermine le profil de l'ANC¹⁰. Son idéologie nationaliste est floue et ambiguë, qui s'articule autour de deux couples de valeurs contradictoires : sur la question raciale *per se*, entre non-racialisme et nationalisme

⁶ D'après les estimations de l'Institut gouvernemental de statistiques sud-africain (*Statistics South Africa*), les Africains représentent en 2010 79,4 % de la population, les Blancs 9,2 %, les *Coloureds* 8,7 % et les Indiens 2,7 % (la population sud-africaine étant alors estimée à 49 991 300 individus). Voir l'Annexe 3.

⁷ François-Xavier Fauvelle-Aymar décrit à merveille ce phénomène dans le premier chapitre, intitulé « Les noms ont une histoire », de son ouvrage de référence sur l'histoire de l'Afrique du Sud. FAUVELLE – AYMAR François-Xavier. *Histoire de l'Afrique du Sud*. Paris : L'Univers Historique, 2006. 468 p.

⁸ Voir notamment FAUVELLE – AYMAR François-Xavier. *Histoire de l'Afrique du Sud. op. cit.* et LODGE Tom. *Black politics in South Africa since 1945*. Londres : Longman, 1983. 383 p.

⁹ Ce sont notamment les catégories retenues par l'institut gouvernemental de statistiques sud-africain (*Statistics South Africa*) pour classer la population lors des recensements.

¹⁰ On emprunte le terme de « profil » à Gregory Luebbert, pour qui le profil d'un parti est constitué par ses quelques valeurs, attitudes, positionnements sur quelques questions sociales, relativement stables. LUEBBERT Gregory. *Comparative Democracy. Policy-making and governing coalitions in Europe and Israel*. New York: Columbia University Press, 1986. p. 50.

africain ; sur le contenu classiste de ce nationalisme, entre positionnement multi-classes et biais en faveur des travailleurs et des pauvres.

Ce positionnement contradictoire et vague a permis, pendant les années de lutte contre l'apartheid, de faire tenir ensemble dans le parti des groupes idéologiques et sociaux différents, comme on le verra dans le Chapitre préliminaire. Aujourd'hui, dans le contexte post-apartheid, il permet au parti de produire alternativement plusieurs discours sur la nation sud-africaine, et de mettre en scène des identités collectives plurielles. Il a aussi des conséquences dans l'organisation du parti : il en résulte en effet des règles, formelles mais surtout informelles, qui régissent la vie interne du parti. Cependant, dans le nouveau contexte post-apartheid, celui d'une démocratie électorale et d'une société en pleine mutation, ce positionnement pluriel apparaît plus difficilement tenable, et le parti subit des pressions du nouvel environnement pour se repositionner et pour dire plus précisément ce qu'il est.

En choisissant cette entrée de la question raciale pour étudier l'ANC, c'est donc principalement sur trois problèmes de recherche que l'on va travailler, en mettant l'accent sur les dynamiques internes, les conflits et négociations au sein du parti, les stratégies des acteurs intra-partisans. Tout d'abord, le processus de décision partisan : comment un parti, en tenant compte des offres politiques concurrentes, produit des politiques et des discours, construit symboliquement des groupes sociaux et des identités. Ensuite, la régulation intra-partisane : les règles et normes qui ont cours dans le parti et y régissent les relations entre acteurs, comment les acteurs les prennent en compte, les instrumentalisent et les transgressent. On s'intéresse particulièrement aux règles informelles, qui viennent compléter et contourner les règles formelles (statuts, organigramme). La régulation est un objet d'étude largement oublié par les travaux existants sur les partis politiques, en particulier la régulation informelle. On travaille enfin sur le changement partisan : comment un parti, face aux *stimuli* d'un environnement qui se transforme, change, ou pas. On met l'accent sur la dimension à la fois exogène et endogène du changement. Ces objets d'étude, lorsqu'ils sont abordés dans d'autres travaux, sont le plus souvent traités séparément. A l'aide du prisme de la question raciale, on entend démontrer, et c'est, on l'espère, une des originalités de

ce travail, qu'ils sont pourtant indissociables. Ainsi, l'idéologie et les discours d'un parti dessinent des règles, des principes de légitimité, en un mot des principes d'organisation, qui ont cours au sein du parti.

Dans une première partie de cette introduction, on présente la « boîte à outils » théorique sur laquelle on s'appuie. Dans une seconde partie, on expose plus longuement nos problèmes de recherche et comment on entend les traiter. On présente ensuite nos hypothèses de recherche, puis notre méthodologie du terrain, et enfin notre plan.

La « boîte à outils » théorique : un pluralisme conceptuel nécessaire

Dans cette thèse, on étudie l'articulation entre idéologie, régulation et dynamiques internes au sein d'un parti politique¹¹. On traite plus spécifiquement de trois problèmes de recherche : la production des discours politiques, la régulation et le changement partisan.

Depuis les transitions démocratiques africaines des années 1990 et la large réintroduction du multipartisme sur le continent, on constate un regain d'intérêt évident pour l'étude des partis politiques africains, acteurs indissociables de ce renouveau démocratique, comme en témoigne la parution récente d'ouvrages thématiques¹² ou de numéros de revues spéciaux¹³. Le questionnement récurrent soulevé dans ces études est le suivant : peut-on étudier les partis politiques africains avec les outils conceptuels classiques de la science politique et de la littérature existante sur les partis ?¹⁴ Les politistes ont développé nombre de théories, de concepts et de typologies pour analyser les partis politiques européens et américains, suffisamment connus pour qu'on n'y revienne pas dessus ici :

¹¹ On utilisera dans ce travail une définition minimale de ce qu'est un parti politique : un groupement participant à la compétition électorale et à la sélection des dirigeants de l'Etat.

¹² SALIH Mohammed dir. *African political parties : evolution, institutionalisation and governance*. Londres: Pluto Press, 2003. 372 p.

BASEDAU Matthias, ERDMANN Gero et MEHLER Andreas dir. *Votes, money and violence : political parties and elections in Sub-Saharan Africa*. Scottsville: University of KZN Press, 2007. 301 p.

¹³ SALIH Mohammed, 11, 4, 2005, *Politique africaine*, 104, 2006.

¹⁴ GAZIBO Mamadou. Pour une réhabilitation de l'analyse des partis en Afrique. *Politique Africaine*, 104, 2006. p. 5-17.

approches en termes de clivages sociaux¹⁵, de *linkage*¹⁶, d'organisation¹⁷, de système d'action¹⁸, de réseaux¹⁹, de champ²⁰, d'institution culturelle²¹, etc. Mais la question se pose de la validité de cet outillage théorique, élaboré dans un contexte occidental, pour traiter des partis politiques dans des univers historiques, politiques et socio-économiques fort éloignés. On adopte dans ce travail la démarche préconisée par Mamadou Gazibo dans son introduction au numéro spécial de *Politique Africaine*: conjuguer une posture théorique œcuménique – se saisir sans complexe des outils conceptuels classiques – à une approche résolument empirique – confronter ces modèles conceptuels à ce que nous dit le terrain²² (démarche qui devrait d'ailleurs selon nous être la norme pour l'étude de tout parti).

A l'épreuve de notre terrain, il s'est révélé judicieux et efficace, pour traiter notre sujet, de construire une « boîte à outils » conceptuelle, sans se cantonner à une approche théorique unique ou une école de pensée. Le politiste Jacques Chevallier avait fait de l'opportunisme et de l'éclectisme théoriques, commandés par les exigences du terrain, une profession de foi :

¹⁵ Les précurseurs de cette approche sont Lipset et Rokkan et, en France, Seiler. Voir notamment : LIPSET Seymour, ROKKAN Stein. *Party systems and voters alignments*. New York: Free Press, 1967. 554 p. SEILER Daniel-Louis. *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*. op. cit. SEILER Daniel-Louis. L'actualité de l'approche des parties en termes de clivages socio-politiques In ANDOLFATTO Dominique, GREFFET Fabienne, OLIVIER Laurent dir. *Les partis politiques : quelles perspectives ?*. Paris : Logiques politiques, 2001. p. 49-70. CLAGGETT William, LOESCH Jeffrey, SHIVELY Phillips. Political leadership and the development of political cleavages: imperial Germany, 1871 – 1912. *American Journal of Political Science*, 26, 1982. p. 643-663.

¹⁶ LAWSON Kay, MERKL Peter dir. *When parties fail: emerging alternative organizations*. Princeton: Princeton University Press, 1988. 596 p.

¹⁷ Pour de bonnes illustrations de cette approche, voir par exemple : PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power*. Cambridge: Cambridge University Press, 1988. 318 p. LAWSON Kay dir. *How political parties work. Perspectives from within*. Westport: Praeger, 1994. 317 p. SCHONFELD William. Les Partis politiques. Qui sont-ils et comment les étudier? In MENY Yves dir. *Idéologies : partis politiques & groupes sociaux : études réunies pour Georges Lavau*. Paris : Presses FNSP, 1991. p. 267-282. MAY John. Opinion structure of political parties: the special law of curvilinear disparity. *Political Studies*, 21, 1973. p. 135-51. KITSCHELT Herbert. The internal politics of parties: the Law of curvilinear disparity revisited. *Political Studies*, 37, 3, 1989. p. 400-421. KATZ Richard, MAIR Peter dir. *How parties organize: change and adaptation in party organizations in Western democracies*. London: Sage, 1994. 375 p. KATZ Richard. The internal life of parties In LUTHER Kurt Richard, MULLER-ROMMEL Ferdinand dir. *Political parties in the new Europe*. Oxford: Oxford University Press, 2002. p. 87-118. CARTY Kenneth. Parties as franchise systems. The strataarchical organizational imperative. *Party Politics*, 10, 1, 2005. p. 5-24.

¹⁸ Voir LAGROYE Jacques, SAWICKI Frédéric, FRANCOIS Bastien. *Sociologie politique*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006. 607 p. et LAGROYE Jacques. Change and permanence in political parties. *Political Studies*, 37, 3, 1989. p. 362-75.

¹⁹ SAWICKI Frédéric. *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*. Paris : Belin, 1997. 335 p.

²⁰ Voir en particulier OFFERLE Michel. *Les partis politiques*. Paris : PUF, 2002. 127 p.

²¹ Pour des exemples, traitant significativement souvent du Parti communiste français, voir : HASTINGS Michel. Partis politiques et administration du sens In ANDOLFATTO Dominique, GREFFET Fabienne, OLIVIER Laurent dir. *Les partis politiques : quelles perspectives ?*. op. cit. p. 21-36.

« Il appartient au chercheur d'essayer successivement, à l'instar d'un mécanicien ou d'un serrurier, les différents outils ou clefs disponibles, et de choisir ceux qui se révèlent les mieux adaptés au problème particulier qu'il a à résoudre. Rejetant tout dogmatisme et tout impérialisme méthodologiques, il faut opter résolument pour un « opportunisme sans scrupules », en ne retenant que les critères de l'opérationnalité et de l'efficacité : « tout est bon » (anything goes) du moment que cela permet d'aller au-delà des apparences, d'ébranler les fausses certitudes et d'accéder à une connaissance plus profonde, plus riche, plus intime, de la réalité physique, psychologique ou sociale »²³.

C'est cette démarche de pluralisme théorique que l'on emploie dans ce travail: on construit un édifice conceptuel en sélectionnant et combinant des éléments empruntés à différentes approches car ils se révèlent opératoires pour étudier les problèmes qui nous préoccupent. On combine ici des éléments théoriques principalement empruntés à l'analyse institutionnelle, la sociologie des organisations, la sociologie bourdieusienne, les analyses de la décision et la sociologie de Frederick Bailey. Discutés ensemble, ils nous permettent de penser l'articulation entre dynamiques internes, production de discours et régulation.

Les apports de l'analyse institutionnelle : cognitif et normatif, instituant et institué

L'analyse institutionnelle fournit des outils conceptuels centraux pour ce travail : elle permet notamment de penser la dimension cognitive et symbolique de l'action partisane, d'imaginer le lien entre idéologie et règles organisationnelles et de concevoir l'impact des dynamiques intra-partisanes sur les discours développés par le parti et les règles qui ont cours en son sein.

²² GAZIBO Mamadou. Pour une réhabilitation de l'analyse des partis en Afrique. *op. cit.* p. 12.

²³ CHEVALLIER Jacques. *Éléments d'analyse politique*. Paris : PUF, 1985. p. 179.

Au cœur du parti : le cognitif et le normatif

Traiter le parti comme une institution²⁴, c'est le traiter, selon la définition de James March et Johan Olsen, comme « *un système de règles et une structure de cadres de signification* »²⁵. Ici, une institution est avant tout un processus intellectuel, caractérisé par l'émergence d'un espace différencié et objectivé, avec ses logiques sociales et ses « toiles de signification » propres. Comme le souligne la définition de March et Olsen, c'est d'un processus à la fois cognitif et normatif que l'on parle : une institution est un ensemble de croyances, d'imaginaires, de discours, de significations sociales et de valeurs (caractère cognitif) ; de normes, de règles, de principes et de pratiques codifiées (caractère normatif). Ces cadres cognitifs et normatifs, ces représentations et ces normes, délimitent l'univers du dicible, du faisable, du pensable au sein de l'institution et font de celle-ci une « *communauté de destin* »²⁶.

L'analyse institutionnelle nous permet ainsi tout d'abord de percevoir la dimension cognitive de l'action partisane. Une institution est toujours porteuse d'imaginaires, de visions du monde. C'est d'autant plus vrai pour ce type spécifique d'institution que sont les partis politiques. En démocratie, la lutte politique est en effet principalement une lutte sur le sens des choses, dont la connaissance du monde social, le développement et l'imposition de représentations de la société sont l'enjeu principal²⁷. En tant qu'institution politique, un parti s'attache donc à développer et articuler des visions et des interprétations du réel, dans des constructions idéologiques et doctrinales qui doivent expliquer et légitimer son existence et sa prétention à gouverner aux yeux des électeurs²⁸. Par

²⁴ Différents auteurs ont souhaité traiter le parti politique comme une institution. Significativement, un certain nombre d'entre eux ont travaillé sur le Parti communiste français, archétype du parti fortement institutionnalisé, avec ses univers de sens et ses pratiques codifiées.

LAZAR Marc. Cultures politiques et partis politiques en France In CEFAL Daniel dir. *Cultures politiques*. Paris : PUF, 2001. p. 169-190.

VERDES-LEROUX Jeannette. Une institution sociale auto-perpétuée: le parti communiste français. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981. p. 33-64.

HASTINGS Michel. Partis politiques et administration du sens. *op.cit.*

²⁵ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*. New York : The Free Press, 1989. p. 52.

²⁶ PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power*. *op. cit.* p. 55.

²⁷ Voir là-dessus BOURDIEU Pierre. Espace social et genèse des « classes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52, 1, 1984. p. 3-14, OFFERLE Michel. *Les partis politiques*. *op. cit.* et GAXIE Daniel. *La démocratie représentative*. Paris : Montchrestien, 2003. 160 p.

²⁸ L'idéologie est une dimension essentielle des partis politiques, que les politistes prennent inévitablement en compte pour les étudier et les classer. C'est par exemple un des critères retenus par Janda pour sa fameuse enquête comparative sur 158 partis dans le monde : JANDA Kenneth. *Political parties, a cross-national survey*. New York : The Free Press, 1980. 960 p. Plus récemment, c'était un des trois critères choisis par Gunther et Diamond pour leur nouvelle entreprise

« idéologie » d'un parti, on entend les visions du monde, valeurs, principes, prises de positions produits par ce parti. L'idéologie esquisse le modèle de la société légitime, donne du sens à l'action politique²⁹. Tous les partis n'ont pas la même densité idéologique ; mais même un parti souple idéologiquement entretient quelques valeurs, quelques positions et attitudes relativement stables sur quelques questions sociales, qui constituent son « *profil* »³⁰. Ces visions du monde, ces grands principes qui constituent l'idéologie d'un parti sont une « *matrice à engendrer des prises de position* »³¹: en concurrence sur le marché politique avec d'autres partis pour le vote, et les trophées politiques auxquels la victoire électorale donne droit, le parti propose aux électeurs des biens politiques: programmes, promesses électorales, résolutions de congrès, oraisons, etc, qui constituent ce que Christian Le Bart appelle « *le discours politique* »³². Quelques fois, un parti politique en arrive même à être identifié à la société et à l'époque dans lesquelles il opère (on pense ici aux analyses sur les partis-dominants³³).

Le discours et la doctrine d'un parti s'objectivent dans un label, qui souvent expose et résume la mission historique qu'il s'est alloué³⁴, dans des mythes, des art-de-faires, mais également dans des mots-symboles, mots-repères, qui incarnent des enjeux ou des missions emblématiques du parti et qui l'identifient aux yeux de ses militants et / ou des électeurs³⁵.

L'analyse institutionnelle nous permet également de penser la relation entre idéologie et règles organisationnelles. Ordres cognitif et normatif dans une institution sont liés ; les règles s'imposant aux ressortissants de l'institution s'ancrent dans ses valeurs et ses croyances³⁶. Ramené à l'objet parti politique, cela

de typologisation des partis en 15 modèles : GUNTHER Richard, DIAMOND Larry. Types and functions of parties In GUNTHER Richard, DIAMOND dir. *Political parties and democracy*. Baltimore: John Hopkins University Press, 2001. p. 3-39.

²⁹ ANSART Pierre. *Idéologies, conflits et pouvoir*. Paris : PUF, 1977. p. 36-39.

³⁰ LUEBBERT Gregory. *Comparative Democracy. Policy-making and governing coalitions in Europe and Israel*. op. cit.

³¹ GAXIE Daniel. *La démocratie représentative*. op. cit. p. 124.

³² LE BART Christian. *Le discours politique*. Paris : PUF, 1998. 127 p.

³³ Voir en particulier PEMPEL Theodore. Introduction. Uncommon democracies : the one-party dominant regimes et Conclusion. One-party dominance and the creation of Regimes In PEMPEL Theodore dir. *Uncommon democracies : the one-party dominant regimes*. New York : Cornell University Press, 1990. p. 1-32. et p. 333-360.

³⁴ GAXIE Daniel. *La démocratie représentative*. op. cit. p. 99-101.

³⁵ BRAUD Philippe. *Sociologie politique*. Paris: LGDJ, 2003. p. 418.

Ces mots-symboles ne sont pas nécessairement les mêmes pour ceux-ci et pour ceux-là, tant il est vrai, comme le souligne Jean Charlot, qu'un parti est souvent dual, avec un visage pour ses militants et un pour l'extérieur :

CHARLOT Jean. Partis politiques. Pour une nouvelle synthèse théorique In MENY Yves dir. *Idéologies : partis politiques & groupes sociaux : études réunies pour Georges Lavau*. Paris : Presses FNSP, 1991. p. 285-298.

³⁶ BALANDIER Georges. Préface In DOUGLAS Mary. *Comment pensent les institutions*. Paris : La Découverte, 2004. p. 17.

signifie, comme l'établissent Schonfeld ou Kitschelt³⁷, que l'idéologie d'un parti trouve régulièrement une expression dans son organisation. Idéologie et organisation sont liées³⁸.

Institutions et dynamiques internes : l'instituant et l'institué

L'analyse institutionnelle permet également de penser un parti comme un processus inachevé et hétérogène, perpétuellement retravaillé par les interactions et luttes des acteurs qui le constituent. Une institution, ou plutôt les acteurs qui la composent, cherche à se présenter comme un tout unifié et personnifié, avec ses objectifs officiels, ses mots d'ordre, ses symboles et ses sigles. Des auteurs tels que Mary Douglas³⁹ ou March et Olsen reprennent à leur compte cette conception de l'institution et la traitent comme un acteur collectif cohérent, avec ses buts et sa rationalité. Pour March et Olsen, attribuer des intérêts, des attentes et une intelligence à une institution n'est pas plus problématique que de le faire pour un individu⁴⁰. Mais dans ce travail, ce n'est pas ainsi qu'on conçoit l'institution : on s'appuie sur d'autres auteurs, tels que Chevallier, Giddens ou Nay, qui s'inscrivent contre cette personnification de l'institution, et on suit Anthony Giddens quand il estime que « *des énoncés comme « Le gouvernement a décidé [...] » ou « Le gouvernement agit [...] » ne sont que des raccourcis ; dans certaines situations, il peut être capital d'établir avec précision qui est favorable ou opposé à une décision ou une politique, ou qui met en œuvre celles qui sont retenues* »⁴¹.

L'analyse institutionnelle telle que développée par Jacques Chevallier nous permet ainsi de regarder ce qui se passe derrière l'aspect unitaire de l'institution, de mettre au jour les dynamiques internes qui la travaillent et la redéfinissent de

³⁷ Voir là-dessus l'article de SCHONFELD William. Les Partis politiques. Qui sont-ils et comment les étudier? *op. cit.* et KITSCHOLT Herbert. *The transformation of european social democracy*. Cambridge : Cambridge University Press, 1994. p. 211.

³⁸ On pense notamment aux partis ouvriers ou socialistes qui mettaient en avant le rôle des militants dans l'organisation, ou qui refusaient d'accorder un statut dans le parti à leurs élus, soupçonnés de courir le risque de « s'embourgeoiser » au Parlement.

³⁹ DOUGLAS Mary. *Comment pensent les institutions*. *op. cit.*

⁴⁰ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*. *op. cit.* p. 17-18.

⁴¹ GIDDENS Anthony. *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : PUF, 2005. p. 281.

manière perpétuelle⁴². Si une institution est bien pour cet auteur un ensemble de normes et d'obligations, qui s'auto-institue par la production de significations et d'imaginaires⁴³, Chevallier prend le contre-pied de la conception durckheimienne stable et statique de l'institution : chez lui, dans la lignée des travaux de Sartre et Castoriadis, l'institution est considérée comme « *un processus dialectique, résultant de la tension permanente entre l' « institué » et l' « instituant »* », dont les objectifs officiels exprimant son unité « positive » (temps de l'institué) recouvrent la pluralité et la diversité des intérêts et objectifs des acteurs multiples qui la constituent (temps de l'instituant). Elle est un processus dynamique, où les formes instituées sont sans cesse subverties et retravaillées par la pression des forces instituanes⁴⁴. Dans sa démarche, Chevallier préconise ainsi de partir de l'institué (l'identité de l'institution, c'est-à-dire l'ensemble des normes, valeurs, significations sociales, imaginaires, modes d'organisation et d'autorité qui la constituent)⁴⁵, vu comme le point d'ancrage, pour aller vers l'instituant (les acteurs et groupes agissant dans l'institution, leurs interactions et affrontements), et ainsi étudier comment l'instituant travaille et redéfinit continuellement l'institué qui pourtant le contraint, dans une tension permanente⁴⁶. Il distingue pour cela trois niveaux d'analyse, qui sont trois niveaux différents de la réalité sociale :

- l'institution, résultant d'un triple-mouvement perpétuel de spécification (l'institution définit son territoire géographique, matériel ou symbolique) – différenciation (l'institution structure un ordre, fait de clivages et de rapports d'autorité) – unification (l'institution masque ses divisions internes et clivages et s'unifie dans l'imaginaire par des opérations symboliques) ;
- l'individu : comment les acteurs, seuls ou en groupes, développent des stratégies et poursuivent des objectifs dans le cadre de l'institution, sont contraints par, et jouent avec, les règles et les normes y ayant cours, et comment *in fine* ils essaient d'imposer leur définition de l'institution ;

⁴² On s'appuie ici sur le chapitre 3, intitulé « L'analyse institutionnelle », de CHEVALLIER Jacques. *Éléments d'analyse politique. op. cit.*

⁴³ *Ibid.* p. 183-4.

⁴⁴ *Ibid.* p. 221.

⁴⁵ *Ibid.* p. 208-221.

⁴⁶ *Ibid.* p. 208.

- la société : toute société repose sur un ordre de significations et de valeurs, propre à chacune, que Chevallier baptise « *code* »⁴⁷. Les institutions s'insèrent dans cet ordre social global, et les valeurs et imaginaires dont elles sont porteuses doivent s'envisager en relation au code social général.

Cette différenciation entre institution, acteurs intra-institutionnels et société est particulièrement instructive pour notre travail. Les discours et visions du monde produits par un parti, ainsi que les règles en son sein, sont perpétuellement retravaillés par les stratégies des acteurs internes ; parallèlement, l'inscription des institutions partisans dans un ordre socio-politique normatif et cognitif plus large délimite les discours qu'elles sont autorisées à développer et structure la compétition politique.

Olivier Nay, dans son étude de l'institution régionale⁴⁸, pousse encore plus loin la déconstruction de l'institution, en mettant au centre de son analyse « *la dimension complexe, plurale, éclatée de toute institution* »⁴⁹. Pour lui, l'institution est un « *processus de composition* » pluriel et hétérogène. Plus précisément, elle est même « *un ensemble de processus, profondément complexes, désordonnés et contingents. Elle est le produit d'investissements dispersés et éclatés, réalisés dans des lieux d'interaction multiples et relevant de temporalités distinctes* »⁵⁰, menés par des acteurs suivant leurs propres stratégies, qui sont porteurs de représentations très différenciées de l'institution, et dont les actions n'ont nullement pour but la survie de cette dernière. Ici, point de centralité ni d'homogénéité dans le processus d'institutionnalisation. Dans l'étude des partis, cette conception éclatée et hétérogène de l'institution permet de concevoir la discontinuité normative et cognitive au sein d'un parti, et notamment la disjonction entre le parti national et une fédération locale.

Le type d'analyse institutionnelle développé par Chevallier et Nay, avec sa vision dynamique et plurielle de l'institution et son accent sur la tension permanente instituant – institué, inspire largement ce travail de thèse. Il met

⁴⁷ *Ibid.* p. 211.

⁴⁸ On s'intéresse ici à la conclusion « Pour une mise en perspective théorique des phénomènes d'institutionnalisation » de son ouvrage : NAY Olivier. *La région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*. Paris : L'Harmattan, 1997. 377 p.

⁴⁹ *Ibid.* p. 321.

l'accent sur la dimension cognitive de l'action politique et partisane ; il permet de postuler l'imbrication idéologie – organisation ; il donne les outils pour comprendre le rapport de l'acteur à la règle ; il permet d'appréhender l'hétérogénéité intra-institutionnelle. Cependant, s'il conçoit bien l'impact des dynamiques internes (les interactions entre acteurs, leurs stratégies) sur l'institué (visions du monde, règles), il ne fournit pas les outils conceptuels pour l'analyser plus sérieusement (comme le reconnaît lui-même Chevallier), outils fournis par la sociologie des organisations, l'analyse des champs et l'analyse décisionnelle.

Les apports de la sociologie des organisations : ouvrir la « boîte noire »

Pour ce travail de thèse, la sociologie des organisations est un apport précieux, qui fournit des outils conceptuels pour analyser des phénomènes tels que la régulation, le processus de décision et le changement. En se focalisant sur les dynamiques internes, elle complète efficacement l'analyse institutionnelle et ses intuitions sur la relation instituant - institué.

Traiter un parti comme une organisation, c'est en effet, comme le dit Richard Katz, cesser de le concevoir comme un acteur unitaire et se concentrer sur sa vie interne⁵¹, c'est le considérer comme une « *association complexe de groupements partiels en interaction* »⁵², et postuler que ces dynamiques internes, se manifestant par les alliances et luttes de pouvoir entre les différents acteurs constituant le parti, sont un facteur essentiel dans la formation de ses décisions et de ses politiques⁵³. La sociologie des organisations se focalise ainsi sur les interactions entre acteurs, les stratégies qu'ils poursuivent, les coups qu'ils jouent.

Dans ce travail, on utilise prioritairement la sociologie des organisations (ou « *sociologie de l'action organisée* », comme ils le revendiquent) de Crozier et Friedberg, qui s'articule autour de la notion de système d'action et que nous allons exposer ici brièvement. Pour Crozier, l'organisation est « *un univers de conflit* »⁵⁴,

⁵⁰ *Ibid.* p. 317.

⁵¹ PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power*. Cambridge: Cambridge University Press, 1988.

KATZ Richard. The internal life of parties. *op. cit.* p. 87.

⁵² LAGROYE Jacques, SAWICKI Frédéric, FRANCOIS Bastien. *Sociologie politique. op. cit.* p. 295.

⁵³ Ce qu'établissent Schonfeld ou Panebianco. Voir SCHONFELD William. Les Partis politiques. Qui sont-ils et comment les étudier? *op. cit.* et l'introduction de PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power. op. cit.*

⁵⁴ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. Paris : Seuil, 1977. p. 80.

« le royaume des relations de pouvoir, de l'influence, du marchandage, et du calcul »⁵⁵. Elle est « un ensemble de jeux articulés les uns aux autres »⁵⁶, dans lesquels des acteurs jouent des coups, élaborent et suivent des stratégies. Crozier et Friedberg utilisent le concept de système d'action concret : un système d'action concret est « un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux »⁵⁷. Ici, les règles du jeu conditionnent les stratégies des acteurs mais sont en retour conditionnées par ces dernières, et le jeu peut être transformé par la pression des acteurs⁵⁸. Une organisation n'est pour les auteurs qu'un type particulier de système d'action, avec des caractéristiques particulières : « structuration plus forte, existence de buts plus clairs, formalisation des jeux autour de ces buts, conscience des participants de l'existence de ces buts et responsabilité partiellement assumée, au moins par des dirigeants, de certaines des régulations »⁵⁹. La démarche de recherche de Crozier et Friedberg fait ainsi la part belle à l'étude empirique, notamment par entretiens, seule à même de révéler les rationalités des stratégies des acteurs et les règles des jeux auxquels ils jouent.

La sociologie des organisations est particulièrement intéressante pour étudier la régulation, en établissant notamment une distinction entre règles formelles et informelles. L'organisation est « un ensemble de mécanismes réducteurs qui restreignent considérablement les possibilités de négociation des acteurs et qui permettent ainsi de résoudre les problèmes de la coopération »⁶⁰. Au premier rang de ces mécanismes réducteurs, l'organigramme, les statuts, le règlement intérieur officiel, ce que Crozier et Friedberg appellent la « structure formelle » de l'organisation. Cette structure formelle règle la compétition et régularise le déroulement des relations de pouvoir : elle conditionne la liberté d'action des acteurs et limite leurs stratégies ; elle détermine les enjeux et les

⁵⁵ *Ibid.* p. 38.

⁵⁶ *Ibid.* p. 98.

⁵⁷ *Ibid.* p. 246.

⁵⁸ *Ibid.* p. 212.

⁵⁹ *Ibid.* p. 246.

⁶⁰ *Ibid.* p. 46.

zones d'incertitude, et donc les ressources mobilisables⁶¹. Mais la structure formelle n'est que la codification toujours partielle et provisoire des règles du jeu effectives, de l' « *état d'équilibre entre les stratégies de pouvoir en présence* »⁶², qui émerge dans les relations de pouvoir entre acteurs. En effet, parallèle à la structure formelle se révèle une deuxième structure de pouvoir qui complète, corrige voire annule les prescriptions formelles et qui constitue de fait « *le véritable organigramme de l'organisation* »⁶³. Cette structure de pouvoir effective, c'est « *le construit organisationnel* », défini comme un ensemble de relations de pouvoir structurées quadrillant l'organisation⁶⁴. C'est par rapport à ce construit organisationnel que s'orientent et se développent, et prennent sens, les stratégies des acteurs⁶⁵. Dans ces jeux plus ou moins stabilisés, dans ce construit organisationnel prennent forme des règles implicites, des mécanismes d'intégration informels, qui constituent une « *capacité collective* », une « *capacité relationnelle* »⁶⁶ de l'organisation. Cette capacité collective, qui permet la coopération des acteurs en orientant leurs stratégies et fonde ainsi l'autonomie de l'organisation, Crozier et Friedberg l'appellent « *culture* ». L'organisation doit donc également être comprise comme un « *construit culturel* »⁶⁷. Jean-Daniel Reynaud est celui qui a poussé le plus loin cette étude de la régulation et de la culture organisationnelle⁶⁸.

L'analyse de Crozier et Friedberg, en termes d'organisation, de construit organisationnel et de système d'action, combinant approches stratégique et systémique – culturelle, apparaît également très fructueuse pour étudier la production de discours et le changement. Tout d'abord, la sociologie des organisations permet de traiter efficacement le processus de production de politiques d'un parti, par l'attention qu'elle porte au problème de la décision. Pour Crozier et Friedberg, la décision doit s'étudier avant tout comme le produit d'un système d'action, avec ses luttes entre acteurs qui jouent des coups et suivent des

⁶¹ *Ibid.* p. 68.

⁶² *Ibid.* p. 105.

⁶³ *Ibid.* p. 76.

⁶⁴ *Ibid.* p. 53-55.

⁶⁵ *Ibid.* p. 77.

⁶⁶ *Ibid.* p. 184.

⁶⁷ *Ibid.* p. 198.

⁶⁸ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. Paris : Armand Colin, 1997. 348 p.

stratégies tout en étant contraints par des règles⁶⁹. Le processus de décision met aux prises des individus, des groupes aux intérêts, objectifs, rationalités différents. Il est une lutte de rationalités, dans laquelle les acteurs s'affrontent sur la définition du problème, c'est-à-dire la rationalité qui s'appliquera. La décision est le produit de ces conflits, marchandages et conciliations⁷⁰. En ce sens, une décision, une politique est souvent floue et ambiguë, car elle est souvent le résultat d'un compromis qui doit être ouvert et susceptible d'interprétations variées, pour que tous les décideurs acceptent de s'y lier. En traitant les décisions comme produit d'un système d'action et d'une organisation, Crozier et Friedberg ne mettent pas seulement l'accent sur les jeux entre acteurs, les stratégies de ces derniers : ils insistent également sur les contraintes que les règles du jeu, la culture de l'organisation font peser sur les décideurs⁷¹. C'est un enseignement important : les décideurs ne peuvent pas décider n'importe quoi, car ils sont contraints par les normes, les valeurs et les règles ayant cours dans l'organisation.

La sociologie des organisations donne enfin des outils pour traiter du changement partisan. Crozier et Friedberg ont consacré de nombreuses pages au changement, qui sont particulièrement utiles pour appréhender son caractère à la fois exogène et endogène. Pour eux, une organisation change car elle doit prendre en compte les demandes de l'environnement pour survivre, et car les hommes qui la composent changent⁷². Mais l'environnement n'est pas un champ unifié et homogène, aux pressions uniformes : il est constitué d'une multitude de champs fractionnés aux exigences divergentes. L'organisation et les acteurs qui la composent ont donc une latitude dans la sélection des *stimuli* qu'ils choisissent d'« importer » dans l'organisation⁷³. De fait, les exigences de l'environnement n'existent, ne deviennent contraignantes pour l'organisation, qu'à travers leur sélection et leur instrumentalisation par des acteurs qui s'en emparent dans leurs stratégies individuelles⁷⁴. Le changement n'est donc ni « naturel », ni déterminé, ni automatique : il dépend des stratégies des acteurs, des luttes qui s'engagent entre eux, du construit organisationnel.

⁶⁹ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit. p. 260.

⁷⁰ *Ibid.* p315-7.

⁷¹ *Ibid.* p313.

⁷² CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit. p. 336-337.

⁷³ *Ibid.* p130.

En mettant l'accent sur le construit organisationnel, avec ses relations de pouvoir et ses règles, Crozier et Friedberg mettent aussi en lumière les résistances dans l'organisation au changement, en particulier au changement dirigé. L'adoption du changement nécessite de « *rompre non seulement des intérêts, des rapports de pouvoir, voire des habitudes, mais aussi des protections affectives et des modèles intellectuels* »⁷⁵. Des dirigeants ne peuvent transformer arbitrairement l'organisation. Ils sont contraints par les représentations et valeurs dominantes qui y ont cours, et par les rapports de force dans lesquels ils sont engagés avec d'autres acteurs, d'autres leaders, qui n'ont aucun intérêt au changement et souvent instrumentaliseront les valeurs et représentations existantes contre les « réformistes ». Le changement est un conflit, un marchandage.

Dans ce travail, on a également recours de façon plus spécifique aux auteurs ayant appliqué la sociologie des organisations à l'étude des partis politiques⁷⁶. Ces études nous donnent des outils pour analyser dans toute sa complexité la distribution de pouvoir au sein d'un parti, en particulier les principes de regroupement factionnels et les relations entre structures centrales et locales. Le concept de « *coalition dominante* » mis en avant par Panebianco et Harmel et Janda⁷⁷ est ici très fructueux. Une coalition dominante est l'équipe qui contrôle le parti. Elle est une alliance à la fois horizontale et verticale : elle réunit des leaders nationaux, des membres du staff, mais également des leaders régionaux⁷⁸. Cette coalition dominante est elle-même une alliance d'équipes, elles-mêmes constituées d'équipes subalternes. En ce sens, elle est une « *alliance d'alliances* »⁷⁹. Une coalition est ici définie comme une alliance concertée et temporaire, à caractère instrumental, entre acteurs individuels ou collectifs ; ces acteurs poursuivent des buts différents et s'engagent dans cette relation de coopération – conflit pour optimiser leurs chances d'atteindre ces buts. Un parti est composé de différents organes nationaux, de structures régionales, de branches locales, et à chaque niveau des agents sont en compétition pour l'occupation des postes de direction et

⁷⁴ *Ibid.* p130.

⁷⁵ *Ibid.* p. 342.

⁷⁶ PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power. op. cit.*

KATZ Richard. *The internal life of parties. op. cit.*

⁷⁷ HARMEL Robert, JANDA Kenneth. An integrated theory of party goals and party change. *Journal of Theoretical Politics*, 6, 3, 1994. p. 274.

⁷⁸ PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power. op. cit.* p. 37.

forment des équipes pour optimiser leurs chances. Ces factionnalismes s'exerçant dans différents lieux du parti s'articulent inévitablement dans des coalitions verticales liant dirigeants nationaux et locaux, et cette interaction entre différentes strates redessine inévitablement les compétitions locales, y oriente les stratégies et y distribue des ressources. Ainsi, un congrès national, l'élection des dirigeants nationaux du parti sont des temps de la compétition interne où ces interactions s'intensifient : ils constituent pour les entrepreneurs locaux, activement courtisés par les acteurs nationaux, des opportunités de poursuivre leurs buts dans les luttes locales, ou même d'accéder à des luttes se déroulant à des niveaux supérieurs, dans d'autres arènes, où les enjeux sont plus grands et les trophées plus importants. Dans ce travail, nous utiliserons notamment ces éléments pour étudier l'articulation entre factionnalisme national et factionnalisme provincial au sein de l'ANC.

Si on a pu reprocher à la sociologie des organisations de surestimer la liberté d'action des acteurs et l'impact de leurs stratégies, il n'en reste pas moins qu'en se focalisant sur ce qu'il se passe dans la « boîte noire », elle nous fournit des éléments théoriques essentiels auxquels on se réfèrera souvent dans ce travail pour étudier la régulation, le changement et la production de discours.

Les apports des analyses bourdieusiennes : représentation, luttes symboliques et compétition interne

Nous utiliserons également les analyses développées par Pierre Bourdieu et les politistes qu'il a inspirés (Michel Offerlé et Daniel Gaxie en particulier), qui nous fournissent des éléments importants pour traiter finement de la construction d'une offre partisane et de la relation entre le parti et des groupes sociaux, ainsi que des dynamiques intra-partisanes.

Bourdieu a écrit quelques courts textes traitant du champ politique⁷⁹, et Offerlé et Gaxie ont confronté ses apports, en particulier sur l'analyse des champs, à l'objet parti politique. En traitant la sphère politique comme un champ, ils insistent sur la dimension symbolique de la lutte politique : ils éclairent le

⁷⁹ *Ibid.* p. 39.

⁸⁰ Notamment BOURDIEU Pierre. Espace social et genèse des « classes ». *op. cit.*, La représentation politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981. p. 3-24.

caractère discursif et cognitif de l'action politique, qui est ici vue comme une compétition pour l'imposition de la vision du monde légitime, et ils repensent la relation entre partis et groupes sociaux. En traitant les partis politiques comme des sous-champs de ce champ politique, ils permettent de développer une analyse fine des luttes internes et de leur impact sur les discours et répertoires du parti.

Tout d'abord, la dimension symbolique de la lutte politique. En combinant Bourdieu à Weber, Schumpeter et Michels, Offerlé file la métaphore économique et entrepreneuriale et traite les partis comme des entreprises politiques en concurrence sur le marché électoral pour l'acquisition de profits politiques (mandats électifs, positions de pouvoir). Pour s'attirer les faveurs des électeurs, ces entreprises leur proposent des biens politiques (programmes électoraux, idéologies, visions du monde), dans lesquels ils s'efforcent d'articuler divers intérêts sociaux. La lutte politique apparaît ici comme « *une lutte symbolique qui se fait par des mots* »⁸¹, où les partis s'affrontent sur le marché politique à coups de programmes, de thèmes normatifs, de « petites phrases », afin d'imposer la représentation du réel qu'ils proposent comme la vision légitime et « vraie ». Ils prennent position sur des questions sociales qu'ils essaient de constituer comme enjeu politique légitime. Ces luttes symboliques sont des luttes de classement, entre acteurs luttant pour le droit de nommer et de se nommer, pour l'imposition des catégories légitimes de perception du monde social.

Elles sont également des luttes pour la représentation : les partis s'efforcent de construire et d'entretenir symboliquement des groupes sociaux, dont ils prétendent s'arroger le monopole de la représentation dans l'arène politique. Ils articulent les aspirations de ces groupes sociaux, quelques fois contradictoires, dans des programmes, des promesses électorales, des visions de la société. Dans cette démarche, Offerlé et Gaxie repensent la relation partis – société ainsi que l'activité programmatique des partis, en soulignant le rôle des partis politiques et des entrepreneurs qui le constituent dans la construction des intérêts sociaux et dans leur mise en ordre dans une vision du monde. Ils insistent sur la dimension relationnelle importante de ce travail de représentation : c'est en tenant compte des positions et discours développés par les partis concurrents, mais également par

⁸¹ OFFERLE Michel. *Les partis politiques. op. cit.* p. 92.

d'autres « porteurs de parole » (médias, analystes, etc) qu'un parti se saisit d'intérêts sociaux, propose un programme, se positionne politiquement. La logique de la compétition politique entraîne en effet des stratégies symboliques de « marquage » (au sens sportif) et de différenciation. N'importe quel parti ne peut cependant mobiliser sur n'importe quoi : la sédimentation de son idéologie et de ses prises de position passées limite sa latitude à mobiliser et à prendre en compte des intérêts sociaux, lui impose un degré minimum de cohérence dans son offre, en dictant des enjeux sacro-saints et des enjeux tabous⁸².

Le deuxième apport important pour ce travail des thèses d'Offerlé et de Gaxie est la mise en relation de ce travail partisan de représentation de groupes sociaux et de mise en ordre et en sens du monde avec les dynamiques intra-organisationnelles : si le positionnement politique d'un parti est fonction des positionnements des autres partis, il est avant tout le produit des luttes, rapports de force et négociations au sein-même du parti. Utilisant l'analyse des champs bourdieusienne, Offerlé et Gaxie placent les dynamiques internes d'un parti au cœur de leur analyse. « *Relation sociale* »⁸³, « *sociation* », « *marché* », un parti est avant tout pour eux « *un espace de concurrence objectivé entre des agents ainsi disposés qu'ils luttent pour la définition légitime du parti et pour le droit de parler au nom de l'entité et de la marque collective dont ils contribuent par leur compétition à entretenir l'existence ou plutôt la croyance en l'existence* »⁸⁴. Les participants à la relation y investissent des capitaux individuels et collectifs variés, y usent de ressources sociales, politiques, symboliques, dans le but de recueillir des profits politiques⁸⁵. De ces capitaux et ressources, ils sont inégalement dotés, et ils n'ont pas tous les mêmes attentes de leur participation à la relation, ni n'y poursuivent les mêmes buts. Ils sont dans une situation de collaboration concurrentielle, en compétition entre eux mais tous intéressés par la réussite collective de l'entreprise partisane (même inégalement).

⁸² A ces limitations induites par l'idéologie et les positions passées du parti-même, il faut ajouter celles induites par la logique de la compétition politique : les partis politiques en compétition sur un même marché tiennent en dehors de l'arène politique, par un accord tacite, certains enjeux qui mettraient en danger le cadre de la compétition – coopération.

⁸³ OFFERLE Michel. *Les partis politiques. op. cit.* p. 13.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Comme l'avance Offerlé, contrôler un parti, c'est « *réussir à imposer sa définition des capitaux qui y ont cours* ». *Ibid.* p. 66.

Ces luttes internes qui mettent aux prises des groupes plus ou moins structurés, des « *sous-entreprises* » prennent l'apparence de luttes symboliques, où les acteurs rivalisent pour imposer leur définition du parti. Les luttes intra-partisanes, tout autant que les luttes inter-partisanes, sont en effet relationnelles, et alimentent des stratégies de différenciation et de démarquage. Les groupes se différencient et légitiment normativement la lutte qui les oppose en la drapant dans des atours idéologiques et programmatiques, voire en se posant comme les porte-paroles d'intérêts sociaux distincts⁸⁶. C'est précisément de ces marchandages et rapports de force entre groupes que résultent, pour Offerlé, les politiques partisanes, les décisions prises par le parti, son positionnement dans le champ politique⁸⁷. Les positions des autres partis, leurs offres programmatiques ne font qu'informer ces luttes internes et ces décisions.

Un dernier grand intérêt du travail d'Offerlé et Gaxie, lié au précédent, porte sur la culture politique partisane. Dans les interactions et échanges inégaux entre acteurs internes sont formés des répertoires d'actions communs, sont créés des récits, qui sont objectivés dans des rites et des emblèmes, *in fine* une culture propre au champ, dont les contours originels sont souvent tracés par l'acte d'institution du parti. Ces mots-symboles, logos, rites, lieux sanctifiés, art-de-faire donnent une cohérence dans l'espace et dans le temps, une identité commune englobante au parti, ensemble d'acteurs et de sous-entreprises aux capitaux et intérêts disparates qui veut se donner à voir comme un tout.

Si leur conception entrepreneuriale des partis politiques pêche sans doute par excès d'utilitarisme et d'instrumentalisme⁸⁸, et qu'on leur a reproché (en particulier à Offerlé) de finalement plus étudier les acteurs qui composent le parti que le parti lui-même, ces auteurs soulèvent pour ce travail plusieurs pistes de recherche extrêmement intéressantes, notamment dans leur analyse du rôle des dynamiques internes dans la constitution du positionnement d'un parti et du développement d'une culture politique propre au parti qui le fait tenir ensemble,

⁸⁶ Daniel Gaxie pose ainsi une question intéressante: « Accède-t-on au pouvoir pour promouvoir une cause, ou la défense d'une cause est-elle l'instrument de la « conquête du pouvoir » ? » (GAXIE Daniel. *La démocratie représentative. op. cit.* p. 94). « Un peu les deux » serait la réponse spontanée, pas très scientifique mais sans doute pas fautive.

⁸⁷ OFFERLE Michel. *Les partis politiques. op. cit.* p. 68.

⁸⁸ C'est la critique adressée par Jean Charlot. Voir CHARLOT Jean. *Partis politiques. Pour une nouvelle synthèse théorique. op. cit.*

qui complètent efficacement les apports de l'analyse institutionnelle et de la sociologie des organisations.

Les apports de Frederick Bailey : la « structure politique »

La sociologie de Frederick Bailey nous donne des outils supplémentaires pour étudier la compétition interne au parti, la régulation et le changement. Plus précisément, Bailey établit un lien entre les valeurs ayant cours au sein d'une arène politique, les règles qui y sont suivies et les discours utilisés dans la compétition entre acteurs.

Pour ce faire, Bailey nous propose une conceptualisation simple et lumineuse de la compétition politique. Il étudie la politique comme « *un jeu de compétition* »⁸⁹. Un jeu est ordonné : les participants se sont mis d'accord sur la façon de jouer et sur l'enjeu du jeu. Bailey introduit ici le concept de « *structure politique* »⁹⁰ : celle-ci est « *un ensemble de règles destiné à codifier la compétition* » dans des « arènes »⁹¹. Ces règles fixent les trophées en jeu, la formation et le fonctionnement des équipes, les tactiques légales et illégales ; elles instaurent même parfois un arbitre⁹².

Les règles sont de deux types : règles normatives et règles pragmatiques. Les règles normatives sont les règles du jeu publiques et officielles; elles sont l'expression des valeurs ayant cours dans la structure, qu'elles protègent. Elles fixent les critères moraux du bien et du mal, les coups légitimes et illégitimes. On les reconnaît au fait que ce sont celles que les acteurs invoquent publiquement pour justifier une action ou pour attaquer un adversaire ; un acteur, même s'il ne croit pas à ces règles et entend tricher, doit faire mine d'y adhérer.

Les règles pragmatiques sont d'un autre ordre : elles conseillent les lignes de conduite efficaces dans une compétition politique, ce qu'un acteur doit faire pour gagner. Si les règles normatives sont le « visage public », les règles pragmatiques sont la « sagesse privée », indiquant les manœuvres et tactiques adéquates pour l'emporter. Elles sont normativement neutres.

⁸⁹ BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*. Paris : PUF, 1971. p. 13.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Le terme « arène » désigne les lieux d'interaction de la compétition. *Ibid.* p. 103.

⁹² *Ibid.* p. 47.

La compétition interne met aux prises des concurrents qui utilisent pour s'affronter, mobiliser et se compter, des *thèmes normatifs* »⁹³. Bailey définit ce dernier terme ainsi : « *C'est ce que j'ai appelé plus haut les « valeurs ». Le mot de « thème » est séduisant parce qu'il implique que les hommes politiques les rabâchent continuellement* »⁹⁴. Les thèmes normatifs, ce sont les énoncés, exprimant les valeurs qui ont cours dans la structure politique, que les protagonistes utilisent stratégiquement pour justifier un coup ou s'y opposer, pour communiquer avec les autres participants. C'est par l'utilisation de thèmes normatifs, qu'ils jouent comme on joue des cartes, que les concurrents s'efforcent de se légitimer ou de délégitimer l'adversaire. Comme chez Bourdieu et ses disciples, la lutte politique est pour Bailey une lutte symbolique. Mais chez lui, ce sont les valeurs en vigueur dans l'ordre socio-politique qui fournissent aux acteurs des ressources pour s'envoyer des messages et s'affronter.

La pensée de Bailey permet également d'appréhender le phénomène du changement. Comme Crozier et Friedberg, il conçoit le changement comme un phénomène à la fois exogène et endogène, résultant de la rencontre entre l'environnement de la structure politique et les stratégies d'acteurs. Dans leurs luttes, les participants baisent avec les règles normatives et les valeurs. Sans cesse à la recherche de nouveaux stratagèmes pour l'emporter, ils importent dans la lutte de nouvelles ressources mises à disposition par l'environnement, et ils jouent des coups nouveaux. L'invention peut être une déviation calculée par rapport aux règles normatives ; les règles pragmatiques et normatives peuvent entrer en contradiction⁹⁵. A la fin de la lutte a lieu un inventaire, une remise en ordre : on restaure et réaffirme les règles normatives, ou on en édicte de nouvelles ; une règle pragmatique peut devenir une règle normative⁹⁶. C'est ainsi que changent les règles du jeu, et *in fine* la structure politique.

La sociologie de Bailey nous intéresse enfin sur un dernier point, celui de l'« emboîtement » entre structures politiques. Bailey établit qu'une structure politique peut contenir des structures politiques plus petites. Ces structures

⁹³ Les thèmes normatifs sont des énoncés des règles normatives, qui structurent le discours public et l'univers du dicible dans une organisation ou un champ, et en constituent pour Bailey le langage culturel. *Ibid.* p. 119.

⁹⁴ BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique. op. cit.* p. 119.

⁹⁵ *Ibid.* p. 129.

⁹⁶ *Ibid.* p. 130.

périphériques, qu'il appelle « *structures politiques emboîtées* », doivent être considérées comme « *des structures politiques partiellement indépendantes et partiellement déterminées par des structures politiques plus importantes, au sein desquelles elles sont emboîtées* ». La relation entre structures politiques emboîtées et « emboîtantes » est une « *interaction réciproque* », dans laquelle les intermédiaires jouent un rôle privilégié⁹⁷. Ceci apparaît intéressant pour étudier, comme on le fera dans ce travail, une fédération locale d'un parti et les règles et référents propres qu'elle peut développer, en interaction avec la structure partisane nationale.

Les analyses de la décision : modèle « garbage can » et référentiel

Enfin, dans la construction de notre « boîte à outils » théorique, le recours aux analyses de la décision est apparu indispensable pour étudier le processus par lequel un parti produit ses discours et sa doctrine. Qu'est ce dernier sinon un processus de décision ? Ces analyses complètent efficacement les analyses développées par la sociologie des organisations. Notamment, elles soulignent les contraintes pesant sur les décideurs, et remettent en cause la rationalité des acteurs et de la décision chers aux tenants du choix rationnel. L'analyse décisionnelle a en effet depuis longtemps relativisé l'idée de la rationalité de la décision et des acteurs et fait son sort à la figure du décideur tout-puissant. Herbert Simon et James March⁹⁸, ainsi que Graham Allison dans son célèbre ouvrage sur crise des missiles de Cuba⁹⁹, ont démontré que la rationalité de la décision était limitée. Contrairement à ce qui est formulé dans les théories rationnelles de la décision, les acteurs du processus de décision ne savent pas toujours très bien ce qu'ils veulent : leurs préférences et leurs intentions ne sont ni stables ni précises, et les informations dont ils disposent sont souvent parcellaires. Charles Lindblom démontre que leurs préférences évoluent par ajustement mutuel, et que c'est seulement au cours du processus, par les marchandages avec les autres acteurs, qu'ils découvrent des informations plus complètes¹⁰⁰. Michael Cohen, James

⁹⁷ *Ibid.* p. 26.

⁹⁸ MARCH James, SIMON Herbert. *Les organisations*. Paris: Dunod, 1974. 253 p.

⁹⁹ ALLISON Graham. *Essence of decision : explaining the Cuban missile crisis*. Boston: Little Brown, 1971. 416 p.

¹⁰⁰ LINDBLOM Charles. *The policy-making process*. New York: Englewood Cliffs, 1968. 122 p.

March et Johan Olsen rompent définitivement avec le schéma rationnel. Avec le modèle de la poubelle (*Garbage can model*), ils soulignent le caractère contextuel et hasardeux du processus de décision : le processus de décision n'est plus qu'« *une combinaison très contextuelle d'acteurs, d'opportunités et de choix, de problèmes et de solutions* »¹⁰¹ ou, mieux, « *une collection de solutions à la recherche de problèmes, d'idéologies cherchant des opportunités de s'exprimer, de projets à la recherche de supporters, et de gens à la recherche d'emplois, de reconnaissance ou de distraction* »¹⁰². La décision n'a ici plus rien de rationnel, elle découle seulement de la rencontre fortuite et aléatoire d'un problème avec une solution portée par des entrepreneurs.

Dans leur perspective institutionnelle du processus de décision, March et Olsen insistent également sur la dimension contraignante des cadres cognitifs (valeurs et normes) de l'institution qui conditionnent les attentes et les préférences des décideurs. Surtout, et c'est ce qui nous intéresse ici, ils insistent sur la dimension symbolique du processus de décision : « *les processus de décision sont des rituels sacrés et la prise de décision est inséparable des importants enjeux symboliques inhérents au politique et au social* »¹⁰³. Les processus de décision sont ainsi souvent des mises en scène ritualisées de l'identité collective du groupe, où la décision elle-même n'est que secondaire (les congrès partisans, par exemple). Ils célèbrent les valeurs et croyances du groupe, au premier rang desquelles la croyance générale en l'efficacité du politique à impacter sur le social. Pour les acteurs du processus, le mot-clé est « légitimité » : le leader, en mettant en scène la consultation, en encourageant la participation, en rassemblant dans des processus publics des experts et des informations, en mettant sur pied des commissions *ad hoc*, fait ce qu'on attend d'un bon leader, clairvoyant et responsable. Surtout, il doit s'évertuer à mettre en scène sa capacité à décider et à influencer sur le cours des événements. En décidant, en « tranchant dans le vif », souvent de manière spectaculaire et fracassante ou en prenant l'exact contre-pied de ce qui se faisait avant, le leader fait la démonstration à lui-même et aux autres de son propre

¹⁰¹ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics. op. cit.* p. 80.

¹⁰² *Ibid.* p. 82.

¹⁰³ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics. op. cit.* p. 49.

pouvoir, et conforte sa stature¹⁰⁴. On voit là un trait important des processus de décision : la reconnaissance de la capacité à décider est souvent aussi importante pour les acteurs que la décision elle-même. C'est ce que Sylvain Laurens appelle « *la politique de la décision pour la décision* »¹⁰⁵.

Le concept de luttes symboliques bourdieusien nous a instruit sur le caractère cognitif des luttes politiques. Un courant des analyses décisionnelles, celui des analyses cognitives de politiques publiques¹⁰⁶, nous permet de penser plus précisément cette articulation entre champ du pouvoir et champ cognitif en ce qui concerne le processus de décision. Pour ces auteurs, développer une politique publique, prendre une décision, c'est d'abord construire et diffuser une vision du monde, d'un problème et de sa solution, ce qu'ils appellent un « *référentiel* »¹⁰⁷. Développé tout d'abord par Jobert et Muller, notamment inspirés par les travaux de Michel Foucault et Lucien Nizard, ce concept de référentiel articule la dimension cognitive et intellectuelle, d'un côté, et la dimension du pouvoir et des jeux d'acteurs, de l'autre : les idées et l'action. Tout d'abord, la dimension cognitive. Une politique publique est ici comprise avant tout comme un processus de production de sens, comme l'affirmation d'une vision du monde et de la place du groupe concerné dans ce monde. Cette vision du monde, cette structure de sens, cette représentation de la réalité sur laquelle intervenir, c'est le référentiel¹⁰⁸. Ensuite, la dimension du pouvoir et des jeux d'acteurs. Des acteurs, individuels ou collectifs, s'efforcent de produire, diffuser et faire reconnaître des référentiels, en concurrence avec d'autres acteurs porteurs d'autres référentiels. Ces producteurs

¹⁰⁴ Quitte à devenir prisonnier de cette stature, de cette image d'homme fort décideur : Brigitte Gaïti montre comment la configuration charismatique dans laquelle s'est enfermée le Général De Gaulle le contraint à prendre des décisions trop risquées, telles que celle de conditionner son maintien en poste au succès du référendum de 1969. GAITI Brigitte. La décision à l'épreuve du charisme. Le Général de Gaulle entre mai 1968 et avril 1969. *Politix*, 82, 2008. p. 39-68.

¹⁰⁵ LAURENS Sylvain. « 1974 » et la fermeture des frontières. Analyse critique d'une décision érigée en *turning-point*. *Politix*, 82, 2008. p. 39-68.

¹⁰⁶ Voir par exemple :

MULLER Pierre. L'analyse cognitive des politiques publiques: vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue Française de Science Politique*, 50, 2, 2000. p. 189-208.

JOBERT Bruno. Représentations sociales, controverses et débats dans la construction des politiques publiques. *Revue Française de Science Politique*, 42, 2, 1992. p. 219-234.

¹⁰⁷ Voir les contributions rassemblées dans FAURE Alain, POLLET Gilles, WARIN Philippe dir. *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. Paris : L'Harmattan, 2003. 191 p.

¹⁰⁸ Pour Pierre Muller, le référentiel articule quatre niveaux de perception du monde : les valeurs (les représentations fondamentales, qui définissent le bien et le mal, et qui encadrent l'action publique), les normes (elles définissent des écarts entre le réel perçu et le réel souhaité et déterminent des principes d'action, tels que « il faut moderniser l'administration », « il faut augmenter les dépenses sociales »), les algorithmes (ce sont des relations causales qui expriment une théorie de l'action) et les images (elles sont des vecteurs de valeurs et de normes, par exemple « le jeune cadre dynamique », « le fonctionnaire sous-productif », etc). MULLER Pierre. Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde In FAURE Alain, POLLET Gilles, WARIN Philippe dir. *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. op. cit. p. 158-159.

de référentiel, que Muller appelle les « *médiateurs* »¹⁰⁹, s'affrontent dans des forums, des arènes, qui sont les lieux où sont construits et négociés les référentiels¹¹⁰. La construction d'un référentiel est inséparable des enjeux de pouvoir et des stratégies des acteurs: comme le résume joliment Muller, « *il y a une relation circulaire entre le processus de construction de sens et le processus de prise de pouvoir : c'est parce qu'il définit le nouveau référentiel qu'un acteur prend le leadership du secteur en affirmant son hégémonie mais, en même temps, c'est parce que cet acteur affirme son hégémonie que sa vision du monde devient peu à peu la nouvelle norme* »¹¹¹. Pour étudier la construction d'un référentiel, il faut donc à la fois étudier les discours que développent les acteurs du processus de décision, et ces acteurs eux-mêmes, leurs intérêts et leurs stratégies. Par la façon dont il articule sens et pouvoir, représentations et stratégies, le concept de référentiel, initialement développé dans le cadre des analyses de politiques publiques, nous apparaît propice à l'étude de la production des discours et politiques d'un parti politique.

Problèmes de recherche : la régulation, la production de discours et le changement

Grace à cette boîte à outils théorique, on traitera principalement dans cette thèse de trois problèmes de recherche : la production des discours partisans, la régulation, et le changement. On entend traiter d'abord du processus par lequel un parti politique produit ses politiques et son offre électorale. On le conçoit comme un processus conflictuel, mettant aux prises des acteurs variés, avec leurs intérêts et leurs stratégies, et comme un processus symbolique et cognitif. Par régulation, on entend les règles, les normes, les principes de légitimité qui régissent les relations entre acteurs intra-partisans. On voit la règle comme un construit social, le produit et l'objet de rapports de pouvoir. Par l'étude du changement partisan, on

¹⁰⁹ *Ibid.* p. 161.

¹¹⁰ JOBERT Bruno. Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche In FAURE Alain, POLLET Gilles, WARIN Philippe dir. *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel.* op. cit. pp. 18-25.

¹¹¹ MULLER Pierre. Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. op. cit. p. 156.

entend étudier comment les règles, l'idéologie d'un parti évoluent. On conçoit le changement comme un processus à la fois exogène et endogène.

La production de l'offre partisane : un processus symbolique et conflictuel

Ce travail s'intéresse au processus par lequel un parti produit ses « biens politiques » : les documents officiels d'un parti, qui notifient ses engagements et positions publics (résolutions des congrès, programmes électoraux). La production de ces documents officiels est toujours un enjeu de luttes au sein du parti : la codification d'une politique, d'une décision, qui engage ainsi publiquement le parti, confère toujours à ces décisions et politiques une objectivité, une légitimité contraignante, qui s'impose à tous ses membres¹¹².

L'approche des bourdieusiens nous a permis de concevoir la dimension symbolique de la lutte politique. La compétition électorale met aux prises des entreprises politiques qui produisent des biens politiques (discours, programmes, visions du monde, etc) qu'elles tentent de « vendre » aux électeurs. Elle est une lutte symbolique pour l'imposition de la vision du monde légitime. Elle est également une lutte de classement, dans laquelle chaque parti essaie de faire reconnaître des catégories d'interprétation spécifiques de l'ordre socio-politique. Un enjeu important de cette lutte symbolique et de classement est la représentation : les partis s'efforcent de construire symboliquement des groupes sociaux, de mettre en scène des identités collectives, dont ils veulent s'arroger le monopole de la représentation dans la sphère politique. Les analyses des bourdieusiens permettent également de révéler le caractère contextuel et conjoncturel du discours partisan : certains temps du jeu politique (campagnes électorales, congrès partisan, par exemple) sont ainsi plus propices à des discours incisifs¹¹³; plus généralement, les partis, les hommes politiques nuancent souvent leur discours en fonction du public visé, de l'auditoire, dans un exercice d'équilibrisme souvent délicat. Elles soulignent enfin le caractère relationnel de l'offre partisane : c'est en tenant compte des offres de ses concurrents qu'un parti politique formule la sienne.

¹¹² Sur l'enjeu de la codification, voir NAY Olivier. *La région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional. op. cit.* p. 337.

Les analyses cognitives de la décision, notamment avec la notion de référentiel, rejoignent les analyses bourdieusiennes sur la dimension cognitive et symbolique de la lutte politique : une politique, un discours, c'est bien l'affirmation d'une vision du monde, d'une lecture particulière de la société. Elles connectent cette dimension cognitive à une analyse stratégique, qui fait la place aux luttes internes entre acteurs, qui lie sens et pouvoir.

C'est bien sur cette dimension interne du processus de production de l'offre partisane que l'on insistera également. En effet, si le discours d'un parti est relationnel, partiellement déterminé en fonction des positionnements des partis concurrents, il est avant tout un produit des dynamiques internes, des conflits et marchandages entre acteurs au sein du parti lui-même. Comme on l'a exposé plus haut, la sociologie des organisations, ainsi que les analyses d'Offerlé et Gaxie, nous donnent les outils conceptuels pour appréhender sérieusement cette dimension interne et conflictuelle du processus. Pour la traiter correctement, on intégrera également à notre analyse le « modèle de la poubelle », emprunté aux études de la décision. Si, comme la sociologie des organisations, il met l'accent sur les jeux des acteurs, il permet de nuancer efficacement les analyses de cette dernière, qui font la part trop belle à la rationalité des acteurs et de la décision. Le modèle de la poubelle sied plutôt à l'étude de processus de décisions complexes, et il pousse trop loin la déconstruction de la rationalité et de l'intentionnalité¹¹⁴. Mais on peut en tirer un enseignement très important pour notre recherche : en établissant que des entrepreneurs « mettent sur le marché » et promeuvent des plans, des idées, et donc quelque part « inventent » et sélectionnent un problème, car ils sont à la recherche de postes ou de reconnaissance, le modèle *Garbage can* montre que souvent, la décision n'est pas pour les acteurs un but, mais un moyen. *On peut comprendre la décision, la production de discours, comme une alliance de circonstance entre acteurs qui y projettent des intérêts et des ambitions différents.*

¹¹³ LE BART Christian. *Le discours politique. op. cit.* p. 40.

¹¹⁴ Pour une lecture critique du modèle Garbage can, voir URFALINO Pierre. *La décision fut-elle jamais un objet sociologique ?* CESTA/EHESS : <http://cesta.ehess.fr/docannexe.php?id=545>, 2005.

La règle: un construit social

L'analyse institutionnelle, la sociologie des organisations et la sociologie de Frederick Bailey nous donnent les outils théoriques nécessaires pour traiter de la régulation, dont elles ont fait un objet d'étude privilégié. Pour Chevallier, les institutions sont ainsi avant tout des « *dispositifs de normalisation* », qui s'efforcent d'obtenir de leurs ressortissants certains types de comportements, en leur imposant des rôles et des règles¹¹⁵. La régulation est également l'élément central du concept de système d'action concret de Crozier et Friedberg¹¹⁶. Une organisation, c'est « *un ensemble de règles* »¹¹⁷. En particulier, ces théories nous instruisent sur la pression de l'instituant (les acteurs, leurs luttes), qui travaille et remodèle en permanence l'institué (les valeurs, normes, règles).

Valeurs, normes et règles

On va tout d'abord essayer de faire le tri entre ses termes et de les clarifier, et d'ainsi préciser le sens dans lequel on les emploiera dans ce travail. « Valeurs », « normes », « routines », « règles » de tout type (« normatives », « pragmatiques », « codifiées », « informelles », « implicites », « structurelles », « autonomes », « de contrôle », « constitutives », « régulatrices », etc), un certain flou règne en effet¹¹⁸.

Pour ce travail, on distinguera les valeurs, les normes et les règles. On donne ici cette définition de « valeur » : une valeur est une abstraction ; elle est un « conteneur de sens » que le groupe reconnaît et proclame comme idéal, comme « standard ». Elle est du domaine du cognitif : elle est un mode de compréhension et d'interprétation du monde. Mais la valeur a aussi une portée normative : en fournissant un mode de rapport au monde, elle trace les grandes lignes du bien et du mal, du légitime et de l'illégitime¹¹⁹.

C'est ici qu'interviennent les normes. Les normes sont une expression prescriptive des valeurs, qu'elles opérationnalisent sous la forme de grands commandements, interdits, préceptes, lignes de conduites, qui encadrent les

¹¹⁵ CHEVALLIER. Jacques. *Éléments d'analyse politique. op. cit.* p. 200.

¹¹⁶ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système. op. cit.* p. 243.

¹¹⁷ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale. op.cit.* p. 47.

¹¹⁸ Comme bon exemple de cette confusion, on peut évoquer le travail de Frederick Bailey. Ce dernier utilise les termes de « valeurs », « règles normatives », « normes », « thèmes normatifs ». Mais il ne fait pas de claire distinction entre tous ces termes, et semble les employer indifféremment.

¹¹⁹ PADIOLEAU Jean-Gustave. *L'ordre social : principes d'analyse sociologique.* Paris : L'Harmattan, 1993. p. 64.

interactions entre les membres du groupe. La norme est ainsi à l'intersection du cognitif et de la régulation, elle lie constitution de sens et guide de conduite.

Pour préciser la définition de « règle » qu'on utilisera dans ce travail, on va revenir à l'analogie du jeu développée par Bailey au début de son ouvrage. Pour Bailey, il faut penser la politique comme un jeu: des règles du jeu codifient la compétition. En ce sens, une structure politique est un ensemble de règles qui organisent et règlementent la compétition. C'est cette définition simple et basique, qui est également celle retenue par Crozier et Friedberg, qu'on adopte dans cette thèse. Les règles structurent et régissent le déroulement des conflits et marchandages entre les divers participants, elles organisent leurs interactions¹²⁰. Les acteurs inventent une règle pour répondre à un problème¹²¹. Par exemple, qui peut participer au jeu ? Quels sont les trophées ? Quels sont les coups et ressources autorisés ? Comment peut-on monter une équipe¹²²? Les règles limitent les zones d'incertitude, en structurant des attentes de comportements, des anticipations, en délimitant des rôles. En orientant et limitant les stratégies des acteurs, elles permettent une coopération et une intégration minimales, celles nécessaires à la continuité du jeu.

La règle doit être compatible avec la norme pour être légitime. Souvent, elle est même une application de la norme, principe large et transversal imprimant toute l'institution, à un problème technique concret. Ainsi, en ce qui concerne la règle répondant au problème de la sélection des dirigeants (le problème « Qui peut être chef ? »), la norme dessine des principes de légitimité difficiles à contourner : on imagine mal un juif devenir Président de la République islamique iranienne ou, inversement, un musulman devenir Premier ministre de l'état juif d'Israël. Ainsi, la règle n'est pas qu'une contrainte : de par sa relation à la norme, elle est aussi porteuse d'une dimension sémantique, elle s'appuie sur, et montre, des croyances. C'est ce que Jean-Daniel Reynaud signifie quand il écrit que la règle prend son sens et sa légitimité dans un projet : ce projet, ces croyances, les contours en sont esquissés par les valeurs et les normes¹²³.

¹²⁰ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit. p. 91.

¹²¹ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. op. cit. p. 77.

¹²² BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*. op. cit. p. 47.

¹²³ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. op. cit. p. 46.

La connaissance par les acteurs des valeurs, normes et règles ayant cours dans le groupe sont le résultat de ce que Crozier et Friedberg qualifient d'« *apprentissage culturel* »¹²⁴, à savoir une socialisation renforcée par des sanctions. Par leurs interactions au quotidien dans l'institution – organisation, les acteurs prennent connaissance des valeurs, règles et normes. De plus, dans une organisation, la régulation est souvent une activité assumée et officielle : des organes et des dispositifs spécifiques sont mis sur pied pour inculquer aux membres du groupe les valeurs et règles. Reynaud parle de « *violence symbolique* » pour qualifier cet apprentissage forcé¹²⁵.

Si ce contrôle symbolique est suffisamment achevé, des acteurs peuvent en venir à intérioriser les normes et règles, à les intégrer dans leur psychisme et à les suivre inconsciemment. Ils agissent ainsi non par calcul stratégique du gain optimal, mais en suivant ce que March et Olsen appellent « *the logic of appropriateness* »¹²⁶ : ils exécutent l'action qui leur semble appropriée, qui leur semble correspondre aux valeurs et normes qu'ils ont intériorisées. Crozier et Friedberg qualifient ce phénomène d'« *ajustement déférentiel* »¹²⁷. L'intériorisation équivaut ici à un double processus de connaissance de la règle, et d'adhésion (au sens affectif) à la règle¹²⁸.

Mais il ne faut pas surestimer cette intériorisation. La socialisation est souvent inégale et lacunaire et, dans les faits, la connaissance des normes et règles est souvent incomplète pour de nombreux acteurs. La norme et la règle n'ont pas partout la même prégnance, elles ne s'imposent jamais de manière uniforme dans tous les sites de l'institution¹²⁹. C'est ici que se manifeste l'importance de la sanction : la sanction peut être formelle, prescrite et organisée, ou bien informelle, spontanée et diffuse¹³⁰, mais toujours, elle montre la règle. De plus, connaissance de la règle n'implique pas adhésion, volonté de s'y plier. C'est là que se manifeste

¹²⁴ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit. p. 278.

¹²⁵ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. op. cit. p. 97.

¹²⁶ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*. op. cit. p. 34.

¹²⁷ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit. p. 57.

¹²⁸ PADIOLEAU Jean-Gustave. *L'ordre social : principes d'analyse sociologique*. op. cit. p. 80.

¹²⁹ NAY Olivier. *La région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*. op. cit. p. 321.

¹³⁰ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. op. cit. p. 48.

la deuxième fonction de la sanction : la sanction montre que transgresser la règle a un coût¹³¹.

La sociologie des organisations nous enseigne la distinction entre règles formelles et informelles. Les règles formelles (textes juridiques, statuts, organigramme, résolutions de congrès, etc), on l'a vu, structurent les enjeux des luttes et orientent les calculs pratiques des acteurs ; elles sont un outil de régulation central, souvent soutenu par un arsenal de sanctions prescrites et formelles, que les acteurs doivent prendre en compte dans leurs stratégies. Mais la structure formelle ne nous raconte qu'une partie de l'histoire : des règles informelles, implicites existent aussi, qui complètent, contournent, quelques fois contredisent, les règles formelles ; ces règles informelles émergent et prennent sens dans le construit organisationnel. En ce qui concerne les partis politiques, Panebianco ou Offerlé ont bien souligné que les statuts, l'organigramme d'un parti sont sans cesse contournés et instrumentalisés par les groupes en compétition ; dans un effort assez rare, Appleton s'est attelé à distinguer les règles formelles et informelles ayant cours dans les partis politiques en France¹³². On doit enfin rappeler que les règles formelles, comme nous l'ont démontré Crozier et Friedberg, ne sont qu'une codification provisoire des règles ayant émergé dans les rapports de force précédents : en ce sens, elles ne sont ni éternelles, ni incontestées.

La règle, produit et objet de conflit

C'est ainsi qu'il faut considérer la règle et la norme : comme un construit social, comme à la fois le produit et l'objet de rapports de force, sans cesse investi et manipulé par des acteurs en compétition qui suivent leurs stratégies. L'élaboration de la règle, ainsi que son application, sont des enjeux de lutte.

La règle n'est pas neutre : en fixant les enjeux, les ressources légitimes, elle favorise certains acteurs par rapport à d'autres. Son élaboration est donc un processus conflictuel, une affaire de pouvoir et de domination¹³³. La règle est le résultat contingent de rapports de force, de marchandages, qu'elle vient en quelque

¹³¹ Puisque la sanction montre la règle, la norme, en est une manifestation claire, certains auteurs comme Mary Douglas proposent d'en faire un objet d'étude privilégié : pour repérer les valeurs sur lesquelles repose une institution, on repère la déviance, ce que la sanction vient punir.

DOUGLAS Mary. *Comment pensent les institutions*. op. cit. p. 92.

¹³² APPLETON Andrew. The formal versus informal rules of French political parties In LAWSON Kay dir. *How political parties work. Perspectives from within*. op. cit. p. 23-54.

sorte « institutionnaliser ». Elle n'est pas un simple *modus vivendi*, un mécanisme d'ajustement neutre : les acteurs luttent entre eux pour faire reconnaître des règles qui leur sont favorables, qui valorisent leurs ressources. La codification, la formalisation des règles est ainsi un enjeu important des luttes entre acteurs : la formalisation confère en effet à la règle un surplus de légitimité, et elle s'accompagne de la mise en place de dispositifs de sanctions prescrites qui viendraient punir les contrevenants. La règle peut ainsi devenir une ressource pour un acteur: l'invoquer, c'est en effet activer un système de contrôle, se doter de ressources constituées.

L'application de la règle est également un enjeu de conflit. Les acteurs en compétition dans le jeu s'affrontent sans cesse sur l'interprétation et l'application des règles ; ils biaisent avec elles, les instrumentalisent, les transgressent, voire cherchent à en imposer de nouvelles qui les avantageront davantage. Ces stratégies sont possibles car la plupart des règles sont relativement vagues et floues : s'il y a des règles positives, qui imposent un rapport de conformité et sont particulièrement contraignantes, la plupart sont des règles négatives, consistant en de grands interdits, qui exigent seulement la compatibilité et sont relativement lâches¹³⁴. Padioleau parle ainsi de « *consensus hétérogène* » pour qualifier les rapports du groupe à la règle : les individus n'ont pas tous la même connaissance, ni la même interprétation de la règle, qui n'est qu'un noyau vague de compréhension commune¹³⁵. Dans leurs actions, les acteurs vont tirer parti de cette marge d'incertitude et s'affronter pour l'interprétation de la règle, essayant de l'orienter dans un sens qui les avantage. En ce sens, la règle est perpétuellement indéfinie car elle est toujours en cours de renégociation et d'actualisation¹³⁶.

Ainsi, destinées à réduire l'incertitude, les règles, par leur imprécision, créent pourtant de nouvelles zones d'incertitude, qui laissent aux acteurs des marges de liberté. L'acteur n'est pas un « *homo-sociologicus-éponge* »¹³⁷, un récepteur passif des règles et normes : il met en œuvre ces marges de liberté pour expérimenter des stratégies diverses. La règle encadre les conduites de l'acteur :

¹³³ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit. p. 93.

¹³⁴ CHEVALLIER. Jacques. *Éléments d'analyse politique*. op. cit. p. 201.

¹³⁵ PADIOLEAU Jean-Gustave. *L'ordre social : principes d'analyse sociologique*. op. cit. p. 191.

¹³⁶ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. op. cit. p. 37.

¹³⁷ PADIOLEAU Jean-Gustave. *L'ordre social : principes d'analyse sociologique*. op. cit. p. 69.

l'acteur la connaît et, par contrôle réflexif, la prend en compte dans ses calculs, non parce qu'il y adhère ou qu'il y est attaché, mais parce qu'il estime que la respecter est le moyen le plus sûr d'optimiser ses chances de réussite. Mais la règle étant souvent imprécise, elle ne limite pas l'acteur à une stratégie unique : les rôles institués par les règles sont des ensembles de prescriptions et d'obligations, mais des ensembles vagues. L'acteur a donc une liberté d'interprétation dans son rôle, et il peut élaborer et découvrir des stratégies diverses¹³⁸.

Ces stratégies, ces coups joués par l'acteur, ces « trucs » qu'il découvre et qui peuvent le faire gagner (ce que Bailey appelle les « règles pragmatiques ») peuvent contourner, infléchir la règle. Souvent, l'acteur souscrit à la règle publiquement, et met en œuvre informellement des stratégies qui la transgressent. La notion de région avant / arrière, empruntée par Giddens à Goffman, est ici intéressante : dans la région avant, qui est en quelque sorte la scène officielle, l'acteur se donne à voir suivant les règles ; dans la région arrière (les coulisses), l'acteur peut se relâcher et suivre des stratégies qui y contreviennent¹³⁹.

Un acteur peut même adopter une stratégie nouvelle qui viole ouvertement la règle. Il peut le faire par ignorance (la socialisation est imparfaite), mais également par choix, s'il estime que le ratio gain – coût du coup nouveau et de la transgression sera finalement positif. Il peut également faire le calcul qu'il ne sera pas sanctionné. En effet, la sanction n'est pas automatique : application concrète de la règle, elle est elle aussi soumise aux rapports de force et aux négociations entre acteurs. Contrôler l'organe en charge de l'application et de la sanction de la règle est ainsi une ressource primordiale pour les acteurs: juge et partie, celui qui y parvient peut interpréter la règle à loisir, et tolérer passivement des transgressions commises par un allié ou réactiver contre un adversaire une règle tombée en déshérence. C'est dans le construit organisationnel, les relations de pouvoir entre acteurs, que prennent donc sens les stratégies transgressives des acteurs, et l'absence de sanction.

Pour résumer, si les règles et les normes contraignent les choix et les stratégies des acteurs, elles sont elles-mêmes en retour continuellement soumises à

¹³⁸ Pour cette raison, au concept de « rôle », Giddens préfère celui de « position sociale ».
GIDDENS Anthony. *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. op. cit. p. 133.

la pression de ces choix et stratégies (Chevallier dirait : « la pression de l'instituant »), qui les maintiennent, les font évoluer ou même disparaître¹⁴⁰. Les valeurs, normes et règles arrêtées par l'acte d'institution ne sont qu'une institutionnalisation provisoire de rapports de force. Elles feront sans doute l'objet d'un travail de célébration et d'entretien, par des cérémonies, des mythes, destiné à les diffuser et à faire oublier l'arbitraire et la contingence qui ont présidé à leur production¹⁴¹ : par cela elles acquerront donc une certaine pesanteur, une existence en soi. Néanmoins, elles ne sont pas un donné, immobile et intangible : elles évolueront, seront contournées, remises en cause, voire remplacées, dans d'autres luttes, à l'issue d'autres rapports de force.

Le changement partisan

Comme on l'a vu plus haut, la sociologie des organisations nous donne les outils conceptuels pour appréhender le changement partisan. Elle a depuis longtemps revisité les théories fonctionnalistes et évolutionnistes du changement, qui faisaient de ce dernier un phénomène d'adaptation naturel et linéaire d'une organisation aux transformations de l'environnement. Elle conçoit désormais le changement comme un processus à la fois exogène et endogène : le produit de l'interaction entre pressions de l'environnement et stratégies d'acteurs intra-organisationnels qui importent ces *stimuli* dans le parti. L'environnement n'est pas un champ homogène exerçant des pressions uniformes, et les acteurs qui constituent l'organisation ont en conséquence une latitude dans la sélection et l'importation au sein de l'organisation des *stimuli* exogènes, qui ne deviennent contraignants pour l'organisation que dans la mesure où ces acteurs les instrumentalisent dans leurs stratégies individuelles¹⁴².

Les auteurs ayant spécifiquement travaillé sur le changement partisan (Panebianco¹⁴³, Harmel et Janda¹⁴⁴, Lagroye¹⁴⁵, etc) ont pris acte de ces avancées

¹³⁹ *Ibid.* p. 177-84. On développera plus loin dans le corps du texte ces notions de région avant / arrière, et comment on compte les utiliser.

¹⁴⁰ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. *op. cit.* p. 105. Cette idée est également au cœur de la théorie de la structuration de Giddens, qui parle de « dualité du structurel » : GIDDENS Anthony. *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. *op. cit.* p. 76.

¹⁴¹ PUDAL Bernard. *Prendre parti : pour une sociologie historique du PCF*. Paris : Presses de la FNSP, 1989. p. 37-41.

¹⁴² CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. Paris : Seuil, 1977. p. 130.

¹⁴³ PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power*. *op. cit.*

¹⁴⁴ HARMEL Robert, JANDA Kenneth. An integrated theory of party goals and party change. *op. cit.*

théoriques, et en particulier de l'accent nouveau mis sur le caractère endogène du changement, et font désormais des dynamiques intra-partisanes un facteur décisif du changement : de façon significative, quand Harmel et Janda examinent les causes du changement partisan, ce sont désormais vers des facteurs endogènes qu'ils se tournent prioritairement (défaite électorale, changement de personnel dirigeant au sein du parti)¹⁴⁶. Les *stimuli* que l'environnement exerce sur le parti sont pluriels et contradictoires (transformation des structures socio-économiques de la société, innovations technologiques, événements historiques importants, diffusion de nouvelles idéologies et de nouveaux modes d'organisation partisans, etc) : c'est seulement par leur sélection et leur prise en compte (qui n'est ni obligatoire ni automatique) par des acteurs intra-partisans qui disposent d'une marge de manœuvre et qui poursuivent leurs propres intérêts que ces *stimuli* sont (ou pas) importés dans le parti.

En ramenant au centre de l'analyse le caractère endogène du changement et le rôle des acteurs intra-organisationnels, la sociologie des organisations a inauguré une réflexion sur le changement volontaire et intentionnel, ce que Crozier et Friedberg appellent le « *changement dirigé* »¹⁴⁷ : le processus par lequel des acteurs cherchent à mettre en place une réforme modifiant la structure organisationnelle et / ou idéologique et / ou culturelle de l'organisation. Les sociologues des organisations décomposent le processus de changement intentionnel en deux phases principales : l'élaboration et l'adoption du projet de changement, d'abord, sa mise en œuvre ensuite. La phase d'élaboration du projet apparaît comme un processus complexe et contextuel, à l'image du processus de décision tel que compris par les théoriciens du modèle « *garbage can* »¹⁴⁸ : il met aux prises des acteurs qui ne participent pas au processus pour les mêmes raisons, qui sont à la recherche d'opportunités, de postes ou de légitimité, et qui conçoivent le processus de changement à l'aune de leurs aspirations et stratégies individuelles.

HARMEL Robert, JANDA Kenneth. Performance, leadership, factions and party change: an empirical analysis. *West European Politics*, 18, 1, 1995. p. 1-33.

HARMEL Robert, TAN Alexander. Party actors and party change: Does factional dominance matter?. *European Journal of Political Research*, 42, 3, 2003. p. 409-424.

¹⁴⁵ LAGROYE Jacques. Change and permanence in political parties. *op. cit.*

¹⁴⁶ HARMEL Robert, JANDA Kenneth. An integrated theory of party goals and party change. *op. cit.*, et Performance, leadership, factions and party change: an empirical analysis. *op. cit.*

¹⁴⁷ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. *op. cit.* p. 349.

¹⁴⁸ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*. New York : The Free Press, 1989. p. 80.

Une fois le projet élaboré et adopté, il reste à le mettre en œuvre. Une tentative de changement intentionnel rencontre souvent des résistances à l'intérieur de l'organisation. En effet, elle vient perturber des intérêts établis, menacer les positions acquises et contraindre les stratégies d'autres acteurs. Elle peut également bousculer l'ordre cognitif et normatif qui sous-tend l'organisation. L'intentionnalité du projet se perd alors dans sa capture par les dynamiques internes, jeux, routines, culture de l'organisation (« *la capacité collective* »¹⁴⁹), qui retravaillent le projet tel qu'adopté et aboutissent à des résultats imprévus bien loin des intentions de ses promoteurs.

Hypothèses de recherche

Notre postulat de départ est que le positionnement idéologique nationaliste de l'ANC est un positionnement ambigu et pluriel, qui repose sur deux associations de valeurs potentiellement contradictoires : sur la question raciale *per se*, entre non-racialisme, nationalisme noir et nationalisme africain ; sur le contenu classiste de ce nationalisme, entre caractère multi-classes et biais en faveur des pauvres et des travailleurs. C'est un consensus hétérogène sur ce positionnement multiple qui « tient » le parti ensemble.

On entend tout d'abord démontrer que dans le contexte de la nouvelle Afrique du Sud démocratique et non-raciale, ce positionnement pluriel amène le parti à développer des discours alternatifs. C'est le cas en ce qui concerne son offre électorale, où l'ANC s'efforce stratégiquement de construire symboliquement des groupes identitaires différents, pour s'en arroger le monopole de la représentation dans l'espace public. C'est également le cas pour les discours successifs que le parti tient depuis 1994 sur la nation sud-africaine et l'état des relations interraciales. Ces discours sont autant le fruit de la concurrence avec d'autres partis et « porteurs de parole » que de la concurrence au sein du parti entre sous-groupes variés.

On démontrera ensuite que le nouvel environnement post-apartheid, celui d'une société démocratique où les clivages raciaux et socio-économiques évoluent,

¹⁴⁹ *Ibid.* p. 343

met en péril le consensus hétérogène sur lequel repose l'ANC et émet des pressions sur le parti pour qu'il change et se repositionne. C'est en particulier l'ambiguïté sur le volet classiste de son nationalisme qui est de plus en plus difficile à maintenir : parti au pouvoir, l'ANC doit mettre en place des politiques publiques qui favorisent certains secteurs sociaux vis-à-vis d'autres. Les sous-entreprises partisans s'affrontent pour le droit de parler au nom du parti et de dire ce qu'il est. Le changement à l'ANC apparaît comme à la fois exogène et endogène, résultant des *stimuli* de l'environnement et de leur sélection par des acteurs intra-partisans aux motivations diverses ; il est indéterminé et inabouti.

Enfin, on démontrera qu'idéologie et organisation sont liées, que l'idéologie d'un parti a des conséquences sur ses règles organisationnelles. Du positionnement pluriel de l'ANC sur la question raciale découlent des règles formelles et informelles d'organisation et de fonctionnement, relatives notamment à l'accès aux postes de direction. En considérant que la règle est un construit social, produit et enjeu permanent de conflits et négociations, et en s'attachant aux stratégies des acteurs, on démontrera que les règles informelles, objet souvent oublié par la science politique des partis, sont bien souvent plus significatives et contraignantes pour les acteurs que les règles formelles. *In fine*, dans le positionnement ambigu du parti, ce sont elles qui nous indiquent quelle est son identité prédominante.

Méthodologie de recherche

Pour réaliser cette thèse, un travail empirique important devait nécessairement compléter l'outillage théorique. En effet, il était indispensable pour lever le voile sur les dynamiques intra-partisanes, pour reconstituer les jeux des acteurs et les circuits de décision, pour mettre au jour les règles informelles.

Ce travail de terrain a pu être réalisé dans le cadre d'un séjour de plus de trois ans en Afrique du Sud. Ayant bénéficié d'une bourse de thèse de l'Institut Français d'Afrique du Sud (IFAS)¹⁵⁰ basé à Johannesburg, nous y avons résidé de novembre 2004 à février 2008.

¹⁵⁰ L'IFAS est une agence du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), avec une aile « Culture » et une aile « Recherche ».

Il a notamment constitué d'une collecte de la littérature de l'ANC, nécessaire à l'analyse de son discours et de son idéologie :

- la littérature interne du parti : résolutions des conférences, documents de discussion, documents stratégiques, contributions dans les revues du parti, discours dans les instances du parti,
- les documents publics du parti : programmes électoraux, discours publics de ses représentants et de ses élus, tribunes dans la presse, etc.

Certains de ces documents sont accessibles sur le site internet de l'ANC, d'autres ont été obtenus aux bureaux du parti, ou « de la main à la main » par l'intermédiaire de cadres de ce dernier.

Il a également constitué en une série d'entretiens, 162 au total, avec 72 dirigeants, élus (Députés, Ministres, Ministres provinciaux) et administrateurs du parti¹⁵¹. Ces interlocuteurs ont été sélectionnés en fonction de leur position et de leur rôle dans le parti, des informations qu'ils étaient censés connaître. Les entretiens ont été semi-directifs, méthode à même de récolter des informations précises de la part d'interlocuteurs ayant souvent peu de temps à consacrer¹⁵². Les contributeurs à l'ouvrage de Samy Cohen sur les techniques d'entretien avec les élites ont clairement identifié certaines des difficultés auxquelles est confronté le chercheur interviewant des dirigeants : distance sociale, mécanismes de « défense » élaborés, etc¹⁵³. Concernant l'ANC, un certain nombre de problèmes spécifiques se sont révélés. Tout d'abord, bien que composite et en sensible évolution depuis la normalisation politique, la culture politique du parti reste marquée par l'expérience de l'exil et de la clandestinité, ainsi que par le centralisme démocratique de la *doxa* marxiste : de nombreux interlocuteurs sont réticents à s'épancher sur tout ce qui peut se passer au sein du parti, voire nier l'existence-même de désaccords internes. La répétition des entretiens permet cependant d'accumuler les informations et les détails supplémentaires, dans ce qui constitue un « cercle vertueux » : les connaissances nouvellement acquises peuvent être utilisées dans de nouveaux entretiens avec d'autres interlocuteurs, sur le mode

¹⁵¹ Voir la liste en Annexe 1.

¹⁵² Samy Cohen établit d'ailleurs que pour ces raisons, la méthode d'entretien semi-directive est la plus appropriée aux discussions avec des dirigeants.
COHEN Samy. L'interview démystifiée In COHEN Samy dir. *L'art d'interviewer les dirigeants*. Paris : PUF, 1999. p. 4-16.

du « *dans un autre entretien, on m'a dit que...* ». Egalement, vers la fin de 2007, avec la Conférence du parti de Polokwane approchant et le conflit factionnel d'une ampleur inédite entre groupe Mbeki et groupe Zuma, la parole s'est quelque peu « libérée ». Enfin, en multipliant les entretiens et les interlocuteurs, on a pu identifier des interviewés se révélant, de par leur personnalité ou leur trajectoire dans le parti, plus ouverts et loquaces.

Une deuxième difficulté est l'expérience des interlocuteurs : nombre d'entre eux étant des dirigeants et/ou des élus, ils sont rôdés aux sollicitations et aux jeux des questions – réponses, et tentent parfois d'instrumentaliser le chercheur dans les jeux factionnels intra-partisans. Enfin, le dernier petit écueil auquel on a fait face est que de nombreux interviewés sont très éduqués (titulaires de masters, de doctorats) et ont une bonne connaissance des théories de la sociologie ou de l'économie : qu'ils y croient ou qu'elles soient destinées à berner le chercheur, ils sont enclins à produire des explications pseudo-scientifiques séduisantes, qu'il faut évidemment questionner et ne pas prendre pour argent comptant.

On a réalisé une grande partie de ces entretiens dans la province du Gauteng, à Johannesburg et Pretoria : à Johannesburg se trouve le siège de l'ANC, et à Pretoria, capitale administrative, le siège du Gouvernement. On en a cependant réalisé la majeure partie à Cape Town, lors de deux séjours de recherche (de juillet à octobre 2006 et d'août à novembre 2007). En effet, le Parlement national y siégeant, il y était plus aisé d'accéder à des députés du parti. Egalement, on avait décidé, dans le cadre de ce travail de thèse, de réaliser une étude de cas sur l'ANC de la province du Western Cape (dont Cape Town est la capitale) : les séjours de recherche à Cape Town nous ont permis de réaliser 48 entretiens avec 22 dirigeants, élus et cadres de l'ANC de la province¹⁵⁴.

Pour finir, le travail de terrain a également compris de l'observation. De février à juin 2006, soit pendant la campagne pour les élections locales de 2006, on a ainsi suivi les activités de deux branches locales de l'ANC du quartier de Soweto à Johannesburg¹⁵⁵ : réunions hebdomadaires, réunions sur la stratégie électorale, activités électorales (porte-à-porte, meetings). On a également assisté à la Policy

¹⁵³ COHEN Samy dir. *L'art d'interviewer les dirigeants. op. cit.*

¹⁵⁴ Dont les cinq Officiels : Président, Vice-président, Secrétaire général, Vice-secrétaire général, Trésorier.

¹⁵⁵ Les branches locales des *wards* (circonscription administrative du gouvernement local) 17 et 18 de Johannesburg.

Conférence du parti de juin 2007, dans la Commission économique : la Policy Conference, qui a lieu tous les cinq ans et qui réunit Ministres, élus et délégués des branches locales, est le forum dans lequel le parti discute de ses politiques et programmes¹⁵⁶. Cette observation nous a permis d'appréhender plus clairement le processus de décision dans le parti, les mécanismes du factionnalisme, mais également la culture politique partisane (pratiques, art-de-faires, rhétorique, etc).

Plan

On discutera de ces hypothèses dans sept chapitres, disposés en trois parties. Dans un Chapitre préliminaire qui précède les parties, on revient sur la construction conflictuelle de l'identité politique ambiguë de l'ANC, définie par la question raciale. Ce chapitre historique, sur la trajectoire de l'ANC et l'histoire de la discrimination d'Etat en Afrique du Sud, nous apparaît indispensable pour comprendre le positionnement idéologique du parti dans le contexte post-apartheid.

Dans une première partie, on étudie comment le parti décline ce positionnement pluriel sur la question raciale dans ses discours. Le premier chapitre de la partie démontre comment l'ANC utilise son triple-positionnement sur la question raciale (Africain / Noir / Sud-Africain) dans ses stratégies électorales, en cherchant à construire et entretenir symboliquement, en concurrence avec les autres partis, des groupes sociaux et des identités collectives. Le second chapitre porte sur l'évolution du discours de l'ANC sur la construction nationale et les relations inter-raciales depuis 1994. Il se focalise en particulier sur la dimension intra-partisane du processus par lequel un parti politique produit des discours et des politiques, en étudiant les stratégies des participants au processus de décision.

Dans la deuxième partie, on étudie comment le contexte post-apartheid, avec la nouvelle donne démocratique et non-raciale et les brusques évolutions socio-économiques, remet en cause le consensus hétérogène qui fonde l'ANC et le pousse à se repositionner en sortant de son ambiguïté constitutive. Le premier

¹⁵⁶ On a traité de cette expérience très instructive dans un article pour *Politique Africaine* :

chapitre porte sur les conflits intra-partisans sur la ligne idéologique du parti vis-à-vis de la question de classe, en insistant sur leur forme de luttes de classement. Le second porte sur la tentative en 2007 d'un petit groupe de dirigeants et d'intellectuels de transformer drastiquement l'identité du parti, par la rédaction d'un nouveau document doctrinal, et les résultats inattendus auxquels cette tentative de changement a abouti.

Dans la troisième partie, on traite des règles formelles et informelles découlant du positionnement idéologique pluriel du parti, qui régissent la vie interne de l'organisation et en particulier l'accès aux postes de direction et d'élus. Dans le premier chapitre, on s'attache à révéler ces règles formelles et informelles et à étudier leur instrumentalisation par les acteurs. Dans le second chapitre, on s'attache aux règles formelles et informelles au sein de l'ANC de la province du Western Cape où, à cause de l'histoire, de la démographie et du contexte politique spécifiques de cette province, le positionnement de l'ANC révèle ses contradictions : des règles alternatives aux règles prégnantes dans le reste de l'institution y sont produites, disputées, et *in fine* disparaissent.

DARRACQ Vincent. « *Nous nous retrouverons au Limpopo !* » : la National Policy Conference de l'African National Congress (27 – 30 juin 2007) ». *Politique Africaine*, 109, 2008.

1. Chapitre préliminaire : La construction historique d'une identité partisane ambiguë

« Le but de l'ANC est de rassembler tous les Africains en un seul peuple, pour défendre leurs droits et leurs libertés. C'est l'original, le seul et l'unique ANC. »

Jacob Zuma, Président de l'ANC, au Congrès de NUMSA, octobre 2008.

« L'ancien Président de l'ANC Oliver Tambo a dit un jour : « Il est de notre responsabilité de briser les barrières de la division et de créer un pays où il n'y aura ni Blancs ni Noirs, seulement des Sud-africains, libres et unis dans leur diversité ». Voilà l'objectif stratégique de l'ANC, qui informe tous ses programmes, ses politiques et ses actions. »

Kgalema Motlanthe, Vice-président de l'ANC, au Congrès de l'Afrikaanse Handelsinstituut (AHI), septembre 2008.

Qu'exprimée devant un mouvement culturel afrikaner, la mission de l'ANC soit d'unir tous les Sud-africains dans une société non- raciale, ou que devant un syndicat majoritairement africain, elle soit d'unir et de défendre les Africains, la question raciale est le projet, au sens seilerien, la *raison d'être* de l'ANC. Elle détermine ses valeurs, au premier rang desquelles le non-racialisme et le nationalisme africain, ambiguïté constitutive. Dans ce chapitre, qui est en quelque sorte un préliminaire nécessaire avant de traiter le sujet lui-même, on revient sur la construction historique de cette identité politique ambiguë, marquée par l'ambivalence. Cette identité politique à la fois vague et complexe de l'ANC s'est formée dans un processus conflictuel, pluriel et non-linéaire, que l'on va exposer ici. Elle résulte autant de la stratégie que de la nature historiquement composite et hétérogène du mouvement, et des compromis et des imprécisions qui ont été nécessaires pour faire vivre ensemble dans une même organisation des factions et des intérêts sociaux potentiellement contradictoires.

Il faut pour cela recontextualiser la trajectoire de l'ANC, la replacer dans le contexte historique et social sud-africain. L'histoire de l'Afrique du Sud est une histoire marquée par la double-conquête coloniale afrikaner et britannique et la

ségrégation raciale absolutisée pendant le régime de l'apartheid (1948-1990). Cette histoire est aussi celle de la construction de catégories et de labels raciaux, toujours aujourd'hui prégnants et activés dans le discours d'Etat, les débats politiques et la vie quotidienne. On va d'abord prêter attention à l'identité politique de l'ANC et aux valeurs qui la forment, puis on va faire un détour par la trame historique sud-africaine, faite de colonialisme, de catégorisation et de discrimination raciales. Enfin, on reviendra sur la trajectoire historique de l'ANC, qui oscille entre assimilationnisme, nationalisme africain et socialisme, et sur la construction conflictuelle et cahotante de son identité politique complexe.

1.1. Un nationalisme flou et pluriel

Comme on l'a évoqué dans l'Introduction, le positionnement idéologique de l'ANC est ambigu et pluriel, encadré par une double-contradiction : sur la question raciale elle-même, entre non-racialisme et nationalisme africain ; sur le contenu classiste de son idéologie nationaliste, entre mouvement multi-classes et défenseur des intérêts des pauvres et des travailleurs.

1.1.1. Entre non-racialisme et nationalisme africain

L'ANC développe un positionnement pluriel vis-à-vis de la question raciale : d'un côté le non-racialisme, de l'autre côté le nationalisme africain. On peut y rajouter depuis le début des années 1990 le nationalisme « noir », transcendant les divisions raciales entre populations anciennement discriminées (Africains, Indiens et *Coloureds*).

Les documents officiels de l'ANC dans la période post-apartheid ne font pas mystère de ces valeurs duales, et de leur place centrale dans le projet du parti : la création d'une Afrique du Sud unie et non-raciale d'un côté, et l'émancipation des Africains de l'autre, y sont systématiquement présentées comme les objectifs fondamentaux du parti. Dans le document doctrinal adopté par la Conférence du parti de 1997, on peut ainsi lire : « *L'objectif stratégique de la Révolution démocratique nationale est la création d'une société unie, non-raciale, non-sexiste et démocratique. En essence, cela signifie la libération des Africains en particulier*

et des Noirs en général de l'oppression politique et économique »¹⁵⁷. Non-racialisme d'un côté, nationalisme africain (et nationalisme noir, de l'autre), le décor est dressé.

Dans tous les documents officiels de l'ANC, le non-racialisme est présenté comme un principe central et intangible, définissant ses buts et toutes ses activités¹⁵⁸. La création d'« *une Afrique du Sud non- raciale et unie* », voilà le mantra du parti, inlassablement martelé dans tous ses documents, et son objectif déclaré. Michael Hastings nous disait que les scissions sont un épisode privilégié pour l'étude des partis politiques, car ils mettent en évidence ses valeurs et principes constitutifs¹⁵⁹. A ce titre, il est significatif que les deux scissions importantes subies par le parti dans entre sa création et la chute de l'apartheid (le Pan Africanist Congress en 1959 et la Gang des Huit en 1975) ont été justifiées par l'évolution non- raciale de l'ANC : le non-racialisme apparaît bien comme une valeur centrale de l'institution ANC.

Le nationalisme africain est l'autre valeur prépondérante de l'institution. La « *libération des Africains* » est présentée comme l'essence du combat du parti. Dans tous ses documents, l'objectif de la création d'une Afrique du Sud non- raciale est toujours subordonné à l'émancipation des Africains, qui en est présentée comme le pré-requis incontournable¹⁶⁰. Ce caractère nationaliste africain de l'ANC est objectivé dans son nom (le « *Congrès National Africain* »)¹⁶¹, il s'incarne dans des mots-symboles : l'ANC se dit toujours « *mouvement de libération nationale* »¹⁶², il prétend mettre en place la « *Révolution Démocratique Nationale* » (la *National Democratic Revolution* (NDR)) et la « *Transformation* »¹⁶³. L'ANC, dans la bouche de ses cadres et leaders, est fondamentalement et avant toute chose un mouvement nationaliste africain : l'ANC, c'est un « *parti africain* »¹⁶⁴, le

¹⁵⁷ ANC. *Strategy and Tactics*. Johannesburg, 1997.

¹⁵⁸ Le *Strategy and Tactics* de 1997 dit ainsi que le non-racialisme est pour le parti « *à la fois un principe et un guide pour ses activités et sa composition* ».

¹⁵⁹ HASTINGS Michel. Partis politiques et administration du sens. *op. cit.* p. 31.

¹⁶⁰ ANC. *Declaration of the 48th National Conference*. Johannesburg, 1991.

ANC. *Resolutions*. Johannesburg, 1994.

ANC. *Strategy and Tactics*. *op. cit.*

¹⁶¹ GAXIE Daniel. *La démocratie représentative*. *op. cit.* p. 100.

¹⁶² « *African National Congress – South Africa's National Liberation Movement* », c'est par exemple le titre qui ouvre la page d'accueil du site internet de l'ANC, www.anc.org.za.

¹⁶³ Dans la rhétorique de l'ANC, la « *Transformation* », c'est celle d'une société racialisée et ségréguée vers une société non- raciale et égalitaire où les Africains ont enfin leur dû.

¹⁶⁴ SIZANI Zweli. Secrétaire pour l'Education politique de l'ANC du Gauteng. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 8 décembre 2006.

« *Parlement des Africains* »¹⁶⁵ ; « *nous sommes un mouvement nationaliste africain, ce qui définit l'ANC, c'est ça* »¹⁶⁶ ; « *L'identité de l'ANC, depuis le début, c'est de régler les problèmes des Africains, car ils sont la majorité et ce sont les plus pauvres* »¹⁶⁷.

Son objectif de libération des Africains, l'ANC l'étend, en le nuancant, à l'ensemble des groupes raciaux non-blancs, discriminés sous l'Apartheid, Africains, *Coloureds* et Indiens, qu'il rassemble dans une catégorie « Noirs ». Les documents post-apartheid du parti le décrivent en effet comme le « *mouvement de libération des Noirs en général et des Africains en particulier* »¹⁶⁸. Libération des « *Noirs en général* » et des « *Africains en particulier* » : la mission première que l'ANC s'alloue est l'émancipation des Africains, qui ont subi le plus durement la discrimination de l'apartheid, mais les autres groupes raciaux discriminés sous l'apartheid sont aussi inclus.

Régulièrement depuis 1994, à l'occasion des conférences nationales du parti par exemple, des militants et cadres de l'ANC ont milité pour le retrait de cette formulation « *libération des Noirs en général et des Africains en particulier* » : certains ont estimé qu'elle était contradictoire avec le non-racialisme du mouvement et de la nouvelle Afrique du Sud¹⁶⁹, d'autres, venant en particulier de la province du Western Cape, s'en sont pris à la clause « *Africains en particulier* », qui envoie selon eux un mauvais message aux électeurs *coloureds* majoritaires dans la province¹⁷⁰. La formulation a cependant toujours été conservée sans véritable combat, la majorité des cadres et militants estimant qu'elle fournit « *une méthodologie pour diriger l'action du Gouvernement : les Africains sont les plus pauvres, car il y avait sous l'Apartheid une hiérarchie dans la discrimination, il faut donc s'occuper d'eux en premier* »¹⁷¹.

¹⁶⁵ NGCULU James. Président de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 19 septembre 2006.

¹⁶⁶ CRONIN Jeremy. Membre du National Executive Committee de l'ANC, Vice-secrétaire du South African Communist Party et Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 27 septembre 2006. Jeremy Cronin est actuellement Vice-ministre des Transports.

¹⁶⁷ MBETE Baleka. Membre du National Executive Committee de l'ANC et Présidente (*Speaker*) du Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 27 novembre 2006. Baleka Mbete a été Vice-présidente de l'Afrique du Sud d'octobre 2008 à avril 2009, et elle est depuis décembre 2007 et la Conférence de l'ANC de Polokwane la *Chairperson* de l'ANC.

¹⁶⁸ ANC. *Strategy and Tactics*. *op. cit.*

¹⁶⁹ TUROK Ben. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 8 août 2006.

¹⁷⁰ VAN DEN HEEVER Randall. Vice-président de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 21 novembre 2007.

¹⁷¹ ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 14 septembre 2006.

Mouvement des Africains, mouvement des Noirs, mouvement de tous les Sud-Africains : le nationalisme de l'ANC est à géométrie variable. De l'avis de nombreux responsables du parti interrogés, c'est ce consensus vague sur le non-racialisme et le nationalisme africain qui constitue le noyau de perceptions commun, dans un mouvement socialement et idéologiquement hétérogène : « *le non-racialisme et le nationalisme africain, c'est la glu qui tient le parti ensemble* »¹⁷².

1.1.2. Entre caractère multi-classes et biais pro-travailleurs

Le contenu classiste de l'idéologie nationaliste de l'ANC est lui aussi ambivalent. Sur la question de classe, l'ANC oscille entre caractère multi-classes et gauchisme pro-classe ouvrière et pro-pauvres. Dans ses documents, il est présenté comme un mouvement multi-classes, mais avec un biais en faveur de la classe ouvrière. Dans le *Strategy and Tactics* de 1997, il est ainsi énoncé que l'ANC est « *une large organisation multi-classes* », dont l'objectif est de « *mobiliser toutes les classes et strates qui ont à gagner du changement* » ; parallèlement, « *l'ANC reconnaît le rôle central et leader de la classe ouvrière* » dans le combat à mener. D'un côté, les projets nationalistes tendent généralement à gommer, passer sous silence l'hétérogénéité sociale, les différences de classe dans le groupe national invoqué ; de l'autre, l'ANC, comme de nombreux mouvements nationalistes, notamment parmi les mouvements anti-colonialistes qui ont essaimé en Afrique et ont abouti aux indépendances, a longtemps trouvé fructueux pour la mobilisation de combiner nationalisme et gauchisme¹⁷³, en associant intellectuellement le combat des populations africaines contre le colon à celui de la classe ouvrière contre la classe dirigeante. Dans les mots d'un dirigeant de l'ANC et du SACP, « *la grande question aujourd'hui, c'est : le projet de l'ANC, la National Democratic Revolution, est-il capitaliste, ou socialiste ? Pour l'instant, on a évité de trancher* ».¹⁷⁴

¹⁷² NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 5 juillet 2007. Mandla Nkomfe est depuis octobre 2008 le Ministre des Finances de la province du Gauteng.

¹⁷³ SMITH Anthony. *State and nation in the Third world. The Western state and African nationalism. op. cit.* p. 105.

¹⁷⁴ DEXTER Phillip. Membre du National Executive Committee de l'ANC et ancien Trésorier du South African Communist Party. Entretien avec l'auteur : Cape Town, Phillip Dexter est désormais le Porte-parole du Congress of the People (COPE), le nouveau parti créé par des leaders de l'ANC après la Conférence de l'ANC de Polokwane qui a vu la défaite pour la présidence du parti de Thabo Mbeki face à Jacob Zuma.

L'identité politique de l'ANC s'articule donc autour de deux couples de valeurs contradictoires. La version la plus ouverte de cette ambivalence (non-racialisme et caractère multi-classes) dessine le visage public de l'ANC, objectivé dans la formule-symbole du parti, celle qui ouvre tous ses documents officiels, tous ses programmes électoraux, ses Déclarations : l'ANC défend « *une Afrique du Sud unie, non-raciale, non-sexiste et démocratique* ». De fait, l'identité officielle du parti est ainsi la plus large et ouverte possible, définie par quelques grands principes consensuels et moralement indiscutables (dans la nouvelle Afrique du Sud, ils sont peu nombreux ceux qui osent se réclamer officiellement du racisme ou du sexisme), d'ailleurs énumérés dans la Constitution du nouveau régime démocratique : devant les citoyens pris dans leur totalité, l'ANC veut se présenter comme l'incarnation de la nation toute entière, le représentant de l'ensemble des Sud-Africains, au-delà des races, des classes et des sexes. Le message électoral de Nelson Mandela à l'occasion de la campagne pour les élections d'avril 2009 résume à merveille cet état d'esprit : « *L'ANC reste le mouvement de libération, il n'est perverti par aucun intérêt de classe ou de race, et il représente solennellement tout le monde* »¹⁷⁵.

1.2. L'Afrique du Sud, une histoire de ségrégation et de mots

Pour comprendre le positionnement de l'ANC et la centralité de la question raciale dans ce dernier, il faut revenir sur l'histoire de l'Afrique du Sud, une histoire marquée par la conquête coloniale puis la ségrégation raciale¹⁷⁶.

1.2.1. Une double colonisation

La colonisation commence vraiment en 1652, quand la Compagnie néerlandaise des Indes orientales (VOC) décide d'installer dans une baie proche du Cap de Bonne-Espérance une station de ravitaillement pour les bateaux de la compagnie commerçant entre l'Europe et les Indes, station qui deviendra Cape Town (Le Cap)¹⁷⁷. Pour cultiver des terres et élever du bétail pour le ravitaillement des

¹⁷⁵ MANDELA Nelson. *Message of support*. East London. 10 janvier 2009.

¹⁷⁶ Voir la Chronologie dans l'Annexe 2.

¹⁷⁷ Pour ce paragraphe, on s'appuie principalement sur FAUVELLE – AYMAR François-Xavier. *Histoire de l'Afrique du Sud*. *op. cit.*

marins, la Compagnie fait venir quelques milliers de colons, qui arrivent principalement de Hollande, d'Allemagne et de France (des Huguenots chassés par la révocation de l'Edit de Nantes). La station a besoin de bras : la VOC prohibe la mise en esclavage des populations autochtones khoekhoe, pour maintenir avec elles de bonnes relations et ainsi garantir la sécurité de la station et son approvisionnement en bétail (qu'elle négocie avec les Khoekhoe), elle fait donc venir des esclaves d'Afrique orientale (principalement le Mozambique), de Madagascar, d'Asie du sud-est (Indonésie). Tout au long du 18^{ème} siècle, les colons s'aventurent de plus en plus loin de la colonie, vont s'installer jusqu'à des centaines de kilomètres du Cap, le long des côtes des Océans atlantique et indien, vers le nord et le désert du Karoo. L'expansion coloniale commence, rythmée d'affrontements avec les populations locales (les « guerres bushmen » à l'ouest, les première « guerres caffres » contre les Xhosas à l'est, notamment). En quelques dizaines d'années, les colons commencent à développer un sentiment identitaire commun, au contact de populations locales qui leur apparaissent irrémédiablement étrangères et d'une administration de la VOC dont ils cherchent à s'émanciper: ils ont un nom (les Afrikaners, les « Africains », en hollandais), une langue, l'afrikaans (un hollandais créolisé), et développent une culture propre, marquée par un calvinisme rigoriste.

Après l'avoir une première fois occupée en 1795, la Grande-Bretagne annexe en 1814 la colonie du Cap, qui devient donc une colonie de l'Empire. Dans la foulée, 5000 colons britanniques débarquent. Cette arrivée, conjuguée à des réformes administratives perçues comme hostiles, à l'abolition de la traite des esclaves par l'Empire britannique en 1807, et à l'émancipation des esclaves effective dans la colonie du Cap en 1834, crée un ressentiment profond des colons afrikaners envers le nouveau pouvoir impérial. A partir de 1834, et jusqu'à 1840, des milliers de colons afrikaners quittent la colonie pour s'enfoncer dans l'intérieur des terres, avec leurs convois, leurs chariots à bœufs et leurs bibles. C'est le Grand Trek, élément central de la mythologie identitaire afrikaner. Certains d'entre eux arrivent jusqu'au Natal, sur la côte est, où ils fondent en 1838 la République de Natalia, après avoir défait les Zulu menés par Dingane (la bataille de *Blood River* est un autre jalon incontournable de la mémoire afrikaner). Las, en

1843, les Britanniques annexent la nouvelle république et en font une nouvelle colonie de l'Empire; dès 1850, des milliers de colons britanniques y débarquent, suivis par des dizaines de milliers de travailleurs indiens acheminés du « joyau de la couronne » vers la nouvelle colonie pour travailler dans les plantations de canne à sucre (150 000 arrivent, de Madras ou Calcutta, entre 1866 et 1911).

D'autres *trekkers* ont délaissé les côtes et se sont dirigés vers les fleuves Orange et Vaal, où ils fondent l'*Oranjevrijstaat* (Etat libre d'Orange), avec pour capitale Bloemfontein. D'autres se sont aventurés encore plus au nord, où ils fondent la République du Transvaal, dont la capitale devient Pretoria. L'Empire britannique se résout finalement à concéder l'indépendance aux deux républiques afrikaners, respectivement en 1852 et 1854.

Deux « évènements géologiques » majeurs vont accélérer ce processus d'expansion coloniale : la découverte de diamants dans la région située entre les fleuves Orange et Vaal, en 1867, et celle d'or dans le Witwatersrand, à cinquante kilomètres au sud de Pretoria, en 1886. Des milliers d'aventuriers venus de toute l'Europe débarquent au Cap et convergent vers ces régions. Ils se fondent peu à peu dans une identité britannique floue et composite : deux régimes de colonialité distincts, celui de la VOC puis celui de l'Empire britannique, ont accouché de deux configurations identitaires composites, afrikaner et « britannique - anglophone »¹⁷⁸.

Surtout, ces découvertes attisent les convoitises des deux républiques afrikaners et de l'Empire britannique, qui se lancent dans des politiques d'expansion territoriales rivales, aux dépens des tribus africaines. Les colons afrikaners d'un côté, et britanniques de l'autre, affrontent et soumettent, non sans coûteuses défaites, les royaumes zulu, xhosa, sotho, notamment. En 1895, ce processus d'absorption territoriale et d'assujettissement administratif est achevé. Les frontières des deux républiques et des deux colonies sont fixées, et contigües. Les régimes administratifs auxquels sont soumis les Africains varient. Dans la colonie britannique du Natal, c'est l'*indirect rule* qui prédomine : les Africains sont considérés comme des étrangers et contraints à vivre dans des réserves (les *locations*), régies selon le droit coutumier. Les constitutions des républiques afrikaners, elles, excluent de la citoyenneté les non-Blancs. Celle de la colonie

¹⁷⁸ FAUVELLE – AYMAR François-Xavier. *Histoire de l'Afrique du Sud. op. cit.* p. 161.

britannique du Cap n'en fait pas autant, du moins formellement : les non-Blancs y jouissent en théorie des droits politiques, mais la nature censitaire du suffrage en exclue dans les faits la grande majorité.

L'industrialisation massive qui accompagne le développement de l'économie minière renforce la ségrégation raciale. Les dizaines de milliers d'Africains qui migrent à Johannesburg ou Kimberley pour travailler dans les mines et les usines, et forment un prolétariat bon marché corvéable à merci, se voient imposer de nombreuses mesures discriminantes. Ils sont confinés aux tâches non-qualifiées, vivent dans des dortoirs fermés qu'ils n'ont pas le droit de quitter, à l'écart des communautés blanches. La ségrégation spatiale s'institutionnalise, la mixité raciale sur les lieux de travail est combattue.

Parallèlement, une classe moyenne africaine se développe. Elle est constituée notamment de fermiers, qui profitent des progrès techniques dans l'agriculture et de l'explosion du marché intérieur pour faire fortune ; dans les villes se crée une petite bourgeoisie urbaine, constitués de professionnels (journalistes, avocats, commerçants, etc), souvent passés par les missions chrétiennes. Cette bourgeoisie africaine commence à s'organiser pour revendiquer des droits.

Les deux colonisations rivales étaient vouées à s'entrechoquer. Après des années de friction, les deux républiques afrikaners, alliées, déclarent la guerre au colon britannique, le 11 octobre 1899. C'est la guerre anglo-boer. Après des victoires initiales des Afrikaners, rôdés aux techniques de guérilla et connaissant bien le terrain, le rapport de force s'inverse et les forces britanniques, plus nombreuses et mieux organisées, prennent peu à peu le dessus. Les Britanniques parquent les populations afrikaners dans des camps, où 26000 Afrikaners meurent, de malnutrition et de maladie ; un nombre équivalent d'Africains, parqué dans des camps séparés, meurt également. Les troupes afrikaners se rendent, et le Traité de Vereeniging du 31 mai 1902 met fin à la guerre, en prononçant l'annexion des républiques afrikaners à la couronne britannique.

1.2.2. Un 20^{ème} siècle de catégorisation et de ségrégation raciales

La nouvelle Union sud-africaine unissant citoyens blancs anglophones et afrikaners institutionnalise peu à peu dans la première moitié du 20^{ème} siècle la ségrégation raciale, limitant en particulier les droits politiques, sociaux et économiques de la population africaine. La logique ségrégationniste est poussée à son paroxysme à partir de 1948 avec l'arrivée des nationalistes afrikaners au pouvoir, qui mettent en place leur projet d'apartheid (« séparation »).

1.2.2.1. L'Union sud-africaine, les premières mesures de ségrégation et l'émergence du nationalisme afrikaner (1910-1948)

Le Traité de Vereeniging ouvre la voie à des discussions entre la métropole britannique et les colons afrikaners sur l'incorporation des deux colonies afrikaners et des deux colonies britanniques dans une unité politique et administrative unique. La concrétisation en est le *South Africa Act*, qui entre en vigueur le 31 mai 1910 et institue l'Union sud-africaine, dominion de l'Empire britannique.

La « question indigène », comme on l'appelait à l'époque (« *native question* ») fut au centre des discussions, et l'union des deux « tribus » blanches se fait sur le dos des Africains. La métropole, soucieuse de rallier les Afrikaners et d'unir la population blanche, s'aligne sur les positions les plus radicales des nationalistes afrikaners. Dans la nouvelle Union sud-africaine, seuls les Blancs peuvent être des élus, que ce soit dans les Parlements des quatre provinces ou dans celui de l'Union. Seuls les Blancs ont le droit de vote dans les provinces du Transvaal, de l'Etat libre d'Orange et du Natal (la province du Cap maintient son régime censitaire non-racial). C'est bien un Etat blanc que le *South Africa Act* instaure, où les non-Blancs sont des citoyens de seconde zone.

Les premières lois passées par le nouveau régime étendent cette exclusion et cette division raciales à d'autres domaines. En 1911, le *Native Labour Regulation Act* limite les droits des travailleurs africains et leur impose de posséder des laissez-passer pour quitter leur zone d'emploi. Suivant les recommandations de la Commission inter-coloniale des Affaires indigènes sud-africaines (presque exclusivement composée de colons britanniques) de 1905 qui, s'appuyant sur le

postulat de la supériorité intellectuelle des Blancs sur les Africains, propose une séparation systématique des groupes raciaux, le *Natives Land Act* de 1913 établit des « réserves indigènes » : les Africains n'ont pas le droit de posséder et louer des terres en dehors de ces réserves, qui constituent seulement 7% du territoire. Le *Natives (Urban Areas) Act* de 1923 applique la même logique de ségrégation aux zones urbaines : il instaure dans les villes des zones blanches et des zones africaines séparées. Le *Native Affairs Act* de 1920 institue des conseils de districts tribaux, nommés par le Gouvernement, dans les réserves africaines. Toujours en 1920, le *Civilized Labour Policy* et le *Apprenticeship Act* institutionnalisent la discrimination raciale au travail, en prohibant l'accès des Africains aux emplois qualifiés. Parallèlement, entre 1920 et 1938, plusieurs ordonnances et lois sont adoptées, qui limitent l'accès à la propriété et le droit du commerce des Indiens, leur interdisent certains emplois, et leur retirent le droit de vote aux élections municipales. En 1926, le *Immorality Act* interdit les relations hors-mariages entre Blancs et Africains. Enfin, en 1936, le *Representation of Natives Act* retire aux Africains le droit de vote dans la province du Cap (les *Coloureds* le conserveront jusqu'en 1956).

Une trame dominante de cette première moitié du 20^{ème} siècle, concomitante de la mise en lois de la ségrégation raciale, est la cristallisation et la montée en puissance du nationalisme afrikaner. Après la défaite de 1902, les élites politiques et culturelles afrikaners estiment leurs spécificités culturelles, leurs statuts politique et économique menacés par la fusion dans la nouvelle Union, par une identité britannique cosmopolite. Un nationalisme afrikaner se cristallise. C'est d'abord un nationalisme culturel et linguistique, très proche, dans les thèmes qu'il emprunte et les formes qu'il prend, des nationalismes ethniques et linguistiques ayant remodelé les frontières de l'Europe dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle¹⁷⁹. Les années 1910-1920 voient ainsi la floraison d'associations et de mouvements culturels afrikaners, menés par des pasteurs, des écrivains, des instituteurs, centrés autour de la défense et de la formalisation de la langue afrikaans. Une société littéraire afrikaans est créée, ainsi que la première chaire

¹⁷⁹ Pour une étude complète de ces nationalismes européens, voir HOBBSAWM Eric. *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*. Paris : Gallimard, 2001. 371 p.

d'afrikaans ; la Bible est traduite en afrikaans. L'afrikaans, idiome batard, hollandais créolisé, langue de la populace, accède au statut de « *haute culture* »¹⁸⁰, et est reconnu langue officielle de l'Union, au côté de l'anglais, en 1925. En afrikaans, les historiens et les intellectuels afrikaners mettent en forme l'histoire de leur peuple, autour de la célébration d'évènements mythifiés tels que le Grand Trek, la guerre anglo-boer. Ce nationalisme est également religieux : les théologiens afrikaners rassemblés dans les Eglises réformées, notamment la *Nederduitse Gereformeerde Kerk* (Eglise réformée néerlandaise, NGK), développent le mythe d'un peuple afrikaner élu de Dieu, avec qui il a passé un pacte pour gouverner en Afrique du Sud, nouvelle Terre promise, et trouvent dans la Bible des justifications religieuses à la politique ségrégationniste. C'est aussi un nationalisme économique : plusieurs organismes (banques, compagnies d'assurance, fonds de pension) sont fondés, avec pour objectif avoué l'avancement des intérêts économiques des Afrikaners. C'est enfin un nationalisme politique, marqué par le républicanisme et l'hostilité à l'Empire britannique, dont les courants les plus radicaux lorgnent vers les fascismes naissants d'Europe occidentale. Ce nationalisme est relayé par des associations, des ligues (le célèbre *Afrikaner Broederbond*), des églises, des mouvements culturels, des organes de presse communautaires.

1.2.2.2. « Séparation » : le régime de l'apartheid (1948 - 1990)

Ce nationalisme trouve son expression politique la plus claire avec l'arrivée au pouvoir, en 1948, du Parti national, le parti nationaliste afrikaner, de Daniel Malan, avec son grand projet d'apartheid (« séparation »). L'apartheid fut un « *totalitarisme original* », empruntant à la doctrine coloniale, au calvinisme le plus strict, et aux fascismes racistes européens¹⁸¹. Il est un prolongement de la conquête coloniale et des mesures ségrégationnistes de la première moitié du 20^{ème} siècle, mais également une innovation : il fait en effet de la séparation entre races son principe constitutif, aux détriments-même de l'intégrité territoriale.

¹⁸⁰ On emprunte ici cette notion à GELLNER Ernest. *Nations et nationalisme*. Paris : Payot, 1983. p. 57.

¹⁸¹ FAUVELLE – AYMAR François-Xavier. *Histoire de l'Afrique du Sud*. op. cit. p. 359.

Première phase : la séparation des « races »

Le nouveau gouvernement ne tarde pas à légiférer pour institutionnaliser son grand plan. Le *Population Registration Act* de 1950 est le texte fondateur de l'apartheid : il classe la population sud-africaine en quatre groupes raciaux, définis selon des critères biologiques et identitaires. Cette classification raciale irrigue tous les autres actes législatifs passés par le régime de l'apartheid, qui la décline dans tous les secteurs de la vie sociale. D'abord, l'espace public. Le *Group Areas Act* de 1950 généralise la ségrégation urbaine, en divisant toutes les villes en zones exclusives blanches, africaines, indiennes et *coloureds*. Le *Reservation of Separate Amenities Act* segmente racialement les espaces publics, en instituant des services, des accès, des lieux réservés à chaque groupe racial (bâtiments administratifs, jardins publics, restaurants, cimetières, entrées, etc). Le *Bantu Authorities Act* de 1951 instaure dans les réserves africaines un système de chefs nommés et payés par le Gouvernement. *L'Abolition of Passes Act* de 1951 impose à tout non-Blanc un *Reference book*, c'est-à-dire un document mentionnant le groupe racial, l'employeur, les raisons de la présence en zone blanche de l'individu. Le *Native Laws Amendment Act* de 1952 limite les déplacements des Africains en dehors des réserves.

Avec l'espace public, le lieu de travail est un autre secteur de la société auquel s'attaque avec détermination le législateur de l'apartheid. Le *Native Laws Amendment Act* de 1949, le *Native Building Workers' Act* de 1951, l'*Industrial Conciliation Act* de 1956 interdisent définitivement aux Africains l'accès à des postes de qualification, leur suppriment le droit de grève et l'accès aux comités d'entreprise, prohibent les syndicats multi-raciaux. Le *Bantu Education Act* de 1953 instaure un système éducatif pour les Africains, orienté exclusivement vers la formation de travailleurs manuels et peu qualifiés.

Les relations inter-raciales quotidiennes sont également affectées. Le *Prohibition of Mixed Marriages Act* de 1949 interdit les mariages entre Blancs et non-Blancs. *L'Immorality Amendment Act* de 1950 interdit les relations sexuelles entre membres de différents groupes raciaux.

De même, les droits politiques sont soumis à législation. Le *Suppression of Communism Act* de 1950, grâce à une définition très large et floue du

« communisme », le *Public Safety Act* de 1953, placent sous la menace du Gouvernement et de la police l'ensemble des organisations contestataires, notamment les mouvements politiques non-Blancs. Anticipant le *Suppression of Communism Act*, le Communist Party of South Africa (CPSA) se dissout en 1950, et les organisations politiques africaines, en particulier l'ANC et le Pan-Africanist Congress (PAC), sont interdites en 1960. En 1956, le droit de vote des *Coloureds* dans la province du Cap leur est retiré.

Enfin, aboutissement du désir des nationalistes afrikaners de couper les ponts avec l'Empire britannique, le gouvernement proclame en 1961 la République d'Afrique du Sud, et quitte immédiatement le Commonwealth.

Deuxième phase : la « bantoustanisation » de l'Afrique du Sud

A partir de 1958, avec l'arrivée de Hendrik Verwoerd au poste de Premier ministre, le régime de l'apartheid entre dans une deuxième phase, et pousse son principe intellectuel de séparation territoriale à sa conclusion logique, en faisant des Africains les citoyens d'Etats indépendants bâtis de toute pièce, sur une base ethnique. Verwoerd, précédemment Ministre des Affaires indigènes, est le grand théoricien du projet d'apartheid : pour lui, l'humanité est divisée en nations et peuples, entendus comme des ensembles ethniques et culturels, qui ont une destinée divine et un droit inaliénable à la souveraineté ; l'Afrique du Sud est un pays blancs, dont les autres groupes raciaux, en particulier les Africains, ne sauraient être les citoyens, ni même les ressortissants.

Le *Promotion of Bantu Self-Government Act* de 1959 est le premier pas vers cette deuxième phase. Il énonce que les Africains de l'Union ne sont pas une population homogène, mais sont constitués de huit (plus tard, neuf) « *groupes nationaux* », définis sur une base linguistique et culturelle. Ces différentes « *nations* » doivent pouvoir accomplir leur destin, dans leur Etat propre : dix territoires autonomes, appelé *Homeland*, ou Bantoustan (les anciennes réserves) sont créés. Le *Bantu Homelands Citizenship Act* de 1970 retire la nationalité sud-africaine aux Africains ; il fait de tout Africain un ressortissant national, un citoyen d'un des Bantustans (même si seulement 40% de la population africaine

vivait effectivement dans les Bantoustans). Le *Bantu Homelands Constitution Act* de 1971 accorde formellement plus de pouvoirs et de compétences aux Bantoustans et ouvre la voie à leur indépendance. Quatre Bantoustans demandent, et obtiennent bien évidemment, l'indépendance : le Transkei (1976), le BophuthaTswana (1977), le Venda (1979) et le Ciskei (1981) (ces indépendances ne furent jamais reconnues par la communauté internationale, pas dupe du jeu du régime sud-africain). Voilà la consécration du projet verwoerdien : une Afrique du Sud blanche entourée d'une constellation d'Etats ethniques africains sans réels pouvoirs.

Contestation et chute

A partir de la fin des années 1970, le régime souffle le chaud et le froid. La répression sanglante des manifestations de la jeunesse de 1976-1977 et l'assassinat en prison en 1977 de Steve Biko, le leader du *Black Consciousness Movement*, font évoluer l'attitude de la communauté internationale envers le régime : un embargo international sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud est décrété en 1977. Sur le front austral, l'Afrique du Sud est engagée dans des opérations de déstabilisation de ces voisins, qui sont les hôtes des dignitaires et des militaires de l'ANC ; en Angola, en particulier, en intervenant contre le MPLA, il se heurte aux forces cubaines. De plus, l'ANC, revigoré par l'afflux de jeunes et d'étudiants qui inondent les camps en exil du mouvement après la répression de 1976-77, retrouve une nouvelle jeunesse. Il multiplie les attaques et attentats sur le sol sud-africain. Si les dégâts humains et matériels provoqués sont finalement assez minimes, l'impact symbolique en est considérable : le mythe d'un régime blanc tout-puissant est entaché, et la population africaine constate que le vieux mouvement de libération est toujours actif, bien présent et déterminé.

Face à ces pressions et menaces venant de toute part, le régime réagit dans deux directions distinctes. D'un côté, il se militarise encore davantage : son centre névralgique est désormais l'armée et l'appareil de sécurité, comme le confirme l'accession au poste de Premier ministre en 1978 de l'ancien Ministre de la Défense Pieter Botha. La répression contre les organisations illégales et contre leurs soutiens, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, s'intensifie : c'est ce que

le régime appelle sa « *Stratégie totale* ». Parallèlement, le régime lâche du lest. En 1978, les syndicats africains sont légalisés. Surtout, en 1983, le régime adopte une nouvelle Constitution, notamment inspirée des thèses consociatives (le politologue hollandais Arend Lijphart a fait partie d'une commission gouvernementale chargée de réfléchir à cette nouvelle constitution)¹⁸² : celle-ci instaure un Parlement tricaméral, constitué d'une Chambre pour les Blancs, une pour les *Coloureds* et une pour les Indiens (ces deux dernières sans réel pouvoir), chacune élue par un collège racial séparé, au suffrage universel.

Ces concessions, cette tentative de cooptation des minorités *coloureds* et indiennes dans le nouveau régime aux dépens de la majorité africaine, n'ont pas les effets escomptés, et catalysent au contraire l'opposition des mouvements anti-apartheid. En 1983 est fondé l'United Democratic Front (UDF), pour mobiliser contre la nouvelle Constitution. L'UDF est une vaste constellation d'associations religieuses, d'associations de voisinage, de *civics*, d'organisations de jeunesse, de clubs sportifs, etc. C'est un mouvement qui mobilise localement, avec des mots d'ordre valorisant la démocratie participative et le rôle de la société civile, fédérant toutes les oppositions à l'apartheid; ses fondateurs le placent dans l'orbite de l'ANC, lui empruntant ses slogans, son iconographie. Rapidement, la mobilisation de l'UDF embrase les *townships* africains, indiens et *coloureds* ; les syndicats noirs, et en particulier la Cosatu (Congress of South Africa Trade Unions) créée en 1985 se rallient à l'UDF et multiplient les grèves et les manifestations. Depuis son exil, l'ANC tente tant bien que mal de contrôler les opérations.

Là encore, la réaction du Gouvernement est double. D'un côté, il se raidit encore davantage, et emploie la manière forte. Il déclare l'état d'urgence sur tout le territoire en 1986 (qui sera en vigueur jusqu'en 1989), et envoie l'armée rétablir l'ordre dans les *townships* ; Cosatu et l'UDF sont interdits en 1988. De l'autre, il

¹⁸² Arend Lijphart, « inventeur » et infatigable promoteur du consociativisme, a consacré nombre de ces travaux à l'Afrique du Sud, vu comme le « terrain d'expression » idéal par de nombreux universitaires et « entrepreneurs de la recherche » internationaux qui travaillent sur les identités et les moyens de les accommoder dans un régime politique. Pour des exemples de ces travaux, qui tiennent autant de la recherche que de la *policy recommendation*, on peut notamment regarder LIJPHART Arend. *Power-sharing in South Africa*. Berkeley : Institute of International Studies, 1985. 178 p. et HOROWITZ Donald. *A democratic South Africa? : constitutional engineering in a divided society*. Berkeley : University of California Press, 1991. 293 p. Si Lijphart s'est félicité que le Gouvernement de Pieter Botha se convertisse au consociativisme, il a cependant déploré de voir son nom associé par le Gouvernement à des réformes qui excluaient la population africaine, qu'il recommandait d'inclure dans un collège électoral supplémentaire.

relâche l'étreinte, et abolit les mesures discriminatoires les plus choquantes: le *Mixed Marriages Act* est abrogé en 1985, ainsi que le système de laissez-passer en 1986. Parallèlement, le régime prend pour la première fois langue avec l'ANC, pour évoquer une issue négociée au conflit : des rencontres informelles ont lieu, avec Mandela en prison, avec des leaders en exil.

Le régime, sous la pression de la communauté internationale qui a renforcé ses mesures de boycott, du secteur capitaliste sud-africain que le boycott international entrave, d'une mobilisation dans les townships qui ne faiblit pas, se convertit à la solution négociée, avec l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de leaders plus pragmatiques, qui évince la vieille garde de Pieter Botha. Le 2 février 1990, le Gouvernement du nouveau Président Frederik De Klerk franchit enfin le Rubicon : il annonce la légalisation des organisations interdites, au premier rang desquelles l'ANC, la libération immédiate de Nelson Mandela, et la volonté du régime de négocier avec l'ANC. Dans les mois suivants, l'état d'urgence est levé, les leaders de l'ANC en exil retournent enfin dans leur pays, et les négociations sont entamées. La législation de l'apartheid est démantelée pièce par pièce.

Dans ses négociations de 1990 - 1994, qui portent en particulier sur l'adoption d'une nouvelle Constitution, le National Party pousse pour l'adoption d'un système consociatif, où chaque groupe racial élit ses élus, dans un collège séparé, face à un ANC qui défend avec acharnement le principe majoritaire et non-racial, « *One man – one vote* ». L'ANC tient bon et gagne la bataille, non sans accorder à son partenaire quelques concessions : la Constitution intérimaire de 1994 évoque de vagues garanties de protection des groupes culturels, un fédéralisme lâche et peu contraignant. Les premières élections démocratiques et non- raciales ont lieu le 26 avril 1994.

1.3. Histoire d'un parti et d'un positionnement

C'est dans ce contexte d'une Afrique du Sud colonisée puis ségréguée racialement que se déploie la trajectoire de l'ANC, indissociable de la question raciale. A sa fondation en 1912, l'ANC s'institutionnalise comme un mouvement africain, pour la création d'une nation africaine détribalisée afin de revendiquer des droits égaux

dans un régime démocratique et non-racial. C'est alors un mouvement assimilationniste et modéré. Dans les années 1940, les « jeunes Turcs » de l'ANC Youth League poussent l'ANC vers un nationalisme africain plus militant, sans que l'ANC se départe de son engagement envers une Afrique du Sud unie et non-raciale, qu'il entérine définitivement dans la *Freedom Charter* de 1955, référence idéologique mythifiée du mouvement. L'ANC entre dans une nouvelle phase de son histoire en 1960, quand il se reconstitue en exil après avoir été interdit par le régime. En exil, le mouvement, influencé par sa collaboration avec le South African Communist Party, met du marxisme dans son nationalisme et ouvre progressivement ses rangs aux non-Africains, au prix de conflits internes et de scissions.

1.3.1. L'acte d'institution : le club des *gentlemen* indigènes

Le 8 janvier 1912, des notables, des professionnels, des intellectuels et des chefs africains se réunissent à Bloemfontein pour fonder le South African Native National Congress (SANNC), qui sera rebaptisé en 1923 African National Congress (ANC). La nouvelle organisation a pour but d'unir la population africaine dans une même nation, afin de revendiquer auprès de la nouvelle Union sud-africaine le plein exercice des droits politiques¹⁸³. Tout d'abord, il examiner le terreau social de ce nationalisme.

L'urbanisation de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et la multiplication, notamment dans la province du Cap, des missions chrétiennes ont entraîné la création d'une petite intelligentsia africaine acculturée, éduquée en anglais, christianisée, constituée d'avocats, de commerçants, de journalistes, d'instituteurs, de pasteurs, etc. Dans la province du Cap, cette élite africaine bénéficie de droits politiques, notamment grâce à la mise en place d'une citoyenneté non-raciale, d'un droit de vote non-racial censitaire, en 1872. Influencée par le christianisme, par la Constitution non-raciale de la province du Cap et par la doctrine civilisatrice et égalitaire de la métropole britannique, elle se politise et s'organise pour protéger ses droits politiques et les étendre, en particulier face aux menaces grandissantes

que fait peser la montée en puissance des nationalistes afrikaners. Dans la province du Cap, des journaux sont créés (*Isigidimi Sama Xosa*, *Imvo Zabantsundu*, entre autres), des organisations politiques sont montées : la *Native Education Association*, la *Native Election Association*, notamment. Tengo Jabavu, éditeur de *Isigidimi Sama* et leader de la *Native Election Association*, est l'homme fort de cette première génération d'« évolués » africains politisés, émergeant à la fin du 19^{ème} siècle, qui s'organisent encore sur une base provinciale, en particulier dans la province du Cap, et qui sont attachés à l'Empire britannique, son libéralisme parlementaire et sa mission civilisatrice. Le système éducatif pour les Africains n'allant pas jusqu'au niveau universitaire, nombre d'entre eux sont passés par des universités britanniques, mais également américaines, où ils ont été sensibilisés au combat pour les droits des Noirs américains et aux écrits de ses théoriciens, notamment Booker T. Washington et William DuBois¹⁸⁴.

La nouvelle organisation, le SANNC, est fondée en réaction à la création de l'Union sud-africaine de 1910. Bien des « évolués » africains pensaient que la guerre anglo-boer était une guerre entre un Empire britannique émancipateur et désireux de faire des indigènes des sujets pleins et entiers de la Couronne, et des nationalistes afrikaners racistes. La victoire britannique, ils n'en doutaient pas, allait déboucher sur une extension du droit de vote et des droits politique des Africains, tels que pratiqués dans la province du Cap, aux trois autres provinces. Mais la métropole britannique, tout à son désir d'apaiser les Afrikaners pour mieux les intégrer, s'aligne sur les propositions de ces derniers : l'Union sud-africaine entérine l'exclusion des Africains du suffrage, à l'exception de la province du Cap qui conserve son régime de vote particulier. Les premières actions des législateurs de la nouvelle Union confirment les inquiétudes des leaders africains : le *Native Labour Regulation Act* de 1911 limite les droits des travailleurs africains et, surtout, la législation en préparation sur l'accès à la terre (qui débouchera sur le *Natives Land Act* de 1913) prévoit de cantonner les Africains dans des réserves indigènes, confettis éparpillés sur tout le territoire. Les organisateurs de la

¹⁸³ Pour une analyse intéressante de l'idéologie nationaliste de l'ANC, voir BOSCH Alfred. L'ANC et le concept de Nation In DARBON Dominique dir. *Ethnicité et nation en Afrique du Sud : imageries identitaires et enjeux sociaux*. Paris : Karthala, 1995. p. 89-120.

¹⁸⁴ WALSH Peter. *The rise of African nationalism in South Africa : the African National Congress, 1912-1952*. Londres : C. Hurst, 1970. p. 1-30.

conférence inaugurale du SANNC de janvier 1912 invitent les représentants de toutes les associations politiques africaines, venant des quatre provinces, pour enfin mettre sur pied une organisation unique, à l'échelle du nouveau territoire unifié de l'Union, à même de fédérer les efforts des Africains pour lutter contre les offensives du nouveau régime sur leurs maigres droits et réclamer leur pleine place dans l'Union. Unir tous les Africains (ou les *Natives* (« Indigènes »), comme ils sont aussi appelés), au-delà des tribus et des ethnies, dans une même nation, pour participer pleinement à la vie politique dans la nouvelle Union sud-africaine, voilà le programme, le projet originel conféré à l'organisation, que le discours inaugural de Pixley Seme, l'organisateur de la conférence, expose clairement :

« Chefs de sang royal et gentlemen de notre race, nous sommes réunis ici pour considérer et discuter d'un thème que mes collègues et moi avons décidé de vous soumettre. Nous avons découvert que dans leur terre maternelle, les Africains sont traités comme des coupeurs de bois et des puiseurs d'eau. Les Blancs de ce pays ont formé ce qui est connu comme l'Union sud-africaine – une union dans laquelle nous n'avons voix au chapitre ni dans la confection des lois, ni dans leur administration. Nous vous avons donc convoqué à cette conférence pour que nous puissions réfléchir ensemble aux moyens de former notre union nationale dans le but de créer l'unité nationale et de défendre nos droits et privilèges. »

Quelques mois plus tôt, le même écrivait : *« l'aberration de la lutte entre Xhosas et Fingos, l'animosité qui existe entre Zulus et Tsongas, entre les Sothos et tous les autres indigènes, doivent être enterrées et oubliées... Nous sommes un seul peuple. Ces divisions, ces jalousies, sont la cause de tous nos problèmes et de notre ignorance et arriération. »*¹⁸⁵

Si, comme le dit Anne-Marie Thiesse, *« la véritable naissance d'une nation, c'est le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et entreprend de le prouver »*¹⁸⁶, alors la conférence inaugurale de l'ANC est l'acte de fondation d'une nation africaine (ou, à tout le moins, d'un nationalisme africain tant, comme l'écrit Hobsbawm, le nationalisme précède bien souvent la nation¹⁸⁷). Les résistances à la colonisation avaient été des résistances tribales (les guerres des

¹⁸⁵ WALSHÉ Peter. *The rise of African nationalism in South Africa : the African National Congress, 1912-1952. op. cit.* p. 34-35.

¹⁸⁶ THIESSE Anne-Marie. *La création des identités nationales : Europe, XVIIIe-XXe siècle.* Paris : Seuil, 2001. p. 3.

Xhosas, des Zulus, notamment, contre les Afrikaners et les Britanniques) et les premières organisations politiques d'« évolués » étaient des organisations provinciales : comment alors expliquer l'émergence d'une organisation proprement nationale, à l'échelle de tout le territoire de l'Union, et qui ambitionne de créer et représenter une nouvelle nation africaine ?

John Crowley estime que pour étudier une construction identitaire, deux dimensions doivent être prises en compte : la prescription et la stratégie¹⁸⁸. La prescription, dans l'Afrique du Sud du début du 20^{ème} siècle, c'est un « *Etat scientifique* »¹⁸⁹ qui, dans sa classification, regroupe toutes les populations africaines, toutes ethnies ou tribus confondues, dans une catégorie englobante, celle de « *Natives* » (« Indigènes »). La législation de l'Afrique du Sud unifiée, post-Vereeniging, ne reconnaît pas d'Afrikaners, de Britanniques, de Zulus, de Tsongas ou de Xhosas, mais des Blancs et des Indigènes. Le nationalisme africain de l'ANC est le type-idéal du nationalisme contre-entropique d'Ernest Gellner¹⁹⁰ : l'Etat colonial, notamment pour ses propres besoins, a laissé se créer une classe moyenne africaine, une intelligentsia indigène, qui parle la langue du colon, mais à qui l'accès aux plus hauts postes, aux fonctions politiques est refusé par la législation raciste ; ces « évolués » africains sont unis par leur exclusion commune. La dimension stratégique intervient quand des leaders africains constatent que leurs organisations éparses, disséminées dans les quatre provinces, pas coordonnées, ont échoué à lutter efficacement pour les droits des Africains, comme en témoigne la Constitution de la récente Union sud-africaine, qui entérine largement leur exclusion des droits politiques. Pour contrer cette unité nouvelle des Blancs et les législateurs de l'Union prompts à rogner encore sur leurs droits, les « évolués » africains, pensent-ils, doivent s'unir, fédérer leurs énergies dans une organisation réellement nationale, décréter l'union sacrée des Africains dans une nation africaine. Un pas relativement facile à franchir pour des élites éduquées à l'occidentale, urbanisées, en partie détachées de leur terroir ethnique et culturel.

¹⁸⁷ HOBBSAWM Eric. *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*. op. cit. p. 20.

¹⁸⁸ CROWLEY John. Ethnicité, nation et contrat social In DELANNOI Gil, TAGUIEFF Pierre-André dir. *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*. Paris : Kimé, 1991. p. 180.

¹⁸⁹ SMITH Anthony. La « légitimation dualiste », matrice du nationalisme ethnique In DELANNOI Gil, TAGUIEFF Pierre-André dir. *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*. op. cit. p. 256.

¹⁹⁰ GELLNER Ernest. *Nations et nationalisme*. op. cit. p. 97-128.

Le nationalisme des fondateurs de l'ANC est celui d'une intelligentsia éduquée, en costume-cravate¹⁹¹. Sur les onze membres du premier comité dirigeant du mouvement, quatre sont pasteurs, trois sont avocats, deux sont instituteurs, et les deux derniers sont respectivement éditeur d'un journal et entrepreneur dans le bâtiment. A l'exception du Président, John Dube, et du Trésorier, Pixley Seme, tous ont été éduqués dans la province du Cap ; cinq ont poursuivi leurs études universitaires à l'étranger, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis¹⁹². Ce sont des évolués », éduqués dans des missions, pétris de valeurs chrétiennes et victoriennes : humanisme, universalisme, parlementarisme, assimilationnisme. Les fondateurs sont loin de revendiquer une quelconque indépendance nationale, ni même une reconnaissance statutaire de leur peuple : ils veulent seulement, en tant qu'individus – citoyens, jouir des mêmes droits politiques et économiques que leurs homologues blancs, dans une Union sud-africaine non- raciale patronnée par l'Empire britannique. Ils remettent leur sort entre les mains de l'Empire, auquel ils font confiance pour mettre en application son idéal civilisateur et égalitaire: pétitions, délégations auprès des dirigeants de la métropole sont les moyens d'action envisagés.

Le SANNC ne professe aucune intention sociale, aucun radicalisme¹⁹³ ; on ne compte aucun syndicaliste parmi ses fondateurs. En tribut à des autorités traditionnelles qui ont animé jusqu'à récemment la lutte anti-coloniale (la dernière révolution tribale, menée par le chef zulu Bambatha a eu lieu dans la province du Natal aussi tard qu'en 1906), le SANNC établit dans ses structures une Chambre haute des Chefs (elle ne sera jamais fonctionnelle, et sera finalement dissoute quelques années plus tard). Matérialisation du caractère nationaliste africain du mouvement, l'adhésion au SANNC est réservée est réservée aux Africains (mâles).

¹⁹¹ Anthony Smith souligne le rôle prépondérant dans les nationalismes en Afrique d'une intelligentsia indigène, constituée de cadres éduqués. En l'absence d'une classe capitaliste indigène, c'est cette intelligentsia, formée par l'Etat colonial qui en avait besoin pour ses impératifs gestionnaires, qui met en ordre et formule la revendication nationaliste. SMITH Anthony. *State and nation in the Third world. The Western state and African nationalism*. op. cit. p. 79-96.

¹⁹² WALSH Peter. *The rise of African nationalism in South Africa : the African National Congress, 1912-1952*. op. cit. p. 36.

¹⁹³ L'instauration d'une clause de revenus pour l'adhésion démontre son caractère élitiste.

Le nationalisme de l'ANC de 1912 est un « *nationalisme modulaire* »¹⁹⁴, qui emprunte à différentes traditions intellectuelles. Tout d'abord, la doctrine impériale britannique libérale, assimilationniste et parlementaire, et son incarnation en Afrique du Sud dans la tradition non- raciale de la province du Cap. Ensuite, le christianisme des missionnaires, et ses valeurs universalistes et humanistes. John Dube, le Président du SANNC, justifie ainsi en termes bibliques la mission du mouvement : la Bible, dit-il, enseigne que tout gouvernement juste, se réclamant de Dieu, repose sur le consentement des gouvernés, principe que l'Union sud-africaine viole allègrement en restreignant les droits politiques et économiques de la majorité africaine de la population¹⁹⁵. L'influence combinée de la doctrine victorienne et du christianisme confère à l'ANC un caractère modernisateur, progressiste et civilisateur, a-culturel, comme en témoigne une autre déclaration de John Dube : « *En avant ! Plus haut ! vers les plus hautes sphères de la civilisation et de la Chrétienté – pas en arrière vers les tréfonds des ténèbres et l'abysse de systèmes tribaux antiques* »¹⁹⁶.

La dernière influence intellectuelle importante pour l'ANC de 1912 est celle des théoriciens noirs américains du début du siècle. On l'a vu, de nombreux leaders de l'ANC ont étudié aux Etats-Unis, où ils ont suivi avec attention le combat pour l'égalité des Noirs américains, qui présentaient un certain nombre de similarités avec le leur : accent sur les droits civiques, présence d'une population blanche importante manifestement destinée à rester, prévalence d'une intelligentsia éduquée. Booker T. Washington, notamment, est identifié par Dube comme une influence majeure de la pensée et du programme de l'ANC¹⁹⁷.

Le nationalisme de l'ANC à sa création présente ainsi un certain nombre de caractéristiques similaires aux nationalismes qui écloront quelques années plus tard dans les autres colonies africaines : rôle de l'urbanisation, du système éducatif et des missions chrétiennes dans la formation d'une intelligentsia indigène, qui est

¹⁹⁴ Benedict Anderson estime que les nationalismes anti-coloniaux du 20^{ème} siècle sont par excellence des nationalismes modulaires, car l'histoire et l'accès à l'écrit mettent à la disposition des dirigeants et intellectuels nationalistes asiatiques et africains différents modèles de nationalisme à l'aide desquels ils peuvent « bricoler » leur propre doctrine. ANDERSON Benedict. *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte, 2001. p. 119-144.

¹⁹⁵ WALSH Peter. *The rise of African nationalism in South Africa : the African National Congress, 1912-1952*. op. cit. p. 38.

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ *Ibid.* p. 37.

le fer de lance d'une revendication nationaliste contre-entropique ; un nationalisme politique, démocratique et territorial, modernisateur et a-culturel. Enfin, il faut souligner un élément important, dans la perspective de cette thèse. Lors de son acte d'institution, l'ANC s'institutionnalise autour des valeurs de nationalisme africain et de non-racialisme : un mouvement africain, pour avancer les intérêts de la population africaine, dont les rangs lui sont réservés, mais qui souscrit au principe d'une Afrique du Sud non- raciale.

1.3.2. De la fondation à l'interdiction (1912-1960) : un nationalisme africain pour une Afrique du Sud non- raciale

1.3.2.1. Les premières années : entre modération et radicalisme avorté

Jusqu'à 1920, l'ANC multiplie les pétitions, envoie des délégations plaider la cause des Africains auprès des gouvernants de l'Empire, sans succès. Il a su s'imposer comme le vecteur principal des aspirations des Africains, mais ses méthodes constitutionnelles et non-violentes, profondément respectueuses des autorités et de l'Empire, sont un échec.

De 1918 à 1930, l'agitation sociale flambe. Le prolétariat africain urbain s'organise et multiplie les actions militantes, grèves, manifestations, notamment dans l'industrie minière. L'ANC, assimilationniste, qui s'est jusqu'ici désintéressé des questions sociales et des aspirations des ouvriers, est éclipsé par des organisations plus radicales, aussi bien dans leurs discours que dans leurs méthodes. L'*Industrial and Commercial Workers' Union* (ICU) est l'organisation politique africaine majeure des années 1920. Fondé en 1919, c'est originellement un syndicat. Il adopte un ton et des méthodes beaucoup plus militants que l'ANC. Son idéologie est un mélange d'anticapitalisme et de nationalisme africain radical inspiré du penseur jamaïcain-américain Marcus Garvey et de son slogan « L'Afrique aux Africains ». « *I see you, White man* » (jeu de mots avec les initiales du mouvement) est le slogan menaçant de l'ICU. Au milieu des années 1920, il comptera jusqu'à 80 000 membres, principalement recrutés dans la classe ouvrière africaine. Faute de capacités organisationnelles, il s'effondrera à partir de 1928. Dans les campagnes du Transkei, c'est un mouvement millénariste mené par

Wellington Butelezi qui mobilise, de 1921 à 1927, appelant au boycott des impôts, avec des mots d'ordre inspirés par le nationalisme exclusif de Garvey. Le *Communist Party of South Africa* (CPSA), fondé en 1921, importe en Afrique du Sud les idéaux et doctrines socialistes et communistes, et se range en 1928 derrière l'objectif de la création d'une « *République indigène indépendante* », étape intermédiaire vers le socialisme.

C'est James Thaele, le Président de la branche de la province du Cap de l'ANC, qui introduit en premier le Garveyisme à l'ANC. Mais c'est la figure de Josiah Gumede, Président de l'ANC de 1927 à 1930, qui incarne une tendance plus radicale du mouvement, à la fois sur la question nationale et la question sociale, et dans les méthodes. Gumede est sensible à la fois au Garveyisme et au socialisme des Bolcheviks russes. Il revient enthousiasmé d'une visite de l'URSS aux côtés de James LaGuma, leader du CPSA. Il inaugure une collaboration de l'ANC avec le CPSA, et tient des discours enflammés et radicaux. Il ne faut rien attendre de l'Empire britannique, dit-il, et les Soviétiques sont les seuls amis des races opprimées ; la lutte contre l'impérialisme et le capitalisme, pour une république noire, le suffrage universel, la restitution de la terre et la justice sociale doivent être les nouveaux mots d'ordre ; l'ANC doit se tourner vers des modes d'action plus militants, comme le boycott des impôts. De tels discours programmatiques, et en particulier leurs accents socialistes, ne passent pas bien auprès de la « vieille garde » des fondateurs du mouvement, notamment heurtés dans leur foi chrétienne. En 1930, Gumede est déposé par cette vieille garde (Pixley Seme devient le nouveau Président), qui réaffirme une ligne politique modérée et les méthodes de collaboration et discussion avec les autorités : le tournant radical a fait long feu¹⁹⁸. Dans les années 1930, l'ANC touche le fond. Miné par les rivalités personnelles et idéologiques, s'en tenant à une ligne modérée et conservatrice qui l'empêche de prendre la mesure des revendications des travailleurs africains, il voit ses effectifs chuter, et son influence toujours plus limitée. L'adoption des lois de ségrégation de 1935-6 par le Gouvernement Hertzog et sa passivité en face des ces nouvelles restrictions des droits des Africains entérinent l'inefficacité de sa ligne modérée et sa désorganisation.

¹⁹⁸ *Ibid.* p. 158-203.

1.3.2.2. Le nationalisme africain de l'ANC Youth League et le non-racialisme de la Freedom Charter

Sous la présidence du Dr Xuma, élu en 1940, l'ANC se relève peu à peu. Xuma et ceux qui l'entourent rebâtissent les structures de l'ANC, chaperonnent un vrai renouveau organisationnel. Les rangs du mouvement sont ouverts aux femmes, la Chambre haute des Chefs, jamais en ordre de marche, est dissoute. En termes d'idéologie, le ton change aussi, sous l'influence des autres nationalismes anti-colonialistes qui efflorent un peu partout dans le monde, et des engagements nouveaux pris par les Alliés envers les peuples colonisés dans la Charte de l'Atlantique. En 1943, l'ANC publie les *African Claims*, qui examine point par point les engagements de la Charte de l'Atlantique à la lumière du contexte sud-africain : l'ANC demande désormais des droits politiques, économiques, sociaux, à répertorier dans un *Bill of Rights*, pour l'intégralité de la population du pays, et également des réformes économiques et sociales.

Mais c'est avec la création de l'ANC Youth League (ANCYL), en 1944, que l'ANC va définitivement radicaliser son discours nationaliste et ses méthodes. De jeunes clercs et professionnels, ambitieux et fatigués de l'insuccès et de l'inaction de leurs aînés, constituent le noyau de l'ANCYL : Oliver Tambo, Peter Mda, Nelson Mandela, Walter Sisulu, Jordan Ngubane. Anton Lembede, le premier Président de l'ANCYL, est son théoricien en chef, qui va transformer le discours de l'ANC. Lembede est un jeune instituteur zulu, issu d'une famille d'agriculteurs pauvres, qui mène par correspondance des études de philosophie. Il vient d'arriver à Johannesburg, pour travailler dans la profession judiciaire : il est choqué par les vicissitudes de la vie urbaine des Africains dans la « nouvelle Babylone », la pauvreté, le culte de l'argent, la violence, le commerce du sexe, la fascination pour la figure du gangster, autant de marques selon lui de la décadence morale d'un peuple qui n'a plus de repère et ne sait plus qui il est. Inspiré par les nationalistes romantiques européens du 19^{ème} siècle (notamment l'Italien Joseph Mazzini, qu'il cite abondamment) et observateur attentif du mouvement nationaliste afrikaner (avec lequel il partage finalement une même conception du nationalisme), Lembede croit en l'existence et la destinée naturelle des nations. Pour redonner sa fierté au peuple africain et lui permettre de revendiquer sa pleine place dans le concert des nations, il faut une idéologie, celle du « *nationalisme africain* », ou

comme le dit Lembede, l' « *africanisme* ». Le nationalisme de Lembede est un nationalisme politique, particulièrement offensif : l'Afrique est la terre de l'Africain, et c'est lui qui doit en tenir les rênes, dans le continent en général et en Afrique du Sud en particulier. C'est un nationalisme psychologique : une affirmation positive de la fierté d'être Africain, de la grandeur de l'être africain et de sa civilisation. C'est ainsi aussi un nationalisme culturel : pour Lembede, le système de valeurs européen est marqué par l'individualisme, la recherche du bonheur et de l'enrichissement personnel ; *a contrario*, le système de valeurs africain traditionnel se définit par le communalisme, l'humanité, un certain cosmogonisme, et il faut lui redonner vie pour faire revenir à lui-même un peuple africain perdu car acculturé. Il s'agit aussi d'exalter l'histoire glorieuse du peuple africain, ses héros. C'est enfin un nationalisme à tonalité panafricaine : pour Lembede, les Indigènes de tout le continent ne forment qu'une seule nation, qui devra s'unir pour rejeter hors d'Afrique le colon blanc¹⁹⁹.

En 1944, l'ANCYL publie son « Manifeste », et en 1948 son document *Basic Policy*. La doctrine de l'ANCYL est marquée par un nationalisme africain et un radicalisme plus affirmé que ceux de la « maison-mère ». L'ANCYL croit dans « *la destinée divine des nations* »²⁰⁰ et son mantra, annonçant ces documents, c'est « *le nationalisme africain* », ou « *africanisme* ». L'africanisme, cela signifie que « *les Africains doivent lutter pour le développement, le progrès et la libération nationale afin d'occuper leur place légitime et honorable parmi les nations du monde* »²⁰¹. Le point de départ théorique de cet africanisme, disent les documents, est ce constat historique : « *L'Afrique a toujours été, et est encore, le continent de l'Homme noir* », qui a « *un droit premier et inaliénable* »²⁰² sur elle. En effet, les Africains sont les « *fils du sol* » qui doivent lutter pour l' « *auto-détermination* » et la « *libération nationale* », et « *rejeter la domination étrangère* » pour établir « *une nation africaine forte et confiante en Afrique du Sud* »²⁰³. L'ANC est un « *mouvement de libération nationale* »²⁰⁴.

¹⁹⁹ GERHART Gail. *Black power in South Africa : the evolution of an ideology*. Berkeley : University of California Press, 1978. p. 54-77.

²⁰⁰ ANC Youth League. *Congress Youth League Manifesto*. Johannesburg, 1944.

²⁰¹ *Ibid.*

²⁰² ANC Youth League. *Basic Policy of Congress Youth League*. Johannesburg, 1948.

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ ANC Youth League. *Congress Youth League Manifesto. op. cit.*

L'ANCYL va ici plus loin que l'ANC n'est jamais allé. L'ANC entendait construire une nation africaine, mais s'arrêtait là : jamais il ne contestait la domination blanche, il entendait seulement étendre graduellement la participation des Africains au régime. L'ANCYL parle en termes de libération nationale et d'auto-détermination, et affirme le droit inaliénable des Africains à diriger l'Afrique du Sud du fait de leur autochtonie. Mais l'ANCYL ne va pas jusqu'à exiger le départ du territoire des autres groupes raciaux, et des Blancs en particulier. Elle prend acte du fait que les quatre groupes raciaux sont installés en Afrique de Sud de manière permanente. Elle demande seulement la mise en place d'une démocratie pleinement non- raciale, avec le suffrage universel individuel et le démantèlement de toute la législation discriminante, sur les droits politiques, économiques, le droit du travail, la répartition de la terre. Si le discours est différent, les mesures concrètes exigées par l'ANCYL sont donc largement identiques à celles de l'ANC, telles que formulées dans les *African Claims*.

Le nationalisme africain professé par l'ANCYL a des implications en termes de stratégies du mouvement. D'abord, en termes d'alliances. Les Africains doivent se libérer par eux-mêmes : pas de collaboration avec les autorités de l'Union ou de l'Empire, qui a montré son inefficacité, ni avec les libéraux blancs, ni avec les organisations de résistance indiennes. Avant d'envisager des collaborations avec les organisations représentant d'autres groupes raciaux, l'ANC doit unir les Africains dans un nationalisme positif et offensif, pour rendre aux Africains leur dignité et leur confiance en eux-mêmes. Surtout, pas de collaboration avec les communistes, de quelle race que ce soit, que l'ANCYL accuse de vouloir faire dévier l'ANC de sa mission nationaliste : les Africains, dit l'ANCYL, sont opprimés en tant que nation, et non en tant que classe, et le socialisme est une idéologie étrangère²⁰⁵. Ensuite, c'est toutes les méthodes d'organisation et de mobilisation de l'ANC qui doivent être revues. L'ANCYL constate l'échec des méthodes adoptées par ses aînés (délégations, pétitions) et prône un militantisme actif: mobilisation de masse, boycotts, manifestations, grèves.

²⁰⁵ ANC Youth League. *Basic Policy of Congress Youth League. op. cit.*

Malgré l'opposition de l'ANCYL, les années de présidence de Dr Xuma, de 1940 à 1949, voient une intensification des relations entre l'ANC et le Parti communiste d'un côté, et les organisations indiennes, de l'autre. L'ANC multiplie les actions communes avec le Parti communiste (conférences, ateliers, manifestations). En 1947, le Dr Xuma signe au nom de l'ANC un accord de collaboration avec le Natal Indian Congress du Dr Naicker et le Transvaal Indian Congress du Dr Dadoo, le « *Pacte des Docteurs* ».

1949 est une grande année pour l'ANCYL. A la conférence de l'ANC, le candidat soutenu par l'ANCYL, James Moroka, l'emporte contre le Dr Xuma, que l'ANCYL trouvait trop modéré. Plusieurs membres de l'ANCYL entrent dans la direction de l'ANC, dont Walter Sisulu, qui obtient le poste stratégique de Secrétaire général du mouvement. Surtout, sur l'insistance de l'ANCYL, l'ANC adopte un programme, le *Programme of Action*, qui reprend la plupart de ses idées²⁰⁶. Répondant à la victoire électorale de 1948 des nationalistes afrikaners du National Party, qui commencent déjà à mettre en place leur grand projet d'apartheid, le *Programme of Action* représente pour l'ANC un tournant à la fois idéologique et stratégique. Il reprend la rhétorique nationaliste de l'ANCYL (« *combat de libération nationale* », « *auto-détermination* », « *indépendance politique* », etc), et il annonce un changement radical de méthodes et de modes de mobilisation : l'ANC prône désormais les actions militantes et contestataires (grèves, manifestations, boycotts) et est prêt à devenir un mouvement de masse²⁰⁷.

1.3.2.3. La *Freedom Charter*, pierre angulaire du non-racialisme

Son *Programme of Action* plaçait l'ANC sur le chemin d'une confrontation directe avec le nouveau régime de l'apartheid. L'ANC étrenne sa nouvelle peau et ses nouvelles méthodes militantes en 1950, pour protester contre l'adoption du *Population Registration Act* et du *Suppression of Communism Act*. S'inspirant des techniques de résistance passive utilisées avec succès en Inde par le Mahatma Gandhi (que Gandhi avait étrennées pendant les 22 ans qu'il passa en Afrique du

²⁰⁶ FEIT Edward. Generational Conflict and African Nationalism in South Africa: the African National Congress 1949-1959. *International Journal of African Historical Studies*, 5, 2, 1972. p. 181-202.

²⁰⁷ DUBOW Saul. *The African National Congress*. Stroud: Sutton Publishers, 2000. p. 20-33.

Sud)²⁰⁸, l'ANC organise deux journées de désobéissance civile, avec grèves et boycotts, le 1^{er} mai et le 26 juin 1950. Pour cette campagne de mobilisation, il intensifie ses collaborations avec les organisations anti-apartheid non-africaines, en particulier indiennes, et le Parti communiste²⁰⁹. Des jeunes fondateurs de l'ANCYL autrefois férocement africanistes et opposés à toute collaboration avec les mouvements non-africains, désormais membres de la direction de l'ANC (Walter Sisulu, Oliver Tambo, Nelson Mandela, en particulier), ont parcouru leur propre Chemin de Damas et se sont, autant par pragmatisme que par conviction, convertis au non-racialisme²¹⁰.

Cette campagne de mobilisation de masse, en collaboration avec les organisations non-africaines, culmine avec la *Defiance Campaign*. Entamée le 26 juin 1952 (le jour anniversaire de la mobilisation de 1950), elle dure plusieurs mois, constituée de boycotts du système de laissez-passer, de rassemblements massifs, de manifestations, de séances de prières publiques. L'ANC, grâce à son nouveau visage militant et ses campagnes de mobilisation, n'est plus une clique de gentlemen éduqués, mais un mouvement de masse, qui compte à la fin de 1952 100 000 membres. Sa collaboration avec les organisations non-africaines est officialisée par la constitution d'un front uni, la *Congress Alliance*, qui rassemble autour de l'ANC le *South African Indian Congress* (SAIC, organisation indienne), le *Congress of Democrats* (COD, organisation blanche fondée en 1953, rassemblant les communistes blancs depuis la dissolution du Parti communiste en 1950), et le *South African Coloured People's Organization* (SACPO, organisation *coloured*)²¹¹.

L'initiative-phare de la *Congress Alliance* est le *Congress of the People* et l'adoption de la *Freedom Charter*²¹². En juin 1955, à l'initiative des quatre partenaires de la *Congress Alliance*, 3000 délégués se réunissent dans une assemblée, le *Congress of the People*, à Kliptown (un quartier de Soweto), où ils

²⁰⁸ Le Mahatma Gandhi, alors jeune avocat, est arrivé en Afrique du Sud, à Durban, en 1893. En 1894, il fonde le *Natal Indian Congress*, dont il devient le Secrétaire général. La nouvelle organisation milite pour la reconnaissance des droits politiques de la population indienne d'Afrique du Sud dans la Province du Natal. Gandhi élabore en Afrique du Sud sa théorie de la résistance passive. Il rentre en Inde en 1915.

²⁰⁹ Voir là-dessus EVERATT David. Alliance politics of a special type: the roots of the ANC-SACP Alliance 1950-54. *Journal of Southern African Studies*, 18, 1, 1992. p. 18-39.

²¹⁰ Nelson Mandela raconte avec minutie sa conversion personnelle au non-racialisme au début des années 1950 dans son autobiographie. MANDELA Nelson. *Un long chemin vers la liberté : autobiographie*. Paris : Fayard, 1995. 658 p.

²¹¹ DUBOW Saul. *The African National Congress*. Stroud: Sutton Publishers, 2000. p. 46-58.

²¹² Congress of the People. *Freedom Charter*. Johannesburg, 1955.

débatent et adoptent la *Freedom Charter*. La *Freedom Charter* n'est pas un simple programme d'action : c'est une déclaration de principes, en quelque sorte une Constitution alternative dans laquelle les organisations exclues du jeu politique développent leur vision d'une Afrique du Sud non-raciale, démocratique et prospère, et des valeurs et principes qui l'irriguent.

Le non-racialisme est le premier de ces grands principes. Voilà les premiers mots de la *Freedom Charter* : « *Nous, peuple d'Afrique du Sud, déclarons, à notre pays et au monde : l'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent, Blancs et Noirs* ». La *Freedom Charter*, rédigée principalement par l'intellectuel communiste blanc Lionel « Rusty » Bernstein, est un document écrit avec subtilité, mélange de grands principes et de propositions concrètes, propres à contenter les différentes organisations qui la promeuvent et les groupes sociaux variés que celles-ci représentent, Noirs et Blancs, travailleurs et classes moyennes, agriculteurs et entrepreneurs. La *Freedom Charter* est depuis 1955 la référence idéologique centrale de l'ANC, sans cesse rappelée, invoquée, célébrée²¹³.

Dans le sillage de l'adoption de la *Freedom Charter*, l'ANC, le SAIC, le COD et le SACPO, rejoints par un syndicat multi-racial, le *South African Congress of Trade Unions* (SACTU), mettent sur pied un Comité Consultatif National, multi-racial, comprenant des délégués des cinq organisations, pour coordonner leurs actions. Mais la *Freedom Charter* ne passe pas bien chez les plus fervents nationalistes africains de l'ANC. Menés par des anciens de l'ANCYL tels que Peter Mda, l'alter ego de Lembede, ceux-ci, s'arc-boutant sur le *Basic Policy* de l'ANCYL et sur une interprétation particulièrement nationaliste du *Programme of Action* de l'ANC de 1949, réprouvent le non-racialisme affirmé de la Charte, qui dévie selon eux des principes nationalistes de l'ANC. L'Afrique du Sud n'appartient pas aux Blancs et Noirs, affirment-ils, mais avant tout aux Africains, les « *filis du sol* ». Ils sont en désaccord profond avec les dispositions de la Charte concernant la qualification du régime de l'apartheid, et la nature de la lutte contre le régime : contrairement à une *Freedom Charter* qui avance que le combat anti-apartheid est un combat de tout « *le peuple d'Afrique du Sud* » contre un vague

²¹³ Bien plus tard, comme on le verra dans le 1^{er} chapitre de la 2^{ème} partie, les partisans à l'ANC des politiques économiques libérales du Gouvernement Mbeki et ceux qui s'y opposent s'affronteront pour l'interprétation de la

système injuste (une « *forme de gouvernement basé sur l'inégalité et l'injustice* »), les africanistes affirment que le combat de l'ANC est un combat nationaliste et racial, un combat de la majorité africaine dominée contre l'oppression blanche, un combat des Africains contre les Blancs. Il ne saurait donc y avoir aucune collaboration de l'ANC avec les organisations non-africaines, *a fortiori* blanches, qui corromprait la dimension proprement nationaliste du combat des Africains et détournerait ce dernier de ses objectifs. En 1959, ces nationalistes mécontents quittent l'ANC pour former le Pan-Africanist Congress (PAC), autour de Peter Mda, du jeune intellectuel Robert Sobukwe, de Potlako Leballo et de Josias Madzunya. Ils prétendent revenir aux fondamentaux nationalistes de l'ANC dont ce dernier se serait écarté²¹⁴.

Face à la stratégie de mobilisation de l'ANC et des autres mouvements anti-apartheid pendant les années 1950, le gouvernement du National Party se raidit et intensifie la répression. A partir de 1956, des dizaines de leaders de l'ANC, du COD et du SAIC et du SACPO sont traduits en justice dans le fameux *Treason Trial*, sous les chefs de tentative de déstabilisation de l'Etat et de trahison (la plupart seront acquittés). Le 21 mars 1960, le PAC organise une journée de mobilisation contre le système de laissez-passer. A Sharpeville, au sud de Johannesburg, la police ouvre le feu sur les manifestants, en tuant 69. Dans la foulée, le 8 avril, le gouvernement interdit l'ANC et le PAC.

1.3.3. Les années d'exil et de clandestinité : la combinaison du nationalisme et du marxisme

Désormais illégal, l'ANC, devant l'intransigeance du régime, se tourne vers l'action clandestine et l'option militaire. En décembre 1961 est fondée, sous la direction de Nelson Mandela, la branche armée de l'ANC, *Umkhonto we Sizwe* (« La lance de la nation »), surnommée le MK. Contrairement à l'ANC, les rangs du MK sont ouverts aux non-Africains. Le communiste blanc Joe Slovo, d'origine juive lituanienne, en est, aux côtés de l'autre communiste J. B. Marks, le stratège en chef. Le MK multiplie les attentats et les sabotages contre des infrastructures,

Freedom Charter, les uns y dénichant une défense de la propriété privée, légitimant les politiques du Gouvernement, les autres y trouvant une apologie des nationalisations qui leur permet d'accuser les pro-Mbeki de trahir l'identité du parti.

sans grand dommage pour le régime. Le National Party, conforté par sa nouvelle victoire électorale de 1961, s'affirme encore davantage : rêve ultime de nationalistes afrikaners qui n'ont jamais digéré la défaite contre les Britanniques, la République sud-africaine est proclamée en 1961 et quitte aussitôt le Commonwealth. Parallèlement, la même année, la communauté internationale semble enfin reconnaître le bien-fondé et la légitimité du combat de l'ANC : son Président Albert Luthuli reçoit le Prix Nobel de la Paix.

En août 1962, Mandela, qui était recherché depuis des mois, est arrêté. Quelques mois plus tard, c'est au tour de la plupart des leaders du MK d'être arrêtée à Rivonia, dans la banlieue de Johannesburg. Jugés en 1964 dans le « Procès de Rivonia », Mandela, Sisulu, Govan Mbeki, Raymond Mhlaba, Ahmed Kathrada et les autres sont condamnés à la prison à vie et entament sur l'île – prison de Robben Island, au large de Cape Town, une longue détention.

En avril 1960, l'ANC, anticipant son interdiction qui allait intervenir quelques jours plus tard, exfiltre hors du pays son Vice-président Oliver Tambo, ancien *Youth Leaguer*, pour monter une Mission externe diplomatique du mouvement. Il retrouve Tennyson Makiwane, et est rejoint début 1963 par Duma Nokwe, le Secrétaire général, et Moses Kotane, le Secrétaire général du Parti communiste sud-africain (qui s'est reconstitué dans la clandestinité en 1953 et s'appelle désormais South African Communist Party (SACP)), ainsi que les communistes Joe Slovo et J. B. Marks (Marks est le *Chairperson* du SACP). Après le procès de Rivonia, qui décapite littéralement l'ANC sur le territoire sud-africain, la Mission externe constitue l'embryon des nouvelles structures du mouvement, établies en exil. L'ANC base ses quartiers à Londres et à Dar es Salaam, en Tanzanie, et établit les camps d'entraînement du MK en Tanzanie, avec le soutien du gouvernement de Julius Nyerere²¹⁵.

1.3.3.1. L'influence du SACP

A partir de 1963, à cause de l'exil commun et l'adoption par l'ANC de la lutte armée, la collaboration entre l'ANC et le SACP s'intensifie. Les liens privilégiés

²¹⁴ GERHART Gail. *Black power in South Africa : the evolution of an ideology*. Berkeley : University of California Press, 1978. p. 124-172.

²¹⁵ ELLIS Stephen, SECHABA Tsepo. *Comrades against apartheid : the ANC and the South African communist party in exile*. Londres: James Currey, 1992. p. 26-51.

du SACP avec l'URSS et, en Angleterre, avec le *British Communist Party*, sont essentiels pour le financement et le développement de l'ANC et, en particulier de la lutte armée : c'est en URSS que de nombreux cadres et militants de l'ANC sont reçus pour être formés, notamment aux techniques militaires, et l'URSS contribue de façon importante aux finances du mouvement.

En avril 1969, l'ANC tient à Morogoro, en Tanzanie, sa première Conférence nationale depuis son interdiction. La question de l'ouverture des rangs du parti aux non-Africains est un enjeu central de la conférence. Ce débat avait déjà été soulevé en 1958, quand l'activiste blanc Ronald Segal avait demandé, sans succès, de pouvoir adhérer à l'ANC, et en 1965, quand Barney Desai, alors un des leaders du *Coloured Peoples Congress*, avait fait de même²¹⁶. Pour apporter une réponse adéquate à ce débat, Oliver Tambo avait nommé en septembre 1965 un comité chargé de produire des propositions sur la question ; ce comité était composé de Joe Slovo, Yusuf Dadoo et Joe Matthews (tous les trois sont communistes, et seul Matthews est africain)²¹⁷.

A Morogoro, l'ANC décide d'ouvrir ses rangs en exil aux non-Africains : l'idéologie non- raciale de l'ANC trouve enfin une expression dans ses principes d'organisation. En revanche, matérialisation du caractère nationaliste du mouvement, les rangs de l'organe de direction, le National Executive Committee (NEC), restent réservés aux Africains. Cependant, un nouvel organe est créé, le Conseil révolutionnaire : chargé d'opérationnaliser et d'appliquer les décisions du NEC, il est pleinement non-racial. Trois non-Africains, les membres du SACP Joe Slovo, Yusuf Dadoo et Reg September y entrent. Le SACP est extrêmement bien représenté dans le Conseil révolutionnaire, dont il contrôle des postes-clé : en sus de Dadoo qui en est le Vice-président, Moses Mabhida en devient le Secrétaire et Cassius Make le Vice-secrétaire. Des communistes détiennent également des postes-clé du nouveau NEC de l'ANC élu à Morogoro : Alfred Nzo est le nouveau

²¹⁶ NDEBELE Nhlanhla. The African National Congress and the policy of non-racialism : a study of the membership issue. *Politikon*, 29, 2, 2002, p 137. L'article de Ndebele détaille les débats à l'ANC sur ces deux tentatives d'ouvrir les rangs de l'ANC aux non-Africains.

²¹⁷ Le mémorandum rédigé par Slovo préconisait l'ouverture du mouvement aux Indiens et aux *Coloureds*, mais pas aux Blancs. *Ibid.* p. 138.

Secrétaire général de l'ANC et le Secrétaire général du SACP Moses Kotane en est le nouveau Trésorier²¹⁸.

A la conférence de Morogoro, l'ANC adopte également son nouveau document – référence, le *Strategy and Tactics*²¹⁹. Dans le *Strategy and Tactics*, l'ANC pose son diagnostic sur la société et le régime sud-africains et sur les racines historiques, politiques et économiques de la ségrégation raciale. Il énonce ses objectifs, et les intérêts sociaux qu'il représente.

Le *Strategy and Tactics*, rédigé par les communistes Slovo et Matthews, réaffirme le crédo nationaliste de l'ANC : « *le contenu principal de la révolution à l'étape actuelle est la libération nationale du groupe majoritaire et le plus opprimé – le peuple africain* ». Cela implique, pour l'ANC, un devoir de « *stimulation et d'approfondissement de la confiance nationale, de la fierté nationale et de la revendication nationale* », car « *le sentiment national de dépossession* » des Africains, correctement utilisé, est potentiellement le meilleur outil de mobilisation pour l'ANC. Le *Strategy and Tactics* établit que ce caractère nationaliste africain doit être au cœur des programmes et stratégies du mouvement, mais également trouver une expression visible dans ses structures – justification explicite de l'exclusion des non-Africains du NEC.

Le document clarifie aussi la position de l'ANC vis-à-vis des populations indiennes et *coloured* : ces dernières sont également opprimées par le régime de l'apartheid et, à ce titre, elles font intégralement partie de l'ANC, qui doit poursuivre l'unité de tous les groupes nationaux opprimés. Les Indiens et les *Coloureds* doivent se ranger derrière l'ANC, car leur libération est inextricablement liée à celle des Africains. Mais le document précise : les groupes nationaux n'ont cependant pas tous le même statut dans l'ANC, mouvement avant tout africain, et c'est sur une base individuelle que les *Coloureds*, Indiens, et les quelques Blancs qui sont contre le régime peuvent adhérer à l'ANC.

Pour la première fois dans l'histoire du mouvement, le *Strategy and Tactics* introduit des éléments marxistes et une réflexion en termes classistes dans la doctrine de l'ANC. Le document fait le constat que, dans le système capitaliste et

²¹⁸ ELLIS Stephen, SECHABA Tsepo. *Comrades against apartheid : the ANC and the South African communist party in exile. op. cit.* p. 61.

²¹⁹ ANC. *Strategy and Tactics*. Dar es Salaam, 1969.

colonial sud-africain, les masses africaines subissent une double-oppression, nationale et économique. La « *classe ouvrière* » doublement opprimée, qui a développé à la fois une conscience nationale et une conscience de classe qui se recoupent, se voit donc reconnaître un rôle spécial dans la mobilisation par l'ANC.

Les différentes mesures adoptées à Morogoro ne font pas l'unanimité. En particulier, un groupe de leaders importants, dont la plupart viennent de perdre à Morogoro leurs sièges au NEC, s'organise pour contester les décisions prises à Morogoro, dès la fin de la conférence. Menés par Tennyson Makiwane et Temba Mqota, ils contestent particulièrement la décision d'ouvrir les rangs de l'ANC aux non-Africains et (les deux éléments sont liés, pour eux) l'influence disproportionnée des communistes dans l'organigramme et les programmes du mouvement, qui détournent selon eux l'ANC de sa mission nationaliste et le transforment en mouvement socialiste. Après avoir tergiversé quelques années, l'ANC expulse ces dissidents, connus sous le nom de « *Gang des huit* » en octobre 1975²²⁰. On peut constater la récurrence à l'ANC, avec l'ANCYL des années 1940, puis les dissidents du PAC de 1959, puis ceux du Gang des huit de 1969, d'un discours africaniste, opposé à la collaboration avec les non-Africains et anti-communiste, qui fait du communisme et de la présence de non-Africains dans le mouvement les deux faces de la même pièce. Ce discours sera recyclé dans la période post-apartheid, on le verra plus tard, par des partisans de Thabo Mbeki dans leur lutte contre le SACP et Cosatu.

A partir de Morogoro, les outils d'analyse marxistes, le matérialisme historique, une conception classiste de la société et de l'histoire sud-africaines structurent largement la doctrine de l'ANC et ses discours. Les concepts et la rhétorique marxiste irriguent les documents officiels du parti : « classes », « capitalisme », « force motrice », « contre-révolutionnaires », « révolution nationale démocratique », etc. Pour donner une base théorique et scientifique à la collaboration entre l'ANC, mouvement nationaliste, et le SACP, mouvement socialiste, les intellectuels des deux mouvements élaborent des concepts et des

²²⁰ Deux mois après leur expulsion, en décembre 1975, le « Gang des huit » fonde une nouvelle organisation, qu'ils appellent... ANC (*African Nationalists*), et qui défend selon eux les vrais principes nationalistes de l'ANC, qu'ils accusent les leaders actuels d'avoir abandonnés.
ELLIS Stephen, SECHABA Tsepo. *Comrades against apartheid : the ANC and the South African communist party in exile. op. cit.* p. 64.

théories tels que le « Colonialisme de type spécial » et la « Révolution en deux étapes ». Selon la théorie du « Colonialisme de type spécial », inspirée des analyses marxistes et dépendantistes, la société sud-africaine présente les traits classiques d'un système capitaliste, impérialiste et colonial classique, où la majorité africaine est dominée nationalement, économiquement et socialement par une minorité blanche qui contrôle les moyens de production. Mais c'est un colonialisme particulier : la minorité blanche n'est pas le représentant récent d'une lointaine métropole mais est en Afrique du Sud pour rester, colons blancs et colonisés africains partagent et partageront le même territoire²²¹. La théorie de la « Révolution en deux étapes » permet, elle, de justifier idéologiquement le partenariat ANC – SACP : la première étape du combat, dans laquelle se trouvent l'ANC et le SACP à l'époque, consiste à lutter contre la discrimination raciale pour aboutir à une société non-raciale et démocratique (objectif de l'ANC) ; dans la nouvelle société non-raciale, les dynamiques de classe seront libérées et la classe ouvrière menée par le SACP pourra lutter pour l'établissement d'un régime socialiste et de la dictature du prolétariat (objectif final du SACP)²²². En exil, la majorité des leaders de l'ANC sont également membres du SACP, qui constitue en quelque sorte une école politique.

Malgré ces emprunts marqués au marxisme, l'ANC ne se convertira jamais officiellement au socialisme. Interrogés aujourd'hui, des leaders de l'ANC expliquent que l'ANC a toujours refusé d'adopter le socialisme dans le but de maintenir le front le plus large possible contre l'apartheid : se convertir au socialisme serait revenu à se couper de groupes sociaux, de tendances politiques importants, et aurait affaibli l'organisation. Ceci apparaît largement comme une rationalisation *a posteriori* : en effet, la non-adoption du socialisme résulte avant tout de conflits récurrents entre partisans et adversaires de l'adoption, remportés par ces derniers. La discussion la plus frontale sur le sujet a lieu en 1979. Une délégation du NEC, dirigée par le Président du mouvement Oliver Tambo (un des quelques leaders de l'ANC n'étant pas membre du SACP) et comprenant

²²¹ La théorie du Colonialisme de type spécial est pour la première fois formulée dans le document de 1962 du SACP *Road to South African Freedom*. Dirk Kotze livre une analyse détaillée de cette théorie : KOTZE Dirk. *The development of the South African Communist Party's interpretation of the national question*. Thèse de doctorat : Philosophie : Johannesburg: Faculty of Arts: 1996. p. 154-213.

notamment Joe Slovo et Thabo Mbeki, alors jeune secrétaire personnel de Tambo et membre du SACP et du NEC de l'ANC, a visité en octobre 1978 la République socialiste du Vietnam, dont elle a rencontré les principaux dignitaires, pour étudier les fondations du régime et les enseignements à en retenir pour l'ANC. La plupart des membres de la délégation sont très impressionnés par ce qu'ils y voient, et préconisent pour l'ANC d'adopter officiellement l'idéologie socialiste. Dans les débats au NEC, Tambo et Slovo défendent cette proposition, alors que Mbeki s'y oppose avec véhémence, ralliant à ses positions les Secrétaire général du SACP Moses Mabhida²²³. La décision finale est un compromis, entérinant cependant la victoire temporaire des « anti », exposé dans le fameux *Green Book*²²⁴. Il faut ici citer ce *Green Book*, rédigé avec tact par Slovo, séparant tactique et stratégie, court et long terme, qui est bien représentatif de la tradition ANC de rédiger des documents souples et ambigus, à même de maintenir l'unité du mouvement :

« A la lumière du besoin de rallier à la révolution démocratique nationale le plus large front possible de forces sociales, un engagement, à cette étape de la lutte, envers une révolution qui mènerait à un ordre socialiste pourrait dangereusement réduire cet éventail de forces sociales. Il a aussi été argumenté que l'ANC n'est pas un parti politique, et que l'adoption directe ou indirecte de l'idéologie socialiste pourrait entamer son caractère fondamental de large mouvement national.

Il faut souligner qu'aucun membre de la Commission n'a aucun doute sur le fait que notre révolution devra mener à un ordre socialiste ; la question a seulement été posée relativement à des considérations tactiques liées à l'étape actuelle de notre combat ».

Quelques années plus tard, en 1984, Thabo Mbeki pouvait plastronner et affirmer: *« l'ANC n'est pas un parti socialiste. Il n'a jamais prétendu l'être, il n'a jamais dit qu'il l'était, et il n'essaie pas de l'être. Il n'en deviendra pas un par simple décret pour plaire à ses critiques de gauche »*²²⁵.

²²² Pour un bon exposé de ces thèses par leurs concepteurs, voir les contributions de théoriciens de l'ANC et du SACP rassemblées dans VAN DIEPEN Maria dir. *The national question in South Africa*. Londres : Zed, 1988. 154 p.

²²³ Pour des détails sur ces débats et ces querelles autour du *Green Book*, voir GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred*. Johannesburg : Jonathan Ball Publishers, 2007. p. 462-464.

²²⁴ ANC. *The Green Book. Report of the Politico-Military Strategy Commission to the ANC National Executive Committee*. Lusaka, 1979.

²²⁵ MBEKI Thabo. The Fatton theory : A rejoinder. *Canadian Journal of African Studies*. 18, 3, 1984. p. 609.

1.3.3.2. Des discours et des pratiques nationalistes alternatifs : le mouvement *Black Consciousness* et l'United Democratic Front

Interdit dans son propre pays, l'ANC est à partir des années 1970 concurrencé par d'autres organisations qui reprennent le flambeau du combat anti-apartheid sur le territoire sud-africain, et développent des doctrines nationalistes alternatives.

Le mouvement Black Consciousness

En 1969, en réaction à la prééminence des étudiants blancs libéraux dans les syndicats étudiants anti-apartheid, des étudiants non-blancs menés par Steve Biko créent un nouveau syndicat étudiant, le *South African Students' Organization* (SASO). Dans un contexte où l'ANC et le PAC sont virtuellement absents du sol sud-africain, cette nouvelle organisation étudiante, qui exclue les Blancs, va être le noyau d'un mouvement qui va renouveler le nationalisme africain et le redéfinir, le mouvement de la Conscience noire.

Les penseurs du mouvement *Black Consciousness*, Biko en tête, sont influencés par la mouvance noire américaine du *Black Power*, par Franz Fanon, par les penseurs de la Négritude, par les doctrines des nouveaux dirigeants de l'Afrique indépendante tels que Julius Nyerere et Kenneth Kaunda. Leur nationalisme est un nationalisme philosophique, psychologique, un état d'esprit : le Noir doit s'émanciper de la tutelle psychologique, du sentiment d'infériorité et de dépossession dans lequel le confine le régime blanc. Cela passe par une affirmation et une revendication positive de l'identité noire, une célébration de son héritage culturel et historique qui doit restaurer la confiance du Noir en lui et en son peuple. Cela implique une rupture avec les organisations blanches progressistes, les Blancs libéraux et de gauche qui, par leur paternalisme pétri de bons sentiments, maintiennent le Noir dans sa position subalterne et confortent son complexe d'infériorité : « *Homme noir, tu ne peux compter que sur toi-même* », voilà le slogan du mouvement de la Conscience noire. Par leur insistance sur la dimension psychologique du nationalisme africain et sur la rupture avec les libéraux blancs, Biko et les siens ravivent un discours tenu en leur temps par Anton Lembede, puis les leaders du PAC. Ils s'en démarquent cependant par l'inclusivisme de leur conception de ce qu'est un « Noir » : chez les idéologues du

Black Consciousness, l'identité noire se définit par l'oppression raciale commune perpétrée par le régime blanc, et sont « noirs » aussi bien les Africains que les Indiens et les *Coloureds*²²⁶.

Les dirigeants de l'ANC sont pris de court par l'émergence et le succès de ce mouvement du *Black Consciousness*, qui refuse obstinément de se placer dans l'orbite de l'ANC et revendique féroce­ment son indépendance formelle et idéologique. Sur un sol sud-africain déserté par l'ANC et le PAC, le mouvement *Black Consciousness* s'impose au début des années 1970 comme la voix de l'opposition au régime. Les dirigeants de l'ANC ne sont pas à l'aise avec le nouveau mouvement et ses positions, et sont divisés sur la marche à suivre envers lui, qui reflète leur propre hétérogénéité. Pour beaucoup, le nationalisme excluant les Blancs du nouveau mouvement ne rentre pas dans les canons non-raciaux de l'ANC, et les dirigeants du *Black Consciousness* sont de jeunes militants exaltés qui retrouveront tôt ou tard la voie de la raison et rendront allégeance à leurs aînés de l'ANC. Tambo, malgré les demandes répétées de Biko, ne le rencontrera jamais. Les marxistes sont circonspects devant les dimensions psychologique et culturelle du nationalisme de ces nouveaux idéologues. D'autres, tels que Thabo Mbeki, sont plus pragmatiques : les militants du *Black Consciousness* sont la possibilité pour l'ANC, qui périclité en exil, de reprendre pied sur le territoire sud-africain.

De fait, en exil ou en prison, de nombreux leaders et militants du *Black Consciousness* vont être convertis par les leaders de l'ANC à l'idéologie non-raciale de l'ANC et devenir des cadres importants du mouvement : Terror Lekota, Nkosazana Dlamini, Lindiwe Sisulu, etc. L'ANC va se trouver régénéré par cet afflux de nouveaux militants jeunes et enthousiastes. Idéologiquement, l'ANC va également récupérer la conception englobante de l'identité noire du *Black Consciousness*²²⁷, qui va trouver sa voie dans la définition de soi que professe désormais l'ANC : « *mouvement de libération des Noirs en général et des Africains en particulier* ».

²²⁶ Sur le mouvement *Black Consciousness* et son idéologie, voir GERHART Gail. *Black power in South Africa : the evolution of an ideology*. Berkeley : University of California Press, 1978. p. 257-299. et FREDRICKSON George. *Black liberation : a comparative history of Black ideologies in the United States and South Africa*. New York: Oxford University Press, 1995. 390 p.

²²⁷ Le Président de l'ANC Oliver Tambo s'engage notamment vigoureusement en faveur de l'adoption de cette nouvelle terminologie. Voir NDEBELE Nhlanhla. *The African National Congress and the policy of non-racialism : a study of the membership issue*. *op. cit.* p. 141.

L'United Democratic Front : non-racialisme et « leadership africain »

L'expérience de l'UDF influence aussi le non-racialisme de l'ANC. L'UDF est fondé en 1983 pour lutter contre l'introduction du Parlement tricaméral, cette tentative du régime de coopter les minorités indiennes et *coloured*, et son berceau est la Province du Cap, en particulier Cape Town: l'UDF rencontre un certain succès non seulement dans la population africaine, mais aussi chez les communautés *coloured* et indienne. L'UDF adopte la *Freedom Charter* et les principes non-raciaux de l'ANC, mais il pousse son non-racialisme plus loin que ne le fait l'ANC : il se présente comme un mouvement pleinement non-racial, aucune restriction raciale ne vient limiter l'accès à ses rangs ni ses organes de direction²²⁸. Ce principe du non-racialisme infuse la composition du leadership de l'UDF, où les minorités indiennes et *coloured* sont surreprésentées (le premier *National Executive Committee* de l'UDF compte douze Africains, sept Indiens, cinq Coloureds et un Blanc). Il cohabite avec le principe de « leadership africain » de la lutte, qui se matérialise par la prééminence des Africains au postes-clefs : les trois Présidents et les deux Secrétaires généraux élus par le mouvement en 1983 sont africains²²⁹.

La forte présence de non-Africains dans les organes de direction de l'UDF fut régulièrement un sujet d'irritation pour les leaders les plus africanistes du mouvement. Les querelles de *leadership* seront souvent médiatisées dans des discours empruntant les arguments raciaux. Notamment, des leaders africains de l'organisation (son Président Archie Gumede, Aubrey Mokoena notamment) dénonceront avec force une « *Cabale indienne* », groupe de leaders indiens et de leurs affidés africains accusés de comploter pour le contrôle du mouvement. Ces

²²⁸ Les ouvrages de référence sur l'UDF sont :

SEEKINGS Jeremy. *The UDF : a history of the United Democratic Front in South Africa : 1983-1991*. Cape Town: David Surrey, 2000. 371 p.

LODGE Tom. *All, here and now : black politics in South Africa in the 1980s*. Londres: Hurst, 1992. 414 p.

VAN KESSEL Ineke. *Beyond our wildest dreams : the United Democratic Front and the transformation of South Africa*. Charlottesville: University Press of Virginia, 2000. 367 p.

²²⁹ Sur la question raciale à l'UDF, voir VAN KESSEL Ineke. *Dealing with race in the United Democratic Front : comrades, cabals and cleaners*. Papier pour la conférence *The burden of race? "Whiteness" and "Blackness" in modern South Africa*. Johannesburg: University of the Witwatersrand, 5-8 juillet 2001. 12 p.

accusations seront prises suffisamment au sérieux pour que l'ANC mette sur pied une commission chargée d'enquêter sur cette fameuse « *Cabale* »²³⁰.

1.3.3.3. Les années 1980 : vers le pragmatisme

En juin 1985 se tient à Kabwe, en Zambie, la deuxième conférence nationale de l'ANC en exil, 16 ans après celle de Morogoro. A l'instigation notamment du SACP, la question du statut des non-Africains dans le mouvement est encore au centre des débats. L'ANC supprime toutes les restrictions d'ordre racial régulant l'accès à ses rangs. Il met en adéquation son organisation formelle avec son idéologie non- raciale : les rangs du NEC et ceux de l'ANC sur le territoire sud-africain sont enfin ouverts aux non-Africains. Le nouveau NEC élu à Kabwe comprend un Blanc (Joe Slovo), deux *Coloureds* (Reg September et James Stuart) et deux Indiens (Aziz Pahad et Mac Maharaj), tous communistes. Les communistes y sont très bien représentés, puisque 22 des 30 membres du NEC sont également membres du SACP²³¹.

Les débats pendant la conférence de Kabwe sur cette ouverture complète de l'ANC aux non-Africains ont été particulièrement âpres : de nombreux leaders du mouvement se sont opposés aux nouvelles mesures (les membres du NEC Ruth Mompati et John Motshabi, notamment). Au sein-même du SACP, il n'y avait pas unité sur la question : des membres du Politburo du parti aussi bien blancs (Brian Bunting) qu'africains (Josiah Jele) étaient défavorables à l'ouverture totale. Le SACP n'est pas cette organisation monolithique dominée par les Blancs et les Indiens, travaillant inlassablement dans l'ombre pour assurer la prééminence des non-Africains dans l'ANC, que décrivent les membres les plus africanistes de l'ANC. La question du rôle des non-Africains dans la lutte agite également le SACP. En 1982, Thabo Mbeki, alors membre du Politburo du SACP, s'oppose (sans succès) à la candidature de Joe Slovo à la présidence du SACP au prétexte qu'il est illégitime pour un Blanc de vouloir diriger une organisation dont l'ambition est la libération des Africains²³².

²³⁰ ANC. *Report of the Commission on the Cabal*. Johannesburg, 1990.

²³¹ ELLIS Stephen, SECHABA Tsepo. *Comrades against apartheid : the ANC and the South African communist party in exile*. *op. cit.* p. 150. et NDEBELE Nhlanhla. *The African National Congress and the policy of non-racialism : a study of the membership issue*. *op. cit.* p. 142.

²³² GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred*. *op. cit.* p. 469.

Le caractère marxiste de l'idéologie de l'ANC est aussi discuté dans les années 1980. Le régime de l'apartheid commence à envisager l'idée de négocier avec l'ANC. L'ANC reçoit la visite de décideurs et de capitalistes afrikaners, ainsi que de délégations d'entrepreneurs africains ; il rencontre des responsables de grandes puissances étrangères (USA, Grande-Bretagne). Dans la perspective d'une arrivée éventuelle au pouvoir du mouvement dans les prochaines années, tous ces interlocuteurs s'inquiètent de ses intentions, en particulier en termes de politiques économiques, et s'alarment spécialement des clauses de la Freedom Charter prônant les nationalisations, ainsi que de la teneur anti-capitaliste du discours du mouvement (il faut ici souligner également l'impact de la propagande du régime blanc, qui présente l'ANC comme un ramassis de dangereux communistes). L'ANC doit s'employer à les rassurer, à projeter l'image d'un mouvement raisonnable et responsable, et police son discours. Ainsi, le Président Tambo, aux parlementaires britanniques lui demandant si l'ANC envisage de détruire le système capitaliste, répond : « *La Freedom Charter ne s'aventure même pas à envisager de détruire le système capitaliste. Elle envisage seulement une économie mixte.* »²³³

Surtout, dans la perspective de négociations avec le régime et de l'éventuel exercice du pouvoir, des leaders et des intellectuels de l'ANC réfléchissent à la faisabilité et à la pertinence des propositions économiques les plus radicales du mouvement. Alors que le pouvoir n'a jamais semblé aussi proche, ils entament, pour la première fois, une réflexion sur des programmes économiques et sociaux concrets, prenant en compte les spécificités du contexte sud-africain, marqué par un système capitaliste développé et une transition avec le régime de l'apartheid qui sera inévitablement négociée et contrainte. A la fin des années 1980, Thabo Mbeki, économiste de formation, est un des premiers à l'ANC à pointer, dans un monde où les régimes communistes semblent au bord de l'effondrement, les impasses du « tout – étatisme », et à notamment prôner prudemment l'abandon des projets de nationalisation²³⁴.

²³³ *Ibid.* p.535.

²³⁴ *Ibid.* p.540.

Conclusion

Quand l'ANC retrouve le chemin de la légalité et de l'Afrique du Sud en 1990, son positionnement idéologique est marqué par l'ambivalence et l'imprécision. Cette identité ambivalente était un *modus vivendi* instable, soumis aux rapports de force, qui a permis de maintenir la sociation ANC, la coexistence dans une même organisation d'individus et de groupes aux idéologies et cultures politiques variées. On verra dans la deuxième partie que ce « consensus hétérogène » est difficile à maintenir dans le nouveau contexte démocratique, et qu'il alimente le factionnalisme à l'intérieur du mouvement, entre entreprises intra-partisanes qui s'affrontent pour déterminer ce qu'est l'ANC et les intérêts sociaux qu'il représente. Mais comme on va le voir d'abord dans la Première partie, cette ambivalence se révèle également opératoire, car elle permet au parti de maintenir un large appel social et électoral en formulant des discours pluriels.

1^{ère} Partie : La production de discours hétérogènes

On vient de voir dans le Chapitre préliminaire comment l'ANC s'est construit dans le temps long un positionnement idéologique original et pluriel, défini par la question raciale. Dans cette Première partie, on va voir comment le parti décline ce positionnement ambigu dans des discours alternatifs. Le Chapitre 1 traite de la construction de l'offre électorale du parti : on étudie comment l'ANC use de son « nationalisme à géométrie variable », de son triple-positionnement sur la question raciale (Africain / Noir / Non-racial) dans ses stratégies électorales. C'est un chapitre sur la construction et l'entretien symboliques par un parti de groupes sociaux, insistant sur les dimensions stratégique et relationnelle : la lutte politique apparaît comme une lutte de classement entre partis concurrents, encadrée par le « code » et les valeurs du régime post-apartheid. Le Chapitre 2 porte sur la transformation du discours de l'ANC sur la nation sud-africaine et les relations interraciales depuis 1994. Dans les premiers mois du nouveau régime, le répertoire dominant est celui de la réconciliation raciale et du *nation building* ; il est cependant rapidement supplanté par un répertoire plus offensif et axé sur l'impératif de correction des inégalités raciales. Cette évolution résulte d'*inputs* qui s'exercent sur les dirigeants de l'ANC et des interactions et marchandages entre ces dirigeants eux-mêmes, animés par des motivations différentes.

1. Un nationalisme à « géométrie variable » : la mise en scène contextuelle d'identités collectives plurielles

Dans le Chapitre préliminaire, on a vu comment l'ANC a construit progressivement, au prix de conflits internes et en interaction avec d'autres institutions et organisations (SACP, nationalistes afrikaners, Gouvernement blanc, mouvement *Black Consciousness*, etc) un positionnement pluriel et ambigu sur la question raciale : mouvement non-racial de tous les Sud-Africains, mouvement des « Noirs », une catégorie dans laquelle l'ANC regroupe tous les anciens opprimés de l'apartheid (Africains, *Coloureds* et Indiens), et mouvement des Africains. Dans ce 1^{er} chapitre de la 1^{ère} partie, on va voir comment l'ANC développe et instrumentalise ce triple-positionnement dans ses stratégies politiques, en particulier ses stratégies électorales et ses stratégies de coalition. Dans la compétition politique, les stratèges du parti activent contextuellement des clivages symboliques et mettent stratégiquement en scène des identités collectives multiples.

On l'a vu dans l'Introduction, « *la lutte politique prend la forme d'une lutte sur le sens des choses* »²³⁵, elle est une « *lutte symbolique pour la production et l'imposition de la vision du monde légitime* »²³⁶. Les partis et les agents politiques sont en compétition pour proposer aux citoyens des visions du monde, articulées dans des discours politiques et des biens politiques, qui sont une mise en ordre et une mise en transparence du social et qu'ils s'efforcent de faire reconnaître comme la grille de compréhension légitime et opératoire de la réalité. Les agents politiques construisent et homogénéisent symboliquement des groupes sociaux, des identités collectives, dont ils s'instaurent le représentant dans la sphère politique. Ces luttes symboliques sont des luttes de classement, des luttes pour nommer et désigner dans lesquels les agents s'affrontent pour imposer et faire reconnaître des principes de division, des classifications et des catégories de perception : le mode de perception et d'interprétation légitime du social est l'enjeu par excellence des luttes politiques.

²³⁵ GAXIE Daniel. *La démocratie représentative. op. cit.* p. 13.

Dans une première partie de ce chapitre, on montrera que l'ANC, parti-dominant, a largement su imposer sa vision de l'Afrique du Sud post-apartheid comme vision dominante du nouveau régime. Les « super-valeurs » de la nouvelle Afrique du Sud sont celles que l'ANC a inlassablement mises en avant pendant la lutte contre l'apartheid, opposées en tous points à celles de l'ancien régime raciste : non-racialisme, non-sexisme, démocratie. Elles constituent un cadre cognitif contraignant pour la compétition politique, délimitent les domaines du faisable et du dicible, et imposent aux acteurs politiques des règles normatives, en leur fournissant les thèmes normatifs²³⁷ à travers lesquels ils devront s'affronter dans leurs luttes de légitimation-dé légitimation.

Dans la deuxième partie, on traitera de l'usage stratégique que fait l'ANC de son triple-positionnement sur la question raciale dans la mise en place de ses tactiques électorales. A l'occasion des campagnes électorales, l'ANC développe des visages multiples. Tout d'abord, un visage public et officiel, celui offert dans la campagne « formelle » (Programme électoral, spots télévisés) : c'est un message positif, unitaire et a-racial qui est ici principalement développé. Ensuite, dans la campagne « informelle » (meetings électoraux), l'ANC montre plusieurs visages, développe plusieurs discours adaptés à son auditoire, qui empruntent les catégorisations raciales encore prégnantes, souvent de manière codée et euphémisée (toute mobilisation ouvertement raciale est délégitimée par la super-valeur du non-racialisme de la nouvelle Afrique du Sud). Ce faisant, l'ANC entretient et homogénéise symboliquement des groupes de plus en plus divers socialement, et cherche à faire reconnaître des catégories de classement. Ces positionnements sont relationnels : l'ANC est en compétition avec d'autres partis politiques, qui disputent le monopole de la représentation de certains groupes que prétend s'arroger l'ANC, et qui cherchent à inventer et imposer de nouveaux groupes, de nouvelles catégories.

Dans la troisième partie, on étudiera les discours développés par l'ANC à l'occasion de la fusion du New National Party (NNP), qui avait mis en œuvre l'apartheid, au sein de l'ANC. A cette occasion, l'ANC s'invente stratégiquement

²³⁶ BOURDIEU Pierre. Espace social et genèse des « classes ». *op. cit.* p. 5.

²³⁷ On emprunte ces notions de « règles normatives » et « thèmes normatifs » à Frederick Bailey, comme on l'a vu dans l'Introduction.

un nouveau positionnement sur la question raciale et met en scène une nouvelle identité collective, qui s'apparente à une recomposition de la communauté imaginée nationale sur une base autochtone: celle d'une fraternité Africains – Afrikaners, née d'un attachement commun à la terre et signée dans le sang des conflits fondateurs centenaires.

1.1. Le code de la nouvelle Afrique du Sud

Dans son analyse institutionnelle, Jacques Chevallier souligne que tout système politique repose sur – et entretient – un ensemble de valeurs qui constitue l'institué de l'ordre social. Il appelle « code » cet « *ensemble d'images, de représentations, de significations, qui sont au cœur du procès de constitution du social, assurent la société dans son être et affirment son identité collective* »²³⁸. Pour chaque société, ce code a son historicité propre en tant que « *résultante de plusieurs types de déterminations successives* »²³⁹.

La Constitution du régime sud-africain post-apartheid, adoptée en 1996, met en lumière le code sur lequel repose le nouveau régime. Fruit d'un compromis négocié entre les dirigeants du régime de l'apartheid et l'ANC, elle accorde aux nationalistes afrikaners les plus durs quelques concessions comme la vague reconnaissance du droit à l'autodétermination des communautés culturelles. C'est toutefois la vision propre à l'ANC qui domine : une « Afrique du Sud unie, démocratique, non-raciale et non-sexiste » (pour reprendre la formulation du parti), et où les injustices et inégalités raciales passées doivent être corrigées.

Le Préambule de la Constitution expose les valeurs publiques du nouvel ordre politique : le non-racialisme est la première d'entre-elles. « *L'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent, unis dans notre diversité* », dit le Préambule, reprenant une célèbre formule de la *Freedom Charter*. « *Guérir les divisions du passé* » pour « *bâtir une Afrique du Sud unie et démocratique* » basée sur les valeurs du « *non-racialisme et du non-sexisme* », du respect de la dignité humaine et de la Constitution, voilà l'objectif énoncé dans les premières lignes de la

²³⁸CHEVALLIER Jacques. *Éléments d'analyse politique. op. cit.* p. 211.

²³⁹*Ibid.* p. 213.

Constitution. La nouvelle devise du pays est à ce titre évocatrice : « *Unis dans notre diversité* ».

Dans la nouvelle Constitution, le projet bâtir une société non- raciale ne se limite pas à l'abolition des mesures discriminantes de l'apartheid et à l'adoption du suffrage universel. Il passe par la correction active des inégalités raciales, à l'aide de lois et de mesures spécifiques. Dans l'éducation, l'accès à la propriété, la nomination des fonctionnaires, le « *besoin de corriger les résultats des lois et pratiques racialement discriminatoires du passé* »²⁴⁰ est énoncé comme un impératif constitutionnel, et légitime les mesures d'*affirmative action* présentes et futures du gouvernement de l'ANC. La promotion privilégiée, dans toutes les sphères de la société, des groupes raciaux anciennement discriminés est une valeur centrale de la nouvelle Afrique du Sud.

« *Nous, peuple d'Afrique du Sud,*

Reconnaissons les injustices de notre passé,

Honorons ceux qui ont souffert pour la justice et la liberté sur notre terre »

Ces lignes, les premières de la Constitution, l'établissent clairement : le système passé était injuste, et les combattants de la libération (menés par l'ANC) ont mené contre un système illégitime un combat légitime, pour la justice et la liberté. L'histoire est écrite par les vainqueurs, et l'ANC a su faire de sa vision du monde la vision dominante du nouveau régime. Ses valeurs, et en particulier le non-racialisme et la libération des populations autrefois discriminées, dessinent largement les valeurs du nouvel ordre politique et social, qui encadrent la compétition et les discours politiques.

En ce sens, ce parti est très proche de l'idéal type du parti dominant tel que l'ont théorisé Alan Arian et Samuel H. Barnes²⁴¹ ou Theodore Pempel²⁴², à la suite de Maurice Duverger. Un parti-dominant, c'est un parti politique qui est identifié à une époque par les citoyens, par les partis rivaux, qui a su faire de son projet historique le projet du régime et de la société tout entiers. Une telle identification

²⁴⁰ *Constitution of the Republic of South Africa*. Pretoria: 1996. p.8.

²⁴¹ ARIAN Alan, BARNES Samuel. The dominant-party system : a neglected model of party stability. *The Journal of Politics*, 36, 3. 1974. p. 592-614.

²⁴² PEMPEL Theodore. Introduction. Uncommon democracies : the one-party dominant regimes et Conclusion. One-party dominance and the creation of Regimes. *op. cit.*

résulte souvent d'un *big bang* originel, d'un évènement fondateur, où les cartes sont brutalement redistribuées et où le parti parvient à s'imposer comme un « sauveur » national et à conclure des compromis relativement durables avec des secteurs sociaux variés (le parti-dominant a souvent présidé à la naissance du nouveau régime). La chute de l'apartheid a redistribué les cartes, l'ANC, héroïque vainqueur d'un régime honni, a largement modelé à son image les valeurs de la nouvelle Afrique du Sud.

1.2. Stratégies électorales et construction symbolique de groupes sociaux

Dans cette deuxième partie du chapitre, on va voir comment l'ANC utilise stratégiquement son triple-positionnement sur la question raciale dans ses tactiques électorales et, ce faisant, entretient et met en scène des groupes sociaux et des identités collectives. L'idée de « *parti dual* » de Jean Charlot nous intéresse ici. Pour Charlot, tout parti politique est dual et, tel le dieu Janus, a deux visages : un visage public – pour les médias et les électeurs - et un visage intérieur - pour les membres du parti²⁴³. Pour étudier l'usage que l'ANC fait de la question raciale, en particulier dans ses tactiques électorales, on peut emprunter à Charlot, en la modifiant un peu, cette analogie d'un parti – Janus. En campagne électorale, l'ANC présente un visage public, officiel, celui de la campagne électorale nationale « formelle » (Programme électoral, slogans électoraux, etc), et plusieurs visages informels, mis en scène dans les meetings électoraux, un peu plus loin des caméras et des salles d'imprimerie. Il est ici engagé dans une lutte symbolique avec les partis d'opposition, qui contestent ses stratégies de légitimation et ses catégorisations.

1.2.1. La campagne formelle : non-racialisme et légitimité de la libération euphémisée

On appelle ici campagne formelle les campagnes électorales nationales telles que développées dans le Programme électoral du parti, les slogans officiels, les *spots* télévisés. Dans cette campagne formelle, le message électoral développé par les stratèges de l'ANC est double.

²⁴³ CHARLOT Jean. Partis politiques. Pour une nouvelle synthèse théorique. *op. cit.* p. 295.

1.2.1.1. Le mouvement pour tous

D'un côté, c'est son visage le plus ouvert, celui d'un mouvement non-racial, d'un mouvement pour tous les Sud-Africains, sans distinction de race, de classe ou de genre, que la campagne formelle de l'ANC projette : un message rassembleur, d'union nationale, couplé à des slogans positifs et a-raciaux et à un éventail de propositions concrètes sur des problèmes sectoriels (chômage, criminalité, logement, etc). Dans les mots d'un stratège électoral de l'ANC, « *on essaie de mener des campagnes trans-raciales et nation-building* »²⁴⁴.

Le non-racialisme, la vision d'une Afrique du Sud unie et unie sont au cœur de ce discours formel développé pendant les campagnes électorales: avec une constance remarquable, l'ANC met invariablement en avant ses crédits non-raciaux, et clame son ambition d'être le représentant de tous les Sud-Africains et de contribuer à forger un nouveau patriotisme et une nation multicolore nouvelle, dans un large consensus trans-racial ignorant les divisions du passé. Le Programme électoral des premières élections nationales non-raciales d'avril 1994 dit ainsi : « *Depuis 80 ans, l'ANC mène le combat pour construire une Afrique du Sud qui appartient à tous. L'ANC est un foyer pour tous les Sud-Africains* »²⁴⁵. Le suivant, celui des premières élections locales de 1995, énonce : « *Le but de l'ANC reste la construction d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non-raciale* »²⁴⁶. Plus loin :

*« Sous la direction du Président Mandela, nous avons réussi à réunir le peuple sud-africain ; et nous sommes maintenant véritablement en train de construire une nation sud-africaine. Partout, le nouvel esprit de démocratie et de respect des droits de l'homme, que l'ANC a défendu depuis toujours, est en train de devenir une réalité. Une nouvelle nation arc-en-ciel est en train de naître. Un accord national transcendant les vieilles divisions de races, de modes de vie, de religion est construit. Ensemble, nous, les Sud-Africains, construisons un futur radieux »*²⁴⁷.

²⁴⁴ SACHS Michael. Chercheur dans le Bureau du Secrétaire Général de l'ANC. Entretien téléphonique avec l'auteur. 17 juillet 2008. Sachs est en particulier impliqué dans les analyses électorales de l'ANC.

²⁴⁵ ANC. *1994 Election Manifesto of the African National Congress*. Johannesburg, 1994.

²⁴⁶ ANC. *A better life : Let's make it happen where we live. Local Government Election Manifesto of the African National Congress*. Johannesburg, 1995.

²⁴⁷ *Ibid.*

Le Programme des deuxièmes élections nationales de 1999 énonce : « *Nous avons commencé à construire une nation unie, communiant sans égards pour la race, la couleur ou le genre. Chacune de nos communautés est enfin libre d'exprimer son identité linguistique et culturelle dans notre diversité, chacun est libre de prendre la place égale qui lui revient dans notre nouvelle nation, sans discrimination. Inspirés par un patriotisme nouveau, nous pouvons vraiment dire : l'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent* »²⁴⁸.

Le dernier Programme en date, celui des élections nationales de mai 2009, n'est pas moins éloquent : les 15 premières années de gouvernement ANC ont été « *15 années de nation-building, de réconciliation et de démocratisation* »²⁴⁹.

De fait, on ne retrouve dans les Programmes électoraux des différentes campagnes aucun de ces mots-symboles²⁵⁰, de ces formulations consacrées qui parsèment inévitablement tous les documents internes du parti, mais qui seraient potentiellement diviseurs et racialement connotés : « mouvement de libération nationale », « Révolution Démocratique Nationale », « Transformation », etc. Un autre stratège électoral de l'ANC l'explique ainsi : « *Dans le Programme électoral, on ne parle pas de race, ni de mouvement de libération, ou autre chose comme ça. Car le Programme doit être le plus large et attrape-tout possible. Les résolutions des conférences nationales, c'est pour les militants, mais le Programme, c'est pour tous les Sud-Africains !* »²⁵¹.

Le slogan électoral officiel est toujours un slogan positif, rassembleur, a-racial. « *Une vie meilleure pour tous* » pour les premières élections de 1994, « *Une vie meilleure – faisons le arriver là où nous vivons* » pour les premières élections locales de 1995, « *Se battre ensemble pour le changement. Une vie meilleure pour tous* » pour les deuxièmes élections nationales de 1999, « *Un contrat du peuple pour créer des emplois et combattre la pauvreté* » pour les troisièmes élections nationales de 2004, et enfin « *En travaillant ensemble, nous pouvons faire plus* » pour les quatrièmes et dernières élections nationales de 2009. A ces slogans positifs et à aux assertions rassembleuses sur le non-racialisme et la nation

²⁴⁸ ANC. *Change must go on at a faster pace*. Johannesburg, 1999.

²⁴⁹ ANC. *Working together, we can do more. 2009 Manifesto*. Johannesburg, 2009.

²⁵⁰ BRAUD Philippe. *Sociologie politique*. op. cit. p. 418.

²⁵¹ DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 4 juillet 2007. Mandla Dlamini est en charge de l'organisation des campagnes électorales de l'ANC.

nouvelle à construire, le Programme électoral ajoute toujours un abondant catalogue de propositions et de promesses sectorielles, largement a-raciales, sur l'éducation, le logement, la criminalité, le chômage, le développement rural, etc.

Plusieurs facteurs ont été pris en compte par les stratèges du parti pour la mise en avant de ce visage non-racial. Tout d'abord, la prégnance dans l'Afrique du Sud post-apartheid du référent non-racial, « super-valeur » du nouveau régime et « passage obligé » auquel doivent inévitablement souscrire tous les partis politiques en compétition. Ensuite, les outils de marketing électoral à disposition du parti. L'ANC, avant chaque élection, commande des études d'opinion pour élaborer ses stratégies électorales. En 1994²⁵², en 1999²⁵³, en 2004, en 2009, ces études lui ont renvoyé le même message : la plupart des électeurs sont optimistes et ils veulent qu'on leur parle de problèmes concrets. Même aux premières élections de 1994, où la légitimité de libérateur de l'ANC était à son faite, les études d'opinion réalisées pour l'ANC montraient que les électeurs attendaient de celui-ci des propositions sectorielles concrètes et détaillées²⁵⁴. Comme le dit un stratège électoral de l'ANC à propos des élections de 1994, « *dans tout le pays les focus groups montraient que les gens voulaient la paix, voulaient oublier le passé, voulaient être rassurés sur une meilleure vie future* »²⁵⁵.

L'apport de consultants extérieurs, rompu aux joutes électorales, a ici beaucoup joué. En particulier, pour les élections nationales de 1994 et 1999, l'ANC a eu recours aux services de Stanley Greenberg et Frank Greer, qui ont notamment organisé les campagnes victorieuses de Bill Clinton. Ceux-ci ont joué un grand rôle dans l'orientation positive, axée sur des propositions sectorielles concrètes, des premières campagnes de l'ANC, orientation électorale dont l'ANC ne s'est jamais départi depuis. Greenberg analysait ainsi en 1994, quelques jours avant les premières élections démocratiques : « *Ici, nous avons un électorat qui est sérieux. Les Sud-Africains ne votent pas juste pour affirmer l'histoire, ils votent pour une direction et un catalogue de propositions. [...] Les Sud-Africains veulent*

²⁵² LODGE Tom. The African National Congress and its Allies In REYNOLDS Andrew dir. *Election '94, South Africa : the campaigns, results and future prospects*. Londres: James Currey, 1994. p. 29.

²⁵³ LODGE Tom. The African National Congress In REYNOLDS Andrew dir. *Election '94, South Africa : from Mandela to Mbeki*. Oxford: James Currey, 1999. p. 71.

²⁵⁴ LODGE Tom. The African National Congress and its Allies. *op. cit.* p. 26-29.

²⁵⁵ ELLDRIDGE Matt. *Now wasn't the time : the ANC's 1994 election campaign in South Africa's Western Cape Province*. Mémoire de master : Science Politique : Cape Town : University of Cape Town : 1997. p. 65.

clairement que les élections traitent de leur vie de tous les jours »²⁵⁶. Sans l'apport de Greenberg et Greer, un stratège électoral de l'ANC l'affirme, la campagne de l'ANC de 1994 aurait eu une tonalité bien plus négative et offensive, axée sur l'histoire raciste et l'apartheid²⁵⁷. On leur doit notamment le remplacement, dans les dernières semaines de campagne, du slogan « *L'heure est venue* » (« *Now is the time* »), qu'ils ont estimé trop menaçant, par le plus consensuel « *Une vie meilleure pour tous* ».

La direction nationale du parti fait en sorte que ce message positif soit un message unique et sans ambiguïté, projeté nationalement et de façon cohérente. Elle est ainsi régulièrement entrée en conflit avec les structures provinciales du parti du Western Cape, à qui elle a inmanquablement imposé ses vues, avant les élections de 1994, de 1999 et de 2004. Dans une province aux dynamiques démographiques et politiques bien différentes du reste de l'Afrique du Sud²⁵⁸, les leaders et stratèges de l'ANC du Western Cape ont souvent voulu développer des messages électoraux négatifs et racialisés. Pour le principal stratège électoral de l'ANC du Western Cape, Garth Strachan, « *la campagne nationale positive et non-raciale, ça ne marche pas, dans le Western Cape. Nous, on veut pouvoir dire que la DA (le principal parti d'opposition) est raciste, qu'elle est anti-nation-building. Mais à chaque fois, on se fait rembarrer par le bureau national : ils nous disent que ça va contre le message national, et que c'est contre-productif !* »²⁵⁹. En 1999, quand, pour répondre au slogan « *Fight Back* » de la Democratic Alliance (DA) (que l'on peut traduire par « Rendez les coups »), l'ANC du Western Cape a produit un poster titré « *Don't fight Blacks !* » (« Ne vous battez pas contre les Noirs ! »), les structures nationales du parti lui ont imposé de le retirer²⁶⁰. En 2004, l'ANC du Western Cape a soumis à l'ANC national un poster destiné au Western Cape, insistant sur la « *division raciale* » dans la province, que l'ANC national a

²⁵⁶ GEVISSER Mark. Clinton's men on the ANC campaign trail. *Weekly Mail and Guardian*, Johannesburg, 25 mai 1994.

²⁵⁷ ELLDRIDGE Matt. *Now wasn't the time : the ANC's 1994 election campaign in South Africa's Western Cape Province*. *op. cit.* p. 65.

²⁵⁸ L'ANC n'a jamais remporté la majorité absolue dans le Western Cape, qui a encore été aux dernières élections de 2009 la seule province perdue par le parti, au profit du Democratic Alliance (DA). C'est également la seule province où les Africains sont une minorité (environ 26, 7%) : 53, 9 % de la population est *coloured*, et les Blancs sont 18, 4 % (d'après le recensement de 2001).

²⁵⁹ STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 26 octobre 2007.

²⁶⁰ *Ibid.*

refusé d'avaliser²⁶¹. Pour le Coordinateur national des élections au siège national du parti, « *les bureaux provinciaux de l'ANC peuvent produire leurs propres slogans et leurs propres posters, mais on doit les avaliser au niveau national, pour s'assurer qu'ils sont cohérents avec le message global. Les slogans que nous soumettent les structures du Western Cape, ce sont des messages de colère, racialisés, qui divisent. On ne peut pas les accepter, on ne va pas mener une campagne non-raciale dans tout le pays sauf dans le Western Cape !* »²⁶².

1.2.1.2. Mots codés et légitimité anti-apartheid

A côté de ce message positif et non-racial, les programmes électoraux de l'ANC, ses *spots* télévisés de campagne, font entendre en sourdine une deuxième musique, un message destiné avant tout aux populations africaines, et éventuellement *coloured* et indiennes. Théodore Pempel, dans son étude théorique du parti-dominant, explique qu'un parti, pour établir et maintenir sa dominance, doit sans cesse réactiver les clivages sociaux et politiques qui lui ont permis d'arriver au pouvoir, et raviver symboliquement le passé héroïque et mythifié, les événements fondateurs dont il tire sa légitimité historique²⁶³. L'ANC ne fait pas autre chose : en parsemant ses programmes et ses publicités de références à l'ancien régime et à son statut de vainqueur de l'apartheid, il entretient symboliquement ses « *dividendes de libérateur* »²⁶⁴, comme le dit joliment un leader du parti .

Kinder et Sanders, dans leur ouvrage sur la question raciale aux Etats-Unis, montrent avec détails comment les politiciens américains des années 1960-70 qui, dans l'Amérique post-ségrégationniste, ne pouvaient plus employer franchement de rhétoriques racistes désormais illégitimes, utilisaient ce qu'ils appellent des « *mots codés raciaux* »²⁶⁵ : par quelques mots-symboles précis, quelques thèmes ou images choisis avec soin, les leaders politiques savaient mobiliser les sentiments raciaux de leur audience et mettre subtilement en scène des identités collectives racialisées en évitant les discours ouvertement racistes. Dans un régime post-

²⁶¹ DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 15 février 2008.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ PEMPEL Theodore. Introduction. Uncommon democracies : the one-party dominant regimes et Conclusion. One-party dominance and the creation of Regimes. *op. cit.*

²⁶⁴ STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 26 octobre 2007.

apartheid dont le non-racialisme est une valeur cardinale, et où tout discours clairement racialisé est par conséquent délégitimé, l'ANC fait de même : en invoquant de façon répétée la « liberté », l' « apartheid » et « ses méfaits qui se font toujours sentir aujourd'hui », les « discriminations » du passé, voire de façon plus explicite l' « affirmative action », il recycle son statut de mouvement de libération nationale à l'adresse des populations africaines, et également *coloureds* et indiennes.

Ses Programmes électoraux sont truffés de ces mots-codés, de ces thèmes mobilisateurs, à l'adresse des anciennes populations opprimées. Le Programme de 1994 présente l'ANC comme « l'organisation qui représente les victimes de l'apartheid » et dit : ces premières élections démocratiques portent sur « un passé d'oppression et de désespoir et un futur d'espoir et de démocratie. Il y a ceux qui voudraient nous faire croire que le passé n'existe pas, et que les décennies d'apartheid ont subitement disparu. Mais la dévastation économique et sociale causée par l'apartheid est toujours là »²⁶⁶. Un paragraphe entier est consacré à l' « Affirmative action », qui énonce : « Parler d'égalité n'est pas suffisant. Tout spécialement quand la majorité de notre peuple a été marginalisée par un système qui les excluait par la loi et qui a privé le pays de leur contribution ». Pour ces élections de 1994, la « Liberté » est identifiée par les stratèges du parti, avec la sécurité et l'emploi, comme un des trois thèmes que les démarcheurs de l'ANC en campagne doivent privilégier dans leurs interactions avec les citoyens²⁶⁷.

Le Programme des deuxièmes élections démocratiques de 1999 emprunte également cette rhétorique. Il pose la question : « Pourquoi voter pour l'ANC ? ». Et sa réponse immédiate est : « Parce que l'ANC a, avec le peuple, apporté la liberté. L'ANC a mené le combat pour la liberté, en collaboration avec ses partenaires de l'alliance et la grande majorité des Sud-Africains. Avec le soutien massif du peuple, l'ANC a vaincu l'apartheid en avril 1994, pour que nous puissions ensemble construire une meilleure vie pour tous. Une nation d'égaux, de citoyens fiers qui ont retrouvé leur dignité, est en train d'émerger »²⁶⁸. Après un

²⁶⁵ KINDER Donald, SANDERS Lynn. *Divided by color : racial politics and democratic ideals*. Chicago: Chicago University Press, 1996. p. 223.

²⁶⁶ ANC. *1994 Election Manifesto of the African National Congress*. op. cit.

²⁶⁷ LODGE Tom. *The African National Congress and its Allies*. op. cit. p. 28.

²⁶⁸ ANC. *Change must go on at a faster pace*. op. cit.

premier mandat de l'ANC qui n'a pas rempli toutes ses promesses, le Programme rappelle abondamment les méfaits de l'apartheid et les inégalités qu'il a léguées au gouvernement ANC, pour expliquer les insuccès de celui-ci :

« Nous partageons votre impatience de surmonter les crises vieilles de dizaines d'années du chômage, de la criminalité et de la pauvreté. Pourquoi en sommes-nous encore là ?

●Parce que nous avons hérité d'un budget que l'on ne peut augmenter du jour au lendemain, et qui doit maintenant être partagé par notre peuple entier, et non par une petite minorité comme pendant l'apartheid

●Parce que le système de l'apartheid nous a laissé en héritage une pauvreté massive et un sous-développement affectant la majorité de notre peuple, qu'il faudra du temps pour surmonter

●Parce que nous avons besoin de temps pour changer toutes les politiques de l'apartheid dont nous avons hérité, pour introduire les législations nécessaires et pour mettre en place une nouvelle administration. »

15 ans après la fin de l'Apartheid, et après trois mandats de l'ANC au pouvoir, le Programme électoral de 2009 est logiquement moins insistant sur l'apartheid et son héritage. Il se borne à évoquer rapidement l'apartheid et *« ceux qui ont donné leur vie pour que nous ayons la liberté »*²⁶⁹. Le spot télévisé du parti rejoue cependant l'air de la libération et de la victoire épique contre le régime raciste : il s'ouvre sur les images fameuses de son icône, Nelson Mandela, sortant de prison dans la liesse populaire en février 1990, après 27 ans d'emprisonnement.

1.2.2. La campagne informelle : construction de groupes, imposition de catégories

Le visage public de l'ANC tel que développé dans la campagne formelle relevait d'un délicat numéro d'équilibrisme politique : exposer un visage non-racial, ouvert et accueillant, tout en entretenant son identité de mouvement de libération en direction des populations anciennement opprimées. Dans la campagne informelle (meetings et discours de campagne, en particulier), le parti développe un visage multiple selon les audiences visées, en instrumentalisant son triple-positionnement

sur la question raciale. Dans une lutte symbolique et de classement avec les autres partis, il s'efforce d'imposer des catégories et de construire des groupes dont il veut s'attribuer le monopole de la représentation.

1.2.2.1. S'arroger le monopole de la représentation du groupe « Africains »

L'ANC cherche tout d'abord à se faire reconnaître comme le porte-parole naturel et unique du groupe « Africains », et ce tant par les électeurs concernés que par les médias et les autres partis.

On l'a vu, l'ANC s'est historiquement vécu comme un mouvement nationaliste africain : son projet originel était la construction d'une nation africaine dans une Afrique du Sud non-raciale. Pour les fondateurs de 1912, cela signifiait avant tout bâtir une nation africaine qui transcenderait les ethnismes. Pour l'ANC post-apartheid, cela signifie surtout entretenir et homogénéiser symboliquement un groupe de plus en plus divers socialement, dans une Afrique du Sud où, avec le développement d'une classe moyenne et d'une classe d'entrepreneurs africaines, les inégalités sociales entre Africains ont explosé depuis 1994. Comme le dit un responsable de l'ANC, « *aujourd'hui, insister sur la question nationale, ça permet de faire tenir toutes les classes dans l'ANC* »²⁷⁰.

Pour se faire reconnaître ce monopole, la campagne informelle de l'ANC entretient symboliquement les clivages raciaux : d'un côté, elle insiste sur le statut historique de mouvement africain de l'ANC, et sur le système passé raciste, et de l'autre elle s'emploie à délégitimer symboliquement les partis rivaux, en usant du thème normatif du non-racialisme.

Entretenir la mémoire de l'apartheid et de la libération

Devant des audiences africaines, les discours des orateurs l'ANC mettent toujours en avant son positionnement de mouvement nationaliste africain. Les discours de campagne devant des publics africains visent à entretenir et recycler la légitimité de libérateur et de vainqueur de l'apartheid de l'ANC et à ranimer symboliquement

²⁶⁹ ANC. *Working together, we can do more. 2009 Manifesto. op. cit.*

²⁷⁰ DAVIES Rob. Vice-ministre du Commerce et de l'Industrie. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 22 août 2007. Depuis les élections de mai 2009, Rob Davies est Ministre du Commerce et de l'Industrie du gouvernement Zuma.

les clivages de l'apartheid. « Super-valeur » non-racialisme oblige, l'ANC revendique rarement publiquement de façon explicite son statut de mouvement nationaliste africain. Les orateurs de l'ANC insistent plutôt sur le cycle de libération à terminer : « *On leur dit : « Nous sommes libérés, mais pas complètement »*²⁷¹, pour un stratège électoral de l'ANC. Egalement, ils rappellent systématiquement l'apartheid récent et ses méfaits toujours présents. « Libération », « Liberté », « Oppression », « Apartheid » sont ici des mots-codés, qui permettent d'en appeler implicitement à l'identité collective africaine de leurs audiences dans un langage transparent pour tous.

Il arrive cependant que certains de ces orateurs instrumentalisent les clivages raciaux plus explicitement, mais alors souvent dans une langue vernaculaire inaccessible à la plupart des journalistes couvrant la campagne. Ainsi, lors de la campagne électorale de 1999, Thabo Mbeki, alors Président du parti et son candidat à la présidence de la République, déclare devant une audience principalement africaine : « *Quand on traverse ce pays, on voit que l'héritage de l'apartheid est toujours avec nous. Mais les souvenirs de l'apartheid disparaissent, et peut-être y'a-t-il trop de pardon. Je pense que nous devrions être en colère à cause de l'histoire de la mise en esclavage de notre peuple, de la colonisation, en colère à cause de l'apartheid »*²⁷². Lors de la même campagne, Nelson Mandela affirme, devant une audience africaine: les Blancs ont refusé la main tendue de l'ANC²⁷³. Notons toutefois que la réactivation des catégories raciales se fait en général de façon plus subtile, notamment par le rappel de la position subalterne des Africains dans l'économie et la société. Ainsi, lors de la dernière campagne de 2009, Jacob Zuma, nouveau Président de l'ANC et candidat du parti à la présidence du pays, explique à des étudiants africains qu'il ne peut y avoir de *nation building* sans correction des inégalités sociales et économiques séculaires dont sont avant tout victimes les Noirs²⁷⁴.

²⁷¹ DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur. Johannesburg : 4 juillet 2007, *op. cit.*

²⁷² MUNUSAMY Ranjeni, PATON Carol. Get angry about the past, says Mbeki. *Sunday Times*, Johannesburg, 28 mars 1999.

²⁷³ Mandela lambasts opposition parties. *The Star*, Johannesburg, 19 mai 1999.

²⁷⁴ ZUMA Jacob. Discours à l'Université du Zululand. Kwadlangezwa, 16 mai 2008.

Entreprise de délégitimation symbolique des partis rivaux

Parallèlement, pour assurer son statut de porte-parole unique du groupe « Africains », l'ANC s'emploie à délégitimer symboliquement les partis rivaux en usant du thème normatif du non-racialisme : il les désigne répétitivement comme des « *partis blancs* », stigmatise leur « *racisme* » et les évoquent rarement sans y adjoindre le vocable « *apartheid* ».

En effet, dû à la prégnance du référent non-racial, tous les partis politiques qui ambitionnent de jouer un rôle important en Afrique du Sud doivent proclamer et mettre en scène leur non-racialisme pour être légitimes. Le National Party, maître-d'œuvre de l'apartheid, n'a pas échappé à la règle, et a rapidement entrepris, dès 1990, de transformer peu à peu son image. Il a vite ouvert ses rangs aux non-Blancs, passé des accords avec des *warlords* des townships, et fait figurer des non-Blancs sur ses listes électorales. Cette mue a été complète en 1996, avec un changement de nom : le National Party est devenu le New National Party (NNP). Ce National Party nouveau a adopté le discours national officiel sur l'apartheid, celui d'un système discriminant et injuste (mais, glisse le NNP, perpétré par des gens de bonne foi, et qui n'a pas eu que du mauvais) et s'est auto-proclamé « *parti le plus multi-racial d'Afrique du Sud* »²⁷⁵. Le Democratic Party (DP), qui s'est transformé en Democratic Alliance (DA) après le ralliement du New National Party et de la Federal Alliance de Louis Luyt (l'ancien président de la Fédération sud-africaine de rugby), professe également publiquement son non-racialisme. La mue a été pour lui moins coûteuse symboliquement que pour le National Party puisque, pendant l'apartheid, le DP, mouvement principalement libéral et anglophone, a incarné la voix parlementaire de l'opposition (très modérée) au système raciste. Pour dépasser son image de parti blanc, la DA élit un *Chairperson* (poste largement honorifique²⁷⁶) africain, Joe Seremane. L'United Democratic Movement (UDM), créé en 1997 par l'ancien Chef du Bantoustan du Transkei Bantu Holomisa, tout juste expulsé de l'ANC, et Roelf Meyer, qui avait mené la délégation du NP lors des négociations pour la nouvelle Constitution sud-

²⁷⁵ New National Party. *Our blueprint for real democracy. NNP Manifesto*. Johannesburg, 1999.

²⁷⁶ Dans les partis politiques sud-africains, tels que l'ANC ou la DA, la position de *Chairperson*, distincte de celle de Président, est avant tout cérémoniale : le *Chairperson* est en quelque sorte un « maître de cérémonies », qui distribue la parole lors des conférences et des réunions du NEC, par exemple.

africaine, use, lui, de sa direction bicéphale et bicolore pour promouvoir une image de premier parti sud-africain pleinement non-racial : « *la composition des rangs et des soutiens de l'UDM est le reflet parfait de celui de la nation* »²⁷⁷. Le dernier-né des partis politiques sud-africains, le Congress of the People (COPE), créé en décembre 2008 par des dissidents de l'ANC, fait également du non-racialisme un argument-clé de sa stratégie électorale: « *nous voulons être le premier parti véritablement multi-racial, où tous les Sud-Africains sont impliqués* »²⁷⁸. Lors de sa conférence inaugurale, ce parti a nommé au poste de Vice-président la Blanche Lynda Odendaal, jusqu'ici inactive en politique et totalement inconnue. En la présentant aux militants, son président Mosiuoa « Terror » Lekota ne fait pas mystère de la dimension stratégique de cette nomination : « *J'ai une confiance absolue en ses capacités mais j'espère que sa présence – et je dis ceci sans ciller – montrera que COPE est une organisation pour tous les Sud-Africains, blancs, noirs, et spécialement les groupes des minorités* »²⁷⁹. Dans leur ouvrage sur les institutions, March et Olsen expliquaient que « *si nous observons que tout le monde dit la même chose, nous observons quelque chose d'important sur le système politique et les croyances sur lesquelles il repose* »²⁸⁰ : le non-racialisme est bien la valeur incontournable du nouveau régime, qui module *ad nauseam* les discours politiques partisans.

L'omniprésence du référent non-racial oblige tous les partis politiques soucieux de légitimité non seulement à souscrire publiquement et avec effusion au non-racialisme, mais également à mettre en scène ce non-racialisme dans la composition de leurs organes de direction, qui doivent être racialement représentatifs. Cet impératif de représentativité raciale qui découle de la valeur non-racialisme est devenu une règle normative²⁸¹, prégnante et pertinente dans la nouvelle Afrique du Sud et en particulier son système politique, et qui s'impose particulièrement aux anciens partis exclusivement blancs issus de l'ancien régime, toujours suspects de racisme²⁸².

²⁷⁷ UDM list a gender and racial mix. *The Star*, Johannesburg, 30 mars 1999.

²⁷⁸ ANC hate speech like Rwanda. *Beeld*, Johannesburg, 17 novembre 2008.

²⁷⁹ Battle lines drawn for 2009 poll. *South African Press Association (SAPA)*, Johannesburg, 16 décembre 2008.

²⁸⁰ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics. op. cit.* p. 91.

²⁸¹ BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique. op. cit.* p. 15.

²⁸² La controverse autour de la nomination du Cabinet provincial du Western Cape par la leader de la DA, Helen Zille, en mai 2009, a par exemple mis au jour la prégnance de cette règle normative, ici clairement verbalisée. Elle-même blanche,

Le thème normatif du non-racialisme est donc une ressource symbolique incontournable dans la lutte politique en Afrique du Sud : le NNP puis le DP, et plus tard la DA, sont les cibles principales de l'entreprise de délégitimation que l'ANC mène ainsi auprès de l'électorat africain. Donnons quelques exemples caractéristiques de cette rhétorique. Lors de la campagne électorale de 1999, Sbu Ndebele, alors Président de l'ANC du KwaZulu-Natal estime que le NNP et le DP sont aujourd'hui inutiles car « *ils ont rempli leur missions raciales du passé* »²⁸³. Terror » Lekota, alors Chairperson de l'ANC, fait mine de s'étonner : « *Je regarde ce petit garçon Tony Leon (le leader d'alors du DP), et je me demande bien où il pouvait être quand les lois de l'apartheid régnaient sur le pays* »²⁸⁴.

Pendant la dernière campagne de 2009, c'est principalement Julius Malema, le Président de l'ANC Youth League, qui use de cette rhétorique contre la DA et son nouveau leader, Helen Zille. Helen Zille est selon lui une « *raciste* » et une « *colonialiste* » et Joe Seremane, le *Chairperson* africain de la DA est le « *garçon de ménage* » de celle-ci, dont la fonction est de « *sourire à la Madame* »²⁸⁵. L'ANC met également en scène le ralliement au parti de l'ancien Coordinateur de la jeunesse de la DA, Siyabonga Nala, africain, dans un simulacre de la révélation et de la repentance : pour signer son arrivée à l'ANC, Nala affirme qu' « *il n'y a pas de place pour les Noirs au DA* » et que Joe Seremane n'y est qu' « *une marionnette* »²⁸⁶.

Lors de la campagne de 1999, l'UDM était l'autre cible privilégiée de cette stratégie. L'UDM venait d'être formé et, de par la personnalité et l'ancrage local dans l'Eastern Cape de son dirigeant Bantu Holomisa (Holomisa était l'ancien Chef du bantoustan du Transkei), semblait en position de mettre en péril la stratégie de l'ANC de monopolisation de la représentation du groupe « Africains ». Pour délégitimer l'UDM devant les électeurs africains, les orateurs de l'ANC l'ont systématiquement présenté comme un parti constitué d'ex-collaborateurs de

Zille, nouvelle *Premier* du Western Cape, a nommé un Cabinet provincial composé de six Blancs, trois *Coloureds* et un Africain, par ailleurs tous des hommes. Vertement critiquée par les autres partis (l'ANC, COPE, etc) et de nombreux médias pour la composition raciale et sexuelle de son Cabinet, Zille a dénoncé un « *schéma narratif* (narrative) *des quotas* », selon elle imposé par l'ANC, auquel elle a opposé le « *schéma narratif du mérite et de l'efficacité* » de la DA.

²⁸³ Mixed masala affair. *The Sowetan*, Johannesburg, 11 mai 1999.

²⁸⁴ KOOPMAN André. Only ANC workers-friendly. *Cape Times*, Cape Town, 26 mai 1999.

²⁸⁵ SMOOK Ella. I won't debate Zille's garden boys – Julius Malema. *Cape Argus*, Cape Town, 23 février 2009.

²⁸⁶ No hope for Black people in the DA. *SAPA*, Johannesburg, 26 mars 2009.

l'apartheid, comme une marionnette des Blancs²⁸⁷. Nelson Mandela, visitant un chef traditionnel dans l'Eastern Cape, accuse ainsi Holomisa d'avoir été « *un collaborateur de l'apartheid* »²⁸⁸. Mbeki, lui, fait mine de s'interroger : « *Où étaient les membres de l'UDM, quand l'ANC était en train de se battre ? Holomisa ne dirigeait-il pas un bantoustan ? Roelf Meyer n'était-il pas un membre du NP, représentant le gouvernement de l'apartheid ?* »²⁸⁹. Pour Mluleki George, alors un des dirigeants de l'ANC dans l'Eastern Cape, Holomisa est « *un soldat indiscipliné et perdu utilisé par les Blancs pour recruter des supporters noirs* »²⁹⁰.

Le monopole contesté

Les positionnements politiques sont relationnels et l'ANC, qui essaie de se faire reconnaître comme le porte-parole unique d'un groupe africain homogénéisé symboliquement, fait face aux stratégies de ses rivaux qui s'efforcent de le déconstruire et de délégitimer la prétention de l'ANC à le représenter dans son ensemble.

Des rivaux de l'ANC déconstruisent le groupe « Africains » par l'ethnie. Afin d'endiguer la percée de l'ANC dans son bastion électoral du KwaZulu-Natal rural, l'Inkatha Freedom Party (IFP) de Mangosuthu Buthelezi, le parti nationaliste zulu, s'est ainsi attaché avec persistance à montrer l'ANC comme une organisation dominée par l'ethnie xhosa, une « *xhosa nostra* » (car les présidents successifs Tambo, Mandela et Mbeki sont xhosa)²⁹¹. Inversement, lors de la campagne pour les dernières élections de 2009, maintenant que l'ANC est dirigé par un Zulu (Jacob Zuma), l'UDM et COPE, qui ont une base locale conséquente dans l'Eastern Cape (province à majorité xhosa), ont de façon répétée présenté l'ANC de Zuma comme un mouvement tribaliste... zulu²⁹².

²⁸⁷ Gavin Davis s'est attaché à décrire cette lutte symbolique entre ANC et UDM. DAVIS Gavin. The electoral temptation of race in South Africa: implications for the 2004 Elections. *Transformation*, 53, 2003. p. 4-28.

²⁸⁸ Mandela : UDM collaborators cowards. *Daily Dispatch*, Johannesburg, 22 mai 1999.

²⁸⁹ PIOMBO Jessica. *Entrenching One-party dominance democracy in South Africa: Political institutions, social demographics and party strategies, 1994-1999*. Thèse de doctorat: Philosophie: Massachusetts Institute of Technology: 2003. p. 127.

²⁹⁰ Tshwete hits at opposing parties. *Daily Dispatch*, Johannesburg, 31 mai 1999.

²⁹¹ PIPER Laurence. *Nationalism without a Nation: The rise and fall of Zulu nationalism in South Africa's transition to democracy, 1975-1999*. Université du KwaZulu-Natal, papier non-publié, 2000. p. 1.

²⁹² LEKOTA Mosiuoa. *Concerned member of the African National Congress (ANC) about the failures of the present leadership*. Johannesburg, 9 octobre 2008.

BARRON Chris. So Many Questions with Barney Pityana. *Sunday Times*, Johannesburg, 9 novembre 2008.

Fighting talk sowed seeds of intolerance. *SAPA*, Johannesburg, 15 novembre 2008.

D'autres partis essaient de déconstruire le groupe « Africains » par la classe. Ainsi, la DA appelle régulièrement à une scission de l'ANC : l'ANC doit se scinder entre « *gauche radicale* » et « modérés », et les « modérés » devront rejoindre la DA, ce qui permettra d'enfin dépasser les logiques raciales de la politique sud-africaine, argumente notamment Helen Zille, la nouvelle Présidente de la DA²⁹³. Un leader de l'ANC commente ainsi cette stratégie symbolique de la DA : « *La seule chance pour la DA d'arriver un jour au pouvoir, c'est que l'ANC et la Triple-alliance éclatent, et que la DA puisse bâtir un pacte trans-racial des classes moyennes* »²⁹⁴. Lors de la dernière campagne de 2009, COPE a mis en place la même stratégie. Zuma ayant été élu Président de l'ANC, à la conférence de Polokwane de décembre 2007, avec le soutien du SACP et de Cosatu, les leaders de COPE se sont attachés à légitimer leur départ de l'ANC et à délégitimer leur ancien parti en expliquant que l'ANC de Zuma était désormais une organisation radicale et populiste, capturée par les communistes, qui se souciait désormais uniquement des intérêts des travailleurs et était anti-classes moyennes, anti-entrepreneurs et anti-intellectuels. Ce faisant, le COPE a cherché à s'instituer en parti des classes moyennes africaines, seul parti à même de combler l'espace politique qu'il a cherché à créer pour lui en cantonnant l'ANC dans le rôle du parti des travailleurs et des pauvres²⁹⁵.

1.2.2.2. Toucher et rassurer les Blancs : un mouvement pour tous

Dans ses interactions avec les électeurs blancs, l'ANC active son positionnement de mouvement non racial pour tous : il met en avant sa vision historique d'une Afrique du Sud unie et son engagement en faveur du *nation-building*.

Lors de l'élection de 2009, l'ANC a ainsi mis sur pied une campagne spécifique explicitement dirigée vers les groupes raciaux non-africains, et en particulier les Blancs, au nom sonnante comme une mission : *Inclusive South Africa*, « Une Afrique du Sud inclusive ». L'ANC présente ainsi cette campagne :

²⁹³ QUINTAL Angela. Zille dreams of co-operation with ANC. *Sunday Independent*, Johannesburg, 15 mars 2007.

²⁹⁴ DAVIES Rob. Vice-ministre du Commerce et de l'Industrie. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

²⁹⁵ LEKOTA Mosiuoa. *Concerned member of the African National Congress (ANC) about the failures of the present leadership. op. cit.*

DE LANGE Deon, TERREBLANCHE Christelle. Cheers for Pityana. *Sunday Independent*, Johannesburg, 2 novembre 2008.

ANC led by intellectuals - until recently. *SAPA*, Johannesburg, 31 octobre 2008.

son but est « *de dépasser les divisions pour établir une Afrique du Sud réellement non- raciale qui appartient à tous ceux qui y vivent, Blancs et Noirs* »²⁹⁶. Dans le cadre de cette campagne, les stratèges du parti ont organisé toute une série de rencontres entre des organisations représentant les diverses communautés blanches (afrikaner, juive, portugaise, grecque, etc) et les principaux officiels du parti, le Président Zuma, le Vice-président Kgalema Motlanthe, le Secrétaire général Gwede Mantashe et le Trésorier Mathews Phosa. Dans ces rencontres, ces officiels ont insisté sur quelques thèmes soigneusement identifiés et censés toucher la corde sensible des populations blanches et de leurs représentants : la sud-africanité commune et la réconciliation raciale à poursuivre, la lutte contre la criminalité²⁹⁷, une éventuelle correction des politiques d'*affirmative action* du Gouvernement, dont se plaignent un certain nombre d'organisations blanches.

Pour diffuser son message vers les populations blanches, l'ANC a mis sur pied en 1992 une Equipe électorale en charge des minorités (*Minority Election Team*)²⁹⁸. Cette structure, qui est supervisée par le Bureau du Secrétaire général au siège du parti, est ravivée environ six mois avant chaque élection, et dormante entre les échéances électorales ; elle est parfois dupliquée dans les structures provinciales du parti. Son but est de présenter le Programme du parti à des « faiseurs d'opinions » membres des communautés non-africaines, rassemblées ici dans une catégorie « Minorités ». Originellement constituée de membres non-africains historiques de l'ANC (le Blanc Joe Slovo et Ronnie Kasrils, les *Coloureds* Trevor Manuel et Jessie Duarte, les Indiens Valli Moosa et Ebrahim Ebrahim, etc), elle était lors des élections nationales de 2004 dirigée par Dorothy Mahlangu, une Ministre de la province du Gauteng, et comprenait notamment Smuts Ngonyama, Max Sisulu, ainsi que les ex-membres du National Party Manie Schoeman et Gert Oosthuizen²⁹⁹.

MATABOGE Mmanaledi, ROSSOUW Mandy. Talking the talk. *Mail&Guardian*, Johannesburg, 31 octobre 2008.

²⁹⁶ ANC. Inclusive South Africa. *ANC Today Daily*, Johannesburg, 19 février 2009.

²⁹⁷ SACHS Michael. Chercheur dans le Bureau du Secrétaire Général de l'ANC. Entretien téléphonique avec l'auteur. *op. cit.*

²⁹⁸ Début 2008, elle a été renommée, à l'instigation du nouveau Secrétaire général Gwede Mantashe, Equipe sectorale (*Sectoral team*), car Mantashe a estimé que la dichotomie « Minorités » / « Majorité » était contradictoire avec le message non-racial et unitaire que souhaitait envoyer l'ANC aux populations non-africaines

²⁹⁹ MANANA Naph. Secrétaire national de l'Education politique à l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 13 décembre 2007.

La société civile blanche en Afrique du Sud est largement structurée selon des lignes communautaires et ethniques : organisations culturelles, économiques, religieuses représentant les Afrikaners (*Afrikaanse Handelsinstituut, Federasie van Afrikaanse Kultuurvereniginge, Afrikaner Broederbond*, etc), les Juifs (*South African Jewish Board of Deputies*), les Italiens, les Grecs, les Portugais (*Hellenic, Italian and Portuguese Alliance*), etc. La *Minority Election Team* s'adresse directement à ces organisations communautaires, et emprunte *in fine* leurs catégorisations identitaires : des leaders afrikaners de l'ANC rencontrent les organisations afrikaners, des leaders juifs du parti rencontrent les communautés juives, etc. « *C'est mieux quand des Afrikaners s'adressent aux Afrikaners, des Juifs s'adressent aux Juifs, notre message passe mieux* »³⁰⁰. Les anciens dirigeants du National Party qui ont rejoint l'ANC sont ainsi régulièrement mis à contribution pour s'adresser aux organisations afrikaners, notamment les organisations patronales et les associations de fermiers : « *Quand Pik Botha (ancien Ministre des Affaires étrangères du Gouvernement de P.W. Botha), Martinus Van Schalkwyk (ancien Président du New National Party) ou Manie Schoeman (ancien Président du New National Party de l'Eastern Cape) disent aux Afrikaners : « Nous étions au pouvoir dans le régime de l'apartheid, et on peut vous dire que le Gouvernement de l'ANC est bien plus démocratique », ça peut avoir du poids* »³⁰¹.

L'ANC essaie donc de se faire reconnaître par les populations blanches, les autres partis, les médias comme un mouvement pour tous, à même de représenter les intérêts des Blancs, en présentant son visage le plus ouvert, celui d'un mouvement non-racial qui prêche la réconciliation et la sud-africanité commune. Mais dans cette lutte de positionnement, cette lutte symbolique, l'ANC est là-aussi confronté aux partis politiques d'opposition : ceux-ci essaient de « faire sortir » l'ANC de son ambiguïté constitutive sur la question raciale pour le faire reconnaître comme une organisation exclusivement africaine.

Un tract de la DA pour les élections de 2004 est représentatif de cette stratégie symbolique de stigmatisation : rédigé en afrikaans, destiné aux populations afrikaners et *coloureds*, il cite des documents internes de l'ANC (le

³⁰⁰ DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur. Johannesburg : 15 février 2008, *op. cit.*

³⁰¹ *Ibid.*

Strategy and Tactics notamment) pour démontrer que l'ANC, contrairement à ce qu'il avance, n'est pas une organisation non- raciale mais bien une organisation défendant avant tout les intérêts des Africains. Le DP, puis la DA, ont fait du thème normatif du non-racialisme une figure centrale dans leur entreprise de délégitimation de l'ANC : ils ont régulièrement développé des discours décrivant l'ANC comme une organisation d'élites africaines et stigmatisant son racisme, ainsi que la nature raciste des politiques d'*affirmative action* du Gouvernement. Plus généralement, à partir des élections de 1999, le DP, désireux de conquérir contre le NNP le statut de premier parti d'opposition, s'est employé sous la direction de Tony Leon à se faire reconnaître comme le représentant unique de la communauté blanche³⁰²: pour cela, le DP a développé un slogan ambigu (« *Fight back* »), qui suggérait qu'il fallait « se battre pour regagner ce qui avait été perdu », ainsi que des mots codés raciaux, des thèmes spécifiques faisant implicitement appel aux préjugés raciaux d'un certain nombre de Blancs sud-africains : « Criminalité » (pour beaucoup de Blancs, la criminalité est avant tout une criminalité de Noirs contre les Blancs), « Mérite », « Affirmative action » et « Discrimination » (les politiques gouvernementales d'*affirmative action* discriminaient les Blancs), « Zimbabwe » (avec l'ANC, le sort des Blancs sera identique qu'au Zimbabwe voisin), etc.

Le nouveau venu COPE fait également du non-racialisme un angle d'attaque central contre l'ANC. Son Président « Terror » Lekota suggère que Zuma est raciste³⁰³; son Vice-président fait remarquer à plusieurs reprises que, contrairement à COPE, tous les officiels de l'ANC (Président, Secrétaire général, etc) sont africains³⁰⁴; Smuts Ngonyama, membre de la direction, affirme que l'ANC de Zuma a délaissé le flambeau du non-racialisme et de la réconciliation laissé par Mandela, et que c'est désormais COPE qui en est le porteur³⁰⁵.

1.2.2.3. Lutte de classement: "Noirs" vs "Minorités"

Face à des audiences indiennes et *coloured*, l'ANC met en avant son positionnement de mouvement des « Noirs », cette catégorie dans laquelle les

³⁰² Bien aidé en cela par le changement de cap non-racial du NNP, qui a désorienté nombre des *supporters* de ce dernier.

³⁰³ ISAACSON Maureen. Angry Lekota speaks his mind. *Sunday Argus*, Cape Town, 9 novembre 2008.

³⁰⁴ COPE and ANC agree on one thing. *SAPA*, Johannesburg, 16 décembre 2008.

³⁰⁵ Cope launches battle to gain votes. *SAPA*, Johannesburg, 16 décembre 2008.

théoriciens du parti rassemblent tous les anciens opprimés de l'apartheid (Africains, Indiens, *Coloureds*) : pour le Coordinateur national des élections, « *les Coloureds et les Indiens, dans nos discours de campagne, on leur dit qu'ils sont noirs* »³⁰⁶. Ce groupe « Noirs » transraciale, il serait uni par l'oppression commune d'hier et la pauvreté commune d'aujourd'hui.

Les messages et les posters électoraux de l'ANC à destination de la communauté indienne du KwaZulu-Natal ont ainsi régulièrement mis l'accent sur le combat commun mené de front par les Africains et les Indiens contre l'apartheid³⁰⁷. Dans le Western Cape, après sa cuisante défaite lors des élections de 1994, la stratégie électorale du parti a toujours visé à mettre en scène cette identité partagée noire entre Africains et *Coloureds* : « *Notre stratégie dans le Western Cape, c'est de bâtir une solidarité Africains – Coloureds, basée sur une expérience commune de pauvreté et d'oppression et dirigée contre un ennemi commun, les privilèges blancs* »³⁰⁸.

Les Indiens et les *Coloureds* sont toutefois sous un double feu symbolique: si l'ANC cherche à les regrouper avec les Africains dans une catégorie « Noirs » qu'il entend représenter, ses rivaux, eux, s'efforcent de les regrouper avec les Blancs dans une catégorie « minorités », dont ils entendent également monopoliser la représentation³⁰⁹. Les discours des leaders du NP et du DP, puis de la DA, sont truffés de référence à ce groupe « Minorités », qui partage selon eux des intérêts communs contre des politiques gouvernementales d'*affirmative action* et un ANC qui privilégie les intérêts de la majorité africaine³¹⁰. « Minorités » contre « Noirs » : construction de catégories et mise en scène de groupes, activation de

³⁰⁶ DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur. Johannesburg : 4 juillet 2007, *op. cit.*

³⁰⁷ LODGE Tom. The African National Congress and its Allies. *op. cit.* p. 35.

LODGE Tom. The African National Congress. *op. cit.* p. 80.

LODGE Tom. The African National Congress: There is no party like it; Ayikho Efana Nayo In NIJZINK Lia, PIOMBO Jessica dir. *Electoral politics in South Africa : assessing the first democratic decade*. New York: Palmgrave MacMillan, 2005. p. 120-123.

³⁰⁸ STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

³⁰⁹ Pendant les années 1980, le National Party au pouvoir, soucieux de renforcer la légitimité du régime et inspiré par les thèses consociatives d'Arend Lijphart, avait déjà passé un certain nombre de mesures (notamment la mise en place en 1983 d'un Parlement tricaméral, dans lequel les Blancs, les Indiens et les *Coloureds* élisaient chacun leurs représentants), visant à promouvoir en quelque sorte un pacte des minorités raciales (un pacte très inégal, qui laissait intacte la domination de la population blanche) contre la majorité africaine. Jouer l'union des minorités contre la majorité africaine n'est donc pas une stratégie nouvelle pour le NP.

³¹⁰ Pour des exemples de la construction de cette catégorie « minorités » par le DP, voir par exemple : Minorities don't have a say, Leon and Viljoen warn. *The Star*, Johannesburg, 28 avril 1999. Interview: Tony Leon. *Focus*, Johannesburg, 11, 1998.

clivages, la lutte politique est ici bien une lutte de classement, pour l'imposition de la catégorisation légitime.

1.3. L'invention stratégique d'une nouvelle identité collective : la fraternité autochtone Africains – Afrikaners

On vient de voir que l'ANC a instrumentalisé son triple-positionnement sur la question raciale dans ses stratégies électorales. Dans l'Afrique du Sud post-apartheid, les leaders de l'ANC ont formulé un positionnement supplémentaire et nouveau sur la question raciale, activé un nouveau clivage, mis en scène une nouvelle identité collective : celle d'une communauté de destin Africains – Afrikaners, basée sur une autochtonie commune et sur un conflit ininterrompu et finalement fondateur entre vrais « fils du sol ». La mise en forme et en mots de cette identité nouvelle par les stratèges du parti est stratégique et contextuelle : elle est activée pour justifier le processus de rapprochement, à partir de 1999, entre l'ANC et le NNP, qui aboutira finalement en 2005 à la fusion de ce dernier dans l'ANC.

1.3.1. Un rapprochement tactique

Le 9 avril 2005, le Congrès fédéral, l'instance dirigeante du New National Party, prononce officiellement la dissolution du parti qui avait été l'architecte et le maître-d'œuvre de l'apartheid, au pouvoir de 1948 à 1994, et appelle ses membres à rejoindre l'ANC. C'est l'aboutissement d'une longue dégringolade électorale, et d'un processus de rapprochement avec l'ANC entamé dès 1999.

En 1996, le National Party a quitté le Gouvernement d'union nationale (GNU) de transition en 1996, trois ans avant son terme prévu. Son leader Frederik De Klerk s'est retiré de la vie politique et, sous la direction de son nouveau Président, Marthinus Van Schalkwyk, le parti a entamé une mue idéologique : il s'est rebaptisé « New National Party » (NNP) et professait une opposition modérée et constructive. Ce nouveau positionnement n'a pas convaincu les électeurs, qui lui ont préféré aux élections de 1999 le Democratic Party de Tony Leon au nouveau discours beaucoup plus offensif : avec 6,87% des voix, trois fois moins qu'aux élections précédentes de 1994 (20,39%), le NNP n'était plus que la quatrième force

politique du pays, derrière l'ANC, le DP et l'IFP. Face à cette déconvenue, la direction du parti a décidé d'explorer de nouvelles stratégies d'alliance, notamment au niveau local, en particulier avec l'ANC.

C'est au niveau provincial, celui de l'Eastern Cape que les deux partis initient leur rapprochement. Les directions provinciales de l'ANC et du NNP se rencontrent à Bisho le 2 novembre 1999 pour réfléchir à une éventuelle collaboration, avec l'aval de leur direction nationale respective. Le 6 mars 2000, le Président de l'ANC de l'Eastern Cape, le *Premier*³¹¹ Makhenkesi Stofile, est invité au Congrès provincial du NP où il prononce le discours-phare.

Mais le NNP se détourne brutalement de cette stratégie de rapprochement avec l'ANC et, dans la perspective des élections locales de 2000, s'allie avec le DP et la Federal Alliance pour former le 24 juin 2000 un nouveau parti, la DA. Manie Schoeman, le leader du NNP de l'Eastern Cape, critique publiquement ce revirement d'alliance : il est suspendu par le NNP et rejoint l'ANC³¹².

Au sein de la DA, des tensions très largement médiatisées entre ex-NNP et ex-DP, notamment entre Tony Leon, Président du nouveau parti, et Marthinus Van Schalkwyk, son Vice-président, éclatent vite au grand jour (en particulier sur la suspension par les instances de direction de la DA de Peter Marais, le Maire NNP de Cape Town). Les dirigeants du NNP, menés par Van Schalkwyk et Renier Schoeman (Directeur exécutif du NNP), rencontrent discrètement les dirigeants de l'ANC pour évoquer un rapprochement. Le 26 octobre 2001, la direction du NNP annonce que le NNP quitte la DA et entame immédiatement des pourparlers avec l'ANC pour une collaboration.

Le NEC de l'ANC nomme une équipe *ad hoc* pour négocier le ralliement du NNP, composée notamment du Ministre de la Sécurité Steve Tshwete et de Kgalema Motlanthe, le Secrétaire général du mouvement. Cette équipe est dirigée par le *Chairperson* du parti, le Ministre de la Défense Mosiuoa « Terror » Lekota, dont le NEC a estimé qu'il était l'homme de la situation : Lekota parle couramment l'afrikaans et, dans ses fonctions de *Premier* de la province du Free

³¹¹ Dans l'organigramme de l'Etat sud-africain, le *Premier*, élu dans chaque province par le parlement provincial, est le chef du gouvernement de la province. On a fait le choix de ne pas traduire ce terme, car aucun des éventuels équivalents en français tels que « Gouverneur » ou « Premier ministre » ne semble réellement adéquat.

³¹² SCHOEMAN Manie. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Président du NNP de l'Eastern Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 31 octobre 2007.

State (de 1994 à 1997), il a multiplié les interactions avec les organisations de fermiers et les politiciens locaux afrikaners. Le mandat de cette équipe était clair : « *Au NEC, nous avons dit à Lekota et à Tshwete : « Ramenez-nous le NP ! Brisez-les ! » »*³¹³.

Le 26 novembre 2001, les deux partis signent un accord de coopération. Le 21 juin 2002, l'ANC et le NNP forment un gouvernement d'union dans la province du Western Cape, dont Marthinus Van Schalkwyk devient le *Premier*. En octobre 2002, deux leaders du NNP, Renier Schoeman et David Malatsi, sont cooptés dans le Gouvernement national de Thabo Mbeki, au poste de Vice-ministre.

Electoralement, la stratégie d'alliance avec l'ANC du NNP n'est pas payante puisque, lors des élections nationales de 2004, seulement 1,65% des électeurs lui accordent leur vote. Le 9 avril 2005, le parti est dissous.

Pour les leaders du NNP, le rapprochement avec l'ANC résulte de l'impératif de poursuivre leurs carrières politiques. Ils s'estimaient marginalisés et poussés sur la touche par les dirigeants du DP au sein de la DA. Ils ont fait le choix de dissoudre le NNP et de devenir membres de l'ANC car ils ont estimé, après la Bérézina des élections de 2004, que le parti n'était plus viable, ni idéologiquement ou électoralement, ni financièrement³¹⁴. Electoralement, tout d'abord : pour Renier Schoeman, dernier Directeur exécutif du parti et un des artisans principaux du rapprochement avec l'ANC, puis de la fusion, « *avant même les élections de 2004, on savait que le NP était au bout du chemin. Vu les positionnements respectifs de l'ANC et de la DA, on n'avait plus d'espace* »³¹⁵. Et financièrement, ensuite : « *Le parti dépendait financièrement du financement public des élus. Et après 2004, des Députés, on n'en a plus que sept, et encore, tous venant du Western Cape. Le parti n'était plus viable, il ne pouvait plus continuer : c'est nous qui avons dit à l'ANC que nous voulions dissoudre le parti*

³¹³ ERWIN Alec. Ministre des Entreprises publiques et Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Pretoria, 30 juillet 2007.

³¹⁴ SWANEPOEL Daryl. Ex-Secrétaire général du New National Party (NNP) et Co-directeur du Progressive Business Forum (PBF) de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 26 octobre 2007.

³¹⁵ SCHOEMAN Renier. Co-directeur du Progressive Business Forum (PBF) de l'ANC et ex-Directeur général du NNP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 25 août 2007. Renier Schoeman a la particularité d'être le seul homme politique sud-africain à avoir été membre des gouvernements de Frederik De Klerk, Nelson Mandela et Thabo Mbeki.

*et rejoindre l'ANC. Quand un patient est vraiment malade, il ne faut pas prolonger son agonie, tu dois le laisser mourir »*³¹⁶.

Les dirigeants de l'ANC envisageaient également cette fusion du NNP dans une perspective stratégiquement électoraliste : il s'agissait tout d'abord, dans le contexte de la lutte inter-partisane, de se débarrasser d'un parti d'opposition. « *Le projet politique, c'était de les éliminer. A la prochaine élection, on est débarrassé d'eux. Finito !* »³¹⁷. S'y ajoutait la satisfaction émotionnelle et quelque peu revancharde d'avoir vaincu définitivement l'ancien ennemi juré du temps de l'apartheid : « *Tu te rends compte ? C'est une victoire totale ! On les a tellement vaincus qu'ils se dissolvent et qu'ils rejoignent nos rangs en nous disant : « Nous avons tort. C'est vous qui aviez raison » !* »³¹⁸.

Ils faisaient également le calcul que cela pourrait éventuellement permettre à l'ANC de faire des percées dans les électors blancs et *coloureds*, en particulier dans le Western Cape. Dans cette province qu'en 1999 l'ANC ne contrôlait toujours pas, et où le NNP réalisait encore 38,39% des suffrages, principalement dans une classe ouvrière urbaine *coloured* largement rétive à l'ANC, la stratégie de collaboration avec le NNP apparaissait vitale pour permettre à l'ANC de gagner le contrôle de la province, en lui amenant une partie de cet électorat qui se refusait à lui³¹⁹.

Enfin, et surtout, le ralliement du NNP a avant tout pour l'ANC une portée symbolique: conforter le statut de l'ANC de mouvement réconciliateur et non-racial, qui pardonne et considère tous les fils d'Afrique du Sud comme ces propres fils. « *C'est tactique, et opportuniste : ça nous permet de montrer un ANC non-racial, qui adoube les Afrikaners, qui est l'incarnation de la nation toute entière* »³²⁰.

³¹⁶ *Ibid.*

³¹⁷ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC du Gauteng et Membre du Sous-comité d'Education politique du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 5 juillet 2007.

³¹⁸ SONTRO Roseberry. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 20 octobre 2006.

³¹⁹ DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 17 septembre 2007.

³²⁰ TUROK Ben. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 3 novembre 2006.

1.3.2. Construction d'une identité nouvelle par l'autochtonie

Pour légitimer ce rapprochement *a priori* incongru entre les deux anciens ennemis, les dirigeants des deux partis vont évidemment tout d'abord convoquer le non-racialisme, la réconciliation nationale et le *nation building*. Pour Marthinus Van Schalkwyk, la collaboration ANC – NNP est ainsi un moyen de « *briser les vieilles divisions raciales* »³²¹. Selon Thabo Mbeki, la dissolution du NNP dans l'ANC est « *un message puissant sur la capacité extraordinaire de notre peuple à poursuivre ses objectifs de réconciliation nationale, d'unité dans la diversité, de non-racialisme et d'une identité nationale commune* »³²².

Mais à l'occasion du rapprochement de leurs deux partis, les leaders du NNP et de l'ANC vont coproduire un nouveau récit identitaire : celui d'une identité commune Africains – Afrikaners, basée sur une autochtonie partagée³²³.

Dans son étude de la doctrine nationaliste barrésienne, Pierre-André Taguieff démontre comment Maurice Barrès distinguait les « *enracinés* », ceux dont le sang de la patrie coulait dans leurs veines, qui avaient un attachement émotionnel profond au sol national, et les « *déracinés* », Français par inadvertance³²⁴. Dans leur mise en ordre symbolique du rapprochement de leurs deux partis, les leaders de l'ANC et du NNP vont convoquer une rhétorique similaire : la collaboration ANC – NNP, c'est un pacte entre « *enracinés* », vrais « *fil du sol* », entre Africains et Afrikaners qui ont un attachement émotionnel commun pour le pays, un rapport privilégié à la terre, c'est un pacte entre vrais nationalistes, contre un DP (puis DA) qui représente des Blancs anglophones qui n'ont pas encore décidé s'ils étaient sud-africains ou bien britanniques. Ce que dit Makhenkesi Stofile, *Chairperson* de l'ANC de l'Eastern Cape, aux délégués provinciaux du National Party est exemplaire de ce nouveau récit : « *Nous tous, l'ANC et le NP, nous sommes d'ici. C'est ici que vous voulez mourir, comme nous à l'ANC. Vous voyez, l'Afrique du Sud est notre seule patrie. Il en va de même*

³²¹ Nats, ANC exchange vows, unveil plans. *AFP*, Paris, 28 novembre 2001.

³²² MBEKI Thabo. The old order changeth, giving place to new. *ANC Today*, 5, 9 mars 2005.

³²³ L'ANC avait déjà ébauché ce discours pendant les années 1980, dans ses tentatives de rassurer les élites afrikaners et de les amener à la table des négociations. Ainsi Thabo Mbeki, lors d'une rencontre fameuse à Dakar entre une délégation de l'ANC et une délégation d'intellectuels et de businessmen afrikaners, accueillit la délégation afrikaner avec ces mots : « Je m'appelle Thabo Mbeki, et je suis un Afrikaner ».

³²⁴ TAGUIEFF Pierre-André. Le « *nationalisme des nationalistes* ». Un problème pour l'histoire des idées politiques en France. *op. cit.* p. 86.

pour vous. Mais on ne peut pas dire la même chose pour la plupart des membres du DP. C'est ce qui nous rend spéciaux. Vous et nous, nous sommes les seuls partis de vrais nationalistes, dans ce pays »³²⁵. Mbeki dit des choses similaires : « *C'est parce qu'ils partagent des racines africaines communes et sont liés à notre patrie par un attachement émotionnel que l'ANC et l'Afrikanerbond (une confrérie afrikaner) peuvent travailler ensemble, que les membres du NNP peuvent rejoindre l'ANC* »³²⁶.

Benedict Anderson a expliqué comment les doctrines nationalistes ont souvent intégré dans leurs mythologies ce qu'il appelle des « *fratricides rassurants* », telle la Saint-Barthelemy française ou la guerre civile américaine: elles ont interprété ces conflits comme des massacres entre compatriotes, entre frères, qui contribuaient à créer du lien et qui étaient *in fine* fondateurs d'une nouvelle identité nationale partagée³²⁷. De manière similaire, Bayart, Geshiere et Nyamnjoh montrent, en s'appuyant sur les travaux de Foucault, comment un dualisme fondateur mythifié peut être le creuset symbolique d'une nouvelle identité commune³²⁸.

Les leaders du NNP et de l'ANC ont mobilisé un tel schéma narratif dans leur mise en scène de cette « *fraternité imaginée* »³²⁹ autochtone Africains - Afrikaners. L'histoire de l'Afrique du Sud serait ici l'histoire d'un éternel conflit entre « *enracinés* » afrikaners et africains pour une terre pour laquelle ils ont le même attachement, et qui finissent, dans le conflit, par découvrir tout ce qui les rapproche et développer un sentiment de respect mutuel. Pour Phillip Dexter, membre du NEC de l'ANC, « *vivre côte à côté, se battre l'un contre l'autre, ça crée du lien* »³³⁰. Pour Renier Schoeman, un des leaders du NNP, « *entre les Africains et les Afrikaners, c'est une relation d'amour – haine. Notre destin est lié. On se connaît bien, on se respecte mutuellement. Même se battre l'un contre*

³²⁵ STOFIE Makhenkesi. Discours au Congrès provincial du NNP de l'Eastern Cape. Port Elizabeth, 11 mars 2000.

³²⁶ MBEKI Thabo. Never again the divisions of April 1952. *ANC Today*, 5, 15, Avril 2005.

³²⁷ ANDERSON Benedict. *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme. op. cit.* p. 200-4.

³²⁸ BAYART Jean-François, GESHIERE Peter, NYAMNJOH Francis. Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique. *Critique Internationale*, 10, 2001. p. 193.

³²⁹ ANDERSON Benedict. *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme. op. cit.* p. 203.

³³⁰ DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 16 octobre 2007.

l'autre est une forme de communication: depuis 1652 (date de l'arrivée des premiers colons hollandais), on a beaucoup communiqué... »³³¹.

Cette fraternité imaginée Africains – Afrikaners stratégiquement mise en scène et convoquée par les leaders du NNP et de l'ANC pour justifier le rapprochement entre leurs deux partis, l'ANC l'a recyclée lors des élections de 2009. Les stratèges de l'ANC avaient identifié la communauté afrikaner comme la communauté blanche dans laquelle l'ANC pouvait gagner des votes, et l'ANC a mené une campagne ciblant cette communauté, tentant ainsi de déconstruire symboliquement le groupe « Blancs » dont la DA voulait monopoliser la représentation. Le Président de l'ANC Zuma, le Trésorier Mathews Phosa (qui parle afrikaans), le Secrétaire général Gwede Mantashe ont multiplié les rencontres avec des organisations et des « faiseurs d'opinion » afrikaners, dans lesquelles la rhétorique de la fraternité autochtone Afrikaners – Africains a fréquemment été mobilisée. Ainsi, les propos controversés de Zuma qui, devant des représentants de la communauté afrikaner, affirme : « *De tous les groupes blancs qui vivent en Afrique du Sud, seuls les Afrikaners sont réellement sud-africains [...] Les Afrikaners ont un seul passeport. Ici, c'est leur maison, ils sont comme moi. J'ai dit souvent que ce qui rend les Afrikaners uniques, c'est qu'ils sont la seule tribu blanche du continent qui appartienne vraiment à l'Afrique* »³³².

Si la nation est une représentation, une communauté imaginée, alors peuvent cohabiter différents imaginaires, différentes conceptions de ce qu'est la nation et de qui est un national. La fraternité imaginée entre Afrikaners et Africains mise en scène par l'ANC et le NNP, puis l'ANC en campagne, apparaît bien comme « *une recomposition de la communauté imaginée* »³³³ sur une base autochtone, qui distingue les « vrais » Sud-Africains, les « enracinés », des Sud-Africains de circonstance (principalement les Blancs anglophones).

³³¹ SCHOEMAN Renier. Co-directeur du Progressive Business Forum (PBF) de l'ANC et ex-Directeur général du NNP. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

³³² DU PLESSIS Carien. Afrikaners 'don't carry two passports'. *The Star*, Johannesburg, 2 avril 2009.

Conclusion

L'ambiguïté du triple positionnement historiquement construit de l'ANC sur la question raciale permet à ses leaders et stratèges de mettre en scène des identités collectives multiples, et même d'en inventer contextuellement des nouvelles lorsque cela sied à ses objectifs politiques du moment. La dimension symbolique des luttes politiques apparaît ici clairement : l'ANC est engagé avec ses concurrents dans une lutte de classement dans laquelle il s'efforce de faire reconnaître des groupes et des identités collectives, des labels et des catégories.

Alors même que toutes les enquêtes sociologiques démontrent depuis la fin de l'apartheid une diversification et une fluidité croissantes des modes d'identification des Sud-Africains (classes, catégories socioprofessionnelles, géographie, etc.)³³⁴, on ne peut que constater la prégnance dans l'espace politique des catégories raciales, qui apparaissent toujours comme la classification politiquement opératoire et « efficace ». Les règles normatives ou règles du jeu officielles, auxquelles les participants doivent publiquement souscrire (principalement le non-racialisme), sont ici en contradiction avec les règles pragmatiques que les acteurs, guidés par le souci d'efficacité, utilisent pour gagner³³⁵. La réaffirmation continue des catégories raciales tient, entre autres raisons, à l'institutionnalisation dans le temps long des partis politiques sud-africains : en particulier, l'acte d'institution de l'ANC en 1912 l'a consacré comme un mouvement nationaliste, et c'est ainsi que l'ANC s'est toujours vécu et représenté, comme un mouvement de libération chargé de résoudre la question nationale. La discrimination raciale a formellement disparu, mais les partis qui en sont issus en vivent encore. En Europe, des partis politiques pouvaient rejouer indéfiniment des clivages sociaux qui s'étaient concrètement largement estompés depuis des décennies³³⁶. Alors que dire d'une Afrique du Sud où l'appartenance raciale détermine encore massivement le statut socio-économique³³⁷? Du moins

³³³ BAYART Jean-François, GESHIERE Peter. « J'étais là avant ». Problématiques politiques de l'autochtonie. *Critique Internationale*, 10, 2001. p. 126-128.

³³⁴ Voir par exemple PILLAY Udesh, ROBERTS Benjamin, RULE Stephen dir. *South African Social Attitudes: Changing Times, Diverse Voices*. Cape Town: Human Science Research Council, 2006. 391 p.

³³⁵ BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*. *op. cit.*

³³⁶ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*. *op. cit.*, p. 55.

³³⁷ En 2005 en Afrique du Sud, 61% des Africains font partie de la catégorie « pauvres », contre seulement 1% des Blancs.

peut-on créditer les élites politiques d'une réelle inventivité : ici, le recyclage des catégories raciales entraîne la production permanente de nouvelles catégories.

Dans le prochain chapitre, on va montrer comment cette ambiguïté idéologique à permis au parti de produire des discours successifs sur la nation sud-africaine depuis 1994, entre *nation building* et correction des inégalités raciales.

2. De la réconciliation à la « Transformation » : le processus intrapartisan de production de politiques

Dans ce chapitre, on va voir comment l'ambiguïté de l'ANC sur la question raciale, son « nationalisme à géométrie variable », ont permis aux théoriciens du parti de produire des discours alternatifs successifs sur la nation et les relations interraciales dans la période post-apartheid. Deux répertoires structurent ces discours alternatifs : celui de la réconciliation raciale et du *nation building*, et celui de la correction impérieuse des inégalités raciales au profit des groupes raciaux anciennement discriminés, la « Transformation » dans la rhétorique du parti. Ces deux répertoires ressortent des deux pôles du positionnement pluriel du parti, respectivement le non-racialisme et le nationalisme africain : dans l'Afrique du Sud post-apartheid, l'ANC, mouvement non-racial, entend construire une nation sud-africaine et l'ANC, mouvement de libération des Africains, entend par la Transformation défendre les intérêts spécifiques de cette population.

Si ces deux répertoires s'entremêlent et se chevauchent continuellement dans la rhétorique du parti, l'ANC a, selon les *inputs* contextuels venant de l'extérieur et les rapports de force internes au parti, mis l'accent sur l'un, puis sur l'autre. Dans les premières années de gouvernement, c'est le « référentiel global » (pour parler comme les analystes des politiques publiques) de la réconciliation et de la sud-africanité commune à construire qui a dominé les discours du parti ; à partir de la fin 1997-1998, après la conférence du parti de décembre 1997, c'est le référentiel de la Transformation qui a majoritairement alimenté sa rhétorique.

On a vu dans l'Introduction qu'à l'aide de la sociologie des organisations et des analyses bourdieusiennes, on conçoit un parti politique comme « *un système politique en miniature* »³³⁸, constitué d'acteurs internes, de sous-entreprises intrapartisanes (*leaders*, groupes plus ou moins fluides et institutionnalisés) qui luttent pour le contrôle des postes de pouvoir dans le parti et la détermination de ses

³³⁸ KITSCHOLT Herbert. *The Transformation of European Social Democracy*. *op. cit.* p. 207.

politiques. Le processus de décision est une lutte de rationalités, dans laquelle les acteurs s'affrontent pour définir le problème, et donc déterminer quelle rationalité doit s'appliquer³³⁹. On conçoit ici les politiques, discours, décisions, doctrines du parti comme le produit des conflits et des marchandages entre ces acteurs intra-partisans. On a également vu que la notion de référentiel, empruntée aux analyses de politiques publiques, permettait à merveille d'articuler la dimension cognitive de la décision (la décision est l'affirmation d'une vision du monde) avec la dimension du pouvoir (les luttes pour la définition du référentiel entre acteurs qui poursuivent leurs intérêts et mettent en place des stratégies). Enfin, les analyses de la décision nous informent sur la dimension symbolique du processus de décision. Ce dernier est en effet en quelque sorte un rituel, qui institutionnalise et met en scène le groupe. Pour des acteurs, il est aussi un moyen de construire une légitimité : ce qui est important pour l'acteur est ici plus la reconnaissance et la mise en scène de son propre pouvoir, qui contribue à établir et faire reconnaître sa légitimité, que la décision elle-même.

Dans une première partie de ce chapitre, on présentera le premier référentiel, celui de la réconciliation nationale et de la construction de la nouvelle nation, qui domine pendant les premières années de gouvernement de l'ANC et dont le principal médiateur est le Président Mandela. Dans une deuxième partie, on étudiera le changement de référentiel au sein du parti vers 1997-8, de la réconciliation à la « Transformation ». On verra que ce discours dominant nouveau résulte à la fois d'*inputs* sur le *leadership* de l'ANC et des interactions au sein de ce *leadership* entre acteurs aux intérêts et rationalités opposés.

2.1. Le premier référentiel : la réconciliation raciale pour une nation nouvelle

2.1.1. La production stratégique d'un référentiel de la réconciliation

Le référentiel développé par l'ANC et ses représentants au Gouvernement pendant les premières années du premier mandat du parti, à partir de 1994, s'articule autour des thèmes de la réconciliation raciale, du *nation building*, de la sud-africanité

³³⁹ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit. p. 260.

commune, de la « nation arc-en-ciel ». Ces mots nouveaux, jusqu'ici absents de la rhétorique du parti, se multiplient dans ses documents, dans les discours de ses leaders. La teneur de la Conférence nationale du parti de décembre 1994 atteste de la prégnance de ce nouveau répertoire. Dans son discours d'ouverture, Nelson Mandela, Président du parti et Président fraîchement élu du pays, martèle le nouveau crédo : « *l'approche de réconciliation et de nation building était, et est toujours, destinée à mobiliser les bonnes volontés de la société toute entière derrière nos nouveaux challenges* »³⁴⁰. La Déclaration de la conférence adopte le même ton : « *Nous sommes conscients de la responsabilité qui est la notre de mener le pays vers la reconstruction, la réconciliation et le nation-building* » ; « *notre tâche est de convaincre toutes les sections de notre peuple qu'elles ont un destin commun et prospère à partager dans ce pays qui est le leur* »³⁴¹.

En 1994, après les premières élections démocratiques non-raciales qui amènent au pouvoir l'ANC avec 63% des voix, dans un Gouvernement d'union nationale de transition comportant également des représentants du National Party, le contexte est radicalement nouveau. Pour la première fois, un parti majoritairement africain est au pouvoir, et l'ensemble de la population ressort d'un régime juridique unique et identique. Un nouveau régime est sur pied, qui repose sur un changement de valeurs radical (*exit* le racisme d'Etat, la ségrégation politique, économique, géographique) et est en cours d'institutionnalisation. Pour légitimer l'ordre nouveau, et en particulier favoriser l'allégeance politique de la population blanche qui a virtuellement le plus à perdre de la nouvelle donne, il s'agit pour les élites politiques de l'ANC au gouvernement (et celles du NP), de mettre en scène une communauté imaginée nationale, une nouvelle nation sud-africaine commune transcendant les races et les ethnies, en développant le répertoire de la réconciliation et de la sud-africanité partagée. Joel Netshitenzhe, déjà à l'époque un des théoriciens principaux du parti, ne fait pas mystère de la dimension stratégique de la mise en avant de ce nouveau référentiel : « *De 1993 à, disons, 1998, il s'agit pour nous, pour assurer une transition pacifique et*

³⁴⁰ ANC. *Political report of the NEC, to the 49th National Conference of the ANC by President Nelson Mandela*. Johannesburg, 1994.

³⁴¹ ANC. *Declaration of the 49th Conference of the ANC*. Johannesburg, 1994.

consolider le régime, de répondre aux peurs irrationnelles des Blancs, de leur montrer que le nouveau Gouvernement ne va pas les jeter à la mer »³⁴².

2.1.2. La construction symbolique volontariste de la « nation arc-en-ciel »

Le politiste spécialiste des nationalismes Alain Dieckhoff fait remarquer que, pour susciter l'adhésion civique commune, un Etat pluri-national ou pluri-ethnique doit affirmer des principes fédérateurs et abstraits, et doit valoriser sa pluralité en tant que telle³⁴³. Les nouvelles élites politiques sud-africaines ne font pas autre chose. En témoignent les grands principes énoncés dans la Constitution sud-africaine intérimaire de 1994 : le non-racialisme, le non-sexisme, la démocratie. Le surinvestissement symbolique dont fait l'objet, par les nouvelles élites, la Constitution définitive promulguée en mai 1996, témoigne également de la tentative de construction de ce « patriotisme constitutionnel » habermassien, centré sur l'allégeance politique à l'Etat et ses valeurs. Dominique Darbon peut ainsi écrire à propos de ce travail symbolique : *« La Constitution de 1996 est bien plus qu'un « digest » de règles et de procédures. C'est un monument fondateur et déclaratoire, diffuseur de mythes politiques et sociaux fondamentaux qui, dans un même mouvement, exprime l'état de la société et oriente ses représentations du monde politique et social. C'est l'emblème projetant la création onirique, stratégique et idéologique de la new South Africa diffusée depuis six ans dans tous les discours des élites productrices de la transaction démocratique dans le monde éveillé. [...] La Constitution en Afrique du Sud est investie d'une puissance considérable, apparaissant non seulement comme le texte régulateur des relations entre les pouvoirs institués et entre eux et les gouvernés, mais comme le « social compact », au sens américain du terme, consacrant la Constitution d'une communauté politique sud-africaine »³⁴⁴.*

Pour ce qui est de l'élévation de la pluralité nationale au rang de trait constitutif du nouvel Etat, la devise de l'Afrique du Sud post-apartheid est parlante : *« Unis dans notre diversité »*. La métaphore de la *Rainbow Nation*, la

³⁴² NETSHITENZHE Joel. Membre du NEC de l'ANC et Chef du Sous-comité de l'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Pretoria, 13 décembre 2006.

³⁴³ DIECKHOFF Alain. *La nation dans tous ses états : les identités nationales en mouvement*. Paris : Flammarion, 2002.

³⁴⁴ DARBON Dominique. L'institutionnalisation du miracle sud-africain. *Hérodote*, 82-83, 1996. p. 124.

« nation arc-en-ciel », initialement « mise sur le marché » par l'Archevêque Prix Nobel de la Paix Desmond Tutu et abondamment relayée par les nouvelles élites pendant les premières années du nouveau régime, relève du même registre. Mandela, qui l'évoque dans son discours inaugural de Président de l'Afrique du Sud³⁴⁵, peut ainsi développer : « *L'arc-en-ciel est devenu le symbole de notre nation. Nous avons fait de la variété de nos langues et de nos cultures, autrefois utilisée pour nous diviser, une force et une richesse* »³⁴⁶.

Mais l'adhésion intellectuelle à des principes abstraits est rarement suffisante. Pour donner vie à la communauté imaginée, la faire reconnaître par les « faiseurs d'opinion » et *in fine* les citoyens *lambda*, les élites politiques doivent créer de l'émotionnel, du trivial, du sentimental. Anne-Marie Thiesse, dans un ouvrage au titre évocateur, a bien montré comment les nationalistes européens du 19^{ème} siècle se sont appliqués à construire presque *ex nihilo* des identités nationales, dans un processus récurrent s'apparentant à un « système IKEA de construction des identités nationales »³⁴⁷, avec sa check-list identitaire toujours largement identique : récits, héros, symboles, costumes, paysages nationaux. La nation, comme toute identité collective, apparaît bien ici comme une représentation³⁴⁸, une construction symbolique, avec ses mythes fondateurs, ses marqueurs, ses héros, ses rites et liturgies.

Les élites de l'ANC au Gouvernement, Nelson Mandela en tête, l'ont bien compris, qui se sont lancées dans ce que Benoît Dupin appelle avec justesse « *une politique publique de l'émotion* »³⁴⁹, toute axée sur la mise en scène de l'identité nationale nouvelle, avec l'application systématique du référentiel de la réconciliation et du *nation building*, ici réellement un référentiel global informant toutes les politiques sectorielles³⁵⁰. Tout d'abord, les marqueurs identitaires : en particulier une nouvelle devise, un nouvel hymne national, un nouveau drapeau. Ces marqueurs sont autant des signifiants que des signifiés, qui mettent en scène la réconciliation dans une même nation de peuples longtemps séparés : la nouvelle

³⁴⁵ MANDELA Nelson. *Inaugural speech*. Pretoria, 10 mai 1994.

³⁴⁶ ANC. *Message by President Nelson Mandela on National Reconciliation Day*. Johannesburg, 16 décembre 1995.

³⁴⁷ THIESSE Anne-Marie. *La création des identités nationales : Europe, XVIIIe-XXe siècle*. Paris : Seuil, 2002. p. 14.

³⁴⁸ POUTIGNAT Philippe, STREIFF-FENART Jocelyne. *Théories de l'ethnicité*. *op. cit.* p. 34-58.

³⁴⁹ DUPIN Benoît. Dans un arc-en-ciel de symboles. Le spectre de la nouvelle nation sud-africaine In DARBON Dominique dir. *L'après-Mandela : enjeux sud-africains et régionaux*. Paris : Karthala, 1999. p. 107.

³⁵⁰ MULLER Pierre. *Les politiques publiques*. Paris : PUF, 2009. p. 65.

devise, on l'a vu, est une célébration de l'unité naissant dans la diversité ; le nouvel hymne est trilingue et comprend « *Die Stem* », l'ancien hymne en afrikaans du régime de l'apartheid, « *Nkosi Sikelel' iAfrika* », l'hymne de l'ANC en zulu, et une partie en anglais ; les couleurs panachées du nouveau drapeau doivent représenter les communautés sud-africaines communiant toutes ensemble.

Les rites et liturgies de la nouvelle Afrique du Sud, ensuite. Les fêtes nationales instituées par le nouveau régime sont significatives de cette volonté de sublimer la diversité sud-africaine dans une nation unique, de recycler et réinterpréter le passé diviseur pour fonder et célébrer un présent d'unité. Le 16 décembre, tout d'abord. Pour le régime de l'apartheid, le 16 décembre était fête nationale : cette date commémorait le fameux « Jour du vœu », élément fondateur de la mythologie afrikaner, lorsque les *voortrekkers* vainquirent les Zulus de Dingane à la bataille de Blood River après avoir prétendument passé un pacte avec Dieu. Tout à son souci de réconciliation, le gouvernement dirigé par l'ANC maintient cette date commémorative chère aux Afrikaners, mais en élargit la portée symbolique à l'ensemble du peuple sud-africain, en l'instituant de manière significative et explicite « Journée de la Réconciliation nationale ». Le nouveau régime institue deux autres nouvelles fêtes nationales, à fort contenu symbolique. Tout d'abord, le *Heritage Day* (le 24 septembre), « Journée de l'Héritage », explicitement dédiée, elle aussi, à la célébration de la nouvelle identité nationale non- raciale. Voilà ce qu'en dit le Président Mandela : « *Quand notre premier Gouvernement démocratiquement élu a décidé de faire de la Journée de l'Héritage une des ses fêtes nationales, nous l'avons fait parce que nous savions que notre héritage riche et varié peut nous aider profondément à construire notre nouvelle nation. Nous l'avons fait en sachant que les combats contre l'injustice et les inégalités du passé font partie de notre identité nationale ; ils font partie de notre culture. Nous savions que, pour que notre nation renaisse, tel le Phoenix proverbial, de ses cendres de division et de conflit, nous devons célébrer ceux qui ont dédié leurs efforts et leurs talents à cet objectif d'une démocratie non- raciale* »³⁵¹. Enfin, le 27 avril, jour des premières élections non- raciales

³⁵¹ Office of the President. *Speech by President Nelson Mandela at the unveiling of the monument to Enoch Sontonga on Heritage Day*. Pretoria, 23 septembre 1996.

démocratiques, devient immédiatement fête nationale : en célébrant son acte fondateur, le nouveau régime s'auto-institue. Avec ses fêtes qui toutes célèbrent la nouvelle nation réconciliée, c'est l'amour du nouvel ordre politique et des valeurs qu'il porte que les nouvelles élites au pouvoir entreprennent de diffuser.

Dans le rang des liturgies auto-célébrantes mises sur pied par le nouveau régime et destinées à prêcher la réconciliation et la nation arc-en-ciel, la Commission Vérité et Réconciliation (*Truth and Reconciliation Commission*, TRC) a une place de choix. Instituée par une loi dont l'intitulé ne fait pas mystère de son objectif de réconciliation nationale³⁵², la TRC est une institution temporaire, présidée par l'Archevêque Desmond Tutu et dont les membres ont été nommés par le Président Mandela. Fonctionnant sur le principe « vérité contre amnistie », elle vise, dans une grande catharsis qui fait se confronter les victimes de l'apartheid et leurs bourreaux, à faire la lumière sur les exactions du régime passé et de ses adversaires, tout en amnistiant les bourreaux qui avouent leurs fautes, déminant ainsi un passé déstabilisateur : « *la recherche du passé, la reconnaissance et l'indemnisation des souffrances des victimes, l'aveu des tortionnaires, la mise en lumière de l'horreur des pratiques ne respectant pas les Droits de l'homme, l'identification des responsabilités... visent à la fois à apurer le passé, à réécrire l'Histoire, à produire de nouvelles mémoires en identifiant les souffrances des victimes et les crimes des gouvernants* »³⁵³. La TRC est pour le nouveau régime un instrument central de production de nouvelles significations sociales, axées sur la réconciliation et la figure religieuse de l'aveu et du pardon : elle met en scène la communion d'une nation d'opresseurs et d'opprimés, qui doivent se parler et tout se dire pour enterrer définitivement le passé et bâtir leur avenir commun.

La production de mythes fondateurs légitimants et diffuseurs de significations nouvelles est une autre activité symbolique intense à laquelle se livrent les nouvelles élites politiques. C'est avant tout le mythe d'une exceptionnalité sud-africaine, celle d'un peuple et d'un pays élus, car ils ont passé un pacte avec Dieu, qui est mobilisé. Les nouvelles élites empruntent ici un répertoire religieux disponible et légitimant, car historiquement omniprésent dans

³⁵² Le *Promotion of National Unity and Reconciliation Act* de juillet 1995.

³⁵³ DARBON Dominique. La Truth and Reconciliation Commission. Le miracle sud-africain en question. *Revue Française de Science Politique*, 48, 6, 1999. p. 708.

l'espace politique et la société sud-africains. Comme le dit Dominique Darbon, le registre religieux est dans l'histoire politique sud-africaine le « *facteur primordial de légitimation de l'action politique et de formation d'une éthique sociale* »³⁵⁴. En Afrique du Sud, le registre religieux est omniprésent, et il sature le politique : toutes les péripéties historiques ont fait l'objet d'une interprétation religieuse qui est venue légitimer la domination des régimes passés. Ainsi, le mythe du peuple afrikaner comme Peuple élu qui a passé un pacte avec Dieu et découvert une nouvelle Terre promise, et les justifications théologiques au régime de l'apartheid et de la ségrégation raciale dénichées dans la Bible. C'est donc naturellement dans ce registre religieux omniprésent et polysémique, et en particulier dans ce mythe de l'Élection divine, que les nouvelles élites vont puiser pour proposer et diffuser des structures de significations légitimantes. Ce sont les métaphores bibliques du « *miracle* » et de l' « *arc-en-ciel* » qui sont ici convoquées : ce n'est plus le peuple afrikaner qui est béni de Dieu, mais la nouvelle nation arc-en-ciel réconciliée toute entière, et la transition pacifique de l'apartheid à la démocratie, qui fait l'admiration du monde entier, vient encore témoigner que la nouvelle nation sud-africaine est bien le nouveau Peuple élu. Dieu s'est penché sur le berceau de la nouvelle nation multicolore³⁵⁵.

Ce mythe de la nouvelle nation élue est conforté par les constructions symboliques stratégiquement entretenues autour de victoires sportives. La victoire de l'Afrique du Sud sur son sol, en 1995, lors de la Coupe du Monde de rugby, est ici présentée par les médiateurs, au premier rang desquels le Président Mandela, comme un signe que la nouvelle nation réconciliée est bien un peuple béni et dorénavant invincible. L'image de Nelson Mandela entrant sur le terrain de l'Ellis Park de Johannesburg, vêtu du maillot vert et or des Springboks, l'équipe nationale ancien héraut du nationalisme afrikaner triomphant, sous les acclamations d'une foule de Blancs en délire qui scandent son nom, est un moment de choix dans la chanson de geste de la nouvelle Afrique du Sud, une vignette incontournable de la réconciliation nationale inlassablement mise en scène³⁵⁶.

³⁵⁴ *Ibid.* p. 713.

³⁵⁵ DARBON Dominique. *Les mythes fondateurs sud-africains à l'épreuve du quotidien : la banalité comme quiproquo politique*. 2003. Disponible sur : <http://laboratoires.univ-reunion.fr/oracle/documents/385.html>

³⁵⁶ Voir là-dessus GALAND Patrice. Le rugby sud-africain : le "sport de l'homme blanc" ambassadeur d'une nation multiraciale ? *Politique africaine*, 61, 1996. pp. 139-145.

2.1.3. Nelson Mandela, médiateur et icône de la réconciliation

Ce référentiel de la réconciliation, des dirigeants de l'ANC au gouvernement³⁵⁷, des leaders religieux (en particulier l'Archevêque Tutu), ainsi que, occasionnellement, les leaders du National Party, en ont été les médiateurs dans l'espace public. Mais le principal médiateur de ce référentiel, c'est Nelson Mandela, à la fois Président de l'ANC et premier Président du nouveau régime. La grande majorité des discours et des actes de Mandela ont mis l'accent sur la réconciliation et le *nation building*, dont il s'est fait l'infatigable zélateur, et il s'est en particulier employé à rassurer la minorité blanche. Donnons ici quelques exemples de cette rhétorique. Après avoir voté lors des premières élections, il déclare : « *Nous entrons dans une ère nouvelle d'espoir, de réconciliation et de nation building. [...] Nous sommes une nation unique. [...] Nous prêtons spécialement attention aux minorités – tout spécialement la minorité blanche. Nous voulons rassurer tous ceux qui ont peur d'être désormais désavantagés. Je répète encore ce que j'ai dit au procès de Rivonia et qui a irrigué toute ma vie : Je me suis battu contre la domination blanche. Je me suis battu contre la domination noire* »³⁵⁸. Son discours inaugural de Président est tout entier tourné vers la réconciliation : « *L'heure est venue de soigner les blessures du passé. L'heure est venue d'abattre les barrières qui nous divisent. L'heure est venue pour nous de construire. [...] Nous devons désormais agir ensemble en peuple uni, pour la réconciliation nationale, pour la construction de la nation, pour faire naître un monde nouveau* »³⁵⁹.

Mandela multiplie les gestes chargés de symbolique en direction de la communauté blanche. Dans une mise en scène consciente du pardon et de la réconciliation, il rend ainsi au long de l'année 1995 des visites de courtoisie à la veuve de Hendrik Verwoerd, l'ancien architecte de l'apartheid, dans l'enclave d'extrémistes afrikaners d'Orania, au procureur qui l'a jeté 27 ans en prison, et à l'ex-Premier ministre de l'apartheid P. W. Botha. Mandela a également consciemment utilisé, avec un savoir-faire certain, la Coupe du monde de rugby de

³⁵⁷ Notamment Thabo Mbeki, qui a prononcé en 1996, à l'occasion de l'adoption de la Constitution, un discours très émouvant sur la sud-africanité commune, « *I am an African* ».

³⁵⁸ ANC. *Nelson Mandela's statement after voting*. Johannesburg, 1994.

³⁵⁹ MANDELA Nelson. *Inaugural speech*. op. cit.

1995, et la victoire des Springboks. Adoubant les Springboks, appelant la population africaine à les soutenir, il en a fait une équipe pleinement sud-africaine, et plus seulement l'équipe des Afrikaners, et a su faire de leur victoire une célébration de la nation unie nouvelle et de sa grandeur³⁶⁰.

Au sein de l'ANC, Mandela a pesé de tout son poids pour faire adopter par l'ANC cette approche réconciliatrice, et pour obtenir l'espace et la latitude pour personnellement la mettre en place. Voilà ce qu'en disent ses collègues de l'époque au *National Executive Committee* (NEC) de l'ANC. Pour Jeremy Cronin, membre du NEC depuis 1991, « *il y a définitivement eu un input personnel de Mandela : il était extrêmement concentré sur l'impératif de nation building, il en était passionné, et il y était aussi très habile !* »³⁶¹. Pour Raymond Suttner, membre du NEC de 1991 à 1997, « *la tâche que s'est donné Mandela, c'était de rassurer les Blancs, de leur dire qu'ils n'avaient rien à craindre du nouveau Gouvernement, et il l'a très bien fait* »³⁶².

Sur des enjeux précis lourds de sens, Mandela a su imposer sa stratégie de réconciliation à d'autres leaders du parti sceptiques ou récalcitrants, en particulier sur les symboles et l'iconographie du nouveau régime. Ainsi, Mandela a pesé de tout son poids pour l'adoption de l'hymne national multilingue, contre d'autres dirigeants qui n'acceptaient pas de voir figurer dans le nouvel hymne des passages entiers de celui de l'apartheid. Ben Turok, Député de l'ANC et vétéran du parti (il a rédigé en 1955 les clauses économiques de la *Freedom Charter*) se rappelle cette anecdote significative : « *au Parlement, il y avait cette salle de réunion, avec des portraits des anciens dirigeants blancs. Nous, les députés de l'ANC, on voulait les faire enlever. Ce sont ces types qui nous avaient mis en prison ! Mais Mandela nous a dit : « Non, on les garde. Ce sont des dignitaires sud-africains ». Et on les a gardés* »³⁶³. Le sujet des Springboks était également un sujet délicat, à l'ANC. De nombreux cadres du parti souhaitaient que l'équipe nationale de rugby change

³⁶⁰ Fort d'entretiens avec Mandela et avec de nombreux joueurs des Springboks ainsi que des leaders de l'ANC, le journaliste John Carlin explique bien comment Nelson Mandela a manœuvré avec talent et détermination pour instrumentaliser cette Coupe du Monde de rugby afin d'en faire un acte fondateur de la nouvelle nation. CARLIN John. *Playing the enemy. Nelson Mandela and the game that made a nation*. Londres : Atlantic, 2008. 274 p. Clint Eastwood a récemment adapté cet ouvrage au cinéma (*Invictus*).

³⁶¹ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 27 septembre 2006.

³⁶² SUTTNER Raymond. Ex-membre du NEC de l'ANC (1991-1997). Entretien avec l'auteur par email, 30 novembre 2007.

³⁶³ TUROK Ben. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : 28 septembre 2006.

de nom, car les Springboks avaient longtemps été un porte-flambeau du nationalisme afrikaner et du régime de l'apartheid ; ils étaient également réticents à soutenir, en vue de la Coupe du Monde à venir, une équipe quasi-exclusivement composée de joueurs blancs, qui apparaissait comme un des derniers bastions symboliques de la communauté blanche. Mandela, là encore, met dans la balance sa légitimité de dirigeant historique pour faire prévaloir une approche conciliatrice, susceptible de ne pas aliéner des sections de la population blanche. Butana Komphela, alors membre du Bureau des Sports de l'ANC, et futur Président du Comité parlementaire des Sports et Loisirs, se souvient : « *Mandela nous a convoqués à Tuynhuis (la résidence présidentielle du Cap) et nous a dit : « Il faut conserver l'emblème du Springbok, car c'est un sujet sensible pour les Blancs. Le sport doit être un catalyseur pour le nation building, nous devons utiliser le sport comme instrument de construction de la nation, pour dire aux Blancs qu'ils sont aussi sud-africains. Et, malgré le manque d'efforts de la SARU (la Fédération sud-africaine de Rugby), ces joueurs ne sont-ils pas sud-africains ? Quand ils mourront, on les enterrera avec le drapeau sud-africain, parce que leur pays, c'est ici ».* Nous, à l'ANC, nous n'aimions pas les Springboks. Trevor Manuel (futur Ministres des Finances) soutenait les All Blacks. Mais on a dû suivre notre Président et adouber les Springboks. S'il n'avait pas fait ça, jamais nous ne les aurions soutenus »³⁶⁴.

Principal médiateur du référentiel de la réconciliation, Mandela devient même un symbole³⁶⁵, un mythe fondateur de la nouvelle nation multicolore et du régime nouveau, sans doute même le plus puissant et le plus efficace symboliquement. Un de ses collègues à la direction de l'ANC résume bien ce phénomène: « *Mandela est plus important que les nouveaux symboles, que le nouveau drapeau. En fait, Mandela est devenu le nouveau drapeau ! Et il en était très conscient* »³⁶⁶. Quand, des années plus tard, le nouveau Président de l'ANC, Jacob Zuma, liste devant un syndicat blanc ce qui unit les Sud-Africains dans une nation commune, c'est Mandela qu'il évoque : « *Nous partageons le même amour*

³⁶⁴ KOMPHELA Butana. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Sport et les Loisirs. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 23 octobre 2006.

³⁶⁵ Entendu dans la définition de Philippe Braud, comme « *une sédimentation du sens autour d'un signifiant* ». BRAUD Philippe. *L'émotion en politique : problèmes d'analyse*. Paris : Presses de la FNSP, 1996. p. 86.

³⁶⁶ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

pour une des plus grandes icônes de ce monde, le fondateur de l’Afrique du Sud libre et démocratique, Nelson Mandela. Peu importe qu’en tant que Sud-Africains, nous ayons des désaccords, nous sommes tous d’accord pour dire que nous chérissons Nelson Mandela. Il reste un grand facteur d’unité, et nous sommes bénis d’être ses compatriotes »³⁶⁷. Dominique Darbon peut ainsi analyser ce processus de personnification de la nation et du nouveau régime: « *dans la période Mandela, la Nouvelle Afrique du sud avait une voix, un visage, une incarnation : Nelson Mandela, érigé en père de tous, en réconciliateur et en catalyseur dans lequel venaient se fondre toutes les contradictions et la diversité sud-africaine* »³⁶⁸. Darbon montre bien comment un tel processus d’institutionnalisation du nouveau régime, transitant par sa personnalisation temporaire, est typique de nombre de transitions démocratiques : le passage d’un régime à l’autre, du système de valeurs ancien au nouveau, transite par une configuration charismatique temporaire, qui voit le régime nouveau s’incarner dans un Père fondateur paré de toutes les vertus³⁶⁹. Si, comme le dit Taguieff, la nation est souvent représentée par ses zéloteurs comme une grande famille³⁷⁰, alors Nelson Mandela est bien le Père de la nouvelle nation sud-africaine qui, incarnation vivante de la souffrance et du pardon, va mener ses fils noirs et blancs, à travers les épreuves et les temps incertains, vers une aube nouvelle de communion et de félicité, de réconciliation et de partage. N’allait-il pas dans ces années 1990 devenir une icône mondialisée, celle du triomphe final de la démocratie, qui a vaincu tous les autoritarismes (les fascismes, les communismes et enfin l’apartheid raciste) et s’est étendue sur le monde, celle de la « fin de l’histoire » annoncée par Fukuyama ?

2.2. La construction d’un nouveau référentiel dominant : « la Transformation »

A partir de 1997 – 1998, un nouveau référentiel dominant irrigue les discours de l’ANC sur la question raciale : celui de l’urgence de la correction des inégalités

³⁶⁷ ANC. *Speech by ANC President Jacob Zuma at the Solidarity Trade Union meeting*. Johannesburg, 26 mars 2009.

³⁶⁸ DARBON Dominique. *Les mythes fondateurs sud-africains à l’épreuve du quotidien : la banalité comme quiproquo politique*. *op. cit.*

³⁶⁹ DARBON Dominique. *L’institutionnalisation du miracle sud-africain*. *op. cit.* p. 120.

³⁷⁰ TAGUIEFF Pierre-André. *Le « nationalisme des nationalistes »*. Un problème pour l’histoire des idées politiques en France. *op. cit.*

raciales (la « Transformation », dans la rhétorique de l'ANC). Si, comme nous le disent les théoriciens du référentiel, produire une politique, c'est avant tout proposer et faire reconnaître une vision du monde, une vision de la réalité sur laquelle agir, alors voilà la vision de l'Afrique du Sud que l'ANC et ses leaders diffusent à partir de la fin de 1997: celle d'un pays où, trois ans après la fin de l'apartheid, rien n'a véritablement changé, où la réconciliation nationale ne vient pas compenser la persistance des inégalités socio-économiques entre groupes raciaux, où la communauté blanche s'accroche à ses privilèges matériels en dépit de la main tendue de l'ANC. Après avoir intensément mis en scène la nation arc-en-ciel commune et unie, c'est désormais une vision de la société sud-africaine bien différente que diffuse l'ANC : celle d'un pays de deux nations, l'une blanche et privilégiée, l'autre noire et pauvre. Ce que proclame le nouveau référentiel, c'est que la correction de ces inégalités raciales est désormais le nouvel impératif dominant de l'ANC : il ne peut y avoir de vraie réconciliation sans la réduction de ces inégalités, sans Transformation.

Dans une première partie, on va étudier comment ce référentiel nouveau a été proclamé, signifié par l'ANC au monde extérieur. Dans une deuxième partie, on va analyser les *stimuli* qui se sont exercés sur les dirigeants du parti et ont favorisé un changement de discours. Dans une troisième partie, on s'intéresse aux interactions au sein des dirigeants eux-mêmes : les jeux d'acteurs entre médiateurs intra-ANC qui ont endossé le référentiel, avec leurs stratégies et leurs rationalités conflictuelles.

2.2.1. La proclamation du nouveau référentiel

On remarque deux jalons, deux moments privilégiés de la mise en mots et de la diffusion de ce nouveau référentiel : la Conférence de l'ANC de Mafikeng, en décembre 1997, et le discours que le nouveau Président du parti Thabo Mbeki prononce au Parlement en mai 1998, le « *Two nations speech* ».

2.2.1.1. La Conférence nationale de l'ANC de Mafikeng (décembre 1997) : l'introduction du nouveau référentiel

En décembre 1997 se tient pendant cinq jours à Mafikeng, dans la province du North West, la Conférence nationale de l'ANC³⁷¹. Si les conférences partisanes sont des rituels symboliques centraux dans l'institutionnalisation des partis, qui font exister la « communauté imaginée » partisane et réaffirment ses valeurs³⁷², elles prennent également des décisions, élisent des dirigeants. La conférence de Mafikeng, la première depuis décembre 1994, ne fait pas exception à la règle : elle doit élire la nouvelle direction du parti et discuter et déterminer ses politiques³⁷³. La conférence de Mafikeng est un moment privilégié de la diffusion du nouveau référentiel : il y est officiellement exprimé et notifié à la face du monde. La codification est toujours un enjeu³⁷⁴ : ce qui auparavant aurait pu n'être que la position personnelle, l'élucubration isolée d'un dirigeant parlant en son nom propre, devient la position officielle du parti.

La conférence de Mafikeng est vécue par ceux qui y participent comme une conférence centrée sur la Transformation et la correction des inégalités raciales³⁷⁵. C'est principalement lors du débat sur « *la question nationale* »³⁷⁶ que le thème est soulevé. Quelques mois avant la conférence, le parti avait rendu public et distribué dans les branches du parti le document de discussion sur la question nationale, qui allait servir de base aux débats dans la commission *ad hoc* de la conférence. Ce document, intitulé « *Nation formation and Nation building – The national question in South Africa* »³⁷⁷ et rédigé par Joel Netshitenzhe³⁷⁸, Chef du Sous-comité de l'Education politique du NEC, ébauche le nouveau référentiel en formation : la réconciliation symbolique n'est rien si elle n'est pas soutenue par une

³⁷¹ Sur la préparation et le déroulement de cette conférence, voir les articles de Tom Lodge :

LODGE Tom. Besieged in Mafikeng. The ANC Congress. *Southern Africa Report*, 13,1, novembre 1997. 4 p.

LODGE Tom. The ANC's 50th Conference. A house of many mansions?. *Southern Africa Report*, 13,2, mars 1998.

³⁷² FAUCHER-KING Florence. *Changing parties : an anthropology of British political party conferences*. New York: Palgrave Macmillan, 2005. p. 45-70.

³⁷³ Sur le statut dans le parti de la Conférence nationale, voir l'Annexe 3. Pour une étude plus précise du déroulement d'une conférence de l'ANC, voir DARRACQ Vincent. « Nous nous retrouverons au Limpopo ! » : la National Policy Conference de l'ANC (juin 2007). *Politique africaine*, 109, 2008.

³⁷⁴ NAY Olivier. *La région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*. *op. cit.* p. 337.

³⁷⁵ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 20 septembre 2006.

KOMPHELA Butana. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Sport et les Loisirs. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 7 décembre 2006.

³⁷⁶ Auquel est consacrée une commission de la Conférence.

³⁷⁷ ANC. *Nation formation and Nation building – The national question in South Africa*. Johannesburg, 1997.

³⁷⁸ Même si, comme la majorité des documents de discussion de l'ANC, il n'est pas signé.

redistribution raciale des richesses et des opportunités, à laquelle fait obstruction une part significative de la population blanche. Voilà ce que dit le document :

« Un des nos plus grands succès pendant la transition a été la promotion d'un sentiment d'appartenance sud-africain, y compris à travers des activités comme le sport, qui peut sembler trivial. Capturer l'imaginaire national à travers la campagne pour un nouveau patriotisme est très important pour la construction de la nation.

Cependant, ce phénomène socio-psychologique n'est pas viable sans transformation socio-économique. Il ne peut non plus fonctionner si les bénéficiaires de l'apartheid n'acceptent pas de renoncer à certains de leurs privilèges ».

A côté de ce document de discussion officiel, avalisé par le NEC, d'autres dirigeants et intellectuels de l'ANC produisent des documents de discussion sur la question nationale destinés à la conférence. Pallo Jordan, membre du NEC et Ministre de l'Environnement et du Tourisme, qui était un des spécialistes reconnus du mouvement sur le sujet, signe ainsi un document intitulé « *The National Question in Post 1994 South Africa* »³⁷⁹. Il y propose de revenir sur des concessions tactiques faites aux nationalistes afrikaners pendant les négociations, maintenant que l'ANC est au pouvoir et en position de force. Peter Mokaba, l'ancien Président de l'ANC Youth League, également membre du NEC, rédige lui aussi un document sur ce thème en vue de la conférence, simplement intitulé « *The National Question* »³⁸⁰. Le NEC refuse d'avaliser ce document, qui fait néanmoins du bruit en dehors de l'ANC et est abondamment commenté dans les médias : Mokaba, jamais adepte de la langue de bois, s'insurge contre la main-mise continuelle des Blancs sur l'économie et leur refus du changement, et remet également en cause le statut des militants non-africains dans le parti. En amont de la conférence, d'autres dirigeants de l'ANC (le Vice-président Thabo Mbeki, le Premier du Mpumalanga Mathews Phosa, l'intellectuel communiste MP de l'ANC Yunus Carrim, le dirigeant de l'ANC du Mpumalanga Thabang Makwetla,

³⁷⁹ ANC. *The National Question in Post-'94 South Africa - A Discussion Paper in Preparation for the 50th National Conference of the ANC* by Z. Pallo Jordan, August 1997. Johannesburg, 1997.

³⁸⁰ MOKABA Peter. *The National question*. Papier non-publié, 1997.

Dumiswani Makhaye de l'ANC du KwaZulu-Natal, etc) contribuent au débat par des discours au Parlement, des tribunes et des entretiens dans la presse nationale et les revues de l'ANC (*Umrabulo*) et du SACP (*African Communist*), qui font invariablement entendre la même tonalité : la Transformation va de pair avec la réconciliation, et il est temps pour l'*establishment* politico-économique blanc de cesser d'y faire obstruction. En amont de la conférence, les arènes où est peu à peu élaboré le nouveau référentiel, où différents protagonistes proposent de nouvelles visions et cherchent à faire valoir leurs opinions, sont donc évidemment les structures de l'ANC (où sont notamment débattus les documents de discussion du parti avant la Conférence), mais également le Parlement, la presse nationale et la presse de l'ANC.

Dans les mois précédant la conférence, les médias et les analystes, alertés par le document de Mokaba, et par un discours en juin de Mbeki au Parlement qui tranchait avec le répertoire dominant de la réconciliation, bruissent de rumeurs sur un ANC qui virerait vers l'« *africanisme* » et le chauvinisme africain³⁸¹ : les journaux évoquent une mystérieuse « *cabale africaine* » qui veut prendre le pouvoir dans l'ANC et le détourner du non-racialisme, ils s'interrogent sur l'« *africanisme* » supposé de l'héritier désigné de Mandela, Thabo Mbeki³⁸². Mais c'est à la Conférence de Mafikeng, dès le discours d'ouverture de Mandela, que le nouveau référentiel est clairement exposé et articulé par le parti.

Toutes les conférences nationales de l'ANC débutent par la présentation par le Président du parti de son Rapport politique, lors d'une session d'ouverture ouverte aux journalistes et analystes accrédités³⁸³ : dans ce Rapport politique³⁸⁴, le Président livre, au nom du NEC, une analyse de l'évolution du paysage politique et socio-économique depuis la conférence précédente (dans le cas précis, celle de Bloemfontein en décembre 1994) et des *challenges* rencontrés par le parti. A Mafikeng, devant tous les journalistes et analystes politiques du pays entassés au fond de la salle derrière les 3000 délégués du parti, Mandela, avec sa légitimité de Président de l'Afrique du Sud et de l'ANC et de « Père de la Nation » révééré de

³⁸¹ Pour un exemple, voir la tribune de l'analyste FILATOVA Airina. Has our nation reached the end of the rainbow ?. *Sunday Tribune*, 21 septembre 1997.

³⁸² BERESFORD David. Memories of a man who would be king. *Mail & Guardian*, 12 décembre 1997.

³⁸³ La session de clôture est également ouverte aux journalistes et invités, le reste de la conférence (discussion des documents dans les commissions, séances plénières, élection des dirigeants) est réservé aux délégués du parti.

tous, va livrer un discours de cinq heures en rupture complète avec le répertoire de la réconciliation et du *nation building* qu'il avait privilégié depuis le début de son mandat. Ce discours proclame à la société sud-africaine le nouveau référentiel dominant de l'ANC sur les relations inter- raciales, sa nouvelle vision de l'Afrique du Sud : trois ans après la libération politique, rien n'a réellement changé pour la majorité non-blanche, la Transformation et la correction des inégalités raciales n'ont que trop tardé, freinées par une communauté blanche qui les refuse au prétexte de la réconciliation.

Mandela commence son discours en condamnant tous ceux qui, en arguant de la réconciliation, font obstruction à la légitime correction des inégalités raciales et affirme : il ne peut y avoir réconciliation sans transformation, sans redistribution socio-économique au profit de la majorité anciennement opprimée.

« Le processus de transformation sociale fondamentale n'a pas encore eu d'impact notable sur le paradigme de l'apartheid qui affecte tous les aspects de nos vies. Ce processus n'a donc pas encore testé la force de la contre-offensive qui cherche à maintenir les privilèges de la minorité blanche. Cependant, le désir de maintenir ces privilèges a sans cesse été démontré depuis notre dernière Conférence. L'effort déterminé de définir le processus de réconciliation nationale, que notre mouvement a encouragé dans l'intérêt national, d'une manière qui aboutirait à la protection des positions de ceux qui ont été privilégiés par le système de l'apartheid, est un exemple de cette tendance. Durant les trois dernières années, ceux qui s'opposent au changement fondamental ont cherché à dissocier l'objectif de réconciliation nationale de l'objectif critique de transformation sociale. Souvent, ils ont essayé d'opposer l'un à l'autre, et de faire de la réconciliation nationale le seul objectif hégémonique, en l'entendant comme un ensemble de mesures qui garantirait à la minorité blanche le maintien de ses positions privilégiées dans la sphère socio-économique en compensation de la perte de son monopole politique ».

Mandela réclame et annonce une « *déracialisation de l'économie* », jusqu'ici majoritairement contrôlée par les Blancs, pour que cette dernière reflète

³⁸⁴ ANC. *Political Report of the President*. Johannesburg, 1997.

la composition raciale du pays ; il réclame également une déracialisation des institutions éducatives, elles-aussi contrôlées par les Blancs. Son discours guerrier est également une charge contre les « *contre-révolutionnaires* » (comme ils sont désignés), majoritairement blancs, qui sont opposés au changement et qu'il énumère les uns après les autres : les « *partis blancs* » (NNP, DP, Freedom Front) qui se battent pour le maintien des privilèges de leur communauté, les médias, eux aussi aux mains des Blancs, qui pratiquent la désinformation et se font page après page des adversaires résolus de l'ANC, les fonctionnaires issus de l'ancien régime, qui font de l'obstruction aux politiques du Gouvernement, une mystérieuse « *Troisième force* », constituée d'anciens dignitaires politiques et militaires du régime de l'apartheid, qui mène des actions de déstabilisation de l'Etat, les analystes en tout genre, afro-pessimistes qui annoncent l'écroulement inéluctable de l'Afrique du Sud maintenant qu'elle n'est plus dirigée par des Blancs, les ONG, qui se veulent des observateurs critiques du Gouvernement mais ne représentent qu'elles-mêmes.

Mandela s'en prend également plus largement à la communauté blanche en général, qui refuse selon lui d'admettre ses torts du passé³⁸⁵ et s'arcboute sur ses privilèges. Alors qu'il s'était longuement attaché depuis le début de son mandat à mettre en scène une communauté nationale réconciliée, il se fait ici beaucoup plus pessimiste : « *nous avons encore un long et difficile chemin à faire avant de pouvoir réellement unir notre peuple, sans souci de race, couleur ou genre* ».

Les résolutions sur la question nationale de la conférence sont dans le même ton : elles rappellent que la condition *sine qua non* de la résolution de la question nationale est la correction des inégalités raciales au profit des populations anciennement opprimées, et avant tout des plus opprimés de tous, les Africains³⁸⁶. Le nouveau référentiel est introduit.

2.2.1.2. Le « Two nations speech » : la mise à mort symbolique de la « rainbow nation »

³⁸⁵ Nous sommes pendant les auditions de la Truth and Reconciliation Commission, où de nombreux anciens dignitaires de l'apartheid font mine de découvrir les exactions commises par l'ancien régime.

³⁸⁶ ANC. *Resolutions from the 50th National Conference*. Johannesburg, 1997.

Avec la conférence de Mafikeng, qui voit Mandela laisser sa place de Président du parti à Thabo Mbeki³⁸⁷, c'est l'ère post-Mandela qui commence déjà, un an et demi avant la fin de son mandat. Tous les regards sont tournés vers Thabo Mbeki, Vice-président du pays, dont on est sûr désormais qu'il sera le prochain Président sud-africain : les journalistes et analystes politiques, les politiciens d'opposition, et même ceux de son propre parti, scrutent les moindres faits et gestes, traquent les paroles d'un homme jusqu'ici énigmatique et peu connu du grand public, pour tenter d'y déceler des indications sur les futures grandes lignes de son action présidentielle. Lorsque, le 29 mai 1998, Thabo Mbeki livre son premier discours d'envergure depuis son élection à la tête de l'ANC, dans un débat au Parlement sur « *la Réconciliation et le Nation-building* », le moins que l'on puisse dire est qu'il fait sensation et « répond » aux attentes. Dans ce discours fracassant, passé à la postérité en Afrique du Sud sous le nom de « *Two nations speech* »³⁸⁸, il démonte méthodiquement le mythe fondateur de la nouvelle Afrique du Sud, celui d'une nation arc-en-ciel réconciliée, et affirme : il n'y a pas une nation sud-africaine arc-en-ciel, mais bien deux nations, l'une blanche et privilégiée, l'autre noire et pauvre. Ce faisant, il corrobore le nouveau référentiel dominant de l'ANC formulé à la conférence de Mafikeng, et confirme que celui-ci guidera son action de Président.

Dans ce discours, Mbeki commence par poser la question : « *Faisons-nous des progrès dans la réalisation de l'objectif de nation-building ?* » et répond « *Non !* ». L'Afrique du Sud est selon lui encore un pays de deux nations et le restera tant que les inégalités entre groupes raciaux ne seront pas résolues.

« *Un composant essentiel de la question de la réconciliation et de la construction de la nation est lié aux conditions matérielles dans notre société qui ont divisé notre pays en deux nations, l'une blanche et l'autre noire. Je n'ai donc pas peur de dire que l'Afrique du Sud est un pays de deux nations.*

Une de ces nations est blanche, relativement prospère. Elle a accès à l'économie développée, à l'éducation, à la communication et à autres

³⁸⁷ Avant même son élection à la présidence du pays, Mandela avait annoncé qu'il n'effectuerait qu'un mandat, et qu'il ne se représenterait pas non plus à la présidence du parti.

infrastructures [...] La seconde et la plus importante nation d’Afrique du Sud est noire et pauvre, les femmes dans les aires rurales, la population noire rurale en général et les handicapés étant les plus affectés. Cette nation vit dans des conditions de sous-développement, n’a pas accès à l’éducation, à la communication, aux infrastructures [...].

Cette réalité de deux nations, entretenue par la perpétuation des disparités raciales, sexuelles et spatiales issues d’une très longue période de domination de la minorité blanche, sous la colonisation puis l’apartheid, constitue la base matérielle qui renforce la notion que, en effet, nous ne sommes pas une nation, mais deux nations. Et nous ne sommes même pas en train de devenir une nation ».

Il poursuit en examinant le rôle de la communauté blanche dans cet échec et pose la question : « *Les relativement riches, qui, du fait de l’apartheid, se trouvent être les Blancs, sont-ils prêts à prêter la main à l’avancement des pauvres, qui, du fait de l’apartheid, se trouvent être les Noirs ?* ». Sa réponse est sans appel : la communauté blanche a jusqu’ici majoritairement fait obstruction à la correction nécessaire des inégalités raciales, condition indispensable pour la construction de la nation. Se faisant prophétique et menaçant, il conclue en citant le poète noir américain Langston Hughes : « *Qu’arrive-t-il à un rêve toujours repoussé ?* » et répond : « *Il explose* ».

Par la voix de son Président, la vision de l’Afrique du Sud qu’avance désormais l’ANC, c’est celle d’un pays toujours divisé, d’une nation inachevée, où les Blancs se cramponnent à leurs privilèges mal acquis ; le nouveau référentiel, c’est la Transformation. Après avoir célébré la nation non-raciale, l’ANC « redécouvre » en quelque sorte sa nature de mouvement nationaliste africain.

2.2.2. Des *inputs* sur les dirigeants

Interrogés sur qui a provoqué ce changement de référentiel dominant, de nombreux dirigeants de l’ANC tendent à se livrer à une rationalisation *a posteriori* de la production du nouveau référentiel, à fournir un récit rationalisé et limpide de la décision. Ce changement de discours, c’était prévu et planifié dès 1994, disent-ils :

³⁸⁸ MBEKI Thabo. *Statement of Deputy President Thabo Mbeki at the opening of the debate in the National Assembly on*

d'abord la réconciliation, pour stabiliser le pays, et, une fois les Blancs rassurés, passer à la Transformation et à la correction des inégalités³⁸⁹. Mathole Motshekga, *Premier* de la province du Gauteng à l'époque de Mafikeng, fournit un bel exemple de ce récit : « *Il s'agissait de faire chaque chose en son temps. En 1994, il fallait rassurer les Blancs, leur inspirer confiance, établir le nouveau régime, et donc insister sur la réconciliation et mettre sous l'éteignoir la Transformation. En 1997, le pays est stabilisé : on peut donc mettre en place notre programme, la correction des inégalités sociales. Si on avait tenu aux Blancs en 1994 le discours qu'on leur a tenu à partir de Mafikeng, on les aurait fait fuir* »³⁹⁰. Mais ce récit de la décision, construit *a posteriori*, est assez éloigné de la réalité du processus. Les dirigeants de l'ANC ont en fait réagi à une série d'*inputs*: notamment, des résultats décevants sur le front des conditions socio-économiques, une stratégie offensive des partis d'opposition, la TRC qui démontre une mauvaise volonté des élites blanches, une impatience des militants.

2.2.2.1. Des résultats décevants : la frustration des dirigeants

Les dirigeants de l'ANC, tout à l'euphorie de la victoire historique de 1994 et de la réconciliation en marche, pensaient pour beaucoup avoir la tâche plus aisée au gouvernement : ils estimaient être en mesure de mettre en place leurs programmes de déracialisation de l'économie, de l'éducation et de l'administration, de lutte contre la pauvreté, de construction de logements, de réformes du gouvernement local, et ils comptaient sur un certain degré de bonne volonté de l'*establishment* sortant, avec le Gouvernement d'Unité Nationale (GNU). Mais la nature négociée de la transition a limité les possibilités de changement : l'ANC a dû travailler dans un Gouvernement d'union nationale, il a dû conserver les anciens fonctionnaires, et le nouveau régime opère sous l'œil d'une communauté internationale allergique à toute politique radicale.

Reconciliation and Nation building. Cape Town, 29 mai 1998.

³⁸⁹ ERWIN Alec. Membre du NEC et Ministre des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur : Pretoria, 13 novembre 2006.

JORDAN Pallo. Membre du NEC et Ministre des Arts et de la Culture. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 12 octobre 2006.

ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 1^{er} novembre 2006.

³⁹⁰ MOTSHEKGA Mathole. Ex-*Premier* du Gauteng et ex-Président de l'ANC du Gauteng. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 19 juin 2007.

Quand arrive la conférence de Mafikeng en décembre 1997, il est l'heure, trois ans et demi après l'arrivée au pouvoir, de faire un bilan de l'action du parti au gouvernement. Et ce bilan est loin d'être satisfaisant : la tâche s'est avérée plus ardue que prévue, faire fonctionner l'Etat n'est pas chose aisée, et les ambitieux objectifs annoncés n'ont évidemment pas été atteints. De nombreux dirigeants sont frustrés de leur incapacité à peser sur le cours des événements et à obtenir des résultats. C'est cette frustration qui contribue à faire émerger un discours plus offensif.

C'est ce que démontrent les entretiens avec des cadres du parti. Pour Vytjie Mentor, Chef du Groupe parlementaire de l'ANC de 2002 à 2008, « *une conférence du parti, c'est un bilan, dont on tire les conclusions avec les résolutions. On évalue nos progrès. Si on n'est pas satisfait des avancées, alors on durcit notre langage. C'est ce qu'on a fait à Mafikeng* »³⁹¹. Lulu Johnson, membre de l'organe de direction du parti de 1994 à 1997 et à l'époque Président de l'ANC Youth League, explique : « *En 1994, on avait annoncé des cibles chiffrées, en terme de croissance économique, de logements, etc. Entre 1994 et 1997, au sein de la direction de l'ANC, on réalise que le changement est trop lent, qu'on n'atteint pas nos objectifs. Le nouveau ton de Mafikeng vient de cette expérience, de la frustration des dirigeants* »³⁹². Pour Mandla Nkomfe, qui fait partie de l'équipe qui rédige le *Strategy and Tactics* adopté à Mafikeng, « *En 1994, on était en plein dans l'euphorie de la réconciliation, on pensait légitimement que les choses bougeaient vite. C'est pour cela que les relations de la conférence de 1994 sont « cool ». Mais, arrivés en 1997, on voit que les choses ne bougent pas. Il y a de l'exaspération dans notre base, sur le terrain. En plus, les Blancs sont arrogants, ils disent du mal du pays dans les forums internationaux, ils freinent l'affirmative action. Les résolutions de la conférence de Mafikeng sont une réponse à ce contexte* ». Rob Davies, futur Ministre du Commerce et de l'Industrie, confirme : « *En 1997, les choses ont un peu changé, mais c'est encore pathétique. Il y a la réconciliation, la stabilité, incarnées par Madiba (le surnom de Mandela), mais le*

³⁹¹ MENTOR Vytjie. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Chef du Groupe parlementaire de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 31 octobre 2007.

³⁹² JOHNSON Lulu. Député de l'ANC au Parlement sud-africain, ex-membre du NEC de l'ANC et ex-Président de l'ANC Youth League. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 22 octobre 2007.

paysage socio-économique est toujours largement identique. C'est pour ça qu'on a adopté un discours plus offensif sur la correction des inégalités »³⁹³.

2.2.2.2. L'insatisfaction des militants

La base militante de l'ANC a également pesé dans l'adoption d'un nouveau discours. Les militants du parti, en relation directe avec l'électorat du parti localement, sont impatients, quand arrive la Conférence de Mafikeng. Beaucoup ne voient pas arriver le changement promis dans leurs townships ou leurs camps informels ; au contact de la population dans les branches locales du parti, ils relaient l'insatisfaction des électeurs du parti. Les rapports des conférences provinciales qui se sont tenues en préparation de la conférence nationale se sont faits l'écho de cette frustration des militants. Quand arrive une conférence nationale du parti, où 90% des délégués sont issus directement des branches locales, les dirigeants du parti ont bien conscience qu'ils doivent tenir compte de cette insatisfaction et ces états d'âme de leurs militants et de leurs électeurs, et c'est ce qui s'est passé à Mafikeng³⁹⁴. Baleka Mbete, à l'époque Vice-présidente du Parlement et membre du NEC, et future Vice-présidente du pays, explique la prise en compte de cette impatience des militants par les dirigeants dans la formulation du nouveau référentiel : *« L'ère Mandela était marquée par l'inclusivité. En 1997, nous avons calmé les peurs des Blancs, mais il ne fallait pas que ce soit aux dépens de ceux qui ont combattu contre l'apartheid, des plus pauvres. Sur le terrain, chez nos militants, dans la population africaine, il y avait parfois ce sentiment que les Blancs s'en sortaient trop facilement, qu'ils étaient le centre de notre attention, qu'on les cajolait aux dépens de la majorité : on devait absolument répondre à ce sentiment, car c'était dangereux. Il faut rassurer les oppresseurs, mais il faut aussi donner de l'espoir aux opprimés »³⁹⁵.*

2.2.2.3. L'obstruction des élites blanches

³⁹³ DAVIES Rob. Vice-ministre du Commerce et de l'Industrie. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 22 août 2007.

³⁹⁴ ERWIN Alec. Membre du NEC et Ministre des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur : Pretoria, 30 juillet 2007.

JORDAN Pallo. Membre du NEC et Ministre des Arts et de la Culture. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 4 septembre 2007.

NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 5 juillet 2007.

³⁹⁵ MBETE Baleka. Présidente du Parlement (*Speaker of Parliament*) et membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 27 novembre 2006.

Le nouveau discours est également une réaction à ce qui est perçu à l'ANC comme une résistance, une mauvaise volonté de l'*establishment* blanc (élites politiques, syndicales, académiques, militaires, etc), et plus largement la communauté blanche. Alec Erwin, à l'époque membre du NEC et Ministre du Commerce et de l'Industrie, explique : « *A la conférence de Mafikeng, on fait le constat qu'il y a une tendance lourde chez l'establishment blanc à croire que tout est réglé, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Alors on leur envoie un message : « Vous devez vous réveiller ! ». On ne devait pas laisser les Blancs s'endormir dans un faux confort, croire que tout allait bien et que tout était fini* »³⁹⁶. Dans le nouveau référentiel, tel qu'exprimé dans le discours de Mandela à Mafikeng, les résolutions de la conférence, dans le « *Two nations speech* » de Mbeki, la communauté blanche est largement identifiée comme l'« autre ». Elle y est accusée principalement de deux choses, complémentaires : nier le passé raciste et refuser d'y reconnaître ses responsabilités, d'un côté, et faire obstruction à la correction des inégalités en se contentant d'une réconciliation au niveau symbolique, de l'autre.

Refuser d'admettre ses torts, tout d'abord. Dans les mois précédant la conférence de Mafikeng ont commencé les auditions de la Truth and Reconciliation Commission. De nombreux responsables militaires, policiers, politiques de l'ancien régime sont réticents à participer au processus. Certains refusent d'être auditionnés, d'autres, comme l'ancien Président De Klerk, nient en bloc et font mine de découvrir les travers du système passé, et notamment les exactions commises dans les années 1980 par les forces de police contre les militants anti-apartheid (assassinats, enlèvements, attentats). Pas un responsable du National Party, malgré l'insistance des dirigeants de la TRC, n'accepte de demander pardon ou de s'excuser. En mai 1997, le NP se retire avec fracas du processus de la TRC.

Bien loin d'apporter la vérité et la réconciliation, le processus de la TRC a envenimé les relations entre l'ancien mouvement de libération nationale et le National Party. Il a surtout convaincu les dirigeants de l'ANC que l'*establishment* blanc, et la population blanche plus généralement, nient le passé, ne veulent pas

³⁹⁶ ERWIN Alec. Membre du NEC et Ministre des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

admettre leurs torts, ce qui fait obstacle à une vraie réconciliation. Avec la TRC, dit Cyril Ramaphosa, à l'époque Secrétaire général du parti et architecte des négociations avec le National Party, « *les Blancs se cachent la tête dans le sable comme des autruches, complètement indifférents à ce qui se passe dans le pays* »³⁹⁷. Baleka Mbete conclue ainsi : « *Les Blancs sont une communauté trop préoccupée par son confort psychologique, ils ne veulent pas qu'on leur rappelle ce qu'ils ont fait, ou ce qui a été fait en leur nom* »³⁹⁸. Pour Pallo Jordan, « *les Blancs voudraient que les Noirs oublient le passé. Mais ce n'est pas possible. La majorité des Blancs nie complètement le passé. Si tu les écoutes, l'apartheid n'a jamais eu lieu, ou, s'il a eu lieu, ils n'y étaient pour rien et ils ne savaient pas. Ce sont pourtant eux qui ont élu et réélu le National Party élection après élection pendant 40 ans...* »³⁹⁹.

Ce que les dirigeants de l'ANC reprochent à la communauté blanche et à ses leaders, c'est ensuite de se satisfaire d'une réconciliation cosmétique, au niveau symbolique, et de faire délibérément obstruction à toute mesure visant à corriger les inégalités sociales et économiques entre groupes raciaux. Se satisfaire d'une réconciliation symbolique, d'une communion dans la nouvelle nation incarnée par Mandela, tout d'abord. Pour Pallo Jordan, « *beaucoup de Blancs semblaient penser : « Ok, l'apartheid est fini, tout va bien ». Voilà comment ils comprenaient la réconciliation : les Blancs abandonnent le pouvoir politique, et c'est tout. Dès qu'on demande plus, les leaders blancs nous disent : « Vous mettez en péril la réconciliation ! »* »⁴⁰⁰. Pour un autre parlementaire expérimenté du parti, « *Avec Mandela, on avait privilégié la réconciliation de la nation. Du coup, la pensée émergeait, chez de nombreux Blancs, qu'on allait se contenter de ça, de la Transformation politique* »⁴⁰¹.

Les dirigeants du parti estiment également que la communauté blanche fait obstruction aux mesures de correction des inégalités raciales, qui viendraient

³⁹⁷ RAMAPHOSA Cyril. Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec Padraig O'Malley, 24 mai 1996. Disponible sur www.omalley.co.za. Padraig O'Malley est un historien irlandais qui a réalisé de 1985 à 2005 de nombreux entretiens avec des dirigeants de l'ANC et des partis d'opposition, entretiens disponibles sur son site internet.

³⁹⁸ MBETE Baleka. Présidente du Parlement (*Speaker of Parliament*) et membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

³⁹⁹ JORDAN Pallo. Membre du NEC et Ministre des Arts et de la Culture. Entretien avec l'auteur : Pretoria, 9 novembre 2006.

⁴⁰⁰ *Ibid.*

⁴⁰¹ TSENOLI Lechesa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Gouvernement local. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 29 août 2007.

menacer leurs positions acquises. De fait, depuis 1994, dans différents secteurs des incidents ont montré des élites blanches peu disposées à lâcher du lest, s'opposant avec grand bruit à toute mesure menaçant leurs intérêts.

Dans la sphère politique, le National Party n'a pas attendu de quitter le Gouvernement d'Unité Nationale, trois ans avant son terme normal, pour se mettre dans une position d'opposition systématique, critiquant très vivement les mesures de l'ANC visant à déracialiser l'administration, l'économie, le système éducatif. Le Democratic Party, sous la houlette de Tony Leon, a également changé de ton, et critique vivement le Gouvernement, avec des arguments qui fleurent parfois le racisme et l'afro-pessimisme⁴⁰². Des fédérations sportives s'opposent avec opiniâtreté aux politiques du Gouvernement visant à introduire un peu de couleur dans des institutions blanches. Dans un pays où le rugby est une institution et où la victoire des Springboks de 1995 est devenu un mythe fondateur de la réconciliation, le cas emblématique en est la Fédération sud-africaine de rugby (SARU): quand le Ministère des Sports met sur pied une commission pour enquêter sur des incidents racistes au sein de la Fédération, son président Louis Luyt refuse d'obtempérer et défie frontalement le Gouvernement en traînant le Ministre et le Président Mandela en justice. Dans le monde académique, les politiques de déracialisation du Gouvernement font également des vagues : dans les universités, la promotion de dirigeants non-blancs rencontre de fortes résistances, comme en témoigne la très médiatisée affaire Magkoba⁴⁰³. Mais c'est principalement contre les premières mesures d'*affirmative action* dans l'administration que les élites blanches politiques, syndicales et issues de la société civile, se mobilisent. Le NP et le DP s'y opposent frontalement, ainsi que les syndicats blancs et les associations culturelles afrikaners, et des centaines de citoyens blancs qui alimentent le courrier des lecteurs de tous les quotidiens du pays de lettres offensées: tous dénoncent des mesures qui discriminaient les Blancs, seraient contradictoires avec la réconciliation et le non-racialisme,

⁴⁰² Leon compare par exemple le Vice-président Mbeki à Mobutu Sese Seko, incarnation du dictateur africain corrompu.

⁴⁰³ En 1995, la nomination de William Magkoba au poste de Vice-Chancellor de l'Université de Witwatersrand, ancienne université blanche de Johannesburg, est contestée par d'autres professeurs et dirigeants académiques (blancs) au motif que Magkoba aurait embelli son CV. Cet incident très médiatisé lance un débat public sur la déracialisation des institutions universitaires. Débat auquel Thabo Mbeki prend lui-même part en rédigeant la Préface de l'ouvrage de Magkoba, dans laquelle il présente l'affaire Magkoba comme un symptôme de la résistance des élites blanches à la déracialisation du pays.

floueraient le principe du mérite et mèneraient le pays à la déroute qui est le lot commun de l’Afrique en remplissant l’administration de fonctionnaires africains mal formés.

C’est à cette obstruction de Blancs aux mesures qui rogneraient sur leurs privilèges mal acquis que réagit l’ANC avec son nouveau discours. Pour Joel Netshitenzhe, « *on avait le sentiment qu’il n’y avait pas de réciprocité, que les Blancs refusaient le changement, qu’ils entendaient résister à toutes nos politiques de réduction des inégalités. L’exemple parfait, c’est nos mesures d’affirmative action, où il y a toujours un débat très tendu. Le problème, c’est que les leaders politiques blancs ne leur disent pas la vérité, ne leur disent pas qu’ils sont privilégiés, et qu’ils doivent renoncer à une partie de leurs privilèges, issus de l’apartheid, car la majorité de la population vit dans la pauvreté. Au contraire, par électoralisme, ils se battent entre eux pour savoir qui défendra aux mieux ses privilèges* »⁴⁰⁴. Pour Mohammed Valli Moosa, à l’époque Ministre des Affaires provinciales et des Affaires constitutionnelles et membre du NEC, interrogé en 1998, ce nouveau discours plus offensif de l’ANC est « *une expression de notre déception face à la communauté blanche, face à la manière dont ils répondent au changement, face à leur refus, face au rythme trop lent de la justice économique et sociale. [...] Nous voulons dire aux Blancs que, quelque part, ils sont en train de devenir leur pire ennemi, parce que d’un côté, ils continuent de profiter des privilèges dont ils ont hérité, mais en même temps, ils dépensent beaucoup de temps et d’énergie à miner la confiance en notre pays simplement en se plaignant et en grognant tout le temps, de manière incessante* »⁴⁰⁵.

On constate une fois de plus le caractère relationnel de l’offre politique. C’est notamment en réaction aux prises de position des partis d’opposition (NP, DP) et des « porteurs de parole » de la communauté blanche (syndicats, associations, dirigeants universitaires, sportifs, etc), en particulier sur les politiques gouvernementales d’*affirmative action*, que les dirigeants et théoriciens du parti produisent un nouveau positionnement.

⁴⁰⁴ NETSHITENZHE Joel. Membre du NEC de l’ANC et Chef du Sous-comité de l’Education politique du NEC. Entretien avec l’auteur. *op. cit.*

⁴⁰⁵ MOOSA Valli Mohammed. Ministre des Affaires provinciales et des Affaires constitutionnelles et membre du NEC. Entretien avec Padraig O’Malley, 29 juin 1998. Disponible sur www.omalley.co.za.

2.2.3. Des médiateurs et leurs intérêts contradictoires

Il n'y a pas vraiment eu de débat contradictoire au sein de la direction du parti autour de l'adoption du nouveau référentiel, car il y a eu un consensus général. Pour Lulu Jonhson, membre du NEC de 1994 à 1997, « *au sein du NEC, il n'y a pas eu de débat animé là-dessus, où certains auraient défendu cette position contre d'autres. C'était un sentiment général, on était tous d'accord* »⁴⁰⁶. Pour Phillip Dexter, membre du NEC de 1997 à 2007, « *il y avait un sentiment général au sein de la direction de l'ANC, dans l'ANC globalement, qu'il y avait eu réconciliation sans réparation, que pendant les années Mandela on avait été trop accommodants avec les Blancs. Tout le monde était d'accord là-dessus* »⁴⁰⁷.

Mais s'il y avait bien un sentiment commun diffus, au sein du parti, encore fallait-il que certains acteurs internes à l'ANC s'en emparent, le formalisent et s'en fassent les interprètes. Comme on va le voir, certains acteurs intra-partisans se sont faits les médiateurs privilégiés du nouveau référentiel et ont pesé de tout leur poids dans son élaboration et sa diffusion, en le passant au prisme de leurs propres buts et intérêts. Si l'environnement (positionnements des autres partis, conditions socio-économiques, grands événements politiques, etc)⁴⁰⁸ émet des pressions sur le parti, c'est par l'action de quelques uns de ces acteurs intra-partisans, qui ont souvent une marge de manœuvre et poursuivent leurs propres stratégies, que ces *inputs* sont sélectionnés et pris en compte par le parti. Ces acteurs intra-ANC qui participent au processus de décision et se mobilisent pour l'adoption du nouveau référentiel n'ont pas les mêmes intérêts, les mêmes rationalités, ni même la même définition du problème, la même interprétation de ce qu'ils entendent par « Transformation ». Comme le dit Jeremy Cronin, membre du NEC depuis 1991, « *en 1997 il n'y a pas vraiment eu de débat pour savoir s'il fallait mettre l'accent sur la correction des inégalités ou pas, car il y avait une congruence sur le fait que « Maintenant, c'est l'heure de la Transformation ». Le débat portait plutôt sur : qu'est-ce qu'on*

⁴⁰⁶ JOHNSON Lulu. Député de l'ANC au Parlement sud-africain, ex-membre du NEC de l'ANC et ex-Président de l'ANC Youth League. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁴⁰⁷ DEXTER Phillip. Membre du NEC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 12 novembre 2007.

⁴⁰⁸ Dans le cas qui nous intéresse, ces *inputs* de l'environnement sont les positionnements très critiques des principaux partis d'opposition, la stagnation des inégalités raciales comme le démontrent les indicateurs socio-économiques, la TRC, la résistance des élites blanches aux politiques d'*affirmative action* du Gouvernement.

entend par « Transformation » ?»⁴⁰⁹. Si consensus il y a sur le nouveau référentiel, c'est bien d'un « consensus hétérogène »⁴¹⁰ qu'il s'agit. Avec le nouveau référentiel, tous ces acteurs s'accordent *in fine* sur la réaffirmation d'une valeur fondatrice du parti, suffisamment vague et consensuelle pour rassembler tous les sous-groupes contenus dans l'ANC, celle du nationalisme africain.

2.2.3.1. Mandela, ou la caution du nouveau référentiel

Par son discours tonitruant en ouverture de la Conférence de Mafikeng, Mandela est celui qui rend public et communique à l'extérieur le nouveau référentiel de l'ANC. Avec son ton très offensif à rebours de son personnage de Père de la nouvelle nation, Mandela désarçonne les politiciens d'opposition, journalistes, et commentateurs. Comment expliquer que le médiateur principal du référentiel précédent de la réconciliation et de la sud-africanité commune se fasse subitement le premier médiateur du nouveau référentiel ?

La première chose qu'il faut analyser et prendre en compte pour comprendre le rôle de Mandela dans la formulation du nouveau référentiel, c'est le statut à l'ANC et le processus de rédaction du « *Political report* », ce document que Mandela présente et lit aux délégués de la conférence. Le « *Political report* » est présenté aux délégués par le Président du parti au nom du NEC dans son ensemble. Il est censé représenter les vues du NEC, et non celles du Président. Pour Mafikeng, il a d'ailleurs été rédigé collectivement : si Mandela a fourni quelques grandes orientations⁴¹¹, ce sont principalement Thabo Mbeki et Joel Netshitenzhe qui l'ont rédigé⁴¹². Le discours d'ouverture de Mandela à Mafikeng est autant l'expression des vues et des intérêts de Mandela que de ceux de ses collègues.

Deuxièmement, il faut prendre en compte le contexte de l'allocation de Mandela, qui est celui d'une conférence du parti : même si cette session d'ouverture de la conférence est publique et qu'y assistent de nombreux

⁴⁰⁹ CRONIN Jeremy. Membre du NEC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 16 octobre 2007.

⁴¹⁰ PADIOLEAU Jean-Gustave. *L'ordre social : principes d'analyse sociologique*. op. cit. p. 191.

⁴¹¹ DUARTE Jessie. Porte-parole de l'ANC et membre du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 21 février 2008. Jessie Duarte a été pendant plusieurs années l'assistante personnelle de Mandela à la Présidence du pays.

⁴¹² NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur. op. cit.

journalistes et analystes, c'est avant tout en tant que Président de l'ANC, devant les délégués et la direction de son parti, que Mandela s'exprime. Une conférence partisane est un rituel central de la vie du parti, hautement chargé de puissance symbolique : il est une mise en scène du groupe, de ses valeurs. Dans son étude du discours politique, Christian Le Bart insistait sur la contextualité du discours : certaines occasions de la vie politique (une campagne électorale, par exemple) sont plus propices à certains types de discours⁴¹³. La conférence d'un parti apparaît comme une telle occasion, favorable à l'expression de discours mobilisateurs et offensifs, à l'attention de délégués chauffés à blanc. L'acteur Mandela est contraint par le contexte, celui d'une conférence, par son rôle de Président du parti et les attentes de comportement qui y sont liées : pour sa dernière allocution en tant que Président de l'ANC, il doit agir comme un commandant qui tient la barre, et produire un discours galvanisant et mobilisateur. Mohammed Valli Moosa, collègue de Mandela au NEC, met bien en lumière ces contraintes inhérentes au rôle (au sens sociologique) de Président du parti et au contexte particulier d'une conférence partisane. A un analyste qui l'interpelle sur le ton offensif du discours de Mandela envers l'opposition et la communauté blanche, il rétorque : « *« Qu'auriez-vous dit si vous deviez parler devant votre conférence, vos délégués ? L'ANC est un parti politique, et il est le leader de ce parti. A la conférence, on veut voir Nelson Mandela, et on veut qu'il soit comme il doit être »*⁴¹⁴. Mathews Phosa, membre du NEC, lui aussi interrogé sur ce discours, corrobore : « *Vous devez garder à l'esprit qu'il ne parlait pas à la nation, mais aux membres de l'ANC, donc c'était du très bon Mandela, pas du tout « a-mandela-esque »*. *Oui, il parlait en tant que commandant, en disant « Vous êtes mes soldats, et voici la ligne à suivre, gardez à l'esprit où nous voulons aller, et soyez vigilant envers ceux qui veulent freiner le processus de transformation »*⁴¹⁵. Pour mettre en scène la communauté partisane, le « Nous », il est toujours symboliquement efficace de désigner le « Eux », si ce n'est l'ennemi, au moins

Certains l'attribuent exclusivement à Mbeki, comme Cronin, ce qui est significatif de l'identification de Mbeki avec le nouveau référentiel, comme on va le voir plus tard.

⁴¹³ LE BART Christian. *Le discours politique*. op. cit. p. 40.

⁴¹⁴ MOOSA Valli Mohammed. Ministre des Affaires provinciales et des Affaires constitutionnelles et membre du NEC. Entretien avec Padraig O'Malley. op. cit.

⁴¹⁵ PHOSA Mathews. Membre du NEC et Premier du Mpumalanga. Entretien avec Padraig O'Malley, 23 janvier 1998. Disponible sur www.omalley.co.za.

l' « Autre ». C'est ainsi que le discours de Mandela est une charge tous azimuts contre « les contre-révolutionnaires », « *l'establishment* blanc », « les Blancs qui refusent le changement », à même de rassembler les militants.

Troisièmement, le discours de Mandela est également dirigé vers l'opposition interne à l'ANC et à la Triple-Alliance. En énumérant longuement et sur un ton apocalyptique les contre-révolutionnaires qui menaceraient l'ANC et ses conquêtes démocratiques, Mandela et les rédacteurs du rapport entendent envoyer un message aux voix critiques internes, à ceux qui, dans l'ANC et la Triple-Alliance, contestent les politiques du Gouvernement, en particulier économiques. « Qui nous critique et critique le Gouvernement collabore avec les contre-révolutionnaires », disent-ils en creux. Vers la fin de son discours, Mandela attaque nommément les partenaires de l'ANC dans la Triple-Alliance, le SACP et surtout Cosatu, ainsi que SANCO, la fédération d'associations locales affiliée à l'ANC. Cette prise à partie reflète bien les vues et les intérêts de Mandela, mais surtout ceux de Thabo Mbeki : le SACP, Cosatu et SANCO se sont montrés très critiques, avant la conférence, de *Gear (Growth, Employment and Redistribution)*, le programme économique adopté par le Gouvernement en 1996, projet porté par Mbeki, ce qui a passablement inquiété et irrité ce dernier. En listant les nombreuses menaces externes, le discours de Mandela constitue un rappel à la discipline et à la solidarité destiné aux critiques internes: c'est bien ainsi que Jeremy Cronin, un des principaux visés (en tant que Vice-secrétaire du SACP, il s'était montré très critique de *Gear*), comprend le discours et reçoit le message⁴¹⁶.

Enfin, c'est précisément parce qu'il est le zéléur inlassable de la réconciliation nationale et de la nation arc-en-ciel que Mandela, alors qu'il abandonne sa fonction de Président de l'ANC à Mafikeng et qu'il va, moins d'un an et demi après, laisser sa place à la présidence du pays, doit présenter en personne à la nation le nouveau référentiel qui va informer les politiques de ses successeurs. C'est une stratégie de la direction de l'ANC : avant de laisser la place à une nouvelle génération de leaders, Mandela doit introduire lui-même le nouveau référentiel et y apporter sa caution, avec sa stature de Père de la nation et de la réconciliation, pour servir de « paratonnerre » aux nouveaux dirigeants qui le

⁴¹⁶ CRONIN Jeremy. Entretien avec Pdraig O'Malley. *op. cit.*

mettront par la suite en application. C'est ce qu'explique candidement Pallo Jordan, chargé d'expliquer le discours aux journalistes : les politiques de correction des inégalités et de déracialisation de l'économie que vont mener les nouveaux dirigeants de l'ANC vont, dit-il, provoquer des tensions dans la société sud-africaine, et « *le but du discours est de faire en sorte que les nouveaux leaders du parti ne soient pas tenus responsables de ces tensions* »⁴¹⁷.

Mandela, en bon soldat du parti, accepte de personnellement présenter à la nation et d'adouber le nouveau référentiel, un référentiel bien différent de celui dont il était devenu la vivante incarnation. Il faut ici prendre en compte la culture politique particulière de l'ANC qui, à la suite d'une histoire marquée par la clandestinité et le centralisme démocratique, valorise fortement le *leadership* collectif, l'effacement de l'individu derrière l'institution partisane⁴¹⁸.

Les rédacteurs du discours de Mandela étaient d'autant plus convaincus de la nécessité de faire endosser le nouveau référentiel par Mandela qu'ils décelaient chez les médias et la communauté blanche un sentiment que Mbeki, concerné au premier chef, appelait « *l'exceptionnalisme Mandela* »⁴¹⁹ : la distinction de Mandela du reste de l'ANC, Mandela étant en quelque sorte considéré comme la bienheureuse exception venue confirmer la règle, un leader africain charismatique et pro-réconciliation qui va malheureusement laisser la place à une horde d'africanistes sans envergure déterminés à s'en prendre aux Blancs. Le discours de Mandela répond à cette perception, en apportant la caution du vieux dirigeant au nouveau référentiel, et en critiquant directement ceux qui annoncent la déchéance et le désastre qui s'abatront sur le pays « *quand Mandela s'en ira* »⁴²⁰.

2.2.3.2. Thabo Mbeki, le nouveau référentiel pour légitimation

Thabo Mbeki succède à Mandela à la présidence de l'ANC à la conférence de Mafikeng, et à la présidence de l'Afrique du Sud à l'issue des élections nationales de juin 1999. De la même façon que son prédécesseur en est venu à incarner le

⁴¹⁷ LODGE Tom. The ANC's 50th Conference. A house of many mansions?. *op. cit.*

⁴¹⁸ Sur cette culture politique de l'ANC qui valorise l'unité, le collectif et la discipline, voir DARRACQ Vincent. « Nous nous retrouverons au Limpopo ! » : la National Policy Conference de l'ANC (juin 2007). *op. cit.* pp. 196-197, et The African National Congress (ANC) organization at the grassroots. *African Affairs*, 107, 429. pp. 601-603.

⁴¹⁹ GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred*. *op. cit.* p. 709.

⁴²⁰ ANC. *Political Report of the President*. *op. cit.*

référentiel de la réconciliation, Mbeki est le médiateur principal du nouveau référentiel, qui est un élément central de sa stratégie de légitimation.

Quand son biographe demande à Mbeki, des années plus tard, ses points de divergence avec Nelson Mandela du temps où il était son Vice-président à la tête de l'Etat (1994 – 1999), il confesse un différend : leurs approches respectives de la réconciliation raciale. Mandela, explique Mbeki, a été trop conciliant et accommodant avec la communauté blanche, en insistant beaucoup trop sur la réconciliation aux dépens de la Transformation. Ce faisant, dit-il, Mandela a non seulement mis en péril la correction des inégalités raciales mais également, en se complaisant dans un discours peu exigeant qui lui vaut la célébration immédiate des médias et des Blancs, il a mis des bâtons dans les roues de son successeur, condamné à endosser le rôle du « méchant » quand il voudra mettre en place les nécessaires et inévitables politiques remettant en cause les intérêts blancs. Mbeki explique d'ailleurs être intervenu à plusieurs reprises auprès des habituels rédacteurs des discours de Mandela, Joel Netshitenzhe et Jakes Gerwel, pour leur demander d'en rectifier le contenu en s'étendant moins sur la réconciliation et plus sur la Transformation⁴²¹.

De fait, de l'avis de tous ses collègues à l'ANC, Mbeki a joué un rôle prépondérant dans l'adoption et la promotion par l'ANC du nouveau référentiel⁴²². Que ce soit la conférence où il est élu Président du parti qui adopte le nouveau référentiel n'a rien d'une coïncidence. De fait, Mbeki n'a pas ménagé ses efforts pour faire reconnaître le nouveau référentiel par son parti, et par la société sud-africaine plus largement. Dès juin 1997, plusieurs mois avant la Conférence de Mafikeng, il tient au Parlement pendant le Débat sur le Budget un long discours qui ne passe pas inaperçu et qui préfigure le discours de Mandela de Mafikeng, les résolutions de la conférence et son propre « *Two nations speech* ». Tous les thèmes mis en avant quelques mois plus tard sont déjà là : la réconciliation illusoire tant

⁴²¹ GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred*. *op. cit.* pp. 707-709.

⁴²² HOGAN Barbara. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-membre du NEC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 5 septembre 2007.

MOSTERT Cheslyn. Ex-Coordonateur du sous-comité économique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 10 décembre 2007.

NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

qu'elle n'est pas suivie d'une transformation fondamentale des inégalités raciales structurelles, la race et la couleur qui divisent la nation en deux peuples, la priorité à donner à des Africains toujours au plus bas de l'échelle sociale du fait de l'héritage de la colonisation et de l'apartheid, les partis d'opposition qui critiquent la nécessaire discrimination positive en se drapant dans le non-racialisme, les Blancs qui refusent d'admettre leur culpabilité pour les exactions du passé et mettent ainsi en péril la construction d'une nation réconciliée, les racistes et les afro-pessimistes qui pensent que les Africains sont incapables de gouverner⁴²³. Significativement, c'est Mbeki qui rédige en grande partie le discours de Mandela de Mafikeng, dans lequel il fait endosser le nouveau référentiel par le patriarche. En mai 1998, pour son premier discours public important depuis son élection à la tête du parti, c'est en personne et sans avancer masqué derrière Mandela qu'il expose en détails au Parlement le nouveau référentiel, dans son « *Two nations speech* ». En octobre 1998, quand paraît le rapport final de la TRC, c'est également lui qui en conteste les conclusions⁴²⁴ et qui amène l'ANC à se pourvoir en justice pour en faire suspendre la publication (sans succès), alors même que le Président Mandela a fait savoir qu'il en acceptait sans réserve les conclusions : ce qui est signifié par ce geste, c'est que l'ANC de Mbeki n'est pas prêt à la réconciliation à tout prix, à accepter au nom du pardon d'être mis sur le même plan que les anciens oppresseurs⁴²⁵.

En incarnant publiquement le nouveau référentiel, Mbeki poursuit une stratégie de légitimation. Il était jusqu'ici un homme méconnu, dans l'ombre encombrante de Mandela, dont de nombreux éditorialistes mettaient en doute la capacité à se hisser à la hauteur de son prédécesseur⁴²⁶. Avec son « *Two nations speech* », et les réactions véhémentes que ce dernier provoque chez les partis d'opposition, de nombreux journalistes et éditorialistes, et en réfutant les conclusions de la TRC, Mbeki fait la démonstration aux autres et à lui-même de sa

⁴²³ MBEKI Thabo. Speech of Deputy President Thabo Mbeki, at the National Assembly During the Debate on Budget Vote No. 2. Cape Town, 10 juin 1997.

⁴²⁴ Au motif qu'elles ne feraient pas de distinction morale entre les exactions commises par les officiels et les forces de sécurité de l'ancien régime et celles commises par l'ANC.

⁴²⁵ Gevisser discute avec Mbeki du refus par ce dernier du rapport de la TRC. GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred. op. cit.* pp. 710-712. Sur ce sujet, voir également CHERRY Janet. 'Just war' and 'Just means': Was the TRC wrong about the ANC?. *Transformation*, 42, 2000. p. 9-28.

⁴²⁶ Voir par exemple ces éditoriaux du Mail & Guardian, le journal de l'intelligentsia sud-africaine : Mr Fix-It turns to Mr-Fluff-It. *Mail & Guardian*, 4 mai 1995. Is Thabo Mbeki fit to rule?. *Mail & Guardian*, 23 mai 1996.

capacité à heurter et à déranger, et par là la démonstration de son propre pouvoir. Nous sommes en présence d'un exemple de ce phénomène connu que les analystes de la décision appellent « *la décision pour la décision* »⁴²⁷. Mbeki et son futur gouvernement ne vont certainement pas saisir les avoirs des Blancs ou les exproprier de leurs terres, Mbeki n'en a jamais eu l'intention et cela lui importe peu ; mais en allant à rebours du discours consensuel majoritaire précédemment, en choquant et en suscitant par ses discours de l'émoi, de la fureur, de la dramatisation, il se voit reconnaître son pouvoir, son importance, et fonde sa légitimité.

Une fois Président du pays, Mbeki n'a de cesse de rappeler le nouveau référentiel, de s'en faire le porte-parole public dans les occasions les plus solennelles, aux tribunes les plus prestigieuses. Lors de sa première Adresse à la Nation de février 2000⁴²⁸, à l'occasion de son discours inaugural à la Conférence mondiale sur le Racisme organisée par les Nations Unies à Durban en septembre 2001⁴²⁹, Mbeki se fait fort d'inlassablement rappeler le racisme qui sévit en Afrique du Sud, principalement un racisme des Blancs contre les Africains, ainsi que les énormes disparités socio-économiques dont sont victimes la majorité des Africains. Avec son grand projet continental de « *Renaissance africaine* »⁴³⁰, et en particulier le volet culturel de celui-ci, il renforce son identification avec le nouveau référentiel.

En incarnant fermement le nouveau référentiel, Mbeki s'engage également dans un processus de subjectivation. Si, comme le dit Bourdieu, la vie politique est un théâtre⁴³¹, alors Mbeki écrit et interprète un rôle nouveau, son rôle à lui : à rebours de Mandela le Réconciliateur, il se met en scène comme le Redresseur, le leader qui « taille dans le vif », qui n'a pas peur de dire à ses concitoyens la douloureuse vérité, quitte à être impopulaire. Il construit ainsi un dispositif de légitimation propre. Non seulement cette légitimité repose sur des éléments symboliques bien distincts de celle de Mandela, mais elle est précisément

⁴²⁷ LAURENS Sylvain. « 1974 » et la fermeture des frontières. Analyse critique d'une décision érigée en *turning-point*. *op. cit.*

⁴²⁸ MBEKI Thabo. *State Of The Nation Address at the Opening of Parliament*. Cape Town, 4 février 2000.

⁴²⁹ MBEKI Thabo. *Address at the Opening of the World Conference Against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance*. Durban, 31 août 2001.

⁴³⁰ Sur les débats publics initiés par ce concept formulé par Mbeki, voir :

MAGKOKA Malegapuru William dir. *African Renaissance. The New Struggle*. Cape Town: Tafelberg. 467 p.

construite contre elle: la posture de Mbeki n'existe et ne « marche » que parce qu'elle s'oppose à celle de Mandela, ici vu comme un irresponsable qui, à trop mettre en avant la réconciliation pour faire plaisir aux Blancs, a dangereusement hypothéqué la nécessaire redistribution et a égoïstement laissé le « sale boulot » à son successeur.

C'est bien ainsi que les autres dirigeants de l'ANC perçoivent le rôle central de Mbeki dans l'adoption du nouveau discours. Pour Phillip Dexter, membre du NEC de 1997 à 2007, « *Mandela est devenu l'icône de la période de la réconciliation. C'était impossible pour Mbeki d'avoir un tel statut : il ne pouvait y avoir qu'un seul Mandela, comme De Gaulle en France. Alors Mbeki a dû trouver autre chose* »⁴³². Pour Barbara Hogan, ex-membre du NEC (1990-1992) et future Ministre de la Santé, puis des Entreprises publiques, « *Mbeki vivait mal le statut de Mandela, il voulait se distinguer de lui. Avec le discours sur la Transformation, il essaie d'imprimer sa marque* »⁴³³. Pour Langa Zita, Député de l'ANC, « *Mbeki essaie de laisser sa propre marque, de se distinguer de Mandela. La Transformation, la reconstruction, ça fait partie de ça. Il veut être celui qui sonne la fin de la récréation, qui fait en sorte qu'il y ait enfin correction des inégalités. La Transformation, c'est sa niche, ça fait partie du projet sur lequel il veut être jugé* »⁴³⁴.

Pour Mbeki, qui avait été un des négociateurs les plus modérés de l'ANC pendant les pourparlers de transition avec les officiels de l'ancien régime, explicitement chargé d'amadouer les élites politiques et économiques afrikaners, incarner le nouveau référentiel plus offensif apparaît bien comme une stratégie de légitimation et de distinction.

2.2.3.3. Les « populistes » à la recherche de votes

Un groupe de dirigeants de l'ANC, dont les membres les plus illustres étaient Peter Mokaba, le charismatique ex-leader de l'ANC Youth League, Winnie Mandela, l'ex-épouse de Nelson Mandela, et Tony Yengeni, ancien Secrétaire général du parti dans le Western Cape, a également contribué à l'adoption du nouveau

⁴³¹ BOURDIEU Pierre. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 1982. p. 152.

⁴³² DEXTER Phillip. Membre du NEC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 3 septembre 2007.

⁴³³ HOGAN Barbara. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-membre du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

référentiel. C'était un groupe informel, non institutionnalisé : dans la culture politique de l'ANC, basée sur l'unité et la discipline, tout courant formel est fortement délégitimé⁴³⁵. Ce groupe informel et lâche⁴³⁶ s'est constitué pendant la période de la transition (1990-94) sur la base de quelques relations personnelles (l'amitié entre Winnie Mandela et Mokaba, entre Winnie Mandela et Holomisa) et d'un point de vue partagé sur les négociations de la transition, celui de *hardliners* opposés à toute concession. Thabo Mbeki s'est appuyé sur les membres de ce groupe informel en 1994 pour se faire désigner Vice-président du pays, puis de l'ANC, et ainsi héritier quasi-officiel de Mandela, contre son rival Cyril Ramaphosa⁴³⁷ : Mokaba, fort du soutien de l'ANC Youth League dont il était le Président, Winnie Mandela, la légendaire *passionaria* de la lutte anti-apartheid, qui « tenait » l'ANC Women's League dont elle était la Présidente, et Bantu Holomisa, très populaire chez les militants de la province de l'Eastern Cape dont il était issu, furent à cette occasion les « faiseurs de roi ».

Pendant la période de transition et les discussions avec le National Party, ces dirigeants furent les plus fermes opposants à une solution négociée. Mokaba a à plusieurs reprises embarrassé les négociateurs de l'ANC avec sa fameuse chanson guerrière « *Tuez le Boer, tuez le fermier* », son slogan « *Gardez vos balles pour De Klerk* » et ses incessants appels à l'émeute, pendant que Winnie Mandela ne ratait jamais une occasion de qualifier les négociations de « *reddition* » ou de « *trahison* ». Quand arrive la Conférence du parti de Bloemfontein, en décembre 1994, Mandela et d'autres hauts dirigeants tels que Walter Sisulu essaient de se débarrasser de ces éléments embarrassants : pour l'élection du NEC, ils demandent aux délégués de simplement ratifier une liste de noms rédigée sous leur égide, dont sont exclus Mokaba et Winnie Mandela. Cette manœuvre est repoussée au nom de la démocratie interne et, lors du vote qui suit, Mokaba et consorts font la démonstration de leur appui populaire chez les militants : Bantu Holomisa est élu

⁴³⁴ ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁴³⁵ On en dira plus sur cette culture politique rétive au factionnalisme structuré dans le chapitre suivant.

⁴³⁶ Dont faisaient partie auparavant Harry Gwala, un leader de l'ANC et du SACP dans le KwaZulu-Natal (jusqu'à sa mort en 1995) et l'ancien Chef du Transkei Bantu Holomisa (jusqu'à ce qu'il quitte l'ANC pour créer l'UDM en 1996).

⁴³⁷ Ce dernier avait dirigé l'équipe de négociations de l'ANC et était à l'époque le Secrétaire général du mouvement. Il était le favori de Mandela pour lui succéder.

au NEC avec le plus grand nombre de votes, Mokaba en troisième position, Winnie Mandela en cinquième et Gwala en neuvième.

Pendant les négociations, leurs camarades à l'ANC appellent ce groupe « *les militants* » puis, par la suite, « *les populistes* ». S'il est vrai que le label « *populiste* » est bien souvent utilisé dans des stratégies de stigmatisation et de délégitimation, au point d'en perdre toute signification scientifique, en l'espèce il apparaît que les membres de l'ANC ne feraient pas de mauvais politistes. En effet, la rhétorique populiste, nous dit Taguieff, est « *structurée par le blâme et l'éloge : elle est « anti-élitiste, exalte « le peuple » et insiste sur le pathos de « l'homme du commun »* »⁴³⁸. Elle dresse « les petits », la plèbe, contre « les gros », les puissants, nécessairement corrompus, incompetents et traîtres. C'est cette rhétorique populiste que Mokaba et consorts utilisent pendant la période de négociations : ils se posent comme les porte-voix de l'homme ordinaire, du simple militant, du peuple, un peuple qui veut se battre, conquérir sa liberté dans la rue, ne rien lâcher au régime de l'apartheid, contre des élites de l'ANC accusées de boire du bon vin avec l'opresseur dans les fauteuils luxueux des salles de négociation et de toujours faire plus de concessions à l'ennemi. Interpellé sur sa réputation de « *faucon* », de *hardliner* vis-à-vis des négociations de transition, Mokaba explique ainsi : « *Le problème avec ce terme de « faucon », c'est que les faucons sont toujours ceux qui représentent les masses ordinaires. [...] Concocter des solutions dans tes bureaux, au dessus de la tête des gens, c'est toujours dangereux* »⁴³⁹. Winnie Mandela, elle, répète partout que « *c'est le peuple lui-même qui crée les leaders* », et que « *le peuple veut manger, et les négociations, ça ne se mange pas* »⁴⁴⁰ ; elle appelle la jeunesse militante à envahir les rues et à renverser des élites de l'ANC d'après elles pressées de transiger pour pouvoir enfin profiter des ors du pouvoir⁴⁴¹.

Dans la période démocratique post-1994, les membres de ce groupe recyclent leur rhétorique anti-négociations, qui devient une rhétorique contre la politique de réconciliation mise en place par Nelson Mandela et les autres

⁴³⁸ TAGUIEFF Pierre-André. Le populisme et la science politique In RIOUX Jean-Pierre dir. *Les populismes*. Paris: Presses de la FNSP, 2007. p. 24.

⁴³⁹ MOKABA Peter. Entretien avec Padraig O'Malley, 13 janvier 1993. Disponible sur www.omalley.co.za.

⁴⁴⁰ CARLIN John. Martyr the ANC can do without: Winnie Mandela can make political capital out of her coming appeal. *The Independent*, 24 avril 1993.

dirigeants du parti. Winnie Mandela assure à tour d'interviews et de meetings que les élites ANC du nouveau Gouvernement (dont elle est membre) sont trop occupées à rassurer les Blancs pour prêter attention aux souffrances sur le terrain du petit peuple africain. Après, entre autres, une dernière saillie sur des élites du gouvernement qu'elle accuse de dépenser plus d'argent pour la visite en Afrique du Sud de la reine d'Angleterre que pour soulager la pauvreté du peuple, elle est limogée du Gouvernement en mars 1995. Yengeni, lui, affirme : « *Je ne vais pas me taire sous prétexte que nous voulons la réconciliation* »⁴⁴².

Dans les mois qui précèdent la conférence de Mafikeng, et à la conférence elle-même, Mokaba, Yengeni, et Winnie Mandela sont au premier rang pour pousser pour l'adoption du nouveau référentiel, avec un discours radical qui est, pour résumer, « *Pourquoi ne pas simplement prendre aux Blancs tout ce qu'ils ont, qu'ils nous ont volé ?* »⁴⁴³. Leur discours critiquant la politique de réconciliation s'y double d'un discours remettant en cause la place des militants non-Africains au sein de l'ANC. Dans son document sur la question nationale préparé pour la conférence, mais que le NEC a refusé d'avaliser, Mokaba affirme que les Indiens et les Blancs sont surreprésentés au NEC du parti, et que cela constitue un problème. Ce discours questionnant la place des non-Africains dans l'ANC n'est pas nouveau chez eux. A la fin des années 1980, des leaders africains de l'UDF dénonçaient ce qu'ils appelaient « *une cabale indienne* », constituée de leaders indiens de l'UDF qui, avec quelques affiliés africains, voulaient prendre le contrôle du mouvement, contre des leaders africains dont Mokaba⁴⁴⁴. Lors des problèmes judiciaires de Winnie Mandela en 1991, qui lui valent une suspension de ses postes à responsabilité dans l'ANC, c'est cette « *cabale* » au sein de l'ANC qu'elle accuse d'avoir fomenté sa disgrâce. Quand des journaux révèlent en 1991 que Peter Mokaba a fait l'objet dans les années 1980 d'une enquête interne des

⁴⁴¹ *Ibid.*

⁴⁴² YENGENI Tony. Entretien avec Pdraig O'Malley, 22 mars 1996. Disponible sur : www.omalley.co.za.

⁴⁴³ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 16 octobre 2007.

⁴⁴⁴ Ces leaders indiens visés étaient notamment Mohammed Valli Moosa, Pravin Gordhan, Azhar Cachalia, un de leurs collaborateurs africains étant Murphy Morobe.

VAN KESSEL Ineke. *Dealing with race in the United Democratic Front : comrades, cabals and cleaners.* *op. cit.*

SEEKINGS Jeremy. *The UDF : a history of the United Democratic Front in South Africa : 1983-1991.* *op. cit.* pp. 258-261.

services secrets de l'ANC, car il avait été suspecté d'être un informateur du régime de l'apartheid, c'est encore cette « *cabale* » qu'il accuse de vouloir lui nuire.

Peter Mokaba, en particulier, a été un acteur important du changement de référentiel en 1997. Il a activement participé aux débats, au sein du NEC puis à la Conférence, et il a écrit un document de discussion sur la question nationale, qui a été l'objet de nombreux débats dans la sphère publique (médias, notamment). Ce document, explique-t-il, a pour objet de réaffirmer que les Africains ont été la population la plus discriminée, et doivent être la cible principale des programmes de redistribution du Gouvernement, et ce sans attendre⁴⁴⁵. Ce débat sur la question nationale qui s'ouvre au sein de l'ANC avant la Conférence de Mafikeng est important pour la stratégie politique de Mokaba. Alors que son registre radical est de plus en plus déconsidéré et démonétisé dans l'ANC post-apartheid, soucieuse de stabilité et de gestion, produire un document de discussion pour la conférence est pour lui l'opportunité de se réinventer comme un théoricien du mouvement.

Surtout, la rationalité de la stratégie de Mokaba est à découvrir dans le caractère électif de la Conférence de Mafikeng : la conférence va élire la nouvelle direction du mouvement. Or, le principal capital politique de Mokaba dans l'ANC, c'est sa popularité au sein des militants, ses réseaux, le nombre de cadres intermédiaires et de délégués qu'il est capable de rallier derrière lui grâce à sa stature dans l'ANC Youth League, qui lui permet de jouer ce rôle de *kingmaker* dont a par exemple bénéficié Mbeki en 1993-1994. Comme on l'a vu, à la précédente conférence du parti, Mokaba et les siens ont monopolisé les premières places lors du scrutin chargé d'élire le NEC, et ont ainsi démontré leur capacité de mobilisation. A la Conférence de Mafikeng, Mokaba remet ce capital en jeu : montrer son poids populaire chez les militants en étant reconduit au NEC à une haute position et en y faisant élire d'autres dirigeants de l'ANCYL, tel est le but de sa stratégie⁴⁴⁶. Son discours offensif sur la Transformation en est un élément clé, destiné à mobiliser lors la conférence les délégués, et en particulier les militants jeunes issus de l'ANCYL⁴⁴⁷.

⁴⁴⁵ MOKABA Peter. Entretien avec Pdraig O'Malley, 23 juillet 1998. Disponible sur : www.omalley.co.za.

⁴⁴⁶ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*
DEXTER Phillip. Membre du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁴⁴⁷ *Ibid.*

Ses critiques contre le trop grand nombre d'Indiens et de Blancs au sein du NEC sont également liées à l'enjeu électif: pour l'élection au NEC, les membres sortants indiens et blancs étaient autant de concurrents à écarter⁴⁴⁸. Mais il faut également, pour en appréhender la rationalité, les rapporter aux problèmes plus personnels de Mokaba, à savoir les accusations d'avoir été un informateur du régime apartheid qui ont été portées contre lui et la nécessité de s'en disculper. Quelques mois avant la Conférence de Mafikeng, Mokaba expose ainsi à un intervieweur son intention, à l'occasion de la conférence, d'éjecter du NEC les « cabalistes » indiens et blancs qui s'en sont pris à lui (sont notamment visés Moosa, Gordhan, Mac Maharaj, etc), de l'organe de direction de l'ANC)⁴⁴⁹.

On l'a vu, s'il y avait au sein de la direction de l'ANC un consensus sur le nouveau référentiel, c'était un consensus hétérogène, dont tous n'avaient pas la même interprétation. Il faut ici revenir sur le contexte de la Conférence de Mafikeng et les discussions qui avaient alors lieu au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance. Quand arrive la conférence, alors qu'il y a largement consensus sur le nouveau référentiel, la grande controverse au sein de l'ANC porte sur les politiques économiques du mouvement. Fin 1996, le Gouvernement avait adopté, sous la houlette du Vice-président Mbeki, le programme économique *Gear*, largement inspiré des recettes du FMI alors à la mode, qui préconisait les privatisations, la réduction des déficits, la priorité donnée à la croissance: ce programme avait laissé très circonspects un certain nombre de dirigeants de l'ANC, ainsi que le SACP et Cosatu, et relancé les débats au sein de l'ANC non seulement sur les politiques économiques du parti, mais plus largement sur son identité politique, sa relation au capitalisme et au socialisme, et les classes et groupes sociaux qu'il devait représenter. Dans ce contexte, la version de Mokaba du nouveau référentiel est clairement une version capitaliste⁴⁵⁰. La Transformation dit-il, c'est faire passer le capital aux mains des capitalistes africains.

⁴⁴⁸ CARRIM Yunus. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur: Cape Town, 11 octobre 2007.

⁴⁴⁹ MOKABA Peter. Entretien avec Pdraig O'Malley, 12 mars 1997. Disponible sur: www.omalley.co.za.

⁴⁵⁰ Pour la conférence, Mokaba écrit d'ailleurs un second document de discussion, intitulé « *An Approach to Leadership* » (auquel le NEC refuse également de donner son aval). Dans ce document, Mokaba préconise d'affirmer officiellement l'engagement pro-capitalisme de l'ANC et de mettre fin à la Triple-Alliance de l'ANC avec le SACP et Cosatu. MOKABA Peter. *An Approach to Leadership*. Papier non-publié, 1997.

Actuellement, se plaint-il, les capitalistes africains sont « *des capitalistes sans capital* », car les Blancs détiennent les capitaux, les banques⁴⁵¹.

Winnie Mandela a aussi été une actrice importante de l'adoption du nouveau référentiel, derrière lequel elle a mis tout son poids. Pour elle aussi, cet enthousiasme pour le nouveau référentiel est stratégique, et tient largement au caractère électif de la Conférence de Mafikeng. En effet, elle faisait campagne pour être élue Vice-présidente de l'ANC à la conférence. Ce faisant, elle venait perturber le scénario élaboré par la majorité des dirigeants de l'ANC, autour de Mbeki : celle-ci souhaite l'élection sans opposition de Jacob Zuma, et cherche à la dissuader de se présenter. Steve Tshwete, un allié de Mbeki, l'attaque violemment dans les journaux, Cheryl Carolus, la Vice-secrétaire de l'ANC, la traite publiquement de « *lâche* ». Le NEC, quelques semaines avant la Conférence, modifie les règles d'élections des dirigeants, afin de bloquer la candidature de Winnie Mandela. Sans soutien au sein de la direction, Winnie Mandela recycle ses recettes populistes et s'adresse directement aux militants et délégués de l'ANC, et c'est en candidate anti-*establishment* (celui du Gouvernement, celui de l'ANC) qu'elle se met en scène et endosse sa version personnelle du nouveau référentiel : elle se présente comme la candidate des Africains pauvres, contre une élite du parti qui se soucie plus de rassurer les Blancs que des soucis de son propre peuple (elle ne parviendra finalement pas à être nommée).

2.2.3.4. Le SACP et Cosatu, pour une remise en cause du système capitaliste sud-africain

Le SACP et Cosatu sont largement crédités, au sein de l'ANC, pour l'adoption du nouveau référentiel. Jeremy Cronin, membre du NEC de l'ANC mais également Vice-secrétaire général du SACP et son principal théoricien, revendique ce rôle moteur du SACP⁴⁵², et plusieurs dirigeants et cadres de l'ANC reconnaissent personnellement à Cronin, ainsi qu'à d'autres membres du SACP tels que Langa Zita, Organisateur national du SACP à l'époque, ce rôle important⁴⁵³.

⁴⁵¹ MOKABA Peter. Entretien avec Pdraig O'Malley, 23 juillet 1998. *op. cit.*

⁴⁵² CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁴⁵³ MOSTERT Cheslyn. Ex-Coordinateur du sous-comité économique du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*
NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 6 décembre 2007.

Le nouveau référentiel fait bien l'objet d'un consensus hétérogène, où tout les décideurs ne partagent pas les mêmes prémisses ni la même interprétation de la décision. La rationalité du SACP, son interprétation du nouveau référentiel, sont bien différentes de celles de Mokaba, et même opposées : elles découlent d'une analyse systémique et marxiste de la société et de l'économie sud-africaines, en termes de classes et de système de production, et sont à chercher dans le conflit au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance sur le programme économique *Gear*. En militant pour le nouveau référentiel, dit Cronin, le SACP entendait en effet remettre en cause les grands équilibres du système capitaliste sud-africain, selon lui largement laissés intacts par le compromis négocié de la transition et responsables d'inégalités raciales structurelles qui persisteront tant qu'ils ne seront pas revisités. Pour Cronin, « à la conférence de 1997, ce qu'a dit la gauche, c'est : « OK, c'est très bien, nous avons une jolie démocratie, mais où est le changement socio-économique ? Tant que nous resterons dans ce système capitaliste, ces inégalités raciales seront mécaniquement reproduites » »⁴⁵⁴. Langa Zita explique ainsi que la promotion par le SACP du nouveau référentiel est une réaction à l'adoption par le Gouvernement du programme *Gear* : « le discours offensif de la gauche sur la correction des inégalités raciales, pour demander enfin plus de Transformation, c'est une réaction à *Gear* : pour la gauche, *Gear*, c'est du néo-libéralisme, ce n'est pas assez interventionniste et contraignant, ça n'apporte aucune solution systémique aux inégalités sociales »⁴⁵⁵.

2.2.3.5. Pallo Jordan, pour remettre en cause les concessions de la transition

Pallo Jordan a été l'un des artisans importants du changement de référentiel. Il a activement participé au processus de décision en proposant de son propre chef un document de discussion sur la question nationale en vue de la Conférence de Mafikeng. Contrairement à celui de Mokaba, le NEC a avalisé son document, qui a donc par la suite été diffusé dans les structures du parti pour débat. A l'époque Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Pallo Jordan est un des théoriciens

⁴⁵⁴ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁴⁵⁵ ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

du parti. Détenant un Master d'histoire, il était depuis une décennie un des principaux théoriciens du parti sur le sujet de la question nationale⁴⁵⁶.

Pour mettre à jour la rationalité, les intérêts, de Pallo Jordan dans le débat sur le nouveau référentiel, comprendre son empressement à participer au débat qui s'ouvrirait, il faut revenir à la période de la transition négociée, et particulièrement aux débats qui ont agité l'ANC en 1992 sur les *Sunset clauses*. A cette époque, alors que les négociations avec le NP s'enlisaient, Joe Slovo, alors le Secrétaire général du SACP, émet l'hypothèse de concessions tactiques de dernière minute, destinées à vaincre les dernières réticences du NP à s'engager sur la voie d'élections démocratiques non- raciales⁴⁵⁷. Les *Sunset clauses* (« clauses du soleil couchant ») proposent notamment la constitution d'un gouvernement d'unité nationale pendant la première législature du nouveau régime, ainsi que le maintien en poste, pour la même durée, de tous les fonctionnaires de l'ancien régime. Les *Sunset clauses* provoquent un débat intense au sein du NEC de l'ANC, et Pallo Jordan est le principal contradicteur de Slovo, refusant des concessions qui, selon lui, livreraient l'ANC pieds et mains liés et l'empêcheraient radicalement de mettre en place son programme⁴⁵⁸. Jordan perd la partie : les *Sunset clauses* sont officiellement adoptées par l'ANC, et formeront la base du compromis finalement trouvé avec le National Party. Dans le document de discussion qu'il écrit pour la Conférence de Mafikeng, Jordan remet sur le tapis le débat sur les concessions tactiques : ces concessions qui entravent l'ANC dans la mise en place de son programme, dit-il, ont été dictées par les rapports de force de l'époque ; maintenant que l'ANC est fermement au pouvoir et en position de force, ne devrait-il pas revenir dessus ? Le débat sur le nouveau référentiel est pour Jordan l'opportunité inespérée de rejouer la bataille qu'il a perdue en 1992, celle des *Sunset clauses* et des négociations⁴⁵⁹.

2.2.3.6. Joel Netshitenzhe et Yunus Carrim : pouvoir articuler le nouveau référentiel

⁴⁵⁶ Il a ainsi publié un article sur le sujet dans l'ouvrage publié en exil dans lequel différents penseurs de l'ANC et du SACP exposaient leurs vues sur la question.

⁴⁵⁷ SLOVO Joe. Negotiations: What room for compromise ?. *African Communist*, 130, 1992.

⁴⁵⁸ JORDAN Pallo. Strategic debate in the ANC. A response to Joe Slovo. *African Communist*, 131, 1992.

⁴⁵⁹ Récemment, dans « *Behind the rainbow* », un très bon documentaire sur l'ANC au pouvoir de Jihan El-Tahri, Pallo Jordan expliquait encore que les maux persistants de l'Afrique du Sud post-apartheid (inégalités économiques et sociales, pauvreté) trouvent leur source dans les compromis trop importants concédés par l'ANC pendant la transition négociée avec les *Sunset Clauses*.

D'autres théoriciens ont pesé dans le débat sur le nouveau référentiel, et ont cherché à l'articuler tout en coupant l'herbe sous le pied des Mokaba et consorts. Joel Netshitenzhe, bien sûr, qui, pour la Conférence de Mafikeng, a écrit le document de discussion officiel sur la question nationale, dirigé l'équipe chargée de la rédaction du *Strategy and Tactics* et co-écrit le discours d'ouverture de Mandela. Il était déjà, avec Mbeki, le principal théoricien du parti. C'est un proche collaborateur de Mbeki, sous les ordres duquel il a travaillé pendant les années d'exil au sein du Département d'Information et de Publicité de l'ANC (il deviendra le Chef de la *Policy Unit* de la Présidence sud-africaine quand Mbeki sera élu à la tête du pays). Son objectif, avec son document de discussion, est de donner une expression claire à ce sentiment de frustration qui émerge fortement au sein de la direction de l'ANC, tout en court-circuitant les versions plus radicales. En articulant lui-même le nouveau référentiel, Netshitenzhe entend ainsi couper l'herbe sous le pied de Mokaba, désamorcer son discours plus déstabilisateur et chauviniste⁴⁶⁰. Sans le nommer, le document de Netshitenzhe pointe d'ailleurs du doigt ceux qui utilisent l'argument racial pour leur promotion dans l'ANC à l'approche des conférences du parti, une allusion transparente à Mokaba. Netshitenzhe tente également de contrer la version « classiste » et marxiste du nouveau référentiel tel que défendu par le SACP : dans son document, tout en soulignant, comme le fait le SACP, que la question nationale et la question classiste sont étroitement imbriquées, et que la résolution de la question nationale passe par la transformation des conditions socio-économiques, il réaffirme que l'ANC est un mouvement de libération nationale, multi-classes, qui a pour mission de résoudre la question nationale et « *pas de créer une société socialiste ou communiste* »⁴⁶¹. Netshitenzhe entend articuler le nouveau référentiel selon ses propres termes, et non ceux des « populistes » ou des communistes.

Un autre intellectuel a été important dans formulation du nouveau référentiel. Yunus Carrim, Député de l'ANC au Parlement, était avant d'embrasser une carrière parlementaire sociologue à l'Université du Natal (Pietermaritzburg). Ses travaux portaient sur le nationalisme et l'ethnicité, et notamment sur les

⁴⁶⁰ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁴⁶¹ ANC. *Nation formation and Nation building – The national question in South Africa. op. cit.*

Indiens sud-africains. Il a écrit plusieurs articles scientifiques sur le sujet⁴⁶², ainsi qu'un article dans la revue du SACP⁴⁶³. En vertu de ce passé académique, il est désigné pour le poste stratégique de Rapporteur de la commission sur la question nationale à la conférence: c'est lui qui rédige les résolutions de la conférence sur le sujet. En amont de la conférence, Carrim avait déjà pris part au débat naissant sur le nouveau référentiel, en publiant deux tribunes de presse sur ce thème. Dans ces tribunes, Carrim cherchait à donner une forme au sentiment montant à l'ANC sur la nécessité d'intensifier la correction des inégalités raciales, tout en désamorçant la polémique naissant dans l'espace public créée par le document de Mokaba avec ses vues à l'emporte-pièce⁴⁶⁴. Face à la controverse créée par Mokaba, Carrim s'est ici donné pour but de reformuler les termes du débat, d'articuler le référentiel à venir tout en le débarrassant des scories langagières radicales « mokaba-iennes » embarrassantes pour l'ANC. Significativement, Carrim publie l'une de ses deux tribunes dans le *Natal Witness*⁴⁶⁵, un journal provincial du KwaZulu-Natal principalement lu par la communauté indienne locale dont est lui-même issu Carrim et qui est en droit de se sentir visée par les vociférations de Mokaba contre « *la cabale* ».

In fine, ce sont les vues plus modérées de Netshitenzhe et Carrim qui prévalent dans les résolutions de la Conférence, où c'est une version « sobre » et acceptable du nouveau référentiel qui est énoncée, sans excès verbaux ni appel au socialisme.

Conclusion

Crozier et Friedberg ont fait remarquer qu'une décision, une politique est bien souvent un compromis, flou et ambigu pour que tous les participants au processus de décision, avec leurs intérêts et leurs rationalités conflictuels, puissent s'y « retrouver » et accepter de s'y lier⁴⁶⁶. C'est bien ainsi qu'il faut analyser l'adoption du nouveau référentiel : comme une injonction vague (« il faut plus de

⁴⁶² Notamment CARRIM Yunus. Indian South Africans in the Transition to a Post-Apartheid. South Africa. *Africa Quarterly*, Vol 32, 1, 4, 1992.

⁴⁶³ CARRIM Yunus. The National Question in Post-Apartheid South Africa: Reconciling Multiple Identities. *African Communist*, 145, 1996.

⁴⁶⁴ CARRIM Yunus. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁴⁶⁵ CARRIM Yunus. Africanism and non-racialism. *Natal Witness*, 9 juillet 1997.

Transformation, il faut accélérer la correction des inégalités raciales ») sans vraiment plus de précision sur sa signification et sa mise en œuvre, et à laquelle aucune sous-entreprise partisane au sein de l'ANC n'aurait de raison de s'opposer.

March et Olsen qui, dans leur perspective néo-institutionnaliste, ont beaucoup travaillé sur la dimension symbolique du politique et, en particulier, du processus de décision, nous donnent également des clefs pour comprendre l'adoption du nouveau référentiel. Un processus de décision, démontrent-ils, se révèle bien souvent *in fine* être une réaffirmation et une célébration consensuelle des valeurs de l'institution, du groupe⁴⁶⁷. De la même façon que l'ancien référentiel était une affirmation d'une valeur centrale de l'ANC, le non-racialisme, les décideurs au sein de l'ANC, avec l'adoption du nouveau référentiel, ne font finalement que réaffirmer l'autre valeur fondatrice du parti, le nationalisme africain, et qu'entretenir et célébrer l'institution ANC. L'ambiguïté constitutive de l'ANC, entre non-racialisme et nationalisme africain, permet au parti de se renouveler tout en restant le même, de tout changer sans que rien ne change.

A partir de Mafikeng, et plus encore après l'arrivée de Mbeki à la présidence de l'Etat en 1999, le gouvernement ANC tente d'appliquer son nouveau référentiel global : refus du rapport de la TRC, *Employment Equity Act* de 1998 qui systématisait la discrimination positive dans l'administration, mise sur pied en 1998 de la Black Economic Empowerment (BEE) Commission qui aboutit au *Broad-Based Black Economic Empowerment Act* de 2004, qui organise un transfert de capitaux aux entrepreneurs noirs, etc. Mais, on l'a vu, le consensus à l'ANC en faveur du nouveau référentiel était un consensus hétérogène, entre acteurs qui avaient notamment des perspectives différentes sur la question de classe. C'est dans le débat au sein du parti sur les politiques économiques du parti, son rapport au capitalisme, et plus largement sur son identité politique, entre positionnement multi-classes et biais pro-travailleurs, que cette hétérogénéité va se révéler. C'est principalement cette ambiguïté sur le contenu classiste de son idéologie nationaliste qui va dans les années suivantes alimenter les luttes internes, comme on va le voir dans la partie suivante.

⁴⁶⁶ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit. p. 267.

⁴⁶⁷ MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*. op. cit. p. 50.

2^{ème} partie : Conflits internes sur un positionnement

L'ANC qui émerge de l'illégalité en 1990 professe une identité vague et ambiguë : parti de tous les Sud-Africains, quelle que soit leur race (mais avec un biais en faveur des Noirs en général et des Africains en particulier), quelle que soit leur classe (mais avec un biais en faveur de la classe ouvrière). Dans le régime post-apartheid, ce positionnement flou et contradictoire apparaît délicat à maintenir. Le nouvel environnement démocratique et non-racial « ringardise » des répertoires classiques du parti issus des années de combat anti-apartheid ; les dynamiques sociales s'accroissent et les structures socio-économiques évoluent rapidement ; enfin, l'ANC, parti au gouvernement, est pressé de dire quels intérêts il défend et, en définitive, ce qu'il est. Dans le Chapitre 1, on verra que c'est principalement le contenu classiste du nationalisme de l'ANC qui alimente les conflits au sein du parti après 1994, entre ceux qui veulent l'ancrer plus fermement aux classes moyennes en expansion et ceux qui veulent réaffirmer son biais traditionnel pro-classes ouvrières. Ces conflits prennent l'aspect d'une lutte de classement, dans laquelle les factions ont recours à des catégories issues du clivage gauche / droite jusqu'ici inusitées. Le Chapitre 2 est en quelque sorte l'histoire d'un texte : en 2007 a été adopté par le parti un nouveau document doctrinal majeur, qui transforme drastiquement son identité en le repositionnant vis-à-vis des clivages racial et socio-économique. On revient sur cette tentative de changement dirigé : le processus de production et d'application du document et comment, capturé par les jeux factionnels, il aboutit à des résultats très éloignés des objectifs de ses initiateurs.

1. Le conflit interne sur la question de classe : les « nationalistes » contre la « gauche »

On l'a vu, c'est un consensus hétérogène sur une combinaison de valeurs potentiellement contradictoires qui fonde l'institution ANC, combinaison de valeurs dont on a étudié la production historique dans le Chapitre préliminaire : nationalisme africain / non-racialisme, caractère multi-classes / biais pro-classe ouvrière. Cette identité politique vague et polysémique, incarnée par un document séminal, la *Freedom Charter*, habilement rédigé et sujet à multiples interprétations, a permis de faire vivre ensemble dans un même mouvement des individus et des groupes informels aux cultures politiques et aspirations idéologiques différentes, mais qui partageaient un programme minimal commun : renverser l'apartheid. Ce consensus hétérogène s'incarne dans des mots-symboles, des concepts fourre-tout et flous qui confèrent une identité englobante à ce mouvement pluriel : « Révolution Démocratique Nationale » (NDR), « Transformation », etc.

Avec la victoire sur l'apartheid et l'arrivée au gouvernement, ce consensus, ce *modus vivendi* fragilement institutionnalisé, se révèle plus difficile à maintenir. Le contexte est neuf : l'ANC est au pouvoir et doit mettre en place des politiques publiques qui favorisent certains secteurs sociaux ; des dynamiques sociales nouvelles se développent, avec notamment la croissance des classes moyennes africaines. Divers groupes intra-partisans luttent entre eux pour réinterpréter le consensus, et en particulier pour déterminer quels sont les groupes socio-économiques dont l'ANC doit prendre en charge les intérêts et quelles doivent être les politiques économiques du gouvernement. C'est l'ambiguïté sur la question classiste qui devient ici l'objet des conflits intra-partisans. Comme le dit Ben Turok, un vétéran de l'ANC, « *l'ANC est un mouvement nationaliste, multi-classes, c'est entendu. Mais la question, désormais, c'est : quelle classe mène ?* »⁴⁶⁸. Formulé autrement, par Phillip Dexter, membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP : « *depuis qu'on est au pouvoir, il y a une grande bataille*

⁴⁶⁸ TUROK Ben. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 28 septembre 2006.

idéologique au sein de l'ANC : la Révolution démocratique nationale est-elle capitaliste, ou est-elle socialiste ? »⁴⁶⁹.

C'est à partir de 1996 et de la poursuite par le gouvernement de politiques économiques néolibérales que les dissensions vont prendre de l'ampleur. Le conflit pour la renégociation du consensus existant prend la forme d'une lutte symbolique, dans laquelle les sous-entreprises partisans s'engagent dans des stratégies d'auto-légitimation et de délégitimation de l'adversaire en usant des thèmes normatifs que leur fournissent les positionnements idéologiques ambigus du parti. Cette lutte symbolique devient une lutte de classements, pour la production et l'imposition des catégories légitimes d'interprétation de la compétition politique.

Dans une première partie, on va voir comment l'adoption en 1996 par le Gouvernement du programme économique *Gear* va remettre en cause le consensus hétérogène fondateur de l'institution ANC et alimenter les conflits intra-partisans dans un parti qui ne tolère pas les courants organisés. Dans une seconde partie, on va étudier le caractère de luttes symboliques et de luttes de classement que prennent ces conflits intra-partisans, dans lesquelles le groupe formé autour de Mbeki va utiliser le thème normatif de la question nationale contre le SACP et Cosatu et les dirigeants de l'ANC qui y sont affiliés. On va voir en particulier comment les deux factions importent dans leurs luttes des catégories issues du clivage droite / gauche largement inusitées en Afrique du Sud jusque là. Dans une troisième partie, on verra qu'un enjeu majeur du conflit est le statut de la bourgeoisie africaine émergente dans la doctrine et le programme de l'ANC.

1.1. La remise en cause du consensus fondateur

Jusqu'à la chute de l'apartheid et l'arrivée au pouvoir, les contradictions internes à l'ANC sur la question de classe avaient été gérées par l'affirmation d'un consensus suffisamment flou et vague pour accommoder les sous-entreprises partisans : l'ANC était définie comme un mouvement nationaliste multi-classes, mais avec un biais en faveur de la classe ouvrière. Par des concepts tels que la « Révolution en deux étapes », l'ANC et le SACP avaient bâti une justification théorique de leur

⁴⁶⁹ DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 12 novembre 2007.

collaboration dans la lutte contre l'apartheid : la libération nationale (objectif du mouvement nationaliste, l'ANC) était la première étape nécessaire à la mise en place du socialisme (deuxième étape et objectif affiché du SACP).

A l'épreuve du pouvoir gouvernemental, ces contradictions internes plus ou moins bien gérées refont surface. Dans les débats initiés par *Gear*, le nouveau programme économique du Gouvernement, deux groupes se structurent, qui s'affrontent sur le positionnement de l'ANC vis-à-vis des divers groupes sociaux et sur les politiques économiques du Gouvernement. Ces deux groupes vont emprunter les canaux de la Triple-Alliance, cette structure organisationnelle atypique, pour exprimer leurs positions.

1.1.1. *Gear*, une rupture

L'ANC ne s'est jamais officiellement converti au socialisme, mais il s'en est fallu de peu, en particulier lors de l'épisode du *Green Book* évoqué lors du Chapitre préliminaire. Pendant la période de clandestinité, de par sa relation quasiment symbiotique avec le SACP, il a teinté son nationalisme de forts accents classistes et anticapitalistes. Il a également adopté les outils d'analyse marxistes. Lorsqu'il est relégalisé en 1990, ses propositions économiques sont encore marquées par un fort paradigme étatiste et une méfiance vis-à-vis des mécanismes du marché: le parti est notamment un fervent partisan des nationalisations⁴⁷⁰. Sous la pression des milieux d'affaires sud-africains et des institutions économiques internationales, le parti, de l'avis de tous ses dirigeants mal préparé à l'exercice du pouvoir et sans expertise sur les questions économiques, met de l'eau dans son vin : sur l'insistance de Mandela et Mbeki notamment, il abandonne avant les premières élections son dogme des nationalisations et se convertit officiellement au modèle d'une économie mixte, où le secteur privé sud-africain et étranger aurait toute sa place⁴⁷¹. Le programme de gouvernement avec lequel l'ANC arrive au pouvoir en 1994, le *Reconstruction and Development Programme* (RDP), fait cependant encore la part belle à l'interventionnisme étatique : principalement rédigé par les

⁴⁷⁰ Voir NATTRASS Nicoli. Politics and Economic in ANC Economic Policy. *African Affairs*, 93, 72, 1994. 343-359.
LAZAR David. Competing Economic Ideologies in South Africa's Economic Debate. *British Journal of Sociology*, 47, 4, 1996. p. 599-626.

⁴⁷¹ Sur cette conversion au pragmatisme économique, voir le Chapitre 3 de GUMEDE William. *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*. Cape Town: Zebra Press, 2005.

théoriciens de Cosatu, et adopté par l'ANC au terme d'un large processus de discussion et de consultation au sein de la Triple-Alliance, il met l'accent sur le rôle central de l'Etat, sur les investissements publics, sur la construction d'infrastructures, sur les dépenses sociales, sur la consommation intérieure, sur le développement humain⁴⁷². Après la victoire électorale de 1994, un Ministère du RDP est créé, dirigé par l'ex-Secrétaire général de Cosatu, Jay Naidoo, chargé de la mise en place du programme.

Mais les investissements étrangers tardent à affluer, et le déficit budgétaire se creuse ; le RDP apparaît plus comme une liste de vœux que comme une politique cohérente et applicable. Mbeki, Vice-président du pays, et économiste de formation, est mandaté fin 1995 par le Président Mandela pour mettre sur pied une stratégie macro-économique. Aidé de Joel Netshitenzhe, alors Directeur de la Communication de la Présidence, et Alec Erwin, Vice-ministre des Finances, il met sur pied une équipe d'une quinzaine d'économistes, chargée de produire un nouveau plan économique, qui travaille en catimini entre la Vice-présidence et le Ministère des Finances, à l'écart des structures de recherche et de décision de l'ANC et de la Triple-Alliance⁴⁷³. Le 28 mars 1996, le Ministère du RDP est fermé. Le 14 juin, le nouveau Ministre des Finances Trevor Manuel présente au Parlement le nouveau plan économique, intitulé *Growth, Employment and Redistribution (Gear)*⁴⁷⁴, qu'il annonce « *non-négociable* ». Inspiré des principes néolibéraux en vogue à l'époque et conçu sous la supervision d'économistes de la Banque mondiale, *Gear* est en quelque sorte un « *plan d'ajustement structurel auto-administré* », comme le dit Joel Netshitenzhe⁴⁷⁵, dont le but premier est, selon les économistes qui l'ont conçu, d'attirer les investisseurs étrangers en leur démontrant l'engagement du Gouvernement ANC en faveur de l'orthodoxie économique dominante⁴⁷⁶ : priorité donnée à la croissance et aux investissements privés, réduction des déficits publics, réduction des effectifs de la fonction

⁴⁷² ANC. *Reconstruction and Development Programme*. Johannesburg, 1994.

⁴⁷³ Sur le processus de production de *Gear*, voir LODGE Tom. Policy processes within the African National Congress and the Tripartite Alliance. *Politikon*, 26, 1, 1999. pp. 5-32, et le chapitre 4 de GUMEDE William. *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*. op. cit.

⁴⁷⁴ Department of National Treasury. *Growth, Employment and Redistribution*. Pretoria, 1996.

⁴⁷⁵ GUMEDE William. *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*. op. cit. p. 88.

⁴⁷⁶ *Ibid.*

publique, privatisations, politiques fiscale et monétaire rigoureuses, maîtrise des salaires sont les grands principes de *Gear*.

Les structures centrales de l'ANC et de la Triple-Alliance sont prises par surprise. Pour éviter les interférences du SACP ou de Cosatu et les éventuelles contestations, le processus de décision aboutissant à *Gear* avait en effet été volontairement raccourci et dissimulé par Mbeki, Erwin et Manuel: jamais les structures de l'ANC, du SACP et de Cosatu n'ont été impliquées dans un processus qui s'est déroulé dans le plus grand secret au cœur des structures gouvernementales. Ce n'est que dans la semaine précédant son introduction au Parlement que *Gear* est présenté aux dirigeants du SACP et de Cosatu. Le NEC, l'organe dirigeant de l'ANC, ne sera entièrement « briefé » sur *Gear* que deux mois après sa présentation officielle, en août 1996.

Tout d'abord pris de court (la réaction officielle initiale du SACP à *Gear* est même positive), le SACP et Cosatu ne tardent pas à s'insurger contre le nouveau plan. C'est autant la forme que le fond qu'ils critiquent : ils dénoncent à la fois le processus de décision, dans lequel, contrairement au RDP, ils ont été totalement marginalisés, et le contenu-même du plan, qui s'écarte selon eux des positions classiques de l'ANC. A l'époque Vice-président de Cosatu, Connie September explique : « *c'est autant le contenu de Gear que le processus que l'on a critiqué. Le processus, tout d'abord : Gear, c'est juste quelques types de la Banque mondiale qui se réunissent dans un bureau pour décider. Et le contenu : Gear, c'est simplement le consensus de Bretton-Woods* »⁴⁷⁷. Cronin, Vice-secrétaire général du SACP et membre du NEC de l'ANC, dénonce une politique « *décidée par quelques macro-économistes devant leur ordinateur* »⁴⁷⁸. Mbhazima Shilowa, le Secrétaire général de Cosatu, attaque *Gear* comme « *néolibéral* »⁴⁷⁹.

En novembre 1996, quelques mois après l'adoption de *Gear*, le NEC de l'ANC fait circuler dans les structures du parti un document de discussion rédigé par Mbeki, s'intitulant « *The State and Social Transformation* »⁴⁸⁰. Ce texte vient expliciter la relation nouvelle de l'ANC aux différentes forces sociales que Mbeki

⁴⁷⁷ SEPTEMBER Connie. Député de l'ANC au Parlement national, Présidente de la Commission parlementaire des Eaux et Forêts et ex-Vice-présidente de Cosatu. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 2 novembre 2007.

⁴⁷⁸ Pretoria News, 22 juillet 1996.

⁴⁷⁹ GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred. op. cit.* p. 671.

⁴⁸⁰ ANC. *The state and social transformation*. Johannesburg, 1996.

et les promoteurs de *Gear* à l'ANC envisagent. Examinant le rôle de l'Etat post-apartheid et les grands partenariats économiques et sociaux que ce dernier doit passer avec les forces sociales pour atteindre son objectif de transformation sociale, le document identifie le capital comme un élément moteur et positif (au même titre que les travailleurs) avec lequel l'Etat doit s'engager dans une relation constructive et profitable aux deux partenaires. C'est dans cette relation constructive entre les trois pôles de ce que le document appelle « *le triangle d'or* » (l'Etat, le capital et les travailleurs) que doivent se dégager et se mettre en place les grands équilibres et les grandes politiques qui vont assurer l'objectif de développement et de redistribution de l'Etat.

Ce document est novateur, dans le contexte de l'ANC : c'est la première fois que des dirigeants et des théoriciens de l'ANC, dans un parti aux instincts et à la rhétorique longtemps anticapitalistes, conçoivent sous un jour aussi radieux le capital. Cette rhétorique inhabituelle qui fait du capital une force motrice du projet de l'ANC au même titre que la classe ouvrière bouscule les dirigeants et les théoriciens du SACP et de Cosatu. Blade Nzimande et Jeremy Cronin, les deux principaux dirigeants du SACP, par ailleurs membres du NEC de l'ANC, rédigent rapidement la réponse du SACP, intitulée « *We Need Transformation not a Balancing Act* »⁴⁸¹. Contre les nouvelles perspectives contenues dans « *The State and Social Transformation* », ils arguent de l'identité classique de l'ANC telle qu'exposée dans tous ses documents officiels depuis la conférence de Morogoro de 1969 : l'ANC est certes un parti multi-classes, mais avec un biais en faveur de la classe ouvrière ; le capital et les capitalistes n'ont jamais été répertoriés comme une force motrice de l'ANC et de la NDR.

Mouvement multi-classes / mouvement en faveur de la classe ouvrière : c'est cet élément du consensus hétérogène qui est mis à mal par *Gear* et « *The State and Social Transformation* ». Quelles sont les classes sociales qui doivent mener la NDR ? Quel statut et quelle place dans la théorie et la vision du monde de l'ANC pour la nouvelle bourgeoisie capitaliste africaine ? Ces questions vont alimenter les luttes internes au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance et structurer

⁴⁸¹ CRONIN Jeremy, NZIMANDE Blade. *We Need Transformation not a Balancing Act*. *African Communist*, 146, 1996.

cognitivement le factionnalisme interne de 1996 à aujourd'hui. Pour comprendre comment ces luttes internes vont s'organiser et se structurer, les canaux organisationnels qu'elles vont emprunter et les cadres cognitifs dans lesquelles elles vont se développer, il faut revenir sur la culture politique de l'ANC, marquée par l'impératif unitaire, et sur ce dispositif organisationnel partisan bien spécial qu'est la Triple-Alliance.

1.1.2. La Triple-Alliance, canal du factionnalisme

La culture politique organisationnelle de l'ANC est notamment marquée par un fort accent mis sur l'unité : par conséquent, les courants intra-partisans organisés et institutionnalisés y sont implicitement interdits, fortement délégitimés. Cependant, la structure particulière qu'est la Triple-Alliance permet une certaine expression des divergences idéologiques au sein de l'ANC.

1.1.2.1. Des courants internes délégitimés

Un des traits résilients de la culture politique organisationnelle de l'ANC est le souci donné à l'unité et l'hostilité envers tout ce qui pourrait diviser le parti. Il ne s'agit pas ici de revenir sur la construction historique de cette culture organisationnelle, travail qui demanderait une thèse supplémentaire. Soulignons toutefois les contraintes du contexte de l'exil et de la clandestinité, de 1960 à 1990, qui ont fortement contribué à la formation de cette culture politique : présenter un front uni, résister aux tentatives de retournement et de division fomentées par les services secrets de l'apartheid. Egalement, la relation symbiotique en exil entre l'ANC et le SACP et la contagion depuis ce dernier vers l'ANC du principe organisationnel du « centralisme démocratique » léninien⁴⁸², principe toujours aujourd'hui régulièrement invoqué dans les documents de l'ANC⁴⁸³.

Par conséquent, les courants organisés et institutionnalisés sont fortement délégitimés dans le parti. Les Constitutions successives de l'ANC ne les interdisent

⁴⁸² Sur le centralisme démocratique comme trait de la culture organisationnelle de l'ANC, voir : JOHNSON Krista. *Liberal Framework or Liberation Framework? Comparing Liberal and Vanguardist Understandings of the Reorganization of Post-Apartheid South African Society*. 10th Codesria General Assembly, Kampala, 8-12 décembre 2002.

⁴⁸³ Voir par exemple ce document de discussion listant les principes de bonne conduite du militant ANC: ANC. *Through the eye of a needle? Choosing the best cadres to lead transformation*. Johannesburg, 2001.

pas formellement, mais elles les découragent implicitement : toutes les Constitutions successives de l'ANC depuis 1985 exigent de tout nouveau membre qu'il adopte un serment dans lequel il s'engage notamment à « *défendre l'unité et l'intégrité de l'organisation et ses principes et combattre toute tendance vers le factionnalisme* »⁴⁸⁴. Les Constitutions post-apartheid de l'ANC défendent également aux militants de « *participer à des activités factionnelles organisées allant au-delà des normes reconnues de libre expression dans l'organisation et menaçant son unité* »⁴⁸⁵. Un Code de conduite du parti rédigé à l'attention de ses militants et leaders en 1994 est encore plus explicite : « *aucun mouvement démocratique ne peut tolérer l'existence d'aucun groupe organisé, faction ou tendance dans ses rangs* »⁴⁸⁶.

L'interdiction des courants organisés est donc au sein de l'ANC une règle quasi-formelle. Celui qui serait assez imprudent ou mal socialisé à la culture du parti pour monter un courant serait, sinon formellement sanctionné par le Comité de discipline du parti, en tout cas victime des « *sanctions informelles* »⁴⁸⁷ des autres dirigeants. Comme le dit un dirigeant du parti, « *celui qui s'amuserait à essayer de monter un courant à l'ANC, sa carrière dans le parti serait très courte...* »⁴⁸⁸.

La prohibition des courants organisés inhibe la formulation et l'expression des désaccords idéologiques au sein de l'ANC, parti idéologiquement et socialement hétérogène. Dans le débat qui s'ouvre à partir de *Gear* sur la question de classe au sein du parti, c'est par le canal de la Triple-Alliance que vont s'exprimer ces différends idéologiques et que le factionnalisme au sein de l'ANC va se structurer, en particulier autour de deux groupes : l'un se constitue autour du Président Mbeki, et l'autre rassemble des acteurs multipositionnés, à la fois dirigeants de l'ANC et du SACP ou de Cosatu et qui s'expriment au nom de ces deux dernières organisations.

⁴⁸⁴ ANC. *African National Congress Constitution*. Johannesburg, 2007.

⁴⁸⁵ *Ibid.*

⁴⁸⁶ ANC. *Code of Conduct*. Johannesburg, 1994.

⁴⁸⁷ Jean-Daniel Reynaud explicite bien cette distinction entre sanctions formelles, prescrites, et sanctions informelles. REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. op. cit. p. 37.

⁴⁸⁸ DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 3 septembre 2007.

1.1.2.2. La Triple-Alliance, une structure organisationnelle particulière

Les relations étroites forgées pendant le combat anti-apartheid entre l'ANC et le SACP, puis avec Cosatu (la plus grande confédération syndicale sud-africaine, lancée en 1985) se sont formalisées en 1990 en une alliance officielle entre les trois organisations : la Triple-Alliance. C'est une alliance d'un type particulier, puisque l'ANC en est le véhicule électoral unique : ni le SACP, ni a fortiori Cosatu, ne participent aux élections. On a vu qu'un grand nombre de dirigeants de l'ANC étaient, dans la période de l'exil, également membres du SACP : dans la période post-apartheid, la double ou la triple affiliation sont monnaie courante. De nombreux membres du NEC de l'ANC élu en 1994 sont ainsi également des dirigeants éminents du SACP⁴⁸⁹ ou de Cosatu⁴⁹⁰. Dans les carrières militantes, les passerelles entre les trois organisations sont bien ouvertes : de nombreux hauts dirigeants de l'ANC, tel que le Secrétaire général de l'ANC de l'époque Cyril Ramaphosa, ancien Secrétaire général du Nation Union of Mineworkers (NUM), le plus gros des syndicats composant Cosatu, ont ainsi fait leurs premières armes dans Cosatu avant d'être appelés à de plus hautes fonctions dans l'ANC.

Le SACP et Cosatu, au même titre que les structures provinciales de l'ANC, que l'ANC Youth League et l'ANC Women's League, participent au processus de confection des listes de l'ANC de candidats aux élections⁴⁹¹. Un certain contingent de places sur les listes leur est informellement réservé. Ils envoient également des délégations aux conférences nationales de l'ANC, et sont impliqués dans la rédaction du Programme électoral du parti⁴⁹². Des Sommets de la Triple-Alliance sont régulièrement organisés pour coordonner les actions des trois organisations, discuter les politiques du Gouvernement et aplanir les différends éventuels. En période électorale, le SACP, et surtout Cosatu, avec ses plus de deux millions de militants et ses sections bien organisées, mettent leurs structures au service de la campagne de l'ANC.

C'est cependant une relation inégale, dans laquelle l'ANC apparaît bien comme « la maison-mère ». Ainsi, le cas des élus de l'ANC membres du SACP et

⁴⁸⁹ Le Secrétaire général du SACP Charles Nqakula, Blade Nzimande qui va lui succéder en 1998, le Vice-secrétaire Jeremy Cronin, Ronnie Kasrils, Jeff Radebe, Raymond Suttner, Mac Maharaj, Harry Gwala, Essop et Aziz Pahad, etc.

⁴⁹⁰ Le Président de Cosatu John Gomomo, le Secrétaire général Mhazima Shilowa, notamment.

⁴⁹¹ Parmi les 220 députés de l'ANC élus au Parlement en 1994, 63 sont également membres du SACP.

de Cosatu : dans leur position d'élus, ils sont tenus par les politiques et la discipline de l'ANC, l'organisation qu'ils représentent officiellement au Parlement.

Les intuitions de Jacques Lagroye sont intéressantes pour comprendre cette configuration de la Triple-Alliance dans laquelle est enserré l'ANC. Lagroye, inspiré par les travaux de Crozier et Friedberg, a traité les partis politiques comme partie d'un système d'action : un parti ne doit plus être considéré comme un isolat fonctionnant en vase clos, mais comme inséré dans un ensemble de groupements et d'organisations (syndicats, mouvements sociaux, associations, etc), cette imbrication mutuelle contribuant à façonner la culture, les principes de légitimité, les programmes, les pratiques, les filières de recrutement des différents partenaires⁴⁹³. Cette analyse incite à porter une attention particulière aux stratégies des acteurs multi-positionnés. De par l'inscription de l'ANC, le mouvement de libération nationale, dans cette alliance avec deux organisations prônant le socialisme et se posant comme les défenseurs exclusifs des intérêts de la classe ouvrière, et de par la culture politique de l'ANC décourageant l'expression formelle de divisions idéologiques internes, c'est par les structures de la Triple-Alliance que vont être exprimés les différends internes à l'ANC sur la question de classe qui éclatent avec *Gear*, par l'effet des stratégies de ces acteurs multi-positionnés que sont ceux qui sont à la fois des cadres de l'ANC et du SACP ou de Cosatu.

1.1.2.3. La constitution de deux groupes

Dans le processus menant à *Gear* et les débats que *Gear* provoque en amont de la Conférence du parti de Mafikeng (décembre 1997), se sédimentent deux groupes, deux pôles factionnels au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance, dont les luttes et les interactions vont structurer les dynamiques internes du parti pour les dix ans à venir. D'un côté, un groupe autour de Thabo Mbeki, Président du parti à partir de la Conférence de Mafikeng. Fils de Govan Mbeki, un dirigeant historique du SACP et de l'ANC, Mbeki fait ses études à l'Université du Sussex (Angleterre), dont il ressort avec un Master d'économie. En exil, il gravit rapidement les échelons à

⁴⁹² On l'a vu, ce sont ainsi les théoriciens de Cosatu qui ont majoritairement rédigé le RDP.

⁴⁹³ Voir LAGROYE Jacques, SAWICKI Frédéric, FRANCOIS Bastien. *Sociologie politique*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006 et LAGROYE Jacques. Change and permanence in political parties. *Political Studies*, 37, 3, 1989, p. 362-75.

l'ANC, protégé par le Président du parti Oliver Tambo dont il est le secrétaire personnel. « Couvé » par le SACP, dont il devient membre du Politburo dès les années 1970, il est cependant un communiste atypique : en 1979, on l'a vu, il est lors de l'épisode du *Green Book* l'opposant numéro un à la conversion officielle de l'ANC au socialisme. Dans les années 1980, ses interactions personnelles avec les sociaux-démocrates suédois, les organisations d'entrepreneurs sud-africains noirs (notamment le NAFCOG) et blancs le convertissent à un certain pragmatisme économique éloigné des canons de l'ANC de l'époque: il fait le constat que la société de marché, la libre-entreprise et le capitalisme sont incontournables, et que l'ANC doit notamment favoriser les desseins d'une classe d'entrepreneurs africains dont les intérêts se confondent avec les siens⁴⁹⁴. A partir de la fin des années 1980, Mbeki se fait un devoir de faire évoluer, au début seul contre tous, la doctrine économique de l'ANC, remettant notamment en cause le projet de nationalisations du parti. Lorsque l'ANC et le SACP sont relégalisés en 1990, il quitte le SACP. Il sera le pilote de *Gear*, projet qu'il a personnellement initié et coordonné depuis ses bureaux de la Vice-présidence. On peut lister les « *membres moraux* »⁴⁹⁵ principaux de ce groupe qui se constitue autour de Mbeki. Tout d'abord, Joel Netshitenzhe : dirigeant le Sous-comité de l'Education politique du NEC (qui supervise la rédaction des documents du parti), il s'est imposé dans le processus menant à Mafikeng comme le principal théoricien de l'ANC (il a rédigé le document sur la question nationale et dirigé l'équipe responsable du nouveau *Strategy and Tactics*, le document central de l'ANC), et Mbeki en fera le Directeur de sa *Policy Unit* dans ses bureaux de la Présidence sud-africaine. Trevor Manuel, Ministre des Finances à partir de 1996, est un autre membre central de ce groupe ; ancien Chef du Département de Planification économique de l'ANC (1992-1994), il est un partisan convaincu de *Gear*, dont il est devenu le visage public. Alec Erwin en est un autre : issu de Cosatu et ancien enseignant en économie à l'Université du Natal, il a supervisé l'équipe qui a produit *Gear*, et est devenu

⁴⁹⁴ Dans sa biographie de Mbeki extrêmement bien documentée, Mark Gevisser explique bien cette conversion personnelle. GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred. op. cit.* p. 536-540.

⁴⁹⁵ Frederick Bailey distingue bien dans son étude des coalitions les « *membres moraux* » d'une coalition (ceux qui participent à la coalition car ils ont foi dans le leader ou dans des idées, qui constituent pour Bailey « *le noyau* » de la coalition) des « *membres contractuels* » (ceux qui participent à la coalition car ils croient pouvoir en tirer des biens personnels, et qui constituent « *l'entourage* »). BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique. op. cit.* p. 42.

Ministre du Commerce et de l'Industrie en 1996. Ces trois hommes qui, comme Mbeki, ont une formation d'économiste, monopolisent les positions stratégiques à l'ANC et au Gouvernement relatives à la formulation et la mise en place des politiques économiques. On peut y ajouter Peter Mokaba, l'unique porte-voix décomplexé du capitalisme au sein d'un mouvement marqué par le marxisme, où de tels points de vue ont longtemps relevé de l'hérésie et doivent être articulés avec parcimonie, qui joue régulièrement le rôle de « porte-voix » de Mbeki, pouvant disant tout haut ce que son chef pense tout bas. Egalement, Smuts Ngonyama, qui dirige le bureau de la Présidence de l'ANC à partir de la Conférence de Mafikeng, et Essop Pahad, ancien condisciple de Mbeki à l'Université du Sussex nommé Ministre dans la Présidence en 1999. Ce groupe autour de Mbeki est fortement dominant au NEC de l'ANC après Mafikeng et au Gouvernement après l'élection de 1999. Il tentera d'user de ces positions privilégiées pour faire de l'ANC un parti assumant le capitalisme et apte à attirer les classes moyennes africaines émergentes.

Le deuxième groupe est constitué de la majorité des dirigeants du SACP et de Cosatu. Après Mafikeng arrivent notamment au pouvoir au SACP et à Cosatu de nouveaux dirigeants qui ont fait de la critique de *Gear* leur outil de légitimation au sein de ces organisations: Blade Nzimande, nouveau Secrétaire général du SACP à partir de 1998, et Zwelinzima Vavi, nouveau Secrétaire général de Cosatu à partir de 1999⁴⁹⁶. Ces dirigeants du SACP et de Cosatu, qui sont tous également des militants, et même pour certains des dirigeants de l'ANC (notamment Cronin et Nzimande, membres du NEC de l'ANC), vont stratégiquement utiliser leur multi-positionnalité pour critiquer les politiques de l'ANC et du Gouvernement, ce qu'ils ne parvenaient pas à faire au sein du NEC de l'ANC dominé par les pro-Mbeki⁴⁹⁷. C'est en leur qualité de dirigeants du SACP

⁴⁹⁶ Sur la relation conflictuelle entre l'ANC et le SACP depuis 1994, voir :

THOMAS David. The South African Communist Party in the Post-Apartheid Period. *Review of African Political Economy*, 111, 2007. p. 123-138.

ADAMS Simon. What's Left?: The South African Communist Party after Apartheid. *Review of African Political Economy*, 64, 72, 1997. p. 237-248.

DREW Allison. *Discordant Comrades: Identities and Loyalties in the South African Left*. Aldershot: Ashgate, 2000. 282

p.
⁴⁹⁷ Cronin explique bien comment, à partir de 1996, lui et Nzimande sont systématiquement vilipendés et mis en minorité par le groupe Mbeki, dans un rapport de force numériquement très inégal, au sein du NEC de l'ANC. CRONIN Jeremy. Entretien avec Helena Sheehan. Cape Town : 24 janvier 2002, accessible à <http://webpages.dcu.ie/~sheehan/za/cronin02.htm>.

ou de Cosatu, en parlant au nom de ces organisations, qu'ils vont s'opposer librement et frontalement aux politiques d'un parti, l'ANC, dont ils sont également des dirigeants. Ils vont ainsi bénéficier de l'appareil organisationnel et logistique du SACP et de Cosatu ; ils vont notamment pouvoir abondamment prêcher leur parole dans les revues du SACP, *The African Communist* et *Umsebenzi*.

Face à un groupe Mbeki qui cherche à faire de l'ANC un parti capable d'accommoder et de faire de la place aux intérêts des classes moyennes et des entrepreneurs africains, ils s'arcbutent sur l'identité traditionnelle pro-classes ouvrières de l'ANC, qu'ils accusent les pro-Mbeki de travestir. Dans les conflits internes, les appartenances factionnelles sont fluides : contrôlant le Gouvernement, le groupe Mbeki use avec habileté de cette ressource préférentielle et, par le patronage et la distribution de postes gouvernementaux, il va favoriser le ralliement à lui de nombreux éminents dirigeants du SACP et Cosatu⁴⁹⁸.

Dans les mois précédant la Conférence de Mafikeng, qui devait notamment déterminer les politiques économiques du parti et du Gouvernement, l'opposition au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance à *Gear* s'est durcie, et les prises de position se multiplient. Les structures de l'ANC de la province de l'Eastern Cape, celle comptant le plus grand nombre de délégués à la conférence, annoncent qu'elles utiliseront cette dernière pour exiger le retrait de *Gear*⁴⁹⁹. A son Congrès de septembre 1997, Cosatu demande le retrait immédiat de *Gear*, qu'il présente comme « une politique anti-classes ouvrières » qui « promeut les intérêts des patrons »⁵⁰⁰. Peter Mokaba, reconnu comme le « lieutenant » de Mbeki en charge des basses œuvres, écrit pour la conférence un document de discussion qui multiplie les provocations envers le SACP et Cosatu⁵⁰¹. Il y appelle notamment à mettre fin au système d'affiliation multiple qui permet à des dirigeants de l'ANC de critiquer les politiques du parti avec leur « casquette » SACP ou Cosatu, et remet en cause le bien-fondé de la Triple-Alliance. Il laisse également entendre

⁴⁹⁸ Les « transferts » les plus notables seront notamment Charles Nqakula, Président et ex-Secrétaire général du SACP, qui devient Ministre de la Sécurité en 2002, Geraldine Fraser-Moleketi, Vice-présidente du SACP qui devient Ministre du Développement en 1996 puis de l'Administration en 1999, son mari Jabu Moleketi, ex-Secrétaire général du SACP du Gauteng qui devient en 1999 Ministre des Finances de la province du Gauteng, puis Vice-ministre des Finances du pays en 2004, et deviendra l'un des principaux lieutenants de Mbeki dans sa lutte contre le SACP et Cosatu.

⁴⁹⁹ LODGE Tom. The ANC's 50th National Conference: A house of many mansions?. *Southern Africa Report*, 13, 2, 1998. 7 p.

⁵⁰⁰ COSATU. *Draft Socio-economic resolutions - 6th National Congress*. Johannesburg, 1997.

⁵⁰¹ MOKABA Peter. *An approach to leadership*. Papier non-publié, 1997.

que la plupart de ces dirigeants de l'ANC qui sont opposés à *Gear* et prêchent le socialisme se trouvent être des non-Africains (c'est notamment Jeremy Cronin qui est visé, que Mokaba met nommément en cause dans une conférence de presse précédant la conférence).

Gear et « *The State and Social Transformation* » ont représenté une rupture du consensus hétérogène fragile qui fonde l'institution ANC. Ils constituent le point de départ d'une lutte entre acteurs qui veulent imposer leur définition du consensus, leur définition de l'identité de l'ANC : ceux qui veulent réaffirmer son identité pro-classes ouvrières et ceux qui veulent en faire un mouvement apte à représenter les aspirations des classes moyennes et des entrepreneurs africains émergents.

1.2. Luites symboliques sur l'identité de l'ANC

Ce conflit intra-partisan prend l'aspect d'une lutte symbolique dans lesquels les deux groupes s'affrontent pour imposer leur définition de l'identité du parti. Le positionnement idéologique ambigu et contradictoire du parti leur procure les thèmes normatifs à utiliser dans leurs stratégies d'auto-légitimation / délégitimation de l'adversaire. C'est le thème normatif de la question nationale, découlant du positionnement nationaliste africain, que le groupe Mbeki va ainsi utiliser avec insistance contre le groupe SACP-Cosatu. Ces luites symboliques vont devenir des luites de classement, dans lesquelles les deux groupes vont instrumentaliser les catégories issues du clivage gauche / droite, jusqu'ici largement absentes de l'espace politique sud-africain.

1.2.1. La question nationale contre les opposants à *Gear*

On l'a vu abondamment, l'identité fondamentale de l'ANC relève de la question nationale et du nationalisme. Que le parti se présente comme un mouvement nationaliste sud-africain, dont le but est de créer une nation sud-africaine non- raciale, ou comme un mouvement nationaliste africain, prêchant la Transformation et la libération des Africains, son projet « seilerien » est la résolution de la question nationale, comme le répètent à l'envie les documents du parti.

Contre ceux qui l'accusent de faire dévier l'ANC de son identité traditionnelle pro-classes ouvrières et pro-pauvres, en particulier avec *Gear*⁵⁰², le groupe pro-Mbeki va utiliser ce thème normatif de la question nationale. L'ANC est un mouvement nationaliste qui n'a pas vocation à mettre en place le socialisme, tel est son argument principal. Ce discours se doublera du recyclage opportun d'un motif discursif récurrent dans le parti depuis la naissance de l'ANC Youth League en 1944, celui qui remet en question le statut des non-Africains dans le parti en liant non-Africains et socialisme.

1.2.1.1. L'usage stratégique du thème normatif du nationalisme

Voilà donc le thème normatif privilégié que le groupe Mbeki va employer dans sa stratégie de délégitimation du groupe adverse, qui conteste ses politiques économiques en assurant qu'elles constituent une trahison de l'identité pro-classes ouvrières de l'ANC : l'ANC est un mouvement nationaliste, dont la mission historique est de régler la question nationale, non de mettre en place le socialisme ; une nation est une entité multi-classes, et même si l'ANC a un biais en faveur de la classe ouvrière et des pauvres, il ne peut être leur exclusif représentant. L'emploi de ce thème normatif ne constitue pas une innovation : dans les débats récurrents et omniprésents au sein de l'ANC en exil sur la conversion éventuelle de l'ANC au socialisme, c'est l'argument qui était brandi avec succès par les adversaires de cette conversion (notamment, déjà, par Mbeki⁵⁰³).

C'est dans le processus qui mène à la Conférence de Mafikeng que le groupe Mbeki commence à user de ce thème normatif si efficace dans le passé. Peter Mokaka dégage encore le premier. Dans son document de discussion intitulé « *An Approach to Leadership* », Mokaba se fait l'avocat franc et massif de

⁵⁰² Lagroye explique bien qu'accuser la faction dominante de trahir la tradition et l'identité du parti est un stratagème symbolique classique de la faction *challenger* dans les luttes intra-partisanes. LAGROYE Jacques. *Change and permanence in political parties*. *op. cit.*

⁵⁰³ Voici ainsi ce que répondait Thabo Mbeki à un universitaire marxiste américain, Robert Fatton, qui reprochait à l'ANC de ne pas avoir une stratégie socialiste claire :

« *La première, et peut-être la plus grave, erreur de Fatton est d'estimer que l'ANC considère être un parti socialiste. S'il en était ainsi, les critiques « de gauche » de l'ANC auraient raison d'affirmer, comme le fait Fatton, que « la conception de l'ANC de la transition vers le socialisme reste une énigme et un mystère ». Mais l'ANC n'est pas un parti socialiste. Il n'a jamais prétendu l'être, n'a jamais dit qu'il l'était, et n'essaie pas de l'être. Il n'en deviendra pas un par décret ou dans le but de plaire à ses critiques « de gauche ». Accuser l'ANC « d'avoir échoué à développer une véritable stratégie socialiste » est du même ordre que critiquer Robert Fatton pour être incapable de porter et mettre au monde un enfant ».*

MBEKI Thabo. *The Fatton theory : A rejoinder*. *Canadian Journal of African Studies*. 18 (3), 1984. p. 609.

la conversion de l'ANC au capitalisme, et justifie : « *L'ANC est un mouvement de libération nationale, et non un mouvement socialiste, et son but n'a jamais été de détruire la classe capitaliste et d'établir le socialisme* »⁵⁰⁴. Il avance que l'ANC doit favoriser l'émergence et les intérêts d'une classe d'entrepreneurs noirs, et s'en prend également violemment à Cosatu et au SACP. Cosatu est pour lui coupable d'« *infantilisme de gauche* », et Mokaba remet en cause l'utilité d'une Triple-Alliance et d'un système d'affiliation multiples qui permettent à des dirigeants de l'ANC de critiquer les politiques du parti avec leur « casquette » de dirigeants du SACP. Son document de discussion ne reçoit pas l'aval officiel du NEC, en raison de ses vues quasi-hérétiques sur la relation de l'ANC au capitalisme et la Triple-Alliance. Mais chacun sait dans la Triple-Alliance que Mokaba est un « porte-parole » de Mbeki qui, dans un parti où la prégnance de la doctrine marxiste délégitime l'apologie du capitalisme, formule franchement, et souvent avec un excès provocateur, les points de vue que les autres dirigeants pro-Mbeki plus prestigieux ne peuvent se permettre d'articuler⁵⁰⁵.

Dans le groupe Mbeki, à chacun son rôle. Si Mokaba est le « bulldozer » défricheur, Joel Netshitenzhe est le théoricien officiel, habile à couler les vues innovantes du groupe pro-Mbeki dans la phraséologie traditionnelle de l'ANC. Dans son document de discussion sur la question nationale écrit pour Mafikeng, Netshitenzhe sacrifie habilement à la rhétorique classique de l'ANC, en rappelant que la question nationale et la question de classe sont inextricablement liées. Mais c'est pour affirmer aussitôt qu'« *une nation est une entité multi-classes. Dans un système capitaliste, elle comprendra une bourgeoisie, des classes moyennes, des communautés rurales – des riches et des pauvres. L'objectif de la NDR n'est pas la création d'une société socialiste ou communiste* »⁵⁰⁶. Et il continue en soutenant que l'ANC doit favoriser la création d'une bourgeoisie et de classes moyennes noires.

⁵⁰⁴ MOKABA Peter. *An approach to leadership*. op. cit.

⁵⁰⁵ Sur cette culture politique de l'ANC qui prohibe l'apologie ouverte du capitalisme, Langa Zita, un MP important de l'ANC, ex-Organisateur national du SACP, peut ainsi dire : « *Le capitalisme et le libéralisme, dans l'ANC, c'est comme l'homosexualité chez Oscar Wilde : « l'amour qui doit rester caché »* » (ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 7 décembre 2006). Membre du NEC de l'ANC et Trésorier du SACP, Phillip Dexter peut également dire : « *dans l'ANC, personne ne peut se dire ouvertement capitaliste. Ca ne passe pas* » (DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 17 septembre 2007).

⁵⁰⁶ ANC. *Nation formation and Nation building – The national question in South Africa*. op. cit.

Pour la Conférence suivante du parti, qui se déroule en 2002 à Stellenbosch, ce thème normatif de la question nationale est encore réactivé contre le SACP et Cosatu. Depuis 2001 et les grèves et manifestations anti-privatisations conduites par Cosatu avec le soutien du SACP, la température a encore augmenté dans la Triple-Alliance. A la Policy Conference du parti qui précède la Conférence de Stellenbosch, le Président Mbeki tonne dans son discours d'ouverture contre « *les factions d'ultra-gauche* » (expression désignant Cosatu et le SACP) qui opèrent au sein de l'ANC et chercheraient à le faire dévier de sa mission nationaliste pour le convertir au socialisme :

« Elles accusent notre mouvement d'avoir oublié les travailleurs, de mettre en place des politiques néolibérales. [...] L'objectif stratégique de ces factions d'ultra-gauche est de faire de notre historique combat national démocratique le bras armé de la victoire de la révolution socialiste. Elles reprochent à nos politiques de ne pas faire progresser la cause socialiste. Et pourtant, notre mouvement, comme n'importe quel mouvement de libération nationale, intrinsèquement et par définition, n'est pas un mouvement dont la mission est de se battre pour le socialisme »⁵⁰⁷.

A Stellenbosch, l'ANC rajoute une Préface au *Strategy and Tactics* adopté à la conférence de Mafikeng. Rédigée par Netshitenzhe, cette préface coupe intelligemment l'herbe sous le pied du SACP et de Cosatu en soutenant que, si la mission historique de l'ANC est fondamentalement la libération nationale, « *notre combat n'est pas un simple combat de libération nationale, car il met les intérêts des pauvres et de la classe ouvrière au cœur de ses théories et de ses pratiques* »⁵⁰⁸. C'est pour mieux s'en prendre à une « *ultra-gauche* » (mot codé désignant le SACP et Cosatu) accusée de sous-estimer et de ne pas comprendre le poids de la question nationale en Afrique du Sud :

« Dans le contexte sud-africain, l'ultra-gauche s'est toujours montrée impatiente envers le sentiment national des opprimés et méprisante du combat national

⁵⁰⁷ MBEKI Thabo. *Statement of the President of the African National Congress, Thabo Mbeki, at the ANC Policy Conference*. Kempton Park, 27 septembre 2002.

⁵⁰⁸ ANC. *People's Power in Action - Preface to the Strategy and Tactics of the ANC*. Johannesburg, 2002.

démocratique mené par l'ANC et l'Alliance. Elle ne comprend pas que la question nationale est une réalité objective profonde, héritée des siècles de domination coloniale. Ainsi, elle préconise un combat de classes mené par la classe ouvrière dirigé étroitement contre un système exploiteur.[...] Pour nous, et pour tous les vrais révolutionnaires, la tâche historique de libération nationale n'est pas une simple convenance ou une tactique éphémère. C'est une obligation objective d'éliminer les contradictions historiques d'un système hérité des siècles de domination coloniale »⁵⁰⁹.

1.2.1.2. Le socialisme et le statut dans le parti des non-Africains

La question nationale est donc le thème normatif privilégié que le groupe Mbeki emploie dans sa stratégie de délégitimation de ceux qui critiquent ses politiques économiques. Dans cette veine, certains de ses membres vont également développer un autre discours s'appuyant sur l'identité de mouvement nationaliste africain, celui qui lie socialisme et militants non-africains et remet en cause le statut de ces derniers dans l'ANC. Dans ce discours, les militants non-africains de l'ANC cherchent à détourner le mouvement de sa mission de libération des Africains en le poussant vers un socialisme qui ignore l'oppression subie par les Africains en tant que nation. Ce faisant, le groupe Mbeki ne fait que recycler un motif rhétorique récurrent dans l'ANC depuis ses premières collaborations avec les communistes dans les années 1930. L'ANC Youth League dans les années 1940, les dissidents qui partent créer le PAC après l'adoption de la *Freedom Charter* dans les années 1950, le « Gang des huit » dans les années 1970, tous ont usé de ce discours qui fait l'amalgame entre l'ouverture des rangs du parti aux non-Africains et le socialisme. Ce motif discursif fait en quelque sorte partie d'un stock de discours disponibles dans le parti, dans lequel des dirigeants peuvent opportunément puiser pour les besoins leurs stratégies intra-partisanes.

Peter Mokaba, enclin à se salir les mains, est le premier à redonner vie à cet argument dans le contexte du conflit post-*Gear*. Dans ses deux documents de discussion pour Mafikeng, il fait implicitement le lien entre militants non-

⁵⁰⁹ *Ibid.*

Africains et socialisme⁵¹⁰. Dans une conférence de presse précédant la conférence, il s'en prend nommément à Jeremy Cronin, membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP, et par ailleurs blanc⁵¹¹ (Cronin et Nzimande répondent aux allusions raciales de Mokaba dans une tribune de presse⁵¹²).

En 2002, avant la Conférence de Stellenbosch, Cronin est encore la victime privilégiée de cette stratégie de délégitimation raciale. Dans un entretien accordé à une activiste et universitaire irlandaise, Cronin s'en est pris violemment aux politiques économiques du Gouvernement, et à la « *zanufication* »⁵¹³ de l'ANC, qui voit l'ANC se « gouvernementaliser » et se couper des masses. Dumisani Makhaye, membre du NEC et autre partisan farouche de Mbeki en charge des basses besognes, réplique publiquement: « *la révolution africaine n'a pas besoin d'un messie blanc* »⁵¹⁴. Dans la polémique qui s'ensuit, des dirigeants de l'ANC Youth League, soutien de Mbeki, accusent le SACP d'être contrôlé par les Blancs, accusations que Blade Nzimande, le Secrétaire général du SACP, qualifie de « *racistes* »⁵¹⁵.

Si le thème normatif de la question nationale a irrigué les luttes factionnelles, on va maintenant voir que ces dernières sont devenues une lutte de classements pour l'imposition des catégories légitimes d'entendement de l'ordre politique, empruntant les catégories gauche / droite.

1.2.2. Luites de classement : « nationalistes » vs gauche », « droite » vs « ultra-gauche »

Comme on l'a vu dans l'Introduction, les luttes politiques sont des luttes symboliques pour l'imposition de la vision du monde légitime, qui prennent couramment la forme de luttes de classement dans lesquelles les acteurs politiques, dans des prises de position qui sont toujours relationnelles, s'affrontent pour la production et la reconnaissance des catégories d'entendement du politique, des catégories qui permettent de classer et d'interpréter, de légitimer et de

⁵¹⁰ MOKABA Peter. *An approach to leadership. op. cit.* et *The national question. op. cit.*

⁵¹¹ DIXON Norm. Call to purge Communists from ANC. *Green Left Weekly*, 5 novembre 1997.

⁵¹² CRONIN Jeremy et NZIMANDE Blade. ANC Thatcherites want a party of black bosses. *Mail & Guardian*, 10 octobre 1998.

⁵¹³ Sur le modèle de la Zanu-PF, l'ancien mouvement de libération au pouvoir au Zimbabwe, dirigé par Robert Mugabe. CRONIN Jeremy. Entretien avec Helena Sheehan. *op. cit.*

⁵¹⁴ LODGE Tom. *The ANC and the development of party politics*. Université de Leiden, 2001, accessible à <http://www.ascleiden.nl/pdf/paper09012003.pdf>. p. 15.

⁵¹⁵ KINDRA Jaspreet. SACP out to control its members in government. *Mail & Guardian*, 26 juillet 2002.

stigmatiser⁵¹⁶. Comme on l'a démontré dans le Chapitre 1 de la Première partie, dans l'espace politique sud-africain post-apartheid la lutte de classements entre partis politiques a pour objet principal la mise en scène et la dénomination d'identités collectives et de groupes raciaux (« Africains », « Noirs », « Minorités », etc). Des catégories telles que « gauche » / « droite », qui structurent cognitivement les luttes politiques sous de nombreux cieux, par lesquelles les partis politiques tendent à se positionner et les électeurs à se repérer⁵¹⁷, sont largement moins usitées. Dans le système partisan des années de l'apartheid, de par la prégnance historique de la question raciale et nationale comme enjeu central des luttes politiques, sociales et économiques en Afrique du Sud depuis plusieurs siècles, et en particulier pendant un 20^{ème} siècle marqué par la ségrégation raciale institutionnalisée, le clivage gauche / droite n'a pas été une catégorie d'entendement et de classement usitée. C'est le clivage racial et national qui déterminait l'identité et le positionnement des organisations politiques. Le parti maître-d'œuvre de l'apartheid, le National Party, se définissait comme un parti nationaliste afrikaner. L'ANC, le PAC et AZAPO se présentaient comme des mouvements de libération nationale de la population africaine, le Transvaal Indian Congress et le Natal Indian Congress étaient explicitement des organisations indiennes, plus tard (dans les années 1980) l'Inkatha se présente comme un mouvement nationaliste zulu. Le SACP, avec son idéal socialiste et son discours sur les classes sociales, était plus aisément positionnable sur un échelon droite / gauche, mais dès 1928 et l'adhésion aux thèses de la « *Black Republic* », il présentait l'avènement d'un régime noir et le nationalisme noir comme la première étape de la lutte pour le socialisme ; de plus, son interdiction en 1950 par le régime de l'apartheid a émasculé tout discours de classe alternatif aux nationalismes dans le régime partisan de l'apartheid. Si des groupes marxistes ou trotskistes, tels que l'Unity Movement, apparurent de temps en temps en Afrique du Sud dans les années 1970 et 1980, ils restèrent des groupuscules semi-clandestins à la parole marginale. L'ANC, pendant la lutte anti-apartheid, ne s'est jamais officiellement

⁵¹⁶ BOURDIEU Pierre. Espace social et genèse des « classes ». *op. cit.*
GAXIE Daniel. *La démocratie représentative. op. cit.*
OFFERLE Michel. *Les partis politiques. op. cit.*
BRAUD Philippe. *L'émotion en politique : problèmes d'analyse. op. cit.*

positionné sur le clivage droite / gauche (et n'a par ailleurs, on l'a vu, jamais adhéré au socialisme) : c'est la question nationale qui déterminait son positionnement.

Ce clivage gauche / droite va brusquement faire irruption dans le jeu politique sud-africain post-apartheid, par sa convocation dans le factionnalisme au sein de l'ANC et la Triple-Alliance. Les groupes Mbeki et SACP – Cosatu se lancent en effet dans une lutte de positionnements forcément relationnelle, à coup de catégories droite / gauche dont ils vont se réclamer ou affubler le concurrent, avec une fluidité qui démontre la nouveauté et l'absence de sédimentation historique de ces catégories dans le jeu politique sud-africain.

On va d'abord revenir sur cet usage stratégique de labels que les deux groupes convoquent dans leurs stratégies de légitimation – délégitimation. On va ensuite étudier comment ces catégories qui désormais encadrent cognitivement les luttes au sommet du parti, viennent progressivement structurer le factionnalisme à tous les niveaux du parti, notamment local : les acteurs intra-partisans, en particulier aux niveaux provincial et régional, inscrivent désormais leurs actions factionnelles dans ces catégories cognitives développées en haut, dont ils s'emparent pour parer de sens leurs luttes internes et trouver des soutiens au niveau national.

1.2.2.1. La mobilisation factionnelle du clivage gauche / droite

En 2000-2001, le Gouvernement Mbeki accélère sa politique de privatisations, un des points essentiels de *Gear*. Cette politique tend encore les relations entre les partenaires de la Triple-Alliance : Cosatu, avec le soutien du SACP, organise une grève générale les 29 et 30 août 2001, la veille de l'ouverture à Durban de la Conférence internationale contre le Racisme de l'Unesco. Cette passe d'armes signe les vrais débuts d'une lutte de classements dans laquelle les adversaires mobilisent les catégories issues du clivage gauche / droite. En effet, de plus en plus régulièrement, le SACP et Cosatu, dans leurs documents, dans les discours des

⁵¹⁷ MICHELAT Guy. A la recherche de la gauche et de la droite In BOY Daniel et MAYER Nonna (dir.). *L'électeur français en questions*. Paris, Presses de la FNSP, 1991. p. 83-103.

dirigeants, se présentent comme « *la gauche* »⁵¹⁸. Parallèlement, ils utilisent désormais la catégorie « droite » pour stigmatiser le groupe Mbeki : ils dénoncent « *le virage à droite* »⁵¹⁹ du Gouvernement Mbeki, Gouvernement qu'ils accusent de « *parler à gauche et agir à droite* »⁵²⁰ et d'être de « *centre-droit* »⁵²¹.

Ces catégories « gauche » - « droite » jusqu'ici largement inusitées au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance sont immédiatement lestées d'un fort poids symbolique : dans un parti qui a historiquement proclamé un biais en faveur des pauvres et de la classe ouvrière, « gauche » apparaît spontanément comme un label auto-légitimant et « droite », au contraire, un label stigmatisant. Le groupe Mbeki ne pouvait donc évidemment se satisfaire de l'attribution de ces labels effectuée par le groupe SACP – Cosatu. Quelques jours avant la grève des 29 et 30 août 2001, Mbeki rétorque, dans sa tribune en ligne hebdomadaire : il remet en question la légitimité de Cosatu et du SACP à revendiquer l'étiquette « *gauche* », et les accuse de collaborer objectivement avec « *la droite* », ici identifiée comme les partis politiques d'opposition⁵²². Mbeki ne remet donc pas en cause les nouvelles étiquettes et catégories introduites par le groupe rival ; au contraire, il les reprend à son compte, mais il en conteste la distribution: « la droite », ce n'est ici pas lui et les siens, mais bien les partis d'opposition (la DA en particulier), et Cosatu et le SACP usurpent le label « la gauche ».

Quelques semaines après les grèves d'août, le NEC de l'ANC, dominé par le groupe Mbeki, produit un document important qui est immédiatement envoyé dans les structures régionales du parti pour discussion, « *Briefing notes on the Alliance* »⁵²³: ce document est une violente attaque contre le SACP et Cosatu et remet ouvertement en cause la Triple-Alliance. Il constitue une nouvelle étape dans la lutte de classements que se livrent désormais le groupe Mbeki et le groupe SACP – Cosatu. Alors que le groupe Cosatu – SACP se parait du label de « gauche », le document le lui dénie et l'affuble d'un label nouveau : « *ultra-gauche* ». Cette catégorie « ultra-gauche » est idéologiquement chargée et fortement délégitimante : dans la *doxa* marxiste qui irrigue la rhétorique de

⁵¹⁸ Cosatu. Cosatu *CEC Political discussion paper*. Johannesburg, juillet 2001.

⁵¹⁹ *Ibid.*

⁵²⁰ Cosatu. *Speakers' Notes and Memorandum on Privatisation*. Johannesburg, juillet 2001.

⁵²¹ Cosatu. Cosatu *CEC Political discussion paper. op. cit.*

⁵²² MBEKI Thabo. Tell no lies, claim no easy victories. *ANC Today*, 31, Août 2001.

l'ANC, le label « ultra-gauche » désigne depuis Lénine et son « *La maladie infantile du communisme (le "gauchisme")* »⁵²⁴ les courants marxistes supposés trop radicaux et pêchant par imprudence et manque de pragmatisme. C'est dans ce sens que le groupe Mbeki l'importe ici dans les débats intra-ANC et Triple-Alliance : cette « *tendance d'ultra-gauche* » qui a selon le document pris le pouvoir dans le SACP et Cosatu, elle y est accusée d'« *aventurisme* », d'« *idéisme* », d'« *imprudence* » et de « *populisme économique* », et d'ainsi mettre en péril la révolution menée par l'ANC. Elle est soupçonnée de vouloir transformer l'ANC, mouvement nationaliste « *Parlement du peuple africain* », en un mouvement socialiste basé sur la question de classe et poursuivant étroitement les intérêts de la classe ouvrière. Enfin, comme le faisait Mbeki dans sa tribune, le document accuse cette « ultra-gauche » de collaborer objectivement avec les partis d'opposition « de droite » : d'ailleurs, relève ingénument le document, cette « ultra-gauche » et les partis d'opposition ne se rejoignent-ils pas pour critiquer l'ANC sur les mêmes sujets (le sida, la politique zimbabwéenne) ?

Entre les *Briefing notes* et la Conférence du parti de Stellenbosch (décembre 2002), plusieurs documents (discours, documents internes, articles pour la presse du parti, tribunes dans la presse nationale) rédigés par des membres du groupe Mbeki vont répéter cette argumentation et marteler cette catégorisation : le SACP et Cosatu sont « *l'ultra-gauche* », une ultra-gauche aventuriste qui ne comprend pas la centralité en Afrique du Sud de la question nationale et qui collabore, volontairement ou non, avec l'opposition politique contre-révolutionnaire « *de droite* »⁵²⁵. Dans leurs réponses, les théoriciens du SACP et de Cosatu vont chercher à explicitement se défaire de cette étiquette « ultra-gauche » délégitimante : faisant mine de ne pas se sentir visés ou concernés, ils s'en emparent pour en qualifier les mouvements sociaux radicaux (Anti-Privatisation

⁵²³ ANC. *Briefing notes on the Alliance*. Johannesburg, octobre 2001.

⁵²⁴ LENINE Vladimir. *La maladie infantile du communisme : le gauchisme*. Paris : Editions sociales, 1968.

⁵²⁵ Pour les exemples les plus importants de cette rhétorique des pro-Mbeki, voir :

MBEKI Thabo. *Statement of the President of the African National Congress, Thabo Mbeki, at the ANC Policy Conference*. *op. cit.*

JELE Josiah et MOLEKETI Jabu. *Two strategies of the National Liberation Movement in the victory of the National Democratic Revolution*. Papier non-publié, 2002.

MAKHAYE Dumisani. Left factionalism and the NDR. *ANC Today*, 48, novembre 2002.

Forum, Jubilee 2000) qui éclosent localement et qui contestent l'alliance de Cosatu et du SACP avec l'ANC⁵²⁶.

Dans cette lutte de classements, le groupe Mbeki continue à faire preuve d'inventivité, quand arrive la Conférence de Stellenbosch. La Conférence adopte une Préface rajoutée au *Strategy and Tactics* adopté en 1997, qui est rédigée par Joel Netshitenzhe, le théoricien principal du groupe Mbeki⁵²⁷. Cette préface *ad hoc* précise le positionnement idéologique de l'ANC : l'ANC se tient à distance de deux idéologies, le « néolibéralisme », défini ici comme le capitalisme sans foi ni loi, et l'« ultra-gauchisme », qui ne comprend pas la primauté de la question nationale en Afrique du Sud et qui est aventuriste et imprudent. S'ils ne sont pas explicitement nommés, tout le monde comprend que « ultra-gauche » est ici, comme le dit Cronin, « un mot codé désignant Cosatu et le SACP »⁵²⁸.

Surtout, la Préface affirme : « l'ANC est une force disciplinée de la gauche ». « Force disciplinée de la gauche » : pour la première fois de son histoire, l'ANC se lie officiellement à une idéologie et une étiquette spécifique, au-delà du nationalisme flou habituel. La production de cette formulation nouvelle par le groupe Mbeki est stratégique : elle vise à neutraliser le groupe SACP – Cosatu. Un membre du groupe pro-Mbeki n'en fait pas mystère : « Cette nouvelle formule, c'est comme une parade à l'escrime : le SACP et Cosatu nous accusent d'être de droite, alors on dit « non, nous sommes la gauche, et vous, vous êtes l'ultra-gauche » »⁵²⁹. C'est également bien ainsi que Jeremy Cronin, un des membres éminents du groupe SACP – Cosatu, comprend la manœuvre : « « une force disciplinée de la gauche », c'est Mbeki et Netshitenzhe qui veulent couper l'herbe sous le pied du SACP et de Cosatu. C'est du ping-pong verbal : Cosatu et le SACP disent « Nous sommes la gauche, et vous êtes la droite libérale », alors l'ANC répond « Non, la gauche, c'est nous, et vous, vous êtes l'ultra-gauche ! » »⁵³⁰.

Après Stellenbosch, la lutte de classement se stabilise autour de deux positions stigmatisantes, opératoires parce que simplifiées : le groupe SACP –

⁵²⁶ Voir par exemple SACP. *Defend the unity of our alliance, defend democratic debate*. Johannesburg, novembre 2001.

⁵²⁷ ANC. *People's Power in Action - Preface to the Strategy and Tactics of the ANC*. *op. cit.*

⁵²⁸ CRONIN Jeremy. Membre du NEC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 16 octobre 2007.

⁵²⁹ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 20 septembre 2006.

⁵³⁰ CRONIN Jeremy. Membre du NEC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

Cosatu dénonce le groupe Mbeki comme « *la droite* » néolibérale, tandis que ces derniers dépeignent leurs adversaires sous les traits d'une « *ultra-gauche* » a-nationaliste. Ces principes de division, ces catégories, apparaissent bien comme des « *opérateurs symboliques de regroupement* »⁵³¹ : dans la lutte interne, ils permettent aux acteurs de classer, et surtout se classer, dans deux groupes qui se caricaturent mutuellement pour mieux pouvoir s'opposer. Murray Edelman a bien analysé cette stratégie de différenciation dont ressort bien souvent le discours politique : la lutte politique requiert couramment des acteurs de simplifier leurs positionnements et ceux de l'adversaire, de manière à mettre en scène symboliquement une opposition irréconciliable entre deux conceptions radicalement différentes du monde, qui permet de légitimer la compétition pour les postes et les escarmouches politiciennes⁵³².

La lutte politique obéit ainsi à ses propres mécanismes. Depuis 2000, les positions « objectives » des deux groupes se rapprochent de plus en plus : ainsi, le Gouvernement Mbeki, devant l'échec de *Gear*, le démantèle point par point. Cependant, les deux groupes continuent pour les besoins de la lutte politique à s'affubler d'épithètes et de catégories embarrassants, tels que « néolibéraux » et « ultra-gauchistes »; alors que dans les faits, *Gear* n'existe plus, Mbeki et Manuel continuent à le défendre publiquement et Cosatu et le SACP à le dénoncer. Les acteurs eux-mêmes sont bien conscients des dynamiques proprement relationnelles de ce jeu auquel ils participent. Ainsi, pour Phillip Dexter, membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP, « *le débat s'est simplifié autour de deux positions caricaturales. C'est la logique de la politique : il faut pouvoir dénoncer l'adversaire. Pourtant, le débat mériterait d'être plus complexe : Mbeki n'est pas un néolibéral, et le SACP le sait, et Cronin n'est pas un ultra-gauchiste, et les hommes du Président le savent aussi* »⁵³³.

1.2.2.2. La diffusion des catégories gauche / droite dans le parti

Originellement développées par les deux factions au sommet de l'ANC, ces catégories viennent progressivement structurer l'économie des échanges politiques

⁵³¹ PUDAL Bernard. *Prendre parti : pour une sociologie historique du PCF*. Paris : Presses de la FNSP, 1989. p. 39.

⁵³² EDELMAN Murray. *Pièces et règles du jeu politique*. Paris : Seuil, 1991. p. 129-170.

dans l'ensemble du parti, par l'usage stratégique qu'en font nombre d'acteurs intra-partisans. Gaxie a bien démontré, en traitant le parti comme « *un espace d'espaces de concurrence* »⁵³⁴ constitué de divers organes nationaux, de fédérations locales, que des acteurs s'affrontent pour des postes, des investitures, des ressources, à tous les niveaux du parti. Ces factionnalisations périphériques s'articulent au factionnalisme au sommet du parti.

Dans l'ANC, les acteurs intra-partisans en compétition pour les postes subalternes et locaux vont désormais s'approprier dans leurs stratégies les catégories gauche / droite nouvellement mises sur le marché. En user les habilités à situer leurs ambitions matérielles dans l'ordre de l'action collective, à draper dans du sens et de l'idéologie les conflits pour les postes⁵³⁵. Surtout, cela leur permet de développer des stratégies de recherche de soutiens au sein des hautes sphères du parti : en se saisissant des étiquettes idéologiques en vogue, ils se positionnent dans le factionnalisme qui agite le sommet du parti et activent ainsi des solidarités qui leur seront utiles dans leurs propres luttes ; ils mettent en scène leur appartenance à un courant puissant et leurs relations privilégiées avec des dirigeants éminents, ou alors ils sollicitent un soutien venu d'en haut en proclamant leur allégeance. Donnons quelques exemples de cette instrumentalisation.

Quand en 2005, après la dissolution du NNP, les élus du NNP rejoignent les rangs de l'ANC, voilà comment leur leader Marthinus Van Schalkwyk cherche à légitimer, lors de sa première participation au groupe parlementaire de l'ANC, un ralliement que beaucoup à l'ANC taxent d'opportuniste : le NNP entend rejoindre l'ANC pour renforcer « *le centre* » (le groupe Mbeki pro-Gear) contre « *l'ultra-gauche* » (le SACP notamment)⁵³⁶. C'est la même stratégie que Malusi Gigaba utilise en 2001 dans sa campagne pour sa réélection à la présidence de l'ANC Youth League : lui-même soutenu par le groupe Mbeki, il met en scène ce soutien, ressource symbolique privilégiée, et délégitime dans le même temps la faction

⁵³³ DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 12 novembre 2007. *op. cit.*

⁵³⁴ GAXIE Daniel. *La démocratie représentative. op. cit.* p. 110.

⁵³⁵ PADIOLEAU Jean-Gustave. *L'ordre social : principes d'analyse sociologique. op. cit.* p. 202.

⁵³⁶ SCHOEMAN Renier. Co-directeur du Progressive Business Forum (PBF) de l'ANC et ex-Directeur général du NNP. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

rivale, en qualifiant cette dernière d'« *ultra-gauchistes anti-Mbeki* »⁵³⁷. Ces catégories sont également activées par des factions provinciales en quête de soutiens pour leurs luttes locales. Ainsi, dans la province de l'Eastern Cape, après sa défaite lors d'une conférence provinciale ayant lieu quelques mois avant la Conférence de Stellenbosch, la faction dirigée par Mluleki George s'empare de la catégorie « ultra-gauche » contre la faction rivale du *Premier* de la province Makhenkesi Stofile: espérant déclencher en sa faveur une intervention du *leadership* national (le NEC dominé par le groupe Mbeki), elle ne cesse alors de stigmatiser la faction rivale comme étant des « *ultra-gauchistes* » pro-SACP⁵³⁸. Cette stratégie se montre efficace, puisque le NEC, dans un contexte national de forte tension, avant la Conférence de Stellenbosch, entre groupe Mbeki et groupe SACP - Cosatu, vole au secours de la faction George et annule les résultats de la conférence provinciale⁵³⁹.

Ce que l'on voit dans ces luttes de positionnement, c'est que tous les protagonistes se retrouvent sur la portée normative de ces catégories : pour simplifier, la gauche c'est bien, et la droite et l'ultra-gauche, c'est mal. Ils sont en revanche en désaccord sur qui représente quoi et, en particulier, sur qui peut légitimement se réclamer de cette catégorie légitimante qu'est « la gauche ». Cette incertitude reflète la nouveauté de ces catégories dans le jeu politique sud-africain : encore inusitées, pas historiquement attribuées et revendiquées, elles sont en quelque sorte encore « à prendre ». Elle reflète également la fluidité croissante de ces étiquettes dans l'espace – monde depuis les années 1990. Avec les expériences gouvernementales de partis socialistes européens, qui les voient confronter leurs idéaux à la froide gestion étatique (Parti socialiste français, PSOE espagnol, notamment), avec l'effondrement du modèle soviétique, et avec l'initiative Blair – Schroeder de la Troisième voie⁵⁴⁰, nourrie par l'ouvrage prophétique de Giddens au titre significatif (« *Beyond Left and Right* »)⁵⁴¹, la

⁵³⁷ BOTIVEAU Raphael. *The A.N.C. Youth League or the invention of a South African youth political organisation*. Johannesburg: Institut Français d'Afrique du Sud, 2006. p. 41.

⁵³⁸ KINDRA Jaspreet. Behind the ANC E Cape crackdown. *Mail & Guardian*, 22 novembre 2002.

MOALUSI Reggy. Faction fighting pulls Transkei ANC apart. *Mail & Guardian*, 26 juillet 2002.

⁵³⁹ Sous le prétexte arbitraire que l'élection présentait des irrégularités.

⁵⁴⁰ BLAIR Tony et SCHROEDER Gerhard. *Europe: The Third Way / Die Neue Mitte*. 1999.

BLAIR Tony, DELORS Jacques, GIDDENS Anthony. *La troisième voie : le renouveau de la social-démocratie*. Paris : Seuil, 2002.

⁵⁴¹ GIDDENS Anthony. *Beyond left and right : the future of radical politics*. Cambridge: Polity Press, 1994.

catégorie « gauche » apparaît toujours plus labile et incertaine. « La gauche » est-elle compatible avec le capitalisme ? Peut-on être « de gauche » et mener une politique de privatisations ? Y'a-t-il une « gauche » non-socialiste ? Qu'est-ce que la « gauche réformiste » ? Voilà les débats idéologiques qui agitent dans les années 1990 cet ensemble inter-partisan transnational constitué des partis se réclamant du socialisme ou de la social-démocratie, dans lequel s'inscrit l'ANC à travers notamment son appartenance à l'Internationale socialiste et des relations soutenues avec des « partis-frères »⁵⁴². La fluidité des catégories droite / gauche au sein de l'ANC et la Triple-Alliance s'inscrit dans ce paysage idéologique international incertain et en mutation.

1.3. Se positionner vis-à-vis de la bourgeoisie africaine

Un enjeu central du conflit entre groupes Mbeki et SACP-Cosatu est le positionnement de l'ANC vis-à-vis de ce qui est désigné, dans la tradition marxiste du parti, comme les « *classes* ». De quels intérêts sociaux, définis par leur rôle dans le processus de production et des indicateurs socio-économiques, l'ANC doit se faire le porte-parole dans la sphère politique ?

A sa Conférence de 1969 de Morogoro, la première depuis que le parti était en exil, la classe ouvrière africaine s'était vue reconnaître dans la doctrine du parti un rôle moteur dans son programme révolutionnaire⁵⁴³. Dans le contexte post-apartheid, c'est le statut de la bourgeoisie africaine qui alimente les dissensions. Le groupe Mbeki va s'efforcer de faire reconnaître dans la doctrine du parti les classes moyennes et les entrepreneurs africains comme une force motrice de l'ANC, un groupe social que le parti doit représenter. Le débat sur les différentes versions du *Black Economic Empowerment* (BEE) sera l'illustration de cette lutte de positionnement.

⁵⁴² L'ANC entretient notamment des relations poussées, depuis les années de lutte anti-apartheid, avec le Parti social-démocrate suédois et le Parti travailliste britannique. Thabo Mbeki a notamment observé avec intérêt la transformation du New Labour Party sous l'égide de Tony Blair.

⁵⁴³ ANC. *Strategy and Tactics of the ANC*. Morogoro, 1969.

1.3.1. Les mécanismes de la représentation de la bourgeoisie africaine par l'ANC

1.3.1.1. La croissance des classes moyennes africaines dans l'Afrique du Sud post-apartheid (et dans l'ANC)

Si la question de la représentation des classes moyennes africaines se pose au sein du parti après 1994, c'est que les clivages sociaux ont évolué depuis la fin de l'apartheid : le fait marquant en est la forte expansion de ces classes moyennes africaines. Si toutes les études chiffrées ne concordent pas exactement, elles s'accordent à dire que leurs effectifs ont rapidement explosé depuis 1994: selon une étude du Human Sciences Research Council (HSRC), entre 1994 et 2000, la proportion de la population africaine répertoriée dans cette catégorie est passée de 3,5% à 7,8%, pour atteindre 2,5 millions⁵⁴⁴. Que cette classe moyenne voit objectivement ses effectifs croître ne garantit pas que ses intérêts soient pris en compte dans la sphère politique. Bourdieu, Gaxie et Offerlé l'ont bien démontré, la prise en compte politique d'intérêts sociaux plus ou moins formellement constitués ne se comprend que comme le résultat de luttes de positionnements multiples entre acteurs qui suivent leurs propres stratégies⁵⁴⁵. Cette prise en compte dépend des configurations interpartisanes, mais également intrapartisanes : des acteurs politiques ne formaliseront et ne médiatiseront des intérêts sociaux que s'ils pensent en tirer un profit dans la lutte qui les oppose aux autres partis, ou aux autres sous-entreprises partisans au sein de leur propre parti. Elle dépend aussi des stratégies d'acteurs non-politiques, qui formalisent les demandes de groupes sociaux qu'ils prétendent représenter et interagissent avec les acteurs politiques pour obtenir de ces derniers la prise en compte de ces demandes. La prise en compte par l'ANC et son Gouvernement des intérêts de la classe moyenne africaine et, en particulier, d'une classe capitaliste africaine, va ainsi résulter de la rencontre entre les stratégies et intérêts d'acteurs intrapartisans (le groupe Mbeki) et les stratégies et intérêts d'organisations articulant expressément les attentes de cette classe capitaliste africaine.

⁵⁴⁴ SOUTHALL Roger. South Africa's emergent black middle-class. *HSRC Review*, 2, 3, 2004. p. 12-13.

⁵⁴⁵ Sur le processus complexe de représentation, voir en particulier GAXIE Daniel. *La démocratie représentative. op. cit.* p. 120-150.

On a vu dans le Chapitre préliminaire que, dès la fin du 19^{ème} siècle, une classe de petits entrepreneurs africains s'était développée en Afrique du Sud. Freinée dans son expansion par un régime de l'apartheid qui leur coupe les ailes, ses petits entrepreneurs montent des organisations professionnelles pour articuler leurs intérêts. Les plus notables sont la National African Federated Chamber of Commerce & Industry (NAFCOC), fondée en 1964, et le Black Management Forum (BMF), fondé en 1976. Dès les années 1980, ces organisations prennent langue avec l'ANC, dont il est patent qu'il est l'acteur anti-apartheid numéro un mais dont les accents marxistes et anti-capitalistes les inquiètent. Une délégation de la NAFCOC se rend ainsi en mai 1986 au siège de l'ANC, à Lusaka (Zambie), pour y rencontrer les dirigeants du parti. Les leaders de la délégation de l'ANC, Tambo, Mbeki, Netshitenzhe, Slovo, sont des pragmatiques, et ne veulent pas s'aliéner un groupe social qui partage avec l'ANC un intérêt commun à la chute de l'apartheid. Aux délégués de la NAFCOC s'inquiétant des dispositions de la Freedom Charter prônant les nationalisations, Mbeki tente de démontrer que l'ANC, en luttant contre le secteur capitaliste blanc, fait le jeu des entrepreneurs africains⁵⁴⁶.

Quand l'ANC est relégalisé en 1990, il multiplie les interactions avec la NAFCOC et le BMF : un certain nombre de réunions sont organisées entre des délégations du parti et des deux organisations. Matérialisation de ces relations poussées, l'ANC et la NAFCOC mettent sur pied en 1990 une commission économique commune (qui ne sera jamais vraiment opérationnelle). Les demandes et les attentes du BMF et de la NAFCOC, et par là de cette classe entrepreneuriale et capitaliste africaine qu'ils entendent représenter, trouvent une oreille attentive chez Mbeki et Netshitenzhe. Pendant la période de la transition négociée (1990 – 1994), ceux-là sont déjà convaincus de l'inanité des principes économiques du parti (anticapitalisme, nationalisations), et s'attachent à produire et promouvoir au sein du parti des vues plus pragmatiques, qui feraient de la place au secteur privé. Dans ces vues nouvelles, une bourgeoisie africaine liée à l'ANC, une « *bourgeoisie patriotique* » comme les textes du parti l'appelleront plus tard, est un instrument

⁵⁴⁶ Mark Gevisser raconte en détails cette rencontre entre le NAFCOC et l'ANC. GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred. op. cit.* p. 538-539.

essentiel du développement économique et un partenaire incontournable du Gouvernement. Leur travail de l'intérieur aboutit dès 1993 à l'abandon par l'ANC du principe de nationalisations, et surtout en 1996 à *Gear*⁵⁴⁷.

Cette prise en compte des intérêts de la bourgeoisie africaine dans la doctrine de l'ANC est également facilitée par l'interpénétration croissante entre les sphères dirigeantes de l'ANC et ce groupe social. Interpénétration entre l'ANC et la NAFCOC et le BMF : depuis la fin de l'apartheid, de nombreux dirigeants de ces deux organisations sont également des cadres de l'ANC et du Gouvernement, comme Wiseman Nkhulu, Directeur du BMF de 1992 à 1995, qui deviendra le Conseiller économique du Président Mbeki. Surtout, à partir de l'arrivée au pouvoir, de nombreux dirigeants de l'ANC sont « aspirés » par le *Big Business* et entrent dans cette classe capitaliste africaine. Notamment, de grandes entreprises sud-africaines, désireuses de s'adapter à la nouvelle donne politique et de trouver les faveurs des nouveaux gouvernants, offrent des ponts d'or (et des millions de rands d'actions) à des dirigeants éminents du parti, qui s'en vont donc faire carrière dans le secteur privé⁵⁴⁸. Peter Mokaba devient rapidement millionnaire, tout comme d'autres hauts dirigeants du parti, membres importants du groupe Mbeki (Saki Makozoma, Smuts Ngonyama notamment) ou pas (Tokyo Sexwale, Cyril Ramaphosa, etc). Se crée ainsi une petite élite économique africaine, directement liée à l'ANC. Ces acteurs multipositionnés, à la fois membres de la direction de l'ANC et membres de la classe capitaliste africaine en expansion, jouent un rôle central dans la prise en compte croissante des intérêts de cette dernière par l'ANC et son Gouvernement⁵⁴⁹. En particulier, après la mort de Mokaba en 2002, c'est Saki Macozoma qui se fera en quelque sorte l'intellectuel organique et l'avocat conscient de cette classe capitaliste africaine au sein de la direction de l'ANC, qui y articulera le plus clairement et le plus franchement ses intérêts⁵⁵⁰.

⁵⁴⁷ Sur l'évolution de la doctrine économique de l'ANC après 1990, et le rôle primordial qu'y joue Mbeki, voir le chapitre 4 de GUMEDE William. *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*. op. cit. et GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred*. op. cit. p. 535-540.

⁵⁴⁸ Voir là-dessus SOUTHALL Roger. The ANC & Black Capitalism in South Africa. *Review of African Political Economy*, 100, 2004, p. 313-328.

⁵⁴⁹ Au sein du NEC de l'ANC en place de 2002 à 2007, on compte ainsi une bonne dizaine de *businessmen* établis : Macozoma, Ramaphosa, Ngonyama, mais également Popo Molefe, Valli Moosa, Penuel Maduna, Manne Dipico, Phillip Dexter, etc.

⁵⁵⁰ Voir en particulier sa tribune dans la revue de débats de l'ANC : MACOZOMA Saki. Can a capitalist system produce socialist results ?. *Umrabulo*, 22, 2005.

1.3.1.2. La bourgeoisie africaine comme « force motrice » de l'ANC

Dans la foulée de *Gear*, le groupe Mbeki va s'attacher à refonder la doctrine de l'ANC et des intérêts sociaux qu'il doit représenter, en faisant à la bourgeoisie et aux classes moyennes africaines une place de choix. Après le document « *The state and social transformation* », qui veut faire de l'Etat un partenaire neutre entre le capital et les travailleurs, c'est lors de la Conférence de Mafikeng de 1997 qu'il va faire entériner ses vues dans les textes du parti. Le document de discussion rédigé par Mokaba pour l'occasion avance que le Gouvernement de l'ANC doit s'attacher de façon prioritaire à la création d'une classe capitaliste noire⁵⁵¹. Dans son document de discussion sur la question nationale, Joel Netshitenzhe énonce que, l'ANC étant un mouvement nationaliste, et donc un mouvement multiclassiste, l'un des objectifs de la « Révolution démocratique nationale » est de créer une bourgeoisie noire⁵⁵². Surtout, le nouveau *Strategy and Tactics*, dont Netshitenzhe supervise la rédaction, marque un glissement en énonçant que la bourgeoisie et la classe moyenne africaines sont, au même titre que la classe ouvrière, des « *forces motrices* » de l'ANC⁵⁵³. Des contradictions entre les intérêts de ces différentes « forces motrices » émergeront inévitablement, dit le document, et l'ANC devra gérer au mieux ces contradictions. C'en est ici fini du biais de l'ANC en faveur de la classe ouvrière, énoncé et répété depuis quatre décennies et Morogoro. La Conférence de Stellenbosch de 2002 entérine encore ce glissement. La « *classe capitaliste noire émergente* » y est présentée comme une « force motrice »⁵⁵⁴.

La montée en puissance d'une élite économique africaine vient perturber le SACP dans ses dogmes. Comme le dit Phillip Dexter, membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP, « *le problème de la gauche depuis 1994, c'est qu'on ne sait pas comment se positionner par rapport à l'accumulation africaine* »⁵⁵⁵. Surtout, ce qui met mal à l'aise le groupe de dirigeants SACP-Cosatu, c'est la volonté du groupe Mbeki de reconfigurer la carte des groupes sociaux dont l'ANC est le représentant. Dans les débats internes à l'ANC et la Triple-Alliance, notamment lors des débats sur le *Strategy and Tactics* aux Conférences de

⁵⁵¹ MOKABA Peter. *An approach to leadership. op. cit.*

⁵⁵² ANC. *Nation formation and Nation building – The national question in South Africa. op. cit.*

⁵⁵³ ANC. *Strategy and Tactics*. Johannesburg, 1997.

⁵⁵⁴ ANC. *People's Power in Action - Preface to the Strategy and Tactics of the ANC. op. cit.*

Mafikeng et Stellenbosch, il conteste violemment la tentative des pro-Mbeki de faire figurer la classe capitaliste africaine au rang des forces motrices de l'ANC. Jeremy Cronin dénonce ainsi : « avec le *Strategy and Tactics de 1997*, désormais, tout le monde est une force motrice. C'est comme une remise de prix : « Félicitations, vous êtes une force motrice ! ». Mais une force motrice, ce n'est pas ça, c'est une force qui a réellement le pouvoir de changer la société, de faire avancer notre programme »⁵⁵⁶. Quant à Patrick Craven, Porte-parole de Cosatu, il s'insurge de voir figurer les capitalistes africains au rang des forces motrices de l'ANC : « A Cosatu, on était fortement opposés à ça. Comment pourrait-on les considérer comme une force motrice, vu ce qu'ils font subir à nos syndiqués ? »⁵⁵⁷. Le groupe SACP-Cosatu ne parvient cependant pas à empêcher le groupe Mbeki de faire reconnaître ses vues dans la doctrine du parti.

1.3.2. Le Black Economic Empowerment : les deux versions

Le *Black Economic Empowerment* est un concept économique au centre du débat politique dans les années 1990, l'objectif affiché étant de déracialiser une économie quasi totalement aux mains des Blancs en 1994⁵⁵⁸. Les débats autour de ce concept au sein de l'ANC y entretiennent les conflits sur le statut de la classe capitaliste africaine dans le parti.

Ce concept est coproduit par les organisations entrepreneuriales africaines et le groupe Mbeki. Lors de la visite de la NAFCOG à Lusaka en 1986, Mbeki et Netshitenzhe, pour rassurer une organisation représentant les entrepreneurs africains, avancent que l'ANC, une fois au pouvoir, mettra en place des mesures de discrimination positive en faveur des entrepreneurs africains⁵⁵⁹. Le terme de *Black Economic Empowerment* (BEE) émerge dans les années qui suivent, pour désigner des politiques gouvernementales de promotion active des entrepreneurs africains. Une fois l'ANC légalisé, la NAFCOG bat le fer tant qu'il est chaud et propose dès

⁵⁵⁵ DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 3 septembre 2007. *op. cit.*

⁵⁵⁶ CRONIN Jeremy. Membre du NEC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 16 octobre 2007. *op. cit.*

⁵⁵⁷ CRAVEN Patrick. Porte-parole de Cosatu. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 21 juin 2007.

⁵⁵⁸ Pour une vision globale du débat public sur le BEE, voir : MANGCU Xolela, MARCUS Gill, SHUBANE Khehla, HADLAND Adrian dir. *Visions of Black Economic Empowerment*. Johannesburg: Jacana Media, 2007. 231 p.

⁵⁵⁹ GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred*. *op. cit.* p. 538-539.

1990 au parti un plan concret de discrimination positive en faveur des entrepreneurs africains, inspiré des politiques malaisiennes de *bumiputra*, basé sur des objectifs en termes de quotas⁵⁶⁰. C'est le système « 3 – 4 – 5 – 6 » : d'ici 10 ans, toutes les entreprises sud-africaines devraient avoir au minimum 30% de Noirs dans leur comité de direction, 40% de leurs actifs devront être possédés par des Noirs, 50% de leurs fournisseurs devront être noirs, comme 60% de leurs managers. Mbeki est séduit, et tente avant 1994, sans grand succès, d'introduire le concept de « Black Economic Empowerment » dans les textes doctrinaux du parti⁵⁶¹.

Après 1994, avec l'arrivée de l'ANC au pouvoir, les demandes de la NAFCOC et du BMF se font plus pressantes : le BMF réclame notamment en novembre 1997 la mise sur pied par le Gouvernement d'une « *Commission BEE* » chargée de définir une stratégie précise pour déracialiser l'économie et d'opérationnaliser ce concept passe-partout⁵⁶². Par ces pressions, le concept de BEE atterrit sur l'agenda de l'ANC, qui le discute à la conférence de Mafikeng (décembre 1997), et surtout à celle de Stellenbosch (décembre 2002). Dans ces débats au sein de l'ANC sur un concept assez imprécis, deux versions de ce que doivent être le BEE et ses objectifs sont formulées, portées par deux groupes d'acteurs. La version appelée dans les débats « *étroite* », tout d'abord : le BEE, cela signifie créer une classe capitaliste africaine, une « *bourgeoisie patriotique* » dans la rhétorique du parti, grâce à l'action de l'Etat qui doit inciter les grandes entreprises, par d'amicales pressions ou en légiférant, à céder des actions aux entrepreneurs noirs et à travailler en priorité avec des partenaires et des fournisseurs noirs. C'est la version défendue dans les débats par les hommes d'affaires importants de l'ANC (Tokyo Sexwale, l'ancien *Premier* du Gauteng, Moss Ngoasheng), mais également par des membres importants du groupe Mbeki : Mbeki lui-même, Trevor Manuel, Alec Erwin, mais surtout Saki Macozoma, qui est celui qui s'en fait le plus farouche partisan⁵⁶³. Mandla Nkomfe, futur Ministre

⁵⁶⁰ *Ibid.* p. 584.

⁵⁶¹ *Ibid.* p. 585-586.

⁵⁶² JACK Vuyo. Unpacking the different waves of BEE. *New Agenda*, 22, 2006.

⁵⁶³ MOSTERT Cheslyn. Ex-Coordonateur du Sous-comité en charge de l'Economie du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 10 décembre 2007.

SEIDMAN-MAKGETLA Neva. Directrice de la Policy Unit de Cosatu. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 4 décembre 2007.

des Finances du Gauteng, se rappelle de l'*input* de Macozoma dans les débats : « *Macozoma disait : « la nature du système capitaliste, c'est de créer de la richesse. On ne peut pas trop découper le gâteau de l'économie, sinon jamais il ne grossira » »*⁵⁶⁴.

L'autre version, c'est la version dite « *broad-based* » (que l'on peut traduire par « à base large »), qui est une acception beaucoup plus vaste et englobante du concept : le BEE, cela signifie faciliter la participation de l'ensemble des Noirs dans l'économie. L'objectif du BEE est ici beaucoup plus vaste et ambitieux : il ne s'agit plus de créer une bourgeoisie noire, mais beaucoup plus largement d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des populations noires, en favorisant leur insertion dans une économie formelle dont ils sont jusqu'ici majoritairement exclus. Ceci passe en particulier par l'aide aux petites et moyennes entreprises, la priorité donnée à l'éducation et à la formation. Le SACP et Cosatu sont parmi les principaux promoteurs de cette version large du BEE.

La version large est celle qui l'emporte largement dans les débats internes, et elle irrigue les résolutions des Conférences du parti, à Mafikeng et Stellenbosch. Les résolutions de Stellenbosch disent ainsi : « *Le BEE est une exigence morale, politique, sociale et économique pour le futur de ce pays. Le BEE est défini dans son acception la plus large comme un processus socio-économique intégré et cohérent. Ses bénéfices doivent être partagés à travers toute la société et avoir un impact aussi large que possible »*⁵⁶⁵. La commission gouvernementale chargée de mettre sur pied une stratégie de BEE, créée en 1998 et dirigée par Cyril Ramaphosa, arrive aux mêmes conclusions : le rapport qu'elle rend en 2001 préconise la version large du BEE, ce qu'elle nomme « *BBBEE* » (« *Broad-Based Black Economic Empowerment* »)⁵⁶⁶. L'adoption de l'option large tient majoritairement à l'institutionnalisation de la pensée marxiste dans le parti, à la sociologie de ses membres et au format-même des Conférences : dans un parti qui a depuis des décennies manié une rhétorique pro-pauvres et dont la majorité des militants sont issus des populations africaines défavorisées, il était délicat de défendre une version étroite du BEE, en particulier lors de conférences du parti où

⁵⁶⁴ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du Sous-comité de l'Éducation politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 2 juillet 2007. *op. cit.*

⁵⁶⁵ ANC. *Resolutions adopted by the 51st Conference of the ANC*. Johannesburg, 2002.

les représentants des branches locales représentent 90% des délégués. Neva Makgetla, l'économiste principale de Cosatu, résume : « *dans l'ANC, c'est vraiment difficile de défendre ouvertement la version étroite du BEE* »⁵⁶⁷.

Mais quand les fonctionnaires du Ministère du Commerce et de l'Industrie, dirigé par le Ministre Alec Erwin, ce membre éminent du groupe Mbeki, rédige une *BEE Strategy* en 2003, puis enfin un projet de loi sur le BEE, ils évacuent en grande partie l'aspect « broad-based » mis en avant dans les résolutions de l'ANC et le rapport de la BEE Commission: le *Broad-Based Black Economic Empowerment Act* adopté en 2004 est centré sur la redistribution des capitaux et actifs au sommet de l'économie au profit des Noirs⁵⁶⁸, ce qui mécontente fortement les théoriciens du SACP et de Cosatu⁵⁶⁹. Dans sa lutte contre le groupe pro-Mbeki, le groupe SACP-Cosatu va désormais user du terme « BEE » pour stigmatiser ses adversaires, qu'il va désormais affubler régulièrement de ce vocable. Il va lui conférer une connotation extrêmement négative : le BEE, c'est ici l'incarnation du dévoiement du projet révolutionnaire de l'ANC par les pro-Mbeki, et le terme « BEE » désigne ces élites capitalistes liées au groupe pro-Mbeki qui s'enrichissent sans vergogne sans se soucier de la majorité pauvre.

Conclusion

Dans le contexte post-apartheid, celui où l'ANC est un parti au pouvoir dans une société où les clivages socio-économiques sont et mutation, le maintien du consensus hétérogène qui fonde le parti n'était pas garanti. Dans les luttes au sein du parti sur la redéfinition de son identité, les protagonistes recyclent et innovent. Ils recyclent : pour légitimer ses intentions, et notamment ses politiques économiques, le groupe Mbeki utilise le thème normatif disponible de la question nationale et de l'identité nationaliste de l'ANC, comme l'ont déjà fait de nombreux prédécesseurs dans les débats internes qui ont émaillé les décennies de vie du parti.

⁵⁶⁶ BEE Commission. *BEE Commission Report*. Johannesburg: Skotaville Press, 2001.

⁵⁶⁷ SEIDMAN-MAKGETLA Neva. Directrice de la Policy Unit de Cosatu. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁵⁶⁸ Department of Trade and Industry. *Broad-Based Black Economic Empowerment Act*. Cape Town, 2004. La loi définit comme « Blacks » les populations africaines, indiennes et *coloured*. Les théoriciens et les législateurs de l'ANC et du DTI n'ont pas souhaité faire de *distinguo* au sein des « Noirs » entre Africains d'un côté, et Indiens et *Coloureds* de l'autre, pour éviter les controverses : SEIDMAN-MAKGETLA Neva. Directrice de la Policy Unit de Cosatu. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁵⁶⁹ SEIDMAN-MAKGETLA Neva. Directrice de la Policy Unit de Cosatu. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

Ils innovent : les deux groupes s'emparent des catégories gauche / droite jusqu'ici inusitées, dans un processus d'instrumentalisations croisées.

Mais à l'issue de ces passes d'armes, il n'y a pas de vainqueur ni de vaincu définitifs, et l'ANC reste ce mouvement flou et ambigu, représentant tout pour tout le monde. Les débats reprennent de plus belle avant la Conférence de 2007, autour d'une construction doctrinale nouvelle qui ambitionne de repenser le positionnement de l'ANC sur la question nationale et sur la question de classe, et de lui conférer une identité plus précise. C'est ce processus que nous allons étudier dans le chapitre suivant.

2. Le changement partisan : être ou ne plus être un mouvement de libération nationale

Ce chapitre porte sur le changement partisan : comment, à l'occasion de la Conférence nationale de l'ANC de décembre 2007, une poignée d'acteurs intra-partisans entreprend de transformer l'identité du parti, en redéfinissant les valeurs sur lesquelles l'institution repose et en repositionnant le parti vis-à-vis des clivages racial et socio-économique ; comment cette tentative de changement dirigé aboutit à des résultats bien éloignés des intentions initiales des acteurs.

On l'a vu dans l'Introduction, la sociologie des organisations nous permet de concevoir le changement comme un phénomène à la fois exogène et endogène, jamais prédéterminé. L'environnement de l'ANC change : les structures sociales et les attitudes politiques dans la nouvelle Afrique du Sud évoluent, et de nouveaux modèles organisationnels et idéologiques partisans sont mis sur le « marché » international. Mais l'environnement est pluriel, ses pressions sont multiples et contradictoires, et les transformations de l'environnement n'ont d'effet sur l'ANC que par l'importation dans le parti de *stimuli* externes par des acteurs intra-partisans qui les incorporent dans leurs propres stratégies, et qui ont une latitude dans la sélection de ces *stimuli*. Les promoteurs d'un projet de changement dirigé rencontrent toujours des résistances internes dans sa mise en place, car il bouscule des intérêts établis et perturbe les représentations dominantes au sein de l'organisation. Ils se confrontent à d'autres acteurs intra-partisans, qui sélectionnent d'autres *stimuli* ou qui résistent à la tentative de changement en se drapant dans l'identité existante du parti. Le changement intentionnel apparaît comme un conflit et une négociation, qui aboutit souvent à des résultats hybrides, déviants et paradoxaux, éloignés du projet originel.

Lors de la Conférence nationale de l'ANC de décembre 2007, et plus précisément des discussions sur un nouveau « *Strategy and Tactics* », référence doctrinale centrale du parti, des dirigeants essaient d'introduire des changements radicaux à l'identité de l'ANC. En s'appuyant sur une analyse spécifique de la société sud-africaine post-apartheid et de ses évolutions, celle d'une société normalisée et apaisée, ils veulent éloigner l'ANC du nationalisme africain sur

lequel le parti s'est institutionnalisé et de son répertoire révolutionnaire et marxiste pour en faire un parti politique social-démocrate moderne et pro-classes moyennes (2.1.). Le document avalisant ces changements est bien adopté par la conférence et devient officiellement la nouvelle doctrine de l'ANC. Mais le changement intentionnel est capturé par les dynamiques internes et aboutit à des résultats déviants : les nouveaux dirigeants du parti n'appliquent pas ce texte, qui va servir de programme informel à un nouveau parti issu d'une scission à l'ANC (2.2.).

2.1. Changer et repositionner l'ANC : le *Strategy and Tactics* de 2007

En juillet 2005 s'est tenu à Durban une conférence consultative de l'ANC, le National General Council. Celui-ci a décidé dans ses résolutions que la prochaine conférence nationale du parti, devant se tenir en décembre 2007, devrait réviser le « *Strategy and Tactics* » : le « *Strategy and Tactics* » est le document doctrinal central de l'ANC, dans lesquels sont énoncés les objectifs, les positions idéologiques et les positionnements vis-à-vis des groupes sociaux du parti. Le premier « *Strategy and Tactics* » a été adopté à la Conférence de Morogoro en 1969 ; une nouvelle version a été adoptée en 1994, quelques mois après l'arrivée au pouvoir, à la Conférence de Bloemfontein ; une nouvelle version a été adoptée en 1997 à la Conférence suivante, celle de Mafikeng, à laquelle la Conférence suivante, de Stellenbosch, a ajouté une préface en 2002.

Dans le contexte de cette réflexion sur un nouveau « *Strategy and Tactics* », un petit groupe au sein des instances dirigeantes va tenter de totalement refonder l'identité et le positionnement de l'ANC. Joel Netshitenzhe, le théoricien principal de l'ANC, proche de Mbeki mais menant son entreprise intellectuelle propre, est le leader de ce petit groupe. Les deux autres membres importants en sont Enoch Godongwana, à l'époque membre du NEC et Ministre des Finances de la Province de l'Eastern Cape, et Mandla Nkomfe, Vice-Secrétaire général de l'ANC du Gauteng et Chef du groupe parlementaire de l'ANC dans le Parlement du Gauteng. Ces trois cadres produisent en mai 2006 un document de discussion, qui paraît

dans la revue du parti *Umrabulo*, intitulé « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* »⁵⁷⁰.

Ce document avance des vues radicalement nouvelles sur ce que devrait être l'ANC. Ces réflexions et pistes nouvelles sont amplement reprises dans la première mouture du nouveau « *Strategy and Tactics* », publiée et envoyée pour discussion dans les structures du parti quelques mois plus tard, en février 2007⁵⁷¹. Cette homologie entre les deux documents n'a rien de surprenant, car ce sont largement les mêmes hommes qui les rédigent: Netshitenzhe est le Chef du Sous-comité de l'Education politique du NEC qui est chargé de rédiger le « *Strategy and Tactics* », dont Nkomfe et Godongwana sont également membres⁵⁷². Les trois rédacteurs du « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » ont conçu ce document comme une première introduction, un premier « défrichage » des idées qu'ils entendaient défendre dans le « *Strategy and Tactics* »⁵⁷³.

Ces documents proposent une refondation drastique de l'identité de l'ANC, une redéfinition des valeurs qui constituent l'institution et des positionnements du parti vis-à-vis des différents clivages sociaux. Toute décision ou politique comporte une dimension cognitive, est l'affirmation d'une vision du monde. La vision du monde qui irrigue le nouveau « *Strategy and Tactics* », c'est celle d'une Afrique du Sud post-apartheid apaisée et en voie de normalisation : l'identité nationale non- raciale « prend », les clivages raciaux déclinent et sont peu à peu supplantés par des clivages socio-économiques, de nouvelles classes sociales se développent (2.1.1.). Selon les auteurs, l'ANC doit prendre acte de ces changements sociaux, et en particulier de l'estompement du clivage racial fondateur, sur lequel s'est institutionnalisé l'ANC et qui définit son identité et ses valeurs. D'un mouvement de libération nationale au répertoire marxiste et militariste, il doit devenir un parti politique social-démocrate pro-classes moyennes (2.1.2.).

⁵⁷⁰ NETSHITENZHE Joel, GODONGWANA Enoch et NKOMFE Mandla. *Contextual considerations in addressing challenges of leadership*. *Umrabulo*, 30, Johannesburg, novembre 2007.

⁵⁷¹ ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society*. Document de discussion, Johannesburg, février 2007.

⁵⁷² Ce Sous-comité comprenait également le Ministre du Gouvernement local Sidney Mufamadi, le Vice-ministre de l'Intérieur Malusi Gigaba, le *Premier* du Mpumalanga Thabang Makwetla, le Vice-secrétaire général du SACP Jeremy Cronin, tous membres du NEC, et le député Molefi Sekularo.

⁵⁷³ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 15 février 2008.

2.1.1. Une vision et un diagnostic de la société sud-africaine post-apartheid

Le « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et la première mouture du nouveau « *Strategy and Tactics* » sont irrigués par une vision spécifique de la société sud-africaine post-apartheid et des dynamiques sociales qui s’y déploient. Pour établir leur diagnostic sur cette société sud-africaine nouvelle, les trois instigateurs des deux documents se sont appuyés sur plusieurs études plus ou moins scientifiques qui disséquaient les grandes tendances socio-économiques, politiques et identitaires du moment, et les attitudes et sentiments des Sud-Africains vis-à-vis des institutions⁵⁷⁴ : deux documents gouvernementaux⁵⁷⁵, « *A Nation in the Making* »⁵⁷⁶ et « *Towards a Ten Years Review* »⁵⁷⁷ (et en particulier les chapitres sur les grandes tendances sociales) ; des études d’un prestigieux centre de recherches sud-africain, le *Human Sciences Research Council* (HSRC)⁵⁷⁸ ; des sondages d’instituts privés (en particulier Markinor). Quand on demande à Mandla Nkomfe, l’un des trois rédacteurs, ce que ces études leur ont dit sur la société sud-africaine, ce qu’ils en ont compris et retenu, il résume : « *L’Afrique du Sud bouge vite, elle se déracialise. L’identité nationale progresse. Les jeunes s’acculturent, ils sont bien plus non-raciaux que leurs parents. La classe moyenne augmente fortement, grâce à la croissance économique. De nouvelles identités émergent. En gros, il y a moins de race, et plus de classe* »⁵⁷⁹.

Voilà les grandes lignes de la société sud-africaine post-apartheid telle que les trois auteurs la présentent. Le premier constat est que, 13 ans après les premières élections non- raciales et démocratiques, le régime post-apartheid est désormais stable et pleinement légitime, normalisé : tous les Sud-Africains y adhèrent, autour d’une Constitution élevée au rang de mythe fondateur, les

⁵⁷⁴ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l’ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d’Education politique du NEC. Entretien avec l’auteur : Johannesburg, 20 février 2008.

⁵⁷⁵ Joel Netshitenzhe était particulièrement exposé à ces documents et à leur expertise, car ils ont été produits par les Policy Co-ordination and Advisory Services (PCAS), l’unité de recherche de la Présidence, dirigée par Netshitenzhe lui-même.

⁵⁷⁶ The Presidency. *A Nation in the Making. A Discussion Document on Macro-Social Trends in South Africa*. Pretoria, 2006.

⁵⁷⁷ The Presidency. *Towards a 10 Years Review*. Pretoria, 2003.

⁵⁷⁸ PILLAY, Udesh, ROBERTS, Benjamin et RULE, Stephen. *South African social attitudes : changing times, diverse voices. op. cit.*

⁵⁷⁹ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l’ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d’Education politique du NEC. Entretien avec l’auteur : Johannesburg, 20 février 2008.

menaces qui pesaient sur le nouveau régime en 1994 (extrême-droite blanche, militaires issus de l'ancien régime) ont disparu.

Ensuite, la société sud-africaine est en voie de déracialisation, marquée par une « décongélation » du clivage racial qui s'estompe devant un patriotisme et des identités socio-économiques grandissants.

Tout d'abord, l'identité nationale post-apartheid non- raciale, basée sur la Constitution et ses principes, fonctionne et est devenue la source première d'identification pour une majorité de Sud-Africains. Notamment, une majorité de Blancs apparaît désormais bien disposée envers le nouveau régime (et même envers l'ANC). Parallèlement, une multitude d'identités plurielles et en mutation, « *des identités multiples basées sur la classe, le genre, l'âge, la langue, l'origine géographique, la religion, etc* »⁵⁸⁰ fleurissent et se développent. Ces identités secondaires et éclatées ne sont pas incompatibles avec l'identité nationale sud-africaine, elles viennent au contraire majoritairement la compléter et l'irriguer. Toutefois, les deux documents pointent du doigt des attitudes et des identités contradictoires avec les principes de la Constitution et potentiellement centrifuges si elles ne sont pas maîtrisées : « *des interprétations conservatrices de la religion, de prétendues « valeurs familiales », des attitudes envers les orientations sexuelles* »⁵⁸¹. Ce à quoi font ici allusion les rédacteurs, c'est un « *nativisme africain* »⁵⁸² rétrograde qui invoque une culture dite africaine à l'appui de vues conservatrices sur des questions de société tels que les droits des femmes, les droits des homosexuels ou la peine de mort, et qui dénonce une Constitution trop libérale reposant sur des valeurs importées occidentales⁵⁸³.

A côté de la prégnance grandissante de l'identité nationale non- raciale, la grande manifestation de la décongélation du clivage racial est selon les deux documents la baisse d'intensité des identifications raciales. Ils l'affirment : « *les définitions du passé commencent à disparaître* »⁵⁸⁴, « *l'acculturation à travers les*

⁵⁸⁰ ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society. op. cit.*

⁵⁸¹ NETSHITENZHE Joel, GODONGWANA Enoch et NKOMFE Mandla. Contextual considerations in addressing challenges of leadership. *op. cit.*

⁵⁸² NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 24 février 2008.

⁵⁸³ Le débat parlementaire en 2006 sur le Civil Union Bill, qui légalise le mariage des homosexuels, fut l'occasion pour certains hommes politiques et groupes de pression d'user de cette rhétorique, parfois au sein-même de l'ANC : c'est un député de l'ANC, Patekile Holomisa, Président de Contralesa, une organisation de chefs traditionnels proche du parti, qui l'articula publiquement avec le plus de résonance.

⁵⁸⁴ ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society. op. cit.*

divisions de l'apartheid s'intensifie »⁵⁸⁵. Deux facteurs sont identifiés, qui expliquent cette évolution positive : le renouvellement générationnel et le développement des classes moyennes noires. Le changement générationnel, tout d'abord. Les documents constatent que de nombreux Sud-Africains sont jeunes et n'ont ainsi pas grandi et été socialisés sous l'apartheid. Leurs schémas mentaux sont différents, définis par le contexte démocratique et non-racial post-apartheid, et ils sont beaucoup plus acculturés et non-raciaux que les générations précédentes. Emergence des classes moyennes noires, ensuite : les deux documents font le constat que leurs effectifs ont explosé depuis 1994. Au sein de l'administration, au sein du monde du *business*, cette classe moyenne noire en expansion, fortement tertiaisée, interagit au quotidien avec la classe moyenne blanche établie, ce qui entraîne des dynamiques d'acculturation et l'émergence d'une conscience de classe commune et trans- raciale. Les deux documents l'affirment : le clivage racial est peu à peu supplanté par des clivages socio-économiques qui le dépassent et le transcendent.

Après la décongélation du clivage racial, l'autre grand trait du diagnostic développé par les auteurs sur l'Afrique du Sud nouvelle porte sur l'évolution des clivages socio-économiques. Les deux documents font le constat que la structuration socio-économique du pays a profondément changé depuis 1994. Tout d'abord, grâce à la croissance économique et à la chute du régime de l'apartheid qui a permis l'expansion des classes moyennes noires, les effectifs de la classe moyenne ont fortement augmenté, et elle commence à développer une conscience de classe trans- raciale. Mais la croissance économique a eu d'autres conséquences sur l'évolution des clivages socio-économiques. Ceux qui sont laissés pour compte par la croissance (les 13% de chômeurs que le pays comptera en 2014, selon les auteurs⁵⁸⁶) ressentent avec d'autant plus de violence les inégalités qui se creusent entre eux et les nouvelles classes moyennes triomphantes : ils en viennent désormais à constituer une classe à part, définie par son sentiment d'aliénation et

⁵⁸⁵ NETSHITENZHE Joel, GODONGWANA Enoch et NKOMFE Mandla. Contextual considerations in addressing challenges of leadership. *op. cit.*

⁵⁸⁶ NETSHITENZHE Joel, GODONGWANA Enoch et NKOMFE Mandla. Contextual considerations in addressing challenges of leadership. *op. cit.*

de marginalisation vis-à-vis de l'Etat post-apartheid, de désaffection vis-à-vis du nouveau régime⁵⁸⁷.

Voilà l'Afrique du Sud de 2006-2007 telles que la décrivent Netshitenzhe et ses collègues : un pays qui a profondément changé, où de nouveaux clivages socio-économiques viennent peu à peu supplanter le vieux clivage racial. Ce clivage racial sur lequel l'ANC s'est originellement institutionnalisé et défini s'atténue, les clivages socio-économiques sur lequel il s'est positionné depuis les années 1960 et l'adoption des outils théoriques marxistes sont en mutation : les rédacteurs des documents invitent l'ANC à en tirer les conséquences et à se réinventer pour survivre.

2.1.2. Tentative de repositionnement : du mouvement de libération nationale au parti politique social-démocrate

Le « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et le document de discussion « *Strategy and Tactics* » proposent donc une redéfinition de l'identité de l'ANC, un repositionnement du parti, qui prendraient en compte les transformations de son environnement.

2.1.2.1. Le nationalisme africain en berne

Repositionnement vis-à-vis du clivage racial, en premier lieu. On l'a vu abondamment, c'est sur le clivage racial que l'ANC s'est institutionnalisé, entre nationalisme africain et non-racialisme. Or, ce clivage s'estompe et est en passe d'être relégué dans un passé douloureux, estiment les auteurs. L'ANC doit en tenir compte, et ils proposent trois pistes de réflexion.

Tout d'abord, ils ont ouvert le débat sur l'appellation « mouvement de libération nationale ». Comme on l'a vu dans le Chapitre préliminaire, dans tous ses documents post-apartheid l'ANC est présenté comme « *le mouvement de libération nationale des Noirs en général et des Africains en particulier* ». Dans le processus d'écriture du document de discussion « *Strategy and Tactics* », certains membres du Sous-comité du NEC en charge de la rédaction ont avancé que l'ANC devait désormais se débarrasser de cette auto-appellation, diviseuse et

⁵⁸⁷ NETSHITENZHE Joel, GODONGWANA Enoch et NKOMFE Mandla. *Contextual considerations in addressing challenges of leadership. op. cit.*

anachronique maintenant que la société sud-africaine semble se déracialiser, et adopter une nouvelle formulation pleinement non- raciale⁵⁸⁸. Molefi Sefularo, membre du Sous-comité, explique ainsi : « *Se dire « mouvement de libération nationale », aujourd’hui c’est contradictoire avec la volonté de construire une nation sud-africaine* »⁵⁸⁹.

Dans les discussions au sein de l’équipe de rédaction, c’est Joel Netshitenzhe, Chef du Sous-comité, qui a initié le débat sur le retrait de l’appellation « mouvement de libération nationale » et qui a personnellement défendu cette option. Interrogé pendant la rédaction du document, il expliquait comment les évolutions sociologiques décrites plus haut requéraient ce changement à l’ANC: « *Au sein de la classe moyenne, il y a une acculturation croissante, les gens assimilent mutuellement la culture de l’autre. Les divisions du passé commencent à disparaître. C’est particulièrement frappant chez les jeunes, qui n’ont pas grandi sous l’apartheid. Ce seront bientôt des électeurs. L’ANC ne peut pas ignorer cette réalité. Alors il est peut-être temps d’adopter une formulation non-raciale, dans le nouveau « Strategy and Tactics », comme « Mouvement pour tout le peuple »* »⁵⁹⁰.

Netshitenzhe n’a pas eu gain de cause. Dans « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » comme dans le document de discussion « *Strategy and Tactics* », la définition de l’ANC comme « mouvement de libération nationale » demeure. En effet, d’autres rédacteurs étaient bien conscients du poids symbolique et émotionnel de cette appellation dans la culture politique du parti. La caractérisation « mouvement de libération nationale » a pris une connotation particulière à l’ANC, en termes de culture organisationnelle et de démocratie interne : être un « mouvement de libération nationale », aux yeux de nombreux cadres et militants du parti, cela signifie être un mouvement de masse, avec des branches bien implantées dans les communautés, où les dirigeants sont simplement des exécutants chargés de mettre en application les décisions des

⁵⁸⁸ NETSHITENZHE Joel. Membre du NEC de l’ANC et Chef du Sous-comité de l’Education politique du NEC. Entretien avec l’auteur : Pretoria, 13 décembre 2006.

SEFULARO Molefi. Député de l’ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l’ANC du North West. Entretien avec l’auteur : Cape Town, 29 août 2007.

⁵⁸⁹ SEFULARO Molefi. Député de l’ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l’ANC du North West. Entretien avec l’auteur. *op. cit.*

militants⁵⁹¹. La figure-némésis, c'est celle du « parti politique »⁵⁹². Kader Asmal, ex-Ministre et un des intellectuels du mouvement, résume cette charge symbolique des appellations : « à l'ANC, un mouvement de libération est compris comme une organisation dirigée par et pour les masses, tandis qu'un parti politique est dirigé par des élites. Il y a à l'ANC un attachement émotionnel très fort pour l'appellation « mouvement de libération nationale », qui relève de l'identitaire, de la passion, du mystique, du philosophique »⁵⁹³. Prudents, les rédacteurs du « *Strategy and Tactics* », désireux de faire accepter et adopter d'autres points plus importants contenus dans le document, n'ont pas voulu « se tirer une balle dans le pied » et ont choisi de conserver l'appellation initiale⁵⁹⁴.

Pour s'adapter à l'affaiblissement du clivage racial, les rédacteurs préconisent également de reconceptualiser la relation de l'ANC à la communauté blanche. Innovation majeure, le document de discussion « *Strategy and Tactics* » recommande de considérer désormais la population blanche comme une « *force motrice* »⁵⁹⁵ de l'ANC. Cette innovation est un des apports importants du nouveau texte : à la *Policy Conference* de juillet 2007 chargée de débattre le texte, elle est un des quatre axes que Joel Netshitenzhe désigne aux délégués lors de la séance d'ouverture pour guider et encadrer les discussions. Netshitenzhe pose alors la question sous une forme volontairement caricaturale et provocante, destinée à appeler une réponse négative sans ambages des délégués : « *Les Blancs sont-ils tous des contre-révolutionnaires ?* »⁵⁹⁶. Par cette ouverture plus grande à la population blanche, les rédacteurs entendent prendre acte du sentiment d'identification croissant des Blancs au nouveau régime : « *on essaie d'envoyer un*

⁵⁹⁰ NETSHITENZHE Joel. Membre du NEC de l'ANC et Chef du Sous-comité de l'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁵⁹¹ Voir par exemple ANC. *ANC – People's Movement and Agent for Change*, Document de discussion pour le National General Council, Johannesburg, 2000.

⁵⁹² Sur les débats au sein du parti sur la forme d'organisation, voir :

DARRACQ Vincent. Being a 'Movement of the People' and a Governing Party: Study of the African National Congress Mass Character. *Journal of Southern African Studies*, 34, 2, 2008. p. 429-449.

DARRACQ Vincent. The African National Congress (ANC) Organization at the Grassroots. *African Affairs*, 107, 2008. p. 589-609.

DARRACQ Vincent. *Dans le parti, dans le quartier: les branches locales de l'African National Congress*. Revue Tiers-Monde, 196, 2008.

⁵⁹³ ASMAL Kader. Membre du NEC de l'ANC et ex-Ministre de l'Education. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 11 octobre 2006.

⁵⁹⁴ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁵⁹⁵ Dans les documents de l'ANC, le terme de « forces motrices » désigne les groupes sociaux sur lequel doit s'appuyer le parti.

⁵⁹⁶ Observation de l'auteur. Policy Conference de l'ANC, 27-30 juin 2007.

*message aux Blancs : « cette Afrique du Sud est la votre, et l'ANC s'occupe de vous ». Aujourd'hui, on ne peut plus considérer les Blancs comme l'ennemi, comme des contre-révolutionnaires »*⁵⁹⁷. Par ce repositionnement, les rédacteurs entendent notamment grappiller sur un électorat blanc traditionnellement favorable au principal parti d'opposition, la DA, mais qui apparaît mieux disposé qu'auparavant envers l'ANC : *« Nos 70% (des suffrages) ne sont pas éternels, et il faut toujours essayer de trouver de nouveaux électeurs, ouvrir l'ANC à d'autres groupes sociaux. Avec ce paragraphe du « Strategy and Tactics », on essaie de tourner le parti vers l'électorat blanc. Ca nous permettrait de siphonner l'électorat de la DA, et de tuer la DA »*⁵⁹⁸.

Enfin, les rédacteurs ont cherché à renouveler discrètement les approches théoriques de l'ANC sur les identités, en s'éloignant des canons traditionnels du marxisme et de ses identités monocordes prédéterminées par les rapports de force économiques. Ils ont notamment fait appel (de façon non-explicite, pour ne pas bousculer « les gardiens du temple » au sein du parti) à des théories post-modernes et post-marxistes (notamment Foucault), plus efficaces selon eux pour correctement conceptualiser la complexité et la multiplicité des identités qui caractériseraient l'Afrique du Sud post-apartheid. Un des principaux rédacteurs explicite cette démarche : *« A l'ANC, avec nos théories marxistes traditionnelles, on a des conceptions très rigides des identités, avec des catégories très fixistes. Ca ne marche plus pour parler de l'Afrique du Sud d'aujourd'hui, avec ces identités qui fleurissent dans tous les sens, plus fluides, plus diverses. Alors dans le « Strategy and Tactics », on a essayé de présenter une conception plus éclatée et fluide des identités et de la question nationale, un peu comme Foucault, mais sans trop s'écarter de la phraséologie marxiste classique, car on nous l'aurait reproché »*⁵⁹⁹. De fait, les deux textes évoquent de façon répétée la « floraison des identités »⁶⁰⁰ multiples et de toutes sortes qui se chevauchent et se complètent.

⁵⁹⁷ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 5 juillet 2007.

⁵⁹⁸ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 31 octobre 2007.

⁵⁹⁹ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 20 février 2008.

⁶⁰⁰ ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society. op. cit.*

2.1.2.2. Un répertoire nouveau pour s'adresser aux jeunes

Les théoriciens du parti entendent également redéfinir l'ANC, renouveler son langage et ses méthodes, pour répondre aux changements historiques et sociologiques qui ont remodelé la société sud-africaine depuis 1994. Tout d'abord, ils font le constat que l'ANC évolue dans un contexte qui n'est plus celui de la lutte anti-apartheid, mais celui d'un régime démocratique et stabilisé. Une nouvelle génération de Sud-Africains, jeune, qui n'a jamais connu l'apartheid, arrive sur le « marché » électoral. Pour s'adapter à cette nouvelle donne historique et institutionnelle, et pour capter l'imaginaire de jeunes générations auprès desquelles le statut de libérateur de l'ANC n'est plus un outil de légitimation significatif et efficace, les rédacteurs des documents tentent de renouveler le langage et la rhétorique de l'ANC : ils édulcorent le lexique traditionnel de l'ANC marxiste, révolutionnaire et militariste, héritage sédimenté d'une ère, la lutte anti-apartheid, qui n'est plus, pour y substituer un nouveau vocabulaire plus apaisé et apte à décrire une société normalisée, une société démocratique et non- raciale qui n'est plus en guerre contre elle-même. Un des rédacteurs explique ainsi cette démarche : *« C'est complexe. Aujourd'hui, on évolue dans un régime démocratique, avec des institutions que nous avons nous-mêmes mises sur pied, avec une Constitution qu'on respecte. On ne peut plus continuer à parler comme ça, comme un mouvement révolutionnaire et militariste. Aujourd'hui, nous sommes au pouvoir, c'est notre régime, et nous devons montrer que nous sommes sûrs de nous. Il faut un nouveau lexique, adapté à ce nouveau contexte. De plus, aujourd'hui les jeunes n'ont jamais connu l'apartheid. La question, c'est comment l'ANC doit se présenter à eux pour les mobiliser, comment l'ANC doit leur parler ? Notre rhétorique marxiste classique, ça ne leur parle pas, elle n'est plus adaptée : la « révolution » les « contre-révolutionnaires », les « forces motrices », etc. A cause de tout ça, on a essayé dans le « Strategy and Tactics » de renouveler le vocabulaire de l'ANC, de venir avec de nouveaux concepts, de nouveaux mots, adaptés à la nouvelle époque dans laquelle l'ANC évolue. C'est une tâche difficile, car il faut à la fois renouveler notre langage tout en conservant des éléments*

classiques de notre rhétorique traditionnelle, car ce sont ces mots qui nous unissent, en tant que parti »⁶⁰¹.

De fait, le document de discussion « *Strategy and Tactics* » initial est caractérisé par une innovation lexicale, par l'introduction de mots et concepts s'éloignant des canons du marxisme et du matérialisme historique. Tout d'abord, on l'a vu, certains rédacteurs ont voulu supprimer, avant de se résigner, la caractérisation de l'ANC comme « mouvement de libération nationale », une terminologie selon eux obsolète dans le contexte post-apartheid. Au côté de la « *Révolution Démocratique Nationale* » (NDR), sempiternellement présenté comme le programme du parti, le « *Strategy and Tactics* » introduit la terminologie de « *Société Démocratique Nationale* » (NDS), qui donne par ailleurs son titre au nouveau document⁶⁰² : ce terme nouveau décrit le résultat final de la NDR, une société harmonieuse et apaisée. Cette « *Société Démocratique Nationale* » doit reposer sur « *le meilleur de la civilisation humaine* » : là aussi une terminologie nouvelle par laquelle les rédacteurs cherchent à s'écarter du matérialisme historique classique du parti. Les auteurs ont également banni de leur nouveau document le terme de « *contre-révolutionnaires* », terme marxiste par lequel le parti décrivait jusque là ses ennemis, mais qui leur apparaissait désormais trop militariste et injustifié dans la nouvelle donne démocratique.

Au-delà du renouvellement du langage, les auteurs des documents posent les jalons d'une réflexion sur les outils et les méthodes de recrutement et de mobilisation, en un mot l'organisation, du parti : les outils et structures organisationnelles du parti sont selon eux inadaptés au changement générationnel et au contexte post-apartheid, et doivent être largement revus et modernisés. Dans « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* », on peut ainsi lire : « *L'ANC devrait mettre sur pied des moyens innovants permettant de capturer l'imaginaire de la nouvelle génération de jeunes. [...]. Ce qui définit la personnalité de ces jeunes, c'est qu'ils ont grandi dans un contexte et des conditions dans lesquels nos vieilles formes d'organisation et de mobilisation sont*

⁶⁰¹ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 6 décembre 2007.

⁶⁰² ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society. op. cit.*

foncièrement inadéquats »⁶⁰³. Un des rédacteurs développe cette réflexion sur la modernisation de l'organisation, qui passe par l'emploi de nouvelles méthodes de mobilisation, notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), aptes à connecter le parti avec une nouvelle génération à l'éthos différent de ses aînés :

*« Notre problème, c'est comment faire venir cette nouvelle génération dans l'ANC. Ils ont un autre mode de vie, une autre personnalité, d'autres relations au politique. Ils sont plus individualistes, plus mobiles, ils s'affirment, ils sont actifs dans la société civile, ils n'ont pas les mêmes schémas mentaux, les freins que nous avons. Aujourd'hui, notre organisation, nos méthodes sont obsolètes, il faut impérativement les moderniser. Pour toucher ces jeunes, notre organisation classique en branche locale, avec des réunions de branches hebdomadaires, est inefficace. On doit être plus sophistiqués, créatifs dans notre façon de mobiliser : on doit utiliser davantage les nouvelles technologies, comme internet, les SMS, on doit organiser des dîners, des cocktails, des séminaires, des choses comme ça »*⁶⁰⁴.

2.1.2.3. Repositionner le parti vers les classes moyennes

Dans les deux documents, les auteurs s'attachent également à repositionner l'ANC sur des clivages socio-économiques en pleine mutation. On a vu que leur constat sur l'évolution des classes sociales dans la société post-apartheid était le suivant : une augmentation radicale des rangs de la classe moyenne, l'apparition d'une petite élite économique capitaliste noire, et la paupérisation grandissante de la frange la plus pauvre de la population (les fameux 13%) qui ne se reconnaît plus dans le régime et l'offre politique classique. En réponse à ces changements socio-économiques, c'est un repositionnement de l'ANC que préconisent les auteurs⁶⁰⁵. Si les deux documents réitèrent classiquement que la classe ouvrière est le groupe social que le parti représente avant tous les autres, ils établissent également que

⁶⁰³ NETSHITENZHE Joel, GODONGWANA Enoch et NKOMFE Mandla. Contextual considerations in addressing challenges of leadership. *op. cit.*

⁶⁰⁴ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 15 février 2008.

⁶⁰⁵ De manière explicite, dans « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* », qui est un document écrit à titre personnel et signé; de manière implicite et avec plus de prudence, dans « *Strategy and Tactics* », qui est un

l'ANC doit s'affirmer comme le représentant politique des classes moyennes et de la classe capitaliste noire en expansion : « *L'ANC devrait « grandir » avec la classe moyenne et la classe capitaliste noires émergentes – en développant de nouveaux moyens d'organisation, en leur donnant une direction idéologique et en définissant leur rôle dans la réalisation des objectifs de la NDR* »⁶⁰⁶. En contrepartie, l'ANC, qui insistait jusqu'ici dans tous ses documents sur son statut de « mouvement des pauvres », ne peut plus représenter les plus pauvres, les 13%. Le « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » l'explique : ces plus pauvres, ici décrits comme aliénés, marginalisés, non organisés⁶⁰⁷, ne peuvent plus se reconnaître dans le nouvel ANC qui n'a d'autre choix que les laisser aux mouvements sociaux ou aux autres segments de la Triple-Alliance⁶⁰⁸.

2.1.2.4. Une idéologie spécifique : la social-démocratie

Pour avaliser et pérenniser ce repositionnement qui ancre plus fortement l'ANC vers les classes moyennes et la classe capitaliste, les idéologues du parti préconisent également de convertir officiellement l'ANC, pour la première fois, à une idéologie précise : la social-démocratie. Le « *Strategy and Tactics* » établit que la « Société démocratique nationale » doit être basée sur « *les meilleures traditions de la social-démocratie* »⁶⁰⁹. C'est une innovation idéologique et lexicale majeure pour l'ANC, l'introduction d'un concept jusqu'ici inusité. Traditionnellement, les documents de l'ANC évitaient d'astreindre le parti à un courant idéologique précis pour ne pas mettre en péril son unité, et le positionnement idéologique du parti était résumé à quelques formules vagues et « attrape-tout » et quelques principes négatifs aptes à satisfaire tous les sous-groupes et tendances idéologiques qui le constituent : l'ANC est « *non-racial, non-sexiste et démocratique* ». La préface rajoutée au précédent « *Strategy and Tactics* » en 2002 n'était pas plus précise, n'explicitant pas ce que l'ANC était,

document officiel du parti avalisé par le NEC, et où les positions des auteurs sont donc énoncées avec plus de nuance, à mots couverts.

⁶⁰⁶ NETSHITENZHE Joel, GODONGWANA Enoch et NKOMFE Mandla. *Contextual considerations in addressing challenges of leadership. op. cit.*

⁶⁰⁷ On peut reconnaître ici l'influence des théories marxistes : ces populations telles qu'elles sont décrites par les idéologues de l'ANC ressemblent à s'y méprendre au lumpenprolétariat analysé par Marx.

⁶⁰⁸ NETSHITENZHE, Joel, GODONGWANA, Enoch et NKOMFE, Mandla. *Contextual considerations in addressing challenges of leadership. op. cit.*

mais ce qu'il n'était pas : il n'était ni « *néolibéral* », ni « *ultra-gauchiste* »⁶¹⁰. Un des rédacteurs des deux documents explique leur démarche nouvelle consistant à enfin affubler le parti d'une étiquette idéologique spécifique: « *Jusqu'ici, l'identité de l'ANC était floue. On était « non - ... non - ... », ou « ni - ... ni - ... ». L'ANC était « non-racial, non-sexiste ». On n'était « ni le néolibéralisme, ni l'ultra-gauche ». La question, alors, c'est : qu'est-ce qu'on est ? On ne peut plus continuer à être tout pour tout le monde. Alors c'est pour ça que nous avons introduit dans le « *Strategy and Tactics* » le concept de social-démocratie* »⁶¹¹.

Tel que décrit dans la littérature marxiste qui constitue le principal aliment théorique de l'ANC et de ses idéologues, la social-démocratie se caractérise par une reconnaissance de l'économie de marché et de la démocratie libérale et une pratique réformiste: c'est précisément ainsi qu'elle est comprise par les rédacteurs du « *Strategy and Tactics* ». Enoch Godongwana, un des trois rédacteurs principaux, précisément celui qui a poussé pour l'adoption de ce concept⁶¹², explique ainsi ce que signifie pour eux la social-démocratie : « *accepter l'autorité et les structures du capitalisme mais pousser pour des réformes visant à améliorer son efficacité et à réduire les inégalités* »⁶¹³. Dans le « *Strategy and Tactics* », les rédacteurs déconstruisent ce concept et en soulignent les grands traits. L'ANC reconnaît désormais définitivement l'économie de marché et le capitalisme comme le meilleur système économique ; en particulier, le capitalisme monopolistique, jusqu'ici invariablement décrit dans les documents du parti comme son ennemi principal, est désormais considéré comme un partenaire avec lequel le Gouvernement doit travailler pour mettre en place le programme de l'ANC. L'Etat a désormais une fonction de régulation, il est un arbitre entre les différents secteurs sociaux et économiques : il doit notamment constituer et maintenir un pacte social entre le secteur capitaliste et les syndicats⁶¹⁴. Cette idéologie social-démocrate, qui reconnaît l'économie de marché tout en astreignant l'Etat à une certaine redistribution sociale, apparaît pour les rédacteurs du document la plus à même de

⁶⁰⁹ ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society. op. cit.*

⁶¹⁰ ANC. *People's Power in Action - Preface to the Strategy and Tactics of the ANC.* Johannesburg, 2002.

⁶¹¹ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 6 décembre 2007.

⁶¹² *Ibid.*

⁶¹³ GODONGWANA Enoch. A capable state to build a nation. *Umrabulo*, 30, novembre 2007.

⁶¹⁴ ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society. op. cit.*

conforter l'ANC auprès des classes moyennes et de la classe capitaliste tout en ménageant ses soutiens sociaux et électeurs traditionnels que sont la classe ouvrière et les pauvres⁶¹⁵.

2.1.2.5. Un parti-dominant dans l'espace-monde des partis

Ici encore, les théories du parti-dominant sont un outil analytique important, qui permet d'étudier et d'interpréter la tentative de repositionnement de l'ANC que constituent « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et le « *Strategy and Tactics* ». Un parti-dominant, nous disent Pempel, Arian et Barnes, est un parti qui peut renouveler les victoires électorales sans discontinuer car il est considéré par les électeurs (et même par les partis d'opposition) comme le parti « naturel », identifié à l'époque et au régime. Pour se voir reconnaître par les électeurs un tel statut, un parti-dominant doit généralement avoir présidé à la fondation du régime : cette participation initiale lui confère une légitimité historique et elle lui a permis d'orienter et de définir à son image les valeurs et croyances du nouveau système politique et social et de fonder des partenariats durables avec des secteurs socio-économiques et des groupes sociaux antagonistes⁶¹⁶. La question qui intéresse les analystes du parti-dominant est la suivante : comment, dans des sociétés post-industrielles fluides et en perpétuelle évolution, un parti renouvelle-t-il sa dominance, face à sa légitimité historique de fondateur du régime qui s'étirole inévitablement avec le temps et les générations (malgré le travail symbolique d'entretien d'une mémoire dans lequel s'investissent le parti et son gouvernement), et face à l'évolution des clivages sociaux qui remet en question le pacte initial que le parti a conclu avec une coalition de groupes sociaux divers ?⁶¹⁷ Ces auteurs répondent qu'un parti-dominant, pour reproduire sa dominance, doit entretenir un « *cercle vertueux de la dominance* »⁶¹⁸ : il doit utiliser sa position préférentielle de parti-dominant au gouvernement pour

⁶¹⁵ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 29 août 2007.

⁶¹⁶ PEMPEL Theodore. Introduction. *Uncommon democracies : the one-party dominant regimes* et Conclusion. *One-party dominance and the creation of Regimes* In PEMPEL Theodore dir. *Uncommon democracies : the one-party dominant regimes*. New York : Cornell University Press, 1990. p. 1-32. et p. 333-360.

ARIAN Alan, BARNES Samuel. The dominant-party system : a neglected model of party stability. *The Journal of Politics*, 36, 3. 1974.

⁶¹⁷ PEMPEL Theodore. Introduction. *Uncommon democracies : the one-party dominant regimes* et Conclusion. *One-party dominance and the creation of Regimes. op. cit.*

substituer une légitimité à une autre et pour sans cesse redéfinir les contours de la coalition socio-économique sur laquelle il s'appuie. Pour perpétuer sa dominance, un parti-dominant doit abandonner les discours et les symboles qui lui ont initialement permis d'atteindre cette dominance pour y substituer d'autres discours et d'autres symboles. Il doit être suffisamment flexible et politiquement habile pour se débarrasser de certains de ses soutiens sociaux traditionnels, désormais moins viables électoralement, et les remplacer par de nouveaux groupes sociaux qui étaient auparavant hors de son atteinte (voire qui n'existaient pas). Remplacer la légitimité historique de parti fondateur par une forme de légitimité nouvelle, redéfinir la coalition d'intérêts sociaux dont le parti doit s'instaurer le représentant pour s'adapter à la transformation des clivages socio-économiques, c'est précisément l'entreprise des idéologues de l'ANC avec les deux documents qui nous intéressent. A la vieille légitimité de mouvement de libération nationale héroïque vainqueur de l'apartheid et fondateur du nouveau régime, qui s'estompe et n'est pas efficace symboliquement pour garantir la loyauté des nouveaux électeurs, il faut substituer la légitimité d'un parti politique « normal », neuf et moderne dans une société apaisée et mobile ; il faut s'adapter à l'évolution des structures sociales du pays depuis 1994 en repositionnant plus fermement le parti vers les classes moyennes, notamment blanches, pour remplacer certains des groupes sociaux membres de la coalition originelle, ici la population la plus pauvre. A propos de cette stratégie des partis-dominants, Pempel écrit : *« Si un parti est désireux de rester au pouvoir pour des décennies, il ne peut pas se reposer sur le ressassement de sa victoire initiale. Il ne peut pas non plus se reposer exclusivement sur la coalition originelle qui l'a porté au pouvoir. Il doit précisément abandonner les tactiques et les schémas de mobilisation par lesquels il a été victorieux. Avec le temps, les vieilles rigidités doivent être remplacées par de nouvelles flexibilités si le parti entend continuer son règne. En ce sens, le maintien de la domination est clairement un art politique, qui est redevable des capacités et de l'habileté des dirigeants du parti-dominant »*⁶¹⁹. C'est de cet « art politique » qui consiste pour les idéologues et les dirigeants d'un parti-dominant à

⁶¹⁸ *Ibid.*

⁶¹⁹ PEMPEL Theodore. Introduction. Uncommon democracies : the one-party dominant regimes. *op. cit.*

redéfinir sans cesse et efficacement la légitimité et les groupes sociaux sur lesquels le parti repose, dans des sociétés post-industrielles dont les structures et les clivages sont en constante mutation, que relèvent les innovations lexicales et idéologiques de « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et « *Strategy and Tactics* ».

Pour être appréhendé dans toute sa complexité, ce repositionnement de l'ANC doit aussi être mis en relation avec l'inscription de l'ANC dans un tissu institutionnel international de partis politiques, dans un « espace-monde » des partis. Des modèles d'Etat, des modèles administratifs, sont diffusés internationalement, sous des latitudes étrangères à celle de leur conception ; ils sont importés, appropriés, par des élites locales pour lesquelles ils constituent une ressource symbolique et un dispositif de légitimation. Il en est de même pour les modèles partisans, à la fois organisationnels et idéologiques, qui sont « mis sur le marché » et diffusés dans des relations inter-partisanes bilatérales ou des réseaux de partis tels que l'Internationale Socialiste.

L'ANC entretient des relations institutionnelles avec un certain nombre de « partis-frères », interactions qui contribuent partiellement à définir l'organisation et la doctrine du parti. Les liens institutionnels inter-partisans de l'ANC peuvent être décomposés en trois réseaux géographiquement et idéologiquement distincts. Tout d'abord, les anciens mouvements de libération nationale d'Afrique australe aujourd'hui au gouvernement dans leurs pays respectifs (SWAPO namibienne, MPLA angolais, Frelimo mozambicain, ZANU-PF zimbabwéen) : ces relations sont un héritage des luttes contre la colonisation et l'apartheid des années 1970 et 1980, dans lesquels ces partis avaient activement collaboré et s'étaient mutuellement apportés soutiens financier, militaire et logistique. Aujourd'hui, elles sont entretenues par l'organisation de sommets de partis bilatéraux et multilatéraux, la signature de memoranda de coopération, l'envoi de délégations. Ensuite, les grands partis nationalistes et socialistes du tiers-monde, dont les relations avec l'ANC remontent aux années suivant les décolonisations (années 1960) : l'Indian National Congress (INC) indien, le Parti communistes chinois, le Parti communiste vietnamien, le Parti communiste de Cuba (PCC). Enfin, les partis sociaux-démocrates et travaillistes occidentaux, au premier rang desquels le

Labour Party britannique et le Parti social-démocrate suédois (SAP), avec lesquels l'ANC a noué des liens institutionnels très forts depuis les années d'exil, ainsi que le Parti travailliste australien (l'ANC est également membre de l'Internationale socialiste).

Ce sont précisément les interactions avec ces derniers partis occidentaux qui ont récemment fourni aux idéologues de l'ANC des modèles organisationnels et idéologiques partisans nouveaux, ou plus modestement des pistes de réflexion pour une réforme de l'ANC. Le repositionnement de l'ANC que constituent « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et « *Strategy and Tactics* » n'est pas exclusivement endogène, endogène à l'ANC, à l'Afrique du Sud : s'il est principalement motivé par les évolutions de la société sud-africaine, il a également été inspiré aux idéologues du parti par les transformations dans les années 1990 du Labour Party de Tony Blair et du Parti social-démocrate suédois, sous l'étiquette de la « Troisième voie » : repositionnement vers le « centre » de l'échiquier politique, ré-ancrage dans les nouvelles classes moyennes, rupture des liens organiques du parti avec les syndicats⁶²⁰. En rédigeant leurs deux documents, les théoriciens de l'ANC, dont certains avaient fait partie de délégations du parti récemment envoyées en Grande-Bretagne et en Suède pour y glaner informations et observations auprès de leurs partenaires plus au nord, avaient à l'esprit ce modèle⁶²¹.

2.2. Le changement conflictuel et paradoxal

Cette deuxième partie du chapitre porte sur les stratégies et motivations des acteurs intra-partisans dans le processus de changement et sur les résultats imprévus de ce dernier. On s'intéressera d'abord aux stratégies des promoteurs de « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et « *Strategy and Tactics* », qui reposent sur un mélange d'incitations idéologiques et collectives (ancrer définitivement l'ANC dans la social-démocratie pro-capitaliste) et individuelles et sélectives (la quête de postes au sein du NEC et au sein du

⁶²⁰ Sur l'évolution du New Labour, voir notamment la thèse de Xavier Garcia. GARCIA Xavier. *Analyse d'une transition partisane. Le Parti travailliste britannique depuis 1979*. Thèse d'Etat : Sciences politiques : Nice : UFR Droit – Sciences Politiques : 2004. 495 p.

Gouvernement post-Mbeki d'après les élections nationales de 2009) (2.2.1.). On étudiera ensuite les conflits et rapports de force internes complexes qui se nouent autour de l'adoption du « *Strategy and Tactics* », qui aboutissent à un changement contrarié et des résultats imprévus. Le « *Strategy and Tactics* » est adopté par la Conférence de Polokwane, mais cette même conférence élit une nouvelle direction du parti qui a fait campagne en usant de répertoires drastiquement opposés à ceux du « *Strategy and Tactics* » et qui va considérablement s'éloigner de ses prescriptions. Conséquence imprévue d'un changement dirigé inabouti, c'est le nouveau parti créé par des dissidents de l'ANC défaits à la conférence de Polokwane qui va récupérer et faire siens les dogmes et positionnements du « *Strategy and Tactics* » que l'ANC a adopté mais n'applique pas (2.2.2.).

2.2.1. Des incitations plurielles et imbriquées

Le « modèle de la poubelle » est efficace pour rendre compte de la complexité d'un processus de décision et de production de politique. Ce dernier est « *une combinaison très contextuelle d'acteurs, d'opportunités et de choix, de problèmes et de solutions* »⁶²², « *une collection de solutions à la recherche de problèmes, d'idéologies cherchant des opportunités de s'exprimer, de projets à la recherche de supporters, et de gens à la recherche d'emplois, de reconnaissance ou de distraction* »⁶²³. Tous les acteurs participant au processus de production du « *Strategy and Tactics* » n'y participent pas pour les mêmes raisons et n'en attendent pas les mêmes choses; certains d'entre eux arrivent avec des solutions pour des problèmes qui n'existent pas, et le document n'est souvent pour eux pas seulement une fin, mais également un moyen : moyen de disqualifier des concurrents dans la lutte interne pour les postes, moyen de construire sa légitimité personnelle. Les sociologues de l'action collective et du militantisme ont classiquement classé les incitations des acteurs à participer à l'action collective et au parti en deux catégories : les incitations collectives (idéologie, identité, solidarité) et les incitations sélectives (argent, postes, pouvoir, prestige)⁶²⁴ ;

⁶²¹ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 6 décembre 2007.

⁶²² MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*. op. cit. p. 80.

⁶²³ *Ibid.* p. 82.

⁶²⁴ PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power*. Cambridge: Cambridge University Press, 1988. p. 9-11

d'autres ont adopté une classification plus fine, distinguant les incitations idéologiques (l'adhésion à une cause, à une idéologie), matérielles (postes et emplois) et symboliques (reconnaissance, amitié, etc)⁶²⁵. Ces analyses confèrent à l'idéologie un rôle double : d'un côté, elle a pour fonction d'entretenir les incitations collectives ; de l'autre, elle remplit une fonction d'occultation des incitations sélectives⁶²⁶. Les acteurs qui participent à la production de « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et « *Strategy and Tactics* » sont motivés par des incitations plurielles et imbriquées, qui ne sont pas les mêmes pour tous (ou pas dans les mêmes proportions).

2.2.1.1. Les incitations idéologiques : préciser l'identité du parti

Les cadres de l'ANC qui faisaient partie du Sous-comité de l'Education politique du NEC qui a rédigé le « *Strategy and Tactics* » étaient animés par des incitations idéologiques, en particulier les trois d'entre eux, dirigés par Joel Netshitenzhe, qui ont initié dans « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » la réflexion et les analyses qui ont irrigué le « *Strategy and Tactics* ». Ces trois auteurs (Netshitenzhe, Godongwana et Nkomfe) entendaient en particulier redéfinir l'idéologie de l'ANC, ou plutôt la définir plus précisément. On l'a vu, l'idéologie de l'ANC était ambiguë et imprécise, définie par négations : « *non-racial, non-sexiste et démocratique* », ni néolibéral ni ultragauchiste. Dans un contexte post-apartheid où l'ANC est désormais le parti de gouvernement, cette idéologie vague et minimale qui avait permis à l'ANC d'agir sous l'apartheid comme un front, de fédérer des tendances idéologiques et des groupes sociaux seulement unis par leur désir commun de se débarrasser d'un régime qui entravait leurs aspirations spécifiques, est devenue problématique selon ces théoriciens: elle alimente les tensions internes et elle est devenue un fardeau dans la formulation des politiques publiques⁶²⁷. Avec la nouvelle mouture du « *Strategy and Tactics* » et l'introduction de concepts tels que « social-démocratie » et « Etat

⁶²⁵ GAXIE Daniel. Economie des partis et rétributions du militantisme. *Revue française de science politique*, 27, 1, 1977. p. 123-154.

⁶²⁶ PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power*. op. cit. p. 11.

GAXIE Daniel. Economie des partis et rétributions du militantisme. op. cit.

⁶²⁷ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 29 août 2007.

développementaliste », ils voulaient définir plus précisément ce qu'est l'ANC, ce que sont ses politiques.

D'un côté, le nouveau « *Strategy and Tactics* » apparaît comme un simple prolongement de la lutte symbolique entre groupe pro-Mbeki et groupe SACP-Cosatu sur l'identité de l'ANC, son positionnement vis-à-vis des classes sociales et ses politiques économiques (en particulier son rapport au capital) : le théoricien du camp pro-Mbeki, Joel Netshitenzhe, est l'initiateur de « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et « *Strategy and Tactics* », et il entend par ces derniers ancrer plus franchement l'ANC vers les classes moyennes et confirmer définitivement l'adhésion de l'ANC au capitalisme. En ce sens, l'introduction de la nouvelle catégorie « social-démocratie » n'est qu'une étape supplémentaire de la lutte de classements à laquelle se livrent les deux factions à l'aide des catégories issues du clivage gauche / droite, que nous avons étudiée dans le chapitre précédent. Le groupe Mbeki considérait en effet que l'adoption officielle par l'ANC de l'étiquette « gauche » à la Conférence de Stellenbosch de 2002, originellement conçue pour « couper l'herbe sous le pied » du groupe SACP-Cosatu, s'était retournée contre lui : le groupe SACP-Cosatu arguait désormais de cette identité « de gauche » de l'ANC pour dénoncer les politiques économiques du Gouvernement Mbeki, stigmatisées comme « non-ANC ». En introduisant la catégorie « social-démocratie », les intellectuels pro-Mbeki du parti entendaient « fermer la porte » à ce type de critique en précisant de quel type de « gauche » l'ANC se réclamait : une gauche responsable et modérée, reconnaissant l'économie de marché. Un des rédacteurs pro-Mbeki du « *Strategy and Tactics* » éclaire cette dimension stratégique de l'introduction du nouveau terme : « *Avec cette clause de Stellenbosch sur l'ANC comme « force disciplinée de la gauche », le SACP et Cosatu finissaient par croire que l'ANC était « leur » parti, et ils critiquaient les politiques du Gouvernement comme « non-ANC ». Alors on doit préciser ce qu'on entend par « gauche », avec cette notion de « social-démocratie »* »⁶²⁸.

Mais ces deux documents sont plus que le simple prolongement des luttes de classement précédentes. Ils constituent une entreprise doctrinale innovante,

⁶²⁸ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 7 septembre 2007.

avec l'introduction d'analyses, de concepts et de lexique nouveaux. Ils sont une entreprise intellectuelle propre à Joel Netshitenzhe, qui l'initie et la « pilote », dans laquelle ce dernier s'éloigne singulièrement des registres de légitimation et des répertoires favorisés par son chef de faction Mbeki. Les documents évoquent une société en voie de déracialisation, où les identités raciales s'estompent, alors que le Président Mbeki a précisément construit sa légitimité en utilisant le répertoire de la « Transformation » et n'a eu de cesse de rappeler les inégalités raciales et le racisme persistant au sein de la société sud-africaine ; ils introduisent un vocabulaire nouveau et apaisé apte à dépeindre une société normalisée, alors que Mbeki est féru de jargon marxiste-léniniste. Le Président Mbeki est proche de la fin de son deuxième mandat à la tête du pays et va devoir quitter le pouvoir, après dix années à la tête du Gouvernement⁶²⁹ : le « *Strategy and Tactics* » avalise la fin de cette ère et des registres de légitimation qui y ont eu cours.

2.2.1.2. Les incitations matérielles : des jeunes leaders en quête de postes et de légitimité et la lutte de succession Mbeki vs Zuma

Le processus du « *Strategy and Tactics* » prend place dans un contexte particulier, celui d'une lutte pour les postes : la Conférence de Polokwane de décembre 2007 qui doit débattre et adopter le document est aussi une conférence électorale, qui va élire les six nouveaux officiels⁶³⁰ et le nouveau NEC du parti pour les cinq ans à venir. En terme de personnel dirigeant, elle semble marquer la fin d'une époque et inaugurer l'arrivée dans les couches dirigeantes du parti puis au Gouvernement d'une nouvelle strate de cadres : des dirigeants plus jeunes, majoritairement issus de la génération de militants de Juin 1976⁶³¹. En effet, Thabo Mbeki, Président du parti et du pays, va donc laisser sa place de Président de la République une quinzaine de mois plus tard, en avril 2009 ; il est attendu que nombre de ses « compagnons de route », membres du Gouvernement depuis 1999, voire 1994, quittent le Gouvernement avec lui⁶³². Autant la Conférence précédente de

⁶²⁹ La Constitution du pays limite à deux le nombre de mandats présidentiels consécutifs.

⁶³⁰ Président, Vice-président, Secrétaire général, Vice-secrétaire général, *Chairperson*, Trésorier.

⁶³¹ La mobilisation des lycéens et étudiants noirs après la répression par l'armée d'une manifestation d'écoliers à Soweto le 16 juin 1976 a grandement contribué à alimenter et régénérer les rangs du parti à la fin des années 1970, et a fait émerger une nouvelle génération de militants puis de cadres.

⁶³² Pour une sociologie des dirigeants de l'ANC, voir SEVERIN Marianne. *Les réseaux ANC (1910-2004) : histoire politique de la constitution du leadership de la nouvelle Afrique du Sud*. Thèse de Doctorat : Sciences politiques : Bordeaux : Institut d'Etudes Politiques : 2006. 1086 p.

Stellenbosch en 2002, à mi-chemin des deux mandats de Mbeki, avait majoritairement reconduit le NEC élu à la Conférence précédente de 1997, autant à la Conférence de Polokwane la structure des opportunités apparaît ainsi favorable à un renouvellement générationnel des dirigeants du parti. Avant Polokwane, de nombreux cadres de l'ANC, quadragénaires ou tout neufs quinquagénaires occupant des rangs secondaires dans l'appareil du parti, estiment donc que leur temps est venu, et entendent profiter de la conférence pour intégrer le NEC et ainsi se positionner au mieux pour un poste au Gouvernement après les élections d'avril 2009⁶³³.

Pour certains de ces cadres plus jeunes en quête d'opportunités et de postes, participer au processus de production du « *Strategy and Tactics* » est apparu comme un investissement : un moyen privilégié de construire une légitimité personnelle, de gagner en visibilité, de conforter leur statut d'intellectuel et de dirigeant au sein du parti. Les deux théoriciens qui encadrent Joel Netshitenzhe et initient avec lui le « *Strategy and Tactics* » sont bien représentatifs de cette strate de dirigeants du parti plus jeunes et qui n'ont pas encore accédé aux fonctions gouvernementales les plus prestigieuses (Ministres du Gouvernement national, en particulier). Enoch Godongwana et Mandla Nkomfe ont tous les deux exactement 50 ans, et sont tous les deux issus du militantisme de Juin 1976 ; tous les deux sont encore largement des personnalités périphériques du parti, exerçant des fonctions au niveau provincial. Enoch Godongwana est certes membre du NEC depuis 1997, mais il n'a jamais été appelé au Gouvernement central, et exerce à ce moment-là la fonction de Ministre des Affaires Economiques de la province de l'Eastern Cape. Mandla Nkomfe n'a, lui, jamais été membre du NEC, et il exerce la fonction de Chef du groupe parlementaire (*Chief Whip*) de l'ANC au Parlement de la province du Gauteng. On peut étendre cette analyse aux autres membres du Sous-comité du NEC qui a rédigé le « *Strategy and Tactics* ». Ceux au sein de ce comité qui se sont particulièrement impliqués dans l'élaboration du « *Strategy and Tactics* » présentent le même profil. Ainsi, Molefi Sefularo : il est relativement « jeune » (50

⁶³³ Plusieurs cadres du parti, entre 45 et 55 ans et non-membres du Gouvernement, nous ont exprimé ce sentiment. La citation suivante en est un bon exemple : « *Les dirigeants qui sont au gouvernement depuis 1994, les Erwin, Pahad, Mufamadi, vont quitter le Gouvernement après les prochaines élections. Désormais, c'est à nous de prendre la relève, des dirigeants comme moi, des quadras, des quinquas* ». DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 10 septembre 2007.

ans), et c'est également une personnalité secondaire et provinciale (il est simplement Député au Parlement national, après avoir été Ministre de la province du North West) n'ayant jamais fait partie du Gouvernement national.

Pour ces leaders jeunes et périphériques en quête de postes plus glorieux dans un contexte électif, participer au processus d'élaboration du « *Strategy and Tactics* », et le faire savoir, est une stratégie permettant de se construire une image, une stature, en convertissant leur capital intellectuel en légitimité. Incidemment, Godongwana, Nkomfe et Sefularo feront tous les trois partie de la liste officielle de candidats au NEC à la Conférence de Polokwane. Plus précisément, l'importation au sein de l'ANC de concepts et de termes nouveaux, tels que « social-démocratie », « Etat développementiste », « Société démocratique nationale » est pour ces jeunes leaders une ressource symbolique qui leur permet de mettre en scène et faire valoir leur modernité et de « ringardiser » les élites partisans en place.

Dans le contexte de la compétition interne pour l'accès aux postes de direction, le « *Strategy and Tactics* » est également un outil symbolique que l'une des deux grandes coalitions intra-partisanes qui s'est constituée entend instrumentaliser pour délégitimer l'autre. En effet, en vue de la Conférence et de l'élection des dirigeants, deux grandes coalitions sont en train de s'établir quand sont produits les deux documents qui nous intéressent ici. D'un côté, celle autour du Président Mbeki, qui ne peut plus se représenter à la tête du pays mais entend néanmoins briguer un troisième mandat à la présidence du parti ; de l'autre côté, celle qui se constitue en soutien de la candidature du Vice-président de l'ANC, Jacob Zuma⁶³⁴. Certains des rédacteurs de « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et « *Strategy and Tactics* » sont fermement

⁶³⁴ Jacob Zuma, ancien Chef des services secrets de l'ANC en exil et ex-Président de l'ANC du KwaZulu-Natal, était le Vice-président de l'ANC depuis la Conférence de Mafikeng de 1997, et fut naturellement désigné Vice-président de l'Afrique du Sud après les élections de 1999. Il était alors considéré comme un proche de Mbeki, avec qui il avait étroitement travaillé en exil. En juin 2005, son conseiller financier Shabir Shaik est condamné pour corruption, et le juge établit dans ses attendus qu'il existe une relation de corruption entre les deux hommes. En conséquence, Mbeki le limoge de son poste de Vice-président du pays, avant qu'il ne soit formellement poursuivi pour corruption. Le NEC pro-Mbeki de l'ANC le contraint également à démissionner de la Vice-présidence de l'ANC. Zuma dénonce un complot politico-judiciaire qui viserait à l'écartier du pouvoir. Le National General Council de l'ANC de juin 2000 est une victoire pour lui, puisqu'il rétablit Zuma dans ses fonctions de Vice-président de l'ANC. Dans les mois qui suivent, Zuma, populaire parmi les militants, parvient à rassembler derrière son nom des opposants à Mbeki au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance et s'impose comme un candidat crédible pour la présidence de l'ANC en vue de la Conférence de Polokwane.

engagés derrière Mbeki, en particulier Netshitenzhe et Sefularo⁶³⁵ : les deux documents font clairement partie d'une stratégie de délégitimation de la candidature de Zuma et des répertoires que ce dernier utilise. Zuma a en effet initialement construit sa campagne en capitalisant sur la nostalgie du militarisme et des années de lutte et en réactivant le répertoire qui en est issu, notamment en recyclant une vieille chanson du MK (l'ancienne branche militaire de l'ANC), « *Umshini Wam* » (« Apportez-moi ma mitrailleuse ») qui est devenue l'hymne de sa campagne⁶³⁶. C'est précisément ce répertoire militant et militariste issu de l'ère précédente, celle du combat anti-apartheid, que les rédacteurs des deux documents entendent délégitimer et reléguer au « placard » des vieilleries, en tentant d'y substituer un répertoire nouveau en phase avec une société démocratique et pacifiée. Également, la coalition Zuma use d'une rhétorique pro-pauvres et pro-classes ouvrières. Le SACP et Cosatu font en effet partie des principaux soutiens de la candidature de Zuma et sont des participants très actifs à sa campagne : opérant officiellement depuis leurs organisations respectives, leurs dirigeants ne sont en effet pas tenus par la discipline organisationnelle de l'ANC, au contraire de Zuma lui-même, et peuvent critiquer le camp Mbeki avec une totale liberté. Leur thème normatif privilégié dans cette œuvre est celui de la question de classe : le Gouvernement Mbeki est accusé d'avoir dévié d'une certaine tradition pro-ouvrière de l'ANC, de faire de l'ANC un parti de la bourgeoisie et de délaisser les couches les plus pauvres de la société. Zuma lui-même ne rechigne pas à user de ce registre, dans une version plus aseptisée. En arrimant l'ANC à la social-démocratie, aux classes moyennes, à l'économie capitaliste, les penseurs pro-Mbeki entendent faire de « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » et « *Strategy and Tactics* » des entreprises intellectuelles de disqualification de ce répertoire de classe qu'utilise la coalition Zuma. Significativement, l'objectif officiel de « *Contextual considerations in addressing challenges of leadership* » est d'encadrer la discussion sur la succession de Mbeki

⁶³⁵ Netshitenzhe est depuis longtemps un proche de Mbeki, et il sera à Polokwane le candidat de la coalition Mbeki pour le poste de *Chairperson*. Sefularo, Vice-président de l'ANC du North West, a été le « chef d'orchestre » de la campagne de Mbeki dans cette province. Godongwana et Nkomfe sont en revanche restés relativement neutres dans cette lutte interne.

⁶³⁶ Sur l'usage stratégique de ce répertoire militant par Zuma, voir GUNNER Liz. Jacob Zuma, the Social Body and the Unruly Power of Song. *African Affairs*, 108, 430, 2009, p. 27-48.

et l'élection du Président du parti⁶³⁷ : les auteurs écrivent que pour pouvoir élire un nouveau Président et de nouveaux dirigeants, il faut d'abord clairement définir ce qu'est l'ANC et ce que sont ses politiques, sa vision du monde ; une fois cette tâche préliminaire réalisée, on pourra en conséquent établir les critères de ce que serait un bon Président de l'ANC. Au vu de la vision de la société sud-africaine qui est celle du document, et des traits, positionnements et répertoires de cet ANC renouvelé que ses rédacteurs appellent de leurs vœux, on perçoit aisément leur parti-pris dans la lutte entre les deux camps pour la présidence et le NEC.

2.2.1.3. Les incitations symboliques : reconnaissance, prestige et processus de subjectivation

Pour certains cadres, participer au processus de production du « *Strategy and Tactics* » est porteur de fortes gratifications symboliques. Le « *Strategy and Tactics* » est traditionnellement le document doctrinal central du parti, et être appelé parmi les « happy few » chargés de le rédiger est vécu par certains comme une reconnaissance de leur intellect et de leur stature, qui suscite la fierté et constitue une incitation à l'engagement en tant que telle⁶³⁸. S'y ajoutent l'excitation et le plaisir d'être en quelque sorte « au cœur de la machine », d'être un acteur, d'exercer une influence et d'avoir un impact. On a d'ailleurs pu constater que ces sentiments entraînent chez certains des cadres impliqués un processus de subjectivation : ils se vivent comme des « Jeunes Turcs », comme des intellectuels précurseurs qui, dans un petit groupe d'initiés qui se reconnaissent, vont sans sourciller et sans trembler modifier de l'intérieur la trajectoire du parti centenaire⁶³⁹.

En examinant les différentes incitations qui ont amené des cadres du parti à s'investir dans la production d'un changement doctrinal, on a pu constater que le changement partisan n'a rien d'automatique et n'est pas un processus linéaire d'adaptation d'une structure à son environnement : il implique des acteurs intra-partisans poussés par des motivations diverses (idéologiques, matérielles,

⁶³⁷ NETSHITENZHE Joel, GODONGWANA Enoch et NKOMFE Mandla. Contextual considerations in addressing challenges of leadership. *op. cit.*

⁶³⁸ Ainsi, quand on demande à un des rédacteurs pourquoi, à son avis, il a été sélectionné dans l'équipe chargée de rédiger le nouveau « *Strategy and Tactics* », il répond fièrement « Parce que je réfléchis ! Et les gens le savent. » SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 7 septembre 2007.

⁶³⁹ C'est notamment très perceptible dans les entretiens avec Molefi Sefularo.

symboliques), qui opèrent une sélection parmi les différentes pressions que l'environnement émet sur la structure à l'aune de leurs propres intérêts et de leur propre grille de lecture. L'interprétation par ces théoriciens du parti des données sociologiques et démographiques sur lesquelles ils se sont appuyés pour établir leur diagnostic sur la société sud-africaine apparaît ainsi pré-orientée par leurs motivations et leurs intérêts personnels, voire par leur ancrage social et géographique et leur habitus. L'Afrique du Sud qu'ils décrivent, apaisée, en voie de normalisation et de déracialisation, dominée par des classes moyennes en expansion, cosmopolite et urbaine, n'est qu'une Afrique du Sud parmi d'autres. D'autres interprétations des données étaient possibles, qui auraient entraîné d'autres prescriptions pour l'ANC: elles auraient par exemple mis en lumière la faiblesse relative, malgré sa croissance, des effectifs de la classe moyenne, la persistance de la pauvreté et du chômage⁶⁴⁰, en particulier dans les zones rurales et dans la périphérie des grandes villes, les sentiments populaires de xénophobie qui allaient éclater au grand jour quelques mois plus tard lors des émeutes anti-étrangers, la multiplication des conflits sociaux et des mouvements de protestation violents à l'échelle locale, qui contredit l'image d'une société pacifiée. Leur lecture de ces données est informée par leurs motivations idéologiques: Joel Netshitenzhe est depuis les années 1990, avec Thabo Mbeki, le principal partisan au sein de l'ANC d'un repositionnement du parti vers les classes moyennes (on l'a vu dans le chapitre précédent). Leur ancrage social et géographique et leur habitus orientent également leur perception de l'Afrique du Sud. Deux des trois initiateurs des documents (Netshitenzhe et Nkomfe) sont des urbains, vivant dans la province du Gauteng, la plus urbanisée et la plus riche d'Afrique du Sud, et ils sont des membres éminents de cette classe moyenne aisée, citadine, mobile et cosmopolite qu'ils décrivent dans leurs écrits⁶⁴¹. Il y a une homologie claire entre leur position dans le champ social et leur vision du monde, et il n'y a pas d'emprise unilatérale de l'environnement sur la structure, tant le rôle des acteurs

⁶⁴⁰ En 2007, le taux de chômage était officiellement de 25,8 % (et sans doute en fait plus important), 61% des Sud-Africains vivaient sous le seuil de pauvreté et l'Afrique du Sud était, d'après l'indice Gini, le pays du monde où les inégalités sociales étaient les plus fortes.

⁶⁴¹ Tous nos entretiens avec Mandla Nkomfe avaient ainsi lieu, à sa demande, à Newtown, le quartier de Johannesburg-centre en plein renouveau culturel et économique, où sont en train de fleurir les librairies, les théâtres et les restaurants tendance.

intra-partisans et de leurs stratégies, avec leurs motivations et leurs habits, est grand dans la définition et la mise en place du changement.

2.2.2. Les effets imprévus du changement dirigé

La rédaction du document de discussion « *Strategy and Tactics* » n'est qu'une étape du processus de production doctrinal. Une fois rédigé par le Sous-comité du NEC, le document de discussion doit être débattu dans les structures du parti, et le processus doit s'achever par son adoption, modifié ou non, ou son rejet à la Conférence nationale de Polokwane. En février 2007, le document de discussion est rendu public et envoyé pour débats dans les structures du parti, à commencer par les branches locales, ainsi que des documents de discussion thématiques (économie, gouvernance, relations internationales, etc). Les structures provinciales de l'ANC organisent quelques mois après des conférences provinciales qui compilent et résument les réactions et commentaires de leurs branches dans des rapports provinciaux. Quelques semaines après, fin juin 2007, a lieu une Policy Conference⁶⁴²: cette conférence, qui a lieu quelques mois avant la Conférence nationale, est explicitement dédiée à la discussion des politiques du mouvement. Les organisateurs du parti ont en effet constaté que les Conférences nationales sont « vampirisées » par l'élection des dirigeants et ne constituent jamais réellement une opportunité de discuter sérieusement des politiques et positions. Le format de la Policy Conference est censé favoriser les débats poussés: en effet, il y a beaucoup moins de délégués qu'à la Conférence nationale (à peu près 1500 au lieu de 4000) et les commissions y sont plus petites. La Policy Conference amende et révisé les documents, dont les nouvelles versions sont ensuite renvoyées encore une fois pour discussion dans les branches du parti, puis discutées par la Conférence nationale: les résolutions et les documents adoptés à cette dernière deviennent les positions officielles du parti. Mais cette Conférence de Polokwane est également chargée d'élire la nouvelle direction du parti, et le processus de production et d'adoption du document est capturé par la compétition entre factions pour l'accès aux postes.

⁶⁴² Sur les différentes étapes du processus de production des documents doctrinaux de l'ANC, et en particulier la Policy Conference, voir DARRACQ Vincent. « Nous nous retrouverons au Limpopo ! » : la National Policy Conference de l'ANC (juin 2007). *Politique africaine*, 109, 2008.

2.2.2.1. Le « Strategy and Tactics » dans la lutte de succession

La Conférence de Polokwane est une conférence électorale, et les débats et discussions sur le « *Strategy and Tactics* » sont partiellement orientés par la compétition pour les postes et les logiques de regroupement et de construction de coalitions. Deux coalitions se sont formées autour du Président sortant du parti Thabo Mbeki et de son Vice-président Zuma⁶⁴³. La coalition qui s'est rassemblée autour de Zuma est hétérogène et regroupe diverses organisations et sous-groupes : ANC du KwaZulu-Natal (dont est issu Zuma), ANC Youth League, Cosatu⁶⁴⁴, SACP, Secrétariat général de l'ANC, des leaders importants marginalisés par Mbeki. Les multiples thèmes normatifs qu'ils emploient dans leur campagne reflètent cette hétérogénéité. L'ANCYL introduit le thème normatif classique de la « base militante contre les élites » et invoque la démocratie interne et les militants contre les dirigeants en place⁶⁴⁵. Le Secrétariat général de l'ANC, représenté par le Secrétaire général Kgalema Motlanthe, dénonce la marginalisation des structures centrales du parti au profit du Gouvernement ou, pour reprendre la classification de Katz et Mair⁶⁴⁶, celle du « parti central » par le « parti au gouvernement »⁶⁴⁷. Cosatu et le SACP usent d'une grille de lecture qui est celle de la lutte des classes: la campagne de Zuma est un combat de la classe ouvrière contre la classe capitaliste représentée par Mbeki⁶⁴⁸.

C'est avec ce discours classiste que Cosatu et le SACP entrent dans le débat qui s'est ouvert au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance sur le « *Strategy and Tactics* »⁶⁴⁹. Le texte fait selon eux de l'ANC un parti pro-capitalisme et pro-

⁶⁴³ Sur la lutte factionnelle Mbeki / Zuma, voir GUMEDE William. South Africa: Jacob Zuma and the Difficulties of Consolidating South Africa's Democracy. *African Affairs*, 107, 427, 2008. p. 261-271.

⁶⁴⁴ Pour une analyse de la compétition Zuma – Mbeki vue des militants de COSATU, voir BERESFORD Alex. Comrades 'back on track'? The durability of the Tripartite Alliance in South Africa. *African Affairs*, 108, 432, 2009. p. 391-412.

⁶⁴⁵ L'emploi dans les luttes intra-partisanes de ce thème normatif du militantisme et de la démocratie interne est une stratégie classique des « outsiders » contre les dirigeants sortants.

LAGROYE Jacques. Change and permanence in political parties. *Political Studies*, 37, 3, 1989, p. 362-75.

⁶⁴⁶ KATZ Richard, MAIR Peter. The ascendancy of the party in public office: party organizational change in 20th century democracies In GUNTHER Richard, LINZ Juan, MONTERO José Ramon dir. *Political parties. Old concepts and new challenges*. Oxford: Oxford University Press, 2002. p. 113-135.

⁶⁴⁷ Le document de discussion sur l'organisation de l'ANC rédigé pour la Conférence de Polokwane par le Secrétaire général Kgalema Motlanthe, en collaboration avec les Secrétaires généraux provinciaux, exprime clairement les revendications du « parti central » contre le « parti au gouvernement ».

ANC. *Towards the centenary of the ANC. A strategic agenda for organisational renewal*. Document de discussion, Johannesburg, 2007.

⁶⁴⁸ COSATU. *COSATU paper on the leadership challenge*. Johannesburg, 2007

⁶⁴⁹ SACP. *Two steps forward, two steps back. SACP perspectives on the ANC Draft Strategy and Tactics 2007*. Johannesburg, 2007.

COSATU. *COSATU response to the ANC draft Strategy and Tactics document*. Johannesburg, 2007.

capitalistes, avec « *une ligne idéologique basée sur l'idéologie des patrons* »⁶⁵⁰. Ils s'attaquent également au nouveau vocabulaire introduit par le document, décrit comme « *des concepts obscurs et un langage étranger à l'ANC et à sa tradition* »⁶⁵¹. En conclusion, le document est pour eux « *une déviation fondamentale vis-à-vis des politiques centrales de l'ANC* »⁶⁵² ou, comme l'explique le titre d'une tribune de presse du Secrétaire général de Cosatu, « *Un recul vis-à-vis du programme historique de l'ANC* »⁶⁵³. C'est tout logiquement qu'ils demandent donc aux militants de l'ANC de le rejeter. Au diagnostic et aux prescriptions des rédacteurs du document, les théoriciens de Cosatu et du SACP répondent par une analyse alternative de la société sud-africaine, une autre lecture et interprétation des données socio-économiques : la société sud-africaine est marquée par la pauvreté d'une grande majorité et le chômage, et le développement d'une classe capitaliste noire ne contribue en rien à résorber ces problèmes; loin d'être une société apaisée et normalisée, elle est traversée de conflits de classe plus violents et désespérés que jamais, dans lequel l'ANC doit s'engager aux côtés de la classe ouvrière⁶⁵⁴.

Dans la perspective du conflit pour l'élection des dirigeants, des groupes membres de la coalition de Zuma jusqu'ici pas vraiment identifiés avec la gauche de la Triple-Alliance, en particulier l'ANC Youth League et l'ANC du KwaZulu-Natal, vont relayer et s'accaparer le discours de classe anti-Mbeki initié par le SACP et Cosatu. L'idéologie a ici clairement une fonction d'occultation des incitations matérielles. Elle apparaît comme la motivation « noble », celle qu'il faut afficher vis-à-vis de l'extérieur et qui masque les effets d'opportunités, les stratégies personnelles et les ambitions matérielles⁶⁵⁵. Mais elle a aussi pour les deux coalitions une fonction de classement : elle permet de simplifier et de rendre plus lisibles les confrontations entre deux camps hétérogènes, qui vont se classer sous deux étiquettes idéologiques opératoires car polarisantes et

⁶⁵⁰ COSATU. *COSATU response to the ANC draft Strategy and Tactics document*. *op. cit.*

⁶⁵¹ *Ibid.*

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ VAVI Zwelinzima. A retreat from the historic ANC programme. *Mail & Guardian*, 27 avril 2007.

⁶⁵⁴ SACP. *Two steps forward, two steps back. SACP perspectives on the ANC Draft Strategy and Tactics 2007*. *op. cit.*

Cosatu. *COSATU response to the ANC draft Strategy and Tactics document*. *op. cit.*

⁶⁵⁵ Ceci rappelle la distinction que Frederick Bailey opère entre règles normatives (ce qu'il faut dire) et règles pragmatiques (ce qu'il faut faire).

BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*. Paris : PUF, 1971.

homogénéisantes⁶⁵⁶. Le document de discussion « *Strategy and Tactics* » va ici opérer comme un opérateur de regroupement, qui permet aux deux camps de se classer, de se compter, d'évaluer leurs forces et de s'envoyer des messages. En aval de la Policy Conference de juillet 2007, et pendant la conférence elle-même, le débat sur le « *Strategy and Tactics* » devient en quelque sorte un enjeu de substitution : la Policy Conference étant exclusivement dédiée aux discussions doctrinales, et le processus électif n'ayant pas officiellement débuté⁶⁵⁷, les deux camps se comptent, se mobilisent et s'affrontent par l'intermédiaire du document. Les prises de positions des différents groupes ou sous-groupes dans le débat se révèlent en effet être déterminées par leur positionnement dans la lutte pour la succession. Très simplement, presque caricaturalement, les groupes pro-Zuma se positionnent contre le document et les groupes pro-Mbeki en sa faveur. Ceci amène certains sous-groupes à des virevoltes idéologiques qui montrent que l'idéologie a pour eux avant tout une double-fonction d'occultation des motivations matérielles et d'ordonnement des luttes intra-partisanes. Ainsi, l'ANC Youth League et l'ANC du KwaZulu-Natal qui n'étaient pas jusqu'ici connus pour leur radicalisme de gauche, bien au contraire, militent avant et pendant la Policy Conference pour un rejet du document⁶⁵⁸ au nom de la classe ouvrière et des pauvres et de la lutte contre le capitalisme et caricaturent ses rédacteurs comme « *les hommes du Président* »⁶⁵⁹. L'ANC de l'Eastern Cape, qui deux ans auparavant, au National General Council de 2005, avait été l'artisan principal du rejet de textes assez proches du « *Strategy and Tactics* », se trouve être maintenant, depuis qu'il s'est fermement positionné en faveur de la candidature de Mbeki, le plus fervent partisan du nouveau document. Thabo Mbeki lui-même, bien que n'ayant pas participé à la rédaction du document et que certains aspects de ce dernier s'éloignent fortement de ses idées personnelles, interviendra à plusieurs reprises de

⁶⁵⁶ Ainsi, lors de la séance d'ouverture de la Policy Conference, les supporters de Zuma chantait une chanson qui affirmait : « *Nous les supporters de Zuma, nous sommes pour le socialisme* ». Observation de l'auteur. Policy Conference de l'ANC, 27-30 juin 2007.

⁶⁵⁷ Ce n'est que quelques semaines plus tard que le processus officiel de nomination des candidats pour les postes de direction commencera.

⁶⁵⁸ Observation de l'auteur. Policy Conference de l'ANC, 27-30 juin 2007. Des militants de l'ANCYL y argumentent même que la mouture précédente de 1997 était toujours valide et ne nécessite aucune révision.

⁶⁵⁹ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 6 décembre 2007.

façon vigoureuse dans les commissions de la Policy Conference pour pousser les commissions à son adoption⁶⁶⁰.

A l'issue de la Policy Conference, le document de discussion ne connaît que des révisions mineures. La référence à la social-démocratie est atténuée : le document original liait l'ANC aux « *meilleures traditions de la social-démocratie* », la nouvelle mouture nuance en rajoutant « *sous certains aspects* »⁶⁶¹. Le reste du document est conservé⁶⁶². A la Conférence nationale de Polokwane, ce texte révisé est officiellement adopté, sans modification supplémentaire : il remplace le « *Strategy and Tactics* » précédent de 1997 et devient le nouveau texte doctrinal central de l'ANC⁶⁶³. Mais parallèlement, à la même Conférence de Polokwane, l'élection des dirigeants a consacré la victoire sans appel de la coalition Zuma : Zuma l'a emporté aisément contre Mbeki pour la présidence du parti, ainsi que ses candidats pour les cinq autres postes d'officiels ; les pro-Zuma dominant outrageusement le nouveau NEC. Les rédacteurs du « *Strategy and Tactics* » ont connu des fortunes diverses et souvent malheureuses : Joel Netshitenzhe, candidat du camp Mbeki pour le poste de *Chairperson*, a été défait, et il n'a été réélu au NEC que d'extrême justesse (en 73^{ème} position sur 80) ; Mandla Nkomfe n'est pas parvenu à être élu au NEC, tout comme Molefi Sefularo ; Enoch Godongwana y a été élu assez confortablement (en 34^{ème} position), car il n'était pas identifié au camp Mbeki mais plutôt au troisième homme Tokyo Sexwale⁶⁶⁴. Voilà un premier paradoxe, un effet imprévu du changement dirigé : le « *Strategy and Tactics* » est adopté comme la nouvelle doctrine de l'ANC par une Conférence qui élit pour le mettre en application des dirigeants qui ont souvent fait campagne contre lui, ou tout au moins en mobilisant des répertoires et des thèmes normatifs diamétralement opposés à sa philosophie :

⁶⁶⁰ Observation de l'auteur. Policy Conference de l'ANC, 27-30 juin 2007.

⁶⁶¹ L'un des rédacteurs du « *Strategy and Tactics* » n'était pas perturbé outre mesure par ces subtilités : « *La Policy Conference n'a pas voulu de la référence à « social-démocratie », mais tout le contenu du document qui a été avalisé, c'est de la social-démocratie!* ». NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 5 juillet 2007.

⁶⁶² ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society. Revised Draft*. Document de discussion, Johannesburg, août 2007.

⁶⁶³ ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society*. Johannesburg, décembre 2007.

⁶⁶⁴ Il est un proche de Tokyo Sexwale, ancien *Premier* du Gauteng reconverti dans les affaires qui a un temps fait campagne pour la présidence du parti avant Polokwane avant de se rallier au camp Zuma, ce qui explique son retour en bonne position au NEC (10^{ème}) ainsi que celui de Godongwana.

- le « *Strategy and Tactics* » ancre l'ANC chez les classes moyennes, et Zuma gagne en se présentant comme le candidat pro-pauvres,

- le « *Strategy and Tactics* » arrime l'ANC à la social-démocratie, et Zuma gagne avec le soutien de la gauche marxiste,

- le « *Strategy and Tactics* » dépeint une société pacifiée et normalisée et un ANC débarrassé ses oripeaux militants, et Zuma gagne en ranimant la mémoire et le registre militariste et des années de combat,

- Le « *Strategy and Tactics* » évoque une société post-moderne, cosmopolite et urbaine, où les identités éclatées et plurielles fleurissent et s'entremêlent, et Zuma gagne en se présentant comme le « vrai Africain traditionnel » contre un Mbeki ici stigmatisé comme le représentant d'une élite occidentalisée et aliénée.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette disjonction entre la doctrine adoptée et le choix des hommes censés la porter. Tout d'abord, un facteur d'ordre organisationnel et contextuel : à la Conférence de Polokwane, les élections des officiels, par lesquelles les conférences débutent, ont été contestées et émaillées de recours et de recomptages. Elles ont donc duré plus longtemps que prévu (trois jours au lieu d'un) et ont largement empiété sur le temps originellement dévolu aux discussions des textes doctrinaux, concrètement réduit à la portion congrue. Ensuite, il semble qu'une fois l'élection de Zuma et de ses candidats réalisées, la majorité des leaders de la coalition qui l'a soutenu se sont largement désintéressés des débats doctrinaux qui ont suivi dans les commissions de la conférence. L'idéologie avait bien ici une fonction de dissimulation des incitations matérielles, ici l'occupation des postes de direction : une fois leur but véritable (cette élection) réalisé, les protagonistes tournent le dos aux débats doctrinaux, et l'idéologie se révèle être ce qu'elle était largement, un moyen et non une fin. Même pour les membres de la coalition Zuma les plus motivés idéologiquement, Cosatu et le SACP, une fois l'élection de Zuma et d'un NEC acquis à sa cause avalisée, le débat sur le « *Strategy and Tactics* » n'était plus si central : il apparaissait à leurs yeux beaucoup plus fructueux, en terme d'orientation idéologique de l'ANC et du futur Gouvernement, d'avoir fait élire un candidat qui leur est redevable et d'avoir placé au NEC des dirigeants issus de leur rang, et le nouveau « *Strategy and*

Tactics » était de toute façon encore suffisamment vague pour s'accommoder de diverses interprétations.

Cette disjonction entre les nouveaux dirigeants et le nouveau « *Strategy and Tactics* » va nécessairement influencer sur l'application et la mise en pratique du texte : le changement dirigé est contrarié par les dynamiques internes et aboutit à des résultats imprévus. De fait, la plupart des points du document restent lettre morte, et les nouveaux dirigeants ne les intègrent pas dans les stratégies électorales et les pratiques du parti. Jusqu'aux élections nationales de mai 2009, Zuma va continuer à mobiliser le répertoire militant et militariste qui l'a porté au pouvoir dans l'ANC, et à conclure ses meetings en chantant son célèbre « *Umshini Wam* ». Aucune référence ne sera faite dans la campagne électorale de 2009 ou dans les déclarations et actes du Gouvernement Zuma intronisé par la suite au concept de « social-démocratie » ou aux autres concepts nouveaux introduits par le « *Strategy and Tactics* », tels que la « Société nationale démocratique » ou la « civilisation ». Lors de sa campagne électorale, le parti va concentrer ses forces dans ses bastions traditionnels, les townships et les zones rurales africains, avec des stratégies et des registres largement similaires aux élections précédentes. L'ANC post-Polokwane, et Zuma en particulier, ont bien développé un discours sur la question raciale plus positif et accommodant que le registre nationaliste favorisé par Mbeki, mais ce discours apparaît plus comme un « recyclage » du registre réconciliateur et *nation-building* de Mandela, par un Zuma cherchant habilement à construire une légitimité personnelle en se démarquant de son prédécesseur Mbeki et en se glissant dans les habits du Père fondateur, que comme un discours novateur inspiré de l'analyse du « *Strategy and Tactics* » d'une Afrique du Sud en voie de déracialisation et cosmopolite. C'est plutôt du côté des techniques et méthodes organisationnelles et électorales qu'il faut chercher une application des préceptes et analyses du nouveau document. Avant les élections d'avril 2009, les stratèges électoraux du parti constatent en effet l'arrivée massive sur le marché électoral d'une nouvelle génération de jeunes électeurs⁶⁶⁵, et vont partiellement renouveler et moderniser les méthodes de communication du parti afin de pouvoir s'adresser à

⁶⁶⁵ Selon les chiffres de la Commission Electorale Indépendante, 1 million de nouveaux électeurs ayant entre 18 et 29 ans se sont inscrits sur les listes électorales pour les élections de 2009. Ils étaient désormais 6 millions, sur 23 millions d'électeurs, contre 4 sur 20 millions d'électeurs pour les élections nationales précédentes de 2004.

cette audience: à côté des activités électorales classiques (meetings, porte-à-porte, affiches, publicités télévisées et dans la presse écrite, etc), ils vont également s'appuyer considérablement sur ces nouvelles ressources électorales que sont les nouvelles technologies de communication et vont mettre sur pied une véritable e-campagne (blogs, Facebook, SMS, etc).

2.2.2.2. Le paradoxe du changement : le « Strategy and Tactics » de l'ANC récupéré par un parti rival

La nouvelle direction de l'ANC laisse donc largement en déshérence le nouveau texte doctrinal du parti. C'est *in fine* le nouveau parti issu d'une scission de l'ANC, le Congress of the People (COPE), qui va s'accaparer les analyses et les prescriptions du document. Voilà un effet non-désiré et paradoxal du changement, que n'avaient pas en tête les rédacteurs du document novateur quand ils l'ont introduit à l'ANC.

Un nouveau parti issu de la scission de partisans de Mbeki : le Congress of the People (COPE)

A l'issue de la Conférence de Polokwane, la nouvelle direction du parti a décidé le maintien du Gouvernement Mbeki jusqu'aux élections nationales de 2009. Mais en septembre 2008, le juge chargé d'instruire les affaires de corruption contre Jacob Zuma rend ses conclusions, conformes aux plaintes de Zuma et de ses avocats : les charges sont abandonnées car il y a eu selon le juge une intervention politique destinée à incriminer Zuma dans la procédure judiciaire. Sont implicitement désignés le Président Mbeki et les Ministres de la Justice successifs⁶⁶⁶. En conséquence, le NEC retire son soutien à Mbeki et demande à ce dernier de démissionner, ce qu'il fait le 21 septembre (il est remplacé pour les derniers mois de son mandat par le nouveau Vice-Président du parti Kgalema Motlanthe). En solidarité avec Mbeki, plusieurs membres du Gouvernement démissionnent également, dont la Vice-présidente Phumzile Mlambo-Ngcuka, le Ministre de la Défense Mosiuoa « Terror » Lekota et son Vice-ministre Mluleki George, ainsi que le *Premier* de la province du Gauteng, Mbhazima Shilowa. Le 8

octobre, Mosiuoa Lekota annonce son départ de l'ANC et le lancement d'une convention nationale. Celle-ci a lieu le 1^{er} novembre et décide la formation d'un nouveau parti. Celui-ci est officiellement lancé lors d'un congrès fondateur le 16 décembre 2008⁶⁶⁷, sous le nom de Congress of the People (COPE) : Lekota en est le Président, Mbhazima Shilowa en est un des deux Vice-présidents, et le comité de direction compte d'autres ex-partisans de Mbeki.

Ce nouveau parti est créé par d'ex-partisans de Mbeki qui ont été défaits à la Conférence de Polokwane et n'ont pas été élus au NEC. Plus précisément par ceux de ces cadres qui ont investi tout leur capital politique dans la campagne pour la réélection de Mbeki, en ont été les principaux animateurs et ont en conséquent tout perdu. Mosiuoa Lekota était le candidat du camp Mbeki pour le prestigieux poste de Secrétaire général du parti ; surtout, dans la division du travail au sein de la campagne Mbeki, il était celui qui s'était en quelque sorte chargé des attaques personnelles et *ad hominem* contre Jacob Zuma⁶⁶⁸. Smuts Ngonyama, qui était le Chef du Bureau du Président de l'ANC sous Mbeki, était un des plus proches collaborateurs de ce dernier. Mluleki George était le coordinateur de la campagne de Mbeki. Phillip Dexter, ex-membre du NEC, a coordonné sa campagne dans l'ANC de la province du Western Cape ; en sa qualité de Trésorier du SACP, il a également tenté, avec l'aide de Willie Madisha, ex-Président de Cosatu, d'incriminer le Secrétaire général du SACP Blade Nzimande, un des leaders de la coalition Zuma, dans une affaire judiciaire peu claire de détournement de fonds, visant à discréditer Nzimande et la campagne Zuma dans son ensemble. A la différence d'autres partisans de Mbeki, qui étaient restés plus mesurés dans leur soutien et ont pu par la suite rentrer dans les bonnes grâces des vainqueurs soucieux de conciliation, ces dirigeants déchus savaient que, parce qu'ils étaient trop identifiés à Mbeki ou parce qu'ils avaient été la cheville ouvrière de sa campagne, leur carrière politique dans l'ANC était bloquée jusqu'à la prochaine conférence, soit pendant 5 ans : ils ne seraient pas intégrés sur la liste de l'ANC aux élections nationales d'avril 2009 et les postes de députés et *a fortiori* de

⁶⁶⁶ Haute Cour d'Afrique du Sud. *Case 8652/08 in the matter between Jacob Zuma and National Director of Public Prosecutions*. Durban, 12 septembre 2007.

⁶⁶⁷ La date n'est pas choisie au hasard : c'est la Journée nationale de la Réconciliation.

ministres leur seraient fermés. La seule stratégie viable à court terme pour poursuivre leurs carrières de professionnels de la politique et s'ouvrir l'accès à des postes rémunérés était de fonder un nouveau parti, avec ses propres listes électorales. Le système électoral sud-africain, à la proportionnelle intégrale, permettait cette stratégie : il suffisait pour les dirigeants de COPE de quelques points de pourcentage des votes pour que le parti puisse envoyer au Parlement un nombre d'élus suffisant pour leur faire une place à tous.

Les dirigeants de COPE doivent masquer ces incitations sélectives peu avouables derrière du sens et de l'idéologie. Ils doivent à la fois légitimer et justifier leur départ de l'ANC, et construire une offre électorale viable et originale. La phase initiale d'institutionnalisation est une phase de tâtonnements et d'ajustements, où les leaders du nouveau parti développent des stratégies et des répertoires parfois contradictoires. D'un côté, ils tentent de capter l'héritage héroïque et la légitimité historique de libérateur de l'ANC : ils présentent en quelque sorte le nouveau parti comme « l'ANC véritable », comme le vrai dépositaire des valeurs historiques de l'ANC, valeurs que la nouvelle direction aurait trahies, ce qui les a contraints à quitter le parti⁶⁶⁹. C'est dans le stock cognitif et la mémoire institutionnalisée pré-1994 de l'ANC qu'ils puisent, pour positionner le nouveau parti dans le sillage de l'ANC des années de lutte anti-apartheid, un ANC pas terni pas les scandales post-1994 et par les affaires de corruption, en quelque sorte un ANC virginal et originel, l'ANC des fondateurs et des héros désintéressés. Les références aux grands leaders historiques du parti, Lembede, Luthuli, Mandela, Tambo, Sisulu, sont incessantes, comme celles à la *Freedom Charter*. Les tâtonnements autour du nom du parti démontrent cette tentative de s'approprier la légitimité de libérateur de l'ANC et de se présenter comme le « vrai » ANC. Les dissidents veulent tout d'abord appeler leur parti « South African National Congress » (SANC), nom que la Commission Electorale Indépendante rejette après un recours de l'ANC car trop similaire avec celui du parti centenaire. Ils portent alors leur dévolu sur le nom de « Congress of the

⁶⁶⁸ Pendant la campagne menant à Polokwane, il a ainsi créé la polémique au sein de l'ANC en disant que ceux qui chantaient des vieilles chansons militaires, allusion directe à Zuma et « Umshini Wam », étaient des « izibhanxa » - des « abrutis » - ce qui a entraîné de vives réponses des supporters de Zuma et de Zuma lui-même.

⁶⁶⁹ Voir par exemple la lettre que Lekota écrit à la direction du parti pour justifier son départ. LEKOTA Mosiuoa. *Open letter to Secretary General Comrade Gwede Mantashe*. Johannesburg, 2 octobre 2008.

People » (COPE), qui est directement issu du stock mémoriel de l'ANC des années de combat : le « Congress of the People » était le nom de cette assemblée rassemblant l'ANC, le Congress of Democrats blanc, le South African Indian Congress indien et le South African Coloured People's Organization *coloured* qui a adopté en 1955 *la Freedom Charter*. Malgré un autre recours de l'ANC, ce nom est validé par la Commission Electorale Indépendante.

L'appropriation du « Strategy and Tactics » par le nouveau parti

Parallèlement à cette tentative de s'approprier la mémoire, les symboles, les mythes et les héros de l'ANC, les fondateurs de COPE tentent, ce qui s'avère parfois contradictoire, de construire un positionnement et une offre électorale nouveaux, distincts de ceux de l'ANC, et de « vendre » COPE comme un parti neuf et original. Ce positionnement propre, c'est dans le nouveau « *Strategy and Tactics* » de l'ANC qu'ils vont le trouver, dont ils vont reprendre point par point les analyses et les prescriptions. Le voilà résumé en peu de mots par des théoriciens du parti : « *COPE est un parti politique post-libération et moderne qui adhère aux principes sociaux-démocrates* »⁶⁷⁰. COPE a pu s'approprier le « *Strategy and Tactics* » car, on l'a vu, la nouvelle direction de l'ANC l'a très largement délaissé. Il était en quelque sorte un stock idéologique disponible, un programme « clé en mains » que les dirigeants de COPE connaissaient d'autant mieux qu'ils l'avaient défendu dans les débats intra-ANC et la campagne pour Polokwane. De plus, après la victoire à Polokwane d'un Zuma soutenu par le SACP et Cosatu, de nombreux « faiseurs d'opinion », tels que des commentateurs et analystes politiques, éditorialistes, journalistes, mais également porte-paroles des partis d'opposition, bien aidés dans leur tâche par quelques affirmations triomphalistes et imprudentes du SACP et de Cosatu, avaient pu décrire la Conférence de Polokwane comme un « virage à gauche » d'un ANC désormais capturé par les communistes et les socialistes. Cette construction symbolique par autrui dans l'espace public et médiatique d'un positionnement de l'ANC plus « à

⁶⁷⁰ COPE KZN. *COPE in uMgungundlovu – The fight against corruption*. Johannesburg, 2010.

gauche » et socialiste semblait libérer dans la géographie des positionnements partisans l'espace pour un parti politique de centre-gauche, social-démocratique et pro-classes moyennes, et rendait donc attractif le « *Strategy and Tactics* » pour les fondateurs de COPE.

Le positionnement politique que se construit COPE reproduit donc fidèlement l'analyse des dynamiques sociétales et les prises de position contenues dans le « *Strategy and Tactics* ». Son positionnement vis-à-vis des groupes sociaux et de la question nationale est celui préconisé par le « *Strategy and Tactics* » : les stratégies de COPE mettent sur pied une offre électorale transraciale visant les jeunes et les classes moyennes. Les jeunes électeurs sont la première cible électorale avouée de COPE, à laquelle les dirigeants et les documents se réfèrent sans cesse. COPE se livre ici à un travail de construction et d'homogénéisation symbolique d'un groupe social dont il entend s'instaurer le représentant, et contribue à enrichir la lutte de classement structurant l'espace politique sud-africain en introduisant une catégorie jusqu'ici largement inusitée en politique : les « jeunes »⁶⁷¹. Ce groupe « jeunes » est ici traité comme une entité uniforme, dotée de caractéristiques communes: les « jeunes » sont socialement mobiles, non-raciaux et en quête d'une offre et d'un langage politiques nouveaux, non plus tournés vers le passé⁶⁷². Dans la lutte pour l'imposition des catégorisations légitimes, COPE va plus loin et introduit une catégorie plus précise, qui explicite le type de « jeunes » qu'il cible : « the young professionals », que l'on peut approximativement traduire par « jeunes cadres ». Les « jeunes » dont COPE entend s'instaurer le représentant, ce sont donc principalement les jeunes issus de la classe moyenne, les jeunes entrepreneurs. Les références aux « jeunes cadres » sont omniprésentes dans la rhétorique de COPE⁶⁷³, les dirigeants du parti multiplient les « *Meetings avec les Jeunes cadres* », les « *Cocktails avec les Jeunes*

⁶⁷¹ Sur la politique comme lutte de classements et le travail politique de construction et d'homogénéisation symbolique de groupes sociaux, on renvoie encore aux travaux de Bourdieu et Gaxie.

BOURDIEU Pierre. La représentation politique. *op. cit.*

GAXIE Daniel. *La démocratie représentative. op. cit.*

⁶⁷² Pour un exemple de cette construction du groupe « jeunes » par des dirigeants de COPE, voir :

DE LANGE Deon, TERREBLANCHE Christelle. Cheers for Pityana. *Sunday Independent*, Johannesburg, 2 novembre 2008.

MALEFANE Moipone, MKHABELA Mpumelelo et MOLELE Charles. The party's on !. *Sunday Times*, Johannesburg, 2 novembre 2008.

⁶⁷³ Voir par exemple les propos du Vice-président Shilowa :

ROSSOUW Mandy, MATABOGE Mmanaledi. Talking the talk. *Mail & Guardian*, Johannesburg, 30 octobre 2008.

cadres ». Cette catégorie « jeunes cadres » que COPE décline à satiété « prend », et les autres partis tels que l'ANC l'adoptent également et en font un motif incontournable de leur univers discursif⁶⁷⁴. Elle est désormais politiquement légitime, et devient socialement opératoire : par les interactions entre partis politiques et porte-paroles du groupe en formation, un groupe social « jeunes cadres » est peu à peu délimité, s'institutionnalise et se dote d'organisations propres⁶⁷⁵.

La classe moyenne et les entrepreneurs sont les autres groupes sociaux dont COPE tente de s'instaurer le représentant politique. Dans la lutte symbolique qui les oppose à l'ANC, les dirigeants de COPE, pour s'arroger le monopole de la représentation de ces groupes, s'efforcent d'abord de « gauchiser » l'ANC post-Polokwane, de le cantonner à un rôle de représentant exclusif de la classe ouvrière : l'ANC post-Polokwane, disent-ils, a été capturé par le SACP et Cosatu, c'est désormais uniquement un parti des travailleurs qui est anti-classes moyennes, anti-entrepreneurs et anti-intellectuels⁶⁷⁶. Ces classes moyennes, ces entrepreneurs et ces intellectuels, COPE est leur représentant naturel, proclament-ils⁶⁷⁷.

L'offre électorale de COPE est également pleinement non- raciale. C'est une classe moyenne trans- raciale et acculturée, blanche et noire, une jeunesse a- raciale qui n'est plus encombrée par les catégorisations et les segmentations du passé, que met en scène et prétend représenter le parti. Les prises de position en ce sens sont multiples. L'Organisateur national du parti Mluleki George affirme : « *notre but est d'être le premier parti vraiment multi-racial, dans lequel tous les Sud-Africains sont impliqués* »⁶⁷⁸. Son Président Lekota promet de déracialiser la discrimination positive⁶⁷⁹, et son Vice-président Shilowa fait mine de s'étonner : « *Qu'il y a-t-il de mal à attirer les Blancs, l'élite et la classe moyenne ?* »⁶⁸⁰.

⁶⁷⁴ Voir par exemple :

ANC. Young professionals to advance change. *ANC Today*, Johannesburg, 7 mars 2009.

⁶⁷⁵ Telles que le Cape Town Young Professionals Group, fondé avec l'aide de COPE.

⁶⁷⁶ Pour des exemples de cette rhétorique de COPE, voir :

MONARE Moshoeshoe, NGALWA Sibusiso, TERREBLANCHE Christelle, DAVIS Gaye et BELL Terry. ANC at war with itself, *Sunday Independent*, Johannesburg, 5 octobre 2008.

So Many Questions with Barney Pityana. *Sunday Times*, Johannesburg, 9 novembre 2008.

Mosioua Lekota, dans un débat radiodiffusé avec des représentants de l'ANC, accuse ainsi ses interlocuteurs: « *Nous sommes bourgeois, l'ANC ne veut pas de nous ! Vous ne voulez pas des intellectuels, vous ne voulez pas des businessmen !* » : JOHWA Wilson. ANC anti-middle class, says Lekota. *Business Day*, Johannesburg, 30 octobre 2008.

⁶⁷⁷ Voir par exemple: ANC led by intellectuals - until recently. *SAPA*, Johannesburg, 31 octobre 2008.

⁶⁷⁸ ANC hate speech like Rwanda. *Beeld*, Johannesburg, 17 novembre 2008.

⁶⁷⁹ Interview Transcript : Terror Lekota. *Financial Times*, Londres, 29 janvier 2009.

⁶⁸⁰ ANC led by intellectuals - until recently. *op. cit.*

Le répertoire principal dont use COPE dans sa stratégie de légitimation et de démarquage vis-à-vis de l'ANC, qui doit lui permettre de capter cet électorat jeune et mobile qu'il vise, est celui de la modernité et du changement. Ce répertoire transparait dans la caractérisation que COPE fait de sa nature-même : un parti politique moderne et bien d'aujourd'hui, post-libération, par contraste avec un ANC présenté comme un vieux mouvement de libération démodé plus en phase avec les évolutions de la société. Pour le Porte-parole de COPE Phillip Dexter, « nous mettons sur pied un parti politique moderne car un mouvement de libération nationale moribond ne peut pas apporter au pays ce dont il a besoin »⁶⁸¹ ; pour son Organisateur national, « COPE est une alternative différente et moderne à la politique du passé de l'ANC. [...] Nous serons modernes, pas comme les partis fondés en 1912 »⁶⁸²⁶⁸³.

Cette modernité, cette connexion avec la société actuelle, COPE la met en scène en proclamant son usage illimité des nouvelles technologies de communication. A longueur d'entretiens, les dirigeants du parti font savoir que le parti s'appuie pour mobiliser et s'organiser sur les dernières technologies en vogue : internet, les réseaux sociaux (Facebook), les blogs, les derniers téléphones portables⁶⁸⁴. Il ne s'agit pas ici tant d'utiliser ces nouvelles technologies de communication, que de le faire savoir : l'usage des NTIC relève ici d'une procédure de légitimation, qui permet au nouveau parti de projeter sa modernité⁶⁸⁵.

Dans le contexte de ce répertoire de la modernité et du changement, COPE multiplie les références à Barack Obama, sur le sujet des NTIC notamment (en référence à l'usage fructueux que le candidat Obama a fait des réseaux sociaux comme Facebook dans sa campagne), ou sur celui plus général du changement (la

⁶⁸¹ Philip Dexter COPE's head of communications. *Sunday Times*, Johannesburg, 19 avril 2009.

⁶⁸² Référence explicite à l'ANC, précisément fondé en 1912.

⁶⁸³ WITTEN Jade. COPE vows to save country from 'chaos'. *Cape Argus*, Cape Town, 20 novembre 2008.

⁶⁸⁴ Voir par exemple les propos du Vice-président Shilowa :

ANC refuses to 'legitimise' dissident faction. *AFP*, Johannesburg, 26 octobre 2008.

⁶⁸⁵ Le dirigeant de COPE qui théorise le plus précisément cette stratégie de légitimation de COPE par l'usage des NTIC est son Porte-parole adjoint Onkgopotse Tabane, lui-même directeur d'une compagnie multi-médias. Voilà par exemple ce qu'il écrit dans une tribune de presse qu'il consacre intégralement à ce sujet :

« Aujourd'hui, plus de 30 millions de Sud-Africains ont un téléphone portable, et quelques millions de plus ont accès à internet. Lekota et Shilowa ne sont pas en prison. Avec leur équipe et grâce au soutien de la technologie, ils vont propager leur message dans tout le pays en un éclair, communiquer et échanger avec les communautés. Leur capacité à mobiliser pour une alternative à l'ANC sera cent fois plus grande que celles des dissidents des années 1950 (référence à la scission du PAC). Internet, l'apparition des blogs, l'accès aux téléphones portables, les réseaux communautaire tels que Facebook et Mix-It, l'accès à une presse multilingue... tout ceci va permettre en particulier aux nouveaux et jeunes électeurs de trouver d'autres raisons pour voter qu'une loyauté historique ».

TABANE Onkgopotse. The revolution goes high-tech. *Mail & Guardian*, Johannesburg, 28 octobre 2008.

percée d'Obama doit démontrer aux électeurs sud-africains que le changement est possible)⁶⁸⁶. Obama est à ce moment-là en train de triompher d'Hillary Clinton pour la course à l'investiture démocrate. Si l'ex-Premier ministre anglais Tony Blair, qui fut aussi un temps un chantre internationalement célébré de la modernité et du changement, n'a jamais été une ressource discursive mobilisable dans l'espace politique sud-africain, notamment à cause du statut d'ex-puissance coloniale de la Grande-Bretagne, il n'en est manifestement pas de même pour le jeune candidat démocrate, qui a notamment le double-avantage de partager la couleur de peau de la majorité des Sud-Africains tout en incarnant un certain post-racialisme.

L'étiquette idéologique sous laquelle le parti entend se classer pour présenter une alternative crédible à l'ANC, séduire les jeunes électeurs et la classe moyenne, c'est la social-démocratie. « *Le nouveau parti va prendre la route social-démocrate* » (Shilowa)⁶⁸⁷, « *c'est un parti basé sur les valeurs social-démocrates* » (George)⁶⁸⁸, « *un parti du genre des partis sociaux-démocrates nordiques* » (Lekota)⁶⁸⁹. La social-démocratie telle qu'elle est entendue ici adhère aux principes de l'économie de marché, encourage la création de richesses et l'entrepreneuriat et rejette la culture d'assistanat⁶⁹⁰.

Une Afrique du Sud normalisée et déracialisée, où les jeunes réclament un nouveau langage politique et où les effectifs des classes moyennes explosent ; un parti politique moderne en phase avec ces évolutions sociales, social-démocrate, avec un langage nouveau post-libération, et qui fait usage des NTIC : le positionnement de COPE résulte intégralement et point par point de l'appropriation stratégique et opportuniste du « *Strategy and Tactics* » par des professionnels de la politique à la recherche de postes. Le « *Strategy and Tactics* » de l'ANC devenu le programme informel d'un parti rival : voilà l'effet paradoxal de cette tentative de repositionnement de l'ANC qu'était le « *Strategy and Tactics* », que ses instigateurs, par ailleurs tous restés à l'ANC, n'avaient évidemment pas à l'esprit

⁶⁸⁶ RANK François. Obama inspires SA youth to seek change. *Sunday Times*, Johannesburg, 8 novembre 2008.

FORDE Fiona. No more name blues for Shikota. *Pretoria News*, 5 novembre 2008.

⁶⁸⁷ ANC refuses to 'legitimise' dissident faction. *op. cit.*

⁶⁸⁸ WITTEN Jade. COPE vows to save country from 'chaos'. *op. cit.*

⁶⁸⁹ Interview Transcript : Terror Lekota. *Financial Times*, *op. cit.*

⁶⁹⁰ *Ibid.*

PATON Carol. Casting a wide net. *Financial Mail*, Johannesburg, 24 octobre 2008.

quand ils se sont lancés dans leur entreprise. Le changement intentionnel est contraint par les rapports de force et les négociations internes, et il aboutit à des résultats toujours différents de ses objectifs initiaux.

Conclusion

Le changement de régime et la transition vers un régime démocratique non-racial ont modifié le statut de l'ANC : il n'est plus (ou plus seulement) un mouvement de libération nationale révolutionnaire et militarisé, désirant prendre le pouvoir par la force, il est désormais un parti de gouvernement réformiste ; il n'est plus (ou plus seulement) un mouvement de libération nationale à l'idéologie vague et attrape-tout, il est un parti de gouvernement qui doit mettre en place des politiques précises. Se développe une schizophrénie non-concertée. Ce changement de statut est en effet avalisé dans la pratique par l'ANC en tant que Gouvernement qui, soucieux de respectabilité et d'efficacité, adopte le répertoire de la bureaucratie administrative, met en place des politiques modérées et agit dans le respect de la Constitution et des lois ; mais il n'est pas complètement assumé par l'ANC en tant que parti, qui continue à mobiliser avec un répertoire révolutionnaire et militant issu des années de lutte, car ces répertoires sédimentés, ces mots sanctifiés, ces art-de-faires incontournables font et sont l'institution.

Mais ce double-visage apparaissait de plus intenable : en particulier, être un mouvement « attrape-tout » et socialement et idéologiquement hétérogène devenait incompatible avec la mise en place de politiques publiques qui favorisent nécessairement certains intérêts sociaux sur d'autres. Le nouveau « *Strategy and Tactics* » apparaît comme une tentative interne d'ajuster l'ANC en tant qu'organisation électorale à l'ANC en tant que parti de gouvernement. Il est significatif que le principal initiateur du document, Joel Netshitenzhe, soit un de ces représentants de l'ANC au gouvernement (il dirige la Policy Unit de la Présidence sud-africaine, chargée de coordonner les politiques du Gouvernement) lassés que le caractère vague et hétérogène de l'idéologie et des répertoires de l'ANC permette à certains groupes internes à l'ANC et à la Triple-Alliance de contester les politiques gouvernementales. Le changement partisan apparaît bien

comme un processus endogène et exogène, produit incertain et inabouti d'*inputs* de l'environnement et de stratégies d'acteurs internes.

3^{ème} Partie : La question raciale dans l'organisation de l'ANC : règles informelles et jeux d'acteurs

Cette partie traite de la régulation intra-partisane : on y étudie les règles relatives à la race qui ont cours dans le parti, et les usages qu'en font les acteurs. On va voir que l'idéologie du parti a des effets sur son organisation : du positionnement pluriel de l'ANC sur la question raciale découlent des règles formelles et informelles qui régissent les interactions entre les acteurs au sein du parti. Dans le Chapitre 1, on traite de ces règles, principalement informelles, qui encadrent notamment la sélection des dirigeants, et des rapports de force et marchandages qui se nouent autour de leur interprétation, de leur application et de leur sanction. Le Chapitre 2 est une étude de cas de l'ANC de la province du Western Cape : de par la démographie et l'histoire politique particulières de la province, le positionnement de l'ANC sur la question raciale y révèle ses contradictions. Des interactions entre ANC « national » et leaders provinciaux du parti naissent des règles informelles alternatives à celles en vigueur dans le reste du parti, qui font de l'ANC du Western Cape un site institutionnel à part. C'est à l'édiction et à la remise en cause de ces règles spécifiques qu'on s'intéresse ici.

1. Comment être un parti non-racial mais dirigé par des Africains : règles formelles et informelles

Ce chapitre porte sur la régulation : comment le positionnement de l'ANC sur la question raciale, les valeurs de non-racialisme et de nationalisme africain de l'institution, entretiennent des règles relatives au fonctionnement interne du parti, règles principalement informelles qui viennent compléter les règles officielles (constitution et statuts du parti) ; comment ces règles et les sanctions afférentes sont l'objet de rapports de force, de négociations et de jeux entre acteurs qui les incorporent dans leurs stratégies, les instrumentalisent, les contournent ou les transgressent, et ainsi les reformulent.

Reprenons rapidement les éléments théoriques abordés dans l'Introduction. L'analyse institutionnelle⁶⁹¹ et la sociologie des organisations⁶⁹² nous apprennent que toute structure politique doit être comprise comme un ensemble de dispositifs cognitifs (valeurs, croyances, vision du monde, imaginaires) et normatifs (règles, normes). Pour les besoins de l'analyse, on va distinguer valeurs, normes et règles, en reprenant les définitions posées dans l'Introduction. Une valeur est un élément cognitif : elle est un « conteneur de sens » abstrait, un mode de compréhension et d'interprétation du monde valide au sein de la sociation. Les normes sont une expression prescriptive des valeurs, à usage interne. Elles opérationnalisent ces dernières sous la forme de grands principes et commandements, qui encadrent les interactions entre les membres de la sociation. Elles sont ainsi à l'intersection du cognitif et du normatif, à la fois constitutives de sens et guides de conduite. Pour ce qui est de la règle, on emprunte sa définition limpide à Frederick Bailey, qui s'appuie sur l'analogie du jeu : tout structure politique est un jeu, et tout jeu se joue selon des règles, qui règlent et organisent les interactions entre les joueurs et qui permettent l'intégration minimale nécessaire à la continuité du

⁶⁹¹ Notamment DOUGLAS Mary. *Comment pensent les institutions*. op. cit.
MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*. op. cit.
CHEVALLIER Jacques. *Éléments d'analyse politique*. op. cit.

⁶⁹² Notamment REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. op. cit.
CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. op. cit.
PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power*. op. cit.

jeu⁶⁹³. La règle doit avoir un rapport de compatibilité avec la norme. De nombreuses règles sont même une simple opérationnalisation et application de la norme à un problème concret précis, par exemple « Qui peut jouer ? », ou « Quels sont les coups permis ? ». Par sa relation à la norme, et par là aux valeurs, la règle, contrainte normative, comporte ainsi également une dimension sémantique⁶⁹⁴ : elle prend son sens et sa légitimité dans le projet, la vision du monde que dessinent les valeurs et les normes⁶⁹⁵. Les valeurs d'une institution contribuent ainsi à définir les règles qui régissent les interactions des acteurs en son sein ; dit autrement en revenant à l'objet « parti politique », l'idéologie d'un parti a des conséquences sur ses principes d'organisation et ses règles internes, conclusion à laquelle sont déjà arrivés, sans en dire beaucoup plus, des auteurs tels que Duverger ou Schonfeld⁶⁹⁶.

La sociologie des organisations nous aide également à faire la distinction entre règles formelles (textes juridiques, statuts, organigrammes, etc) et règles informelles. Les règles formelles sont un outil de régulation central, d'autant plus qu'elles sont renforcées par des sanctions prescrites et officielles. Mais elles ne nous racontent qu'une partie de l'histoire : des règles informelles viennent les compléter, voire parfois les contredire, et sont souvent plus significatives et contraignantes pour les acteurs. Dans l'étude des partis politiques, un certain nombre d'auteurs tels que Panebianco ou Offerlé ont établi depuis plusieurs années une distinction équivalente et ont pu remarquer que l'organigramme et les statuts d'un parti ne sont qu'une partie des règles effectives qui régissent les relations entre les acteurs intrapartisans, et qu'ils sont complétés par des règles informelles et implicites qui émergent dans les jeux entre les acteurs. Il y a eu pourtant bien peu d'études de cas consacrées à ces règles informelles⁶⁹⁷.

La sociologie des organisations et l'analyse institutionnelle nous démontrent également que la règle est un construit social, c'est-à-dire qu'elle est le produit et l'objet de conflits et marchandages entre acteurs qui suivent leurs stratégies. La règle n'est pas neutre : en institutionnalisant certains types de

⁶⁹³ BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*. *op. cit.* p. 13.

⁶⁹⁴ Giddens délivre une réflexion très intéressante de la double-dimension, sémantique et normative, de la règle. GIDDENS Anthony. *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. *op. cit.* p. 78.

⁶⁹⁵ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. *op. cit.* p. 46.

⁶⁹⁶ SCHONFELD William. *Les Partis politiques. Qui sont-ils et comment les étudier?* *op. cit.*

DUVERGER Maurice. *Les partis politiques*. Paris : Seuil, 1981.

⁶⁹⁷ Pour une exception, voir APPLETON Andrew. *The formal versus informal rules of French political parties*. *op. cit.*

ressources et en invalidant d'autres, elle favorise certains joueurs vis-à-vis d'autres, et à ce titre son élaboration et son édicton sont un enjeu de luttes. Il en est de même pour son application : les acteurs incorporent les règles dans leurs stratégies, ils choisissent de les interpréter dans un sens qui les avantage, ils biaisent avec elles et les instrumentalisent, voire les ignorent et les transgressent s'ils estiment que c'est une stratégie gagnante. La règle, censée limiter les zones d'incertitude, en introduit toujours de nouvelles, et elle est à la fois contraignante et habilitante. La sanction, qu'elle soit prescrite et formelle, prévue par les statuts et administrée par un organe spécialisé, ou spontanée et informelle, n'est également pas automatique : elle aussi résulte de rapports de force et négociations entre les acteurs⁶⁹⁸. La règle apparaît ainsi comme l'institutionnalisation provisoire et toujours renégociée de rapports de force : elle est sans cesse réinterprétée et transformée, et susceptible d'être supplantée par des règles nouvelles.

L'idéologie de l'ANC, ses valeurs de non-racialisme et de nationalisme africain, ne dessinent pas seulement un projet politique, un programme de gouvernement. Ils déterminent également des principes d'organisation, des principes de légitimité, des normes et des règles qui régissent le fonctionnement et les dynamiques internes du parti. De l'idéologie ambiguë conciliant non-racialisme et nationalisme africain découlent deux normes, c'est-à-dire des grands principes vagues à caractère normatif, qui encadrent les interactions au sein du parti et que l'on peut énoncer ainsi : l'organisation du parti doit refléter, dans tous ses aspects (composition, fonctionnement, comportements) son non-racialisme (règle n°1), ainsi que son nationalisme africain (règle n°2 – parfois énoncée dans le parti comme le « *leadership africain* »). On peut trouver dans la production doctrinale du parti quelques traces écrites de ces grands principes flous qui opérationnalisent des valeurs. La Constitution du parti expose ainsi la norme non- raciale assez clairement : « *L'ANC doit être, dans sa composition et son fonctionnement, démocratique, non-racial et non-sexiste et contre toute forme de chauvinisme racial, tribaliste ou ethnique* »⁶⁹⁹. Un document de discussion du parti établit le lien causal entre le positionnement dual et les normes correspondantes : « *L'ANC*

⁶⁹⁸ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale. op. cit.* p. 48.

⁶⁹⁹ ANC. *Constitution*. Johannesburg, 2007.

croit en l'égalité de chaque être humain. Nous cherchons à unir les Sud-Africains à travers les différences raciales et ethniques, en prenant en compte le rôle central des Noirs en général et des Africains en particulier, en raison de leur exclusion sous l'apartheid. Nous pratiquons ces principes à l'intérieur de l'organisation elle-même »⁷⁰⁰.

Ses deux normes générales se concrétisent dans des règles formelles et informelles qui les opérationnalisent sur deux questions spécifiques: la compétition pour l'accès aux postes de direction et de représentation (1.1.) et les comportements et interactions individuels au sein du parti (1.2.). Ces règles souvent floues et imprécises sont instrumentalisées par les acteurs intra-partisans, qui les incorporent dans leurs stratégies et leurs coups au sein de la compétition interne et s'affrontent et négocient pour leur perpétuelle redéfinition et leur application.

1.1. La question raciale et les règles pour la compétition pour les postes

Frederick Bailey n'avait pas tort : un corps de règles primordial au sein d'une structure politique est celui qui détermine qui peut participer au jeu⁷⁰¹. Ou, plus précisément, qui peut devenir chef ?

Dans la longue histoire de l'ANC, mouvement dont le projet historique est la résolution de la question nationale, idéologie et principes d'organisation sont inséparables : l'idéologie nationaliste de l'ANC, entre nationalisme africain et non-racialisme, a déterminé les règles officielles d'accès aux postes de direction. Objectivation dans l'organisation du nationalisme africain du mouvement, les statuts de l'ANC réservent ses rangs (et *a fortiori* ses postes de direction) aux Africains, de sa création en 1912 jusqu'à la Conférence de Morogoro en 1969. Cette conférence modifie la politique d'adhésion de l'ANC : traduction du positionnement non-racial, ses rangs sont formellement ouverts aux non-Africains (Blancs, *Coloureds* et Indiens). Mais, objectivation continue du nationalisme africain, l'accès aux postes dirigeants (les postes d'Officiels et le National Executive Committee) est toujours limité aux Africains. Les conférenciers

⁷⁰⁰ ANC. *Through the eye of a needle ?*. *op. cit.*

justifient ainsi cette dernière limitation par l'idéologie de nationalisme africain : la mission centrale du parti, la libération des Africains, doit se refléter dans son organigramme interne, écrivent-ils⁷⁰². L'édiction de ces deux règles nouvelles apparaît comme une tentative de concilier dans les principes organisationnels du parti les deux valeurs centrales et potentiellement contradictoires qui dessinent son idéologie: comment être à la fois non-racial et africaniste. La Conférence de Kabwe en 1985 consacre définitivement le non-racialisme dans l'organisation formelle: les restrictions d'ordre racial pour l'accès aux postes de dirigeants sont supprimées, les rangs du NEC et des Officiels sont officiellement ouverts aux non-Africains. Ces règles officielles n'ont depuis pas évolué et les Constitutions de l'ANC post-apartheid sont claires sur le sujet : tout membre de l'ANC est en droit de candidater pour un poste de direction de quelque niveau que ce soit⁷⁰³.

Mais avec ces règles formelles mettant en œuvre le non-racialisme coexistent des règles informelles au moins aussi significatives, qui découlent des valeurs de non-racialisme et de nationalisme africain :

- l'organe de direction (NEC) et les corps de représentants publics du parti doivent être représentatifs de la diversité raciale sud-africaine et comporter des membres des quatre groupes raciaux identifiés,
- les postes de direction les plus prestigieux (les postes d'Officiels) doivent aller prioritairement à des Africains.

1.1.1. Une règle informelle : la représentativité raciale

De l'idéologie non- raciale de l'ANC découle donc une règle informelle de représentativité raciale : l'appartenance raciale, au même titre que d'autres facteurs tels que le genre ou l'origine géographique, doit être prise en compte pour la sélection des représentants du parti, pour que ces derniers soient racialement représentatifs de l'ensemble de la population sud-africaine. Cette règle est en particulier valable pour l'élection du NEC, la composition des listes parlementaires

⁷⁰¹ BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique. op. cit.* p. 47.

⁷⁰² ANC. *Strategy and Tactics*. Dar es Salaam, 1969.

⁷⁰³ ANC. *Constitution. op. cit.*

du parti et celle du Gouvernement, ainsi que la nomination des Présidents des commissions parlementaires.

1.1.1.1. Une règle prégnante et instrumentale

Une règle contraignante et prise en compte

Interrogés sur le sujet, la grande majorité des cadres du parti n'ont aucun mal à reconnaître l'existence de cette règle. Un député de l'ANC affirme par exemple : « *Quand on fait nos listes pour l'élection du NEC ou pour l'Assemblée nationale, on prend en compte plusieurs facteurs : la race, le genre, l'âge, l'origine géographique, les compétences* »⁷⁰⁴. Pour le Coordinateur national des élections du parti, « *nos listes électorales pour le Parlement doivent être racialement inclusives. Pour les faire, on regarde les quatre « suspects habituels » : la race, le genre, l'origine géographique, l'âge* »⁷⁰⁵. Quant à Alec Erwin, un des principaux Ministres de Mbeki, il ne cache pas que l'impératif de représentativité raciale guide en partie la confection du Gouvernement : « *Ce Gouvernement (nommé en 2004) a été construit très habilement : tous les groupes raciaux y sont représentés de façon conséquente, et même les plus petits groupes ethniques y ont une représentation* »⁷⁰⁶.

On peut trouver quelques traces écrites de cette règle dans des documents périphériques du parti, tels que des documents de discussion. Ainsi, le document de discussion sur la question nationale pour la Conférence de Mafikeng de 1997 évoque « *la représentation équilibrée en terme de race, genre, ethnicité et classe* » comme un « *principe* » qui doit être appliqué dans la sélection des dirigeants du parti⁷⁰⁷, ou un document de discussion sur les critères faisant de bons dirigeants peut affirmer que l'ANC « *devrait mettre en place des dirigeants qui répondent à l'identité de l'ANC : un mouvement révolutionnaire démocratique, un mouvement*

⁷⁰⁴ ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 7 décembre 2006.

⁷⁰⁵ DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 4 juillet 2007.

⁷⁰⁶ ERWIN Alec. Membre du NEC et Ministre des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur : Pretoria, 13 novembre 2006.

⁷⁰⁷ ANC. *Nation formation and Nation building – The national question in South Africa*. Johannesburg, 1997.

non-racial et non-sexiste »⁷⁰⁸. Mais cette règle de représentativité raciale reste largement tacite et informelle : les règlements officiels régissant la sélection des dirigeants et représentants du parti n'en font nullement mention (contrairement à la représentativité en terme de genre, qui est officiellement prescrite par l'imposition de quotas⁷⁰⁹). Un dirigeant de l'ANC aussi prestigieux que Pallo Jordan, le principal théoricien du parti sur la question nationale et Ministre de la Culture, peut ainsi nier son existence-même⁷¹⁰.

La composition raciale du NEC et des corps d'élus du parti démontre l'application de la règle : les membres des minorités raciales y sont nettement surreprésentés. En effet, alors que les votes des minorités raciales en faveur de l'ANC sont généralement estimés à seulement à entre 5 et 10% des suffrages totaux remportés par le parti⁷¹¹, les militants non-africains constituent bien souvent entre un quart et un tiers des membres du NEC, des Ministres, des députés au Parlement national et des Présidents des Commissions parlementaires du parti. Donnons quelques chiffres pour illustrer cette surreprésentation. En 1991, 32,1% des membres du NEC nouvellement élu à la Conférence étaient non-africains⁷¹² ; en 1994, 28,8%⁷¹³ ; en 1997, 27,3%⁷¹⁴ ; en 2002, 25,7%⁷¹⁵ ; en 2007, le chiffre baisse (15%)⁷¹⁶ mais reste largement supérieur à ce que représente numériquement le vote des minorités pour l'ANC. Pour ce qui est des Ministres, 38,5% des Ministres et Vice-ministres du parti dans le Gouvernement de 1994 sont non-africains ; 32,5% dans le Gouvernement nommé en 1999; 32,5% également dans celui de 2004 ; 28,5% dans celui de 2007. En ce qui concerne les députés du parti au Parlement national, les non-Africains sont par exemple 26,7% après les élections de 1999, et encore 24% après celles de 2004.

⁷⁰⁸ ANC. *Through the eye of a needle ?*. op. cit.

⁷⁰⁹ Précédemment d'un tiers, ce quota a été augmenté par la dernière Conférence du parti tenue en décembre 1997 à Polokwane : désormais, 50% des élus du parti sont des femmes.

⁷¹⁰ JORDAN Pallo. Membre du NEC et Ministre des Arts et de la Culture. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 12 octobre 2006.

⁷¹¹ REYNOLDS Andrew. The results In REYNOLDS Andrew dir.. Election '94, South Africa : the campaigns, results and future prospects. London : James Currey, 1994. p. 183-231.

REYNOLDS Andrew. The results In REYNOLDS Andrew dir. Election '99 South Africa : from Mandela to Mbeki. London : James Currey, 1999. p. 173-207.

⁷¹² 18 sur 56 : 7 Blancs, 7 Indiens et 4 Coloureds.

⁷¹³ 19 sur 66 : 8 Blancs, 8 Indiens et 3 Coloureds.

⁷¹⁴ 18 sur 66 : 6 Blancs, 7 Indiens et 5 Coloureds.

⁷¹⁵ 17 sur 66 : 5 Blancs, 6 Indiens et 6 Coloureds.

⁷¹⁶ 12 sur 80 : 4 Blancs, 3 Indiens et 5 Coloureds.

Le caractère stratégique et instrumental de la règle

Toute règle répond à un projet⁷¹⁷ : en garantissant la sélection de dirigeants racialement représentatifs, cette règle informelle permet à l'ANC de rendre visible et tangible son idéologie non-raciale et de conforter sa prétention affichée à être le représentant de la nation sud-africaine dans son ensemble. A un non-racialisme de façade, à des règles officielles irriguées par le non-racialisme qui ignorent les catégories raciales sur lesquelles elles jettent un « voile d'ignorance », se superposent des règles informelles qui instaurent un multiracialisme implicite, un consociationalisme non-écrit: pour que l'idéologie non-raciale du parti soit crédible et se voie, littéralement, il faut informellement recycler les catégories raciales que le non-racialisme entend pourtant gommer.

La production de cette règle a pour le parti une dimension stratégique : il s'agit de montrer au monde extérieur, en particulier aux électeurs, que le non-racialisme de l'ANC est bien réel, et que l'ANC est bien un parti pour tous, et non pas l'organisation exclusivement africaine qu'il était jusqu'en 1969. Ses cadres ne font pas mystère de cette dimension stratégique : pour le Ministre Erwin, « *notre leadership doit comprendre des membres de tous les groupes raciaux pour montrer qu'on est bien un mouvement pour tous les Sud-Africains* »⁷¹⁸. Cette stratégie est relationnelle : elle est contrainte par les valeurs du nouvel ordre politique et par les positionnements et les discours des autres partis politiques.

En effet, en se dotant d'un corps de représentants racialement représentatif, l'ANC se conforme au « *code* »⁷¹⁹ du régime post-apartheid, dont le non-racialisme est la valeur cardinale. On l'a vu dans le Chapitre 1 de la Première partie, cette valeur s'impose à tous les partis politiques importants, qui en tiennent compte dans la sélection de leurs dirigeants : parti majoritairement blanc, la DA s'est dotée d'un *Chairperson* (poste honorifique) africain ; COPE a élu une Vice-président blanche, et n'en cache pas la dimension stratégique; même l'Inkatha Freedom Party, le parti nationaliste zulu, s'est pourvu de dirigeants et d'élus blancs et indiens. Par l'adoption et l'usage de cette règle informelle, l'ANC répond également aux

⁷¹⁷ REYNAUD Jean-Daniel. *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. op. cit. p. 46.

⁷¹⁸ ERWIN Alec. Membre du NEC et Ministre des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur. op. cit.

⁷¹⁹ CHEVALLIER Jacques. *Éléments d'analyse politique*. op. cit. p. 211.

stratégies de délégitimation développées par des partis rivaux : le National Party dans les années 1980 puis au début des années 1990, puis le DP et la DA par la suite, se sont engagés dans une lutte symbolique visant à représenter l'ANC comme une organisation exclusivement africaine, voire raciste. Présenter un visage multiracial grâce à la règle informelle contribue à contrer ce discours.

1.1.1.2. Une règle informelle : pourquoi et comment ?

Pourquoi alors cette règle est-elle informelle ? Pourquoi, si elle est aussi institutionnalisée et prégnante, n'est-elle pas formalisée dans les statuts du parti ? Cela tient principalement à la valeur de non-racialisme centrale dans l'édifice symbolique qui sous-tend l'ordre politique de la nouvelle Afrique du Sud : c'est le non-racialisme (l'ignorance des catégories raciales) qui est la valeur cardinale du nouveau régime, qui est énoncé par la Constitution du pays, et non le multiracialisme (la reconnaissance et la prise en compte des catégories raciales). Dans la nouvelle Afrique du Sud, dont le « *code* » est construit en opposition avec celui du régime qui l'a précédé, toute référence aux catégories raciales est largement délégitimée et suspecte.

L'échec de la formalisation

Cette règle non-écrite a fait l'objet d'une tentative partielle de formalisation, et il est à ce titre significatif de voir pourquoi cette tentative a échoué et quels ont été les thèmes normatifs employés par les partisans et les adversaires de ce projet : ce débat témoigne de l'évolution de la doctrine nationaliste de l'ANC depuis les années 1950.

A l'occasion de la Conférence du parti de 1994 à Bloemfontein, le Président Mandela a proposé une modification des procédures de sélection du NEC, ce qu'il appelait « l'Option indienne »⁷²⁰ : selon sa proposition, un comité du NEC sortant produirait la liste des membres du nouveau NEC, liste que les délégués seraient simplement chargés de ratifier à la Conférence, et les quatre groupes raciaux seraient formellement et officiellement représentés sur cette liste. Son argument était que cela devait permettre de produire un leadership racialement représentatif

⁷²⁰ Cette mesure lui était en effet inspirée, disait-il, par le fonctionnement du Parti du Congrès indien.

que les procédures démocratiques internes non-raciales ne pouvaient garantir. Cette formalisation des catégories raciales était réminiscente de l'idéologie et des formes de mobilisation de l'ANC des années 1950, avant que les organisations indiennes, *coloured* et blanches ne soient dissoutes et que l'ANC n'ouvre ses rangs aux militants non-africains : ce que l'on appelait à l'époque la « *thèse des quatre nations* ». On l'a vu dans le Chapitre préliminaire, pendant les années 1950, période de la montée en puissance de la contestation anti-apartheid à l'intérieur du pays, la mobilisation était segmentée sous une forme multi-raciale. Des mouvements représentaient et mobilisaient chacun un groupe racial spécifique et collaboraient ensemble ; les organes communs de coordination étaient constitués de représentants des quatre organisations (et des quatre groupes raciaux). Cette « thèse des quatre nations » et cette doctrine multiraciale ont fortement imprégné les conceptions de question nationale et les pratiques des jeunes leaders de l'ANC de l'époque, d'autant plus que nombre d'entre eux ont été incarcérés dès les débuts des années 1960 et n'ont pas été des témoins directs de la mutation non-raciale idéologique et sociologique du parti avant leur libération en 1990. Sans surprise, ce sont deux de ces vétérans, Mandela et Walter Sisulu, qui « portent » l'« Option indienne ». Et c'est précisément au nom du non-racialisme contre le multiracialisme que des dirigeants de la génération suivante, qui n'ont pas connu la même socialisation partisane que leurs aînés (principalement Pallo Jordan, formé au sein des structures du parti en exil, et Mosiuoa « Terror » Lekota, socialisé dans l'UDF) ont lutté contre ce projet, et l'ont emporté à la Conférence⁷²¹. Ce rejet, malgré la légitimité de Mandela, en témoigne : dans l'ANC post-apartheid comme dans la nouvelle Afrique du Sud (mais l'un n'a-t-il pas contribué à fonder l'autre et les valeurs sur lesquelles elle repose, valeurs qui viennent à leur tour le contraindre ?), l'utilisation formelle et ouverte des catégories raciales est largement délégitimée.

Dissimuler le caractère stratégique de la règle

⁷²¹ JOHNSON Lulu. Député de l'ANC au Parlement sud-africain, ex-membre du NEC de l'ANC et ex-Président de l'ANC Youth League Entretien avec l'auteur : Cape Town, 31 août 2007.
DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 12 novembre 2007.

De plus, l'informalité de la règle doit permettre d'en gommer aux yeux de l'extérieur, et en particulier des électeurs, la dimension stratégique et instrumentale : le visage multicolore du parti doit être perçu à l'extérieur comme l'émanation naturelle d'un processus démocratique interne, menés par des militants eux-mêmes pleinement non-raciaux, et non comme un résultat « forcé » ayant nécessité une intervention. La règle doit être dissimulée.

L'affaire est ainsi complexe et malaisée. Pour se conformer à l'ordre symbolique et normatif contraignant du nouveau régime, les partis politiques post-apartheid doivent démontrer, par le visage de leurs dirigeants, qu'ils sont pleinement non-raciaux et non pas le représentant organique d'un groupe racial exclusif. Mais cela passe par l'usage d'un multiracialisme et de catégories raciales qui doit nécessairement rester informel, pour dissimuler la part de volontarisme, d'artificialité et d'instrumentalisation qui aboutit au résultat final, d'une part, et pour ne pas recycler publiquement des catégories raciales précisément délégitimées dans l'ordre nouveau, d'autre part. Recycler les catégories raciales pour souscrire au non-racialisme : voilà le paradoxe qui commande l'édiction de cette règle de représentativité raciale forcément passée sous silence.

1.1.1.3. Une application négociée et contextuelle

Cette règle informelle est prise en compte dans la nomination de tous les dirigeants et élus du parti ; n'étant pas codifiée, elle est appliquée selon des modalités différentes selon les postes et les processus de sélection afférents. Pour la nomination des Ministres, c'est le Président du parti, après consultation du NEC, qui effectue ses choix, et c'est donc à ce niveau-là que la règle est prise en compte. Les postes de Vice-ministres, moins prestigieux et politiquement secondaires, sont souvent ceux où le Président et le NEC s'efforcent de placer des cadres issus des minorités pour « faire le nombre » et remplir leur objectif de représentativité⁷²². Dans le Gouvernement nommé en 2004, les membres des minorités raciales constituaient ainsi 47,5% des Vice-ministres du parti (contre 21,5% des Ministres).

⁷²² ERWIN Alec. Membre du NEC et Ministre des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*
TUROK Ben. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 28 septembre 2006.

Pour ce qui est de la nomination des Présidents des Commissions parlementaires, c'est également le NEC qui statue, et il prend ici en compte les impératifs de représentativité raciale et de genre⁷²³.

En ce qui concerne l'élection du NEC, les procédures sont différentes. Le processus de nomination commence dans les structures de base, les branches locales, avant de remonter échelon après échelon jusqu'à la Conférence nationale⁷²⁴. Les branches locales établissent des listes de nominés, qui sont compilées par les Bureaux régionaux. Les listes régionales ainsi produites sont ensuite agrégées au niveau des Bureaux provinciaux pour former des listes provinciales, qui sont elles-mêmes agrégées pour former une liste nationale, liste finale de noms parmi lesquels les délégués à la Conférence nationale devront effectuer un choix et voter lors de l'ultime procédure. A toutes ces étapes, la règle informelle de la représentativité raciale est prise en compte.

En ce qui concerne les élus du parti, qui vont le représenter dans les assemblées locales et municipales, les parlements provinciaux et le Parlement national, le processus est relativement proche de celui de l'élection du NEC. Là aussi, le processus de confection des listes électorales commence dans les branches et remonte les échelons du parti. Les nominations des branches sont compilées dans chaque région par une *Regional List Conference*, supervisée par un *Regional List Committee* ; les listes régionales obtenues sont ensuite compilées par des *Provincial List Conferences*, supervisée par des *Provincial List Committees*, et les listes provinciales sont agrégées en une liste nationale unique par une *National List Conference*, organisée par le *National List Committee*⁷²⁵. La raison d'être principale des *List Committees* est de s'assurer, à chaque étape du processus, de la représentativité des listes, racialement, sexuellement et géographiquement, et donc notamment de vérifier l'application de la règle informelle qui nous intéresse ici⁷²⁶. A chaque étape, le *List Committee* correspondant a le pouvoir d'intervenir pour modifier les listes afin de garantir une plus grande représentation des minorités

⁷²³ ZIMU Dumiswani. Conseiller politique du *Chief Whip* (ANC) du Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 6 octobre 2006.

⁷²⁴ Les structures de l'ANC répliquent les différents échelons territoriaux administratifs : la branche pour la *ward*, le bureau régional pour la *Métro*, le bureau provincial pour la Province, et enfin le Bureau national à l'échelle du pays.

⁷²⁵ Le *National List Committee* est composé du Secrétaire général et du Vice-secrétaire, du Vice-président et de quelques membres supplémentaires du NEC

⁷²⁶ DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

raciales. Ses modalités d'action ne sont cependant pas illimitées : il ne peut introduire des noms nouveaux sur la liste, mais seulement positionner plus haut des candidats déjà nommés, afin de placer davantage de candidats issus des minorités dans des positions éligibles⁷²⁷. « *A la National List Conference, on dit aux provinces où la représentativité des listes n'est pas satisfaisante : « Ce Fransman ou ce Naidoo (noms coloured et indien répandus), mettez-les plus haut sur la liste ! »*⁷²⁸.

Que la règle de représentativité raciale soit informelle a des implications pour son application et sa sanction. Non-écrite, elle est donc imprécise et n'entre pas dans les détails. Elle ne fournit par exemple aucun objectif chiffré, aucun quota. Elle est donc appliquée de façon assez grossière. Pour ce qui est de l'élection du NEC, un parlementaire du parti explique ainsi : « *Au premier regard, tu dois pouvoir te dire : « ce NEC est non-racial ! ». Mais il n'y a pas de quotas, pas de chiffres à atteindre, c'est juste un acte conscient pour s'assurer que la représentativité est visible »*⁷²⁹. Un officiel régional établit le même constat en ce qui concerne la confection des listes électorales pour les élections provinciales et locales : « *Toutes nos listes doivent être représentatives. Mais il n'y a pas de pourcentage : on doit obtenir une représentation correcte et acceptable, voilà tout »*⁷³⁰.

La règle étant informelle, son contrôle et sa sanction par les organes chargés de veiller à son application, les *List Committees*, sont souples, presque au cas par cas. Les *List Committees* régionaux et provinciaux sont ainsi habituellement plus tolérants avec les branches situées en zone rurale. Ils estiment en effet qu'il est malaisé pour les militants de ces zones de nommer des candidats issus des minorités raciales, car l'immense majorité de la population rurale est africaine et les rares non-Africains sont généralement des fermiers blancs entretenant souvent des relations difficiles avec leurs employés africains⁷³¹. Dans ces régions et

⁷²⁷ MANANA Nath. Secrétaire pour l'Education politique dans le Bureau du Secrétaire Général de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 13 décembre 2007.

⁷²⁸ *Ibid.*

⁷²⁹ VADI Ismail. Député de l'ANC au Parlement national et Président de la Commission parlementaire de la Communication. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 13 septembre 2007.

⁷³⁰ PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 8 novembre 2006.

⁷³¹ MANANA Nath. Secrétaire pour l'Education politique dans le Bureau du Secrétaire Général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

provinces, pour arriver à leur objectif de représentativité, ils sont en contrepartie plus exigeants avec les branches situées dans les zones urbaines, où la population est plus cosmopolite. Prenant également en compte cette spécificité sociologique des régions rurales, le *National List Committee* est également plus accommodant, dans son application et sa sanction de la règle, avec les provinces majoritairement rurales, le Limpopo et l'Eastern Cape en particulier⁷³².

La règle est généralement bien connue et intégrée par les militants, et les *List Committees* n'ont souvent que peu d'interventions à réaliser⁷³³. Mais étant informelle et donc imprécise, ne fournissant pas d'objectifs chiffrés, elle ouvre la possibilité à des interprétations divergentes de ce que constitue concrètement une représentativité raciale acceptable. C'est sur la production des listes électorales pour les élections provinciales qu'interviennent régulièrement des désaccords entre le *National List Committee* et ses homologues provinciaux. A l'occasion de chaque élection provinciale depuis 1994⁷³⁴, le *National List Committee* a dû intervenir dans plusieurs provinces pour contraindre les structures provinciales à une meilleure prise en compte de la règle et à faire une meilleure place aux candidats issus des minorités⁷³⁵. Pour les élections de 2004, le *National List Committee* est ainsi intervenu dans les provinces du KwaZulu-Natal, du Gauteng, du Mpumalanga et du Western Cape⁷³⁶.

Une règle en perte de vitesse ?

Enfin, l'informalité de la règle favorise son évolution : non-écrite, elle n'existe que par sa pratique, elle n'est que par l'utilisation qu'en font les acteurs. Or, si elle est toujours bien établie, on peut constater qu'elle change de contenu : le nombre de dirigeants et d'élus de l'ANC issus des minorités raciales baisse de manière régulière depuis 1994, en particulier lorsque les cadres sont issus d'une élection et

⁷³² *Ibid.*

⁷³³ VADI Ismail. Député de l'ANC au Parlement national et Président de la Commission parlementaire de la Communication. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 26 juillet 2007.

C'est plutôt l'application du quota en terme de genre qui pose problème et nécessite l'intervention des *List Committees* : le passage d'un quota d'un tiers d'élus femmes à la moitié menace un certain nombre d'élus sortants mâles peu désireux de laisser leur place.

⁷³⁴ Les élections provinciales ont lieu le même jour que les élections nationales.

⁷³⁵ MANANA Nath. Secrétaire pour l'Education politique dans le Bureau du Secrétaire Général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

d'un processus de nomination commençant par « le bas » (NEC, députés), et non d'une désignation effectuée par « le haut » (Ministres, Présidents des Commissions parlementaires). C'est au niveau de la direction du parti que le phénomène est le plus frappant : depuis la légalisation du parti, la part des non-Africains y a baissé de moitié (de 32,1% en 1991 à 15% en 2007). Cependant, il ne faut pas en conclure que la règle est devenue moins prégnante, mais plutôt y voir la conséquence d'un changement de la sociologie des militants depuis 1990. En effet, dans les années 1970-80, l'ANC avait su recruter, par l'intermédiaire du SACP, des syndicats, des mouvements anti-conscription, puis de l'UDF, des effectifs significatifs de militants non-africains. Ceux-ci, en particulier les Blancs, ayant bénéficié dans le système scolaire ségrégué de l'apartheid d'un meilleur accès à l'éducation, ils disposaient souvent de compétences (économie, comptabilité, maîtrise de la littérature marxiste, etc) qui constituaient un capital culturel immédiatement valorisable au sein du parti et qui leur permettaient d'obtenir rapidement des postes à responsabilité : en 1990, quand l'ANC fut relégalisé, les Indiens et les Blancs étaient surreprésentés dans les couches de cadres du parti. Depuis 1990, notamment à cause de la dissolution en 1991 de l'UDF⁷³⁷, l'ANC n'a pas été capable d'attirer dans ses rangs une nouvelle génération de militants non-africains et renouveler sa strate de cadres issus des minorités⁷³⁸. Dès 1991, Nelson Mandela tirait la sonnette d'alarme à la Conférence nationale du parti et déplorait cette tendance; chaque Conférence a depuis réitéré ce constat et a enjoint le parti à mettre sur pied des programmes spécifiques visant à recruter au sein des groupes raciaux minoritaires. Avant la Conférence de Polokwane de 2007, ce problème alimentait les débats au sein du NEC : les membres du NEC étaient très inquiets de qu'ils percevaient comme une dilution du caractère non-racial de l'ANC, dont témoignait notamment à leurs yeux la raréfaction des militants non-africains au

⁷³⁶ DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷³⁷ Sur l'UDF et l'impact de sa dissolution sur les capacités de l'ANC à mobiliser dans les groupes raciaux minoritaires, voir SEEKINGS Jeremy. *The UDF : a history of the United Democratic Front in South Africa : 1983-1991. op. cit.*

⁷³⁸ Tout à sa philosophie non-raciale, le parti ne tient pas de comptabilité raciale de ses adhérents. Mais tous les dirigeants du parti interviewés sur le sujet font ce constat (Joel Netshitenzhe, Molefi Sefularo, Phillip Dexter, Yunus Carrim, Mandla Nkomfe, Nath Manana, etc). Des observations personnelles viennent confirmer ces affirmations. Ainsi, dans la commission économique de la Policy Conference de juin 2007 à laquelle j'ai assisté, le nombre de militants non-africains était très faible ; fait significatif du manque de renouvellement de la strate de cadres issus des minorités, les seuls militants blancs étaient des Ministres ou des bureaucrates travaillant dans la haute administration, tous au minimum quinquagénaires. Observation personnelle de l'auteur : Policy Conference de l'ANC, Gallagher Estate, Midrand, 27-30 juin 2007.

sein de l'ANC Youth League, qui constitue en quelque sorte l' « école » formant les cadres du parti de demain⁷³⁹.

A ce facteur démographique s'en rajoute un autre : la plus large distribution des capitaux culturels au sein du parti, qui freine le renouvellement d'une strate de cadres non-africains. A la fin du régime de l'apartheid correspond en effet une plus grande ouverture du système éducatif, notamment universitaire, à la population africaine. En 1994, un grand nombre de cadres africains de l'époque du parti, dont les études avaient été interrompues par leur engagement militant et / ou leur exil, ont profité de la nouvelle ère pour suivre des cursus universitaires accélérés (souvent en management, en économie ou en *business*) ou des formations fournies par des institutions internationales (Banque mondiale, FMI) ou privées qui leur ont permis d'acquérir des compétences et des technologies jusqu'ici majoritairement détenues par des cadres blancs. Parmi les militants africains plus jeunes ayant adhéré depuis 1990, un certain nombre ont pu bénéficier de la normalisation du système éducatif et suivre des études universitaires, et ainsi acquérir des compétences de haut niveau. Ces compétences et technologies étant désormais mieux distribuées, l'avantage comparatif dont bénéficiaient des militants non-africains, en particulier blancs, dans la compétition pour l'accès à des postes de responsabilité est largement dévalué, et cela contribue à rendre plus difficile le renouvellement de la couche de cadres non-africains. La démographie nouvelle des militants, et une distribution moins restreinte du capital culturel : voilà ce qui cause la restriction considérable du vivier de cadres issus des minorités dans lequel puiser pour garantir la représentativité des listes du parti, et par conséquent la faiblesse croissante de leur nombre au sein des organes de direction et des corps d'élus.

1.1.2. Une règle informelle : les dirigeants africains

Une autre règle informelle, découlant elle du positionnement de mouvement nationaliste africain de l'ANC, vient compléter les textes officiels sur la sélection

⁷³⁹ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 29 août 2007.
DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 3 septembre 2007.

des dirigeants : les principaux dirigeants du parti, c'est-à-dire les six Officiels, doivent être prioritairement africains.

1.1.2.1. Une règle informelle pour le nationalisme africain

Depuis 1985 et l'ouverture des rangs du NEC aux non-Africains, les Constitutions successives de l'ANC sont sans ambiguïté : tous les adhérents de l'ANC, sans qu'il soit fait référence à l'appartenance raciale, ont le droit de candidater aux six postes d'Officiels. Cependant, qu'ils la qualifient de « norme »⁷⁴⁰, de « convention »⁷⁴¹, de « donné »⁷⁴², de « règle silencieuse »⁷⁴³, de « règle non-écrite »⁷⁴⁴, de « règle d'or »⁷⁴⁵, de nombreux cadres et dirigeants de l'ANC reconnaissent l'existence et la prégnance de la règle informelle suivante : les Officiels doivent être majoritairement africains.

Les Officiels dans l'ANC sont au nombre de six : Président, Vice-président, Secrétaire général, Vice-secrétaire général, *Chairperson*, Trésorier. Ils sont élus à chaque Conférence nationale et sont membres de droit du NEC. Ils ont un pouvoir et une légitimité considérables, en particulier le Président, qui est traditionnellement le candidat du parti aux élections présidentielles, et le Secrétaire général, en charge de l'organisation du parti. De fait, depuis 1990, 30 Officiels ont été élus, et un seul a été un non-Africain : la *Coloured Cheryl Carolus*, Vice-secrétaire général (poste relativement subalterne) de 1994 à 1997. Jamais un non-Africain n'a été considéré au sein du parti comme un candidat crédible aux postes de Président ou de Secrétaire général.

Une règle imprécise

CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 16 octobre 2007.

⁷⁴⁰ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien téléphonique avec l'auteur : 21 octobre 2008.

⁷⁴¹ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 31 octobre 2007.

⁷⁴² SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 26 juillet 2007.

⁷⁴³ MOSTERT Cheslyn. Ex-Coordonateur du sous-comité économique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 10 décembre 2007.

⁷⁴⁴ SIZANI Zweli. Secrétaire pour l'Education politique de l'ANC du Gauteng. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 8 décembre 2006.

⁷⁴⁵ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 5 juillet 2007.

Une règle est souvent imprécise, et interprétée de manière différente par les acteurs qui s'y réfèrent. Padioleau parle ainsi de « *consensus hétérogène* » pour qualifier le rapport des acteurs à la règle, qui n'est selon lui qu'un noyau vague de compréhension commune⁷⁴⁶. C'est ici d'autant plus vrai que la règle est non-écrite. De fait, tous les membres de l'ANC n'ont pas la même interprétation de la règle informelle qui nous intéresse. Tous sont d'accord pour constater que la règle impose absolument que le Président du parti soit africain, car il incarne le parti, en est le visage. Il en va généralement de même pour le poste de Secrétaire général : celui-ci est en effet l'autre visage public du parti, et son travail consistant principalement à veiller à la bonne marche organisationnelle du mouvement et à interagir avec les militants, majoritairement africains, il doit être africain pour être légitime. En revanche, les interprétations divergent lorsqu'on en arrive aux quatre postes d'Officiels restants, moins importants. Pour certains, la règle édicte que tous les postes d'Officiels, sans exception, reviennent à des Africains⁷⁴⁷. Pour d'autres, les postes moins prestigieux tels que Vice-secrétaire général, *Chairperson*, Trésorier ne sont pas interdits aux non-Africains, et un cadre non-africain peut raisonnablement espérer y accéder. Mais il devra pour cela avoir acquis un statut considérable dans le parti, y avoir accompli un parcours sans faille et s'être montré particulièrement méritant⁷⁴⁸. Le poste de Vice-président est un cas particulier : pour certains, puisque le Vice-président est souvent considéré comme le futur successeur du Président, la règle statue que le poste est réservé à un Africain⁷⁴⁹ ; pour d'autres, puisque c'est un poste secondaire, de « Vice-... », il est accessible pour un non-Africain ayant fait étalage de ses qualités⁷⁵⁰. Les cadres du parti divergent également sur le degré de prégnance et le devenir de la règle : certains pensent qu'elle devient plus souple, en quelque sorte moins absolue et

⁷⁴⁶ PADIOLEAU Jean-Gustave. *L'ordre social : principes d'analyse sociologique*. *op. cit.* p. 191.

⁷⁴⁷ SIZANI Zweli. Secrétaire pour l'Education politique de l'ANC du Gauteng. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁴⁸ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du Sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

CARRIM Yunus. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 11 octobre 2007.

⁷⁴⁹ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du Sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁵⁰ ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

plus apte à tolérer des exceptions⁷⁵¹, d'autres considèrent au contraire qu'elle est plus vivace et contraignante que jamais⁷⁵².

Une règle informelle pour un projet

Cette règle informelle existe et est opératoire et contraignante parce qu'elle est une déclinaison de la valeur de nationalisme africain qui irrigue l'idéologie de l'ANC et de la norme à caractère général qui en découle, souvent énoncée dans le parti sous le terme de « leadership africain » : le caractère de mouvement de libération nationale de l'ANC doit notamment se refléter dans son fonctionnement et la composition de ses structures, qui doivent être dominés par les Africains. La règle informelle que nous étudions est une opérationnalisation de cette norme générale à un cas concret, l'élection des Officiels. Elle tire sa légitimité de son rapport à la valeur et à la norme.

C'est d'ailleurs bien ainsi que les cadres du partis interviewés la considèrent : comme une expression inévitable de l'identité de mouvement nationaliste africain de l'ANC. Citons ainsi un Ministre important : « *Les principaux leaders de l'ANC doivent être africains, c'est fondamental. C'est une reconnaissance du fait que ce sont les Africains qui ont fondé l'ANC, que c'est leur mouvement, leur voix, et que c'est de leur libération dont il s'agit* »⁷⁵³. Certains privilégient ici la dimension autochtone de ce nationalisme africain : le Président et les principaux dirigeants du parti et du pays doivent être africains car les Africains sont les habitants originels du pays⁷⁵⁴. D'autres mettent en exergue la dimension sociale et historique de ce nationalisme : les Africains ont été le groupe racial le plus sévèrement opprimé sous l'apartheid et constituent encore la majorité des pauvres, et c'est donc légitimement à eux de diriger aujourd'hui, par l'intermédiaire de représentants qui leur ressemblent⁷⁵⁵. D'autres enfin en

⁷⁵¹ NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du Sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁵² COLEMAN Neil. Chef du Bureau parlementaire de Cosatu. Entretien avec l'auteur : Hout Bay, 26 septembre 2007.

⁷⁵³ CRONIN Jeremy. Membre du NEC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien téléphonique avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁵⁴ ERWIN Alec. Membre du NEC et Ministre des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁵⁵ SIZANI Zweli. Secrétaire pour l'Education politique de l'ANC du Gauteng. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁵⁵ MOTSHEKGA Mathole. Ex-Premier du Gauteng et ex-Président de l'ANC du Gauteng. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 19 juin 2007.

soulignent la dimension stratégique et électoraliste: les principaux dirigeants du parti doivent être africains car les militants et les électeurs du parti sont majoritairement africains⁷⁵⁶; ils énoncent ici ce qui est le principe-clé du nationalisme : les dirigeants doivent être ethniquement similaires aux dirigés⁷⁵⁷. Mais tous s'accordent sur un point, le lien de causalité entre l'idéologie nationaliste de l'ANC et cette règle à caractère organisationnel : l'ANC doit avoir des dirigeants africains car son identité est celle d'un mouvement nationaliste qui se donne pour mission principale d'avancer les intérêts des Africains. L'idéologie du parti définit ainsi des principes de légitimité prégnants dans la compétition interne pour les postes. De par son rapport à la valeur et à la norme, la règle n'a ainsi pas seulement une portée normative, mais également une portée cognitive : elle est constitutive de sens car en garantissant la primauté de dirigeants africains au sein du parti, elle donne à voir, à l'intention des militants et des électeurs, son idéologie, son programme, son identité.

La règle est informelle, car l'édiction officielle de restrictions raciales pour l'accès à des postes serait totalement illégitime dans le régime post-apartheid non-racial. L'informalité de la règle a donc une fonction de dissimulation : elle permet, comme le dit un dirigeant du parti, de « *le faire sans le dire* »⁷⁵⁸. L'informalité de la règle permet ainsi à des dirigeants interviewés sur le sujet de nier son existence, en s'en référant aux textes officiels et à la Constitution du parti : « *Cette règle n'existe pas. Regarde la Constitution : rien n'interdit à Trevor Manuel (dirigeant coloured) de se présenter à la présidence de l'ANC* »⁷⁵⁹. Jean-Daniel Raynaud le rappelait : une règle répond à un projet : ici, le projet auquel répond la règle informelle est de maintenir le caractère de mouvement nationaliste de l'ANC dans un nouveau système politique qui délégitime les catégorisations raciales.

CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien téléphonique avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁵⁶ MBETE Baleka. Présidente du Parlement (*Speaker of Parliament*) et membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 27 novembre 2006.

SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Johannesburg, 26 juillet 2007.

⁷⁵⁷ LECA Jean. La démocratie à l'épreuve des pluralismes. *Revue Française de Sciences Politiques*, 46, 2, 1996. p. 225-274.

⁷⁵⁸ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁵⁹ JORDAN Pallo. Membre du NEC et Ministre des Arts et de la Culture. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

L'apprentissage de la règle : socialisation et sanction

Bien que cette règle soit informelle, elle est parfaitement connue des membres du parti, et considérée comme intangible et normativement extrêmement contraignante. Comme le dit un cadre du parti, « *tout le monde à l'ANC sait que les principaux dirigeants du parti doivent être africains. Nous le savons tous, et nous l'acceptons nous. Il n'y aura jamais de Président blanc de l'ANC ! C'est un donné, ce n'est pas débattu, ce n'est pas discuté, et ça n'a même pas besoin d'être dit* »⁷⁶⁰. De fait, bien que depuis la fin de l'apartheid, on a pu compter à l'ANC quelques dirigeants non-africains dont le parcours militant, l'envergure intellectuelle et la popularité étaient unanimement reconnus au sein du parti⁷⁶¹, jamais la possibilité de la candidature d'un non-Africain à une fonction telle que Président ou Secrétaire général n'a été effleurée.

Se pose alors la question de l'inculcation de cette règle : par quel processus d'apprentissage est diffusée et reproduite une règle qui n'est pas écrite ? Il apparaît que c'est par le biais d'une socialisation intra-partisane ici largement efficace, qui assure ce que Crozier et Friedberg qualifieraient d'« *apprentissage culturel* »⁷⁶². Il faut ici distinguer les militants ayant joint l'organisation avant 1985 et la Conférence de Kabwe qui a ouvert les rangs du NEC aux non-Africains, et ceux ayant joint par la suite. Ceux qui ont joint avant 1985 ont été socialisés dans un ANC au sein duquel la fermeture des rangs du NEC et des Officiels aux non-Africains était une règle constitutionnelle et formelle. Qu'aujourd'hui, les principaux dirigeants de l'ANC doivent être africains leur apparaît comme une évidence : « *Moi, j'ai adhéré à l'ANC en 1976, quand les non-Africains n'avaient pas encore le droit de faire partie du leadership. On a toujours su que les dirigeants devaient être des Africains, et on a toujours trouvé ça normal...* »⁷⁶³. Pour ceux qui ont adhéré plus tard, la socialisation au sein du parti apparaît efficace à perpétuer la règle. L'idéologie de l'ANC est en effet bien diffusée au sein du parti, notamment par le biais des grands débats doctrinaux ayant lieu au cours des processus des conférences du parti et qui impliquent toutes les structures

⁷⁶⁰ SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁶¹ Par exemple le défunt Secrétaire général du SACP Joe Slovo, l'ancien Ministre des Finances et « cador » des années Mbeki Trevor Manuel, l'actuel Vice-secrétaire général du SACP Jeremy Cronin.

⁷⁶² CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*. *op. cit.* p. 278.

⁷⁶³ SIZANI Zweli. Secrétaire pour l'Education politique de l'ANC du Gauteng. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

partisanes en commençant par les branches locales, ainsi que par le biais de la presse du parti ou de son Ecole politique : les positionnements historiques et les grands principes du parti, en particulier son caractère de mouvement nationaliste africain et le concept de « leadership africain », y sont régulièrement réitérés, si bien que la règle informelle ne fait de mystère pour personne.

La socialisation assure la connaissance de la règle, mais elle est inégale, nous rappellent les analystes de la règle⁷⁶⁴, et ne suffit généralement pas à garantir sa connaissance. Surtout, connaissance de la règle ne signifie pas adhésion et respect. Pour que l'acteur suive la règle, il faut que cette dernière soit sanctionnée : la sanction donne à voir la règle, et elle montre à l'acteur que la transgresser a un coût social. Cette sanction peut être formelle, organisée et prescrite, ou informelle, spontanée et diffuse. La règle qui nous intéresse est informelle : elle ne peut donc faire l'objet d'une sanction organisée et « légale », administrée par un organe disciplinaire. C'est à une sanction spontanée que devrait faire face un cadre non-africain désirant postuler à un poste tel que Président ou Secrétaire général de l'ANC : la désapprobation et l'opposition active de la plupart de ses collègues. L'impétrant se ferait rappeler à l'ordre par des dirigeants importants, le plus certainement des vétérans éminents et respectés, qui, prenant appui sur l'idéologie de nationalisme africain et l'histoire du mouvement, démontreraient le caractère incorrect de sa candidature⁷⁶⁵. Cette désapprobation se transformerait le cas échéant en mobilisation active contre la candidature si celle-ci était maintenue : le parcours de notre candidat serait semé d'embûches, et n'obtempérant pas aux injonctions de ses collègues, il courrait le risque de se voir délégitimé pour longtemps dans le parti. Un cadre du parti s'exprime ainsi là-dessus : « *dans les textes, rien n'interdit à Trevor Manuel de se présenter pour la présidence de l'ANC. Mais il ne le fera jamais, car il est réaliste. Si un non-Africain envisageait une candidature, les autres leaders iraient le voir et lui tapoteraient sur l'épaule : « Est-ce correct, vu la nature du mouvement, vu la nature de l'Afrique du Sud ? »* ».

⁷⁶⁴ NAY Olivier. *La région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*. *op. cit.* p. 321.

⁷⁶⁵ DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

Il devrait faire face à beaucoup, beaucoup de problèmes, et il y aurait des chances que sa carrière politique soit sévèrement raccourcie... »⁷⁶⁶.

1.1.2.2. Stratégies, luttes et marchandages autour de la règle

On l'a vu dans l'introduction du chapitre, la règle est un construit social : elle est le produit et l'objet de rapports de force et de négociations entre acteurs, qui l'incorporent et l'instrumentalisent dans leurs stratégies. La règle est souvent relativement imprécise. Un enjeu important de la lutte entre les acteurs porte donc sur l'interprétation légitime de la règle qui régit le jeu auquel ils jouent, et les acteurs s'affrontent pour faire prévaloir leur version. La règle devient une ressource, car l'invoquer contre un adversaire, c'est activer des mécanismes de contrôle et de sanction.

Ces considérations théoriques sont particulièrement pertinentes pour la règle étudiée ici, dont on a vu qu'elle est floue et repose sur un « *consensus hétérogène* ». Cette règle imprécise, les acteurs vont l'instrumentaliser dans la compétition intra-partisane pour les postes qui les oppose, en s'affrontant sur son interprétation pour *in fine* la mobiliser contre les adversaires.

On donnera ici deux exemples de ces stratégies qui ont la règle pour objet. En mai 1996, Cyril Ramaphosa, le principal rival au sein du parti de Thabo Mbeki, et Co-président de l'Assemblée constitutionnelle en charge de rédiger la Constitution définitive du nouveau régime, démissionne de son poste de Secrétaire général de l'ANC pour se lancer dans les affaires, plus d'un an avant la fin de son mandat et la prochaine Conférence du parti. Le NEC de l'ANC lui cherche alors un remplaçant pour achever son mandat, avec un statut « bâtard » et incertain : « *acting Secretary general* », c'est-à-dire un poste doté des attributions du Secrétaire général mais sans en avoir le plein titre. Cheryl Carolus, Vice-secrétaire général du parti (et *coloured*), postule ; elle semble légitime, puisqu'elle remplit de fait depuis 1994 les fonctions normalement dévolues au Secrétaire général, que Ramaphosa, trop accaparé par les négociations constitutionnelles, n'est pas apte à exercer. Mais les partisans de Thabo Mbeki au sein du NEC vont s'opposer à sa

⁷⁶⁶ SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

nomination : elle est en effet considérée comme une alliée de Ramaphosa, pour laquelle Mbeki n'a aucune sympathie. C'est en invoquant la règle informelle qui nous intéresse, et en en donnant une interprétation spécifique pour traiter de ce cas précis et inconnu jusqu'ici, qu'ils vont s'opposer à sa candidature : les fonctions de Secrétaire général, même sans le titre officiel, doivent être exercées par un Africain⁷⁶⁷. Le NEC va ainsi successivement proposer le poste à Kgalema Motlanthe, Secrétaire général du syndicat minier NUM, puis à Joel Netshitenzhe, Directeur de la Communication à la Présidence sud-africaine, qui vont tous les deux le décliner. A court d'option, le NEC va alors finalement se tourner vers Carolus. Celle-ci va accepter le poste mais, déçue par l'épisode et prenant acte de sa marginalisation par les pro-Mbeki, en faisant savoir qu'elle se retirera de la vie politique à l'issue de son mandat (ce qu'elle fera pour elle aussi se lancer dans les affaires).

Dans les mois qui précèdent la Conférence du parti de Polokwane de décembre 2007, le groupe Mbeki envisage très sérieusement de faire de Trevor Manuel (*Coloured*), le populaire Ministre des Finances, son candidat à la Vice-présidence du parti. Mais la coalition Mbeki va finalement reculer : dans le contexte, nouveau à l'ANC post-apartheid, d'un conflit factionnel intense et de la compétition ouverte entre deux groupes pour l'élection des dirigeants, le groupe Mbeki va anticiper l'usage que le groupe Zuma aurait fait de la règle informelle pour délégitimer la candidature de Manuel et la campagne du groupe Mbeki dans son ensemble⁷⁶⁸. On a vu que s'il y avait un consensus général sur le fait que les positions de Président et de Secrétaire général devaient revenir à des Africains, la règle était plus imprécise et donnait lieu à des interprétations diverses pour ce qui est des autres postes, en particulier celui de Vice-président. Par la non-candidature de Manuel résultant des stratégies et calculs des deux factions, voilà l'interprétation de la règle qui est donnée à l'occasion de ce cas concret : un non-

⁷⁶⁷ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien téléphonique avec l'auteur. *op. cit.*

DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁶⁸ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien téléphonique avec l'auteur. *op. cit.*

DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du Sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

Africain n'est pas légitime pour occuper le poste de Vice-président. Cette interprétation est contextuelle : dans un climat intra-partisan plus pacifié, comme celui qui prévalait lors des Conférences précédentes du parti, où les différents groupes s'accordaient sur des candidatures uniques et consensuelles, la candidature de Manuel aurait sans doute suscité quelques réactions négatives dues à son identité raciale, mais rien de nature à entraver sa victoire⁷⁶⁹.

C'est donc dans leur application concrète à des cas donnés que ces règles informelles souvent vagues sont précisées et clarifiées, précision et interprétation toujours contextuelles car dépendant des rapports de force, des stratégies et de l'état de la lutte au sein du parti.

1.2. Des règles de comportement

L'idéologie de non-racialisme et de nationalisme africain détermine également des règles formelles et informelles apparaissant comme des règles comportementales, qui régissent les interactions individuelles au sein du parti en fixant des manières d'être ou d'agir. Du nationalisme africain découle des attentes de comportement normativement contraignantes pour les militants non-africains du parti, et du non-racialisme dérive des règles de bonne conduite régissant les relations internes.

1.2.1. Des règles de comportement pour les non-Africains

Découlant de l'identité de mouvement nationaliste africain, des règles informelles encadrent les actions des militants non-africains du mouvement, en particulier dans le cadre des débats et discussions internes. Dans ces débats intra-partisans, les militants et intellectuels non-africains doivent en effet apprendre à parfois faire « profil bas »⁷⁷⁰. Un vétéran blanc du parti formule ainsi ces contraintes comportementales : « *en tant que non-Africain, et en particulier en tant que Blanc, on doit parfois se mettre en retrait, dans les discussions. On doit être conscients qu'étant Blanc, et l'apartheid ayant été ce qu'elle était, on a eu accès à une meilleure éducation, et on doit faire attention à ne pas en profiter pour*

⁷⁶⁹ CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP. Entretien téléphonique avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁷⁰ TUROK Ben. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

*monopoliser la parole et « vampiriser » le débat. Car c'est le mouvement des Africains, pour leur libération »*⁷⁷¹. C'est particulièrement vrai pour certains sujets tels que la Renaissance africaine ou le *Black Economic Empowerment* (BEE) : ces thèmes tenant à l'identité africaine, les non-Africains, et en particulier les Blancs, doivent particulièrement peser leurs mots dans leurs interventions⁷⁷².

Pour analyser comment ces règles émergent et sont opératoires, la notion de « *coordination tacite* » de Thomas Schelling est intéressante : puisqu'il n'existe pas de règle formelle et explicite, les acteurs tentent d'interpréter les gestes d'autrui et de mettre à jour les perceptions réciproques pour y deviner le comportement approprié, ce qui permet l'émergence de règles tacites acceptées par tous⁷⁷³. Dans les diverses arènes de débat internes telles que les commissions des conférences, c'est en mettant en œuvre leur « *tact* », c'est-à-dire leur capacité à déceler la conduite légitime lors d'une occasion sociale⁷⁷⁴, en tentant d'anticiper les réactions de leurs collègues africains et d'y ajuster leurs propres actions, que les militants non-africains perçoivent ce qui serait pour eux la conduite appropriée, et apprennent à se contrôler et à n'intervenir dans les discussions qu'à bon escient. Etre un militant non-africain dans le parti relève ainsi de la notion sociologique de « rôle », ou de ce que Giddens préfère appeler une « position sociale » : un statut social avec ses contraintes de comportement et ses attentes normatives⁷⁷⁵.

Si un non-Africain transgresse cette règle implicite, la sanction est spontanée, administrée par des collègues africains sous la forme de remontrances ou de plaisanteries acerbes⁷⁷⁶. Ainsi, lors d'un débat interne sur le BEE, lorsqu'un cadre blanc du parti⁷⁷⁷ critiqua cette politique gouvernementale selon lui trop élitiste et alimentant l'enrichissement et la corruption de quelques « happy few », il se vit « remettre à sa place » par une plaisanterie sarcastique : « *C'est facile pour*

⁷⁷¹ TUROK Ben. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁷² CRONIN Jeremy. Entretien avec Helena Sheehan. Cape Town : 24 janvier 2002, accessible à <http://webpages.dcu.ie/~sheehan/za/cronin02.htm>.

SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁷³ SCHELLING Thomas. *Stratégie du conflit*. Paris : PUF, 1986. 312 p.

⁷⁷⁴ GIDDENS Anthony. *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. *op. cit.* p. 125

⁷⁷⁵ *Ibid.* p. 135

⁷⁷⁶ DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁷⁷ Le député Ben Turok.

toi de dire ça, tu es Blanc ! Vous, les Blancs, vous avez tout ! Vous n'avez qu'à nous donner vos belles maisons ! »⁷⁷⁸.

1.2.2. Une règle de bonne conduite

Du non-racialisme de l'ANC découle une autre règle encadrant les interactions au sein du parti, s'apparentant à une règle de bonne conduite définissant quels sont les coups légitimes et les « coups bas » prohibés dans la compétition interne : la race ne doit pas être utilisée par un militant pour se promouvoir ou attaquer un autre militant. Cette règle est formelle, puisqu'on la retrouve dans la Constitution du parti ; elle est sanctionnée officiellement, puisque sa transgression peut donner lieu d'après la Constitution à des sanctions administratives allant du blâme à l'exclusion infligées par un organe spécialisé dépendant du NEC, le Conseil de discipline du parti, à l'issue d'une procédure disciplinaire⁷⁷⁹.

Malgré son statut officiel, la règle n'est pas toujours appliquée et tolère des transgressions. En effet, la sanction d'une règle n'est jamais automatique : comme on l'a vu dans l'Introduction, l'application de la sanction est soumise aux rapports de force et aux négociations entre acteurs. Pour des acteurs en compétition, contrôler l'organe en charge de la sanction de la règle est ainsi une ressource essentielle : l'acteur ou le groupe d'acteurs qui y réussit peut interpréter la règle selon son intérêt, tolérer ses propres transgressions ou celle d'un allié, réactiver contre un adversaire une règle oubliée. C'est dans les relations de pouvoir entre acteurs, dans ce que Crozier et Friedberg appellent le construit organisationnel, que les stratégies transgressives des acteurs prennent sens.

Donnons deux exemples des jeux d'acteurs, des rapports de force et négociations qui se nouent autour de la règle que nous étudions et de sa sanction (ou non).

En 1997, quelques semaines avant la Conférence du parti de Mafikeng, Peter Mokaba, l'ancien Président de l'ANC Youth League, rédige et fait circuler deux documents, dont il veut faire des documents de discussion officiels pour la Conférence, « *An approach to leadership* »⁷⁸⁰ et « *The national question* »⁷⁸¹ : dans

⁷⁷⁸ SACHS Michael. Chercheur au Bureau du Secrétaire général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁷⁹ ANC. *Constitution. op. cit.*

⁷⁸⁰ MOKABA Peter. *An approach to leadership. op. cit.*

⁷⁸¹ MOKABA Peter. *The National question. op. cit.*

le second de ces documents, il s'en prend notamment à la place selon lui trop importante accordée aux non-Africains au sein du NEC et du processus de décision interne. De l'avis général, de tels propos transgressaient la règle qui nous intéresse ici, qui prohibe les attaques à caractère racial au sein du parti. Pourtant, bien que cette règle soit une règle formelle édictée par la Constitution, Mokaba n'a fait l'objet d'aucune procédure disciplinaire, d'aucune sanction formelle. L'application de la sanction apparaît ici contextuelle, objet de tractation : personne dans le parti n'a appelé à sanctionner Mokaba du fait de sa personnalité. En effet, Mokaba étant largement considéré comme un franc-tireur aux propos souvent outranciers et pas toujours à prendre au sérieux, il n'y avait pas lieu de donner à ses propos une importance et une audience qu'ils ne méritaient pas et à mettre en branle une procédure disciplinaire lourde et inadaptée⁷⁸².

Mais on ne peut pas pour autant dire que Mokaba n'a pas dû payer sa transgression. En effet, ces propos l'ont exposé à un large éventail de sanctions informelles et diffuses infligées spontanément par ses pairs. Tout d'abord, le NEC, en raison du contenu controversé et de la tonalité raciale des deux documents, a refusé de les avaliser et d'en faire des documents de discussion officiels pour la Conférence. Ceci a évidemment eu des implications négatives pour les documents en termes de statut et de légitimité, mais aussi de diffusion: malgré les efforts personnels de Mokaba, le document n'a été finalement que peu imprimé, peu distribué et peu lu à l'ANC⁷⁸³. Les documents ont également valu à Mokaba les réprimandes ouvertes d'autres cadres. Ainsi, ce cadre du parti raconte : « *quand Peter (Mokaba) nous a amené ces documents ici au bureau et que je les ai lus, je lui ai dit : « Ce que tu as écrit, ce n'est pas correct, c'est non-ANC »* »⁷⁸⁴. La désapprobation soulevée par les documents a *in fine* trouvé une expression à la Conférence de Mafikeng : les résolutions sur la question nationale de la Conférence condamnent l'utilisation de la race au sein du parti pour la promotion

⁷⁸² DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du Sous-comité d'Education politique du NEC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁷⁸³ Il n'est d'ailleurs pas disponible sur le site internet du parti.

⁷⁸⁴ MANANA Nath. Secrétaire pour l'Education politique dans le Bureau du Secrétaire Général de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

d'intérêts individuels et la conquête de postes⁷⁸⁵, et c'est en visant Mokaba que le Rapporteur de la commission en question les a rédigées⁷⁸⁶. Enfin, sanction informelle peut-être la plus significative et la plus coûteuse pour l'imprudent: le score relativement faible que Mokaba et ses alliés ont réalisé lors de l'élection du NEC à la Conférence. Alors qu'il avait été élu à la Conférence précédente de 1994 au troisième rang⁷⁸⁷, il n'est réélu à Mafikeng qu'au 19^{ème}. Il en est de même pour ses proches : Winnie Mandela n'est élue qu'au 15^{ème} rang (contre le 5^{ème} en 1994), et certains des candidats qu'il soutenait, issus de l'ANCYL, ne sont même pas élus⁷⁸⁸. Ce résultat électoral décevant traduit la gêne, voire la condamnation, que ces propos ont suscitées chez les militants des branches locales dont sont majoritairement issus les délégués participant aux conférences, ainsi que chez les leaders du parti qui contribuent largement à déterminer les opinions et les votes des délégués issus de leur région ou leur province.

Les stratégies, les rapports de force et les négociations autour de l'application de la règle aboutissent ici à un résultat quelque part paradoxal : la transgression d'une règle formelle est punie par des sanctions informelles. Dans notre deuxième exemple, on va voir qu'ils aboutissent parfois à l'absence totale de sanction.

En juillet 2002 est rendu publique une interview par une universitaire irlandaise de Jeremy Cronin, Vice-secrétaire général du SACP et membre du NEC de l'ANC (blanc), dans lequel ce dernier se montre extrêmement critique envers le gouvernement de Thabo Mbeki et l'évolution de l'ANC sous la présidence de ce dernier⁷⁸⁹. Ces propos créent une controverse au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance, dans laquelle un autre membre du NEC, Dumisani Makhaye, se distingue par une attaque à caractère racial contre Cronin : « *la révolution africaine n'a pas besoin d'un messie blanc pour réussir* »⁷⁹⁰. Bien que ce propos soit largement

⁷⁸⁵ « *Tout en reconnaissant l'existence d'identités raciales et ethniques, nous condamnons toute mobilisation d'ordre ethnique ou racial dans le but de conquérir les postes de direction au sein de l'ANC, du Gouvernement, de la société civile ou partout ailleurs* ». ANC. *Resolutions from the 50th Conference*. Johannesburg, 1997.

⁷⁸⁶ CARRIM Yunus. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire des Entreprises publiques. Entretien avec l'auteur. *op. cit.* Il était le Rapporteur de la Commission sur la question nationale lors de la Conférence de Mafikeng.

⁷⁸⁷ Lors de l'élection du NEC à la Conférence, les heureux élus sont classés selon le nombre de suffrages reçus.

⁷⁸⁸ Parallèlement, dans un pied-de-nez des délégués à Mokaba qui vilipendait la surreprésentation des minorités au NEC, parmi les 10 élus les mieux classés figuraient 7 non-Africains.

⁷⁸⁹ CRONIN Jeremy. Entretien avec Helena Sheehan. *op. cit.*

⁷⁹⁰ LODGE Tom. *The ANC and the development of party politics in South Africa*. *op. cit.*

considéré comme transgressant la règle étudiée, Makhaye ne fera l'objet d'aucune procédure disciplinaire et d'aucune sanction⁷⁹¹. Pour comprendre pourquoi la règle, pourtant clairement énoncée dans la Constitution, peut ici être transgressée par un acteur sans qu'il lui en coûte, pourquoi la sanction prévue par les textes n'est pas appliquée, il faut là encore examiner le construit organisationnel, les rapports de force intra-partisans qui déterminent l'interprétation de la règle et son application. En 2002, nous sommes au plus fort de la lutte au sein de l'ANC et de la Triple-Alliance, étudiée dans la Deuxième partie, entre groupe Mbeki et groupe SACP-Cosatu. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les déclarations de Cronin, ainsi que celle de Makhaye, qui a déjà gagné au forceps une réputation d'homme des « basses œuvres » du groupe Mbeki et qui s'emploie à déchiqeter à longueur de tribunes et de déclarations intempestives les opposants à ce dernier. Constitutionnellement, c'est le NEC qui est officiellement habilité à lancer une procédure disciplinaire contre un membre du parti. Or, ce NEC est alors largement dominé par le groupe Mbeki. Dans la lutte qui l'oppose au groupe SACP-Cosatu, le groupe Mbeki ne va certainement pas sanctionner un de ses membres les plus éminents s'en prenant à une des principales figures du groupe rival. Dans ce contexte, Makhaye est bien conscient que ses propos, qui dans une autre situation auraient pu lui causer quelques problèmes, équivalent ici bien au contraire à une stratégie gagnante, et c'est précisément pour cela qu'il peut se permettre de s'y livrer, en violant délibérément une règle établie par la Constitution du parti. En ne sanctionnant pas cette violation de la règle officielle, le NEC montre ce qu'est la règle effective (« tous les moyens sont bons ») et valide l'introduction dans le jeu de nouvelles ressources et de nouvelles méthodes (les attaques à caractère racial). Cette règle effective et ces nouvelles ressources ne sont que temporaires, relatives à une situation (un intense conflit factionnel) et à un rapport de force (la domination du groupe Mbeki qui contrôle l'organe disciplinaire) qui sont contextuels. Les règles ne sont pas stables et incontestées, elles sont investies par des relations de pouvoir qui leur donnent vie : les acteurs s'en emparent, les

⁷⁹¹ Alors que Cronin devra se livrer à une humiliante séance d'excuse et d'auto-flagellation lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ANC pour s'expliquer sur les propos tenus dans son interview.

instrumentalisent, les détournent, et peuvent même faire le choix de les transgresser si le rapport de force leur est favorable.

Conclusion

Ainsi, on a vu que le positionnement idéologique dual de l'ANC a des implications sur ses règles organisationnelles, se traduisant le plus souvent par des règles informelles et imprécises qui ne prennent sens que par l'interprétation contextuelle qu'en font les acteurs dans la compétition intra-partisane qui les oppose. Idéologie et discours d'un côté, et organisation de l'autre, sont liés, car un parti politique est une institution, c'est-à-dire un ensemble de dispositifs cognitifs (stocks de sens et de représentations) et normatifs (règles et contraintes) forcément inter-pénétrés.

C'est précisément la juxtaposition de règles formelles et informelles qui permet de gérer la contradiction de ce positionnement idéologique ambigu. Le cas de l'élection des Officiels en est un excellent exemple : à des règles formelles non- raciales se superpose une règle informelle empruntant au nationalisme africain. Dans une Afrique du Sud post-apartheid dont le système de valeurs délégitime les catégorisations et les mobilisations raciales, cette règle informelle permet au parti de conforter et d'exprimer son projet, au sens seilerien. Et la mettre à jour permet ainsi à l'analyste de déceler, derrière les imprécisions et les ambiguïtés de l'idéologie officielle, ce qui reste son identité première, 98 ans après sa fondation: un mouvement nationaliste africain. La structure informelle d'une organisation est plus socialement significative et contraignante pour les acteurs que sa structure formelle ; mais elle en dit également davantage sur son idéologie.

Cependant, si une norme du leadership africain est bien établie, elle n'a pas la même prégnance dans tous les sites de l'institution ANC. On va voir dans le chapitre suivant comment une dérogation à la norme a pu exister temporairement dans une province à la démographie, l'histoire et la situation politique atypiques, le Western Cape.

2. « Pourquoi devrait-on forcément avoir un leader coloured ? » : l'ANC du Western Cape, ou une anomalie institutionnelle disputée

Dans le Chapitre précédent, on a vu que du versant nationaliste africain de l'idéologie de l'ANC découlait une norme dite du « leadership africain », qui trouvait notamment à s'exprimer sur un cas concret, l'élection des dirigeants du parti, par une règle informelle réservant l'accès aux postes les plus importants à des Africains. Mais cette norme du « leadership africain » n'a pas prévalu dans des formes similaires dans tous les « sites institutionnels »⁷⁹² de l'institution ANC. Dans des lieux d'interaction locaux, elle a pu faire l'objet d'interprétations spécifiques, être rénovée, voire suspendue. Une institution apparaît en effet toujours comme un espace multiple constitué de sites plus ou moins autonomes, avec leurs caractéristiques sociales, leurs formes d'organisation propres⁷⁹³.

On s'intéressera ici au cas de l'ANC de la province du Western Cape. De par la démographie et l'histoire particulières du Western Cape, c'est dans cette province que le positionnement pluriel de l'ANC sur la question raciale apparaît le plus à même de révéler ses contradictions, le plus difficile à gérer et maintenir pour le parti. Au sein de l'ANC provincial, la contradiction entre les positionnements « noir » et « africain » du parti va se traduire par la concurrence entre des règles informelles rivales et exclusives sur l'accès aux postes de dirigeants. L'application de la norme du « leadership africain » va même y être longtemps suspendue, supplantée par une règle informelle établissant que le Président de l'ANC provincial doit être *coloured* : l'ANC du Western Cape apparaît alors comme un site institutionnel spécifique, avec ses règles du jeu distinctes de celles valides dans le reste de l'institution. Pour étudier la formation de cette règle, puis sa remise en cause, il faut établir une distinction entre ce que Frederick Bailey appelle la « *structure politique emboîtante* », ici l'ANC national,

⁷⁹² NAY Olivier. *La région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*. op. cit. p. 318.

et la « *structure politique emboîtée* », ici l'ANC du Western Cape⁷⁹⁴. Les équipes opérant dans la structure politique emboîtée participent à leur propre compétition, avec pour enjeu leurs propres trophées (postes au sein du Provincial Executive Committee du parti, au sein du Gouvernement provincial et municipal). Mais les interactions entre structures politique emboîtée et emboîtante, jamais complètement unilatérales, conditionnent la nature du jeu aussi bien dans une structure que dans l'autre⁷⁹⁵. Dans la relation entre ANC national et provincial, l'ANC national est en position de force : les statuts du parti lui permettent de superviser les activités de l'ANC provincial et d'émettre des pressions sur les acteurs locaux, et d'ainsi participer à la constitution des règles du jeu locales ou d'interférer dans la compétition dans la structure emboîtée. Mais l'ANC provincial participe également aux luttes internes ayant pour cadre l'ANC national, en particulier par l'envoi de délégués de branches aux conférences nationales du parti qui élisent le NEC. On doit ainsi intégrer dans l'analyse non seulement les interactions entre structures emboîtante et emboîtée, dans lesquels les acteurs multipositionnés, un pied dans chaque structure, jouent un rôle primordial⁷⁹⁶, mais également les dynamiques internes à chaque structure.

Les dynamiques contradictoires autour de l'institutionnalisation des règles contestées qui nous intéressent ici ne se comprennent qu'en prenant en compte les dynamiques internes à l'ANC provincial, plus précisément les luttes factionnelles, négociations, alliances et retournements d'alliance qui opposent de 1994 à aujourd'hui trois groupes principaux : celui mené par Ebrahim Rasool, Président de l'ANC provincial de 1998 à 2005 et *Premier*⁷⁹⁷ de la province entre 2004 et 2008 ; celui mené par Mcebisi Skwatsha, Secrétaire général de l'ANC provincial de 1998 à 2005, puis Président depuis 2008 ; celui de James Ngculu, Président de l'ANC provincial de 2005 à 2008⁷⁹⁸. Les positionnements « noir » et « africain »

⁷⁹³ *Ibid.*

⁷⁹⁴ BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique. op. cit.* p. 26.

⁷⁹⁵ *Ibid.* p. 171.

⁷⁹⁶ *Ibid.* p. 186.

⁷⁹⁷ Comme on l'a dit plus haut, le *Premier* est le chef du gouvernement de la province, élu par le Parlement provincial.

⁷⁹⁸ Entre 1996 et 2001, les groupes Rasool et Skwatsha sont alliés et constituent la coalition dominante : Rasool est Président, Skwatsha Secrétaire général. A la suite, notamment, de désaccords entre Rasool et Skwatsha sur les membres de l'ANC appelés à faire partie du gouvernement provincial de coalition formé avec le NNP en 2002, un retournement d'alliance a lieu, qui voit le groupe Skwatsha s'allier avec le groupe Ngculu : cette coopération leur permet de l'emporter à la Conférence provinciale du parti de 2005, où Ngculu expulse Rasool de la présidence pendant que Skwatsha conserve son poste de Secrétaire général. Le mandat de Rasool en tant que *Premier* de la province est entaché de conflits entre l'ANC de la province, dominé par les groupes Skwatsha et Ngculu, et le Gouvernement issu de ses rangs, dominé par le

permettent à ces groupes de formuler des règles concurrentes pour l'accès aux postes et de s'affronter pour l'imposition de la règle légitime ; ils leur fournissent des thèmes normatifs par lesquels communiquer et s'affronter dans leurs luttes de pouvoir.

Dans ce chapitre, on étudiera comment cette règle informelle du « *leader coloured* » dérogeant à la norme du « leadership africain » a été instituée, puis comment il y a finalement été mis fin, dans un retour à l'homogénéité institutionnelle. Dans une première partie, on analysera la production de cette règle, résultant des interactions entre un environnement spécifique, l'ANC national et l'ANC provincial. Dans une deuxième partie, on verra comment le positionnement pluriel du parti sur la question raciale a alimenté les luttes factionnelles provinciales, qui ont pris la forme d'un conflit autour de cette règle informelle divergente.

2.1. L'ANC du Western Cape, un site institutionnel spécifique

Le Western Cape est une province particulière en Afrique du Sud, par sa démographie, les formes qu'y a pris la lutte anti-apartheid, et les dynamiques politiques. Pour stratégiquement prendre en compte cet environnement spécifique, l'ANC édicte une règle informelle spécifique à usage local, qui constitue une dérogation à sa propre norme du « leadership africain » et qui fait de l'ANC provincial un site institutionnel exceptionnel au sein de l'institution ANC. C'est par les interactions entre l'interventionnisme de l'ANC national et les stratégies de dirigeants du parti locaux que cette règle prend forme et devient contraignante.

groupe Rasool. A l'approche de la Conférence nationale du parti de décembre 2007 à Polokwane, une configuration factionnelle alternative prend forme, inspirée par le conflit au niveau national entre Mbeki et Zuma : soutenant tous les deux Mbeki, les groupes Rasool et Ngculu s'allient pour rassembler l'ANC provincial derrière lui, contre Skwatsha qui se range derrière Zuma. Quelques mois après la victoire de Zuma à Polokwane, le nouveau NEC de l'ANC destitue Rasool de son poste de *Premier* du Western Cape et le remplace par un membre de la faction Skwatsha, la Ministre provinciale des Finances Lynn Brown. La faction Rasool perd de la vigueur, et la Conférence provinciale de 2008 met aux prises les groupes Ngculu et Skwatsha : ce dernier l'emporte et Skwatsha devient le nouveau Président. La plupart des membres du groupe Ngculu quittent le parti pour s'engager dans COPE, le parti dissident fondé au niveau national par d'ex-pro-Mbeki.

2.1.1. Le Western Cape : un environnement particulier

La province du Western Cape se caractérise principalement par la prééminence de la question *coloured*, le rôle qu'y eut le mouvement anti-apartheid UDF et les difficultés électorales qu'y rencontre l'ANC.

2.1.1.1. Une démographie à part : la question coloured

Le Western Cape présente une spécificité démographique, comparée aux autres provinces sud-africaines : par rapport à la moyenne nationale, les Blancs y sont surreprésentés⁷⁹⁹, les Africains, malgré une croissance constante depuis 1994, y sont minoritaires (c'est la seule province dans ce cas, avec le Northern Cape)⁸⁰⁰. Surtout, les *Coloureds* y sont la majorité : 8,9% de la population nationale, ils constituent 53,6% de la population de la province au dernier recensement de 2001⁸⁰¹. Plus de 60% des 3,9 millions de *Coloureds* sud-africains résident dans le Western Cape⁸⁰². Il convient ici de revenir rapidement sur la construction de ce groupe racial *coloured* et sur les attitudes politiques en son sein.

La genèse d'une identité

L'identité *coloured* est une construction sociale qui a émergé dans la relation dialectique entre une conscience identitaire populaire, les stratégies d'élites et l'ambition de classification de l'Etat blanc⁸⁰³. Elle désigne une population issue des hybridations, dans le creuset de la colonie du Cap, entre groupes aux origines géographiques et culturelles variées : autochtones khoisan, esclaves asiatiques (venus d'Indonésie, de Malaisie, etc) et africains (Madagascar, actuel Mozambique, etc), colons blancs, principalement. Ce n'est un groupe homogène ni

⁷⁹⁹ 18,4%, contre 9,6% nationalement, d'après le dernier recensement de 2001. Statistics South Africa. *Census 2001*. Pretoria, 2003.

⁸⁰⁰ 26,7%, contre 79% nationalement. Statistics South Africa. *Census 2001. op. cit.*

⁸⁰¹ *Census 2001. op. cit.*

⁸⁰² *Ibid.*

⁸⁰³ Sur la construction historique de l'identité *coloured*, voir notamment:

ADHIKARI Mohamed. *Not white enough, not black enough : racial identity in the South African coloured community*. Athens: Ohio University Press, 2005. 257 p.

FAUVELLE – AYMAR François-Xavier. *Histoire de l'Afrique du Sud. op. cit.* p. 101-243.

Pour une étude de ces significations contemporaines, voir:

ERASMUS Zimitri dir. *Coloured by History, Shaped by Place: Re-imagining Coloured Identities in Cape Town*. Cape Town: Kwela Books, 2001. 328 p.

MARTIN Denis-Constant. What's in the name "Coloured"? *Social Identities*, 4, 3, 1998. p. 523-540.

JAMES Wilnot dir. *Now that we are free : coloured communities in a democratic South Africa*. Londres: Lynne Rienner, 1996. 147 p.

linguistiquement (la majorité est de langue maternelle afrikaans, mais une minorité est de langue maternelle anglaise⁸⁰⁴) ni religieusement (la majorité est chrétienne, mais on compte une forte minorité musulmane)⁸⁰⁵.

La revendication d'une identité *coloured* spécifique s'est pleinement cristallisée entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème}. La révolution industrielle des années 1870 a en effet attiré dans le Western Cape des travailleurs africains venus du reste de l'Afrique du Sud, qui sont venus concurrencer les populations non-blanches locales pour l'accès aux ressources, et en particulier au marché du travail : ceci a contribué en retour à la condensation chez les populations non-blanches « autochtones » d'une proto-conscience identitaire, et à la mise en avant par les élites issues de cette communauté en formation d'une identité *coloured* bien distincte⁸⁰⁶. Cette demande de reconnaissance d'une identité spécifique se traduit notamment par la fondation d'organisations entendant défendre la communauté nouvellement identifiée, dont la plus importante à l'époque est l'African People's Organization (APO) fondée en 1902, qui se donne pour but officiel de « *protéger les libertés du peuple coloured* »⁸⁰⁷.

Cette catégorie « *coloured* » est « durcie » et systématisée par l'Etat apartheid, qui en fait une de ses quatre catégories de classement racial de la population, aux contours assez flous : sont classés comme « *coloured* » les individus ne rentrant pas dans les autres catégories. Dans le régime ségrégationniste de l'apartheid, défini par un système juridique racialement compartimenté et différencié, la population classée « *coloured* » devient un objet de droit, se voyant attribuer, comme les trois autres groupes raciaux identifiés, des droits politiques, sociaux et économiques spécifiques. Dans les années 1970-80, dans la foulée du Black Consciousness Movement (BCM), de nombreux activistes anti-apartheid *coloureds*, militant au sein d'organisations telles que l'UDF ou l'Unity Movement, refusent cette catégorie perçue comme une imposition de l'Etat blanc et revendiquent une identité de « Noir » qui rassemble l'ensemble des populations discriminées tel que théorisé par le BCM : pour marquer la

⁸⁰⁴ 79,5% ont pour première langue l'afrikaans, contre 18,9% l'anglais.

⁸⁰⁵ Approximativement 80% de chrétiens pour 5% de Musulmans.

⁸⁰⁶ Pour une étude bien plus précise et complète de ce processus de construction identitaire, voir GOLDIN Ian. *Making race : the politics and economics of coloured identity in South Africa*. London: Longman, 1987. 295 p.

distanciation vis-à-vis de cette classification, il est alors courant au sein de la lutte anti-apartheid de ne parler que de « *so-called Coloureds* » (« les soi-disant *Coloureds* ») ou de systématiquement encadrer de guillemets le terme « *Coloured* »⁸⁰⁸.

Dans le contexte post-apartheid, la catégorie « *Coloured* » ne fait plus l'objet des mêmes précautions et méfiances : c'est désormais une catégorie légitime, acceptée voire revendiquée dans la sphère politique et l'espace public.

Etre *coloured* sous l'apartheid : la hiérarchie de la discrimination

Comme tous les non-Blancs, les *Coloureds* sont tombés pendant l'apartheid sous le coup d'un régime juridique établissant un statut d'infériorité par rapport à la population blanche dans tous les domaines de la vie sociale, politique et économique. Il en fut par exemple ainsi pour les droits politiques: en 1956, les *Coloureds* du Cap se sont vu retirer le droit de vote. Il en est de même pour le droit de résidence : en instaurant la ségrégation spatiale, le *Group Areas Act* de 1950 a éjecté les *Coloureds* des centres-villes, entraînant ainsi l'éviction d'environ 500 000 habitants. L'accès à l'emploi des *Coloureds* a également été singulièrement limité : le *Industrial Conciliation Act* de 1956 et le *Shops and Offices Act* de 1965 réservent de nombreux emplois qualifiés aux Blancs.

Mais le régime reposait sur une hiérarchie de la discrimination : bien que dans une position nettement désavantagée vis-à-vis des Blancs, les *Coloureds*, comme les Indiens, bénéficiaient d'un éventail de droits plus large que celui des Africains, les plaçant dans une position intermédiaire. Ainsi, la *Coloured Labour Preference Policy* (CLPP, 1954) et le *Bantu Labour Act* (1964) garantissaient la primauté des *Coloureds* sur les Africains dans la province du Western Cape : visant officiellement à faire du Western Cape une région sans Africains, ces nouvelles législations intimaient notamment aux employeurs de privilégier systématiquement l'embauche de travailleurs *coloureds* vis-à-vis de leur

⁸⁰⁷ JUNG Courtney. *Then I Was Black: South African Political Identities in Transition*. New Haven: Yale University Press, 2000. p. 169

⁸⁰⁸ Voir par exemple le chapitre 6 de JUNG Courtney. *Then I Was Black: South African Political Identities in Transition*. *op. cit.*

homologues africains dans la province. Cette différence de traitements entre *Coloureds* et Africains s'est accentuée dans les années 1980 : dans une ultime tentative de faire évoluer le régime pour le préserver, le gouvernement de P. W. Botha a adopté un certain nombre de mesures relevant du « divide and rule » le plus classique, visant à partiellement coopter les communautés *coloured* et indienne au sein de l'Etat. En termes de représentation et de droits politiques, tout d'abord : en 1983, inspiré par les travaux d'Arendt Lijphart, le Gouvernement a adopté une réforme constitutionnelle mettant sur pied un Parlement tricaméral qui instaure une représentation parlementaire pour les *Coloureds* et les Indiens auprès des Blancs, mais exclut toujours les Africains. Dans ce système, chaque communauté élit ses propres représentants, constituant des chambres à part ; mais la réforme est ainsi faite que les Blancs contrôlent toujours le gouvernement et gardent la main sur le processus législatif. Pour ce qui est du gouvernement local, les communautés *coloured* et indienne voient également leur indépendance augmentée par les réformes de l'Etat : à partir de 1984, les Management Committees (MCs), autorités locales dans les zones *coloured* et indiennes, se voient reconnaître des pouvoirs décisionnels supplémentaires considérables, concernant notamment l'accès au logement, la gestion des projets immobiliers, la dévolution de licences commerciales, etc. Le Gouvernement augmente également de façon significative les aides sociales pour la communauté *coloured*, ainsi que le budget du logement qui lui est dévolu. L'impact socio-économique de ces mesures est saisissant : alors qu'en 1969, le revenu moyen chez les Blancs était onze fois supérieur à ce qu'il était chez les *Coloureds*, ce ratio n'est plus que de trois en 1988 ; le revenu moyen annuel chez les *Coloureds* a augmenté pour devenir deux fois plus important que celui des Africains⁸⁰⁹.

Attitude politique : un électorat hétérogène et rétif à l'ANC

L'électorat *coloured* est partagé vis-à-vis de l'ANC. Aux élections de 1994, seulement 25% des votes *coloureds* au Western Cape se sont dirigés vers le parti

⁸⁰⁹ *Ibid.* p. 184.

(l'ANC a remporté nationalement 62,5 % des suffrages)⁸¹⁰. Cette méfiance vis-à-vis de l'ANC se traduit par une méfiance vis-à-vis du Gouvernement et des institutions politiques : en 2004, seuls 39% des *Coloureds* jugent positivement l'action du Parlement, contre 67% des Africains⁸¹¹.

Les *Coloureds* issus des classes moyennes votent plus abondamment pour l'ANC que les autres : en particulier, pour les jeunes *coloureds* diplômés, la chute de l'apartheid a entraîné une ouverture du marché du travail, au sein duquel ils peuvent valoriser leurs compétences et accéder à des emplois autrefois réservés aux Blancs⁸¹². En revanche, la classe populaire a une profonde défiance vis-à-vis de l'ANC : pour les ouvriers *coloureds* du Western Cape, la fin de l'apartheid signifie un tarissement du patronage étatique et des aides sociales, et la levée de la *Labour preference* les protégeant de la concurrence des travailleurs africains, qui affluent désormais sans discontinuer de l'Eastern Cape.

2.1.1.2. Une expérience du combat anti-apartheid spécifique : l'empreinte de l'UDF

Le Western Cape apparaît également comme une province spéciale par la trajectoire et les modalités qu'y prit la lutte anti-apartheid : en particulier, l'United Democratic Front (UDF), qui y a été lancé, y a été particulièrement actif.

L'UDF fut le mouvement anti-apartheid dominant à l'intérieur de l'Afrique du Sud dans les années 1980⁸¹³. Il fut fondé en août 1983, avec l'accord et le soutien de l'ANC, et dissous en août 1991, une fois l'ANC ayant émergé de l'illégalité et ayant reconstruit ses structures sur le sol sud-africain. Son objectif initial était de lutter contre les réformes constitutionnelles du Gouvernement, en particulier celle instaurant le Parlement tricaméral. Il vira rapidement vers un mot d'ordre plus large : la lutte contre le régime de l'apartheid. Après les révoltes dans les townships africains autour de Johannesburg en 1985, il en vint à coordonner la

⁸¹⁰ SEEKINGS Jeremy. *Partisan realignment in Cape Town, 1994-2004*. CSSR Working paper, 11, University of Cape Town, 2005. 25 p.

⁸¹¹ The Presidency. *Towards a Ten Year Review*. Pretoria: 2003.

⁸¹² SEEKINGS Jeremy. *Partisan realignment in Cape Town, 1994-2004*. *op. cit.*

ELLDRIDGE Matt, SEEKINGS Jeremy. Mandela's Lost Province: The African National Congress and the Western Cape Electorate in the 1994 South African Elections. *Journal of Southern African Studies*, 22, 4, 1996. pp. 517-540.

⁸¹³ Pour ces quelques pages sur l'UDF, on s'appuie ici principalement sur:

SEEKINGS Jeremy. *The UDF : a history of the United Democratic Front in South Africa : 1983-1991*. *op. cit*

LODGE Tom. *All, here and now : black politics in South Africa in the 1980s*. *op. cit*

VAN KESSEL Ineke. *Beyond our wildest dreams : the United Democratic Front and the transformation of South Africa*. *op. cit*

majeure partie des revendications et activités anti-apartheid locales, encadrant et donnant une cohérence globale à des actions disparates. Il opérait en coopération avec l'ANC, empruntant à ce dernier son iconographie, ses mots d'ordre, ses références idéologiques (la *Freedom Charter*) ; l'UDF était cependant relativement indépendant, car les lignes de communication entre ses leaders et l'ANC en exil étaient difficiles à maintenir de façon constante en raison de la répression.

La stratégie de l'UDF était de susciter la mobilisation la plus large possible. Cela avait des implications diverses. En termes d'organisation, d'abord : l'UDF était une structure souple et protéiforme, coordonnant les activités de centaines de mouvements et associations locaux très divers : *civics*, associations de résidents, clubs sportifs, associations religieuses, mouvements aux revendications sectorielles (logement, eau, etc) qui gardaient leur indépendance. En termes de méthodes, ensuite : l'UDF utilisait les outils de la mobilisation de masse (boycotts, manifestations, grands meetings) ; il faisait siens les principes de l'action locale et de la démocratie participative, avec des slogans tels que « People's power » et des campagnes encourageant les résidents des quartiers à boycotter les autorités du gouvernement local pour mettre sur pied leurs propres structures de gestion. En termes d'idéologie, enfin : pour rassembler et mobiliser massivement, le programme de l'UDF était le plus vague et « attrape-tout » possible, se focalisant sur un mot d'ordre minimal, à savoir la lutte contre l'apartheid.

L'objectif originel de l'UDF, à savoir mobiliser les populations *coloureds* et indiennes pour un rejet des réformes gouvernementales qui cherchaient à les « gagner » au régime, a eu des conséquences durables sur son profil : sa stratégie, ses discours, la composition de son leadership. Pour permettre une mobilisation transraciale associant *Coloureds* et Indiens à la majorité africaine, c'est un positionnement fermement non-racial qui a été nécessairement développé, avec un rejet des catégories raciales légalisées par l'apartheid. L'UDF privilégiait un discours sur les droits, plus apte à rassurer les communautés indiennes et *coloured* que la rhétorique de la libération de l'ANC. De même, ce profil initialement orienté vers les communautés *coloured* et indienne se traduisait par leur

surreprésentation au sein de ses instances dirigeantes, où *Coloureds* et Indiens constituèrent régulièrement une bonne moitié.

L'expérience de l'UDF a particulièrement marqué l'expérience anti-apartheid et l'univers politique du Western Cape, qui a été en quelque sorte son berceau. C'était dans le Western Cape que résidait une majorité de ces populations ciblées par les réformes du Gouvernement et que les activistes anti-apartheid entendaient mobiliser contre celles-ci, et symboliquement, c'est à Cape Town, dans le township *coloured* de Mitchell's Plain, qu'a eu lieu le meeting de lancement de l'UDF. L'UDF fut particulièrement puissant et efficace dans le Western Cape : ainsi, quand il lança début 1984 dans tout le pays sa *Million Signatures Campaign*⁸¹⁴, il récolta plus du double de signatures dans le Western Cape que dans l'ensemble du reste du pays. L'UDF est parvenu à mobiliser efficacement dans les quartiers africains du Western Cape, mais également dans les quartiers *coloured*. Le taux de participation à Cape Town des électeurs *coloureds* lors des premières élections pour le Parlement tricaméral en 1984 témoigne de ce succès au sein de la communauté *coloured* : seulement 5% des électeurs éligibles, et 11% des inscrits, allèrent voter⁸¹⁵. De fait, la composition de l'organe de direction de l'UDF du Western Cape traduit cette implantation dans les quartiers *coloured*, puisque plus de la moitié des dirigeants étaient habituellement *coloured*. Cependant, si l'intégration raciale était pleinement réussie au sommet, où leaders *coloureds* et africains travaillaient ensemble sur une base pleinement non-raciale, il n'en était pas toujours de même à l'échelon local : la ségrégation raciale spatiale empêchait la collaboration sur le terrain entre activistes *coloureds* et africains, souvent réduits à militer de façon segmentée dans des mouvements locaux forcément monoraciaux. De même, le succès de l'UDF dans la communauté *coloured* du Western Cape est à nuancer : il apparaît que le soutien à l'UDF au sein de la classe ouvrière *coloured* a décliné dès 1984-85, et c'est par la suite principalement au sein des classes moyennes qu'il a recruté⁸¹⁶.

Quand l'ANC a reconstruit ses structures dans la province en 1991, les ex-cadres de l'UDF ont été très bien représentés au sein de la direction. Cependant,

⁸¹⁴ L'objectif de cette campagne était de faire signer par les citoyens une déclaration de soutien à l'UDF.

⁸¹⁵ JUNG Courtney. *Then I Was Black: South African Political Identities in Transition*. op. cit. p. 195.

⁸¹⁶ SEEKINGS Jeremy. *The UDF : a history of the United Democratic Front in South Africa : 1983-1991*. op. cit. p. 320.

depuis, des activistes *coloureds* du parti dans la province ont souvent déploré sa dissolution selon eux trop précoce, et régulièrement évoqué la formation d'un mouvement *coloured* affilié à l'ANC, permettant de mobiliser la communauté *coloured* de façon spécifique en reprenant les méthodes de l'UDF⁸¹⁷.

2.1.1.3. Des dynamiques politiques spécifiques : une province échappant à l'hégémonie de l'ANC

La province du Western Cape se caractérise enfin par des dynamiques politiques spécifiques, qui en font un cas à part en Afrique du Sud : parmi les neuf provinces sud-africaines, c'est la seule où l'ANC n'a jamais obtenu la majorité absolue, et où elle a passé plus de temps dans l'opposition qu'au gouvernement. C'est actuellement, depuis les élections de 2009, la seule province dirigée par l'opposition.

Lors des premières élections de 1994, le Western Cape est avec le KwaZulu-Natal la seule province où l'ANC ne l'emporte pas. Aux élections provinciales, qui se déroulent le même jour que les élections nationales, l'ANC obtient seulement 33% des voix, bien en deçà de son score national (62,6%), et subit une cinglante défaite face au National Party (NP), qui l'emporte avec la majorité absolue (53,2%). L'ANC participe au gouvernement provincial au sein d'un gouvernement d'union, mais est rejeté dans l'opposition en 1996 quand le NP décide de mettre fin à l'expérience.

Aux élections suivantes de 1999, l'ANC augmente sensiblement son score et devient le premier parti dans la province, avec 42,1% des suffrages⁸¹⁸. Mais l'alliance entre le désormais New National Party (NNP, 38,4%) et le Democratic Party (DP, 11,9%), qui vont bientôt fusionner pour former la Democratic Alliance (DA), laisse l'ANC dans l'opposition. La scission du NNP d'avec la DA permet en juin 2002 à l'ANC de revenir au gouvernement provincial dans un gouvernement de coalition avec le NNP.

⁸¹⁷ Par exemple, des activistes *coloured* de l'ANC du Western Cape menés par Trevor Oosterwyk, Michael Weeder et David Abrahams lancèrent après les élections de 1994 le December 1st Movement, un mouvement destiné à mobiliser politiquement les *Coloureds*, avant d'abandonner sur l'injonction de l'ANC.

OOSTERWYK Trevor. Ex-activiste de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Pretoria, 7 décembre 2007.

⁸¹⁸ Pour un score national de 66,35%.

Aux élections de 2004, l'ANC conforte encore son statut de premier parti du Western Cape, avec un score en hausse à 45,3%⁸¹⁹. Surtout, le NNP, qui doit quelques mois plus tard se dissoudre dans l'ANC, lui apporte les quelques points de pourcentage qui lui manquent pour obtenir la majorité absolue : pour la première fois, l'ANC dirige le gouvernement provincial, et le Président de l'ANC du Western Cape Ebrahim Rasool devient *Premier* de la province.

Aux dernières élections de 2009, l'ANC s'effondre dans la province : son score chute à son plus bas, 31,6%⁸²⁰, et la DA l'emporte avec la majorité absolue (51,5%⁸²¹). L'action du gouvernement Rasool a en effet été minée et décrédibilisée par les luttes factionnelles, qui ont opposé d'abord les groupes Skwatsha et Ngculu au groupe Rasool puis, à la suite du réalignement dans le cadre du conflit national entre Mbeki et Zuma fin 2007, les groupes Rasool et Ngculu au groupe Skwatsha ; l'aboutissement de ces conflits internes a été le départ de l'ANC de la plupart des cadres et activistes du groupe Ngculu, qui sont allés investir les structures du parti nouvellement issu d'une scission à l'ANC au niveau national, le Congress of the People (COPE).

La DA n'ayant aucune perspective réaliste de l'emporter au niveau national ou dans une autre province dans un futur proche, elle entend faire du Western Cape à la fois sa vitrine et sa « base arrière », dans laquelle elle investit la majorité de ses ressources politiques et où elle compte utiliser les prérogatives importantes que la Constitution confère aux gouvernements provinciaux pour faire entendre sa différence et se donner un bilan. Le choix qu'elle effectue au lendemain des élections la Présidente de la DA Helen Zille est significatif : elle ne sera pas leader de la DA et de l'opposition au Parlement national, mais *Premier* de la province. La DA court le risque de devenir un parti régional⁸²² pour un Western Cape qui s'insularise et cultive sa spécificité provinciale, hors d'atteinte de la main de l'ANC : le Western Cape, par ses dynamiques politiques, sa démographie et son histoire, est plus que jamais une province à part dans l'Afrique du Sud.

⁸¹⁹ Pour un score national de 69,69%.

⁸²⁰ Contre 65,9% nationalement.

⁸²¹ Contre 16,66% nationalement.

⁸²² Depuis les élections locales de 2006, Cape Town est également passé de l'ANC à la DA : elle est la seule ville importante dirigée par l'opposition.

2.1.2. Un corps de règles nouveau pour un site institutionnel spécifique

Cet environnement particulier a eu des conséquences sur le fonctionnement de l'ANC du Western Cape, par le biais des rapports de force et marchandages entre structure politique emboîtante, l'ANC national, et structure emboîtée, l'ANC provincial.

On l'a vu dans le chapitre précédent, une norme issue de la valeur du nationalisme africain, dite « leadership africain » est très prégnante dans l'ANC : elle édicte que les Africains doivent être à l'avant-garde du parti, et que leur rôle moteur doit se traduire dans la composition des couches dirigeantes. Quand l'ANC est relégalisé en 1990, cette norme est bien prégnante dans l'ANC du Western Cape : c'est un pasteur africain issu de l'UDF, Christmas Tinto, qui est élu Président de l'ANC dans la province. Mais très tôt dans ce processus d'institutionnalisation complexe qu'est la reconstruction des structures légales du parti après 30 ans d'interdiction, les structures nationales de l'ANC, représentées par le NEC, interviennent pour mettre court à cette homogénéisation institutionnelle. Paradoxalement, la structure politique emboîtante n'intervient pas dans les affaires de la structure politique emboîtée pour imposer une uniformisation normative dans tous les sites institutionnels, mais au contraire précisément pour suspendre au sein de la structure emboîtée l'application de la norme « emboîtante » et nationale et y substituer une règle spécifique à vocation purement locale : le Président de l'ANC dans le Western Cape doit être *coloured*.

C'est par la voie d'une intrusion directe du Président du parti Mandela que le leadership national impose « d'en haut » à l'ANC de la province cette règle *ad hoc*⁸²³. En septembre 1991, lors de la deuxième Conférence de l'ANC du Western Cape, Mandela fait un discours dans lequel il expose à nouveau ce qu'il appelle son « *Option indienne* »⁸²⁴, et l'applique à la province : l'ANC du Western Cape doit tenir compte de la démographie spécifique de la province en élisant un

⁸²³ Ineke Van Kessel raconte cette intervention, à laquelle elle a assisté : VAN KESSEL Ineke. Dealing with race in the UDF : comrades, cabals and cleaners. Atelier *The Burden of Race ? 'Whiteness' and 'Blackness' in Modern South Africa*, WISER, Université du Witwatersrand, Johannesburg, 5-8 juillet 2001.

⁸²⁴ Que l'on a déjà évoquée dans le chapitre précédent.

Président *coloured*⁸²⁵. Cette stratégie du leadership national résulte d'une volonté de prendre en compte l'environnement provincial particulier et de s'y adapter, dans un souci pragmatique d'efficacité électorale : les *Coloureds* sont majoritaires dans le Western Cape, et l'ANC doit montrer concrètement qu'il représente leurs intérêts. C'est une stratégie relationnelle, contrainte par les positionnements des autres partis : le NP tente de conquérir le vote des *Coloureds* en dépeignant l'ANC comme une organisation exclusivement africaine et en attisant leur peur du « *Swart gevaar* » (« péril noir ») : en contraignant l'ANC du Western Cape à se doter d'un leader *coloured*, l'ANC national espère contrer cette perception et rassurer les *Coloureds* sur sa nature et sur ses projets⁸²⁶.

Cette recommandation était une intervention personnelle de Mandela, certes approuvée par le NEC, mais pas une résolution de ce dernier : statutairement, les délégués à la Conférence étaient libres de ne pas la suivre. Mais ils ont obtempéré, en élisant à la présidence le candidat soutenu par Mandela, le *Coloured* Allan Boesak, un des fondateurs de l'UDF. Les leaders provinciaux et les délégués se sont ralliés à la recommandation de Mandela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le statut moral personnel de Mandela : « *On ne pouvait pas dire non à Mandela* »⁸²⁷, comme le dit un leader provincial. Ensuite, son habileté politique : avec sa proposition, extrêmement argumentée et bien préparée, il a pris par surprise les dirigeants provinciaux, qui n'avaient pas élaboré de contre-argumentation⁸²⁸. Enfin, à ce stade du développement de l'ANC et de la compétition inter-partisane, c'est-à-dire avant le verdict des premières élections nationales, l'hypothèse de Mandela que présenter un dirigeant *coloured* permettrait

⁸²⁵ OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 10 octobre 2006.

MOSS Maxwell. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 30 août 2007.

ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 6 novembre 2006.

KOTA Zou. Député de l'ANC au Parlement sud-africain. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 25 octobre 2007.

⁸²⁶ NISSEN Chris. Ex-Président de l'ANC du Western Cape (1994-1996) et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 2 octobre 2007.

MFEKETO NomaIndia. Ex-Maire de Cape Town et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 14 novembre 2007.

ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸²⁷ ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 23 octobre 2007.

⁸²⁸ *Ibid.*

à l'ANC de convaincre les électeurs issus de cette communauté apparaissait plausible et à essayer⁸²⁹.

Malgré la défaite électorale de 1994, qui marque l'échec de cette stratégie, cette pratique inaugurée en 1991 à l'initiative de Mandela devient une règle informelle, reproduite conférence après conférence, prégnante et contraignante pour les acteurs qui la prennent en compte dans leurs stratégies, en particulier lors des tractations pré-conférence sur les nominations des dirigeants : « *Après l'intervention de Mandela, avoir un leader coloured, c'est devenu une règle. C'est quelque chose qu'on avait toujours en tête par la suite au moment de choisir notre Président* »⁸³⁰. Sur la foi de cette nouvelle règle informelle, 4 Présidents *coloured* vont se succéder à la tête de l'ANC du Western Cape jusqu'à 2005 : Allan Boesak (1991-1994), Chris Nissen (1994-1996), Dullah Omar (1996-1998), Ebrahim Rasool (1998-2005).

Cette pratique initiée par la structure emboîtante est devenue une règle informelle durable au sein de la structure emboîtée, parce qu'elle s'est révélée être une ressource pour des leaders provinciaux *coloureds* tels que Nissen et Rasool, qui l'ont incorporée dans leurs stratégies, l'ont faite valoir et ainsi réactualisée à chaque échéance électorale interne. A l'issue des tractations et rapports de force locaux, cette règle initiée par la direction nationale a été affinée et complétée par l'édiction de règles informelles supplémentaires. Pour satisfaire les cadres provinciaux africains, une nouvelle règle informelle complétant la première a ainsi vu le jour : en contrepartie de la règle imposant un Président *coloured*, et afin de matérialiser le caractère africain du mouvement, la position de Secrétaire général, l'autre poste important, est réservée à un Africain. Sur la base de cette règle, tous les Secrétaires généraux de l'ANC du Western Cape de 1991 à aujourd'hui sont africains : Tony Yengeni, Lerumo Kalako, James Ngculu, Mcebisi Skwatsha. Le compromis conclu entre cadres *coloured* et africains est même poussé plus loin et précisé, dès la conférence de 1994 : à un titulaire issu d'un groupe racial correspond un numéro 2 issu de l'autre. Ainsi, le poste de Vice-président est

⁸²⁹ OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 15 novembre 2007.

⁸³⁰ VAN DEN HEEVER Randall. Vice-président de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 21 novembre 2007.

réservé à un Africain, et celui de Vice-secrétaire général à un *Coloured*. Le compromis informel est encore affiné à partir de la conférence de 1996 : le *Coloured* qui est Vice-secrétaire général doit être issu d'une région rurale, à savoir du Boland, de la West Coast ou d'Overberg. Cette dernière règle informelle est mise en place pour satisfaire les structures du parti des régions rurales : à la suite des bonnes performances électorales de l'ANC dans les zones rurales lors des élections locales de 1995, ces trois régions, jusqu'ici jamais représentées au sein du « Top 5 » (les 5 Officiels), y ont réclamé un siège⁸³¹. Cet ensemble de règles informelles édictées l'une après l'autre organise une répartition raciale des postes au sein de la direction provinciale et sert au sein de l'ANC du Western Cape de guide pour le processus de nomination des dirigeants et la compétition interne.

Mais cette pratique du « Président *coloured* » n'a pu devenir une règle contraignante et suivie par les acteurs provinciaux que parce que le leadership national s'est attaché à la pérenniser et à la faire respecter. C'est par l'intermédiaire de son sous-comité en charge du Western Cape, dirigé par le Ministre du Développement social Zola Skweyiya depuis 1994, que le NEC est intervenu à plusieurs reprises dans les affaires de l'ANC provincial pour la faire prévaloir⁸³². En 1996, l'ex-Secrétaire général Tony Yengeni (africain) veut se présenter pour la présidence contre le Trésorier sortant Ebrahim Rasool (*coloured*). Le sous-comité du NEC en charge du Western Cape, mandaté par le NEC, fait pression auprès de Yengeni et Rasool pour les contraindre à retirer leurs candidatures (les deux s'exécutent) et fait émerger la candidature unique et consensuelle d'un vétéran respecté de tous, le *Coloured* Dullah Omar, Ministre de la Justice. Comme le dit un leader provincial, « *le NEC a préféré intervenir, car il a estimé qu'on ne pouvait pas se permettre une guerre des races à ce stade* »⁸³³. En 2001, c'est un autre Africain ex-Secrétaire général, James Ngculu, qui fait savoir

⁸³⁰ PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 10 octobre 2006.

⁸³¹ ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

MDALA Mvusi. Organisateur provincial de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 30 septembre 2007.

PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 9 novembre 2007.

⁸³² En plus des sous-comités thématiques (Education politique, Transformation sociale, Relations internationales, etc), le NEC constitue des sous-comités géographiques : il met sur pied 9 sous-comités provinciaux, constitués d'une dizaine de ses membres, chacun chargés de superviser les activités d'un ANC provincial.

qu'il entend se porter candidat à la présidence contre le sortant Rasool. Zola Skweyiya intervient alors auprès de Ngculu pour l'en dissuader, avec succès, et Rasool est réélu sans opposition. Un partenaire de Ngculu se rappelle : « *Skweyiya nous a dit que notre principe était valable, mais que le Western Cape n'était pas prêt pour un leader africain* »⁸³⁴. En 2005, lorsque Ngculu entend une nouvelle fois se présenter contre Rasool, cette fois-ci avec le soutien du groupe du Secrétaire général Skwatsha, Skweyiya intervient encore auprès des protagonistes et, au nom de la spécificité démographique de la province, leur ordonne d'accepter un compromis qui verrait le maintien du statu quo et la reconduction du « Top 5 » sortant. Mais, comme on le verra plus loin, les rapports de force entre structures emboîtante et emboîtée ont changé, et Ngculu n'obtempère pas.

Ce corps de règles informelles apparaît bien comme un *modus vivendi* instable et contesté, constamment renégocié, résultant des interactions entre un environnement spécifique, des structures emboîtante et emboîtée et, au sein de cette dernière, des rapports de force et tractations entre cadres africains et *coloured*. Par l'intervention de l'ANC national au sein de l'ANC de la province, et les stratégies développées par les acteurs locaux autour de sa réception, a été créé *ex nihilo* un ensemble de règles nouvelles spécifiques à l'ANC du Western Cape, et éloignées de la norme de « leadership africain » prégnante dans le reste de l'organisation : c'est paradoxalement la structure politique emboîtante qui provoque volontairement ce désalignement normatif de la structure emboîtée. Ce corps de règles apparaît comme un mode de régionalisation qui fait de l'ANC du Western Cape un site institutionnel à part, avec ses codes et ses règles du jeu propres.

⁸³³ ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien téléphonique avec l'auteur : 3 décembre 2007.

⁸³⁴ MCEDANA Mbulelo. Secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 7 novembre 2007.

2.2. L'instrumentalisation de la question raciale dans le factionnalisme : modalités d'une lutte

2.2.1. L'ANC du Western Cape, « noir » ou « africain » ?

Depuis la relégislation de l'ANC, c'est autour de son caractère africain que s'affrontent les factions du Western Cape. Ce conflit sur l'identité de l'ANC est particulièrement aigu depuis les préparatifs de la Conférence provinciale de 2005, pour laquelle la faction menée par le Secrétaire général Mcebisi Skwatsha, jusqu'ici alliée à celle du Président et *Premier* de la province Ebrahim Rasool, s'est retournée contre son ancien allié pour monter une coalition avec la faction menée par James Ngculu, l'ex-Secrétaire général. Ce réaligement factionnel, avec d'un côté deux leaders africains et de l'autre un leader *coloured*, a créé des conditions favorables à une re-racialisation de la compétition interne. Le positionnement pluriel et ambigu de l'ANC sur la question raciale a fourni aux factions des thèmes normatifs par lesquels s'affronter ou justifier des alliances. Ainsi, dans le « *Noirs en général, Africains en particulier* » qui résume le positionnement officiel de l'ANC sur la question raciale, c'est sur le versant africain qu'essaient de se positionner les factions Skwatsha et Ngculu. Au contraire, c'est le caractère « noir » de l'ANC que la faction Rasool endosse, qui lui permet de produire un discours mettant en avant une communauté d'intérêts et une unité Africains – *Coloureds*. Ce conflit factionnel sur le positionnement du parti est décliné sur plusieurs enjeux concrets, tels que la stratégie électorale ou la définition de l'africanité. Il prend également l'aspect d'une lutte de classement empruntant les catégories raciales et ayant pour objet la retranscription des jeux factionnels dans l'espace public.

2.2.1.1. Conflits sur un positionnement

La solidarité Africains – *Coloureds* / la priorité aux Africains

Le conflit sur le positionnement Noir / Africain au sein de l'ANC du Western Cape entre groupe Rasool et coalition Skwatsha – Ngculu se traduit notamment par des

affrontements sur ce que doit être le programme politique du parti dans la province. Le camp d'Ebrahim Rasool met constamment en avant la notion d'une « *solidarité Africains – Coloureds* », d'une communauté transraciale dont l'ANC doit représenter les intérêts dans le Western Cape⁸³⁵. C'est dans le positionnement « noir » de l'ANC, celui d'un parti représentant tous les groupes raciaux anciennement discriminés, que s'inscrit ce concept. C'est par l'oppression commune d'hier et la pauvreté commune d'aujourd'hui que les pro-Rasool justifient la construction symbolique de ce groupe trans-racial. Rasool, dans sa position de *Premier*, est le médiateur principal dans l'espace public de cette tentative d'édification et d'homogénéisation symbolique d'un groupe Africains – *Coloureds*, qu'il évoque dans nombre de ses interventions publiques. Dans une tribune dans un journal local, il présente ainsi son programme politique⁸³⁶ : « *une solidarité Africains – Coloureds pour le non-racialisme* »⁸³⁷. Dans un discours en mai 2007, il exhorte à l'unité Africains – *Coloureds* contre la politique de la municipalité de Cape Town, tenue par la DA : « *Que tous les Africains et les Coloureds s'unissent contre le billet rose !* »⁸³⁸.

Dans la foulée de leur exaltation de l'union Africains – *Coloureds*, les membres de la faction Rasool s'enhardissent à remettre en cause ouvertement le biais africain de l'ANC, notamment lors de plateformes nationales du parti telles que les Conférences nationales: certains d'entre eux, tels Marius Fransman, tentent d'ouvrir un débat sur l'expression « *Noirs en général, Africains en particulier* » qui résume canoniquement dans tous les documents du parti le positionnement de l'ANC, et réclament le retrait du segment « Africains en particulier », selon eux aussi bien discriminatoire que stratégiquement maladroit⁸³⁹. C'est une transformation drastique de l'identité de l'ANC qui est ici envisagée, par la remise en cause de son caractère nationaliste originaire (évidemment sans succès).

⁸³⁵ PIETERSE Edgar. Ex-Conseiller politique du *Premier* du Western Cape Ebrahim Rasool. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 24 septembre 2007.

GABRU Yusuf. Vice-président du Parlement du Western Cape et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 21 septembre 2007.

DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 12 novembre 2007.

⁸³⁶ Glissant au passage que les autres factions dans l'ANC du Western Cape y sont opposés.

⁸³⁷ RASOOL Ebrahim. A reply to Nissen. Cape Argus, Cape Town, 16 janvier 2007.

⁸³⁸ SAPA. *Quotes of the Week*. Johannesburg, 18 mai 2007. Le « billet rose » est la lettre que la municipalité du Cap envoie aux mauvais payeurs pour leur annoncer la coupure de l'électricité.

⁸³⁹ STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 26 octobre 2007.

OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

Dans les débats internes, la coalition menée par les deux leaders africains Skwatsha et Ngculu s'oppose à cette stratégie de l'unité Africains - *Coloureds*. Ils se réfèrent pour cela à la structuration socio-économique du Western Cape, qui impose selon eux de faire des Africains les bénéficiaires prioritaires des programmes du Gouvernement provincial : « *parler de solidarité Africains – Coloureds, ça n'a pas de sens. La vérité, c'est que dans le Western Cape comme en Afrique du Sud en général, les Africains sont les plus pauvres, sont au plus bas de l'échelle sociale, et c'est eux qu'il faut prioriser, même si c'est un message dur à vendre dans cette province* »⁸⁴⁰.

Mais c'est avant tout sur le principe que la coalition Ngculu – Skwatsha conteste cette stratégie. S'appuyant sur les éléments idéologiques du nationalisme africain du parti, ils argumentent que ce discours mettant sur un pied d'égalité Africains et *Coloureds* est incompatible avec l'identité centrale du parti, pour eux celle d'un mouvement nationaliste africain⁸⁴¹ : « *dans les débats internes, c'est comme ça que Skwatsha et Ngculu attaquent Rasool, en disant que le discours Africains – Coloureds, c'est contre le biais africain historique du parti* »⁸⁴².

La stratégie électorale : quel groupe cibler ?

La querelle sur le positionnement Noir / Africain est particulièrement vive sur le sujet de la stratégie électorale de l'ANC dans la province. C'est au moment de définir cette stratégie, avant chaque élection, que les deux camps articulent le plus clairement leurs interprétations divergentes du positionnement ambigu du parti. Le débat porte sur quel groupe d'électeurs cibler prioritairement. Dès la première élection de 1994, l'ANC du Western Cape s'était divisé sur la démarche à adopter : certains cadres recommandaient que le parti emploie la majorité de ses ressources à s'assurer le vote africain, alors que d'autres estimaient que les électeurs *coloureds* devaient être la principale cible de la campagne⁸⁴³.

VAN DEN HEEVER Randall. Vice-président de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁴⁰ *Ibid.*

⁸⁴¹ PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 9 novembre 2007.

⁸⁴² DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁴³ ELLDRIDGE Matt. *Now wasn't the time : the ANC's 1994 election campaign in South Africa's Western Cape Province. op. cit.*

Depuis, les termes du débat n'ont que peu évolué. D'un côté, les pro-Rasool argumentaient qu'au vu de la démographie de la province, la clé de la victoire était le vote *coloured* et que la campagne de l'ANC devait avant tout viser à convaincre les électeurs *coloureds* indécis. La coalition Skwatsha – Ngculu avance à l'opposé que pour l'emporter, l'ANC doit avant tout s'attacher à consolider sa base électorale africaine, en essayant de susciter un taux de vote maximal chez cette communauté⁸⁴⁴. Le conflit est également une lutte pour l'interprétation légitime des résultats, en particulier de la progression électorale de l'ANC dans la province de 1994 (33%) à 2004 (45,3%) : pour le camp Rasool, cette progression résulte d'une percée de l'ANC chez les électeurs *coloureds* ruraux, pour le groupe Skwatsha - Ngculu des changements démographiques dans la province, marquée par l'augmentation sensible de la population africaine depuis les premières élections⁸⁴⁵, et de l'abstention croissante chez l'électorat *coloured*⁸⁴⁶.

Dans les faits, le manque de ressources économiques pour la campagne force les deux camps au pragmatisme et au compromis⁸⁴⁷. Depuis 1999, c'est toujours une campagne électorale différenciée dans les différentes communautés qui est menée, selon une stratégie baptisée « *Ne pas réveiller le chien qui dort* »⁸⁴⁸ : la stratégie vise à mobiliser exclusivement les électeurs de l'ANC (d'où le nom), en utilisant des méthodes de mobilisation différentes selon les lieux et la répartition démographique⁸⁴⁹. Dans les quartiers africains tels que les townships africains de Cape Town, c'est une campagne de masse, visible et bruyante, qui est privilégiée, notamment avec de grands meetings populaires, l'usage de véhicules avec mégaphones, un collage massif de posters, etc. Dans les zones *coloureds*, ce sont des méthodes plus subtiles qui sont employées : le porte-à-porte, avec des petites équipes qui doivent identifier et convaincre au cas par cas les électeurs

⁸⁴⁴ OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 10 octobre 2006.

PIETERSE Edgar. Ex-Conseiller politique du *Premier* du Western Cape Ebrahim Rasool. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁴⁵ La population africaine de la province est passée de 18% à 26,7% de la population totale entre les recensements de 1996 et 2001, notamment par l'afflux d'Africains venus de l'Eastern Cape voisin.

⁸⁴⁶ OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 7 novembre 2007.

⁸⁴⁷ PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

THEE Joseph. Conseiller municipal ANC de Cape Town. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 9 octobre 2007.

⁸⁴⁸ « *Let the sleeping dogs lie* ».

⁸⁴⁹ STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

indécis. La campagne y est volontairement discrète (pas de grands meetings publics, pas de posters, pas d'utilisation de mégaphones, les démarcheurs ne portent pas de T-shirts au nom du parti), afin d'éviter une mobilisation des électeurs de l'opposition. Enfin, dans les zones blanches, la campagne est minimale, voire absente par endroits. Concrètement, pendant la campagne les ressources humaines et logistiques sont majoritairement déployées dans deux types de zones : les townships africains de Cape Town et les zones *coloureds* rurales⁸⁵⁰.

Lutte pour l'interprétation de l'UDF

Le conflit sur le positionnement de l'ANC prend également la forme d'une lutte pour l'interprétation légitime de l'expérience de l'UDF. On l'a vu, le Western Cape a été le berceau de l'UDF, et ce dernier y avait été particulièrement suivi. A la suite de la relégislation de l'ANC en 1990, la cohabitation au sein des nouvelles structures du parti des cadres issus de l'UDF et de ceux issus des rangs du parti en exil avait été un processus conflictuel, au niveau national mais aussi dans le Western Cape, où plusieurs cadres *coloureds* ayant fait leurs armes dans l'UDF ont quitté la vie politique active en se plaignant d'être marginalisés par les cadres issus du MK (la branche armée du parti). Des activistes *coloureds* ont régulièrement plaidé pour la formation d'une organisation *coloured* affiliée à l'ANC empruntant les méthodes de l'UDF⁸⁵¹.

A l'occasion du conflit factionnel qui nous intéresse ici, les groupes Rasool et Skwatsha – Ngculu rouvrent le débat sur l'UDF et se livrent à une lutte symbolique sur l'interprétation de cette expérience : son sens, son succès, ses méthodes. C'est par un échange acrimonieux de tribunes de presse entre Chris Nissen, ex-Président de l'ANC provincial désormais dans le camp Skwatsha – Ngculu⁸⁵², et le Président Rasool⁸⁵³ que cette discussion interne à l'ANC est mise sur la place publique. Les deux camps proposent deux visions concurrentes de l'histoire et de la trajectoire de l'UDF. Pour le camp Rasool, l'UDF a été une expérience organisationnelle réussie, qui a en particulier permis, grâce l'emploi de

⁸⁵⁰ *Ibid.*

MCEDANA Mbulelo. Secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁵¹ OOSTERWYK Trevor. Ex-activiste de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁵² NISSEN Chris. Cape needs unity as the bulls lock horns. *Cape Argus*, Cape Town, 14 décembre 2006.

méthodes originales, de largement mobiliser la communauté *coloured* : comme le dit le conseiller politique de Rasool, qui a rédigé la tribune de son supérieur, « *le cœur de l'UDF, c'était les townships coloureds* »⁸⁵⁴. Selon les pro-Rasool, l'ANC devrait s'inspirer des méthodes et des stratégies de l'UDF pour conquérir l'indispensable vote *coloured*.

De l'autre côté, c'est une vision diamétralement opposée que l'on cherche à faire reconnaître : l'UDF est aujourd'hui selon le camp Skwatsha – Ngculu « *idéalisé* »⁸⁵⁵, « *romantisé* »⁸⁵⁶, « *surévalué* »⁸⁵⁷; il n'a jamais eu le soutien escompté chez les *Coloureds*⁸⁵⁸, et sa base militante était dans les townships africains⁸⁵⁹.

Evidemment, si plus de 10 ans après la dissolution de l'UDF, les différentes factions décident d'en faire un motif discursif récurrent de leurs stratégies, c'est à l'appui d'enjeux de leadership bien actuels. Le véritable enjeu de ce débat renouvelé sur l'UDF, dans lequel les deux parties cherchent à faire reconnaître comme légitime leur version de l'histoire, c'est la règle informelle du « *Président coloured* »⁸⁶⁰. Pour le camp Rasool, l'UDF a rencontré du succès au sein de la communauté *coloured* notamment grâce à sa pratique de délibérément présenter un leadership multiracial où les *Coloureds* étaient très bien représentés ; la faction opposée répond à cette stratégie en cherchant à promouvoir la vue que l'UDF n'a jamais eu le soutien *coloured* dont le crédite son adversaire.

L'africanité en question

Les deux camps s'affrontent enfin sur la question de l'identité *coloured*, en interrogeant la catégorie « *africain* » consacrée de la rhétorique ANC.

⁸⁵³ RASOOL Ebrahim. A reply to Nissen. *op. cit.*

⁸⁵⁴ PIETERSE Edgar. Ex-Conseiller politique du *Premier* du Western Cape Ebrahim Rasool. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁵⁵ SKWATSHA Mcebisi. Secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 16 octobre 2006.

⁸⁵⁶ OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁵⁷ GABRU Yusuf. Vice-président du Parlement du Western Cape et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁵⁸ NGCULU James. Président de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 19 septembre 2006.

⁸⁵⁹ NISSEN Chris. Cape needs unity as the bulls lock horns. *op. cit.*

⁸⁶⁰ BROWN Lynn. Ministre des Finances du Western Cape et Trésorier de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 28 août 2007.

ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 26 octobre 2007.

Dans ses discours et ses écrits, Ebrahim Rasool s'est en effet lancé dans une entreprise intellectuelle de déconstruction et de remise en perspective de l'identité *coloured*, en s'interrogeant sur sa sédimentation historique et ses aspects psychologiques et culturels : en particulier l'héritage de l'esclavage, de la colonisation et de l'apartheid⁸⁶¹. Pour encourager ce débat sur l'identité *coloured*, Rasool, en tant que *Premier* de la province, fait organiser des ateliers et des conférences où sont conviés des sociologues, des politistes et des historiens spécialistes de la question *coloured* (Mohammed Adhikari, Zimitri Erasmus, etc). La démarche intellectuelle de Rasool vise à révéler et réaffirmer l'africanité et l'indigénéité des *Coloureds*⁸⁶². « *Je suis africain* », répète-t-il souvent⁸⁶³. Ce faisant, avec cette vision déracialisée et plus ouverte de l'africanité, Rasool remet en question la catégorie « africain » classique de l'ANC.

Les théoriciens du groupe Skwatsha – Ngculu s'opposent à cette tentative intellectuelle de redéfinition de l'africanité et de l'identité *coloured*. Pour la disqualifier, ils s'arcboutent sur la définition classique de l'ANC de la catégorie « Africain » : « *Il y a des Coloureds dans l'ANC qui disent « Je suis un Africain ! Mes ancêtres Khoi-San étaient déjà là il y a 2000 ans ! ». Mais ils ne comprennent pas les théories de l'ANC. Un Africain, ce n'est pas ça. Les Africains, ce sont les habitants indigènes du pays, c'est cette population qui était la plus discriminée sous l'apartheid* »⁸⁶⁴. Ils présentent en retour une lecture culturaliste assez souvent négative de l'identité *coloured* : absence de lutte anti-coloniale, « *l'habitude de se plaindre* »⁸⁶⁵, etc. Ils opposent à cette identité *coloured* une identité africaine idéalisée et constituée de quelques stéréotypes: la tradition guerrière virile, l'histoire de lutte contre le colonisateur⁸⁶⁶.

2.2.1.2. Lutte de classement et référent non-racial

⁸⁶¹ PIETERSE Edgar. Ex-Conseiller politique du *Premier* du Western Cape Ebrahim Rasool. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 17 septembre 2007

⁸⁶² *Ibid.*

⁸⁶³ *Ibid.*

⁸⁶⁴ STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 29 octobre 2007.

⁸⁶⁵ *Ibid.*

⁸⁶⁶ *Ibid.*

On l'a vu dans des chapitre précédents, le non-racialisme est un élément clé du « code » de la nouvelle Afrique du Sud, auquel doivent se conformer les discours et les pratiques politiques, qui plus est dans une province telle que le Western Cape où la question raciale est particulièrement sensible et où la presse locale est bien développée et couvre abondamment la vie politique.

C'est donc logiquement en utilisant le thème normatif du non-racialisme et du racisme que les deux groupes s'affrontent en cherchant à se légitimer et disqualifier l'adversaire. Ainsi, Rasool, dans une tribune de presse, stigmatise le racisme de la faction rivale, l'accusant de ne pas vouloir d'un président *coloured*⁸⁶⁷. Mais ces stratégies autour du référent non-racial prennent principalement la forme d'une lutte de classement, une lutte pour le pouvoir de se nommer et de nommer l'autre, pour imposer la grille de lecture légitime des conflits factionnels dans l'espace public.

La faction Rasool se choisit ainsi pour nom une formule mettant en scène son non-racialisme: « *Un lieu pour tous* »⁸⁶⁸. Parallèlement, elle s'engage dans une stratégie de délégitimation de la faction rivale en l'affublant d'un nom exclusif qui sous-entend que cette dernière défend seulement les intérêts des Africains, voire est raciste : « *les Africanistes* »⁸⁶⁹. Dans cette lutte pour la dénomination légitime, le groupe Skwatsha – Ngculu réplique également en usant du thème normatif du non-racialisme, en détournant le nom choisi par la faction Rasool : cette dernière serait non « *Un lieu pour tous* », mais « *Un lieu pour tous les Coloureds* »⁸⁷⁰. C'est ici l'opinion publique qui est prise à témoin, l'enjeu étant la distinction entre ceux qui sont « les bons » (ceux qui souscrivent au non-racialisme) et ceux qui sont « les méchants » (les exclusivistes – africains ou *coloured*), le non-racialisme faisant affaire de critère moral traçant la frontière entre le légitime et de l'illégitime.

⁸⁶⁷ RASOOL Ebrahim. A reply to Nissen. *op. cit.*

⁸⁶⁸ « *Home for All* », d'après le nom d'un document de l'ANC du Western Cape.

⁸⁶⁹ SKWATSHA Mcebisi. Secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 16 octobre 2006.

BROWN Lynn. Ministre des Finances du Western Cape et Trésorier de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁷⁰ ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

Un aspect central de cette lutte pour la classification opératoire dans l'espace public est la catégorisation retenue par les journalistes, éditorialistes, analystes politiques et autres interprètes de la vie politique qui « traduisent » les péripéties politiques pour le citoyen lambda. Dans ce jeu entre les deux factions, avec pour arbitre le groupe de presse Independent News and Media qui possède les deux quotidiens régionaux (le *Cape Times* et le *Cape Argus*), c'est le groupe Rasool qui l'emporte, dont la catégorisation est reprise sans autre forme de procès par les journalistes des deux quotidiens⁸⁷¹.

Le positionnement pluriel de l'ANC sur la question raciale permet aux trois factions à l'œuvre dans l'ANC du Western Cape de poursuivre les unes vis-à-vis des autres des stratégies de démarquage : en s'emparant des positionnements Noir / Africain, elles peuvent construire symboliquement leur opposition, justifier et parer de sens par des emprunts à des éléments idéologiques rivaux leurs luttes de pouvoir : même lorsque leurs convictions sont dans les faits assez proches, les positionnements Noir / Africain leur permettent de produire des prises de position et des discours idéologisés nets et distincts l'un de l'autre qui légitiment la compétition qui les oppose. Un bon exemple de ces stratégies de démarquage et de distinction est la stratégie électorale : alors que les protagonistes sont généralement en accord sur une stratégie dé-idéologisée et pragmatique (« Ne pas réveiller le chien qui dort »), ils saisissent chaque occasion pour infatigablement rejouer le vieux débat du « électorat *coloured* vs électorat africain ».

2.2.2. La remise en cause de la règle du leader *coloured*

On l'a vu, la règle informelle d'élire un Président *coloured* était une pratique à l'institutionnalisation précaire et contestée. Son respect et son maintien avaient dû être assurés par le pouvoir de coercition du leadership national, qui est intervenu à plusieurs reprises pour dissuader des candidats africains de se présenter. Dans la

⁸⁷¹ Les journaux locaux sont bien perçus par les deux factions comme un acteur déterminant de cette lutte de classement. Ainsi, en 2006 des dirigeants du groupe Skwatsha – Ngculu exigent un rendez-vous avec les dirigeants du *Cape Argus* pour avoir des explications sur l'épithète « Africanistes » dont les journalistes du quotidien les affublent dans leurs articles (OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*). Rasool a également été un temps soupçonné d' « acheter » des journalistes pour obtenir une couverture favorable des luttes factionnelles, soupçons à la suite desquels un journaliste du *Cape Argus* fut contraint à la démission ; voir là-dessus : UNDERHILL Glynnis, ROSSOUW Mandy. Brown envelope journalism. *Mail & Guardian*, 13 novembre 2009.

perspective de la Conférence provinciale de 2005, après le retournement d'alliance qui voit désormais s'allier les deux factions menées par deux leaders africains contre la faction menée par un leader *coloured*, cette règle devient logiquement l'enjeu central des luttes factionnelles, et est désormais ouvertement remise en cause par la coalition Skwatsha – Ngculu.

2.2.2.1. Régions avant et arrière

Pour analyser les stratégies que les deux camps développent autour de cette règle, de son maintien ou de sa remise en cause, la sociologie de Giddens est fructueuse. Dans le cadre de sa théorie de la structuration, Giddens, en s'appuyant sur la sociologie interactionniste d'Erving Goffman, distingue les régions arrière des régions avant. La région avant, c'est en quelque sorte la scène, où se joue le jeu officiel, ces occasions sociales ritualisées où l'acteur doit se donner à voir respectant les valeurs, les normes et les règles reconnues. La région arrière, c'est les coulisses, ce qui est hors champ, ces opportunités où l'acteur peut se relâcher et agir en contrevenant à la règle⁸⁷².

Cette analyse rejoint celle de Frederick Bailey et la distinction que ce dernier opère entre règles normatives et règles pragmatiques. Les règles normatives sont les règles officielles du jeu, celles qui expriment et protègent les valeurs ayant cours dans la structure politique, celles qui tracent la ligne entre les coups légitimes et illégitimes, celles que les acteurs invoquent publiquement pour justifier leurs actes ou disqualifier ceux de leurs adversaires. Les règles pragmatiques sont bien différentes : elles sont les « trucs » efficaces que l'acteur utilise dans la compétition politique, elles sont les manœuvres et les stratégies, sans égard pour la norme, qui permettent à l'acteur de l'emporter⁸⁷³. La région avant, c'est celle où l'acteur doit se conformer aux règles normatives ; la région arrière, celle où il élabore et suit ses règles pragmatiques.

Dans la lutte factionnelle qui nous intéresse, les régions avant, c'est l'espace public du Western Cape (déclarations et discours officiels, tribunes et entretiens dans la presse, etc), ainsi que les plateformes publiques de l'ANC provincial (les conférences du parti, par exemple). Les régions arrière, ce sont les

⁸⁷² GIDDENS Anthony. *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. op. cit. p. 177-184.

⁸⁷³ BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*. op. cit. p. 18-19.

réunions informelles des factions, le lobbying pré-conférences dans les branches, ces occasions sociales auxquelles les journalistes et les citoyens n'assistent pas. Les factions ne développent pas les mêmes stratégies discursives ni les mêmes thèmes normatifs selon qu'elles opèrent dans les régions avant et arrière.

Le code non-racial de l'Afrique du Sud post-apartheid délégitime toute utilisation de la race dans la compétition politique au sein de l'espace public⁸⁷⁴ ; il en est de même pour les règles officielles de l'ANC, puisque la Constitution du parti prohibe formellement l'usage de la question raciale dans les intra-partisane⁸⁷⁵. Dans la région avant (les plateformes publiques), ce sont donc des arguments a-raciaux que les deux camps de l'ANC du Western Cape utilisent pour justifier ou critiquer la règle informelle du leader *coloured*.

Ainsi, à l'appui du maintien de la règle, c'est principalement l'argument du pragmatisme électoral que le camp Rasool mobilise publiquement : dans une province à majorité *coloured*, il est stratégiquement souhaitable d'avoir un leader issu de cette communauté⁸⁷⁶. Pour mobiliser en faveur de leur camp les militants *coloureds* du parti sans utiliser formellement la question raciale, des cadres de la faction Rasool ont également eu recours à un artifice discursif efficace : la ruralité⁸⁷⁷. C'est en se présentant comme les défenseurs des branches rurales du parti qu'ils ont en effet cherché à activer la conscience raciale des militants *coloureds* : ces branches des zones rurales étant majoritairement constituées d'adhérents *coloureds*, il était ici compris par tous les protagonistes des luttes factionnelles que « rural » était une euphémisation de « *coloured* »⁸⁷⁸.

⁸⁷⁴ On a pu voir dans le Chapitre précédent que pour cette raison, la règle qui réserve les postes les plus prestigieux du parti à des Africains est nécessairement une règle informelle.

⁸⁷⁵ Comme on l'a vu dans le chapitre précédent également.

⁸⁷⁶ OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

VAN DEN HEEVER Randall. Vice-président de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁷⁷ C'est avant tout Marius Fransman, le MEC des Transports, bien implanté dans la West Coast, qui a efficacement développé cette stratégie, en particulier lors de la conférence provinciale du parti de 2001, au service du camp Rasool mais également par la suite pour promouvoir ses intérêts propres contre Rasool au sein-même de ce camp.

⁸⁷⁸ BROWN Lynn. Ministre des Finances du Western Cape et Trésorier de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

THEE Joseph. Conseiller municipal ANC de Cape Town. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

Dans cette région avant, le camp Skwatsha – Ngculu développe plusieurs arguments a-raciaux justifiant la mise à l'écart d'une règle qui entrave ses deux leaders. Tout d'abord, il mobilise les règles formelles de l'ANC encadrant les élections internes, qui empruntent au non-racialisme, et plus précisément sa Constitution, dont on a vu dans le chapitre précédent qu'elle ne prévoit aucune clause d'appartenance raciale pour l'accès aux postes : « *Pourquoi devrait-on forcément avoir un leader coloured ? Dans la Constitution de l'ANC, il n'y a pas de position réservée à un groupe racial spécifique* »⁸⁷⁹. Il utilise également l'argument de l'efficacité électorale, en arguant que cette règle du leader *coloured* a échoué à produire les effets électoraux espérés⁸⁸⁰ : « *quand on a décidé d'avoir un leader coloured en 1991, c'est parce qu'on pensait que ça pouvait nous amener le vote coloured. Or, les années nous ont montré qu'il n'en est rien. Alors pourquoi devrait-on continuer ?* »⁸⁸¹. Le camp Skwatsha – Ngculu use également de l'argument des changements démographiques dans la province, avec l'afflux de nouveaux habitants africains, pour remettre en cause la pertinence de la règle : « *avoir un leader coloured, peut-être que ça se justifiait en 1994. Mais aujourd'hui, la démographie a évolué. La population africaine dans la province a doublé, et ce sont eux qui votent pour nous. Alors pourquoi avoir un candidat coloured ?* »⁸⁸². Enfin, c'est l'argument de la démocratie interne qu'ils mobilisent, la règle du leader *coloured* contrevenant selon eux aux droits des militants : « *les militants devraient pouvoir voter pour qui ils veulent, Coloured, Africain ou Blanc. S'ils ont envie d'élire un candidat qui est africain, de quel droit les en empêcher ? C'est anti-démocratique !* »⁸⁸³.

Dans la région arrière, telle que le lobbying pré-conférence dans les branches locales loin des caméras et des micros, les factions ne se sentent plus tenues par les valeurs et les normes non-raciales officielles, et utilisent les arguments raciaux car elles les considèrent comme efficaces pour mobiliser les

⁸⁷⁹ MFEKETO NomaIndia. Ex-Maire de Cape Town et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur : Cape Town, 21 novembre 2007.

⁸⁸⁰ On a vu plus haut que les deux camps produisent des analyses opposées pour expliquer la croissance électorale du parti dans le Western Cape de 1994 à 2004.

⁸⁸¹ OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁸² STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁸³ MFEKETO NomaIndia. Ex-Maire de Cape Town et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

militants. « *Ici, c'est une province coloured, c'est notre province* », ou « *Les Coloureds seront marginalisés sous des dirigeants africains* », voilà les discours utilisés par les cadres du camp Rasool pour faire campagne dans les branches des zones *coloureds* avant les conférences provinciales⁸⁸⁴. Dans la région arrière, c'est la valeur de nationalisme africain du parti, et plus précisément la norme du leadership africain, prévalant au sein de l'institution ANC à l'exception du Western Cape, que le groupe Skwatsha – Ngculu met en avant pour exiger l'élection d'un président africain⁸⁸⁵ : « *Un des arguments qui sont utilisés pour mobiliser dans les branches des quartiers africains avant les conférences, c'est que l'ANC est un mouvement nationaliste africain, et qu'il lui faut des dirigeants africains* »⁸⁸⁶.

La distinction entre la région avant, où règnent l'officialité et la transparence, et une région arrière, perçue comme le lieu où, à l'abri des regards, les acteurs peuvent se livrer à des pratiques douteuses et sans doute délictueuses, est bien présente à l'esprit des protagonistes des jeux factionnels. En témoignent les termes qu'ils emploient pour décrire ces lieux et ces occasions sociales où les acteurs usent de stratégies racialisées, qui tous ressortent de la métaphore de l'obscurité et de la dissimulation, dessinant un envers du décor fantasmé, mystérieux et opaque, où se trameraient les plus sombres complots et où tous les coups seraient permis : « *dans les coins sombres* »⁸⁸⁷, « *derrière la scène* »⁸⁸⁸, « *dans les corridors* »⁸⁸⁹, « *dans des pièces sombres et enfumées* »⁸⁹⁰.

2.2.2.2. Retour à l'homogénéité institutionnelle : la (re)consécration du leadership africain dans l'ANC du Western Cape

A l'occasion de la Conférence provinciale du parti de juin 2005, la coalition Skwatsha – Ngculu a pu remettre en cause la règle d'avoir un président *coloured*

⁸⁸⁴ PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

THEE Joseph. Conseiller municipal ANC de Cape Town. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Secrétaire général de Cosatu du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁸⁶ PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁸⁷ SKWATSHA Mcebisi. Secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁸⁸ OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁸⁹ VAN DEN HEEVER Randall. Vice-président de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

avec succès, car la relation entre structure emboîtante (ANC national) et structure emboîtée (ANC du Western Cape) avait évolué et était devenue moins inégale.

On l'a vu, avant les conférences provinciales de 1996 et de 2001, le NEC était déjà intervenu avec succès au sein de l'ANC provincial, par l'intermédiaire de son sous-comité du Western Cape dirigé par Zola Skweyiya, pour faire respecter la règle initiée par l'intervention de Mandela de 1991 en dissuadant des candidats africains de se présenter à la présidence. Constitutionnellement, les candidats incriminés auraient pu refuser de se soumettre à ces diktats, qui n'étaient en effet pas des décisions formelles et officielles du NEC⁸⁹¹. Cependant, dans les faits, aller contre la volonté du NEC aurait valu aux leaders provinciaux intrépides des sanctions informelles de celui-ci (marginalisation au sein du parti, tombée en disgrâce, par exemple) qui auraient équivalu à une petite mort politique.

Quand, quelques semaines avant la conférence de juin 2005, le camp Skwatsha – Ngculu laisse paraître qu'il a l'intention de présenter Ngculu comme candidat contre Rasool, le NEC a recours à sa stratégie de pressions et de négociations habituelles. Une délégation du NEC notamment composée du Secrétaire général Kgalema Motlanthe et de Skweyiya se déplace à Cape Town quelques semaines avant la conférence, pour rencontrer les leaders provinciaux et les convaincre de maintenir le statu quo et de reconduire sans opposition l'intégralité des 5 Officiels sortants. Le camp Skwatsha - Ngculu manifestant toujours l'envie de présenter son candidat, Skweyiya se rend à Cape Town la veille de la conférence pour délivrer ce qu'il appelle lui-même « *un ordre* » du NEC: personne ne doit se présenter contre Rasool⁸⁹².

Mais le camp Skwatsha – Ngculu va passer outre ces instructions et maintenir son candidat. Il peut se permettre de le faire car la structure des opportunités lui est favorable : plus précisément, les nouvelles dynamiques apparues au sein du NEC font que la relation entre structures emboîtante et emboîtée n'est plus la relation de subordination pure et simple de la seconde à la première qu'elle a pu être auparavant. En 1996, en 2001, le NEC était nettement

⁸⁹⁰ BROWN Lynn. Ministre des Finances du Western Cape et Trésorier de l'ANC du Western Cape. Entretien avec l'auteur. *op. cit.*

⁸⁹¹ Une décision formelle du NEC sur le sujet aurait en effet alimenté chez les militants le sentiment que le NEC niait aux branches locales leur droit réglementaire de nommer les candidats et bafouait les procédures démocratiques internes.

⁸⁹² HARTLEY Aziz. Skwatsha urged to back off. *Cape Times*, 10 juin 2005.

dominé par une « *coalition dominante* »⁸⁹³ rassemblée autour de Thabo Mbeki, et, entité unie et solide, il était à même d'exercer des pressions constantes et homogènes sur les structures provinciales. En juin 2005, il en va autrement : depuis des mois, un factionnalisme rampant déchire le NEC, opposant Mbeki à son Vice-président Zuma. Or, dans la perspective de la longue lutte interne qui s'annonce, à commencer par le National General Council du parti qui doit se tenir quelques semaines plus tard, les deux factions nationales pro-Mbeki et pro-Zuma ont besoin du soutien des barons provinciaux, éléments déterminants dans la mobilisation des branches locales et des militants⁸⁹⁴. En conséquence, des dirigeants nationaux font le choix de ne pas prendre position dans les luttes provinciales du Western Cape, pour ne pas s'aliéner des soutiens potentiels futurs, et les pressions du NEC auprès des factions provinciales n'apparaissent plus à ces dernières aussi homogènes et contraignantes. Ainsi, les divisions au sein de l'arène principale créent des zones d'incertitude dans sa relation avec l'arène périphérique ; il en résulte une marge de manœuvre supplémentaire pour les acteurs issus de l'arène périphérique, qui peuvent l'instrumentaliser dans la lutte qui les intéresse et à laquelle ils se livrent, celle qui a pour cadre cette arène locale et pour enjeux les postes de direction afférents.

Ainsi, le camp Skwatsha – Ngculu brave les interdits nationaux et présente son candidat Ngculu, qui défait Rasool et devient le nouveau Président de l'ANC de la province. Après 14 ans d'une institutionnalisation contestée et jamais achevée, c'en est fait de la règle du leader *coloured*. Lors de la Conférence suivante, en 2008, ce nouvel état de fait est confirmé : les deux candidats à la présidence sont désormais deux Africains, Skwatsha et Ngculu, désormais opposés⁸⁹⁵.

Conclusion

Cette disparition de la règle du « Président coloured » doit être comprise comme une resynchronisation et une homogénéisation institutionnelles : dans un

⁸⁹³ HARMEL Robert, JANDA Kenneth. *An integrated theory of party goals and party change. op. cit.* p. 274.

PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power. op. cit.* p. 37.

⁸⁹⁴ Selon Panebianco, Harmel et Janda, la coalition, pour être « dominante » doit être une alliance transversale à la fois horizontale et verticale, alliant des leaders nationaux à des leaders locaux.

⁸⁹⁵ Anticipant une défaite, Ngculu retirera finalement sa candidature et Skwatsha sera élu sans opposition.

mouvement nationaliste africain, où prévaut une norme du leadership africain, cette règle propre au Western Cape apparaissait comme une anomalie institutionnelle, une rupture dans la continuité normative caractérisant l'institution ANC ; cette exception, c'est paradoxalement le leadership national qui l'avait initiée et maintenue à bout de bras, et quand il n'a plus eu les capacités de le faire, elle s'est effondrée. Un « retour à la normale », en somme, ou plutôt un retour à la norme : l'institution ANC, avec ses valeurs et ses règles, prévaut *in fine* sur les arrangements tactiques voulus par ses plus hauts dirigeants.

Le positionnement pluriel de l'ANC sur la question raciale pouvait légitimer des règles à usage interne contradictoires. Cette compétition au sein de l'ANC du Western Cape sur les règles informelles régissant l'accès aux postes de dirigeants, et surtout son dénouement, nous renseignent sur ce qu'est l'institution ANC : dans le positionnement pluriel, c'est vers le versant « Africain » que penche la balance, et l'identité dominante et première de l'ANC est bien celle d'un mouvement nationaliste africain.

Conclusion

A l'issue de ce travail, on estime avoir démontré la validité de nos trois hypothèses de recherche.

Tout d'abord, on a montré comment le positionnement pluriel du parti, issu de la nécessité de fédérer un front le plus large possible pendant la lutte anti-apartheid, lui permet désormais de produire un éventail large de discours et de stratégies. Les stratégies électorales du parti exploitent ainsi ce positionnement pour construire une offre électorale protéiforme. Le parti, par un intense travail symbolique, essaie avant tout de s'arroger le monopole de la représentation d'un groupe « Africains » de plus en plus hétérogène socialement : comme tout parti-dominant, il cherche pour cela à recycler le répertoire fondateur qui l'a légitimé, ici celui du combat anti-apartheid. Il n'en tente pas moins de convaincre des segments importants des autres communautés, en déclinant ces positionnements « noir » et non-racial. On a ici pu souligner la nature fondamentalement relationnelle du travail partisan de représentation d'intérêts sociaux : les joutes électorales apparaissent comme des luttes de classement, dans lesquelles les partis s'affrontent pour faire reconnaître une grille de lecture et une catégorisation de la société spécifiques ; dans cette lutte, ils sont contraints par les valeurs existantes de l'ordre politique et social, qui les amènent à mobiliser par l'emploi de l'euphémisme et de mots-codés. Dans son ouvrage de référence sur l'histoire de l'Afrique du Sud, François-Xavier Fauvelle-Aymar a montré comment les luttes de conquête, puis les luttes politiques, de l'arrivée du colon blanc à la mise en œuvre du grand plan de l'apartheid, ont été des luttes pour désigner, délimiter des groupes et les nommer⁸⁹⁶. La chute de l'apartheid n'a pas brisé ce fil rouge, et les luttes politiques depuis 1994 nous démontrent que la race, comme toute identité collective, est une construction, à laquelle les acteurs politiques ne sont pas les moindres des contributeurs. Le positionnement pluriel du parti lui a également permis de développer deux grands discours successifs sur la nation sud-africaine depuis 1994 : dans les premiers mois, dans l'euphorie de l'accouchement pacifique du nouveau régime et afin de rassurer la communauté blanche, c'est un discours de

la réconciliation nationale qui est privilégié ; après quelques années au pouvoir, il est supplanté par un discours plus « musclé » sur la correction des inégalités raciales. On a vu que ce changement de discours résultait de la conjonction d'*inputs* subis par les dirigeants du parti (émis par les militants, par les organisations blanches, notamment) et des stratégies de certains de ces dirigeants, en quête de postes ou de légitimité. Mais ces deux discours sont encadrés par l'ordre cognitif de l'institution ANC : quand ils oscillent entre *nation building* et « Transformation », les dirigeants du parti ne font que réaffirmer les valeurs fondamentales de l'institution, le non-racialisme et le nationalisme africain, suffisamment vagues pour « faire tenir » le parti ensemble et sublimer les divergences internes.

On a démontré ensuite comment, dans cet environnement radicalement nouveau qu'est le régime post-apartheid, ce positionnement pluriel est difficile à maintenir et alimente le factionnalisme. L'environnement émet des pressions sur le parti pour qu'il se repositionne, ou se positionne plus clairement, et les sous-entreprises intra-partisanes s'affrontent pour le droit de dire ce qu'il est. On a vu que c'est le contenu classiste de son idéologie qui a été l'enjeu principal des luttes internes entre deux groupes, et en particulier le positionnement du parti vis-à-vis de cette bourgeoisie africaine en expansion qui a commencé à le pénétrer. Ici, les luttes factionnelles sont innovation, qui convoquent de nouvelles catégories de classification issues du clivage gauche / droite. On a également montré qu'il n'y a pas d'adaptation mécanique du parti aux transformations de l'environnement. Si l'environnement émet des pressions, c'est seulement par leur interprétation, leur médiatisation et leur prise en charge par des entrepreneurs internes, qui poursuivent leurs propres stratégies et leurs propres buts, qu'elles affectent le parti ; comme nous l'avons vu lors de l'épisode du « *Strategy and Tactics* » de 2007, le changement partisan est inévitablement un processus conflictuel et indéterminé au cours duquel le projet de changement peut se perdre dans les méandres des dynamiques internes. En effet, comme toute organisation, il est malaisé de transformer un parti : si le répertoire de la libération et de la révolution armée apparaît obsolète dans la nouvelle Afrique du Sud démocratique et non-

⁸⁹⁶ FAUVELLE – AYMAR François-Xavier. *Histoire de l'Afrique du Sud. op. cit.*

raciale, il n'en reste pas moins qu'il confère à l'ANC une identité englobante dans le temps et l'espace, qui permet aux militants et aux électeurs de l'identifier, et à ceux dans le parti dont le projet de changement bouscule les intérêts de justifier leur opposition.

Enfin, on a démontré clairement que l'idéologie nationaliste de l'ANC se matérialise au sein de son organisation par des règles formelles et informelles qui sont une déclinaison concrète du positionnement idéologique du parti dans son fonctionnement de tous les jours. On a vu qu'une véritable « structure informelle » complète les statuts et la Constitution officiels du parti et constitue la véritable source de régulation en son sein. On a pu constater que c'est précisément la juxtaposition de ces règles formelles et informelles qui permet de gérer les contradictions du positionnement du parti sur la question raciale au sein de son organisation. On a vu également que ces règles n'existent que par l'usage qu'en font les acteurs, qui les réinterprètent en permanence et les font évoluer : l'adoption, l'application et la sanction des règles sont un enjeu majeur des conflits intra-partisans. Comme nous l'a bien montré l'étude de cas de l'ANC du Western Cape, et le dénouement (temporaire ?) des luttes factionnelles qui s'y déroulent, ce sont peut-être *in fine* ces règles informelles qui nous disent, dans le positionnement idéologique contradictoire du parti, quelle est son identité dominante : l'ANC est un mouvement nationaliste africain.

Les analyses sur les partis politiques en Afrique se développent : à la suite des transitions démocratiques des années 1990 et de la restauration du multipartisme, les partis politiques africains apparaissent désormais comme des objets d'étude légitimes. On espère que cette thèse contribuera à enrichir cette littérature naissante. Sur le plan méthodologique, tout d'abord. En effet, comme on l'a vu en Introduction, un questionnement récurrent qui la parcourt porte sur l'efficacité des outils de la science politique classique, en particulier de la littérature consacrée sur les partis, pour l'analyse des partis politiques africains. *De facto*, ce travail tend à prouver que cette littérature classique, bien utilisée, procure bien des éléments théoriques efficaces pour une étude rigoureuse d'un parti politique en Afrique. La sociologie des organisations ou les analyses d'Offerlé, entre autres, « fonctionnent » sur le terrain africain. D'ailleurs, pourquoi s'en

étonnerait-on ? Dans un système pluraliste, que ce soit en Europe occidentale, en Europe de l'Est, en Afrique ou en Amérique latine, un parti politique reste une structure commandée par les impératifs de la compétition électorale, qui cherche à fournir des élus et des dirigeants en concourant pour le vote : il produit des discours, cherche à construire et représenter des intérêts sociaux (que ce soit des groupes d'âge, régionaux, socio-économiques, ethniques, etc), s'efforce de mobiliser des électeurs. Si tous les partis n'opèrent pas selon des *modus operandi* identiques, partout ils remplissent les mêmes fonctions minimales.

Sur le plan du focus de l'analyse, ensuite. En effet, la lecture de la littérature sur les partis politiques africains interpelle : comme le constatent Mamadou Gazibo⁸⁹⁷ et Giovanni Carbone⁸⁹⁸, il y a très peu de monographies traitant d'un parti politique spécifique, que ce soit sous un angle organisationnel ou un angle idéologique. La littérature produite se focalise essentiellement sur les systèmes de partis et leur institutionnalisation – fragmentation⁸⁹⁹, sur la volatilité électorale, sur les fonctions prêtées aux partis en général (contribution à la consolidation démocratique⁹⁰⁰, par exemple). Ainsi, pas un seul article du numéro spécial de 2005 de *Party Politics*, revue de référence, ne s'arrête sur un parti politique spécifique pour traiter de son organisation ou de son programme. Ces réticences s'expliquent sans doute un peu par la lecture sous l'angle de la pathologie qui est souvent faite du fonctionnement des partis politiques africains : ils seraient des « coquilles vides » faiblement institutionnalisées, sans structures pérennes ni vrai projet idéologique. Voilà ainsi leurs traits caractéristiques, selon un spécialiste contemporain : des programmes indistincts ; une organisation faible, n'opérant souvent que pendant les périodes électorales ; des dynamiques internes dominées par le clientélisme et le patronage ; une base militante et électorale souvent exclusivement ethnique ou régionale ; une forte personnalisation ; des

⁸⁹⁷ GAZIBO Mamadou. Pour une réhabilitation de l'analyse des partis en Afrique. *op. cit.*

⁸⁹⁸ CARBONE Giovanni. Comprendre les partis et les systèmes de partis africains : entre modèles et recherches empiriques. *Politique Africaine*, 104, 2006. p. 18 – 37.

⁸⁹⁹ MOZAFFAR Shaheen, SCARRITT James. The Puzzle of African Party Systems. *Party Politics*, 11, 4, 2005. p. 399 – 421.

BASEDAU Matthias. Do party systems matter for democracy ? A comparative study of 28 Sub-saharan countries In BASEDAU Matthias, ERDMANN Gero et MEHLER Andreas dir. *Votes, money and violence : political parties and elections in Sub-Saharan Africa. op. cit.* p. 105-143.

⁹⁰⁰ KUENZI Michelle, LAMBRIGHT Gina. Party Systems and Democratic Consolidation in Africa's Electoral Regimes. *Party Politics*, 11, 4, 2005. p. 423-446.

liens avec la société civile très faibles⁹⁰¹. « A quoi bon étudier un parti qui n'a de parti que le nom ? » semblent alors penser beaucoup d'africanistes.

Ces considérations interpellent. En effet, les partis peu institutionnalisés n'en sont pas moins de « vrais » partis politiques (cf : un groupement participant à la compétition électorale et à la sélection des dirigeants de l'Etat), structurant la vie politique, et en cela dignes d'étude et d'intérêt⁹⁰². De plus, le constat pathologique lui-même est discutable. Notre étude prouve qu'il y a en Afrique comme ailleurs des partis politiques fortement institutionnalisés, avec des structures organisationnelles (bureaucratie, structures hiérarchisées) solides, des circuits de décision établis, une intense activité idéologique, des art-de-faires et des répertoires codifiés. On peut et on doit étudier les partis politiques en Afrique sous l'angle de leur organisation, de leur idéologie, ou encore des réseaux sociaux qui les pénètrent.

En négligeant de tels objets d'étude, la recherche sur les partis politiques en Afrique, à peine renaissante, court en effet déjà le risque de s'enfermer dans un paradoxe. La plupart des auteurs s'efforcent de discuter de la validité des typologies « classiques » des partis et de dresser des typologies qui prendraient en compte les terrains africains, alors même qu'ils s'accordent tous pour dire que les études empiriques et monographiques de partis politiques africains sont quasiment inexistantes⁹⁰³. L'intention est louable, mais n'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ? En effet, comment dresser une classification de partis que l'on ne

⁹⁰¹ ERDMANN Gero. Party Research: Western European Bias and the 'African Labyrinth' In BASEDAU Matthias, ERDMANN Gero et MEHLER Andreas dir. *Votes, money and violence : political parties and elections in Sub-Saharan Africa*. *op. cit.* p. 37.

⁹⁰² Au-delà du fait que de tels partis ne sont pas un phénomène typiquement africain : qu'on pense aux multiples petits partis gravitant autour de l'UMP, le Nouveau Centre d'Hervé Morin, Les Progressistes d'Eric Besson, La Gauche Moderne de Jean-Marie Bockel, Debout la République de Nicolas Dupont-Aignan, ou même au MODEM qui apparaît de plus en plus comme un « *one man show* ».

⁹⁰³ CARBONE Giovanni. Comprendre les partis et les systèmes de partis africains : entre modèles et recherches empiriques. *op. cit.*

ERDMANN Gero. Party Research: Western European Bias and the 'African Labyrinth'. *op. cit.*

connait pas, une classification de partis sur lesquels on ne dispose pas d'information ? L'exercice tournera à vide et se perdra inmanquablement en généralisations et inexactitudes. A tous les politistes intéressés par l'étude des partis politiques africains, nous donnons donc rendez-vous sur le terrain.

Bibliographie

Analyses générales

ALLISON Graham. *Essence of decision : explaining the Cuban missile crisis.* Boston: Little Brown, 1971. 416 p.

ANSART Pierre. *Idéologies, conflits et pouvoir.* Paris : PUF, 1977. 275 p.

BACHARACH Samuel, LAWLER Edward. *Power and Politics in Organizations.* San Francisco : Jossey Bass Publishers, 1980. 249 p.

BADIE Bertrand. *L'État importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique.* Paris : Fayard, 1992. 334 p.

BAILEY Frederick. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique.* Paris : PUF, 1971. 254 p.

BALANDIER Georges. Préface In DOUGLAS Mary. *Comment pensent les institutions.* Paris : La Découverte, 2004. p. 10-18.

BAYART Jean-François. *L'État en Afrique : la politique du ventre.* Paris : Fayard, 1989. 439 p.

BONGRAND Philippe, LABORIER Pascale. L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ?. *Revue Française de Science Politique*, 55, 1, 2005. p. 72-111.

BOURDIEU Pierre. L'identité et la représentation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, 1, 1980. p. 63-72.

BOURDIEU Pierre. La représentation politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981. p. 3-24.

BOURDIEU Pierre. Décrire et prescrire. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 38, 1, 1981. p. 69-73.

- BOURDIEU Pierre.** *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques.* Paris : Fayard, 1982. 244 p.
- BOURDIEU Pierre.** Espace social et genèse des « classes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52, 1, 1984. p. 3-14.
- BOURDIEU Pierre.** La délégation ou le fétichisme politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52, 1, 1984. p. 49-55.
- BRAUD Philippe.** *L'émotion en politique : problèmes d'analyse.* Paris : Presses de la FNSP, 1996. 256 p.
- BRAUD Philippe.** *Sociologie politique.* Paris: LGDJ, 2003. 603 p.
- CHEVALLIER Jacques.** *Éléments d'analyse politique.* Paris : PUF, 1985. 285 p.
- COHEN Anthony, LACROIX Bernard, RIUTORT Philippe dir.** *Les formes de l'activité politique : éléments d'analyse sociologique, du XVIIIe siècle à nos jours.* Paris : PUF, 2006. 507 p.
- COHEN Samy dir.** *L'art d'interviewer les dirigeants.* Paris : PUF, 1999. 277 p.
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard.** *L'acteur et le système.* Paris : Seuil, 1977. 500 p.
- DELOYE Yves.** *Sociologie historique du politique.* Paris : La Découverte, 2007. 121 p.
- DOBRY Michel.** *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles.* Paris : Presses de Science Po, 2009. 383 p.
- DOUGLAS Mary.** *Comment pensent les institutions.* Paris : La Découverte, 2004. 180 p.
- EDELMAN Murray.** *Pièces et règles du jeu politique.* Paris : Seuil, 1991. 249 p.
- ELIAS Norbert.** *Qu'est-ce que la sociologie ?.* Paris : Pocket, 1993. 222 p.
- FAURE Alain, POLLET Gilles, WARIN Philippe dir.** *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel.* Paris : L'Harmattan, 2003. 191 p.

GAXIE Daniel. Les structures politiques des institutions: l'exemple de la Quatrième république. *Politix*, 5, 20, 1992. p. 72-98.

GIDDENS Anthony. *Social theory and modern sociology.* Cambridge: Policy Press, 1987. 310 p.

GIDDENS Anthony. *Beyond left and right : the future of radical politics.* Cambridge: Polity Press, 1994. 276 p.

GIDDENS Anthony. *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration.* Paris : PUF, 2005. 471 p.

HALL Peter, TAYLOR Rosemary. Political Science and the Three New Institutionalisms. *Political Studies*, XLIV, 1996. p. 936-957.

JOBERT Bruno, MULLER Pierre. *L'Etat en action : politiques publiques et corporatismes.* Paris : PUF, 1987. 242 p.

JOBERT Bruno. Représentations sociales, controverses et débats dans la construction des politiques publiques. *Revue Française de Science Politique*, 42, 2, 1992. p. 219-234.

LAGROYE Jacques, SAWICKI Frédéric, FRANCOIS Bastien. *Sociologie politique.* Paris : Presses de Sciences Po, 2006. 607 p.

LAURENS Sylvain. « 1974 » et la fermeture des frontières. Analyse critique d'une décision érigée en *turning-point*. *Politix*, 82, 2008. p. 39-68.

LE BART Christian. *Le discours politique.* Paris : PUF, 1998. 127 p.

LEMIEUX Vincent. *Les coalitions. Liens, transactions et contrôle.* Paris: PUF, 1998. 235 p.

LINDBLOM Charles. *The policy-making process.* New York: Englewood Cliffs, 1968. 122 p.

MARCH James, OLSEN Johan. *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics.* New York : The Free Press, 1989. 227 p.

MARCH James, SIMON Herbert. *Les organisations.* Paris: Dunod, 1974. 253 p.

- MARTIN Denis-Constant.** Pratiques culturelles et organisations symboliques du politique In CEFAI Daniel dir. *Cultures politiques*. Paris : PUF, 2001. p. 117-136.
- MULLER Pierre.** L'analyse cognitive des politiques publiques: vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue Française de Science Politique*, 50, 2, 2000. p. 189-208.
- MULLER Pierre.** Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs. *Revue Française de Science Politique*, 55, 1, 2005. p. 155-187.
- MULLER Pierre.** *Les politiques publiques*. Paris : PUF, 2009. 127 p.
- NAY Olivier.** *La région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*. Paris : L'Harmattan, 1997. 377 p.
- OLSON Mancur.** *Logiques de l'action collective*. Paris : PUF, 1987. 199 p.
- PADIOLEAU Jean-Gustave.** *L'ordre social : principes d'analyse sociologique*. Paris : L'Harmattan, 1993. 222 p.
- PIERSON Paul.** The Limits of Design : Explaining Institutional Origins and Change. *Governance*, 13, 4. 2000. p. 475-499.
- REYNAUD Jean-Daniel.** *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. Paris : Armand Colin, 1997. 348 p.
- SCHELLING Thomas.** *Stratégie du conflit*. Paris : PUF, 1986. 312 p.
- SFEZ Lucien.** *La décision*. Paris : PUF, 2004. 124 p.
- TAGUIEFF Pierre-André.** Le populisme et la science politique In RIOUX Jean-Pierre dir. *Les populismes*. Paris: Presses de la FNSP, 2007. p. 92-128.
- URFALINO Pierre.** *La décision fut-elle jamais un objet sociologique ?*. CESTA/EHESS : <http://cesta.ehess.fr/docannexe.php?id=545>, 2005.

Partis politiques

APPLETON Andrew. The formal versus informal rules of French political parties
In LAWSON Kay dir. *How political parties work. Perspectives from within.*
Westport: Praeger, 1994. p. 23-54.

APPLETON Andrew, WARD Daniel. Party Response to Environmental Change.
A Model of Organizational Innovation. *Party Politics*, 3, 3, 1997. p. 341-362.

ARIAN Alan, BARNES Samuel. The dominant-party system : a neglected model
of party stability. *The Journal of Politics*, 36, 3. 1974. p. 592-614.

AUCANTE Yohan. “L’hégémonie démocratique”: institutionnalisation des partis
sociaux-démocrates norvégien et suédois comme partis d’Etat. Institut d’Etudes
Politique de Paris : Thèse de doctorat en Science Politique : 2003. 571 p.

AUCANTE Yohann, DEZE Alexandre dir. *Les systèmes de partis dans les
démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question.* Paris : Presses de
Science Po, 2008. 454 p.

BASEDAU Matthias, ERDMANN Gero, MEHLER Andreas dir. *Votes, money
and violence : political parties and elections in Sub-Saharan Africa.* Scottsville:
University of KZN Press, 2007. 301 p.

BELLER Dennis, BELLONI Franck dir. *Faction Politics.* Oxford: Clio Press,
1978. 450 p.

BETTCHER Kim Eric. Factions of Interest in Italy and Japan. The
Organizational and Motivational Dimensions of Factionalism. *Party Politics*, 11, 3,
2005. p. 339-358.

CARBONE Giovanni. Comprendre les partis et les systèmes de partis africains :
entre modèles et recherches empiriques. *Politique Africaine*, 104, 2006. p. 18-37.

CARTY Kenneth. Parties as franchise systems. The stratarchical organizational
imperative. *Party Politics*, 10, 1, 2005. p. 5-24.

CHARLOT Jean, CHARLOT Monica. Les groupes politiques dans leur environnement In LECA Jean, GRAWITZ Madeleine dir. *Traité de science politique. Tome 3.* Paris : PUF, 1985.

CHARLOT Jean. Partis politiques. Pour une nouvelle synthèse théorique In MENY Yves dir. *Idéologies : partis politiques & groupes sociaux : études réunies pour Georges Lavau.* Paris : Presses FNSP, 1991. p. 285-298.

CLAGGETT William, LOESCH Jeffrey, SHIVELY Phillips. Political leadership and the development of political cleavages: imperial Germany, 1871 – 1912. *American Journal of Political Science*, 26, 1982. p. 643-663.

DALTON Russel, WATTENBERG Martin dir. *Parties without Partisans – Political Change in Advanced Industrial Democracies.* Oxford : Oxford University Press, 2000. 314 p.

DUVERGER Maurice. *Les partis politiques.* Paris : Seuil, 1981. 565 p.

ELDERSVELD Samuel. *Political parties : a behavioral analysis.* Chicago: Rand McNally, 1966. 615 p.

ERDMANN Gero. Party Research: Western European Bias and the ‘African Labyrinth’ In BASEDAU Matthias, ERDMANN Gero et MEHLER Andreas dir. *Votes, money and violence : political parties and elections in Sub-Saharan Africa. op. cit.* p. 21-64.

EMERSON Rupert. Parties and National Integration in Africa » In LAPALOMBARA Joseph, WEINER Myron dir. *Political Parties and Political Development.* Princeton : Princeton University Press, 1966. p. 267-302.

FAUCHER-KING Florence. *Changing parties : an anthropology of British political party conferences.* New York: Palgrave Macmillan, 2005. 315 p.

GARCIA Xavier. *Analyse d’une transition partisane. Le Parti travailliste britannique depuis 1979.* Thèse d’Etat : Sciences politiques : Nice : UFR Droit – Sciences Politiques : 2004. 495 p.

GAXIE Daniel. Economie des partis et rétributions du militantisme. *Revue française de science politique*, 27, 1, 1977. p. 123-154.

- GAXIE Daniel.** *La démocratie représentative*. Paris : Montchrestien, 2003. 160 p.
- GAZIBO Mamadou.** Pour une réhabilitation de l'analyse des partis en Afrique. *Politique Africaine*, 104, 2006. p. 5-17.
- GUNTHER Richard, DIAMOND Larry.** Types and functions of parties In GUNTHER Richard, DIAMOND dir. *Political parties and democracy*. Baltimore: John Hopkins University Press, 2001. p. 3-39.
- HARMEL Robert, JANDA Kenneth.** An integrated theory of party goals and party change. *Journal of Theoretical Politics*, 6, 3, 1994. p. 259-287.
- HARMEL Robert, JANDA Kenneth.** Performance, leadership, factions and party change: an empirical analysis. *West European Politics*, 18, 1, 1995. p. 1-33.
- HARMEL Robert, TAN Alexander.** Party actors and party change: Does factional dominance matter?. *European Journal of Political Research*, 42, 3, 2003. p. 409-424.
- HASTINGS Michel.** Partis politiques et administration du sens In ANDOLFATTO Dominique, GREFFET Fabienne, OLIVIER Laurent dir. *Les partis politiques : quelles perspectives ?*. Paris : Logiques politiques, 2001. p. 21-36.
- HODGKIN Thomas.** *African political parties : an introductory guide*. Harmondsworth: Penguin, 1961. 217 p.
- JANDA Kenneth.** *Political parties, a cross-national survey*. New York : The Free Press, 1980. 960 p.
- KATZ Richard.** The internal life of parties In LUTHER Kurt Richard, MULLER-ROMMEL Ferdinand dir. *Political parties in the new Europe*. Oxford: Oxford University Press, 2002. p. 87-118.
- KATZ Richard, MAIR Peter** dir. *How parties organize: change and adaptation in party organizations in Western democracies*. London: Sage, 1994. 375 p.
- KATZ Richard, MAIR Peter.** Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party. *Party Politics*, 1, 1, 1995. p. 5-28.

- KATZ Richard, MAIR Peter.** The ascendancy of the party in public office: party organizational change in 20th century democracies In GUNTHER Richard, LINZ Juan, MONTERO José Ramon dir. *Political parties. Old concepts and new challenges.* Oxford: Oxford University Press, 2002. p. 113-135.
- KIRCHHEIMER Otto.** The Transformation of Western European Party Systems In LAPALOMBARA Joseph, WEINER Myron dir. *Political Parties and Political Development. Op. cit.* p. 177-200.
- KITSCHOLT Herbert.** *The transformation of European social democracy.* Cambridge : Cambridge University Press, 1994. 345 p.
- KITSCHOLT Herbert.** The internal politics of parties: the Law of curvilinear disparity revisited. *Political Studies*, 37, 3, 1989. p. 400-421.
- KOOLE Ruud.** Cadre, Catch-all, or Cartel? A Comment on the Notion of Cartel Party. *Party Politics*, 2, 4, 1996. p. 507-523.
- KUENZI Michelle, LAMBRIGHT Gina.** Party Systems and Democratic Consolidation in Africa's Electoral Regimes. *Party Politics*, 11, 4, 2005. p. 423-446.
- LABBE Dominique.** Le discours politique. *Revue Française de Science Politique*, 30,1, 1980. p. 46-77.
- LAGROYE Jacques.** Change and permanence in political parties. *Political Studies*, 37, 3, 1989. p. 362-75.
- LAWSON Kay dir.** *How political parties work. Perspectives from within.* Westport: Praeger, 1994. 317 p.
- LAWSON Kay, MERKL Peter dir.** *When parties fail: emerging alternative organizations.* Princeton: Princeton University Press, 1988. 596 p.
- LAZAR Marc.** Cultures politiques et partis politiques en France In CEFAI Daniel dir. *Cultures politiques. op. cit.* p. 169-190.
- LIPSET Seymour, ROKKAN Stein.** *Party systems and voters alignments.* New York: Free Press, 1967. 554 p.

LUEBBERT Gregory. *Comparative Democracy. Policy-making and governing coalitions in Europe and Israel.* New York: Columbia University Press, 1986. 341 p.

MAY John. Opinion structure of political parties: the special law of curvilinear disparity. *Political Studies*, 21, 1973. p. 135-51.

McALLISTER Ian. Party Adaptation and Factionalism in the Australian Party System. *American Journal of Political Science*, 35, 1, 1991. p. 206-227.

MICHELAT Guy. A la recherche de la gauche et de la droite In BOY Daniel et MAYER Nonna (dir.). *L'électeur français en questions.* Paris, Presses de la FNSP, 1991. p. 83-103.

MOZAFFAR Shaheen, SCARRITT James. The Puzzle of African Party Systems. *Party Politics*, 11, 4, 2005. p. 399-421.

MICHELS Robert. *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties.* Bruxelles : Editions de Bruxelles, 2009. 271 p.

MULLER Wolfgang. Inside the Black Box. A Confrontation of Party Executive Behaviour and Theories of Party Organizational Change. *Party Politics*, 3, 3, 1997. p. 293-313.

OFFERLE Michel. Le nombre de voix. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71, 1, 1988. p. 5-21.

OFFERLE Michel. *Les partis politiques.* Paris : PUF, 2002. 127 p.

PANEBIANCO Angelo. *Political parties: Organization and power.* Cambridge: Cambridge University Press, 1988. 318 p.

PEMPEL Theorore dir. *Uncommon democracies : the one-party dominant regimes.* New York : Cornell University Press, 1990. 371 p.

PETITFILS Anne-Sophie. L'institution partisane à l'épreuve du management. Rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des « nouveaux adhérents » au sein de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP). *Politix*, 79, 2007. p. 73-96.

- PUDAL Bernard.** *Prendre parti : pour une sociologie historique du PCF.* Paris : Presses de la FNSP, 1989. 329 p.
- ROGER Antoine, LEFEBVRE Rémi.** *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009. 217 p.
- SALIH Mohammed dir.** *African political parties : evolution, institutionalisation and governance.* Londres: Pluto Press, 2003. 372 p.
- SAWICKI Frédéric.** *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan.* Paris : Belin, 1997. 335 p.
- SAWICKI Frédéric.** Les partis politiques comme entreprises culturelles In CEFAI Daniel dir. *Cultures politiques. op. cit.* p. 191-212.
- SCARROW Susan.** *Parties and their Members – Organizing for Victory in Britain and Germany.* Oxford: Oxford University Press, 1996. 277 p.
- SCHONFELD William.** *Ethnographie du PS et du RPR : L'éléphant et l'aveugle.* Paris : Economica, 1985. 152 p.
- SCHONFELD William.** Les Partis politiques. Qui sont-ils et comment les étudier? In MENY Yves dir. *Idéologies : partis politiques & groupes sociaux : études réunies pour Georges Lavau.* Paris : Presses FNSP, 1991. p. 267-282.
- SEILER Daniel-Louis.** *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan.* Paris : Ellipses, 2003. 479 p.
- SEILER Daniel-Louis.** L'actualité de l'approche des parties en termes de clivages socio-politiques In ANDOLFATTO Dominique, GREFFET Fabienne, OLIVIER Laurent dir. *Les partis politiques : quelles perspectives ?.* op. cit. p. 49-70.
- SEYD Patrick.** New Parties/New Politics? A Case Study of the British Labour Party. *Party Politics*, 5, 3, 1999. p. 383-405.
- SEYD Patrick, WHITELEY Paul.** *New Labour's Grassroots – The Transformation of the Labour Party Membership.* New York: Palgrave Macmillan, 2002. 206 p.

VAN DE WALLE Nicolas, SMIDDY Kimberly. Partis politiques et systèmes de partis dans les démocraties "non-libérales" africaines. *Afrique Politique*, 2000. p. 41-57.

VERDES-LEROUX Jeannette. Une institution sociale auto-perpétuée: le parti communiste français. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981. p. 33-64.

WARE Alan. Introduction – Parties under Electoral Competition In WARE Alan dir. *Political Parties: Electoral Change and Structural Response*, Oxford: Basil Blackwell, 1987. p. 1-23.

WOLINETZ Stefan. Beyond the Catch-all Party: Approaches to the Study of Parties and Party Organization in Contemporary Democracies In GUNTHER Richard, LINZ Juan, MONTERO José Ramon dir. *Political parties. Old concepts and new challenges. Op. cit.* p. 137-165.

ZARISKI Raphael. Intra-Party Conflict in a Dominant Party : the Experience of Italian Social Democracy. *Journal of Politics*, 27, 1, 1965. p. 4-35.

ZOLBERG Aristide. *One-party government in the Ivory Coast*. Princeton: Princeton University Press, 1964. 374 p.

Nation et identités

AMSELLE Jean-Loup, M'BOKOLO Elikia dir. *Au coeur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*. Paris : La Découverte, 2005. 225 p.

ANDERSON Benedict. *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte, 2001. 212 p.

BADIE Bertrand. *Culture et politique*. Paris : Economica, 1993. 169 p.

BAYART Jean-François. *L'illusion identitaire*. Paris : Fayard, 1996. 306 p.

BAYART Jean-François, GESHIERE Peter, NYAMNJOH Francis. Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique. *Critique Internationale*, 10, 2001. p. 177-194.

BAYART Jean-François, GESHIERE Peter. « J'étais là avant ». Problématiques politiques de l'autochtonie. *Critique Internationale*, 10, 2001. p. 126-128.

BERMAN Bruce, EYOH Dickson, KYMLICKA Will dir. *Ethnicity & democracy in Africa*. Oxford: James Currey, 2004. 336 p.

BIRNBAUM Pierre dir. *Sociologie des nationalismes*. Paris : PUF, 1997. 462 p.

CAHEN Michel. Ethnicité politique : pour une lecture réaliste de l'identité. Paris : L'Harmattan, 1994. 164 p.

CAHEN Michel. *La nationalisation du monde : Europe, Afrique, l'identité dans la démocratie*. Paris : L'Harmattan, 1999. 251 p.

COLAS Dominique, EMERI Claude, ZYLBERBERG Jacques dir. *Citoyenneté et nationalité : perspectives en France et au Québec*. Paris : PUF, 1991. 505 p.

CROWLEY John. Ethnicité, nation et contrat social In DELANNOI Gil, TAGUIEFF Pierre-André dir. *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*. Paris : Kimé, 1991.

DIECKHOFF Alain. *La nation dans tous ses états : les identités nationales en mouvement*. Paris : Flammarion, 2002. 354 p.

DIECKHOFF Alain dir. *La constellation des appartenances : nationalisme, libéralisme et pluralisme*. Paris : Presses de Science Po, 2004. 447 p.

GELLNER Ernest. *Nations et nationalisme*. Paris : Payot, 1983. 208 p.

GILROY Paul. *There Ain't No Black in the Union Jack: The Cultural Politics of Race and Nation*. Chicago: Chicago University Press, 1991. 366 p.

HERMET Guy. *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*. Paris : Seuil, 1996. 309 p.

HOBSBAWM Eric. *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*. Paris : Gallimard, 2001. 371 p.

- JAFFRELOT Christophe, DIECKHOFF Alain dir.** *Repenser le nationalisme : théories et pratiques*. Paris : Presses de Science Po, 2006. 463 p.
- KYMLICKA Will.** *La citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités*. Paris : La Découverte, 2001. 347 p.
- KINDER Donald, SANDERS Lynn.** *Divided by color : racial politics and democratic ideals*. Chicago: Chicago University Press, 1996. 391 p.
- LECA Jean.** La démocratie à l'épreuve des pluralismes. *Revue Française de Science Politique*, 46, 2, 1996. p. 225-279.
- MALIK Kenan.** *The Meaning of Race: Race, History and Culture in Western Society*. Londres: Macmillan, 1996. 323 p.
- MARTIN Denis-Constant dir.** *Cartes d'identité : comment dit-on nous en politique?*. Paris : Presses de la Fondation des sciences politiques, 1994. 304 p.
- MINANT Howard.** Race and Race Theory. *Annual Review of Sociology*, 26, 2000. p. 169-185.
- OTAYEK René.** *Identités et démocratie dans un monde global*. Paris : Presses de Science Po, 2000. 228 p.
- POUTIGNAT Philippe, STREIFF-FENART Jocelyne.** *Théories de l'ethnicité*. Paris : PUF, 1995. 270 p.
- ROGER Antoine.** *Les grandes théories du nationalisme*. Paris: Armand Colin, 2001. 183 p.
- SCHNAPPER Dominique.** *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*. Paris : Gallimard, 2003. 307 p.
- SMITH Anthony.** *State and nation in the Third world. The Western state and African nationalism*. New York : St Martin's Press, 1983.
- SMITH Anthony.** La « légitimation dualiste », matrice du nationalisme ethnique In DELANNOI Gil, TAGUIEFF Pierre-André dir. *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité. op. cit.*
- TAGUIEFF Pierre-André.** Le « nationalisme des nationalistes ». Un problème pour l'histoire des idées politiques en France In DELANNOI Gil, TAGUIEFF

Pierre-André dir. *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité. op. cit.* p. 47-124.

THIESSE Anne-Marie. *La création des identités nationales : Europe, XVIIIe-XXe siècle.* Paris : Seuil, 2001. 307 p.

La question raciale en Afrique du Sud

ADAM Kanya. The Politics of Redress: South African Style Affirmative Action. *Journal of Modern African Studies*, 35, 2, 1997. p. 231-249.

ADHIKARI Mohamed. *Not white enough, not black enough : racial identity in the South African coloured community.* Athens: Ohio University Press, 2005. 252 p.

BEKKER Simon. *Ethnicity in Focus : the South African Case.* Durban: University of Natal Press, 1993. 117 p.

BEKKER Simon. Changements institutionnels et rapport au territoire dans le nouvel Etat sud-africain In BACH Daniel dir. *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne.* Paris : Karthala, 1998. p. 143-161.

BEKKER Simon, PRINSLOO Rachel. *Identity? Theory, politics, history.* Pretoria: HRSC Press, 1999. 200 p.

BEKKER Simon, LEILDE Anne. Is Multiculturalism a Workable Policy in South Africa? In REX John, GURHARPAL Singh dir. *Governance in Multicultural Societies.* Alderhot: Ashgate, 2004. p. 156-171.

BLASER Thomas. A New South African Imaginary: Nation Building and Afrikaners in Post-Apartheid South Africa. *South African Historical Journal*, 51, 2004. p. 179-198.

BOYCE Brenda. Nation-Building Discourse in a Democracy In PALMBERG Mai dir. *National Identity and Democracy in Africa.* Pretoria, HSRC, 1999. p. 231-243.

BURNS Justine. *Race and Trust in South Africa.* University of Cape Town, CSSR Working Paper, 78, 2004. 29 p.

CARLIN John. *Playing the enemy. Nelson Mandela and the game that made a nation.* Londres : Atlantic, 2008. 274 p.

CEDIEY Eric. Comment l’Affirmative Action vint à l’Afrique du Sud. *Critique Internationale*, 17, 2002. p. 145-158.

CHIPKIN Ivor. The South African nation. *Transformation*, 51, 2003. p. 25-47.

CHIPKIN Ivor. *Do South Africans exist? : nationalism, democracy, and the identity of the people.* Johannesburg: Wits University Press, 2007. 261 p.

COMAROFF Jean, COMAROFF John. Naturing the Nation: Aliens, Apocalypse and the Post-colonial State. *Journal of Southern African Studies*, 27, 3, 2001. p. 627-651.

DARBON Dominique dir. *Ethnicité et nation en Afrique du Sud : imageries identitaires et enjeux sociaux.* Paris : Karthala, 1995. 294 p.

DUBOW Saul. *Scientific racism in modern South Africa.* Johannesburg: Witwatersrand University Press, 1995. 320 p.

DUPIN Benoît. Dans un arc-en-ciel de symboles. Le spectre de la nouvelle nation sud-africaine In DARBON Dominique dir. *L'après-Mandela : enjeux sud-africains et régionaux.* Paris : Karthala, 1999. p. 92-118.

ERASMUS Zimitri dir. *Coloured by History, Shaped by Place: Re-imagining Coloured Identities in Cape Town.* Cape Town: Kwela Books, 2001. 328 p.

FAUELLE – AYMAR François-Xavier. *Histoire de l’Afrique du Sud.* Paris : L’Univers Historique, 2006. 468 p.

FREDRICKSON George. *Black liberation : a comparative history of Black ideologies in the United States and South Africa.* New York: Oxford University Press, 1995. 390 p.

GALAND Patrice. Le rugby sud-africain : le "sport de l'homme blanc" ambassadeur d'une nation multiraciale ?. *Politique africaine*, 61, 1996. p. 139-145.

GERHART Gail. *Black power in South Africa : the evolution of an ideology.* Berkeley : University of California Press, 1978. 364 p.

GOLDIN Ian. *Making race : the politics and economics of coloured identity in South Africa.* London: Longman, 1987. 295 p

HALISI C. R. D. From Liberation to Citizenship: Identity and Innovation in Black South African Political Thought. *Comparative Studies in Society and History*, 39, 1, 1997. p. 61-85.

HOROWITZ Donald. *A democratic South Africa? : constitutional engineering in a divided society.* Berkeley : University of California Press, 1991. 293 p.

IHEDURU Okechukwu. Black economic power and nation-building in post-apartheid South Africa. *Journal of Modern African Studies*, 42, 1, 2004. p. 1-30.

JAMES Wilmot dir. *Now that we are free : coloured communities in a democratic South Africa.* Londres: Lynne Rienner, 1996. 147 p.

JUNG Courtney. *Then I Was Black: South African Political Identities in Transition.* New Haven: Yale University Press, 2000. 294 p.

KLAAREN Jonathan. Post-Apartheid Citizenship in South Africa In ALEINIKOFF Alexander, KLUSMEYER Douglas dir. *From migrants to citizens : membership in a changing world.* Washington, D.C. : Carnegie Endowment for International Peace, 2000. p. 221-252.

LIJPHART Arend. *Power-sharing in South Africa.* Berkeley : Institute of International Studies, 1985. 178 p.

MACDONALD Michael. *Why Race Matters in South Africa.* Boston: Harvard University Press, 2006. 258 p.

MANGCU Xolela, MARCUS Gill, SHUBANE Khehla, HADLAND Adrian dir. *Visions of Black Economic Empowerment.* Johannesburg: Jacana Media, 2007. 231 p.

MARE Gerhard. *Ethnicity and politics in South Africa.* London: Zed Books, 1993. 123 p.

MARTIN Denis-Constant. What's in the name "Coloured"? *Social Identities*, 4, 3, 1998. p. 523-540.

MATTES Robert. Do Diverse Social Identities Inhibit Nationhood and Democracy? In PALMBERG Mai dir. *National Identity and Democracy in Africa. op. cit.* p. 261-286.

MOODLEY Kogila. The continued impact of Black Consciousness in South Africa. *Journal of Modern African Studies*, 29, 2, 1991. p. 247-251.

NDLOVU-GATSHENI Sabelo. *Tracking the Historical Roots of Post-Apartheid Citizenship Problems: The Native Club, Restless Natives, Panicking Settlers and the Politics of Nativism in South Africa.* African Studies Center, Leiden, Working Paper, 72, 2007. 66 p.

NDLOVU-GATSHENI Sabelo. Africa for Africans or Africa for 'Natives only'? 'New nationalism' and Nativism in Zimbabwe and South Africa. *Afrika Spektrum*, 1, 2009. p. 61-78.

RANDALL Duncan James. Prospects for the Development of a Black Business Class in South Africa. *Journal of Modern African Studies*, 34, 4, 1996. p. 661-686.

SOUTHALL Roger. South Africa's emergent black middle-class. *HSRC Review*, 2, 3, 2004. p. 12-13.

VAN DIEPEN Maria dir. *The national question in South Africa.* Londres : Zed, 1988. 154 p.

WADDY Nicholas. Affirmative Action versus Nonracialism in the New South Africa. *African Issues*, 31, 1, 2004. p. 1-8.

XABA Thokozani. From symbolic to participatory reconciliation: race relations in South Africa – the African – Indian case. *Transformation*, 45, 2001. p. 37-56.

ANC

ANDREASSON Stefan. The African National Congress and its Critics: 'Predatory Liberalism', Black Empowerment and Intra-Alliance Tensions in Post-Apartheid South Africa. *Democratization*, 13, 2, 2006. p. 303-322.

ADAMS Simon. What's Left?: The South African Communist Party after Apartheid. *Review of African Political Economy*, 64, 72, 1997. p. 237-248.

BARRELL Howard. *Conscripts to their Age: African National Congress Operational Strategy 1976 – 1986.* University of Oxford: Faculty of Social Studies: D.Phil. thesis in Politics, 1993. 516 p.

BERESFORD Alex. Comrades ‘back on track’? The durability of the Tripartite Alliance in South Africa. *African Affairs*, 108, 432, 2009. p. 391-412.

BOSCH Alfred. L’ANC et le concept de Nation In DARBON Dominique dir. *Ethnicité et nation en Afrique du Sud : imageries identitaires et enjeux sociaux.* Paris : Karthala, 1995. p. 89-120.

BOTIVEAU Raphael. *The A.N.C. Youth League or the invention of a South African youth political organisation.* Johannesburg: Institut Français d’Afrique du Sud, 2006. 66 p.

BUTLER Anthony. How Democratic is the African National Congress?. *Journal of Southern African Studies*, 31, 4, 2005. p. 719-736.

CHERRY Janet. ‘Just war’ and ‘Just means’: Was the TRC wrong about the ANC?. *Transformation*, 42, 2000. p. 9-28.

DARRACQ Vincent. « *Nous nous retrouverons au Limpopo !* » : la National Policy Conference de l’African National Congress (27 – 30 juin 2007) ». *Politique Africaine*, 109, 2008. p. 182-200.

DARRACQ Vincent. Being a ‘Movement of the People’ and a Governing Party: Study of the African National Congress Mass Character. *Journal of Southern African Studies*, 34, 2, 2008. p. 429-449.

DARRACQ Vincent. Dans le parti, dans le quartier: les branches locales de l’African National Congress. *Revue Tiers-Monde*, 196, 2008. p. 779-796.

DARRACQ Vincent. The African National Congress (ANC) organization at the grassroots. *African Affairs*, 107, 429. p. 601-603.

DAVIS Gavin. The electoral temptation of race in South Africa: implications for the 2004 Elections. *Transformation*, 53, 2003. p. 4-28.

DREW Allison. *Discordant Comrades: Identities and Loyalties in the South African Left.* Aldershot: Ashgate, 2000. 282 p.

DUBOW Saul. *The African National Congress.* Stroud: Sutton Publishers, 2000. 114 p.

ELLDRIE Matt. *Now wasn't the time : the ANC's 1994 election campaign in South Africa's Western Cape Province.* Mémoire de master : Science Politique : Cape Town : University of Cape Town : 1997. 145 p.

ELLDRIE Matt, SEEKINGS Jeremy. Mandela's Lost Province: The African National Congress and the Western Cape Electorate in the 1994 South African Elections. *Journal of Southern African Studies*, 22, 4, 1996. pp. 517-540.

ELLIS Stephen, SECHABA Tsepo. *Comrades against apartheid : the ANC and the South African communist party in exile.* Londres: James Currey, 1992. 214 p.

EVERATT David. Alliance politics of a special type: the roots of the ANC-SACP Alliance 1950-54. *Journal of Southern African Studies*, 18, 1, 1992. p. 18-39.

FEIT Edward. Generational Conflict and African Nationalism in South Africa: the African National Congress 1949-1959. *International Journal of African Historical Studies*, 5, 2, 1972. p. 181-202.

FRIEDMAN Steven. No Easy Stroll to Dominance: Party Dominance, Opposition and Civil Society in South Africa In GILIOMEE Herman, SIMKINS Charles dir. *The Awkward Embrace – One Party Domination and Democracy.* Amsterdam: Harwood Academic Publishers, 1999. p. 97-126.

GEVISSER Mark. *Thabo Mbeki, the dream deferred.* Johannesburg : Jonathan Ball Publishers, 2007. 892 p.

GILIOMEE Herman. South Africa's Emerging Dominant-Party Regime. *Journal of Democracy*, 9, 1998. p. 128-142.

GRAY Anne-Marie. The liberation songs. An important voice for Black South Africans from 1912 to 1994. *Journal of Education*, 33, 2004. p. 85-102.

GUMEDE William. *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC.* Cape Town: Zebra Press, 2005. 352 p.

GUMEDE William. South Africa: Jacob Zuma and the Difficulties of Consolidating South Africa's Democracy. *African Affairs*, 107, 427, 2008. p. 261-271.

GUNNER Liz. Jacob Zuma, the Social Body and the Unruly Power of Song. *African Affairs*, 108, 430, 2009, p. 27-48.

HAWKER Geoffrey. Political Leadership in the ANC: the South African Provinces 1994-1999. *Journal of Modern African Studies*, 38, 4, 2000. p. 631-658.

HERIBERT Adam, SLIBBERT VAN ZYL Frederik, MOODLEY Kogila. *Comrades in Business: Post-liberation Politics in South Africa*. Cape Town: Tafelberg, 1997. 239 p.

IDASA. Counting the ANC's Challenges: Reflections on the ANC's 2005 Organizational Report. *ePoliticsSA*, 4, 2005.

JACOBS Sean, CALLAND Richard. *Thabo Mbeki's world : the politics and ideology of the South African president*. Pietermaritzburg: University of Natal Press, 2002. 293 p.

JOHNSON Krista. *Liberal Framework or Liberation Framework? Comparing Liberal and Vanguardist Understandings of the Reorganization of Post-Apartheid South African Society*. 10th Codesria General Assembly, Kampala, 8-12 décembre 2002.

KLOPPER Sandra. He Is My King, but He Is Also My Child': Inkatha, the African National Congress and the Struggle for Control over Zulu Cultural Symbols. *Oxford Art Journal*, 19, 1, 1996. p. 53-66.

KOTZE Dirk. *The development of the South African Communist Party's interpretation of the national question*. Thèse de doctorat: Philosophie: Johannesburg: Faculty of Arts: 1996. 344 p.

LANEGAN Kimberley. South Africa's Civic Association Movement: ANC's Ally or Society' 'Watchdog'? Shifting Social Movements – Party Relations. *African Studies Review*, 38, 1995. p. 101-126.

LAZAR David. Competing Economic Ideologies in South Africa's Economic Debate. *British Journal of Sociology*, 47, 4, 1996. p. 599-626.

LEGASSICK Martin. Armed Struggle in South Africa: Consequences of a Strategy Debate. *Journal of Contemporary African Studies*, 21, 2, 2003. p. 285-302.

LODGE Tom. *Black politics in South Africa since 1945*. Londres : Longman, 1983. 389 p.

LODGE Tom. *All, here and now : black politics in South Africa in the 1980s*. Londres: Hurst, 1992. 414 p.

LODGE Tom. The African National Congress and its Allies In REYNOLDS Andrew dir. *Election '94, South Africa : the campaigns, results and future prospects*. Londres: James Currey, 1994. p. 42-65.

LODGE Tom. Besieged in Mafikeng. The ANC Congress. *Southern Africa Report*, 13,1, novembre 1997. 4 p.

LODGE Tom. The ANC's 50th Conference. A house of many mansions?. *Southern Africa Report*, 13,2, mars 1998. 7 p.

LODGE Tom. The African National Congress In REYNOLDS Andrew dir. *Election '94, South Africa : from Mandela to Mbeki*. Oxford: James Currey, 1999. p. 64-85.

LODGE Tom. Policy processes within the African National Congress and the Tripartite Alliance. *Politikon*, 26, 1, 1999. p. 5-32.

LODGE Tom. *The ANC and the development of party politics*. Université de Leiden, 2001, accessible à <http://www.ascleiden.nl/pdf/paper09012003.pdf>.

LODGE Tom. The African National Congress: There is no party like it; Ayikho Efana Nayo In NIJZINK Lia, PIOMBO Jessica dir. *Electoral politics in South Africa : assessing the first democratic decade*. New York: Palmgrave MacMillan, 2005. p. 120-143.

LODGE Tom. The Future of South Africa's Party System. *Journal of Democracy*, 17, 3 2006. p. 152-166.

- McKINLEY Dale.** *The ANC and the Liberation Struggle.* London: Pluto Press, 1997. 160 p.
- MAGKOKA Malegapuru William dir.** *African Renaissance. The New Struggle.* Cape Town: Tafelberg. 467 p.
- MAREE Johan.** The COSATU Participatory Democratic Tradition and South Africa's New Parliament: Are They Reconcilable?. *African Affairs*, 97, 386, 1998. p. 29-51.
- MELI Francis.** *South Africa belongs to Us – A History of the ANC.* Harare: Zimbabwe Publishing House, 1988. 258 p.
- MORROW Sean.** An African National Congress Settlement in Tanzania, 1982-1992. *African Affairs*, 97, 389, 1998. p. 497-521.
- NATTRASS Nicoli.** Politics and Economic in ANC Economic Policy. *African Affairs*, 93, 72, 1994. p. 343-359.
- NDEBELE Nhlanhla.** The African National Congress and the policy of non-racialism : a study of the membership issue. *Politikon*, 29, 2, 2002. p. 133-146.
- NEOCOSMOS Michael.** From People's Politics to State's Politics: Aspects of National Liberation of South Africa In OLUKOSHI Adebaye dir. *The Politics of Opposition in Contemporary Africa.* Uppsala: Nordic Africa Institute, 1998. p. 195-241.
- NIEHAUS Isaac.** The ANC's Dilemma: The Symbolic Politics of Three Witch Hunts in the South African Lowveld, 1990-1995. *African Studies Review*, 41,3, 1998. p. 93-118.
- OTTAWAY Marina.** The ANC: From Symbol to Political Party In KITCHEN Helen, KITCHEN Coleman dir. *South Africa: Twelve Perspectives on the Transition.* Westport, CN: Prager, 1991. p. 28-48.
- OTTAWAY Marina.** Liberation Movements and Transition to Democracy: the Case of the ANC. *Journal of Modern African Studies*, 29, 1, 1991. p. 61-82.

- PIOMBO Jessica.** *Entrenching One-party dominance democracy in South Africa: Political institutions, social demographics and party strategies, 1994-1999.* Thèse de doctorat: Philosophie: Massachusetts Institute of Technology: 2003. 378 p.
- PIPER Laurence.** *Nationalism without a Nation: The rise and fall of Zulu nationalism in South Africa's transition to democracy, 1975-1999.* Université du KwaZulu-Natal, papier non-publié, 2000. 30 p.
- PREVOST Gary.** The Evolution of the ANC in Power: From Revolutionaries to Social Democrats?. *Politikon*, 33, 2, 2006. p. 163-181.
- RANTETE Johannes.** *The African National Congress and the Negotiated Settlement in South Africa.* Pretoria: J. L. Van Shaik, 1998. 323 p.
- REDDY Thiven.** The Congress Party Model: South Africa's African National Congress (ANC) and India's National Congress (INC) as Dominant Parties. *African and Asian Studies*. 4, 3, 2005. p. 271-300.
- SEEKINGS Jeremy.** *The UDF : a history of the United Democratic Front in South Africa : 1983-1991.* Cape Town: David Surrey, 2000. 371 p.
- SEEKINGS Jeremy.** *Partisan realignment in Cape Town, 1994-2004.* CSSR Working paper, 11, University of Cape Town, 2005. 28 p.
- SEVERIN Marianne.** *Les réseaux ANC (1910-2004) : histoire politique de la constitution du leadership de la nouvelle Afrique du Sud.* Thèse de Doctorat : Sciences politiques : Bordeaux : Institut d'Etudes Politiques : 2006. 1086 p.
- SOUTHALL Roger.** The South African Election of 1994: The Remaking of a Dominant Party State. *Journal of Modern African Studies*, 32, 4, 1994. p. 629-655.
- SOUTHALL Roger.** The Centralization and Fragmentation of South Africa's Dominant Party System. *African Affairs*, 97, 1998. p. 443-469.
- SOUTHALL Roger.** South Africa 1999: the ANC and Democratic Consolidation. *Journal Of Opinion*, 27, 2, 1999. p. 9-16.
- SOUTHALL Roger.** The ANC & Black Capitalism in South Africa. *Review of African Political Economy*, 100, 2004. p. 313-328.

SOUTHALL Roger. The 'Dominant Party Debate' in South Africa. *Afrika Spectrum*, 39, 2005. p. 61-82.

SOUTHALL Roger, WOOD Geoffrey. COSATU, the ANC and the Election: Whither the Alliance?. *Transformation*, 38, 1999. p. 68-81.

SUTTNER Raymond. *African National Congress as a Dominant Organization: impact of the attainment of power and phases of post liberation development and crisis.* Friedrich Ebert Stiftung Project, papier non-publié, 2006. 32 p.

SUTTNER Raymond. *ANC and the Rise of COPE.* Papier non-publié, 2009. 22 p.

SUTTNER Raymond. *The ANC Underground in South Africa, 1950-1976.* Boulder: FirstForum Press, 2009. 199 p.

TAYLOR Vivienne. The Trajectory of National Liberation and Social Movements: the South African Experience. *Community Development Journal*, 2, 3, 1997. p. 252-265.

THOMAS David. The South African Communist Party in the Post-Apartheid Period. *Review of African Political Economy*, 111, 2007. p. 123-138.

VAN KESSEL Ineke. Dealing with race in the United Democratic Front : comrades, cabals and cleaners. Papier pour la conférence *The burden of race? "Whiteness" and "Blackness" in modern South Africa.* Johannesburg: University of the Witwatersrand, 5-8 juillet 2001. 12 p.

VAN KESSEL Ineke. *Beyond our wildest dreams : the United Democratic Front and the transformation of South Africa.* Charlottesville: University Press of Virginia, 2000. 367 p.

WALSHE Peter. *The rise of African nationalism in South Africa : the African National Congress, 1912-1952.* Londres : C. Hurst, 1970. 480 p.

Gouvernement et système politique en Afrique du Sud

BOOYSEN Susan. The Will of the Party versus the Will of the People? Defections, Alliances and Elections in South Africa. *Party Politics*, 12, 6, 2006. p. 627-646.

BUTLER Anthony. South Africa's Political Futures. *Government and Opposition*, 38, 1, 2003. p. 93-112.

BUTLER Anthony. *Contemporary South Africa*. Basingstoke: Palgrave Mac Millan, 2004. 187 p.

CONAC Gérard, DREYFUS Françoise et MAZIAU Nicolas dir. *La République d'Afrique du Sud. Nouvel Etat, nouvelle société*. Paris : Economica, 1999. 229 p.

DARBON Dominique. L'institutionnalisation du miracle sud-africain. *Hérodote*, 82-83, 1996. p. 113-129.

DARBON Dominique. La Truth and Reconciliation Commission. Le miracle sud-africain en question. *Revue Française de Science Politique*, 48, 6, 1999. p. 707-724.

DARBON Dominique. *L'après-Mandela : enjeux sud-africains et régionaux*. Paris : Karthala, 2000. 547 p.

DARBON Dominique. *Les mythes fondateurs sud-africains à l'épreuve du quotidien : la banalité comme quiproquo politique*. 2003. Disponible sur : <http://laboratoires.univ-reunion.fr/oracle/documents/385.html>.

GARCIA-RIVERO Carlos, KOTZE Hennie et DU TOIT Pierre. Political culture and democracy : the South African case. *Politikon*, 29, 2, 2002. p163-181.

GLAZER Daryl. South Africa and the Limits of Civil Society. *Journal of Southern African Studies*, 23, 1, 1997. p. 5-25.

HOWARTH David, NORVAL Aletta dir. *South Africa in transition : new theoretical perspectives*. New York: St Martin's Press, 1998. 222 p.

LODGE Tom. *Consolidating democracy : South Africa's second popular election*. Johannesburg: Witwatersrand University Press, 1999. 229 p.

LODGE Tom. *South African politics since 1994*. Cape Town: David Philip, 1999. 136 p.

LODGE Tom. *Politics in South Africa : from Mandela to Mbeki*. Oxford: James Currey, 2002. 314 p.

LODGE Tom. Provincial Government and State Authority in South Africa. *Journal of Southern African Studies*, 31, 4, 2005. p. 737-753.

LODGE Tom. *Mandela: A Critical Life*. Oxford: Oxford University Press, 2006. 274 p.

MACDONALD Michael. Power Politics in the New South Africa. *Journal of Southern African Studies*, 22, 2, 1996. p. 222-233.

OTTAWAY Marina. *South Africa, the struggle for a new order*. Washington: Brookings Institutions, 1993. 250 p.

PILLAY Udesh, ROBERTS Benjamin, RULE Stephen dir. *South African Social Attitudes: Changing Times, Diverse Voices*. Cape Town: Human Science Research Council, 2006. 391 p.

PIOMBO Jessica, NIJZIK Lia dir. *Electoral politics in South Africa : assessing the first democratic decade*. Cape Town: HSRC Press, 2006. 326 p.

REYNOLDS Andrew dir. *Election '94, South Africa : the campaigns, results and future prospects*. London : James Currey, 1994. 237 p.

REYNOLDS Andrew dir. *Election '99 South Africa : from Mandela to Mbeki*. London : James Currey, 1999. 218 p.

SCHLEMMER Lawrence, JOHNSON Robert dir. *Launching democracy in South Africa : the first open election, April 1994*. London: Yale University Press, 1996. 413 p.

SCHULZ-HERZENBERG Colette. *A silent revolution: South African voters during the first years of democracy 1994-2006*. University of Cape Town, CSSR Working Paper, 162, 2006. 45 p.

SOUTHALL Roger dir. *Opposition and democracy in South Africa*. London: Franck Cass, 2001. 291 p.

VAN KESSEL Ineke, OOMEN Barbara. ‘One Chief, One Vote’: the Revival of Traditional Authorities in Post-Apartheid South Africa. *African Affairs*, 96, 385, 1997. p. 561-585.

ZUERN Elke. Fighting for Democracy: Popular Organizations and Post-Apartheid Government in South Africa. *African Studies Review*, 45, 1, 2002. p. 77-102.

Documents et discours partisans

ANC. *Strategy and Tactics*. Dar es Salaam, 1969.

ANC. *The Green Book. Report of the Politico-Military Strategy Commission to the ANC National Executive Committee*. Lusaka, 1979.

ANC. *Report of the Commission on the Cabal*. Johannesburg, 1990.

ANC. *Declaration of the 48th National Conference*. Johannesburg, 1991.

ANC. *Reconstruction and Development Programme*. Johannesburg, 1994.

ANC. *1994 Election Manifesto of the African National Congress*. Johannesburg, 1994.

ANC. *Nelson Mandela’s statement after voting*. Johannesburg, 1994.

ANC. *Resolutions*. Johannesburg, 1994.

ANC. *Code of Conduct*. Johannesburg, 1994.

ANC. *A better life : Let’s make it happen where we live. Local Government Election Manifesto of the African National Congress*. Johannesburg, 1995.

ANC. *Message by President Nelson Mandela on National Reconciliation Day*. Johannesburg, 16 décembre 1995.

ANC. *The state and social transformation*. Johannesburg, 1996.

ANC. *Nation formation and Nation building – The national question in South Africa*. Johannesburg, 1997.

ANC. *The National Question in Post-'94 South Africa - A Discussion Paper in Preparation for the 50th National Conference of the ANC* by Z. Pallo Jordan, August 1997. Johannesburg, 1997.

ANC. *The Character of the ANC*. Document de discussion, 1997.

ANC. *Political Report of the President*. Johannesburg, 1997.

ANC. *Resolutions from the 50th National Conference*. Johannesburg, 1997.

ANC. *Strategy and Tactics*. Johannesburg, 1997.

ANC. *Change must go on at a faster pace*. Johannesburg, 1999.

ANC. *ANC - People's Movement and Agent for Change*. Document de discussion pour le National General Council, Johannesburg, 2000.

ANC. *Through the eye of a needle? Choosing the best cadres to lead transformation*. Johannesburg, 2001.

ANC. *Briefing notes on the Alliance*. Johannesburg, octobre 2001.

ANC. *People's Power in Action - Preface to the Strategy and Tactics of the ANC*. Johannesburg, 2002.

ANC. *Resolutions adopted by the 51st Conference of the ANC*. Johannesburg, 2002.

ANC. *Organizational Report*. Johannesburg, 2005.

ANC. *The organisational design of the ANC: 'A case for internal renewal'*. Document de discussion, 2005.

ANC. *Statement of the National Executive Committee of the African National Congress on the occasion of the 95th anniversary of the ANC*. Johannesburg, 8 janvier 2007.

ANC. *Towards the centenary of the ANC – A strategic agenda for organisational renewal – Discussion document on the organisational review*. Document de discussion, Johannesburg, 2007.

ANC. *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society*. Document de discussion, Johannesburg, février 2007.

- ANC.** *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society. Revised Draft.* Document de discussion, Johannesburg, août 2007.
- ANC.** *Strategy and Tactics of the ANC. Building a National Democratic Society.* Johannesburg, décembre 2007.
- ANC.** *African National Congress Constitution.* Johannesburg, 2007.
- ANC.** *Towards the centenary of the ANC. A strategic agenda for organisational renewal.* Document de discussion, Johannesburg, 2007.
- ANC.** Inclusive South Africa. *ANC Today Daily*, Johannesburg, 19 février 2009.
- ANC.** Young professionals to advance change. *ANC Today*, Johannesburg, 7 mars 2009.
- ANC.** *Speech by ANC President Jacob Zuma at the Solidarity Trade Union meeting.* Johannesburg, 26 mars 2009.
- ANC.** *Working together, we can do more. 2009 Manifesto.* Johannesburg, 2009.
- ANC Youth League.** *Congress Youth League Manifesto.* Johannesburg, 1944.
- ANC Youth League.** *Basic Policy of Congress Youth League.* Johannesburg, 1948.
- CARRIM Yunus.** Indian South Africans in the Transition to a Post-Apartheid South Africa. *Africa Quarterly*, 32, 1, 4, 1992.
- CARRIM Yunus.** The National Question in Post-Apartheid South Africa: Reconciling Multiple Identities. *African Communist*, 145, 1996.
- CARRIM Yunus.** Africanism and non-racialism. *Natal Witness*, 9 juillet 1997.
- Congress of the People.** *Freedom Charter.* Johannesburg, 1955.
- COPE KZN.** *COPE in uMgungundlovu – The fight against corruption.* Johannesburg, 2010.
- COSATU.** *Draft Socio-economic resolutions - 6th National Congress.* Johannesburg, 1997.
- COSATU.** *Cosatu CEC Political discussion paper.* Johannesburg, juillet 2001.

COSATU. *Speakers' Notes and Memorandum on Privatisation.* Johannesburg, juillet 2001.

COSATU. *COSATU paper on the leadership challenge.* Johannesburg, 2007

COSATU. *COSATU response to the ANC draft Strategy and Tactics document.* Johannesburg, 2007.

CRONIN Jeremy, NZIMANDE Blade. We Need Transformation not a Balancing Act. *African Communist*, 146, 1996.

CRONIN Jeremy. Entretien avec Helena Sheehan. Cape Town, 24 janvier 2002, accessible à <http://webpages.dcu.ie/~sheehan/za/cronin02.htm>.

CRONIN Jeremy. *The people shall govern! Class struggles and the post-1994 state in South Africa.* Document de discussion du SACP, 2005.

Department of National Treasury. *Growth, Employment and Redistribution.* Pretoria, 1996.

GODONGWANA Enoch, NETSHITENZHE Joel, NKOMFE Mandla. Contextual considerations in addressing challenges of leadership. *Umrabulo*, 30, Johannesburg, 2007.

GODONGWANA Enoch. A capable state to build a nation. *Umrabulo*, 30, 2007.

JACK Vuyo. Unpacking the different waves of BEE. *New Agenda*, 22, 2006.

JELE Josiah, MOLEKETI Jabu. *Two strategies of the National Liberation Movement in the victory of the National Democratic Revolution.* Papier non-publié, 2002.

JORDAN Pallo. Strategic debate in the ANC. A response to Joe Slovo. *African Communist*, 131, 1992.

LEKOTA Mosiuoa. *Open letter to Secretary General Comrade Gwede Mantashe.* Johannesburg, 2 octobre 2008.

LEKOTA Mosiuoa. *Concerned member of the African National Congress (ANC) about the failures of the present leadership.* Johannesburg, 9 octobre 2008.

- MACOZOMA Saki.** Can a capitalist system produce socialist results ?. *Umrabulo*, 22, 2005.
- MAKHAYE Dumisani.** Left factionalism and the NDR. *ANC Today*, 48, novembre 2002.
- MANDELA Nelson.** *Inaugural speech*. Pretoria, 10 mai 1994.
- MANDELA Nelson.** *Un long chemin vers la liberté : autobiographie*. Paris : Fayard, 1995. 658 p.
- MANDELA Nelson.** *Speech by President Nelson Mandela at the unveiling of the monument to Enoch Sontonga on Heritage Day*. Pretoria, 23 septembre 1996.
- MANDELA Nelson.** *Message of support*. East London. 10 janvier 2009.
- MBEKI Thabo.** The Fattou theory : A rejoinder. *Canadian Journal of African Studies*. 18, 3, 1984.
- MBEKI Thabo.** *Statement of Deputy President Thabo Mbeki at the opening of the debate in the National Assembly on Reconciliation and Nation building*. Cape Town, 29 mai 1998.
- MBEKI Thabo.** *Africa: The Time Has Come*. Cape Town: Tafelberg, 1998. 302 p.
- MBEKI Thabo.** *State Of The Nation Address at the Opening of Parliament*. Cape Town, 4 février 2000.
- MBEKI Thabo.** *Address at the Opening of the World Conference Against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance*. Durban, 31 août 2001.
- MBEKI Thabo.** Tell no lies, claim no easy victories. *ANC Today*, 31, Août 2001.
- MBEKI Thabo.** *Statement of the President of the African National Congress, Thabo Mbeki, at the ANC Policy Conference*. Kempton Park, 27 septembre 2002.
- MBEKI Thabo.** *Africa Define Yourself*. Cape Town: Tafelberg, 2002. 328 p.
- MBEKI Thabo.** The old order changeth, giving place to new. *ANC Today*, 5, 9 mars 2005.

MBEKI Thabo. Never again the divisions of April 1952. *ANC Today*, 5, 15, Avril 2005.

MOKABA Peter. *The National question*. Papier non-publié, 1997.

MOKABA Peter. *An Approach to Leadership*. Papier non-publié, 1997.

MOTLANTHE Kgalema. To complete the revolution. *Mail & Guardian*, 25 mars 2007.

SACP. *Defend the unity of our alliance, defend democratic debate*. Johannesburg, novembre 2001.

SACP. *Two steps forward, two steps back. SACP perspectives on the ANC Draft Strategy and Tactics 2007*. Johannesburg, 2007.

SLOVO Joe. Negotiations: What room for compromise ?. *African Communist*, 130, 1992.

STOFIE Makhenkesi. Discours au Congrès provincial du NNP de l'Eastern Cape. Port Elizabeth, 11 mars 2000.

TABANE Ongkopotse. The revolution goes high-tech. *Mail & Guardian*, Johannesburg, 28 octobre 2008.

The Presidency. *Towards a 10 Years Review*. Pretoria, 2003.

The Presidency. *A Nation in the Making. A Discussion Document on Macro-Social Trends in South Africa*. Pretoria, 2006.

VAVI Zwelinzima. A retreat from the historic ANC programme. *Mail & Guardian*, 27 avril 2007.

ZUMA Jacob. Discours à l'Université du Zululand. Kwadlangezwa, 16 mai 2008.

Accès régulier aux revues (*Umrabulo, ANC Today, NEC Bulletin*) et communiqués de presse de l'ANC.

Presse

BARRON Chris. So Many Questions with Barney Pityana. *Sunday Times*, Johannesburg, 9 novembre 2008.

BERESFORD David. Memories of a man who would be king. *Mail & Guardian*, 12 décembre 1997.

CARLIN John. Martyr the ANC can do without: Winnie Mandela can make political capital out of her coming appeal. *The Independent*, 24 avril 1993.

DE LANGE Deon, TERREBLANCHE Christelle. Cheers for Pityana. *Sunday Independent*, Johannesburg, 2 novembre 2008.

DIXON Norm. Call to purge Communists from ANC. *Green Left Weekly*, 5 novembre 1997.

DU PLESSIS Carien. Afrikaners 'don't carry two passports'. *The Star*, Johannesburg, 2 avril 2009.

FILATOVA Airina. Has our nation reached the end of the rainbow ?. *Sunday Tribune*, 21 septembre 1997.

FORDE Fiona. No more name blues for Shikota. *Pretoria News*, 5 novembre 2008.

GEVISSER Mark. Clinton's men on the ANC campaign trail. *Weekly Mail and Guardian*, Johannesburg, 25 mai 1994.

HARTLEY Aziz. Skwatsha urged to back off. *Cape Times*, 10 juin 2005.

ISAACSON Maureen. Angry Lekota speaks his mind. *Sunday Argus*, Cape Town, 9 novembre 2008.

JOHWA Wilson. ANC anti-middle class, says Lekota . *Business Day*, Johannesburg, 30 octobre 2008.

KINDRA Jaspreet. SACP out to control its membres in government. *Mail & Guardian*, 26 juillet 2002.

KINDRA Jaspreet. Behind the ANC E Cape crackdown. *Mail & Guardian*, 22 novembre 2002.

KOOPMAN André. Only ANC workers-friendly. *Cape Times*, Cape Town, 26 mai 1999.

MALEFANE Moipone, MKHABELA Mpumelelo et MOLELE Charles. The party's on !. *Sunday Times*, Johannesburg, 2 novembre 2008.

MATABOGE Mmanaledi, ROSSOUW Mandy. Talking the talk. *Mail&Guardian*, Johannesburg, 31 octobre 2008.

MOALUSI Reggy. Faction fighting pulls Transkei ANC apart. *Mail & Guardian*, 26 juillet 2002.

MONARE Moshoeshoe, NGALWA Sibusiso, TERREBLANCHE Christelle, DAVIS Gaye et BELL Terry. ANC at war with itself, *Sunday Independant*, Johannesburg, 5 octobre 2008.

MUNUSAMY Ranjeni, PATON Carol. Get angry about the past, says Mbeki. *Sunday Times*, Johannesburg, 28 mars 1999

PATON Carol. Casting a wide net. *Financial Mail*, Johannesburg, 24 octobre 2008.

QUINTAL Angela. Zille dreams of co-operation with ANC. *Sunday Independent*, Johannesburg, 15 mars 2007.

RANK François. Obama inspires SA youth to seek change. *Sunday Times*, Johannesburg, 8 novembre 2008.

ROSSOUW Mandy, MATABOGE Mmanaledi. Talking the talk. *Mail & Guardian*, Johannesburg, 30 octobre 2008.

SMOOK Ella. I won't debate Zille's garden boys – Julius Malema. *Cape Argus*, Cape Town, 23 février 2009.

UNDERHILL Glynnis, ROSSOUW Mandy. Brown envelope journalism. *Mail & Guardian*, 13 novembre 2009.

WITTEN Jade. COPE vows to save country from 'chaos'. *Cape Argus*, Cape Town, 20 novembre 2008.

ANC hate speech like Rwanda. *Beeld*, Johannesburg, 17 novembre 2008.

ANC led by intellectuals - until recently. *SAPA*, Johannesburg, 31 octobre 2008.

ANC refuses to 'legitimise' dissident faction. *AFP*, Johannesburg, 26 octobre 2008.

Battle lines drawn for 2009 poll. *South African Press Association (SAPA)*, Johannesburg, 16 décembre 2008.

COPE and ANC agree on one thing. *SAPA*, Johannesburg, 16 décembre 2008.

Cope launches battle to gain votes. *SAPA*, Johannesburg, 16 décembre 2008.

Fighting talk sowed seeds of intolerance. *SAPA*, Johannesburg, 15 novembre 2008.

Interview Transcript : Terror Lekota. *Financial Times*, Londres, 29 janvier 2009.

Interview: Tony Leon. *Focus*, Johannesburg, 11, 1998.

Is Thabo Mbeki fit to rule?. *Mail & Guardian*, 23 mai 1996.

Mandela : UDM collaborators cowards. *Daily Dispatch*, Johannesburg, 22 mai 1999.

Mandela lambasts opposition parties. *The Star*, Johannesburg, 19 mai 1999.

Minorities don't have a say, Leon and Viljoen warn. *The Star*, Johannesburg, 28 avril 1999.

Mixed masala affair. *The Sowetan*, Johannesburg, 11 mai 1999.

Mr Fix-It turns to Mr-Fluff-It. *Mail & Guardian*, 4 mai 1995.

Nats, ANC exchange vows, unveil plans. *AFP*, Paris, 28 novembre 2001.

No hope for Black people in the DA. *SAPA*, Johannesburg, 26 mars 2009.

Philip Dexter COPE's head of communications. *Sunday Times*, Johannesburg, 19 avril 2009.

So Many Questions with Barney Pityana. *Sunday Times*, Johannesburg, 9 novembre 2008.

Tshwete hits at opposing parties. *Daily Dispatch*, Johannesburg, 31 mai 1999.

UDM list a gender and racial mix. *The Star*, Johannesburg, 30 mars 1999.

Accès régulier aux journaux suivants:

- *Mail & Guardian*
- *Sunday Times*
- *Sunday Independent*
- *The Star*
- *Cape Argus*
- *Cape Times*
- *Business Day*
- *The Sowetan*
- *Daily Dispatch*
- *Pretoria News*.

Table des annexes

ANNEXE 1 : ENTRETIENS REALISES

ANNEXE 2 : BREVE CHRONOLOGIE DE L'AFRIQUE DU SUD ET DE L'ANC

ANNEXE 3 : DONNEES GENERALES SUR LE SYSTEME POLITIQUE SUD-AFRICAIN ET L'ANC

ANNEXE 4 : LE DOCUMENT « *STRATEGY AND TACTICS* » ADOPTE EN 2007 (EXTRAITS)

Annexe 1 : Entretiens réalisés

On a réalisé dans notre travail de terrain pour cette thèse 162 entretiens avec des dirigeants, des cadres et des élus de l'ANC (dont 48 pour notre étude de cas sur l'ANC du Western Cape).

ANC NATIONAL

ASMAL Kader. Membre du National Executive Committee (NEC) de l'ANC et ex-Ministre de l'Education : 11/10/06 (Cape Town).

BEUKMAN François. Député de l'ANC, transfuge du New National Party : 12/09/06 (Cape Town).

CARRIM Yunus. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire des Entreprises publiques : 05/10/06, 17/10/06, 11/10/07 (Cape Town).

COLEMAN Neil. Chef du Bureau parlementaire de Cosatu : 26/09/07, 07/11/07 (Cape Town).

CRAVEN Patrick. Porte-parole de Cosatu : 21/06/07 (Johannesburg).

CRONIN Jeremy. Membre du NEC de l'ANC et Vice-secrétaire général du SACP : 10/08/06, 27/09/06, 03/11/06, 30/08/07, 27/09/07, 16/10/07 (Cape Town), 21/10/08 (entretien téléphonique).

DAVIES Rob. Vice-ministre du Commerce et de l'Industrie : 22/08/07 (Cape Town).

DEXTER Phillip. Membre du NEC de l'ANC et ex-Trésorier du SACP : 23/10/06, 07/11/06, 03/09/07, 10/09/07, 17/09/07, 31/09/07, 09/10/07, 16/10/07, 12/11/07, 23/11/07 (Cape Town).

DLAMINI Mandla. Coordinateur national des Elections à l'ANC : 04/07/07, 15/02/08 (Johannesburg).

DUARTE Jessie. Porte-parole de l'ANC et membre du NEC : 21/02/08 (Johannesburg).

ERWIN Alec. Ministre des Entreprises publiques et Membre du NEC de l'ANC : 13 /11/06, 30/07/07 (Pretoria).

FROLICK Gerald. Député de l'ANC au Parlement sud-africain : 05/09/07 (Cape Town).

GOLOLO Christopher. Député de l'ANC au Parlement sud-africain : 30/10/06 (Cape Town).

HOGAN Barbara. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-membre du NEC : 05/09/07 (Cape Town).

HOLOMISA Patekile. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de Contralesa: 12/09/07, 20/09/07 (Cape Town).

JOHNSON Lulu. Député de l'ANC au Parlement sud-africain, ex-membre du NEC de l'ANC et ex-Président de l'ANC Youth League : 31/08/07, 22/10/07 (Cape Town).

JORDAN Pallo. Membre du NEC et Ministre des Arts et de la Culture : 12/10/06, 04/09/07 (Cape Town), 30/11/06 (Pretoria).

KONDLO Ncumisa. Vice-présidente du SACP et Député de l'ANC au Parlement sud-africain : 04/09/07 (Cape Town).

KOMPHELA Butana. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Sport et les Loisirs : 23/10/06, 28/09/07 (Cape Town).

MANANA Nath. Secrétaire pour l'Education politique dans le Bureau du Secrétaire Général de l'ANC : 30/11/06, 13/12/07 (Johannesburg).

MATLE Aubrey. Président de la Zone 3 (Eldorado Park – Pimville) de l'ANC de la Région de Johannesburg : 06/12/06, 15/12/06, 09/07/07 (Johannesburg).

MBETE Baleka. Présidente du Parlement (*Speaker of Parliament*) et membre du NEC de l'ANC : 27/11/06 (Johannesburg).

MENTOR Vytjie. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Chef du Groupe parlementaire de l'ANC : 05/09/07, 31/10/07 (Cape Town).

MOSTERT Cheslyn. Ex-Coordinateur du Sous-comité économique du NEC : 02/07/07, 10/12/07 (Johannesburg).

MOTSHEKGA Mathole. Ex-Premier du Gauteng et ex-Président de l'ANC du Gauteng : 19/06/07, 24/07/07 (Johannesburg).

MPHAO Jackson. Organisateur régional dans l'ANC de la province du Gauteng: 14/11/06 (Johannesburg).

NEL Andries Carl. *Deputy Chief Whip* et Député de l'ANC au Parlement sud-africain : 26/10/06 (Cape Town).

NETSHITENZHE Joel. Membre du NEC de l'ANC, Chef du Sous-comité de l'Education politique du NEC et Directeur de la *Policy Unit* de la Présidence sud-africaine : 13/12/06 (Pretoria).

NKOMFE Mandla. *Chief Whip* de l'ANC au Parlement provincial du Gauteng et membre du Sous-comité de l'Education politique du NEC : 02/07/07, 05/07/07, 06/12/07, 15/02/08, 20/02/08, 24/02/08 (Johannesburg).

NONKONYANA Mwelo. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de Contralesa: 09/09/07 (Cape Town).

OLIPHANT Godfrey. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire des Sciences et Technologies : 12/09/07 (Cape Town).

SACHS Michael. Chercheur dans le Bureau du Secrétaire Général de l'ANC : 12/12/06, 21/06/07, 03/07/07, 26/07/07 (Johannesburg), 17/07/08 (entretien téléphonique).

SATGAR Vishwas. Ex-Secrétaire général du SACP de la province du Gauteng : 20/06/07 (Johannesburg).

SCHOEMAN Manie. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Président du New National Party (NNP) de la province de l'Eastern Cape : 31/10/07 (Cape Town).

SCHOEMAN Renier. Co-directeur du Progressive Business Forum (PBF) de l'ANC et ex-Directeur général du New National Party (NNP) : 25/09/07 (Cape Town).

SEFULARO Molefi. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Vice-président de l'ANC du North West : 14/08/06, 20/09/06, 29/08/07, 06/09/07, 11/09/07, 18/09/07, 31/10/07 (Cape Town).

SEIDMAN-MAKGETLA Neva. Directrice de la *Policy Unit* de Cosatu : 04/12/07 (Johannesburg).

SEPTEMBER Connie. Député de l'ANC au Parlement national, Présidente de la Commission parlementaire des Eaux et Forêts et ex-Vice-présidente de Cosatu : 02/11/07 (Cape Town).

SEROTE Wally. Ex-Député de l'ANC au Parlement sud-africain et ex-Président de la Commission parlementaire des Arts et de la Culture : 25/07/07 (Pretoria).

SIZANI Zweli. Secrétaire pour l'Education politique de l'ANC du Gauteng : 15/11/06, 29/11/06, 08/12/06, 13/12/06 (Johannesburg).

SONTO Roseberry. Député de l'ANC au Parlement sud-africain : 20/10/06 (Cape Town).

SWANEPOEL Daryl. Ex-Secrétaire général du New National Party (NNP) et Co-directeur du Progressive Business Forum (PBF) de l'ANC : 26/10/07 (Cape Town).

SWEET Mark. Directeur de la *Policy Unit* de l'ANC au Parlement sud-africain : 27/09/06, 28/09/06, 29/09/06, 02/10/06, 03/10/06, 02/11/06, 07/11/06, 27/09/07 (Cape Town).

TAMELA Zico. Secrétaire général du SACP de la province du Gauteng : 26/06/07 (Johannesburg).

TSENOLI Lechesa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Gouvernement local : 18/10/06, 29/08/07 (Cape Town).

TSHIVHASE Tovhowani Josephine. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Présidente de la Commission parlementaire des Arts et de la Culture : 13/11/07 (Cape Town).

TUROK Ben. Député de l'ANC au Parlement sud-africain : 08/08/06, 28/09/06, 06/11/06 (Cape Town).

VADI Ismail. Député de l'ANC au Parlement national et Président de la Commission parlementaire de la Communication : 13/09/07 (Cape Town).

ZIMU Dumiswani. Conseiller politique du *Chief Whip* (ANC) du Parlement sud-africain : 06/10/06 (Cape Town).

ZITA Langa. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Président de la Commission parlementaire sur le Tourisme et l'Environnement : 14/09/06, 01/11/06, 07/09/07, 10/10/07, 22/10/07 (Cape Town), 07/12/06 (Johannesburg).

ANC DU WESTERN CAPE

ARENDSE Jonathan. Député de l'ANC au Parlement sud-africain : 06/11/06, 23/10/07, 26/10/07, 29/10/07, 06/11/07, 13/11/07 (Cape Town), 03/12/07 (entretien téléphonique).

BROWN Lynn. Ministre des Finances du Western Cape et Trésorier de l'ANC du Western Cape : 28/08/07 (Cape Town).

EHRENREICH Tony. Secrétaire général de la Cosatu du Western Cape : 27/08/07 (Cape Town).

GABRU Yusuf. Vice-président du Parlement du Western Cape et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape : 21/09/07 (Cape Town).

HOOD Vanessa. Présidente de la branche locale de l'ANC de Woodstock (quartier de Cape Town) : 15/10/06 (Cape Town).

KOTA Zou. Député de l'ANC au Parlement sud-africain et Présidente de la Commission parlementaire du Logement: 25/10/07 (Cape Town).

LOUW Mike. Organisateur provincial pour la Cosatu du Western Cape : 27/08/07 (Cape Town).

MCEDANA Mbulelo. Secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town : 07/11/07 (Cape Town).

MDALA Mvusi. Organisateur provincial de l'ANC du Western Cape : 30/09/07, 08/10/07, 01/11/07 (Cape Town).

MFEKETO NomaIndia. Ex-Maire de Cape Town et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape : 14/11/07, 21/11/07 (Cape Town).

MOSS Maxwell. Député de l'ANC au Parlement sud-africain : 30/08/07 (Cape Town).

NGCULU James. Président de l'ANC du Western Cape : 19/09/06 (Cape Town).

NISSEN Chris. Ex-Président de l'ANC du Western Cape (1994-1996) et membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape : 02/10/07 (Cape Town).

OOSTERWYK Trevor. Ex-activiste de l'ANC du Western Cape : 07/12/07 (Pretoria).

OZINSKY Max. Vice-secrétaire général de l'ANC du Western Cape : 10/10/06, 02/11/06, 15/11/07 (Cape Town).

PARKS Matthew. Vice-secrétaire général de l'ANC de la Région de Cape Town : 05/10/06, 09/10/06, 10/10/06, 19/10/06, 03/11/06, 08/11/06, 31/08/07, 05/09/07, 23/09/07, 09/11/07, 15/11/07, 22/11/07 (Cape Town).

PIETERSE Edgar. Ex-Conseiller politique du *Premier* du Western Cape Ebrahim Rasool : 24/09/07 (Cape Town).

SKWATSHA Mcebisi. Secrétaire général de l'ANC du Western Cape : 16/10/06 (Cape Town).

STRACHAN Garth. Membre du Provincial Executive Committee (PEC) de l'ANC du Western Cape : 19/10/06, 30/10/06, 26/10/07, 29/10/07, 07/11/07 (Cape Town).

THEE Joseph. Conseiller municipal ANC de Cape Town : 09/10/07 (Cape Town).

VAN DEN HEEVER Randall. Vice-président de l'ANC du Western Cape : 21/11/07 (Cape Town).

VENTURA Mathilda. Député de l'ANC au Parlement provincial du Western Cape : 04/10/07 (Cape Town).

AUTRES

ALEXANDER Neville. Ex-activiste anti-apartheid et Directeur du Project for the Study of Alternative Education in South Africa (PRAESA) à l'University of Cape Town (UCT): 11/10/07 (Cape Town).

BOSHEGO Lepono Peter. Membre de la Commission for the Promotion and Protection of the Rights of the Cultural, Religious and Linguistic Communities (CRL): 29/11/06 (Pretoria).

HAMDIEK Perran. Chercheur à l'Institute for Democracy in Africa (IDASA) : 02/10/06 (Cape Town).

MATTES Robert. Professeur de Science Politique à l'University of Cape Town (UCT) : 02/10/06 (Cape Town).

MEMELA Sandile. Porte-parole du Ministère des Arts et de la Culture : 05/12/06 (Pretoria).

VICKERS Brendan. Chercheur à l'Institute for Global Dialogue (IGD) : 28/11/06 (Johannesburg).

Annexe 2 : Brève chronologie de l'Afrique du Sud et de l'ANC

300 de l'ère chrétienne. Premières populations d'agriculteurs au sud du fleuve Limpopo.

1652. La Compagnie néerlandaise des Indes orientales (VOC) fonde au cap de Bonne-Espérance une station de ravitaillement.

1779-1781. Première « guerre cafre » entre la colonie et les Xhosa.

1795. La Grande-Bretagne s'empare de la colonie du Cap (cette annexion est entérinée par traités en 1814-1815).

1816-1828. Chaka fonde le royaume zulu.

1834-1840. Grand Trek : des milliers de colons afrikaners quittent la colonie pour s'enfoncer dans l'intérieur des terres.

1838. Fondation de la république afrikaner du Transvaal.

1854. Fondation de la république afrikaner de l'Etat libre d'Orange.

1879. Guerre anglo-zulu.

1899-1902. Deuxième « Guerre des Boers » entre les deux républiques afrikaners et la Grande-Bretagne. Victoire de la Grande-Bretagne, accords de paix de Vereeniging.

1906. Révolte du chef zulu Bambatha au Natal, violemment réprimée (3000 morts) ; c'est la dernière révolte tribale.

1910. Formation de l'Union sud-africaine.

1911. *Native Labour Regulation Act*

1912. Fondation du South African Native National Congress (SANNC) qui devient African National Congress (ANC) en 1923.

1913. *Natives' Land Act.*

- 1914.** Fondation du Parti national afrikaner.
- 1921.** Fondation du Parti communiste sud-africain.
- 1943.** L'ANC adopte ses « *African Claims* ».
- 1944.** Fondation de l'ANC Youth League (ANCYL).
- 1947.** « Pacte des docteurs » entre l'ANC et les organisations représentant la communauté indienne.
- 1949.** L'ANC adopte son « *Programme of Action* ».
- 1948.** Le Parti national remporte les élections (il restera au pouvoir jusqu'en 1994). Début de l'application du programme d'apartheid.
- 1949-1953.** Adoption des principales lois de l'apartheid : *Native Laws Amendment Act, Prohibition of Mixed Marriages Act, Population Registration Act, Suppression of Communism Act, Bantu Authorities Act, Bantu Education Act, Reservation of Separate Amenities Act.*
- 1955.** Adoption, sous l'égide de l'ANC, de la *Freedom Charter*.
- 1959.** Fondation du Pan-Africanist Congress (PAC) par des dissidents de l'ANC.
- 1960.** Interdiction de l'ANC et du PAC après les manifestations de Sharpeville. L'ANC, sous la direction d'Oliver Tambo, remonte des structures en exil.
- 1961.** L'ANC opte pour la lutte armée et fonde sa branche militaire, Umkhonto We Sizwe (MK), qui lance ces premières opérations de guérilla. Le Président de l'ANC Albert Luthuli est désigné Prix Nobel de la Paix.
- 1964.** Les principaux dirigeants de l'ANC, dont Nelson Mandela et Walter Sisulu, sont condamnés à la prison à vie, à l'issue du procès de Rivonia.
- 1969.** Conférence de l'ANC de Morogoro (Tanzanie), la première depuis l'interdiction : ouverture des rangs du parti aux non-Africains et adoption du premier « *Strategy and Tactics* ».
- 1972.** Steve Biko fonde la Black People's Convention.
- 1976.** Manifestations d'étudiants et lycéens à Soweto (16 juin), qui débouchent sur plusieurs mois d'émeutes violemment réprimées dans les townships du pays.

1983. Création de l'United Democratic Front (UDF). Adoption de la nouvelle Constitution mettant notamment en place un Parlement tricaméral avec une représentation pour les *Coloureds* et les Indiens.

1984. Révoltes dans les townships et campagnes de boycott des services publics et des autorités locales.

1985. Conférence de l'ANC de Kabwe (Zambie) : les rangs du National Executive Committee (NEC) sont ouverts aux non-Africains. L'armée est déployée dans les townships. Création de COSATU (Congress of South African Trade Unions).

1986. Proclamation de l'état d'urgence (en vigueur jusqu'en 1989).

1987. Rencontre entre des intellectuels afrikaners et des représentants de l'ANC à Dakar (Sénégal).

1988. Interdiction de l'UDF et de COSATU.

1989. Négociations officieuses entre le Parti national et l'ANC. Première rencontre informelle entre le chef de l'Etat Frederik De Klerk et Nelson Mandela.

1990. Légalisation des organisations interdites (ANC, SACP, PAC, etc), libération des prisonniers politiques, dont Mandela (février). Début des négociations officielles entre le Parti national et l'ANC (mai). L'ANC suspend la lutte armée (août) et reconstruit ses structures dans le pays. Les violences politiques dans le KwaZulu-Natal et dans les townships du Gauteng entre l'ANC et l'Inkatha Freedom Party s'intensifient.

1991. Abrogation de lois majeures de l'apartheid (*Land Act, Group Areas Act, Population Registration Act, etc*) (février-juin). Conférence nationale de l'ANC à Durban : Nelson Mandela est élu Président du parti (juillet). Accord de Paix National conclu entre les principaux partis politiques (septembre). Lancement de la Convention for a Democratic South Africa (Codesa), forum multipartite pour élaborer une nouvelle Constitution (décembre).

1992. L'ANC se retire de Codesa après le massacre de Boipatong (juin). *Record of Understanding* conclu entre l'ANC et le Gouvernement (novembre).

1993. Lancement du *Multi-Party Negotiating Forum*, rassemblant 26 partis (avril). Assassinat de Chris Hani, un des principaux leaders de l'ANC et du SACP, par des militants de l'extrême-droite blanche (avril). Accord entre les principaux partis sur la tenue d'élections non- raciales dans un délai d'un an (mai). Nelson Mandela et Frederik De Klerk reçoivent le Prix Nobel de la paix (octobre). Accord sur une Constitution intérimaire (novembre).

1994. Tenue des premières élections démocratiques non- raciales, que l'ANC remporte avec 62,6% des voix (26-29 avril). Formation d'un Gouvernement d'Union Nationale (GNU) dominé par l'ANC et comprenant le Parti national et l'Inkatha Freedom Party ; Nelson Mandela est élu Président, Frederik De Klerk (NP) et Thabo Mbeki (ANC) sont ses Vice-présidents (mai). Conférence nationale de l'ANC à Bloemfontein : réélection de Mandela à la présidence du parti et élection à la vice-présidence de Thabo Mbeki ; adoption d'un nouveau « *Strategy and Tactics* » (décembre).

1996. Début des auditions de la Truth and Reconciliation Commission (TRC) (avril). Adoption par le Parlement de la Constitution définitive (mai). Le Parti national se retire du GNU (juin). Le Gouvernement adopte le programme économique *Growth, Employment and Redistribution* (Gear) (juin).

1997. Conférence nationale de l'ANC à Mafikeng : Thabo Mbeki est élu Président du parti, et un nouveau « *Strategy and Tactics* » est adopté (décembre).

1998. « *Two nations speech* » de Thabo Mbeki au Parlement (mai). Remise du rapport final de la TRC (octobre). Adoption par le Parlement de l'*Employment Equity Act*, qui systématise l'*affirmative action* (octobre).

1999. Elections nationales : l'ANC l'emporte avec 65,9% des voix, Thabo Mbeki est élu Président du pays (juin).

2000. Le NP rejoint le Democratic Party (DP) pour former la Democratic Alliance (DA) (juin). National General Council (NGC) de l'ANC à Port Elizabeth (juillet).

2001. COSATU organise de grandes manifestations à la veille de la tenue à Durban de la Conférence mondiale contre le racisme organisée par l'Unesco (août).

2002. Conférence nationale de l'ANC à Stellenbosch : Thabo Mbeki est réélu Président du parti (2002).

2004. Adoption du *Broad Based Black Economic Empowerment Act*, qui donne un cadre juridique à la politique de BEE (janvier). Elections nationales : l'ANC l'emporte avec 69,67% des voix, Thabo Mbeki est réélu Président du pays (avril).

2005. Le NP se dissout, ses derniers dirigeants rejoignent officiellement l'ANC (avril). Le Vice-président de l'ANC et du pays Jacob Zuma est incriminé dans une affaire de corruption ; il est limogé de son poste de Vice-président du pays par Thabo Mbeki et de son poste de Vice-président du parti par le NEC (juin). Le National General Council (NGC) est un revers pour Mbeki : des documents de discussion proposés par ses partisans sont rejetés par les délégués, et le NGC réinstalle Zuma à son poste de Vice-président de l'ANC (juillet).

2007. Conférence nationale de l'ANC à Polokwane : Jacob Zuma est élu Président du parti contre Thabo Mbeki avec le soutien de l'ANC Youth League, du SACP et de COSATU, ses partisans dominent le nouveau National Executive Committee ; le nouveau « *Strategy and Tactics* » est adopté (décembre).

2008. Thabo Mbeki est incriminé par le juge Nicholson dans une conspiration judiciaire contre Zuma ; le National Executive Committee de l'ANC dominé par les pro-Zuma le contraint en conséquence à démissionner de son poste de Président du pays ; il est remplacé par le Vice-président du parti Kgalema Motlanthe (septembre). D'ex-partisans de Mbeki menés par l'ex-Ministre de la Défense Mosiuoa Lekota et l'ex-Premier du Gauteng Mbhazima Shilowa quittent l'ANC pour fonder un nouveau parti, le Congress of the People (COPE) (décembre).

2009. Elections nationales : l'ANC l'emporte avec 65,9% des voix, Jacob Zuma est élu Président du pays. National General Council (NGC) de l'ANC à Durban (septembre).

2010. Organisation de la Coupe du Monde de Football (juin-juillet).

Annexe 3 : Données générales sur Le système politique sud-africain et l'ANC

1) ELEMENTS GENERAUX SUR L'AFRIQUE DU SUD

Nom officiel : République d'Afrique du Sud

Type de régime : Démocratie constitutionnelle

Capitale exécutive : Pretoria

Capitale législative : Cape Town

Capitale judiciaire : Bloemfontein

Monnaie : Rand (ZAR)

Superficie : 1 219 090 km

Ressources : or, diamant, platine, manganèse, titane, uranium, cuivre, fer, chrome, charbon

Population : 49 991 300 (d'après les estimations de mi-2010)

Langues officielles : IsiZulu, IsiXhosa, Afrikaans, Anglais, Sepedi, Sesotho, Setswana, SiSwati, Tshivenda, Xitsonga, IsiNdebele

Provinces : Gauteng, KwaZulu-Natal, Western Cape, Eastern Cape, Northern Cape, Free State, Mpumalanga, Limpopo, North West

Tableau 1 : Population par groupe racial (estimations de mi-2010)

<i>Groupe racial</i>	<i>Pourcentage de la population</i>
Africain	79,4
Blanc	9,2
Coloured	8,7
Indien	2,7

Source : Statistics SA

Tableau 2 : Population par langue principale parlée au foyer (Recensement de 2001)

<i>Langue principale au foyer</i>	<i>Pourcentage de la population</i>
IsiZulu	23,8
IsiXhosa	17,6
Afrikaans	13,3
Sepedi	9,4
Setswana	8,2
Anglais	8,2
Sesotho	7,9
Xitsonga	4,4
SiSwati	2,7
Tshivenda	2,3
IsiNdebele	1,6
Autres	0,5

Source : Statistics SA

Tableau 3 : Taux de chômage dans la population active (2010)

<i>Groupe racial</i>	<i>Taux de chômage</i>
Africain	29,7 %
Blanc	6,2 %
Coloured	21,8 %
Indien	9,2 %
Total	25,2 %

Source : Statistics SA, Labour Market Survey

2) LE SYSTEME DE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

L'Afrique du Sud est un régime parlementaire. Le Parlement est constitué de deux chambres : l'Assemblée nationale (400 membres) et le Conseil National des Provinces (NCOP – il représente les provinces au Parlement – 90 membres). Il est élu tous les 5 ans au scrutin proportionnel et exerce le pouvoir législatif. L'Assemblée nationale élit le Président de la République et peut le démettre, par une motion de défiance (à la majorité absolue) ou une procédure d'*impeachment* (à la majorité des 2/3).

Le Président de la République cumule les fonctions de Chef de l'Etat et de Chef du Gouvernement. Il nomme les Ministres, les Vice-ministres et les Directeurs généraux des Ministères. Il est dépositaire du pouvoir exécutif, qu'il exerce concurremment avec les Ministres. Ces derniers sont responsables devant le Parlement collectivement et individuellement. Le Président ne dispose pas du droit de dissolution.

La Cour constitutionnelle est au sommet de la pyramide judiciaire. Elle s'assure que les projets de loi sont conformes à la Constitution.

Sur le papier, l'organisation territoriale de l'Etat sud-africain est à mi-chemin entre modèles fédéral et unitaire. Les provinces disposent de prérogatives conséquentes, d'un pouvoir législatif partagé avec l'Etat central dans certains domaines (éducation, santé, politique sociale) et sont responsables de plus de 50% des dépenses de l'Etat. Dans les faits, la volonté du législateur national prévaut largement, et l'Etat central supervise strictement les politiques (et les dépenses) menées par les provinces. Les élections provinciales ont lieu le même jour que les élections nationales. Le Parlement provincial élit un *Premier*, qui est le Chef du Gouvernement provincial. Ce dernier nomme les ministres provinciaux (*Members of the Executive Committee* – MECs). Les MECs et le Premier sont collectivement et individuellement responsables devant le Parlement provincial.

Le troisième échelon de l'Etat sud-africain est la municipalité, qui est l'organe du Gouvernement local. Les élections locales ont lieu tous les 5 ans ; les conseillers municipaux élus élisent un Maire ou un Comité exécutif. Les municipalités sont constituées de *wards*, qui sont le plus petit échelon de

gouvernement ; chaque *ward* élit un conseiller municipal siégeant au Conseil municipal.

3) L'ORGANISATION DE L'ANC EN QUELQUES MOTS

Les structures de l'ANC dupliquent l'organisation territoriale de l'Etat.

L'unité de base de l'ANC est la branche locale. Tout membre de l'ANC est tenu d'adhérer à une branche. Il y a une branche par *ward*. La branche se réunit mensuellement, et elle élit pour deux ans un Branch Executive Committee (BEC) constitué notamment d'un Président, un Secrétaire et un Trésorier. Elle doit être constituée d'un minimum de 100 membres ; une branche comportant moins de 100 membres ne bénéficie pas pleinement des droits que lui confère la Constitution du parti, tels que l'envoi de délégués aux Conférences.

Au dessus de la branche se trouve la Région, à l'échelle de la municipalité. La Conférence régionale qui a lieu tous les trois ans élit un Regional Executive Committee (REC), constitué des Président, Vice-président, Secrétaire général, Vice-secrétaire général, Trésorier, et de membres additionnels.

L'échelon supérieur est la Province, à l'échelle des provinces. Une Conférence provinciale a lieu tous les quatre ans au minimum, et élit un Provincial Executive Committee (PEC) constitué des Président, Vice-président, Secrétaire général, Vice-secrétaire général, Trésorier, et de membres additionnels.

L'organe suprême de l'ANC est la Conférence nationale : rassemblant environ 4000 participants (dont 90% de délégués de branches), elle se réunit au minimum tous les cinq ans. Elle est l'organe décisionnel du parti : elle discute et arrête ses politiques et ses positions. Elle élit également les six Officiels du parti, à savoir le Président, le Vice-président, le Secrétaire général, le Vice-secrétaire général, le *Chairperson* et le Trésorier, ainsi que le National Executive Committee (NEC), composé des Officiels et de 80 membres supplémentaires. Le NEC est l'organe de direction de l'ANC entre les Conférences nationales. Il se réunit entre quatre et cinq fois par an, et met sur pied des Sous-comités thématiques (Education politique, Economie, Affaires internationales, Développement social, etc) et géographiques (chargés de superviser les structures provinciales du parti). Il élit un

National Working Committee (NWC), se réunissant environ tous les mois, qui gère les « affaires courantes ». L'ANC dispose d'un siège national et de sièges provinciaux et régionaux, qui supervisent l'organisation et le fonctionnement quotidien du parti.

Le processus de production de politiques est le suivant : quelques mois avant la Conférence nationale, le NEC rend public des documents de discussion produits par ces Sous-comités thématiques. Ces documents sont envoyés aux structures provinciales et régionales du parti, qui organisent des discussions dans les branches locales. A l'échelle provinciale, ces discussions aboutissent à une Provincial Policy Conference ou à un Provincial General Council, qui débat les documents et arrête des positions provinciales. C'est à ce stade qu'est convoquée la Policy Conference: constituée d'environ 1500 participants, majoritairement des délégués de branche, elle débat dans des commissions thématiques des documents de discussion et des positions provinciales ; à l'issue des débats, les documents sont amendés, parfois rejetés. Après la Policy Conference, le processus est relancé: les nouveaux documents amendés sont renvoyés pour discussion dans les branches. Ces nouveaux documents seront ensuite à nouveau débattus à la Conférence nationale, qui conclue le processus et détermine les positions officielles du parti.

A mi-chemin entre les Conférences nationales se réunit un National General Council (NGC), sur le format de la Conférence nationale mais sans le pouvoir décisionnel et électif de cette dernière : il discute les politiques du parti.

L'ANC dispose d'une organisation de femmes (l'ANC Women's League – ANCWL) et d'une organisation de jeunesse (l'ANC Youth League – ANCYL) qui sont structurées sur le modèle organisationnel de la « maison-mère ».

4) LES RESULTATS DES ELECTIONS NATIONALES DEPUIS

1994 (Source : <http://electionresources.org/za/>)

April 26-29, 1994 General Election Results - Republic of South Africa Totals: National Assembly

Voters	19,726,610		
Invalid (Spoilt) Ballots	193,112	1.0%	
Valid Votes	19,533,498	99.0%	
Party	Votes	%	Seats
African National Congress (ANC)	12,237,655	62.6	252
National Party (NP)	3,983,690	20.4	82
Inkatha Freedom Party (IFP)	2,058,294	10.5	43
Freedom Front (FF-VF)	424,555	2.2	9
Democratic Party (DP)	338,426	1.7	7
Pan Africanist Congress of Azania (PAC)	243,478	1.2	5
African Christian Democratic Party (ACDP)	88,104	0.5	2
Africa Muslim Party (AMP)	34,466	0.2	
African Moderates Congress Party (AMCP)	27,690	0.1	
Dikwankwetla Party of South Africa (DPSA)	19,451	0.1	
Federal Party (FP)	17,663	0.1	
Minority Front (MF)	13,433	0.1	
Sport Organisation for Collective Contributions and Equal Rights (SOCCER)	10,575	0.1	
African Democratic Movement (ADM)	9,886	0.1	
Women's Rights Peace Party (WRPP)	6,434	0.0	
Ximoko Progressive Party (XPP)	6,320	0.0	
Keep It Straight and Simple Party (KISS)	5,916	0.0	
Workers' List Party (WLP)	4,169	0.0	
Luso-South African Party (LUSO)	3,293	0.0	

June 2, 1999 General Election Results - Republic of South Africa Totals: National Assembly

Registered Electors	18,172,751		
Voters	16,228,462	89.3%	
Invalid (Spoilt) Votes	251,320	1.5%	
Valid Votes	15,977,142	98.5%	
Party	Votes	%	Seats
African National Congress (ANC)	10,601,330	66.4	266
Democratic Party (DP)	1,527,337	9.6	38
Inkatha Freedom Party (IFP)	1,371,477	8.6	34
New National Party (NNP)	1,098,215	6.9	28
United Democratic Movement (UDM)	546,790	3.4	14
African Christian Democratic Party (ACDP)	228,975	1.4	6
Vryheidsfront / Freedom Front (VF/FF)	127,217	0.8	3
United Christian Democratic Party (UCDP)	125,280	0.8	3
Pan Africanist Congress of Azania (PAC)	113,125	0.7	3
Federal Alliance (FA)	86,704	0.5	2
Minority Front (MF)	48,277	0.3	1
Afrikaner EenheidsBeweging (AEB)	46,292	0.3	1
Azanian People's Organisation (AZAPO)	27,257	0.2	1
Abolition of Income Tax and Usury Party (AITUP)	10,611	0.1	
The Government by the People Green Party (GPGP)	9,193	0.1	
The Socialist Party of Azania (SOPA)	9,062	0.1	

April 14, 2004 General Election Results - Republic of South Africa Totals: National Assembly

Annexes

Registered Electors	20,674,926		
Voters	15,863,558	76.7%	
Invalid (Spoilt) Votes	250,887	1.6%	
Valid Votes	15,612,671	98.4%	

Party	Votes	%	Seats
African National Congress (ANC)	10,880,915	69.7	279
Democratic Alliance/Demokratiese Alliansie (DA)	1,931,201	12.4	50
Inkatha Freedom Party (IFP)	1,088,664	7.0	28
United Democratic Movement (UDM)	355,717	2.3	9
Independent Democrats (ID)	269,765	1.7	7
Nuwe Nasionale Party/New National Party (NNP)	257,824	1.7	7
African Christian Democratic Party (ACDP)	250,272	1.6	7
Vryheidsfront Plus (VF Plus)	139,465	0.9	4
United Christian Democratic Party (UCDP)	117,792	0.8	3
Pan Africanist Congress of Azania (PAC)	113,512	0.7	3
Minority Front (MF)	55,267	0.4	2
Azanian People's Organisation (AZAPO)	39,116	0.3	1
Christian Democratic Party (CDP)	17,619	0.1	
Nasionale Aksie (NA)	15,804	0.1	
Peace and Justice Congress (PJC)	15,187	0.1	
The Socialist Party of Azania (SOPA)	14,853	0.1	
New Labour Party (NLP)	13,318	0.1	
United Front (UF)	11,889	0.1	
Employment Movement for South Africa (EMSA)	10,446	0.1	
The Organisation Party (TOP)	7,531	0.0	
Keep it Straight and Simple Party (KISS)	6,514	0.0	

April 22, 2009 General Election Results - Republic of South Africa Totals: National Assembly

Registered Electors	23,181,997		
Voters	17,919,966	77.3%	
Invalid (Spoilt) Votes	239,237	1.3%	
Valid Votes	17,680,729	98.7%	

Party	Votes	%	Seats
African National Congress (ANC)	11,650,748	65.9	264
Democratic Alliance (DA)	2,945,829	16.7	67
Congress of the People (COPE)	1,311,027	7.4	30
Inkatha Freedom Party (IFP)	804,260	4.5	18
Independent Democrats (ID)	162,915	0.9	4
United Democratic Movement (UDM)	149,680	0.8	4
Vryheidsfront Plus (VF Plus)	146,796	0.8	4
African Christian Democratic Party (ACDP)	142,658	0.8	3
United Christian Democratic Party (UCDP)	66,086	0.4	2
Pan Africanist Congress of Azania (PAC)	48,530	0.3	1
Minority Front (MF)	43,474	0.2	1
Azanian People's Organisation (AZAPO)	38,245	0.2	1
African People's Convention (APC)	35,867	0.2	1
Movement Democratic Party (MDP)	29,747	0.2	0
Al Jama-ah	25,947	0.1	0
Christian Democratic Alliance (CDA)	11,638	0.1	0
National Democratic Convention (NADECO)	10,830	0.1	0
New Vision Party (NVP)	9,296	0.1	0
United Independent Front (UIF)	8,872	0.1	0
Great Kongress of South Africa (GKSA)	8,271	0.0	0
South African Democratic Congress (SADECO)	6,035	0.0	0
Keep it Straight and Simple (KISS)	5,440	0.0	0
Pan Africanist Movement (PAM)	5,426	0.0	0
Alliance of Free Democrats (AFD)	5,178	0.0	0
Women Forward (WF)	5,087	0.0	0
A Party	2,847	0.0	0

Annexe 4 : Le document « Strategy and Tactics » adopté en 2007 (extraits)

Strategy and Tactics

Building a National Democratic Society

Chapter I: Introduction

1. South Africa has entered its Second Decade of Freedom with the strengthening of democracy and acceleration of the programme to improve the quality of life of all the people. Steadily, the dark night of white minority political domination is receding into a distant memory.
2. Yet we are only at the beginning of a long journey to a truly united, democratic and prosperous South Africa in which the value of all citizens is measured by their humanity, without regard to race, gender and social status.
3. The achievement of democracy in 1994 marked the birth of our country as an African nation on the southern tip of the continent. It provided South Africans with the opportunity to:
 - set up a government based on the will of the people and on people-centred and people-driven principles as part of the process to de-racialise the economy and society at large;
 - pursue economic growth, development and redistribution so as to achieve a better life for all;
 - strengthen the ANC as a leader in the implementation of a practical programme of social change and a movement rooted among the people;
 - build democracy, a culture of human rights and a value system based on human solidarity; and
 - work with African and global progressive forces to advance human development in our country, our continent and across the globe.
4. These tasks, which are at the core of the National Democratic Revolution, have to be undertaken in a global environment of contradictory tendencies.
5. The dominance of a capitalist system with minimal regulation presents enormous challenges for social development and for global governance and security.

6. At the same time, programmes of progressive social change are finding pride of place on the agenda of many developing nations and some global institutions. Most African countries have successfully set out to resolve conflict, entrench democracy and reconstruct economies in a manner that benefits the people.
7. This environment provides a basis for the advancement of the National Democratic Revolution (NDR) in our country.
8. However, this cannot be assumed. It depends on the ability of progressive forces to promote the positive elements in both the global and domestic settings and to assert a progressive vision of the world we want to live in.

For the ANC, this also means forging a corps of cadres unwaveringly committed to the cause of change, and the mobilisation of the majority of South Africans to act as one in pursuit of a better life for all.

Chapter 2: Where We Come From: Streams Of An Emergent Nation

9. The South African nation is a product of many streams of history and culture, representing the origins, dispersal and re-integration of humanity over hundreds of thousands of years. Archaeological findings in various parts of the country and the rest of Africa have located South Africa and the continent at large as the cradle of humankind and early forms of human civilisation.
10. From the earliest manifestations of intellectual activity; the settlements of pastoral communities characterised by foundries, artisanship and trade across oceans; colonisation by Europeans; the slave trade and indentured labour - South Africa has emerged as one of the most diverse nations across the globe. This is our collective national heritage which we should continue to research and engage, the better to appreciate who we are as a nation.
11. Besides African inter-communal co-operation and wars of nation-formation, the greatest impact on the evolution of the South African nation-state was made by European colonial settlement. On the one hand, colonialism interrupted internally-driven advancement of indigenous South African communities along the ladder of human development. It resulted in the subjugation of the African population, including the Khoi and the San who were subjected to genocidal campaigns, as well as Indian communities and slaves from Southeast Asia and other areas. On the other hand, the advanced industrial base of the colonial powers which made such subjugation possible, introduced into the South African geographic entity the application of advanced forms of economic production and trade.
12. The South African nation-state is a product of these interactions, characterised between 1652 and 1994 by ongoing and mostly violent conflict between the oppressors and the oppressed. Despite their heroic resistance, the African people were defeated in a series of wars that took place over two-and-half centuries of colonial expansion. Part of this

resistance took the form of slave revolts in the Cape Colony and elsewhere. Besides the advanced productive forces at the disposal of the colonial powers, one of the central reasons for the defeat of indigenous communities was division and conflict among these communities themselves.

13. It speaks to South Africa's strategic geographic location that this territory experienced colonial intrusion earlier than most African societies. The discovery of gold and diamonds in the latter half of the 19th century laid the basis for industrialisation, the emergence of more complex links of economic dependence with Europe and North America, and the subjection of the Black population to the needs of an emergent colonial capitalism. As a consequence of these and other factors, the colonial designs of the imperial powers were applied more systematically; the European settlers fought intensely among themselves over the territory; and most of these settlers came to characterise South Africa as their home.
14. As such, what emerged in our country was Colonialism of a Special Type, with both the coloniser and the colonised located in a common territory and with a large European settler population. The deal between the descendants of Dutch settlers and the British imperial power at the end of the so-called Anglo-Boer War formalised, in 1910, South Africa's statehood, premised on the political oppression and social subordination and exclusion of the majority of the people.
15. The African National Congress (ANC) was formed in 1912 in part as a response to this deal among the colonisers, as well as the defeat of the Bhambatha Rebellion of 1906 which marked the end of armed resistance against colonial occupation. It was also a product of new forms of African resistance across various parts of the country and the globe.
16. Starting off with petitions to the colonial powers, the ANC over the years developed ever more militant forms of struggle, and finally adopted armed struggle and formed Umkhonto weSizwe in 1961, a year after its banning. Combined with armed actions, the ANC and other resistance movements used international mobilisation, underground organisation and mass mobilisation to challenge colonialism and its apartheid derivative. In these various terrains of struggle, workers, the rural masses, women, youth, students, the religious community, the intelligentsia, professionals and other sections of society played a critical role. As during the wars of resistance and the anti-slave revolts, they displayed selflessness and heroism that will remain an inspiration to future generations.
17. As a result of generalised mass revolt, a situation was reached in the late 1980s in which the system of white minority domination could no longer be sustained. Yet at the same time, the liberation struggle at the head of which was the ANC had not as yet amassed sufficient strength to overthrow the apartheid regime.
18. Elements within the South African ruling class and its international allies started to weigh the implications of continuing popular revolt -and its

culmination in the overthrow of the apartheid regime - on their interests within the country and the region. While it had always accepted the human and material cost of protracted struggle, the ANC had, as a matter of abiding principle, sought a more humane resolution of the conflict without compromising the basic objectives of struggle.

19. Conditions were thus created for a negotiations process which resulted in a settlement underpinned by non-racial democracy, with the first ever democratic elections held in April 1994.
20. South Africa's colonial experience was based on the intersection of relations of power based on class, race and gender. These social and/or biological features have been used in human history to exclude, to repress and to stymie the progress of individuals and communities.
21. Across the globe, these practices represented and in the main still represent the exercise of raw power as opposed to human compassion; relations based on subjugation as opposed to human solidarity; greed and self-aggrandisement as opposed to shared prosperity; religion and other belief systems used as justification for hatred and war as opposed to spiritual and cultural advancement; and treatment of the world as a theatre for narrow self-interest as opposed to the collective well-being of humanity.
22. Because the struggle against colonialism sought to eliminate most of the manifestations of these iniquitous social relations, it evolved to embrace the best in human civilisation and value systems.
23. While the anti-colonial struggle could easily have been conducted as one against a racial group, it rose above these categories to embrace the principle of non-racialism: to see humanity as one and diversity as a source of strength. While all communities, including the oppressors and the oppressed, evinced patriarchal relations of power, the struggle evolved to appreciate the real and potential role of women, and that their liberation from patriarchy was and should be an integral part of the new democracy.
24. While in the early years, the liberation movement reflected some characteristics of elitism, it developed over the decades to appreciate the place and role of the working class and the poor both as a critical social force in production and trade and as a militant contingent against apartheid colonialism.
25. As such, the liberation struggle by oppressed communities, even in the midst of bitter confrontation, developed moral values of human compassion and solidarity far beyond the narrow confines of its opposition to the apartheid social system. It represented something good, not just something better than apartheid. It asserted the humanness of the human spirit - the search for societies at peace within and among themselves. It developed to advocate the use of human intelligence to advance collective social comfort and to preserve the endowments of our planet and outer space for the sustenance of current and future generations.

26. In this sense therefore, it is both an honour and a challenge for the ANC to claim the legacy of the liberation struggle, to occupy the high ground of its moral suasion and wield its compass.

Chapter 3: Vision Of Our Collective Effort: Character Of The National Democratic Revolution

27. If the progress we have made since 1994 constitutes only the beginning of a protracted process of change, what is it that we aim for! What kind of society do we seek to create? What is the character of the NDR?
28. Colonialism of a Special Type contained within itself contradictions that could not be resolved through reform. It had to be destroyed. As such, the system we seek to create will stand or fall on the basis of whether it is able to eliminate the main antagonisms of this system.
29. A national democratic society constitutes the ideal state we aspire to as the ANC and the broad democratic movement. It should thus not be confused with tactical positions that the liberation movement may adopt from time to time, taking into account the balance of forces within our country and abroad. Circumstances in which we conduct social transformation will change all the time. And in the process of effecting such transformation, there will be successes and setbacks.
30. The liberation movement should avoid the temptation to crow over such successes in these early years as if we had already achieved our ultimate objective. Nor should we seek to justify mistakes and setbacks as unavoidable, pleading a fixed set of circumstances and thus leading us into the danger of redefining the ultimate objective.
31. This is where the line should be drawn between strategy - the ultimate goal; and tactics - the methods and actions that respond to changing immediate circumstances. Clearly, at all times we should develop tactics that are suitable for the specific conditions under which we operate. But such tactics should be informed by our commitment to the strategic goal.
32. What does this mean in actual practice?
33. Our definition of Colonialism of a Special Type identifies three interrelated antagonistic contradictions: class, race and patriarchal relations of power. These antagonisms found expression in national oppression based on race; class super-exploitation directed against Black workers on the basis of race; and triple oppression of the mass of women based on their race, their class and their gender.
34. The National Democratic Revolution is defined as such precisely because it seeks to abolish this combination of sources of social conflict. It has national and democratic tasks, and it should strive to realise:
- a united state based on the will of all the people, without regard race, sex, belief, language, ethnicity or geographic location;

- a dignified and improving quality of life among all the people by providing equal rights and opportunities to all citizens; and
 - the restoration of the birthright of all South Africans regarding access to land and other resources.
35. The NDR seeks to build a society based on the best in human civilisation in terms of political and human freedoms, socio-economic rights, value systems and identity.
36. Such human civilisation should be reflected, firstly, in the constant improvement of the means to take advantage of our natural environment, turn it to collective human advantage and ensure its regeneration for future use. Secondly, it should find expression in the management of human relations based on political equality and social inclusivity. If there were to be any single measure of the civilising mission of the NDR, it would be how it treats the most vulnerable in our society.
37. One of the most critical acts of the NDR is the creation of a legitimate state which derives its authority from the people, through regular elections and continuing popular participation in the processes of governance. Mobilised around a clear vision of the kind of society we wish to become, the nation should act in partnership - each sector contributing to the realisation of the common good. The means should be put in place for citizens to exercise their human rights, and for the checks and balances necessary in a law-governed society. The democratic state should also have the organisational and technical capacity to realise its objectives.
38. As with any nation, South Africans will continue to have multiple identities based on class, gender, age, language, geographic location, religion and so on. In a national democratic society, such diversity should feed into an overarching national identity. In its own unique way, South Africa should emerge as a united African nation, adding to the diversity and identity of the continent and humanity at large.
39. The main content of the NDR is the liberation of Africans in particular and Blacks in general from political and socio-economic bondage. It means uplifting the quality of life of all South Africans, especially the poor, the majority of whom are African and female. At the same time it has the effect of liberating the white community from the false ideology of racial superiority and the insecurity attached to oppressing others. The hierarchy of disadvantage suffered under apartheid will naturally inform the magnitude of impact of the programmes of change and the attention paid particularly to those who occupied the lowest rungs on the apartheid social ladder.
40. Precisely because patriarchal oppression was embedded in the economic, social, religious, cultural, family and other relations in all communities, its eradication cannot be an assumed consequence of democracy. All manifestations and consequences of patriarchy - from the feminisation of

poverty, physical and psychological abuse, undermining of self-confidence, to open and hidden forms of exclusion from positions of authority and power - need to be eliminated. Critical in this regard is the creation of the material and cultural conditions that would allow the abilities of women to flourish and enrich the life of the nation.

41. A nation's success depends also on its ability to encourage, harness and incorporate into its endeavours the creativity, daring and energy of youth. This relates to such issues as access to social and economic opportunities, engendering activism around issues of development and values of community solidarity and creating the space for youth creativity to flourish.
42. Among the most vulnerable in society are children and the elderly: and a national democratic society should ensure their protection and continuous advancement. Such is the challenge also in relation to people with disability - not merely as a matter of social welfare; but based on the recognition of the right of each individual to dignity and development and of the contribution that each can make to the collective good. In many respects, there is a critical link between the objective condition of children, the elderly and people with disability and poverty.
43. Implementing these corrective measures requires more than just references to general political rights. A continuing element of democratic transformation should be a systematic programme to correct the historical injustice and affirm those deliberately excluded under apartheid - on the basis of race, class and gender. The need for such affirmative action will decline in the same measure as all centres of power and influence and other critical spheres of social endeavour become broadly representative of the country's demographics. In the process, all inequalities that may persist or arise will need to be addressed.
44. Apartheid colonialism visited such devastating consequences on Black communities because it ordered the ownership and control of wealth in such a manner that these communities were deliberately excluded and neglected.
45. Therefore, fundamental to the destruction of apartheid is the eradication of apartheid production relations. This is more than just an issue of social justice. It is also about the fact that these relations had become a brake on the advancement of technology and competitiveness of the economy.
46. A national democratic society should be founded on a thriving economy the structure of which should reflect the natural endowments of the country and the creativity that a skilled population can offer. It should be an economy in which cutting edge technology, labour-absorbing industrial development, a thriving small business and co-operative sector, utilisation of information and communication technologies and efficient forms of production and management all combine to ensure national prosperity. This is conditional on ensuring that the brain and brawn of all of society are brought to bear on all economic activity. It requires de-racialisation of ownership and control of wealth, management and the professions.

47. In this regard, such a society will place a high premium on redistribution of land in both urban and rural areas for the benefit of those who were denied access under colonialism. Such access must be provided for a variety of purposes including agriculture, housing, environmental preservation, mining and other economic activity, public utilities and spaces, entertainment and other uses. In order to ensure effective and sustainable land and agrarian reform, effective measures will be put in place to assist 'emergent' and small-scale farmers and co-operatives.
48. A thriving economy in a national democratic society requires as efficient a market as possible, shorn of the racial and gender exclusions that characterised apartheid colonialism, and freed from the barriers to entry and competition that the economy endured under colonial capitalism. It will also require a state able to use its capacities to direct national development through fiscal redistribution, utilisation of State-owned Enterprises and effective regulation.
49. A national democratic society will have a mixed economy, with state, co-operative and other forms of social ownership, and private capital. The balance between social and private ownership of investment resources will be determined on the balance of evidence in relation to national development needs and the concrete tasks of the NDR at any point in time.
50. In this regard, the state will relate to private owners of investment resources in the context of the national objective to build a better life for all. Through its various capacities the state will encourage socially-beneficial conduct on the part of private business. Similarly, through such capacities, it will ensure that these investors are able to make reasonable returns on their investments.
51. Social cohesion in a national democratic society will also depend on the extent to which the rights of those in the lower rungs of the socio-economic ladder are protected. Such a society should proceed from the obvious premise that workers' rights are human rights; and these rights should find expression in law-governed measures to ensure decent jobs, job security and a living wage. Through legislation and other means, the state should manage the environment for fair and balanced relations between employers and employees.
52. Particular attention in such a society should be paid to conditions of the poor in rural areas. This also applies the life circumstances of such groups as citizens in informal settlements as well as female-headed and single households.
53. A national democratic society should use the redistributive mechanism of the fiscus to provide a safety net for the poor. As such, built into its social policy should be a comprehensive social security system which includes various elements of the social wage such as social grants, free basic services, free education, free health care, subsidised public transport and basic accommodation.

54. A national democratic state should continually implement integrated anti-poverty programmes, ensuring that these programmes address not only social assistance, but also the sustainable integration of all communities into economic activity. This is critical in dealing with poverty in general, but also in addressing the condition of the majority of women.
55. All these measures are important for social cohesion. They should be supported by joint efforts among all sectors of society to strengthen community organisation and mobilisation around issues pertaining to sport, women's rights, youth interests, the battle against crime and so on. There also should be deliberate collective action to promote a positive role by the institution of the family. The public media also have a critical role to play in promoting social cohesion.
56. Critical elements of a value system based on human solidarity should include pride in social activism and respect for an honest day's work. They should include social dissuasion against conspicuous consumption, ostentatiousness and corruption. This is part of the ideological engagement that should be a permanent feature of the process of change, involving both the state and civil society.
57. Whether such common social decency is achievable under a market-based system with its tendency to reproduce underdevelopment and inequality, in a globalised world, is an issue on which society should continually engage its mind. Concrete practice, rather than mere theory, will help answer this question. What is clear though is that such was the symbiosis between political oppression and the apartheid capitalist system that, if decisive action is not taken to deal with economic subjugation and exclusion, the essence of apartheid will remain, with a few black men and women incorporated into the courtyard of privilege. The old fault-lines will persist, and social stability will be threatened.
58. A national democratic society is, by definition, made up of various classes and strata. The NDR seeks to eradicate the specific relations of production that underpinned the national and gender oppression and super-exploitation of the majority of South Africans. It does not eradicate capitalist relations of production in general. It should therefore be expected that in a national democratic society class contradictions and class struggle, particularly between the working class and the bourgeoisie, will play themselves out. As such, a national democratic state will be called upon to regulate the environment in which such contradictions manifest themselves, in the interest of national development including fundamental socio-economic transformation.
59. In broad terms, the NDR seeks to ensure that every South African, especially the poor, experiences an improving quality of life. It seeks to build a developmental state shaped by the history and socio-economic dynamics of South African society. Such a state will guide national economic development and mobilise domestic and foreign capital and other social partners to achieve this goal. It will have attributes that include:

- capacity to intervene in the economy in the interest of higher rates of growth and sustainable development;
 - effecting sustainable programmes that address challenges of unemployment, poverty and underdevelopment with requisite emphasis on vulnerable groups; and
 - mobilising the people as a whole, especially the poor, to act as their own liberators through participatory and representative democracy.
60. The ANC therefore seeks to build democracy with social content. Informed by our own concrete conditions and experiences, this will, in some respects, reflect elements of the best traditions of social democracy, which include: a system which places the needs of the poor and social issues such as health care, education and a social safety net at the top of the national agenda; intense role of the state in economic life; pursuit of full employment; quest for equality; strong partnership with the trade union movement; and promotion of international solidarity.

Chapter 4: Progress In Changing Society: Shifting Domestic Balance Of Forces

61. How far then have we moved up the road towards a national democratic society? In what ways has the balance of forces changed since the advent of democracy?
62. Our starting point in this regard is that revolutionary democrats shall not find social relations of the new order ripe and ready for harvesting at the point of transfer of power. A national democratic society is a conscious construct, dependent on conscious action by politically advanced sections of society.
63. A mere decade-and-a-few years after the democratic transition in 1994, the liberation movement can claim great progress towards a democratic and prosperous society.
64. But we are not satisfied with the current order of things. Over the years of democratic rule, we have become even more keenly aware that we should not be blinded by form: the fact that blacks are, for the first time, occupying the highest political offices in the land; as distinct from content: the reality that colonial relations in some centres of power, especially the economy, remain largely unchanged.
65. It is possible in national liberation processes to mark time, tinkering with social relations under the veneer of formal political democracy. Yet as with all historical phenomena, to mark time is to move in reverse. The consequence is either gradual regression, with a self-satisfied elite unsighted; or a rapid collapse of social cohesion under the weight of poverty and lawlessness.
66. The political transition of the early 1990s was premised on a few basic principles: firstly, that the outcome of the negotiations process would not be

a compromise between apartheid and democracy but would as rapidly as possible result in democratic majority rule. Secondly, the Interim Constitution prescribed the need for a multi-party government at national and provincial levels. Thirdly, it was considered prudent to ensure orderly management of the exit of senior functionaries of the apartheid state and gradual law-based transformation of state institutions such as the army, the police, intelligence agencies and the judiciary. Fourthly, changes in local government were introduced in stages, with fully-fledged democracy being achieved only in the year 2000.

67. During negotiations, representatives of the previous order sought an outcome that would leave many elements of the apartheid system intact. On the other hand, the liberation movement sued for democratic majority rule as understood throughout the world. The transitional measures were seen by the liberation movement as necessary compromises to ensure the broadest possible legitimacy of the new order and to use the advances made as a beach-head to a truly united, non-racial, non-sexist, democratic and prosperous society.
68. At the point of change of government in 1994, the state was manned at all senior levels by apartheid functionaries; the economy was almost totally in the hands of whites; many of the parties sought constitutional outcomes that would guarantee white privilege; and networks of apartheid and extreme right-wing destabilisation remained burrowed, or had multiple links, within the state. These and other realities impacted on the manner in which the programmes of change were introduced.
69. How has the situation changed since then?
70. South Africa enjoys a system of vibrant multi-party democracy, with a progressive Bill of Rights which recognises political, socio-economic and environmental rights and obligations, and with separation of powers among the executive, the judiciary and the legislatures. Beyond the formal processes of regular elections and legislatures, various forms of legislated and other forums ensure popular participation.
71. The Constitution enjoys the respect of the overwhelming majority of the population, and it is seen as the canvass upon which South Africans' freedom of spirit can find expression. While some within the ranks of those who were privileged under apartheid may harbour ill-feelings towards the process of change and evince racist attitudes, virtually all of them accept that their aims and views should be pursued within the constitutional and legal framework. While pockets of ethnic chauvinism and regionalism still manifest themselves and may take new forms under the new conditions, our society has made massive progress in ensuring a common national identity.
72. We have started to transform state institutions through policy frameworks and practices that guide them as well as improvements in their racial and gender profiles. A state entity has emerged that enjoys such allegiance that only the most fanatical can dare frontally to challenge it. Yet, much more

needs to be done further to transform state institutions, and consolidate their legitimacy in the eyes of society.

73. The ANC must continue to exercise maximum vigilance against forces which seek to subvert social transformation. Indeed, there are continuing attempts by forces connected to the old apartheid order and international reaction to undermine the state and to disorganise, weaken and destroy the liberation movement through clandestine means, including all kinds of manipulation within and outside its ranks. In addition, marginalisation and destitution inherited from apartheid and the kind of greed represented by organised crime do create fertile ground for lumpen elements whose actions can have counter-revolutionary implications.
74. The same applies to weaknesses on the part of government across all spheres progressively to fulfil its responsibilities to communities, including service provision and consultations, which can generate upheavals that may be taken advantage of by forces opposed to fundamental change. Further, weaknesses of organisation and political coherence within the ANC and its broad allies can open up space which can be exploited by counter-revolutionary forces.
75. Many short-comings remain in ensuring that all citizens are able in actual practice to exercise their rights; in the efficiency of the state; and in changing mindsets within various state institutions. However, as a broad canvass, the Constitution and the state system provide the requisite wherewithal to implement objectives of the NDR.
76. Since the advent of democracy, a new polity has emerged, with the liberation movement led by the ANC at its head. This movement has gradually mastered the science and art of electoral politics and grown in experience as the leading force in government. This has, however, been accompanied by a declining presence in the mass terrain.
77. The achievement of democracy has opened up critical space for organisations of civil society to flourish. This finds expression in the growth and activism particularly of the labour movement and some community-based and other non-governmental organisations dealing with generic or single-issue campaigns. However, this 'social movement' has manifested contradictory features under democracy. This is partly due to the haemorrhaging of experienced cadreship, and tendencies towards mechanical oppositionism in relation to government or towards an exclusive focus on narrow self-interest. The question of the role of progressive trade unionism within the state, in relation to broader issues of providing services to citizens, the fight against corruption and revolutionary transformation of the state itself has not been adequately addressed.
78. While a battery of legislation and programmes has been put in place to transform the socio-economic dynamics of South African society, the changes in this sphere illustrate the distance that still has to be traversed to achieve national democracy.

79. The removal of the glass ceiling of apartheid has created space for many Blacks to rise into the middle and upper strata of society. It is in these middle sectors where the greatest dynamism in income mobility is to be found. However, the improvement in Black and female ownership and control of wealth and access to management and many professions is still limited, with overall proportions which are inversely related to the country's demographics. This is more starkly reflected in terms of land ownership. As such, while progressive forces have attained political power, economic power remains largely in the hands of the white minority.
80. Even more critically, trends do indicate a persistence of the poverty trap - a form of marginalized Second Economy community excluded from the advanced First Economy mainstream - afflicting mainly Black people, especially women.
81. Major improvements have been registered at the turn of the Second Decade of Freedom in terms of the economy's rate of labour-absorption and generation of self-employment. But these have not matched the needs of society. At the same time, while the achievement of macroeconomic balances has released huge resources for social and economic expenditure by government, this has not translated into rates and quality of investment needed to deal with the legacy of apartheid.
82. Combined with this is the restructuring of the economy, which has resulted in higher levels of competitiveness and better access to world markets; but also in the ascendancy of the services sector which requires fewer, skilled jobs. A tendency has also developed in the period since 1994 for the informalisation of jobs, contracting out and utilisation of labour brokers affecting particular sectors of the economy. While the achievement of democracy has resulted in a better regime of workers' rights, this tendency has undermined the quality of jobs, job security and union activism in the affected sectors.
83. The period since 1994 has also seen other macrosocial trends that include:
- rapid rates of migration to areas with better economic potential, with resultant sprawls of informal settlements in the major cities and towns;
 - greater self-assertion by the youth in taking advantage of professions now opened up and opportunities in the arts and other areas; but also marginalisation of millions of young people who do not have the skills required by the economy;
 - better gender representation in the legislatures and other organs of state; but also slow progress in the private sector and serious manifestations of poverty and women abuse;
 - better advocacy and access in relation to the rights of people with disability, but a huge legacy of marginalisation; and

- greater focus on the rights of children, but still unacceptable levels of child poverty and abuse.
84. The state has massively expanded access to welfare grants; and the social wage includes such elements for the poor as free and compulsory education, free health care, free basic services, and asset provision through the housing and land reform programmes. Steady progress has been made in the battle against crime. However, the reach of such programmes is still constrained by access to information, availability of resources and capacity of the state.
85. The gradual reduction in life expectancy at the turn of the 21st Century is a matter of great concern; and it is influenced mainly by the impact of HIV and AIDS. At the same time, we need to address the challenge of crime, particularly unique features such as random violence, disrespect for human life, as well as women and child abuse. These are in part a consequence of social conditions, gender stereotypes and negative value systems such as greed.
86. The legitimacy of the state system is reflected partly in the growing number of South Africans of all colours who view their national identity as the primary form of self-identification. In the middle rungs of the socio-economic ladder, there is much inter-racial acculturation especially among the youth. But the majority of South Africans still remain separated by a wide chasm of income, skills, assets, spatial settlement patterns and access to opportunities. The majority of the poor are disproportionately Black and female.
87. Combined with this chasm and high levels of inequality is a value system within society that encourages greed, crass materialism and conspicuous consumption. These are tendencies that go beyond the necessary spirit of entrepreneurship, ambition, daring, competition and material reward that are inherent to a market-based system and perhaps to human development in general. Related to this is the fact that the means of ideological discourse are dominated by forces with an outlook that is either ambivalent or hostile to principles of human solidarity. Among the consequences of all this are vacuous media discourse, corruption in state institutions and corporate greed reflected in outrageous executive packages, short-termism in the conduct of business and private sector corruption.
88. Overall, since 1994, the balance of forces has shifted in favour of the forces of change. It provides the basis for speedier implementation of programmes to build a truly democratic and prosperous society. The legal and policy scaffolding for this is essentially in place. Most of society wants this to happen. At least in public discourse, except for a tiny minority, those apprehensive about change express their concerns more in terms of pace and scale rather than substance.
89. The critical questions therefore are: is society mobilised for faster progress! Does the liberation movement have the cadreship able not only to withstand

the pull of negative values but also to lead society along the road towards a caring nation that a national democratic society should be!

Chapter 5: Drivers Of Change: Motive Forces Of The National Democratic Revolution

90. Who then are the drivers of change?
91. The ANC seeks to mobilise all South Africans to contribute to the ongoing transformation of our country. In doing this, we strive to appeal to and foster a common sense of South Africanness and a shared responsibility for our common destiny among all citizens of South Africa, black and white.
92. Yet, any major historical process of social transformation has to be driven by a core of classes and strata that objectively stand to benefit from and have the capacity together to drive such change.
93. It should be emphasised, though, that the mere prospect of objective benefit does not necessarily translate into revolutionary consciousness and resolve to act in the collective interest. Nor does the fact of belonging to either side of the divide remove the possibility of individuals from these classes and strata aligning themselves with the antagonists.
94. It also stands to reason that the extent of receptiveness to ideas of change and commitment to take part in struggle would in broad terms depend on the role in the production process and the depth of subordination and exclusion. In other words, among the classes and strata suing for change, there will be concentric circles or a hierarchy of involvement.
95. Historically, the liberation movement characterised Africans in particular and Blacks in general as the motive forces of the NDR. These communities were, by law, defined outside of the political system except as servants of white minority domination. In class terms, they were made up of workers and the rural poor, the middle strata including small business operators, and real or aspirant capitalists.
96. The liberation movement defined the enemy, on the other hand, as the system of white minority domination with the white community being the beneficiaries and defenders of this system. These in turn were made up of workers, middle strata and capitalists. Monopoly capital was identified as the chief enemy of the NDR. It was also emphasised that apartheid was not in the long-term interest of the white community.
97. More than ten years into democracy, does this still apply? To answer this question we need to examine the strategic objectives of the NDR and changing socio-political dynamics under the new system.
98. As indicated earlier, the character of the NDR - in terms of the social contradictions that it seeks to resolve - remains the same. The progress made since the attainment of democracy is such that we are still some way from the ideal society of national democracy. The ownership and control of

wealth and income, the poverty trap, access to opportunity and so on - are all in the main defined, as under apartheid, on the basis of race and gender.

99. As such, the central task in the current period is the eradication of the socio-economic legacy of apartheid; and this will remain so for many years to come. However, the establishment of a government based on the will of the people, progress in the transformation of the state, the codification of rights and implementation of progressive socio-economic programmes represent a major change in the socio-political environment.
100. Given all these factors, how then do we define the drivers of change today: which are the forces that the ANC relies on to achieve its objectives?
101. To the extent that the socio-economic legacy of apartheid continues to manifest in national terms, to that extent are Africans in particular and Blacks in general the motive forces of the NDR. Profound self-interest impels them to act in the collective interest to realise the strategic objectives of the NDR. They are the drivers of reconstruction and development. As in the past when they rose above the politics of race hatred, these communities do carry the responsibility of leading the process of nation-building and reconciliation too. Critical for them to play this role is the defence and consolidation of unity across ethnic and racial divides, to fight racism and tribalism whenever and wherever they rear their ugly head.
102. In class terms, these forces are made up of black workers: employed and unemployed, rural and urban. The early and extensive development of capitalism in South Africa led to the emergence of black workers as the majority in our society. They are located strategically at the heart of modern production and services. Because of and in addition to this, their sense of organisation and mobilisation locates them as the main motive force and the leader of the process of change.
103. Their tasks in this phase of the NDR include: advancing the struggle for quality jobs and job security; building class and national solidarity among all sectors of workers including casualised, informalised and unemployed workers; ensuring a strategic contribution by public sector workers to the transformation of the state and efficient provision of services to the population; directing the employment of institutional capital in which workers have a large stake towards developmental goals; and leading in the definition of a common vision and in implementing a common programme of action among all the motive forces and the nation as a whole. In addition to leading in mass struggles, the working class will continue to enjoy the confidence of the rest of the motive forces and advance its own interests if it is also able to wield the opportunities and instruments provided by democracy - both economic and political - to advance social transformation.
104. A significant part of the working class in our country are the rural poor, mostly unemployed, landless, engaged in self-employment through survivalist micro-entrepreneurial activity or farm-workers in insecure low-paying jobs. Land dispossession and marginalisation destroyed any

semblance of an African peasantry in our country, reducing these rural areas into reserves for cheap labour. In addition to the strategic challenges that face workers in general, these rural masses face tasks that include: taking active part in defining and implementing strategies for rural development; enhancing the struggle for rural workers' rights; advancing the land reform programme; and mobilising for the optimal utilisation of agricultural land and other activities in the agricultural value chain.

105. As part of the motive forces, the black middle strata constitute a critical resource of the NDR. They include the intelligentsia, small business operators and professionals. Besides their varied identification with either of the main classes, these strata - especially the intelligentsia - not only provide professional skills, but also are critical in the determination of culture and value systems. They are called upon to play an active role in the provision of a variety of services to the population; in fostering a culture of searching for new and better ways of doing things; and in promoting progressive intellectual discourse through the media, the arts and other platforms.
106. The achievement of democracy in 1994 has seen the dramatic, if still exceedingly limited, emergence of the black capitalist group. This group is in most respects a product of democratic change, a direct creation of the NDR. The continued advancement of the revolution, particularly the necessary de-racialisation of ownership and control of wealth and income, is in their objective interest. In this sense they are part of the motive forces, with great potential to play a critical role in changing the structure of the South African economy: developing national forces of production in line with the character of the national democratic society including an extensive manufacturing base, research and development, local economic development, job-creation, skills development as well as national and continental economic integration.
107. However, because their rise is dependent in part on co-operation with elements of established white capital, they are susceptible to co-optation into serving its narrow interests - and thus developing into a comprador bourgeoisie. Because their advancement is dependent on a variety of interventions and, as with all private capital, on opportunities provided by the state, they are constantly tempted to use corrupt means to advance their personal interests - and thus developing into a parasitic bureaucratic bourgeoisie. The liberation movement must guard against and combat these tendencies.
108. What about the various classes and strata within the white community?
109. Virtually all South Africans pay allegiance to the Constitution. Increasing numbers, including among the whites, entertain a sense of collective belonging to South Africa. It can be argued that most in the white community have come to realise that, indeed, non-racial democracy is in their immediate and long-term interest. This, combined with the social

dynamics within the middle strata and acculturation referred to earlier, brings to the fore the question whether merely by dint of being white, this community still can be defined as antagonists of NDR!

110. In terms of practical experiences especially in the private sector, public discourse and voting patterns, it seems that many in the white community still have to realise that the poverty and inequality spawned by apartheid are not in their long-term interest, and that black people are as capable as anyone else to lead and exercise authority in all spheres of life. This derives in part from historical socialisation based on the false ideology of racism, which needs continually to be combated.
111. But, unlike before, when antagonists across the apartheid divide were locked in mortal combat, engagement around issues of transformation in a democracy forms part of legitimate discourse and electoral politics. Those who continue to resist change within the constitutional framework are opponents in a democratic order. Their political and other organisations are legitimate expressions of a school of thought that should be challenged, but at the same time accepted as part of democratic engagement.
112. It behoves the liberation movement to persist in clarifying the long-term self-interest that the white community shares in ridding our society of the legacy of apartheid. Indeed, formal political democracy including the new human rights regime would be imperilled if conditions of abject poverty and massive inequality persist.
113. In this regard, the liberation movement must lead each of the classes and strata within the Black community in narrowing the racial chasm. This applies moreso to the working class which, by reaching out across the racial divide within this class, should be the lightning rod to the emergence of inclusive nationhood. But it also does apply in large measure to the middle strata especially the intelligentsia, and the capitalist class.
114. What about the place and role of monopoly capital? There are fundamental areas of divergence between the objectives and value systems of the ANC and those of monopoly capital. In particular, there is much in the nature and behaviour of private monopolies that has the effect of constraining higher rates of growth and skewing development. These include monopoly pricing and other forms of rent-seeking, selfish import parity pricing, barriers to entry in some industries and a value system based on greed and crass materialism.
115. The approach of the liberation movement to private capital, including monopoly capital, is informed by our understanding of the national democratic society as a system that encourages competition, promotes sustainable labour-absorbing activity, discourages rent-seeking in the form of super-profits arising from monopoly control and other selfish advantages and so on.

116. The relationship between the national democratic state and private capital in general is one of 'unity and struggle', co-operation and contestation. On the one hand, the democratic state has to create an environment conducive for private investments from which the investors can make reasonable returns, and through which employment and technological progress can be derived. On the other hand, through state-owned enterprises, effective regulation, taxation and other means, the state seeks to ensure redistribution of income, to direct investments into areas which will help national development, to play a central role in providing public goods and broadly to ensure social responsibility. The balance between 'unity' and 'struggle' will be dictated to by the strategic imperatives of the NDR.
117. As such, the democratic state should have the strategic capacity and the instruments to deal with these negative tendencies, while at the same time mobilising private capital in general to partner it in increasing rates of investment and sustainable job-creation.
118. Across all these class and national permutations are to be found women in their various capacities. As workers they bear the greatest burden of super-exploitation and poverty. As survivalist micro-entrepreneurs, they are called upon to provide use-values to working class communities under unbearable conditions. As middle strata and business-persons, they are compelled to hew their way through the jungle of male-dominated professions and environments. In the home, they carry the burden of nurturing families and are forced to reproduce relations of patriarchy. In challenging these anomalies along with progressive men, women form, in gender terms, the bedrock of the construction of a caring nation.
119. These then are the core, the real and the potential drivers of change in the National Democratic Revolution. Much clearer than before, the concentric circles of united action are taking shape, with Black workers at the core and Black communities broadly as the motive forces.
120. Unlike before, when white support for non-racial democracy and social transformation was an exception to the rule, large sections within this community accept at least the imperatives of the National Constitution. As such, tapering off towards the outer edges of the concentric circles of drivers of change is the balance of the nation's majority - made up of all races - steadily forging a social compact of common interest.
121. Across these circles the intertwining of Black and white interests is taking shape, with the definitions of the past starting to fade. As these circles intertwine and the currents across them flow into one another, so will the objectives of the NDR be reaching maturity. Common interests will increasingly be forged across the racial divide within the various social classes and strata. And so, other defining issues in pursuit of other strategic objectives may become the paramount driving forces for continuing change.

Chapter 6: Organisational Leader Of Change: Character Of The African National Congress

122. Given the vision of a national democratic society and the motive forces of change, what should be the character of the movement to lead social transformation?
123. To carry out the NDR in the current phase requires a progressive national liberation movement which:
- understands the interconnection between political and socio-economic challenges in our society;
 - leads the motive forces of the NDR in pursuing their common aspirations and ensuring that their sectoral interests are linked to the strategic objective;
 - masters the terrain of electoral contest, utilises political power to advance the objectives of the NDR and wields instruments of state in line with these ideals as reflected in the National Constitution;
 - organises and mobilises the motive forces and builds broader partnerships to drive the process of reconstruction and development, nation-building and reconciliation; and
 - conducts itself, both in its internal practices and in relation to society at large, in line with the ideals represented by the NDR and acts as a microcosm of the future.
124. The African National Congress is such a movement. Over the years, it led the struggle of the people of South Africa for the achievement of democracy. In turn, during successive elections since 1994, it has resoundingly been returned to office.
125. The primary task of the ANC remains the mobilisation of all the classes and strata that objectively stand to benefit from the cause of social change. The dictum that the people are their own liberators remains as relevant today as it was during the days of anti-apartheid struggle.
126. The dynamics within South African society, resulting in the concentric circles described earlier, impose on the ANC the responsibility more intensely to work among all sectors of the population and to ensure that they join the people's contract to change South Africa for the better. This includes all the class forces from within the white community, each of which can and should make a contribution to the construction of a better society.
127. The vision that the ANC pursues is informed by the morality of caring and human solidarity. The kind of democracy it pursues leans towards the poor; and it recognises the leading role of the working class in the project of social transformation. Recognising the reality of unequal

gender relations, and the fact that the majority of the poor are African women, the ANC pursues gender equality in all practical respects.

128. In this context, the ANC is a disciplined force of the left, organised to conduct consistent struggle in pursuit of a caring society in which the well-being of the poor receives focussed and consistent attention. In terms of current political discourse, what it seeks to put in place approximates, in many respects, a combination of the best elements of a developmental state and social democracy. In this regard, the ANC contrasts its own positions with those of:
- national liberation struggles which stalled at the stage of formal political independence and achieved little in terms of changing colonial production relations and social conditions of the poor;
 - neo-liberalism which worships the market above all else and advocates rampant unregulated capitalism and a minimalist approach to the role of the state and the public sphere in general; and
 - ultra-leftism which advocates voluntaristic adventures including dangerous leaps towards a classless society ignoring the objective tasks in a national democratic revolution.
129. In order for it to exercise its vanguard role, the ANC puts a high premium on the involvement of its cadres in all centres of power. This includes the presence of ANC members and supporters in state institutions. It includes activism in the mass terrain of which structures of civil society are part. It includes the involvement of cadres in the intellectual and ideological terrain to help shape the value systems of society. This requires a cadre policy that encourages creativity in thought and in practice and eschews rigid dogma. In this regard, the ANC has a responsibility to promote progressive traditions within the intellectual community, including institutions such as universities and the media. Playing a vanguard role also means the presence of members and supporters of the ANC in business, the better to reshape production relations in line with the outlook of a national democratic society.
130. The activism of the ANC among the motive forces should be a responsibility of members and leaders alike, informed by a coherent cadre policy that takes into account career-pathing among its activists. And wherever they are to be found, ANC cadres should act as the custodians of the principles of fundamental social change; winning respect among their peers and society at large through their exemplary conduct. They must be informed by values of honesty, hard work, humility, service to the people and respect for the laws of the land.
131. As a multi-class mass movement, the ANC is required to master the science and art of crafting long- and short-term common platforms to ensure that all the motive forces pull in the same direction. We do acknowledge that, at times, the narrow self-interest of a particular class or

stratum or group may not necessarily coincide with that of other motive forces. In some instances, as with the working class and the bourgeoisie, these interests may even be contradictory.

132. However, guided by the ideals of the NDR, the ANC has to ensure that these forces appreciate the common strategic interest. It should strive to manage 'contradictions among the people' in such a manner that they do not undermine the long-term goal of national democratic transformation. In attending to these issues, the ANC should remain steadfast to principle, and guard against attempts by any force to turn it into a hostage of narrow sectoral interest.
133. Our approach to all these responsibilities derives from the understanding that a national democratic society has to be systematically constructed. It is not found ready-made at the point of transfer of political power. Nor can it emerge spontaneously through the agency of the 'hidden hand' of the market. What this means is that members of the ANC should continually improve their capacity - both political and technical - to act as the most advanced elements of society.
134. As such, the ANC cannot conduct itself as an ordinary electoral party. It cannot behave like a shapeless jelly-fish with a political form that is fashioned hither and thither by the multiple contradictory forces of sea-waves. There should be clear value systems that attach to being a member and a leader of the ANC, informed by the strategic objectives that we pursue.
135. In essence, the ANC is faced with two options: either to act as a party of the present, an electoral machine blinded by short-term interest, satisfied with current social reality and merely giving stewardship to its sustenance. Or it can become a party of the future, using political power and harnessing the organisational and intellectual resources of society to attain the vision of a national democratic society.
136. This arises in even bolder relief given the new terrain in which we operate. In actual fact, the world of the ANC changed drastically at the point of the 1994 democratic breakthrough. On the one hand, a new critical instrument of struggle, state power, one of the prime prizes of resistance, was attained. On the other, this instrument of power and status can impact in negative ways on a revolutionary movement.
137. Many leaders and cadres of the movement are found in positions of massive influence in the executive, the legislatures and state institutions. By breaking the glass ceiling of apartheid, the liberation movement opened up enticing opportunities for its cadres in business and the professions. Even within the trade union movement and students', youth, women's and other mass democratic organisations, unprecedented opportunities for individual material gain have opened up. All this creates a problem of 'social distance' between these cadres of the movement and ordinary members and supporters, the majority of whom are working class and poor.

138. Political incumbency also presents a myriad of problems in the management of relations within the organisation. Patronage, arrogance of power, bureaucratic indifference, corruption and other ills arise, undermining the lofty core values of the organisation: to serve the people!
139. How the ANC negotiates this minefield will determine its future survival as a principled leader of the process of fundamental change, an organisation respected and cherished by the mass of the people for what it represents and how it conducts itself in actual practice. A number of principles need to be observed in dealing with this challenge.
140. Firstly, the critical importance of political power as an instrument to address the ills of colonialism needs to be fully appreciated. In this regard, politics and public service need to be treated as a calling with requisite moral status, in which any of the motive forces can take part, either as a profession or as time-bound service.
141. Secondly, the ANC should give strategic leadership to those of its cadres in institutions of government, through Conferences, Councils and Branch General Meetings. In this respect, it needs to act as the ultimate strategic 'centre of power' for its members.
142. Thirdly, in order to ensure that its strategic mandate is carried out, the ANC needs massively to strengthen its monitoring and evaluation capacity. This will ensure that cadres deployed in various capacities are able to improve their work in meeting set objectives. At the same time, these cadres should have sufficient space to exercise initiative within the strategic mandate rather than being subjected to micro-management.
143. Fourthly, systems of information-sharing within leadership structures and across the organisation should afford those outside of government sufficient data to make strategic interventions. In the same measure, all cadres should apply themselves seriously to governance issues, practically to add strategic value to the work of government.
144. Lastly, in its conduct in relation to the state, the ANC should be guided by its own principles, and act within the framework of the National Constitution and relevant legislation. In this regard, it should manage the state as an organ of the people as a whole rather than a party political instrument.
145. Within the ANC, the Women's League (ANCWL) is tasked with the responsibility of helping the ANC to broaden its mass base, as it champions the aspirations of a section of our society which over the decades, has been oppressed and exploited as "a nation", as a class and as women. It should continue to be the voice of ANC women members, but it should also be at the cutting edge of the Broad Women's Movement, spearheading gender transformation and the advancement of a women's agenda in all areas of social endeavour.

146. In a similar vein, the ANC Youth League (ANCYL) is a critical tool of South Africa's youth in pursuit of a better life for all. It should continue to function as an organisational and political preparatory school of young activists of our movement, informed by our strategic and tactical positions. The organisational autonomy of the ANCYL always provides organisational vibrancy and the youthful political debate imperative to a revolutionary organisation. It should continually broaden its base and deepen its political and organisational strength. It must strive to galvanise, and place itself at the centre of, the broadest spectrum of youth organisations for reconstruction and development.
147. As part of the process of preserving its values and culture, while adapting them to concrete conditions in which it operates, the ANC places a high premium on the contribution that veterans of the struggle can make. In this regard, the Veterans' League has a central role to play both by force of example and in practical organisational and ideological work within and without the ranks of the broad democratic movement.
148. Historically, the three streams of the national liberation struggle in our country - the revolutionary democratic, the socialist and the trade union movements - have found common cause in pursuit of the objectives of the NDR as commonly understood. This Tripartite Alliance, currently made up of the ANC, the South African Communist Party and the Congress of South African Trade Unions, is therefore not a matter of sentiment, but an organisational expression of the common purpose and unity in action that these forces share, and continue jointly to define and redefine in the course of social transformation. It is a strategic alliance aimed at eliminating the legacy of colonialism in its various manifestations, and not a coalition based on tactical considerations or the subjective mood of the moment. As a leader of the NDR, the ANC will continue to work for strategic unity among all components of this Alliance, in pursuit of a national democratic society.
149. In line with its responsibility to lead the motive forces of change, the ANC will continue to encourage the formation of, and to work within, progressive civil society: organisations of communities, students, youth, women, people with disability, traditional leaders, business and other non-governmental and community-based organisations. It will also continue to reach out to religious and other institutions to ensure common approaches to challenges of transformation. The ANC will conduct such mass work taking into account the dynamic changes taking place in the social structure and varied lifestyles of South African society.
150. The character and strength of the ANC must continue to reside in and derive from its mass base. As the leading force in government, the ANC should continually improve its capacity and skill to wield and transform the instruments of power.

[...]

Chapter 9: Conclusion

224. Contained in this outline of our Strategy and Tactics is the ANC's assessment of the environment in which we live and the immediate and long-term tasks that we face. It is our collective view of the theory of the South African revolution.
225. During the First Decade of Freedom, we were able to consolidate and deepen our democratic system and introduce critical programmes for social transformation. The progress we have made is commendable; and the decisive actions in the early years of the Second Decade of Freedom hold out the promise of faster progress towards our ideals. But we are only at the beginning of a protracted process of change.
226. The ANC celebrates the end of the first century of its existence wielding political power - a critical platform to improve the quality of life of South Africans and contribute to building a better world. The strategic task remains the same. But the environment in which it has to be pursued has changed significantly for the better.
227. In this phase of national democratic transformation, the ANC commits itself to intensifying its work around the five pillars of social transformation:
- the state,
 - the economy,
 - organisational work,
 - ideological struggle, and
 - international work.
228. We will undertake these tasks conscious of our responsibility as one of the battalions of the global army for progressive social change, a disciplined force of the left.
229. The ANC is confident that South Africans will persist in building an enduring national partnership further to change our country for the better. Working together with them, we shall spare neither strength nor courage, until the strategic objective has been attained.
230. The struggle continues!